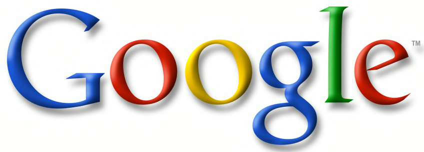
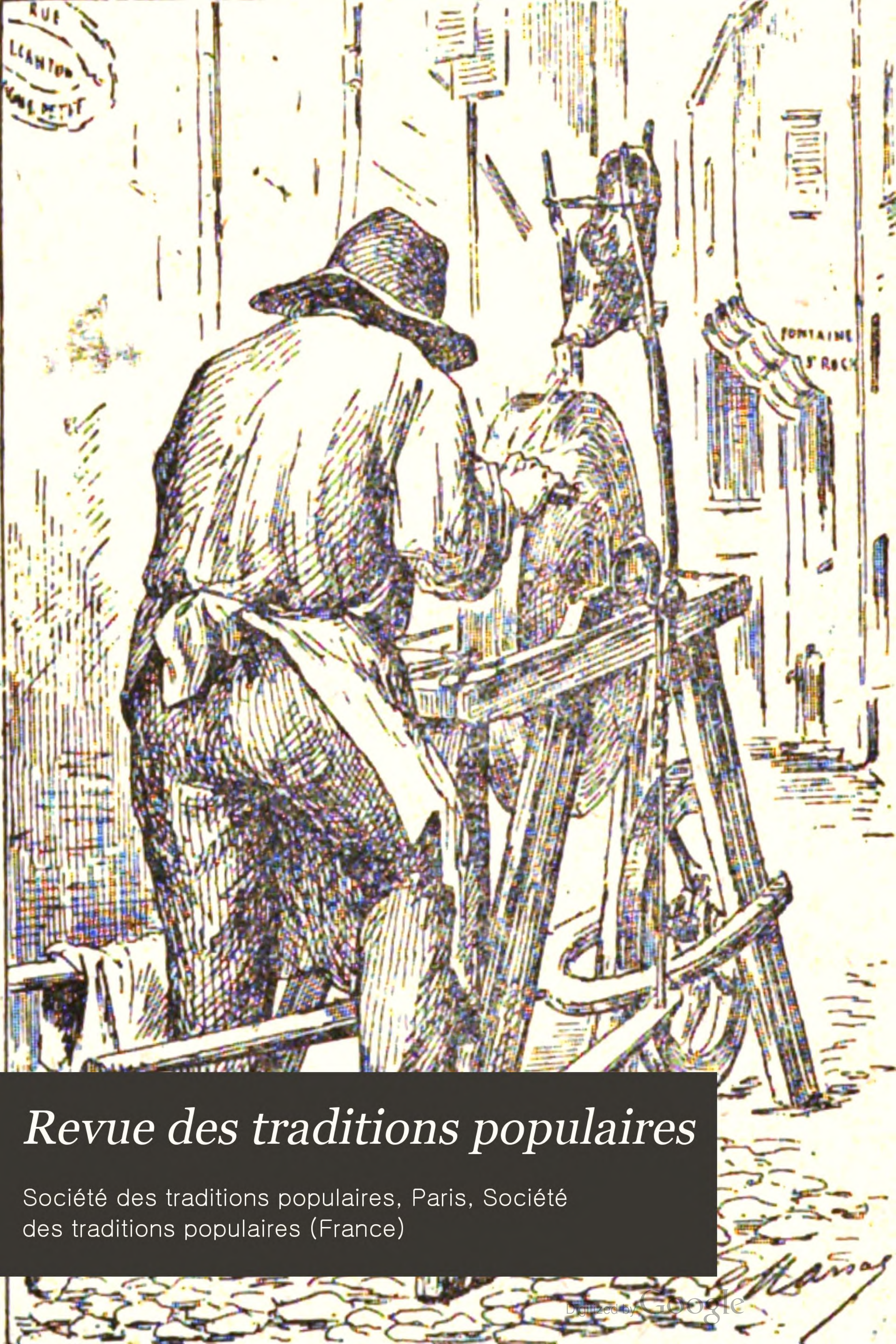
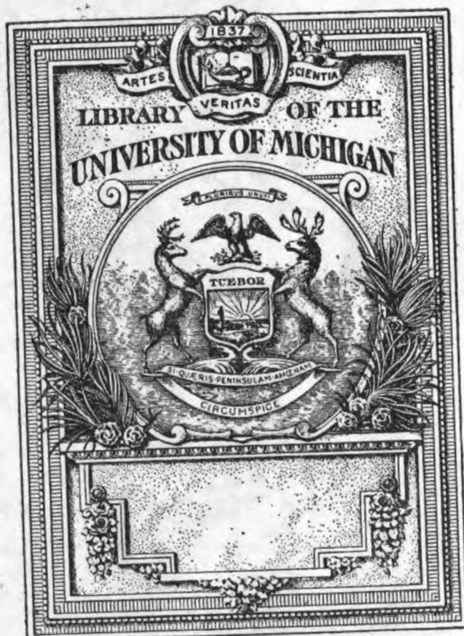


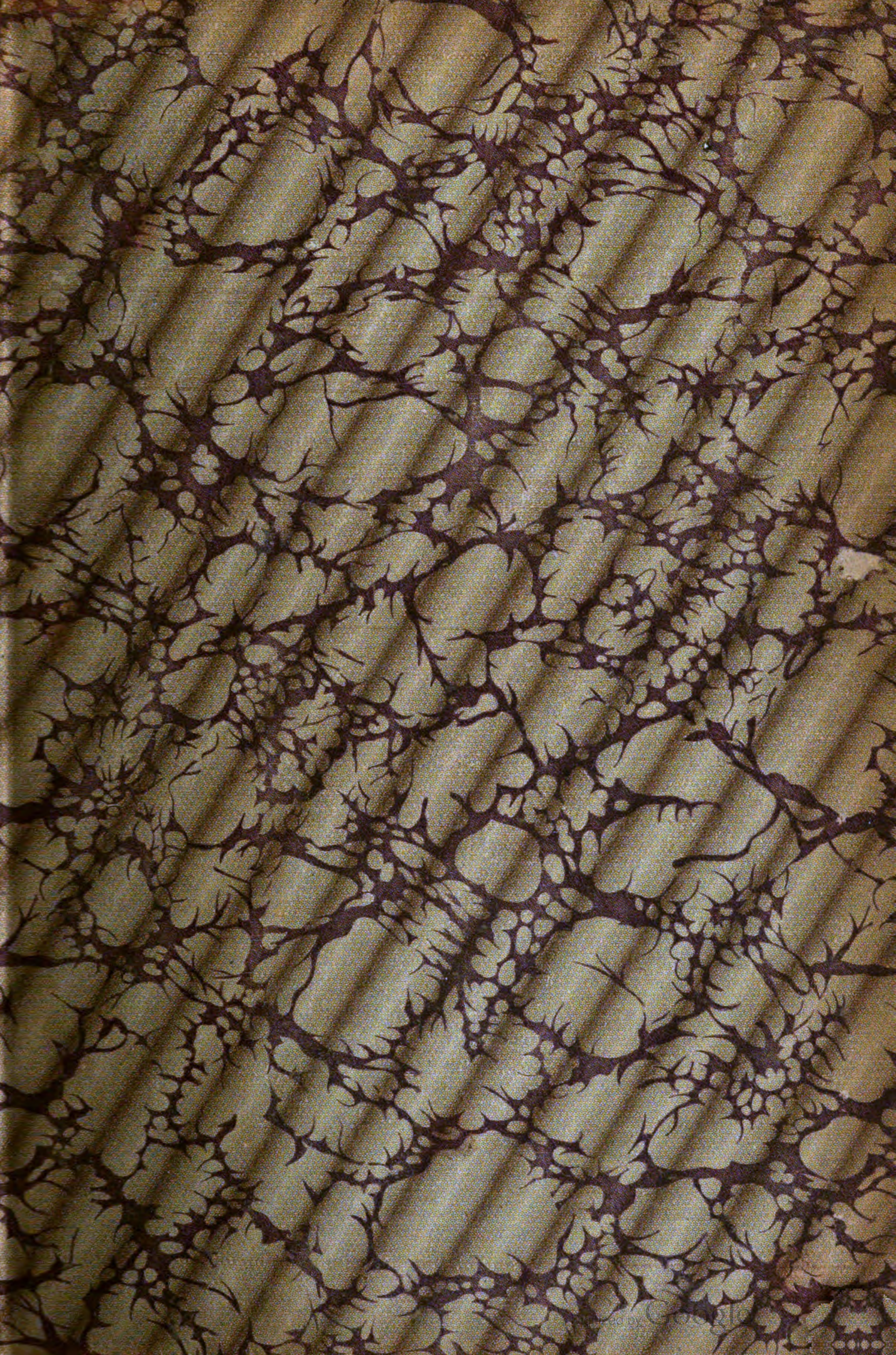




Revue des traditions populaires

Société des traditions populaires, Paris, Société des traditions populaires (France)


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



REVUE

DES

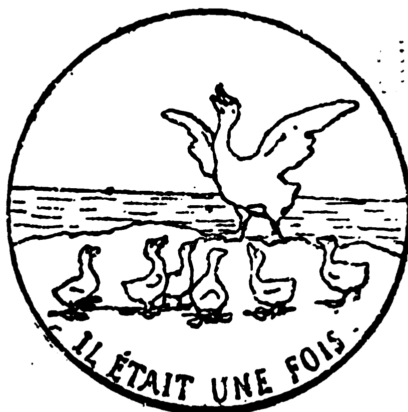
TRADITIONS POPULAIRES

BAUGÉ. — IMPRIMERIE DALOUX

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XIII — 13e ANNÉE

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

1898

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

13e Année. — Tome XIII. — Nos 1-2. — Janvier-Février 1898.

RIMES ET JEUX DU PAYS NANTAIS[1]

III

CE QU'ON DIT AUX ENFANTS ET CE QU'ILS DISENT



UAND on habille les petits enfants, et qu'on veut les faire tenir tranquilles, on leur dit :

« Regarde-moioù la vache m'a mordue ».

Quand un enfant boude, on lui chante :

Boudi, boudard,
Veux-tu du lard ?

A quoi il répond ordinairement :

Nenny, ma mère,
Il est trop tard.

S'il continue à bouder et ne répond pas, on lui dit :

« Le chat a mangé ta langue ».

Quand on éteint le feu et qu'il reste des étincelles, qui meurent l'une après l'autre, on dit aux enfants :

« Regardez les petites bonnes sœurs qui vont se coucher ».

Pour les empêcher de s'amuser à faire brûler des morceaux de papier, on leur dit que cela fait pisser au lit.

1. Cf. t. XII, p. 618.

Quand un enfant perd une dent de lait, on lui dit de ne pas la jeter dans la rue, de peur qu'un chien l'avale, dans ce cas, il lui pousserait une dent de chien.

Sabre de bois ! pistolet de paille !
Saperlotte !
J'te mets dans ma hotte !

dit-on, en feignant la colère, pour amuser les enfants.

On dit aux enfants de ne pas s'asseoir sur les pierres, ni sur l'herbe humide, de peur d'attraper un rhume de sept ans.

On leur défend de manger des châtaigues crues, en disant qu'ils attraperaient des poux.

On dit aux enfants qui relèvent leur robe :
« Prends garde ! tu vas montrer tout ce que tu portes à l'église. »

On appelle un enfant qui a le nez écorché, Mouton de Berry, parce qu'on dit que c'est là qu'ils étaient marqués.

Quand un enfant a quelque égratignure, on dit qu'il a joué avec le chat.

On dit, quand on voit une petite fille mal coiffée :

Qui t'a fait ta coucou, (ta queue)
Ma Loulou ?
— C'est mon perruquier,
Grande insensée.

Si on dit à une femme que son enfant est mignon, elle répond :

Mignon... quand il dort ;
Mais son réveil lui fait grand tort.

Quand on a grondé un enfant, et qu'il cherche à revenir, en disant qu'il est mignon, on lui dit :

Mignon á deux :
Au chat et à sa queue.

On dit aux enfants de ne pas se tirer les paupières avec les doigts, parce que cela fait pleurer la bonne Vierge.

On appelle les enfants barbouillés :

Barbouillée Minot,
La femme à Jacquot.

Quand un enfant dit qu'il a mal au ventre, les autres lui chantent :

La Bedi, Bedou,
J'ai grand mal au ventre ;
La Bedi, Bedou,
J'ai grand mal partout.

Si un enfant tire la langue, les autres lui disent :

Tire la langue,
Qui lich'ra mon pot de chambre,
Jusqu'à dimanche.

Quand les enfants vont jouer au lieu d'aller à l'école, on dit qu'ils font le renard, et les autres leur chantent :

Ma grand'mère, prenez garde aux poules,
V'là l'renard qui va les manger.

Il y a trente ou quarante ans, on fonda à Nantes, rue de la Bastille, une école de garçons qu'on appelait le Sancastre, du nom de l'auteur de ce système d'éducation.

Quand les enfants de cette école rencontraient ceux des écoles d'asile ou autres, ceux-ci leur chantaient :

Les Sancasse,
On en fricasse.
Pour un liard,
On en a quatre ;
Pour un sou,
On les a tous.

Quand un enfant déjà grand pisse au lit, les autres se moquent de lui, en chantant :

Pisse au lit,
Ballin pourri ;
Si tu n'te guéris,
Tu pisseras toute ta vie.

Quand les enfants trouvent un limas (colimaçon), ils lui chantent :

Limas, limas, montr' tes cornes !
Quand j'aurai du pain et du beurre,
J'ten donnerai.

Si l'un d'eux trouve un objet quelconque, il se promène en chantant :

J'ai trouvé, qu'a perdu
La monnaie de cent écus ?
Si je l'dis trois fois,
Ce s'ra pour moi.

Variante :

Qui a perdu ? j'ai trouvé,
La bourse à monsieur l'curé ;
Si je l'dis trois fois,
Ce s'ra pour moi.

Quand un enfant a donné quelque bagatelle à un autre, s'il la redemande ensuite, l'autre dit :

Crapaud pilé
Qui m'as donné,
Qui m'as ôté ;
Qui m'as jeté
Dans un fossé ;
Qui m'as jeté
Ton venin à la figure,
Va t' coucher !

Variante (pour les 3 derniers vers)

Tu iras dans l'enfer,
Et moi dans l'paradis.

Marie Morin, Nantes.

Quand un enfant quitte sa chaise et qu'un autre l'a prise, si le premier revient, l'autre lui dit :

C'est aujourd'hui la saint Lambert,
Qui quitt' sa plac' la perd.

Mais quelquefois il s'en va aussi et l'autre en profite pour reprendre sa place en disant :

C'est aujourd'hui la saint Laurent,
Qui quitt' sa place la reprend.

Chut ! paix ! silence !
La queue du chat qui danse !

disent les enfants pour que les autres restent tranquilles.

Quand un enfant à quelque petite brûlure, on dit :
« Saint Laurent, le diable se brûle ! »
Est-ce une allusion au martyr de saint Laurent ?

On dit aux enfants qui ont des points blancs sur les ongles que ce sont des péchés mortels ou qu'ils ont menti.

Quand un enfant se fâche avec un camarade, il lui dit :

Les bêt' comm' toi
Mangent de l'herbe ;
Les chrétiens comm' moi
Mang'nt du pain.

Anna Tagot, 1850.

On dit d'un enfant mutin et tapageur :
C'est un grand Serpida, ou un Serpida major.

On dit aux enfants qui ont envie de dormir :
« Voilà le petit bonhomme qui te jette du sable dans les yeux ».

Quand un enfant demande quelque chose à un camarade qui ne veut pas le lui donner, celui-ci répond :

Six pets
Pour te faire des manchettes.

Rapporteuse à six chandelles,
Qui rapporte à sa marraine ;
Sa marrain' lui donne un sou,
Pour ach'ter des p'tits joujoux.

Variante :

Rapporteur à quat' chandelles,
Qu'a pété dans la venelle,
. . . .
. . . .

IV

JEUX D'ENFANTS

Cat'linette en fleurs de lys,
Montre-moi ton paradis ;
Il est beau
Comme un flambeau
Saint Joseph passant par là,
Il lui dit : « Que fais-tu là ?
« — Je suis à faire un petit feu,
« Pour chauffer les pieds de Dieu.

(Les enfants chantent ce couplet en faisant voler des catelinettes, (Cétoines dorées) qu'ils ont attachées par une patte à un fil).

Barbot, vole, vole, vole !
Ton grand'père est à l'école.
Il a dit, si tu ne voles,
Qu'il te couperait la gorge
Avec son grand couteau d'saint-Georges
Les clés des champs,
Par derriér' comm' par devant,
J'ai vu la meunière.
Du moulin à vent.

(Ce couplet se chante pour les hannetons (barbots à Nantes) attachés aussi par une patte et qu'on fait voler au bout d'un fil.

Quand les hannetons posés agitent leurs pattes et leurs antennes avant de s'envoler, les enfants disent que le barbot compte ses écus.

Dans les campagne, on les appelle aussi, *brouteaux*.

Ma nourrice
A du r'galisse (de la réglisse)
Pan, pan
Pistolet !

Les petites filles entrelacent leurs bras, et dansent, deux par deux, en chantant cela ; arrivés à *pistolet,* elles se retournent brusquement en changeant de côté.

En mai 1862, j'ai entendu à Genève la variante suivante, que des petites filles dansaient sur le même air.

J'ai fait faire un cabinet
Pour mon père et pour ma mère,
Et pour moi,
Sors du bois !

J'ai des pommes à vendre,
Qui sont roug's et blanches
La plus belle est par en haut,
Mad'moisell' tournez vot' dos.

Cette ronde se danse comme d'ordinaire ; au dernier vers, l'une des petites filles se tourne, et l'on continue à danser, jusqu'à ce que tous les enfants se trouvent dos à dos.

Alors, celui ou celle qui conduit le jeu demande.

La galette est-elle chaude ?

Tous répondent : Oui !

Alors ils reprennent :

Brassons la galette ! (*bis*)

et ils se bousculent, sans se lâcher les mains, en se donnant de grands coups de fesses.

Les enfants du peuple dansent encore cette ronde, mais avec cette variante :

J'ai des pommes à vendre,
Qui sont roug's et blanches ;
J'en ai tant dans mon grenier,
Qu'ils me sortent par le nez.

LE ROSIER

(ronde)

A la maiu droit' j'ai t'un rosier, (*bis*)
Qui fleurira,
Ma lon lan la
Qui fleurira
Au mois de Mai.

Entrez en dans', joli rosier, (*bis*)
Vous tournerez
Et vous vir'rez ;
Vous embrass'rez
Qui vous voudrez.

Les paroles indiquent les mouvements de cette ronde. L'enfant désignée choisit et embrasse celle qui lui plait, puis elle revient se mettre à la gauche de la chanteuse ; ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes aient fait la même chose.

RAMENEZ VOS MOUTONS, BERGÈRE

La plus gentille à mon gré (*bis*)
Je vais vous la présenter, (*bis*)
En lui faisant passer barrière ;
Ramenez vos moutons, bergère.
Ra, ra, ramenez donc } *bis*
Vos moutons à la maison. }

Celle qui dirige le jeu présente l'enfant qui est à sa gauche ; puis rompant la ronde, elle prend la main de sa compagne de droite et toute la ronde passe sous leurs bras élevés en berceau ; après quoi, celle qui a été présentée passe à droite et la ronde se reforme. A chaque enfant, on change d'épithète, selon le caractère des enfants présentées : la plus jolie, la plus aimable, etc.

Dansons la capucine ;
Y a pas de pain chez nous.
Y en a chez la voisine,
Mais ça n'est pas pour nous
You !

(Tous les enfants s'accroupissent brusquement).

PAUVRES ET RICHES

Ancien jeu

Une petite fille représentant la Pauvre, se promenait devant les autres, en chantant :

Pauvre, pauvre que je suis
Qui vas, qui viens dans tout pays,
Je serai toujours pauvre
Mamzell' soyez des nôtres,
Des nôtres (*bis*).

Elle prenait alors une des Riches par la main et l'emmenait. Les autres riches se promenaient en chantant :

Riche, riche que je suis,
Qui vas, qui viens dans tout pays,
Je serai toujours riche,
Ma femme fera des noces,
Nous marirons nos filles,
Nos filles (*bis*)

Variante

Avec un garde ville

La pauvre recommençait alors son chant, et à chaque couplet elle emmenait une des riches jusqu'à ce qu'il n'en restât plus qu'une qui devenait, à son tour la Pauvre, et recommençait le jeu. Les souvenirs que j'avais de ce jeu m'ont été complétés par *Marie Morin de Nantes*, juin 1897.

TANT BONJOUR MADAME LA LUNE !

(*Jeu ancien*)

Ce jeu, tout-à-fait oublié aujourd'hui, auquel je me souviens avoir joué dans mon enfance, se jouait ainsi :

Deux enfants se tenaient par la main, s'avançaient en face du reste de la troupe ; elles chantaient ceci :

« Tant bonjour, Madame la Lune !
« Avez-vous des enfants à nous donner ?

Celle qui représentait la lune et dirigeait son groupe, répondait en chantant :

« J'en ai bien un' que Dieu bénisse !
« Jamais Normand n'aura ma fille,
« Ni pour cent francs, ni pour cent louis. »

Les deux premières s'en retournaient alors en chantant :

« Nous voilà bien récompensés
D'avoir été chez Madame la Lune !
Retournons-y une autre fois. »

Le même jeu recommençait, et la lune répondait par le même refus.

La troisième fois on disait :

« Nous voilà bien récompensés,
« D'avoir été chez Madame la Lune !
« Retournons-y encore une fois. »

Cette fois, la Lune laissait prendre une de ses filles, qui était emmenée dans l'autre camp, et le jeu continuait.

Mon père m'a donné
Des rubans, des rubilles ;
Mon père m'a donné
Des rubans satinés.
C'est pour faire des jarretières
A mon bj, à mon bien,
C'est pour faire des jarr'tières
A mon bien aimé.

Ce couplet se chante ainsi : deux enfants sont placés en face l'un de l'autre, et chacun frappe en mesure dans les mains de son vis-à-vis, tantôt alternativement, tantôt les deux mains ensemble, mais toujours en suivant bien la mesure.

Quinze sur quinze,
Revenant à quinze,
Veux-tu parier quinze
Que quinze soit là ?

M. Georges Deligarde, 1852.

Ce couplet se chante en piquant avec une épingle sur un papier. Si on a bien suivi la mesure, il se trouve quinze trous.

Mesdam's, nous allons compter
Pour savoir combien nous sommes ;
Car nous somm's accoutumés
A compter à la dragonne.
Tra, la, la, la, la, la,
Tra, la, la, la, la, la, lère ;
Tra, la, la, la, la, la, la,
Trente-deux n'sont-ils pas là ?

(Même jeu que le précédent avec 32 trous).

JEU DU PELOTON

(Ancien jeu)

Tous les enfants se tiennent par la main en formant une longue chaîne, et dansent en chantant :

Mon p'loton
Dévide, dévide,
Mon p'loton,
Dévide
Va donc!
Dévide, dévide,
Dévide, va donc !
Mon p'loton,
Dévide, dévide,
Mon p'loton,
Dévide, va donc !

Celle qui conduit la file se retourne, de manière à ce que toute la chaîne s'enroule autour d'elle et forme le peloton. Quand toutes les fillettes forment un rond serré, on déroule la chaîne en reprenant le chant.

L'AIGUILLE

Cet ancien jeu, presque semblable au précédent, se jouait ainsi : les deux premières fillettes levaient les bras en l'air, et toutes les autres passaient dessous en chantant :

Enfilons
L'aiguille, l'aiguille,
Enfilons
L'aiguille de bois.

LA GARDE PASSE

(Ancien jeu)

Ce jeu, qui ressemble à celui de « la mer agitée », se jouait de la façon suivante :

On disposait dos à dos nombre de chaises calculé sur celui des enfants, moins une.

Celle qui menait le jeu se plaçait devant ses compagnes, et tournant autour des chaises, à la file indienne, en chantant seule :

La garde passe, il est minuit,
Qu'on se retire et plus de bruit, (1)
Plus de bruit ! (ter)

1. Air des deux avares de Grétry, ces deux vers seulement.

C'est l'ordre du Cadi,
Enfant de la Provence,
Voilà mon seul plaisir,
Ce plaisir est la danse.
Le refrain
Du tambourin } bis.

A partir de ces deux derniers vers, elle dansait en chantant et les répétait autant de fois qu'elle voulait ; puis, tout à coup, elle s'asseyait brusquement sur l'une des chaises.

Toutes les autres en faisaient autant, à l'exception de celle qui ne trouvait pas de place, et qui prenait alors la tête du jeu, pour une autre partie.

(*Célestine Couraleau,* pension Nau, à Nantes, 1850).

JEU DU CORDONNIER

Une des petites filles s'asseyait à terre, les jambes croisées, et représentait le cordonnier. Toutes les autres, se tenant par la main, se rangeaient en face, et le dialogue suivant s'engageait :

Le cordonnier
Où allez-vous, mes belles dames ?
Les autres
Nous allons nous promener.
Le cordonnier
Vous userez vos souliers.
Les autres
Vous les raccommoderez.
Le cordonnier
Qui est-ce qui les paiera ?
Les autres
Celles que vous attraperez.

Toute la bande se dispersait en courant, le cordonnier courait à leur poursuite, celle qui était prise était *dessous*, et devenait alors le cordonnier.

TRAINE MON BALAI

(*Ancien jeu*)

Un enfant traînait une branche d'arbre ou un balai de genêt, en chantant :

Traîne, traîne mon balai,
Je l'jettrai
A qui j'voudrai.

Il le jetait brusquement sur l'un des joueurs. Celui sur qui le balait tombait était *dessous*, à son tour, et le jetait sur les autres.

(*Marie Morin de Nantes*).

LA TOILE

(*Ancien jeu*)

Les petites filles jouaient aussi autrefois à la toile, voici en quoi consistait ce jeu :

Il y avait 1° la marchande, 2° l'acheteuse, 3° le commissaire et parfois un ou deux gendarmes ; le reste des enfants rangés en file et se tenant par les mains, représentait la toile.

L'acheteuse arrivait, la marchande lui montrait sa toile, et demandait combien elle en voulait d'aunes.

On mesurait alors, à l'aide d'un sarreau ou d'un tablier, les enfants espacées par leurs bras, puis la dame s'en allait, pour chercher de l'argent.

Pendant ce temps, les enfants se rapprochaient toutes, de manière à se toucher des épaules, si bien que le compte d'aunes ne se retrouvait plus.

L'acheteuse allait alors chercher le commissaire qu'elle ramenait, et faisait mesurer la toile devant lui. Pour cela, les enfants s'espaçaient de toute la longueur de leur bras, ce qui donnait beaucoup plus d'aunes qu'il n'en fallait.

On coupait alors la toile, c'est-à-dire qu'on séparait à l'une des joueuses, et l'on roulait la pièce, les enfants s'enroulant autour de la première, formant ainsi un rouleau que l'acheteuse emmenait.

LES COINS DE BEURRE

(*Ancien jeu*)

Ce jeu avait aussi, comme actrices, la marchande, l'acheteuse et les coins de beurre, représentés par d'autres enfants.

L'acheteuse choisissait un ou plusieurs coins de beurre, et elle les pesait avec la marchande.

Pour celà, les « coins de beurre » étaient accroupis, les mains jointes sous le derrière, les deux bras formant anses.

La marchande tenait un côté, la dame l'autre, et elles les balançaient en disant un poids de fantaisie.

LA PORTE EN POÊLE ET LE FAUTEUIL

Les enfants jouaient aussi entre eux à la « Porte en poêle ». Deux

d'entre eux se prennent par la main ; un troisième s'assied sur ces mains réunies, et ils se promènent en chantant :

A la porte en poêle,
Poêle, poêle, poêle.

Variante

Qui ch...ra des poêles.

Pour le Fauteuil, deux enfants entrelacent leurs mains, en se prenant mutuellement par les poignets. Un troisième s'assied dessus et passe les bras autour de leur cou, pour être plus solide.

TROIS FOIS PASSANT PAR LA

Ancien jeu

Deux fillettes se tenant les mains levaient les bras pour faire un berceau, sous lequel passaient leurs compagnes, formant la chaîne ; les deux premières chantaient :

Trois fois passant par là,
La dernière, (*bis*)
Trois fois passant par là.
La dernière y restera.

Ceci se renouvelait deux fois ; à la troisième, elles abaissaient leurs bras, au moment où passait la dernière, et la retenaient.
Les autres formaient alors la ronde en chantant :

Ah ! j'ai perdu mon pige,
Mon petit pige ; (*bis*)
Ah ! j'ai perdu mon pige,
Mon petit pige si joli.

Les premières, tenant toujours l'autre prisonnière, reprenaient :

Où l'avez-vous perdu,
Ce petit pige ? (*bis*)
Où l'avez-vous perdu,
Ce petit pige si joli ?

La ronde :

Dans un grand champ de blé,
Ce petit pige ; (*bis*)
Dans un grand champ de blé,
Ce petit pige si joli.

Les deux premières emmenaient alors le « pige » dans un endroit où étaient tracés trois carrés, et lui demandaient :

« Quel ruban veux-tu ? le vert, le blanc ou le bleu ? (ou tout autre couleur).

La fillette choisissait, et on la mettait dans un des carrés, où elle restait.

Les deux autres revenaient alors, et se remettaient à chanter ; et le jeu reprenait jusqu'à ce que toutes les enfants eussent été prises et conduites dans les trois carrés.

Les deux premières disaient alors : Le bleu, c'est le Paradis ; le vert, c'est le Purgatoire ; le blanc, c'est l'Enfer ».

Celles qui étaient du Paradis se mettaient à droite, celles du Purgatoire à gauche, et celles de l'Enfer étaient obligées de passer au milieu d'elles, tandis qu'on leur donnait des coups de mouchoirs, et qu'on les poursuivait en criant : Enfer ! Enfer !

Après celà, le jeu reprenait, et l'on recommençait à chanter : Trois fois passant par là, etc.

JE SUIS SUR TON CARRÉ, LA RIGOIS

(*Ancien jeu*)

On traçait un grand carré sur le sable et celle qui était dessous se plaçait au milieu.

Les autres allaient danser sur ce carré, en chantant :

Je suis sur ton carré, la Rigois.

Elle tâchait de les attraper et courait après. Si elle en touchait une pendant qu'elle se trouvait sur le carré, celle-ci était dessous.

Les enfants des rues jouaient aussi à ce jeu sur les trottoirs ou les pavés ; ils traçaient alors le carré à la craie, et disaient :

Je suis sur ton pavé, la Rigois.

JEAN DANSE MIEUX QUE PIERRE

Pour danser cette espèce de branle, on se partageait en deux bandes, qui se rangeaient en lignes, vis-à-vis l'une de l'autre.

Puis on dansait sur place, sans se tenir par la main, en chantant :

Jean danse mieux que Pierre,
Pierr' danse mieux que Jean.

Chacune prenait ensuite sa voisine par la main et tournait avec elle en chantant :

Ils dansent bien tous deux
Mais Jean danse encore mieux

(*Pensionnat des dames de Chavagnes*, Nantes 1882).

LA SCIE

Les petites filles s'amusent parfois avec un lien ou une ficelle assez longue, qu'elles passent autour de leurs deux mains étendues, comme pour dévider un écheveau.

On se met deux pour ce jeu, qui consiste à former avec le cordon diverses figures, que l'une enlève des mains de l'autre sans nouer ni défaire.

Celles des figures qui se produisent le plus ordinairement se nomment : Le berceau, les chandelles, les carreaux, les ciseaux, etc.

Quand on veut finir plus vite, celle qui tient la ficelle en prend l'extrémité entre ses dents, tandis que ses deux mains tiennent les autres bouts et que sa compagne tire le 4e bout, ce qui imite les scieurs de long, et a donné le nom au jeu.

ANCIEN JEU DES QUATRE COINS

Autrefois, quand on jouait aux quatre coins, quatre joueurs se plaçaient chacun à un arbre, le cinquième, que l'on appelait le pot de chambre se plaçait au milieu. Alors, l'un des joueurs disait à l'autre :

— La viste au bois, que fais-tu là ?

— Je suis à garder ma barre.

— Quitte ta place et viens dans la mienne.

Ils changeaient alors de place, le « pot de chambre » cherchait à arriver à l'arbre vacant avant l'un d'eux, et, s'il réussissait, le dépossédé prenait sa place et courait après les autres.

CHAT MONTÉ !

Quand on jouait au chat perché, qui s'appelait alors « chat monté », on commençait d'abord par « compter » jusqu'à ce que le dernier enfant restât « dessous ».

Les autres couraient alors se percher sur des marches, des bornes, etc., en un mot tout ce qui était un peu plus élevé que le sol.

Puis ils descendaient de temps en temps et sautaient devant le « chat » en chantant :

Chat, chat, chat, } *bis*
Petit chat. }

L'autre courait après eux, et, lorsqu'il était sur le point de les attraper, ils grimpaient bien vite, en criant : Chat monté ! 1850.

Les enfants d'à présent jouent encore à ce jeu, mais ils disent, quand ils sautent devant le « chat » :

« Chat mimi, je ne suis pas monté ! ». 1892.

LA VISTE

Il y avait aussi le jeu de la viste, dans lequel les enfants se séparaient en deux camps, l'un allait se cacher le mieux possible, l'autre restait à la barre.

Quand le premier camp était bien caché, il donnait un signal, et l'autre partait en frappant des pieds et en criant :

— Une ! deux ! trois ! gare la viste !

— Déviste X*** caché dans tel endroit.

Si l'on avait deviné juste, l'enfant « dévisté » quittait sa cachette et courait vers la barre, tandis que les autres essayaient de le prendre avant son arrivée.

Il était défendu de sortir des caches sans être « dévisté ». Si ceux qui étaient *dessous* ne pouvaient deviner la cachette de leurs adversaires, ils y renonçaient, et étaient obligés de retourner à la barre pour recommencer une autre partie.

CACHE MOUTON BRIE

(*Ancien jeu*)

Ce jeu, réservé aux petites filles se jouait ainsi.

On commençait par « compter », pour que l'une fût dessous, elle allait se mettre à l'écart, se couvrant la tête de son sarreau, pour ne pas voir.

Pendant ce temps, celle qui menait le jeu cachait un couteau ou un objet quelconque dans le sarreau de l'une des fillettes, roulé autour de ses mains posées sur ses genoux, toutes étaient assises, le sarreau roulé de la même manière.

On appelait alors celle qui devait chercher, et la maîtresse du jeu lui disait :

— Cache-mouton brie qu'as-tu perdu ?

— La monnaie de cent écus, répondait-elle.

— Cherche bien tu trouveras.

Elle s'approchait alors de chaque enfant, et posait le doigt sur les mains cachées, en disant : « Ça m'pue, ça m'pue ».

Lorsqu'elle croyait avoir deviné celle qui avait le couteau, elle disait : « Ça m'sent à bon ! ».

L'autre sortait aussitôt ses mains et déroulait son sarreau, si elle avait deviné juste, l'autre prenait sa place et était « dessous », sinon le jeu continuait.

PALETTES ET PIRE-VOLETTES

Ce jeu de petites filles, autrefois très en faveur de 1830 à 1850, a maintenant tout à fait disparu.

La palette, en bois léger, avait une queue pour la tenir à la main.

La pire-volette était une grosse perle, dans laquelle étaient passées quatre ou cinq plumes colorées, formant un petit volant. On faisait sauter la pire-volette sur la palette et celle qui faisait le plus de coups, sans la laisser tomber, gagnait la partie.

JEU DES CERISES

Deux enfants prennent chacun deux cerises réunies par le même pied, et les font tourner en disant :

Passe, petite,
Passe, passe.

Ils entrelacent ensuite les queues de leurs cerises, et tirent en sens inverse ; celui dont la queue se brise a perdu.

ONZE GOULES

Le jeu consistait à tenir des noyaux de cerises dans la main fermée, en disant à un camarade.

Onze goules,
Goules,
Foule,
Passe combien ?

L'autre répondait : Passe dix, ou vingt, ou trente, etc. S'il devinait, les noyaux lui appartenaient ; sinon, il devait en donner autant que le nombre vrai.

PÈRE CAPUCIN

Les enfants se rangent en ligne, sauf un, qui se place en face ; les premiers chantent en dansant :

Père capucin, voulez-vous danser ? (*bis*)
Un' bell' robe à vous présenter, (*bis*)

L'autre répond :

Je n' sais point la contredanse ;
Je n' sais point comment on danse...
Je n' veux point danser.

On nomme successivement toutes sortes d'objets, que le capucin refuse, de la même manière.

Pour la fin, on dit :

Père capucin, voulez-vous danser ? (*bis*)
Un' demoisell' vient vous d'mander.

Le capucin, parlé :

Ah ! ah ! Je sais bien la contre-danse ;
Je sais bien comment on danse ;
Je veux bien danser.

(*Augustine Briand, du Bois Benoît*).

PAR LA BARBE J' TE TIENS

Deux enfants, assis face à face, se tiennent réciproquement par le menton, et l'un d'eux dit :

Par la barbe j' te tiens ;
Si tu m'y tiens,
Je t'y tien
Le premier d' nous deux qui rira,
Un bon soufflet il aura.

C'est alors à qui fera le plus de grimaces pour faire rire l'autre, et celui qui rit le premier reçoit une gifle de son adversaire.

(*Jeanne Lecomte, de Soudan*).

PLAISIR ET DÉPLAISIR

Les enfants passent doucement la main sur le visage d'un autre, depuis le front jusqu'au menton, en disant :

« Voilà le plaisir. »

Puis ils remontent brusquement la main, du menton au front, en disant :

« Voilà le déplaisir. »

Les enfants disent aussi à un camarade moins avisé qu'eux :

« Veux-tu que je te fasse voir la mort ?

Sur sa réponse affirmative, ils lui font mettre les deux mains jointes sur sa tête, couverte ensuite par son sarreau ; puis ils lui mordent légèrement le bout des doigts.

AS-TU VU MA TAUPE ?

Ce jeu de petites filles est un jeu à gages, qui se compose du dialogue suivant :

D. As-tu vu ma taupe ?
R Oui, j'ai vu ta taupe.
D. Sais-tu comment fait ma taupe ?
R. Oui, je sais comment fait ta taupe.
D. Saurais-tu faire comme ma taupe ?
R. Oui, je saurais faire comme ta taupe.

Il faut cligner des yeux, le plus imperceptiblement possible, sans quoi on donne des gages.

Un autre jeu, presque semblable, consiste à dire :

« Je vous vends mes petits ciseaux croisés.

Il faut croiser les mains l'une par dessus l'autre, en feignant de présenter les ciseaux ; sinon, on donne encore un gage.

La petite Jeanne
Est sur la moutagne,
Bien trempée,
Bien mouillée
Que lui donnerez-vous?

Si l'on nomme un objet sans le toucher, on donne un gage.

LES PAILLES

Dans mon enfance, on jouait aussi aux pailles, qui remplaçaient les jonchets d'os ou d'ivoire.

On avait un paquet de pailles bien égales, à l'une d'elles on attachait une épingle courbée, qui faisait l'office de crochet, et on versait ensuite les pailles, au hasard sur une table.

Comme aux jonchets, il fallait prendre chaque paille une par une à l'aide de l'épingle, sans toucher une autre que celle qu'on voulait avoir.

Il y a aussi un jeu auquel je me souviens avoir joué étant en pension, mais je l'ai complétement oublié, et ne me rapelle que de la formulette, qui était celle-ci.

Catherine, Catherine, dors-tu ?
Je n'dors ni je n' veille,
Car mes p'tits enfants m'réveillent

(Cette indication fera peut-être souvenir quelqu'un de cet ancien jeu. Il est à remarquer que tous les jeux d'autrefois avaient cha-

cun leur formulette, parlée ou chantée, ce qui n'existe plus dans les jeux modernes).

JEU DES OSSELETS

Ce jeu, qui remonte à l'antiquité puisque des fresques et des pierres gravées, représentent des jeunes filles jouant aux osselets, est toujours très aimé des petites filles.

A Nantes, on y joue avec des os de mouton, au nombre de cinq. Les quatre faces de ces osselets étant différentes, se nomment :

Les *dos*, les *creux*, les *poulettes* et les *S*.

On peut être autant de joueuses que l'on veut, chaque fillette joue, jusqu'à ce qu'elle manque un coup, une autre joue alors.

Chaque reprise de ce jeu est différente.

On commence d'abord par les *cinq* d'en bas, c'est-à-dire qu'on prend les osselets, un par un, ensuite deux puis trois, puis quatre et enfin les cinq du même coup, ce qui s'appelle *faire la râfle*.

Viennent ensuite les coups *en l'air*.

Pendant qu'on jette un osselet en l'air, il faut prendre les autres, comme aux coups précédents, sans laisser tomber celui qu'on tient.

Pour les *dos*, on tourne d'abord tous les osselets sur ce côté, avant de les prendre, puis on les prend, comme au coup ci-dessus, par un, deux, trois, quatre et la râfle.

Les *Creux* les *Poulettes* et les *S*, se font aussi de la même manière en commençant toujours par jeter les osselets sur la table, et les tourner tous du même côté.

Viennent alors beaucoup de *coups* différents, dont voici seulement les principaux.

I. *Le panpan*

En prenant chaque osselet, on frappe sur la table.

II. *Le signe de croix.*

On le fait en prenant chaque osselet tour à tour.

III. *Le grand changement*

On tourne tous les osselets, sans s'arrêter, sur chacune de leurs quatre faces.

IV. *Le petit changement*

V et VI. *L'omelette.*

Se fait deux fois. 1° En cassant les œufs, c'est-à-dire en gardant un osselet dans la main gauche, et faisant frapper dessus celui qu'on prend.

2° Sans casser les œufs ; c'est-à-dire en ne faisant aucun bruit, quoique gardant un osselet en main.

VII. *La savonnade*

En prenant chaque osselet, on le frotte sur la table, comme si l'on savonnait du linge.

VIII. *La règle*

A chaque osselet qu'on prend, on tire une ligne sur la table, comme pour régler du papier.

IX. *Le pont*

On met la main gauche en forme de pont, et il faut faire passer les osselets dessous.

X

On place la main gauche sur la table, comme pour le pont, mais en écartant les doigts ; et il faut mettre chaque osselet entre les doigts, après quoi, on retire sa main et l'on fait la râfle, etc., etc.

Si l'on touche un autre osselet que celui qu'on veut prendre, ou si l'on en prend deux, quand il n'en faut prendre qu'un, on a perdu c'est alors une autre qui joue. Celle qui fait le plus de coups, sans perdre gagne la partie.

Comme ces coups sont assez compliqués, il est très rare qu'on arrive à les faire tous sans perdre. Dans ce cas, chacune se rappelle à quel coup elle a perdu et quand son tour revient, c'est là qu'elle reprend.

A la campagne, les petites filles jouent aussi, mais avec des petites pierres, aussi égales que possible.

Elles font les mêmes coups différents, sauf les *Dos*, les *Creux*, etc. qui n'existent pas sur les pierres ; elles appellent ce jeu jouer à la *Pierrette*.

Les enfants du peuple se fabriquent des balances avec des coquilles de noix, qu'ils suspendent par des bouts de fil ou de ficelle, et dans lesquelles ils pèsent des babioles.

Les écorces de citrouilles leur fournissent aussi des jeux, ils en font des chariots. La coque sert de caisse, et quatre rondelles découpées forment les quatre roues.

Ils mangent aussi les pépins de citrouille, simplement séchés ou passés au feu.

Les enfants de la campagne, en gardant leurs vaches, s'amusent à tresser de petits paniers ou de petites bouteilles avec le jonc des

prés ; ils font aussi d'agrestes ombrelles avec les larges feuilles des fougères.

Avec les queues de citrouilles, ils font des espèces de trompes, dans lesquelles ils soufflent et qu'ils appellent des vachères ; puis, avec les tiges de blé vert, ils se composent des chalumeaux rustiques.

Les petites bergères enfilent les petites marguerites des prés, dont elles font des chapelets et des couronnes.

Au printemps, elles enfilent aussi les fleurs de coucou ; puis, les roulant ensuite sur elles-mêmes, elles en forment de légères balles, qu'on nomme balles de coucous.

JEU DES NOIX

Autrefois, à Noël, on jouait toujours à ce jeu, qui se faisait ainsi :

On posait une planche inclinée, appuyée au dossier d'une chaise et touchant la terre de l'autre extrémité. Puis chacun faisait rouler des noix sur cette planche, de façon à toucher d'autres noix, rangées par terre en ligne devant la planche, et qui servaient de but. Les noix touchées appartenaient à ceux qui les avaient fait sortir de leur ligne. Ce jeu se faisait à Nantes, et dans tout le département.

LES ŒUFS ROUGES

A l'assemblée du lundi de Pâques, qui se tient sur la route de Paris, il se fait une énorme consommation d'œufs rouges, et les ouvriers y font le jeu suivant.

Deux personnes tiennent chacune un œuf et les frappent l'un sur l'autre ; celui dont la coquille se brise a perdu et c'est lui qui paie. (Ce jeu existe encore).

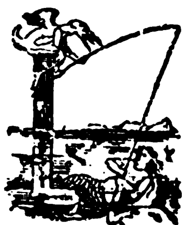
(*A suivre*) MADAME VAUGEOIS.



PETITES LÉGENDES LOCALES

CL

LA DAME DE L'AUMÔNE



E long de la digue qui protège les marais de Dol contre la mer, s'est assis le petit village de Cherrueix. Avant d'arriver au bourg même, l'on passe devant un vieux manoir délabré : c'est le château de l'Aumône. Il y a bien des années de cela, la très haute dame de l'Aumône, « ayant suivi la voie que suit toute chair », vint à mourir. Pendant plusieurs jours elle fut exposée sur un lit de parade, puis on la plaça toute ornée de riches bracelets dans un cercueil de plomb. « Mon Dieu, se dit « un serviteur, voilà bien des parures pour une femme morte. A quoi « ça peut-il jamais lui servir ? Et tant de pauvres vivants en feraient « un meilleur profit ! » Il attend la nuit, descend dans le caveau, veut enlever un anneau, mais en vain : la chair gonflée empêche la bague de passer. Il saisit alors le doigt de la femme et le coupe : un cri sort de la châsse. Le voleur éperdu jette sa torche et s'enfuit.

Le lendemain, les paysans, à leur grande stupéfaction, purent revoir leur châtelaine. Aux veillées d'hiver, chacun commente ce cas de léthargie, et comme la noble dame était charitable et douce, l'on se réjouit que le crime du serviteur fût devenu le salut de la maîtresse [1].

CLI

LA CATHÉDRALE DE NEVERS

Au lieu où elle est placée s'élevait jadis une immense forêt. Un jour Charlemagne y chassait. Sa suite l'abandonna un instant pour s'emparer d'un loup. Or, le roi se voit bientôt attaqué seul par un énorme sanglier. « Saint Cyr, s'écria-t-il, à mon secours ! » Le jeune saint apparut, monta la bête féroce et la renvoya dans les profondeurs

1. Cette légende est connue à Redon et à Rennes. Elle existe même à l'île Maurice avec cette différence qu'au lieu d'un domestique ordinaire l'on met « un vilain petit nègre ».

de la forêt. En reconnaissance l'empereur fit bâtir la cathédrale (dont plusieurs parties sont très anciennes) et la consacra à saint Cyr et à sainte Julitte, sa mère.

M. Guérin, dans les *Petits Bollandistes*, donne cette légende d'une façon un peu différente.

FRA DEUNI.

CLII

LE SAUT DE LA PUCELLE

La montagne de Sion-Vaudémont où se trouvent les ruines féodales du château d'origine de cette célèbre famille, forme une petite montagne isolée, aux flancs assez rapides qui se dresse au milieu de la plaine sur les confins des Vosges et de la Lorraine. Cette localité très historique a été habitée aux temps préhistoriques dont j'ai pu trouver quelques vestiges, et possède une chapelle, but d'un pélerinage en renom et qui a de nombreuses légendes.

Entre la chapelle et les vieilles murailles du manoir au nord-ouest, existe un ravin escarpé et profond ; on voyait dans le fond un rocher gravé d'une empreinte qui a été détruite au moment de la révolution et on désignait ce lieu sous le nom de Saut de la Pucelle. On raconte qu'une princesse de Vaudémont, venant de faire ses dévotions à la chapelle, fut poursuivie par un séducteur qui voulait attenter à sa vertu. Montée sur sa cavale et serrée de près, elle n'hésita pas à se lancer dans le vide et tomba sur le rocher qui s'ouvrit pour lui donner asile et où souvent on entend ses plaintes. Le malheureux ravisseur, voulant toujours la poursuivre, s'élança également et fut mis en pièce en tombant sur la pierre par sa chute. A Liverdun, près Nancy, au Saut du Cerf, on nous a raconté une légende semblable. Elle existe aussi dans le Morvan et on la rattache à une pierre à bassin de la commune de Saint-Germain-des-Champs, ici la vierge échappée au ravisseur en entrant dans la roche, s'appelle Dietrine.

H. MARLOT.

CLIII

LES HANTISES DE LA PLACE SAINT-ÉTIENNE A RENNES

A Rennes, les environs de l'ancienne église Saint-Etienne ont été presque jusqu'à nos jours redoutés par les habitants des environs : on disait qu'ils étaient hantés par des personnages mystérieux qui pouvaient bien appartenir à l'autre monde. En 1825, l'église qui

servait de magasin de campement, était entourée d'un vieux cimetière dont les murs tombaient en ruines ; un soldat montait la garde à l'une des brèches ; peut-être dès cette époque, ce lieu passait-il pour être le théâtre d'apparitions ; toujours est-il qu'un étudiant se déguisa en fantôme pour faire peur à la sentinelle. Celle-ci le frappa d'un coup de baïonnette dont il mourut. On ignora son décès, et l'on crut que le soldat avait vu un revenant.

L'amphithéâtre de l'Ecole de Médecine qui se trouvait dans un coin du cimetière Saint-Etienne contribuait encore à donner un mauvais renom à ce coin de Rennes.

Enfin, un peu plus tard encore, on trouva un matin d'hiver dans les rues de Rennes, une fille du nom de Tiberge, baillonnée et presque mourante. Le bruit se répandit aussitôt en ville que les *carabins*, comme on appelait alors les élèves en médecine, s'étaient livrés sur elle à des expériences de toutes sortes.

Les étudiants portaient alors de longs cabans avec un capuchon, et l'on disait que le soir, ils allaient par bandes dans les rues et emportaient à l'amphithéâtre, sous leurs manteaux, les jeunes filles qu'ils rencontraient [1].

Pendant des mois, les ouvrières n'osèrent sortir seules des ateliers, où les parents allaient les chercher le soir.

Tous ces faits réunis furent longtemps un sujet d'épouvante surtout dans le quartier Saint-Etienne où se trouvaient l'amphithéâtre et les carabins.

A. ORAIN.

CLXIV

LES VILLES PERSONNIFIÉES

Moi aussi j'ai vu dans mon enfance, à Bain, des statuettes représentant *Nantes et sa femme*, mais il y a cinquante ans de cela et les statuettes n'existent plus, et je n'ai pu obtenir aucun renseignement les concernant.

A. ORAIN

1. Une vieille couturière de Rennes, Marie Miller, en journée aujourd'hui chez moi, se rappelle très bien l'histoire des carabins et affirme qu'ils mettaient un emplâtre sur la bouche des jeunes filles dont ils s'emparaient pour les empêcher de crier. (A. O.)



TRADITIONS POPULAIRES SINO-ANNAMITES[1]

Le serpent

LE SERPENT ET LES NUAGES



LE serpent, comme le dragon, aime à se promener sur les nuages, mais tandis que le dragon choisit les nuages les plus brillants, le serpent recherche les nuages les plus sombres. (*Nhi-Nha.*)

II

LE SERPENT BLEU QUI SAUVE UNE ARMÉE DE LA SOIF

Un général du temps des Du'o'ng, étant en expédition, eut à traverser avec ses troupes un pays d'une sécheresse inouïe. Les soldats mouraient et il ne savait plus comment soutenir les survivants quand, soudain, on vit un long serpent bleu descendre d'un nuage jusqu'à terre. Quand il eut touché le sol, il en jaillit une source dont les eaux se mirent à couler à flots dans la plaine. On aurait dit que c'était le serpent bleu lui-même dont les anneaux se déroulaient jusqu'à l'horizon. Son armée fut sauvée. (*Annales des Du'o'ng*).

III

LA PIERRE PRÉCIEUSE DES SERPENTS BLEUS

Les serpents bleus qui sont doués de puissance surnaturelle ont une pierre précieuse, de couleur blanche, enchâssée dans le front. (*Dong Minh Ky*).

IV

LE SERPENT CAUSE DE MALADIES

Un jour, Hoa Da, se promenant dans la campagne, vit sur le bord du chemin un homme qui allait mourir. Il l'examina et lui dit : « Vous

1. cf. t. XII., p. 313, 380, 417.

pouvez encore guérir », et il lui fit avaler une pâte qu'il composa de trois sortes d'herbes pilées. Aussitôt le moribond rendit un long serpent qui s'enfuit dans les broussailles.

Guéri sur le champ, il revint à la ville avec son sauveur.

La médecine chinoise possède plusieurs remèdes contre les maladies dues à la présence de serpents dans le corps de l'homme. Le roi Ha Gian, qui était devenu fou, fut guéri par un de ces remèdes, il rendit par la bouche dix petits serpents. (*Liêt-Tien*).

V

UN SERPENT QUI SAUVE LA VIE A L'EMPEREUR DE CHINE

Les annales du Tang racontent le fait suivant: L'empereur Tai To, faisant la guerre à l'Annam, avait voulu pendant la nuit reconnaître le camp ennemi et visiter ses postes avancés. Il avait emmené avec lui quelques officiers qu'il avait, en route, chargés de diverses missions, à telles enseignes qu'il demeura seul avec un soldat. Se sentant fatigué, il s'étendit à terre, sur l'herbe, le soldat près de lui, et ils ne tardèrent pas l'un et l'autre à s'endormir profondément. Or, les Annamites apprirent par leurs espions, que l'empereur de Chine se reposait sans escorte, à proximité du camp. Des soldats furent envoyés avec mission d'entourer l'endroit où dormait l'empereur et de le faire prisonnier. Mais à ce moment, il advint qu'un rat poursuivi par un serpent, vint heurter le soldat qui accompagnait l'empereur: il s'éveilla, aperçut des lances, réveilla le monarque et, avant qu'on eût pu s'opposer à leur fuite, ils avaient disparu.

VI

LES SERPENTS AUGURES

Les serpents sont envoyés aux mortels par les dieux pour leur annoncer un évènement qui les concerne, rebellions, guerre étrangère, complots, maladies. (*Ta Truyên*).

On vit un jour sortir d'un appartement du palais royal, à Hanoï, dix-sept serpents. Le roi Lê, qui vivait alors, soupira et dit à ceux qui l'entouraient : « Seize rois sont morts déjà dans cet appartement, les dix-sept serpents annoncent que dans le courant du huitième mois, le dix-septième roi mourra ».

Il mourut en effet au commencement de l'automne.

VII

LE SERPENT MANGEUR D'HOMMES

Près de Kouang Tchéou (Canton) se tenait autrefois, à proximité de la route, un immense serpent qui mangeait les voyageurs. Le pays en fut délivré par un sorcier nommé Dông-Phung, qui l'exorcisa et le fit mourir. Les ossements humains qui furent extraits de la caverne où se retirait ce serpent étaient en si grand nombre, qu'on en put faire une colline au sommet de laquelle on éleva un temple. (*Kouang Tcheou Ky*).

VIII

LE SERPENT RECONNAISSANT

Les serpents se montrent reconnaissants des services qu'on leur rend.

Un haut fonctionnaire, dit sans s'expliquer davantage le livre Su'uthân-Ky, rencontra un jour sur le bord d'un champ, un serpent malade. Il s'arrêta un instant, le considéra et lui versa dans la gueule quelques gouttes d'un élixir qu'il portait sur lui. Le serpent guérit et, quelques jours après, apporta au fonctionnaire une pierre précieuse de la plus grande valeur.

IX

LE SERPENT-AUGURE

Le roi Van-Công, de la dynastie Tan (Tsin), voyageant dans son royaume aperçut tout à coup la route qu'il suivait obstruée par les anneaux d'un gigantesque serpent. Les soldats de son escorte s'ameutèrent aussitôt et d'aucuns se précipitèrent avec des haches pour le tuer, mais le roi les retint et leur dit. « La rencontre d'un serpent est un avertissement du Ciel ; quand un roi rencontre un serpent, c'est qu'il a quelque grave action à se reprocher, gardez-vous de tuer cet animal. » Il rentra au palais et reprit pour les examiner toutes les affaires en cours ; il découvrit de nombreuses erreurs et exactions produites par sa négligence et un relâchement de vigilance de sa part. Il s'amenda, et répara le tort qu'il avait causé.

Quelques semaines plus tard il rêva qu'un gros serpent était tué

d'un coup de tonnerre. Il comprit que le Ciel, satisfait, lui avait pardonné. (*Tan Thu'*).

X

LE SERPENT PRÉSAGE LA FAMINE

Quand on voit dans les airs le serpent monté sur le dos du dragon, c'est un signe de famine. (*Ta Truyên*).

XI

LES SERPENTS MANGEURS D'ÉLÉPHANTS

Dans les forêts fréquentées par les éléphants, vivent d'énormes serpents dont la gueule est si grande qu'ils peuvent avaler un éléphant. Ils mettent trois ans à le digérer. Quand on tue un de ces serpents, il faut rechercher avec soin les os d'éléphants qu'il peut avoir encore dans les entrailles ; car ces os constituent un remède souverain contre la dysenterie. (*So'n Hai Kiinh*).

XII

LA FILLE DE L'EMPEREUR BLANC TRANSFORMÉE EN SERPENT

Le roi Han-Cao-To, traversant un chemin, rencontra un serpent et le coupa en deux d'un coup de sabre. Les deux parties se transformèrent en tronçons humains, et Cao To, effrayé, entendit une voix qui disait : Je suis la fille de l'Empereur Blanc (Bach-Dê) ; condamnée à expier ma faute dans le corps d'un serpent, ma destinée vient de prendre fin. (*Le livre des Han*).

XIII

LE SERPENT DE TU-DONG

L'Empereur de Chine ayant envoyé au roi de Thuc cinq jolies filles, les faisait accompagner par cinq gardes de son sérail. En suivant à la montagne Tu-Dông, ils aperçurent la queue d'un serpent sortant d'un trou. Ils saisirent cette queue et la tirèrent de toutes leurs forces dans l'espoir de voir le serpent sortir en entier ; mais l'animal résista de telle sorte que, les cinq eunuques tirant toujours, ils finirent par ébranler et attirer la montagne qui s'écroula sur eux et les ensevelit sous ses débris.

Un temple est élevé auprès du chaos de rocher qu'on peut voir encore sur l'emplacement de la catastrophe, on y vénère l'esprit des cinq jeunes filles, qui furent également victimes. (*Thuc Vu'o'ug Ban Ky*).

XIV

LE SERPENT AUGURE

Quand on rencontre un serpent à deux têtes, il faut le tuer ; si l'on ne peut y parvenir, on est assuré de mourir avant le coucher du soleil.

Quand on rencontre un serpent à pattes avec une petite corne sur la tête, c'est un excellent présage pour la fortune, mais cela indique en même temps qu'on mourra à 42 ans.

XV

LES SERPENTS AILÉS

Au huyen de Tang-Sai, on affirme qu'il y a des serpents volants. (*So'n Xueyèn Ky*).

Phi-Ri est un serpent ailé à quatre pattes qui apparaît pour annoncer la sécheresse.

XVI

LE SERPENT A POIL

Dans la montagne Dai Dong vit le serpent Trang Xa dont le corps est couvert de poils rudes comme ceux du porc, et dont la voix est sonore comme le son du tambour. (*So'u Hai*).

XVII

LE SERPENT AUGURE

Le fils de l'Empereur de Chine se promenant en char dans les environs du palais sentit tout à coup que son véhicule subissait une résistance. Il fit descendre le cocher qui s'aperçut qu'un long serpent s'était enroulé autour de l'une des roues.

« Que signifie ce présage ? demanda le prince. — Monseigneur, cela nous annonce la perte de l'Empire. » Le prince tira son sabre et se coupa la gorge sur l'heure. (*Tàn Tu'*).

. XVIII

PROVERBE

Un proverbe chinois dit que, de même que les cavernes les plus profondes sont celles qui renferment le plus de serpents, ce sont les plus jolies femmes qui engendrent les êtres pervers.

XIX

LE SERPENT ROUGE DU ROI TRAN

Un roi annamite de la dynastie Tran ayant perdu sa mère, l'inhuma au village de Hoàng Hu'o'ng, et fit construire un autel pour y offrir des sacrifices aux mânes de la défunte. La première fois qu'on y déposa des offrandes, il en sortit un serpent rouge qui s'enroula autour du vase aux baguettes d'encens et qui disparut en laissant sur l'autel une longue mèche de cheveux de femme. (*Tran Nu'u Phong Tuc).*

XX

LE SERPENT AUGURE

On lit dans le livre dynastique des Trân, qu'un fonctionnaire nommé Pho-Vê, ayant eu le courage de faire, par écrit, des remontrances au roi, fut condamné à mort et exécuté. Après sa mort, tous les aliments déposés sur l'autel des ancêtres dynastiques furent, à chaque cérémonie, dévorés par un serpent qui, venu on ne sait d'où, disparaissait chaque fois sans qu'il fut possible de le retrouver. Ce présage terrifiant annonça la chute de la dynastie.

XXI

LE SERPENT EST LE MALE DE LA TORTUE

La tortue n'a pas de mâle, elle est fécondée par le serpent ; c'est pourquoi on associe, dans les attributs de Tran Vu, le Sombre Guerrier qui préside aux destinées de la partie nord du monde, le serpent à la tortue. La ville de Hanoï fut placée par les rois de la dynastie Ly, sous l'invocation du génie Tran Vu, que l'on appelle le Grand Bouddha de Hanoï.

XXII

ORDRE DE COMBAT DIT DU SERPENT

Dans les traités d'Art militaire, en Chine et en Annam, on trouve un ordre de bataille dit *du Serpent*. L'armée doit se développer en en un long ruban, comme un serpent, et chacune des parties doit secourir celle qui est attaquée. Quand on attaque la tête, dit l'auteur, la queue doit se porter à son secours, quand la queue est engagée, c'est la tête qui doit s'avancer, et quand c'est le corps qui est aux-prises avec l'ennemi, la tête et la queue doivent se réunir pour le dégager.

Le Bouc

I

LE BOUC JUDICIAIRE

Le bouc passait, chez les anciens Chinois, pour reconnaître les coupables parmi les innocents. Le livre Luân Hânh nous dit qu'à la cour du roi Cao Das, d'un petit royaume tributaire, un bouc était amené au prétoire du magistrat, et frappait de sa corne celui des inculpés qui était vraiment coupable. Ce bouc n'avait qu'une corne, on l'appelait Giai Nhau.

II

LES BOUCS ET LES FEMMES DU SÉRAIL

On lit, dans les annales dynastiques des Tsin (Tsin chou), que l'Empereur Vou (265-290) se rendait toujours à son sérail dans un char léger traîné par des boucs. Arrivé dans les jardins où se trouvaient les pavillons séparés et individuels de ses femmes, il laissait son attelage aller à l'aventure, et descendait à la porte de celui de ces pavillons où s'arrêtaient les boucs. Aussi, les femmes du harem usaient-elles de subterfuge pour attirer sur elles les faveurs de l'Empereur ; elles ornaient leurs portes de feuillages et de fleurs parmi lesquels elles dissimulaient certaines plantes dont les boucs sont très friands.

III

LES BOUCS ATTELÉS AUX CHARS DES ÉLÉGANTS CHINOIS

A l'imitation de l'Empereur, les jeunes galants de l'époque prirent l'habitude de se faire traîner dans leurs chars par des boucs ; on trouve, dans le même ouvrage, la mention d'un certain Vê-Gioi qui allait ainsi au marché de Lac Du'o'ng (Lo-Yang), et que les filles trouvaient tellement séduisant qu'elles remplissaient son char de fleurs et de fruits.

IV

LE BOUC GÉNIE DE TAY NHAC

Le Génie du mont Tay-Nhac se manifeste parfois aux mortels sous la forme d'un bouc blanc, de grande taille et de formes replètes. Il se tient debout au sommet de la montagne. (*Mu'u-Loai*).

V

L'ÉCHANGE DES BOUCS, COMME RATIFICATION DE TRAITÉ DE PAIX

Dans le livre du Printemps et de l'Automne, de Confucius, il est dit que, lors de la signature de la paix entre deux pays, les monarques réconciliés échangeaient de jeunes boucs.

MÉTAMORPHOSE D'UN ARBRE EN BOUC

VI

L'arbre Choui (?) quand il atteint l'âge de 1000 ans, se transforme en bouc bleu. (*Yuen Tchong Ki*).

VII

LE GÉNIE TSA-SSE ET LES CHÈVRES

Le livre des Génies et des Esprits (Chen Tien Chou) raconte une aventure singulière arrivée à un berger, et dont le génie Tsa-Sse fut le héros. Ce génie ayant, par suite de l'exercice de son pouvoir surnaturel, excité le mécontentement du gouverneur de la province, celui-ci envoya des soldats pour s'emparer de lui. Tsa-Sse s'enfuit, poursuivi de très près par les sbires, et ceux-ci se croyaient sur le point de l'atteindre quand ils le virent disparaître au milieu d'un

troupeau de chèvres. Exaspérés de leur déconvenue, les soldats massacrèrent les animaux et leur coupèrent la tête.

Le berger du troupeau se lamentait et versait des larmes amères, lorsqu'il vit une tête de bouc se dresser vers lui ; cette tête lui dit : « Rapprochez toutes les têtes des corps, vous verrez votre troupeau revivre ». Epouvanté, il s'enfuit, mais la voix se fit entendre de nouveau lui disant : « Ne voulez-vous plus retrouver vos chèvres ? » Il revint, rapprocha les têtes des corps et son troupeau tout entier se retrouva vivant.

VIII

LES BOUCS ET LES ESCARGOTS PRÉSAGES DE GUERRE

Les annales dynastiques du Tchou enregistrent comme un mauvais présage l'abondance de naissances de mâles dans les troupeaux de chèvres. Il disent que les grandes guerres sont signalées à l'avance par la production exagérée des boucs et des escargots.

Les abeilles

I

VERS ET CIGALES PRODUISANT DES ABEILLES

Les abeilles appelées Thê Yeu n'ont pas de femelles, elles font leur nid avec de la terre et les accrochent aux murs. Pour leur reproduction elles recueillent les petits vers du mûrier et les petites cigales, et les enferment dans leurs cellules. Après sept jours, ces insectes sont devenus des abeilles. (*Bât Vât-chi*).

II

ABEILLE AUGURE

Quand l'Empereur Vou Ouang fit la guerre au roi de Chu, il s'embarqua sur le fleuve Jaune. Pendant la nuit, la lune étant dans son plein, il aperçut une abeille de la grosseur d'un oiseau, qui vint se reposer sur le toit de sa jonque. Considérant cette apparition comme un heureux augure, il fit broder une abeille monstrueuse sur son drapeau. Il revint vainqueur. (*Thap di Ky*).

III

LE MAGICIEN QUI CRÉE DES ABEILLES

Un jour un certain Tien-Ong, magicien connu, mangeait du riz en compagnie de quelques amis, un de ceux-ci le pria de manifester sa puissance. Aussitôt Tien-Ong souffla en l'air tous les grains de riz qu'il avait dans la bouche, et ils se changèrent sur l'heure en un essaim d'abeilles bourdonnantes. Il ouvrit ensuite la bouche, et toutes les abeilles y rentrèrent et reprirent la forme de grains de riz que le magicien avala. (*Biêt Truyen*).

(*A suivre*).

G. Dumoutier.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE NOEL

XXXVIII



On dit à Polleur (Liège) que, lorsque les eaux des rivières grossissent à la Noël, il y aura une bonne récolte.

A Houtain-le-Val (Brabant), en suivant des chemins creux profondément ravinés, on arrive à une source, située au milieu des marais. C'est un véritable séjour d'esprits.

Le jour de Noël, à minuit, les paysans vont puiser de l'eau à cette source. Cette eau a la vertu de préserver de tout malheur ceux qui s'en servent ; elle doit être puisée avant que les douze coups de l'heure soient sonnés.

Alfred Harou.



CROYANCES ET COUTUMES DU JOUR DE L'AN

XVI

SOUHAITS DU NOUVEL AN

(*Belgique*)

A Teintegnies (Hainaut), on souhaite la nouvelle année à quelqu'un, de la manière suivante, on lui dit : « D'jvos l'inkrinque ».

A Canne (Lembourg), on souhaite la fête en ces termes :

« Heureuse année ! [1]
« (Que) votre tête (soit) pleine de cheveux,
« (Que) votre cou (soit) plein d'œufs de poux,
« Vous aurez ainsi à croquer toute l'année ».

Traduction du flamand.

ALFRED HAROU.

LES POURQUOI

CVII

POURQUOI FÉVRIER N'A QUE VINGT-HUIT JOURS [2]

Haute-Bretagne

Février le doux
Le plus beau ou le pis d'entre tous.

Février était très amoureux. Pendant qu'il faisait l'amour, Janvier et Mars lui ont volé chacun leur jour. Grande fut sa colère.

Janvier lui dit : « Pendant que tu caressais les belles, j'ai rempli d'eau toutes tes douves. — Cela n'est rien, redit Février, d'un pet je te sécherai tout cela.

— D'un autre pet, dit-il à Mars, je t'inonderai.

(*Conté par Joseph Lenormand, du Gouray*).

P. S.

1. La *rime* à disparu par la traduction.
2. Cf. une autre légende, t. II, p. 58.

NOTES SUR LES MILLE ET UNE NUITS[1]

IV

En donnant, il y a deux ans (février 1896) à la *Revue des Traditions populaires*, le tableau comparé des principales éditions du texte des *Mille et une Nuits*, j'annonçais l'intention de faire le même travail en ce qui concerne les traductions. Malheureusement, il ne saurait être question de toutes celles de ce recueil célèbre : l'espace manquerait, et l'utilité de nombreuses répétitions ne me paraît pas bien démontrée. Je me suis tenu à celles qui sont le plus souvent citées : Galland[2], Lane[3], Habicht[4] et Weil[5]. Elles sont d'inégale valeur, et en se reportant au tableau comparatif des textes, on verra qu'elles sont toutes incomplètes, même celle de Weil qui a la prétention de traduire « *pour la première fois et fidèlement* » le texte arabe. Les folk-loristes qui ne peuvent recourir à l'arabe s'exposeraient à de graves mécomptes s'ils se fiaient à l'assertion du professeur de Heidelberg. J'ajouterai que dans l'édition que j'ai sous les yeux, les gravures sont particulièrement ignobles, surtout si on les compare à celles de l'édition de Lane. Je n'ai pas mentionné les traductions de Payne et de Burton, les conditions spéciales dans lesquelles elles ont paru ne les rendant pas accessibles à l'immense majorité des folk-loristes et des orientalistes. Je n'avais pas à en tenir compte et ne devais citer que ce qui peut raisonnablement être consulté.

J'ai donné dans les notes, la bibliographie, aussi complète qu'il m'a été possible des traductions partielles en français, en anglais et en allemand. Là encore, je n'ai pu être complet, mais je pense n'avoir rien négligé d'important[6].

1. Suite, voir t. XII, p. 146.
2. Les *Mille et une Nuits*, éd. Loiseleur-Deslongchamps, collection du *Panthéon littéraire*. Paris, 1840, gr. in-8.
3. *The thousand and one nights*, éd. Stan. Lane-Poole. Londres, 1889, 3 vol. in-8. Les notes du texte ont été réunies en volume sous le titre de *Arabian Society in the middle ages*. Londres, 1883, pet. in-8.
4. *Tausend und eine Nacht*. Breslau, 1840, 15 v. in-12. Cette édition ne reproduit nullement le texte arabe de Habicht.
5. *Tausend und eine Nacht*, Stuttgard, 1889, 4 vol. in-8.
6. Je n'ai pu examiner la version de Scott et j'ai préféré la laisser de côté plutôt que de la citer de seconde main. D'un autre côté, je n'ai eu à ma disposition que le quatrième volume d'une réimpression anonyme (Paris, 1842) que je crois être celle de Caussin de Perceval. Celle de Destaing ne m'a pas paru mériter d'être citée ; il en est de même, sauf exception, de celle de Gauttier.

LANE	GALLAND
T. I	
Introduction (Histoire de Shahryar et de Shah Zemân)[1].	Introduction (Histoire de Schahriar et de Schahzenan).
a) L'âne, le bœuf et le laboureur.	a) L'âne, le bœuf et le laboureur.
Nuit 1-3. Le marchand et le génie[2].	Nuit 1-8. Le marchand et le génie.
a) Le premier vieillard et la gazelle.	a) Le premier vieillard et la biche.
b) Le second vieillard et les chiens noirs[3].	b) Le second vieillard et les chiens noirs.
Nuit 3-9. Le pêcheur et le génie.	Nuit 8-27. Le pêcheur et le génie.
a) Le roi Younân et le sage Doubân.	a) Le roi grec et le médecin Doubân.
γ) Le marchand et le perroquet[4].	

1. La première partie de ce conte a été traduite en français par Tibal. *Origine des Mille et Une Nuits* (d'après le texte de Boulaq). Alger, s. d., in-8.
2. Le conte a été traduit en français par Tibal (d'après le texte de Boulaq qui est reproduit en regard). *Conte du Marchand et du Génie.* Miliana, 1893, in-8.
3. La traduction de l'histoire du troisième vieillard manque.
4. Behrnauer. *Die Vierzig Veziere*, récit du 2e vizir, Gibbs. *The History of the Forty Vezirs*, hist. III.

BRESLAU T. I	WEIL T. I
Introduction (Histoire de Schachriar et de Schachsenan).	Introduction (Histoire de Scheherban et de Schahsemân).
a) L'âne, le bœuf et le laboureur.	a) L'âne, le bœuf et le laboureur.
Nuit 1-8. Le marchand et le génie.	Le marchand et le génie [1].
a) Le premier vieillard et la biche.	a) Le premier vieillard et la biche.
b) Le second vieillard et les chiens noirs.	b) Le second vieillard et les deux chiens.
c) Le troisième vieillard et la mule.	c) Le troisième vieillard et la mule.
Nuit 8-31. Le pêcheur et le génie.	Le pêcheur et le génie.
a) Le roi grec et le médecin Douban.	a) Le roi grec et le médecin Douban.
	b) Le roi de Perse et son faucon.
c) Les quarante vizirs [1].	
α) Le cheikh Schahâb eddin [2].	
β) Le jardinier, son fils et l'âne [3].	
γ) Le marchand et le perroquet.	

1. Les extraits des contes des *Quarante Vizirs* ont été insérés dans la version allemande, à l'imitation de Gauttier. Sur les différentes versions et l'histoire de ce recueil, cf. Gibbs. *The history of the Forty Vezirs*. Londres, 1886, in-8, p. I-XL.

2. Traduit en français par Petis de la Croix. *Histoire de la sultane de Perse et des Vizirs* dans l'édition des *Mille et Un jours* du *Panthéon littéraire*. Paris, 1843, in-8, p. 306-313. Behrnauer. *Die Vierzig Veziere*. Leipzig, 1851, in-12, récit du 1er vizir, Gibbs. *The history of the Forty Vezirs*, nº 1.

3. Cf. Behrnauer. *Die Vierzig Veziere*, 23e récit de la reine, reproduit par Goedeke, *Asinus vulgi*, ap. Benfey. *Orient und Occident*, t. I. Gœttingen, 1862, in-8, p. 539, Gibbs. *The history of the Forty Vezirs*, hist. XXXVIII.

1. La division par nuits n'est pas indiquée dans la traduction de Weil.

LANE

T. I

μ) Le vizir puni [1].

Nuit 9-18. Le portefaix, les dames de Baghdad et les trois calenders.

a). Histoire du premier calender.

1. Trad. par Raux. *Recueil de morceaux choisis arabes*. Constantine, 1897, in-8, p. 27.

GALLAND

μ) Le vizir puni.

Nuit 28-69. Histoire de trois calenders fils de rois et de cinq dames de Bagdad.

a) Histoire du premier calender.

BRESLAU	WEIL
T. I	**T. I**
δ) Le sultan Mahmud et son vizir [1].	
ε) Le brahmane Padmanaba et le vendeur de fouqa [2].	
ζ) Le sultan Akschid [3].	
η) Le prince de Karisme et la princesse de Géorgie [4].	
θ) Le savetier et la princesse [5].	
ι) Le charpentier et le génie [6].	
κ) Le roi perroquet [7].	
λ) Mahmoud le peintre.	λ) Mahmoud le peintre.
μ) Le vizir puni.	
T. II	
Nuit 32-73. Histoire des trois calenders et des cinq dames de Baghdad.	Histoire des trois calenders.
a) Histoire du premier calender.	a) Histoire du premier calender.

1. Pétis de la Croix. *Histoire de la sultane de Perse*, p. 338-339. *Histoire de deux hiboux*; Behrnauer. *Die Vierzig Veziere*, récit du 13e vizir ; Gibbs, *The history of the Forty Vezirs*, hist. XXIII.
2. Pétis de la Croix. *Histoire de la sultane de Perse*, p. 346-350. *Histoire du brachmane Padmanaba et du jeune Fyquaï*. Behrnauer, *Die Vierzig Veziere*, 5e récit de la reine. Gibbs. *History of the Forty Vezirs*, hist. X.
3. Pétis de la Croix. *Histoire de la sultane de Perse*, p. 351-354. *Histoire du sultan Akschid*, Behrnauer. *Die Vierzig Veziere*, hist. V, Gibbs. *History of the Forty Vezirs*, hist. V.
4. Pétis de la Croix. *Histoire de la sultane de Perse*, p. 355-365, Behrnauer, *Die Vierzig Veziere*, récit du 14e vizir, Gibbs. *History of the Forty Vezirs*, hist. XXV.
5. Behrnauer. *Die Vierzig Veziere*, 22e récit de la reine, Gibbs. *History of the Forty Vezirs*, hist. XXXVI.
6. Behrnauer. *Die Vierzig Veziere*, récit du XXXe vizir, Gibbs. *History of the Forty Vezirs*, hist. LIII.
7. Behrnauer. *Die Vierzig Veziere*, XXXVIIIe récit de la reine, Gibbs. *History of the Forty Vezirs*, hist. 60.

LANE	GALLAND
T. I	
b) Histoire du second calender.	b) Histoire du second calender.
α) L'envieux et l'envié.	α) L'envieux et l'envié.
c) Histoire du troisième calender.	c) Histoire du troisième calender.
d) Histoire de la première dame.	d) Histoire de la première dame.
e) Histoire de la seconde dame[1].	e) Histoire de la seconde dame.
	N. 69-90. Histoire de Sindbad le marin[1].
Nuit 18-24. Les trois pommes.	Nuit 90-122. Les trois pommes.
a) Histoire de Noor eddeen et de Shems eddeen[2].	a) Histoire de Nour eddin et Chems eddin.
Nuit 24-32. Histoire du petit bossu.	Nuit 123-124. Histoire du petit bossu.
a) Histoire du pourvoyeur chrétien.	a) Histoire du marchand chrétien.
b) Histoire du maître d'hôtel du sultan.	b) Histoire du pourvoyeur du sultan de Cargar.
c) Histoire du médecin juif.	c) Histoire racontée par le médecin juif.
d) Histoire du tailleur.	d) Histoire du tailleur.
e) Histoire du barbier.	e) Histoire du barbier.
f) Le premier frère du barbier.	f) Le premier frère du barbier (Bacbouc).

1. L'histoire de la 3e dame manque dans toutes les traductions.
2. Une double traduction, juxtalinéaire et correcte a été publiée par Cherbonneau, avec un texte très altéré. *Histoire de Chems eddine et de Nour eddine.* Paris, 1869, in-12.

1. Le conte de Sindbad le marin a été traduit en français par Langlès à la suite de son édition de la *Grammaire arabe* de Savary. Paris, 1813, in-4-puis séparément : *Les voyages de Sindbâd le marin.* Paris, Imp. Roy. 1814, in-18. Il existe aussi une version allemande faite d'après le texte arabe de Habicht, par Reinsch. *Die beiden Sinbad*, Breslau, 1836, in-12. Le second voyage a été traduit par Raux. *Recueil de morceaux choisis*, p. 89-97.

BRESLAU	WEIL
T. II	T. I
b) Histoire du second calender.	b) Histoire du second calender.
α) L'envieux et l'envié.	α) L'envieux et l'envié.
c) Histoire du troisième calender.	c) Histoire du troisième calender.
d) Histoire de la première dame.	d) Histoire de la première dame.
e) Histoire de la seconde dame.	e) Histoire de la seconde dame.
N. 69-94. Histoire de Sindbâd le marin.	
Le tome II finit avec la nuit 86.	
T. III	
N. 94-126. Les trois pommes.	Histoire des trois pommes.
a) Histoire de Nour eddin et de Schems eddin.	a) Histoire de Nur uddin et de Schems uddin.
N. 126-188. Histoire du petit bossu.	Histoire du petit bossu.
a) Histoire du marchand chrétien.	a) Histoire du marchand chrétien.
b) Histoire du pourvoyeur du sultan de Kachgar.	b) Histoire du pourvoyeur.
c) Histoire du médecin juif.	c) Histoire du médecin juif.
d) Histoire du tailleur.	d) Histoire du tailleur.
Le tome III finit avec la nuit 170.	
T. IV	
e) Histoire du barbier.	e) Histoire du barbier.
f) Le premier frère du barbier (Babbuk).	f) Le premier frère du barbier.

LANE	GALLAND
T. I	
g) Le second frère du barbier.	g) Le second frère du barbier (Bakbarah).
h) Le troisième frère du barbier.	h) Le troisième frère du barbier (Bakbac).
i) Le quatrième frère du barbier.	i) Le quatrième frère du barbier (Alcouz).
j) Le cinquième frère du barbier.	j) Le cinquième frère du barbier (Alnaschar).
k) Le sixième frère du barbier[1].	k) Le sixième frère du barbier (Schacabac).
	N. 184-210. Histoire d'Abou'l Hassan Ali ebn Becar et Schems el Nihar.
	N. 211-234. Histoire des amours de Camar Alzaman, prince de l'île des enfants de Khalédan et de Badoure princesse de la Chine.
	a) Histoire des princes Amgiad et Assad.
Nuit 32-36. Histoire de Noor ed Deen et d'Enees el Jelees[2].	Histoire de Noureddin et de la belle Persienne[1].

1. Le conte a été traduit par Raux. *Recueil de morceaux choisis*, p. 29. *L'amphitryon et son hôte*.

2. M. de Kazimirski a publié une traduction française de ce conte en même temps que le texte : *Enis el Djelis ou histoire de la belle Persane*. Paris, 1863, in-8.

1. A partir de ce conte, la division par nuits n'est plus indiquée, non plus que la formule par laquelle Dinâr zâb interpella sa sœur. « Quelques jeunes gens à qui cette répétition avait déplu, s'avisèrent, une nuit qu'il faisait très froid, d'aller crier sous les fenêtres de l'orientaliste endormi : M. Galland ! M. Galland ! Le savant, réveillé en sursaut, se lève en chemise

BRESLAU T. IV	WEIL T. I
g) Le second frère du barbier (Alhedar).	g) Le second frère du barbier.
h) Le troisième frère du barbier (Bukeibik).	h) Le troisième frère du barbier.
i) Le quatrième frère du barbier (Alkus).	i) Le quatrième frère du barbier.
j) Le cinquième frère du barbier (Annaschar).	j) Le cinquième frère du barbier.
k) Le sixième frère du barbier (Schakaik).	k) Le sixième frère du barbier.
N. 189-193. Histoire d'Ali Schach [1].	
N. 193-194. La ruse des femmes [2].	
N. 195-220. Histoire d'Abu'l Hassan Ali ebu Bekar.	Histoire de Ali ibn Bekkar et de Schems An Nahar.
T. V	
N. 222-249. Histoire du prince Kamar al-Saman et de la princesse Badur de Chine.	Histoire du prince Kamr essaman et de Bedur.
a) Histoire des princes Amgiad et Assad.	a) Histoire des princes Asad et Amdjad.
N. 250-261. Histoire de Nur eddin et de la belle Persane. Le t. V. finit avec la nuit 255.	

1. Ce conte et le suivant ont été insérés d'après la traduction de Gauttier.
2. Le texte et la traduction française ont été publiés par Langlès à la suite de son édition de la Grammaire arabe de Savary. Paris, 1813, J. J., in-4 ; et de celle des *Voyages de Sindbâd*. Paris, 1814, I. R., in-18, p. 123-133.

LANE	GALLAND
T. I	
	Histoire de Beder, prince de Perse, et de Giauhare, princesse du royaume de Samandal.
N. 36-44. Histoire de Ghanim fils d'Eiyoob.	Histoire de Ganem, fils d'Abou Aioub, surnommé l'esclave d'amour.
(Histoire de ʿOmar ben En Noʿmân) [1].	
a) N. 107-137. Histoire de Taj-el-Mulook [2].	
b) Histoire de ʿAzeez et ʿAzeezeh.	
T. II	
N. 153-169. Histoire de Alee, fils de Bekkar et de Shemes en Nahar.	
Le paon, le lion et l'homme [3].	
Le renard et le loup.	

1. Ce roman de chevalerie n'est pas traduit dans Lane à l'exception des deux histoires qui suivent et qui y sont insérées. Une traduction très infidèle et très abrégée de ce conte (moins les deux hors d'œuvre cités ici) a été faite par Asselan Riche, *Scharkan, conte arabe*. Paris et Marseille, 1829, in-12.

2. Le conte de Tadj el Molouk, reproduit sous une autre forme par les éditions du Qaire et de Bombay a été traduit d'après cette dernière version par De Hammer. *Contes inédits des Mille et Une Nuits* (trad. Trébutien). Paris, 1828, 3 v. in-8, t. II, p. 64-120. *Histoire d'Erdeschir et de Haiat on Nofous.*

3. Ces deux seuls contes sont traduits par Lane dans les notes de l'histoire de Ali, qu'ils précèdent dans les textes arabes, et en français par Raux. *Recueil de morceaux choisis*, p. 33-43, *Histoire des oiseaux et des animaux avec l'homme*; p. 44, *Le corbeau, le chat et le léopard*; p. 45, *Le moineau et l'aigle*; p. 46, *Le moineau et le paon.*

et court à sa fenêtre voir ce qu'on lui veut. Après l'avoir fait morfondre pendant quelque temps par quelques questions insignifiantes, les auteurs de la mystification terminèrent en lui disant : M. Galland, si vous ne dormez pas, faites-nous un de ces contes que vous savez ». (*Notice sur Galland* en tête de l'édition du *Panthéon littéraire*, page XXXIX).

BRESLAU	WEIL
T. VI	T. I
N. 261-280. Histoire de Beder de Perse et de la princesse Geauhare de Samandal.	
	Histoire du cheval enchanté.
	Histoire de Sindbad le marin.

LANE	GALLAND
T. I	
N. 170-249. Histoire du prince Kamar ez Zeman et de la princesse Budoor.	
a) Histoire d'El Amjad et d'El As'ad.	
a) Histoire de Neameh et de Noam.	
	Histoire du prince Zeyn el Asnam et du roi des génies.
	Histoire de Codadad et de ses frères.
	a) Histoire de la princesse et de ses frères.
N. 249-269. Histoire de 'Ala-ed Deen Abu'sh-Shamat [1].	
Libéralité de Hatim Et Taee après sa mort [2].	
Anecdote de Maan, fils de Zaïdah [3].	
Aventures d'Ibraheem, fils d'El Mahdee [4].	

1. Trad. dans le tome IV de l'éd. des *Mille et Une Nuits* de 1842 (Paris). *Histoire d'Ala eddin*, p. 231-297.

2. Cette anecdote et les quatre suivantes sont traduites par Lane dans les notes de l'histoire de Ala ed deen. J'ai traduit l'histoire de Hâtem et Taï dans mes *Notes sur les Mille et Une nuits*. § III, *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 146. Elle se trouve aussi dans De Hammer. *Contes inédits*, t. III, p. 270. *Libéralité de Hatem Thaï après sa mort*, et dans Raux. *Recueil de morceaux*, p. 47-48. *Le roi de Himyar sur la tombe de Hâtim Taï*.

3. Trad. par de Hammer. *Contes inédits*, t. III, p. 272. *Anecdote sur Maïn, fils de Saïd* et p. 273. *Autre anecdote sur El Maïn, fils de Saïd*; la première seule a été traduite par Lane, la seconde par Raux. *Recueil de morceaux*, p. 49-51. *El Maan ben Zâïdah et l'homme aux concombres*.

4. La traduction de Lane a laissé de côté deux anecdotes : 1° *Le palais de Lebta*, trad. par de Hammer. *Contes iné-*

BRESLAU	WEIL
T. VI	T. I
N. 281-283. Histoire du prince Seyn Alasnam et du roi des génies.	
N. 286-291. Histoire de Chodadad et de ses frères.	
a) Histoire de la princesse de Deryabar.	

LANE T. II	GALLAND
Découverte d'Irem zat el'-Emad [1].	
Anecdote d'Ishak El-Mosilee [2].	
N. 271-290. Histoire d'Abu-l-Hasan, le dormeur éveillé.	Histoire du Dormeur éveillé.
	Histoire d'Aladdin ou la lampe merveilleuse.

dits, t. III, p. 275-276. *Trésor trouvé dans la ville de Tolède*, et par Raux, *Recueil de morceaux*, p. 51-52. *L'émir Thârik en Espagne.* — 2° *Hichâm b. Abd el Melik*, trad. par de Hammer. *Contes inédits*, p. 277-279. *Anecdote sur le Khalife Hescham, fils d'Abdolmalek, fils de Merwan*, et par Raux. *Recueil de morceaux*. p. 52-55. *Hichâm ben Meroudn et le jeune garçon*. Les Aventures d'Ibrahim, fils d'El Mahdi ont été aussi traduites par de Hammer. *Contes inédits*, p. 277-384, et Raux. *Recueil de morceaux*, p. 55-63. *Ibrahim ben el Mahdi et El Mamoun*..

1. Traduit par de Hammer. *Contes inédits*, t. III, p. 284-288. *Le paradis terrestre, ou la ville de Schedad fils d'Aad.*

2. Trad. par de Hammer. *Contes inédits*, t. III, p. 289-296. *Aventure d'Ishaq de Mossul*. Les contes qui suivent dans le texte arabe et qui manquent dans Lane, se trouvent dans de Hammer. *Contes inédits* : 1° *Le faux Khalife*, t. III, p. 296-301. *Aventures d'un marchand de tripes*. — 2° *La besace merveilleuse*, de Hammer, t. III, p. 301-305. *Ali le Persan*. — 3° *Khâled ben'Abd allah*, de Hammer, t. III, p. 305-308. *Jugement de l'émir Khaled, fils d'Abd allah.*

BRESLAU	WEIL
T. VII	T. I
N. 292-315. Histoire du Dormeur éveillé. N. 316-347. Histoire d'Aladdin ou la lampe merveilleuse. Le tome VII finit avec la nuit 334.	Histoire du Dormeur et de l'Eveillé.
T. VIII	T. II
N. 348-354. Histoire de Ganem fils d'Abu Aïbu.	Histoire du prince Seif el Muluk et de la fille du roi des génies. Le pauvre pêcheur et le commandeur des croyants. Histoire de Ghanem et de la bien-aimée du Commandeur des Croyants.

LANE	GALLAND
T. II	
N. 285-296. Histoire de Mohammad 'Alee le joaillier [1].	
Anecdote de Yahyà fils de Khalid El Barmakee [2].	
Autre anecdote sur Dja'far.	
N. 299-305. Histoire d'Aboo Mohammad el Lâzi.	
Anecdote d'El Mamoon et de l'homme instruit [3].	
	Les aventures du Calife Haroun al Raschid.
	a) Histoire de l'aveugle Baba Abdallah.
	b) Histoire de Sidi Nouman.
	c) Histoire de Cogia Hassan al Habbal.

1. Trad. dans le IV[e] volume des *Mille et Une nuits*, éd. de 1842, n° 509-514. *Histoire d'Aly Mohammed, le joaillier, ou du faux Kalife*, p. 318-335.
2. Cette anecdote et la suivante sont traduites par Lane dans les notes du conte de Mohammed 'Ali le joaillier. L'anecdotes sur Dja'far est traduite par Raux. *Recueil de morceaux*, p. 64-66. *Dja'far le Barmékide et le marchand de fèves*.
3. Trad. par de Hammer. Contes inédits, t. III, p. 309. *Mamoun et un Sage*, p. 300-311, Raux. *Recueil de morceaux*, p. 66-68. *Utilité de la science*.

BRESLAU T. VIII	WEIL T. II
N. 355-373. Les aventures du Khalife Harun Arreschyd. a) Histoire de l'aveugle Baba Abdallah. b) Histoire de Sidi Numan. c) Histoire de Kodjah Hassan Alhabbal.	
	Histoire de la fille du vizir et du prince Uns al Wudjud [1] Histoire d'Abu'l Hasan. Histoire de Hajat al Nufus et d'Ardschir. Histoire de Hasan de Basra et de la princesse des îles Wakwak [2]. L'esclave de Harun Arraschid. Histoire des poètes avec 'Omar fils d'Abd Al Asis. Histoire des dix vizirs [3].

1. Ce conte a été traduit en français par Savary. *Les amours d'Anas el Oujoud*. Paris, 1799, in-18, De Hammer. *Contes inédits*, t. I, p. 45-68. *Les amours d'Insal-Woudjoud et de Wird-fil-Ekmam*; par Rat, *Les amours et les aventures du jeune Ons al Oudjoud*. Toulon, 1869, in-8.

2. Trad. par de Hammer. *Contes inédits*, t. II, p. 194-284. *Histoire de Hassan de Bassra*.

3. J'ai donné une traduction française du cycle des Dix Vizirs : *Contes arabes. Histoire des dix vizirs* (*Bakhtiar Namah*). Paris, 1883, in-18, cf. l'avant-propos pour le détail des contes et les diverses traductions.

LANE T. II	GALLAND
	Histoire d'Ali-baba et de quarante voleurs exterminés par une esclave.
N. 308-327. Histoire d'Alee Sher et de Zumurrud [1].	
N. 327-343. Ibn Mansoor et la princesse Budoor [2].	
Vicissitudes de la fortune [3].	
Hosam ed Deen le Walee [4].	
Les trois Walees [5].	

1. Trad. par de Hammer. *Contes inédits*, t. I, p. 1-29. *Histoire d'Alischar et de Smaragdine*.
2. Trad. par de Hammer. *Contes inédits*, t. I, p. 30-44. *Histoire de Sittal-Badour et d'Ibn al Mansour*.
3. Trad. par de Hammer. *Contes inédits*, t. III, p. 311-321. *Les six esclaves*. L'anecdote qui suit manque dans Lane et les autres traductions. *Abou Noouds*, trad. par de Hammer. *Contes inédits*, t. III, p. 321-325. *Aventure de Haroun al Raschid et d'Abou Nouvas*, t. III, p. 325-327. *Anecdote*.
4. Trad. par de Hammer. *Contes inédits*, t. III, p. 327-328. *Adresse d'un voleur*.
5. Trad. par de Hammer. *Contes inédits*, t. III, p. 328-331. *Anecdote sur trois voleurs*.

BRESLAU T. IX	WEIL T. II
	Histoire de la ville d'airain.
	Histoire de Niamah et de Nuam.
	Histoire de Ala eddin Abu Schamat.
	Hatim Taï.
	Maan.
	Hischam fils de Abd el Melik.
	Ibrahim fils de Mahdi.
	Schaddad et la ville d'Irem.
	Ishaq al Mossuli.
	Le faux Kalife.
	Harun et le qadhi Abu Yusuf.
	Chalid, l'émir de Bassrah.
	Abu Mohammed le portefaix.
	Djafar le Barmekide.
N. 374-386. Histoire d'Aly-Baba et des quarante voleurs.	
	Histoire d'Ali Schir.
	Ibn Mansur et la princesse Bedur.
	Histoire des six jeunes filles[2].

LANE	GALLAND
T. II	

L'homme et son esclave [1].

Deux victimes de l'amour [2].

La femme infidèle [3].

Le sot et le filou [4].

El Hakim biamrillah et le marchand du Qaire [5].

Anooshirwan et la jeune fille [6].

Khusrow, Sheereen et le pêcheur [7].

Yahya le Barmekide.

1. Ces anecdotes et celles qui suivent sont traduites par Lane, dans les notes du chapitre d'Ons el Oudjoud. Celle-ci se trouve dans de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 344-345. *L'esclave rendue à son ancien maitre*. Les anecdotes suivantes manquent dans Lane. De Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 345-346. *Le vizir discret*, p. 347-348. *La princesse Zobéide au bain*.
2. J'ai traduit en français cette anecdote d'après le texte de Habicht, dans mon commentaire de *la Bordah* d'El Bousiri. Paris, 1894, in-18, p. 13. Les anecdotes suivantes manquent dans Lane : de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 346 347. *Le maître d'école indiscret*, p. 348-350. *Le jour efface les paroles de la nuit*, p. 350-351. *Mariage de Mossab*, p. 351-352. *Haroun et les deux esclaves de Médine et de Khoufah* (sic).
3. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 352-353, *Secret confié à une femme*.
4. Trad. par Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 73-75. *Le naïf et les filous*.
5. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 353-354. *Le dîner des marchands du Caire*.
6. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 354-355. *Anecdotes sur Nouschirvan*. Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 75-76. *Anouchiroudn et la jeune fille intelligente*. L'anecdote qui suit manque dans Lane : de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 355-356. *Représailles*.
7. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 356-359. *Khosrou-Perviz, Schirine et le pêcheur*. J'ai traduit aussi ce conte dans mon article sur *le XVIe chapitre de Kalilah et Dimnah*. *Revue des traditions populaires*, t. IV, p. 324.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES 61

BRESLAU WEIL

T. IX T. II

LANE T. III	GALLAND
N. 756-778. Histoire de Seyf el Mulook et de Bedeea el Jemal [1].	
N. 778-831. Histoire de Hasan de Basra.	
	Histoire du prince Ahmed et la fée Pari Banou.

L'Arabe et sa femme; p. 479-482, *Samra, fils de Mogaira et sa bien-aimée*; p. 483-485, *La soirée d'hiver d'Ishaq, fils d'Ibrahim de Mossoul*, p. 486-487. *Ishaq de Mossoul et le jeune Arabe*, p. 487-488, *Conduite du vizir Ebn Aamir*, t. II, p. 1-64. *Histoire des ruses de Delileh et de sa fille Zeineb*.

1. *Mille et une nuits*, éd. de 1842, t. IV, p. 336. *Histoire de Bedihuldgemal fille du roi des Esprits et de Seifol-Molouk fils du roi d'Egypte*, de Hammer, *Contes inédits*, t. II, p. 120-182. *Histoire de Seifol-Molouk et de Bediol-Djemal*.

BRESLAU	WEIL
T. IX	T. II
	Histoire de Djaudar.
	Paraboles a) Le paon, le lion, le renard, l'homme.
	b) L'ermite dévôt.
	c) Le berger prince.
	d) Le corbeau et le chat.
	T. III
	Histoire du prince Bedr de Perse et de la princesse Giauhare de Samandal.
	Histoire du prince Zeyn Alasnam et du roi des génies.
	Histoire de Chodadad et de ses frères.
	Histoire de la princesse de Deryabar.
	Ala eddin et la lampe merveilleuse.
	Les aventures du Khalife Harun Arraschid.
	a) Histoire de l'aveugle Baba Abdallah.
	b) Histoire de Sidi Numan.
	c) Histoire de Chogia Hasan Alhabbal.
	Histoire d'Ali Baba et des quarante voleurs.
	Histoire d'Ali Chodjah, marchand de Bagdad.
N. 403-425. Histoire du prince Ahmed et de la fée Pari Banu.	Histoire du prince Ahmed et de la fée Pari Banu.

LANE	GALLAND
T. III	
	Histoire des deux sœurs jalouses de leur cadette.

BRESLAU

T. X

N. 426-436. Histoire des deux sœurs jalouses de leur cadette.

N. 436-438. Histoire du jeune prince et de l'oiseau vert.

N. 438-439. Le prince Mahmed.

439-452. Histoire des dix vizirs.

N. 452-457. Asem et la reine des génies [1].

1. Ce conte se trouve dans la traduction des *Mille et une nuits* publiée en 1842. Paris, 4 vol. in-8, t. IV, p. 445. *Histoire d'Azem et de la reine des génies*.

WEIL

T. III

Les deux sœurs jalouses.

Histoire de O'mar al Numan et de ses fils.

a) Histoire de deux amoureux.

T. IV

Histoire du roi Kalad et de son vizir Schimas.

a) Le chat et la souris [1].
b) L'ascète et la graisse [2].
c) Le poisson dans l'étang.
d) Le corbeau et le serpent.
e) L'âne sauvage et le renard [3].
f) Le roi et le pèlerin [4].
g) Le faucon et le corbeau [5].
h) Le charmeur de serpents.
i) L'araignée et le vent [6].
j) Les deux rois.

1. Trad. par Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 128-131, *Le chat et le rat*.
2. Trad. par Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 131-133.
3. Trad. par Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 133-134, *L'onagre et le renard*.
4. Trad. par Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 134-136, *Histoire du prince dévot*.
5. Trad. par Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 137-138. *Le corbeau et le faucon*.
6. Trad. par Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 138-139, *L'araignée et le vent*.

LANE T. III	GALLAND
	(Histoire des trois fils du sultan d'Yemen)[1].
	(Histoire des trois aventuriers et du sultan).
	(Histoire de Mohammed, sultan du Caire).

1. Ce conte et les suivants sont traduits d'après le sixième volume de supplément donné par Scott en 1811.

BRESLAU

T. X

T. XI

N. 458. Le sultan d'Yemen et ses trois fils.

N. 459-460. Les trois filous et le sultan.

N. 460-461. Histoire de Mohammed, sultan du Qaire.

N. 462. Histoire du premier fou.

N. 463-464. Histoire du deuxième fou.

WEIL

T. III

k) L'aveugle et le paralytique [1].

l) Le corbeau.

m) L'homme et le poisson.

n) Le jeune homme et les voleurs.

o) Le jardinier et sa femme.

p) Le marchand et le voleur.

q) Le renard, le loup et le lion.

r) Le berger et le voleur.

s) La perdrix et les tortues [2].

t) La femme malheureuse et le mendiant.

u) Le généreux donateur.

T. IV

v) Le songe accompli.

w) L'amoureux des B. Azra.

x) Le poète Mutalammes.

Prière d'un pèlerin.

L'Arabe et les fèves.

Le merveilleux sac de riz.

Le chien généreux.

Le voleur adroit.

Les trois walis.

L'orfèvre deux fois volé.

Le pieux Israélite.

Abu'l Hasan et le Khalife Mamun.

Mutawakkel et Mahbubah.

1. J'ai traduit ce conte dans mon article sur le *Mythe d'Orion et une fable de Florian*, *Revue des traditions populaires*, t. IV, p. 616.

2. Trad. par Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 139-142, *Le francolin et les tortues*.

LANE	GALLAND
T. III	
	(Histoire d'un sage et de son élève).
	(Histoire des trois Sœurs et de leur mère la Sultane).

BRESLAU T. X	WEIL T. IV
N. 464-465. Histoire du sage et de son écolier.	
N. 466-467. Aventure nocturne du sultan.	
N. 467. Le maître d'école débauché.	
N. 468. Le maître d'école à la bouche de travers.	
N. 469-470. Dernière visite du sultan aux sœurs.	
N. 471-474. Les trois sœurs et leur mère la sultane.	
N. 475-478. Le qadhi avare et sa femme.	
N. 479-481. Le mangeur d'opium et sa femme.	
N. 482. Le sultan et le voyageur Mahmoud Alhyamen.	
	La femme et l'ours.
	Le couple amoureux à l'école.
	L'ânier et le voleur.
	Hakem et le riche marchand.
	Nuschirwân et la sage jeune fille.
	La femme vertueuse.
	Le moyen merveilleux de guérir les yeux.
	Les pyramides.
	Le vol hardi.
	Ibn Alpharebi et Masrur.
	Le fils pieux d'Harun Arraschid.
	Le maître d'école affligé.
	Le roi converti.
	L'ange de la mort devant les deux rois.
	Alexandre et le roi pieux.
	Annuschirwan s'informe de l'état de son royaume.

LANE T. III	GALLAND
	(Histoire d'un sultan de Yémen et de ses trois fils).
	Histoire d'Abou Nyout et Abou Nyoutin)[1].
	(Les amants de Syrie).
	Histoire d'Ins al Woudgioud).
	(Histoire de la belle Alifa).

1. Traduits par Kirby, *The new arabian Nights*. Londres, in-12, s. d., p. 366-384. *Abu Neut et Abu Neuteen.*

BRESLAU

T. XI

N. 483-486. Les trois fils du sultan du Yémen.

N. 487. Histoire d'Abu Nyut et Abu Nyutin.

N. 488. Aventure d'un courtisan.

N. 489. Histoire du prince de Sind et de Fatime.

N. 490. Les amoureux de Syrie.

N. 491. Histoire d'Ins al Wudschud et de Wird al Ikmâm.

N. 492. Aventure de Harun ar Reschyd.

N. 493-494. Histoire d'Alifa.

N. 495. Le bon vizir injustement soupçonné.

N. 496. Histoire de la dame du Qaire et de ses quatre galants.

N. 497. Le qadhi et sa femme.

N. 498. Histoire du Sultan.

T. XII

N. 498-512. Histoire de la princesse Ameny.

WEIL

T. IV

La femme sauvée à la Mekke.

Le nègre aimé de Dieu.

Le couple vertueux d'Israélites.

Le forgeron et la fille vertueuse.

L'homme aux nuages et le roi.

La chrétienne convertie.

Rétribution céleste.

Le fils de celui qui se confie à Dieu.

Ikirma et Chuseima.

Histoire du fils de Daniel[1].

Ali l'Egyptien.

1. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. I, p. 242-258, *Histoire de Djamasp et de la reine des serpents*.

LANE	GALLAND
T. III	
	(Le calife voleur)[1].

1. Trad. dans le tome IV des *Mille et une nuits*, éd. de 1842, n. 478-484, *Nouvelles aventures du Kalife Haroum Abraschid* (sic).

BRESLAU	WEIL
T. XII	T. IV

a) Histoire de la princesse de Tartarie.

b) Histoire de la femme du vieillard et de sa sœur.

N. 513-517. Le prince Habib et la princesse Dorrat-al-Gawas[1].

N. 517-523. Histoire d'Aly Dschohary.

N. 524-531. Albondukani.

N. 535-540. Les deux maris.

a) Histoire d'Abdallah.

b) Histoire de la favorite.

N. 540-542. Histoire de Jussuf et du marchand indien.

N. 542-545. Histoire du prince Benasir.

T. XIII

N. 546-549. Histoire de Attaf de Damas[2].

N. 550-551. Le roi Salomon et son fils.

N. 551-552. Le mariage d'Al Mamun et de Buran.

N. 553-560. Histoire du Sultan Selim d'Egypte.

a) La femme du savetier.

b) Histoire d'Adileh.

b) Le calender balafré.

N. 561-568. Histoire du sage Heykar[3].

1. Trad. dans le tome IV des *Mille et une nuits*, éd. de 1842 (nuit 468-473), p. 189-211.

2. Trad. dans le tome IV des *Mille et une nuits*, éd. de 1842 (n. 463-467), p. 168-188.

3. Une traduction française a été publiée par Agoub, *Littérature orientale et française*. Paris, 1835, in-8, p. 61-119 et dans le tome IV des *Mille et une nuits*, éd. de 1842, *Histoire du sage Hicar*, p. 61-81.

LANE	GALLAND
T. III	
N. 831-845. Histoire de Khalife le pêcheur [1].	
L'homme de Baghdad et son esclave [2].	
N. 930-940. Histoire d'Aboo-Seen et d'Aboo-Keer [3].	
N. 940-946. Histoire d'Abdallah de terre et d'Abdallah de mer [4].	

1. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. II, p. 285-316, *Histoire du pêcheur Khalife et du Khalife pêcheur*. Lane a laissé de côté les histoires qui suivent : de Hammer, *Contes inédits*, t. II, p. 316-349. *Histoire de Mesrour et de sa bien-aimée Zein el Mewassif*, t. II, p. 349-423, *Histoire de Nour eddin et de l'esclave Miriam, la faiseuse de ceintures*, t. III, p. 489-492, *La femme franque et le bédouin*.

2. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 493-496. *Le jeune homme de Bagdad et son esclave*.

3. La traduction française a été publiée avec le texte par Richert, *Conte d'Abousir et d'Aboukir*. Alger, 1876, in-8, et par de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 68-89.

4. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 89-97. *Histoire d'Abdallah l'habitant de la mer, et d'Abdallah l'habitant de la terre*.

BRESLAU

T. XIII

(Appendice)

Le médecin et le jeune traiteur de Bagdad[1].

Naama et Naam.

Ala eddin[2].

Abu Mohammed el Keslan[3].

T. XIV

N. 884. Histoire de Saïf Sul Yezen.

1. Traduits dans le tome IV des *Mille et une nuits*, éd. de 1842, n. 440-442, p. 48-61. Le texte a été publié avec une traduction allemande par M. Nœldeke : *Das arabische Märchen von Doktor und Garkosh*. Berlin, 1891, in-4. Le conte suivant a été supprimé par Lane : de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 98-117. *Histoire du marchand d'Omman*.

2. Trad. dans le tome IV des *Mille et une nuits*, éd. de 1842, n. 480-501. *Histoire d'Ala eddin*, 231-298.

3. Trad. dans le tome IV des *Mille et une nuits*, éd. de 1842, n. 502-508, *Histoire d'Abou Mohammed Alkeslan*, p. 298-318.

WEIL

T. IV

Pleine lune et étoile du matin.

Aventures de Ali et de Zaher[1].

Histoire de Djaudar le pêcheur.

Dalilah la rusée.

Tours de l'égyptien 'Ali.

L'homme de Bagdad et son esclave.

1. Trad. par Kirby, *The new arabian Nights*, p. 1-123. *Adventures of Zaher of Damascus and his son Ali*.

LANE	GALLAND
T. IV	
N. 952-959. Histoire d'Ibraheem et de Jemileh [1].	

1. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 117-138, *Histoire d'Ibrahim, fils de Khasib et de Djemileh, fille d'Abouléïs*. Les histoires suivantes manquent dans Lane : de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 138-150, *Histoire d'Ebi-Hassan, du Khorassan*; t. III, p. 151-187, *Histoire de Kamar al Zeman et de la fille du joaillier ;* t. III, p. 187-222, *Histoire d'Abdallah, fils de Fazl et de ses frères*.

BRESLAU T. XIV	WEIL T. IV
N. 885-930. Histoire du roi Schacht Bacht et de son vizir Arrachwan.	

a) Histoire de l'homme du Chorrassan.

b) Histoire du chanteur et du droguiste.

c) Le roi et son fils.

d) L'homme riche qui avait marié sa fille à un vieillard pauvre.

e) L'homme sage et ses trois fils.

f) Le roi qui s'éprit d'une image.

g) Le tanneur et sa femme.

h) Le marchand, la vieille et le roi.

i) Le fou qui revendiquait tout.

j) Le détesté.

k) David et Salomon.

l) Le voleur et la femme.

m) Jésus, ses disciples et les trois hommes.

n) Le roi juste, son vizir et son frère injuste.

o) L'homme qui trouva la mort par trop de précautions.

p). L'homme qui fit du bien aux gens sans les connaître.

q) L'homme riche qui avait perdu sa richesse et son esprit.

r) Khablis et sa femme.

s) Le journalier et la femme.

t) Le tisserand qui devient médecin à l'instigation de sa femme.

u) Les deux filous qui se trompèrent.

LANE	GALLAND
T. III	
N. 989-1001. Histoire de Maaroof[1].	

1. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 222-269, *Histoire de Marouf*, n. 989-1001.

BRESLAU	WEIL
T. XIV	T. IV
v) Le filou qui trompa le changeur.	
w) Le maître fripon.	
x) Le faucon et la sauterelle.	
y) Le roi et la femme du chambellan.	
z) La vieille et le marchand de soie.	
aa) La vieille femme et l'homme laid.	
ab) Le roi qui avait tout perdu et qui recouvra tout.	
ab) Le jeune homme du Chorassan, sa mère et sa sœur.	
ad) Le roi de l'Inde et son vizir injuste.	
N. 931-940. Histoire du roi Az Zaher Xuknuddyn (*sic*, lis. Rokn eddin) Bibars al Bundukdary.	
N. 941-957. Harun Arraschyd et la chanteuse Tochfatulkulub.	
T. XV	
N. 958-966. Abul Hassan de Damas et son fils Nureddyn Aly.	
N. 966-978. Ins ben Kies et sa fille.	
	Histoire de Maruf.
N. 979-1001. Le roi, son fils et les sept vizirs.	
N. 1001. Histoire de la femme d'un Khalife.	
N. 1001. Histoire d'une femme du Khalife Mamun.	

LANE	GALLAND
T. III	
Conclusion des Mille et Une Nuits.	Conclusion des Mille et Une Nuits[1].

1. Trad. par de Hammer, *Contes inédits*, t. III, p. 497-499, dans le tome IV de la trad. des *Mille et une nuits*, éd. de 1842, p. 470-471, Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, p. 142-143.

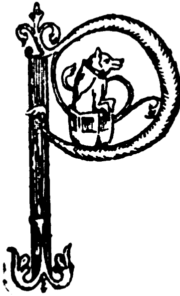
BRESLAU	WEIL
T. XV	T. IV
Conclusion des Mille et Une Nuits.	Conclusion des Mille et Une Nuits.

René Basset.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES [1]

XII

SAINT MICHEL AU MONT-DOL



ARMI les nombreuses merveilles dont s'orne la légende de « St Michel au Mont-Dol », l'on doit ajouter la source intarissable qui est au sommet du tertre. Elle jaillit sous le pied de l'archange.

A quelque distance de là, auprès du rocher culminant, trois croix grecques sont gravées sur la pierre. Saint Michel les fit avec l'extrémité de sa lance pour montrer à Satan vaincu, l'endroit où débarquerait un jour Saint Samson venant de la Grande-Bretagne.

Lucifer s'en souvint, et, pendant la navigation du glorieux confesseur, il fit tous ses efforts pour renverser sa barque ou du moins pour l'empêcher d'aborder sur la côte doloise.

Ce thème était si populaire au XIIIe siècle qu'on le représenta sur le vitrail redonnais du chevet de la cathédrale. Dans un des médaillons un petit démon rouge souffle de toutes ses forces afin de faire chavirer la barque de St Samson [2].

FRANÇOIS DUYNES.

XIII

SAINT SESNÉ, LE SAINT PATRONAL DES CHIENS MALADES

Sesné, un très pieux et saint religieux fut aussi renommé pour sa charité et ses bonnes œuvres. On raconte qu'une nuit, après qu'il s'était retiré dans sa cellule, il s'endormit, et pendant son sommeil le Tout-Puissant se montra à lui dans un songe, lui disant qu'à cause de sa piété et de l'excellence de sa vie sous tous les rapports il avait été nommé le Saint tutélaire des femmes. — Sesné se réveilla plein d'agitation mentale, et se rendit à la chapelle pour

1. Cf. t. VII, p. 380, 682, t. VIII, p. 35, 179, 282, 456, t. IX, p. 491, 618
2. Une chromolithographie de cet intéressant médaillon se trouve dans le travail de l'abbé Robert sur la Grande verrière de Dol. — Imprimerie Simon, 1893.

se calmer avec la prière. — Père Tout Puissant! s'écria-t-il, ton Serviteur, quel grand péché a-t-il commis ? Pourquoi cette pénitence lui est-elle imposée ? Saint Patron des femmes ! A l'exception du diable, la femme est la plus méchante chose qu'il y ait sur la terre, dès ce moment je n'aurai jamais de repos, elles me supplieront incessamment de leur procurer un nouvel amant, un nouveau corsage, des rubans, et cent autres articles de toilette que seulement une femme voudra posséder. Je suis prêt à obéir à tout autre commandement, mais ne me demandez pas cette charge, elle est telle que votre Serviteur ne puisse pas la remplir. Saint Sesné resta à genoux la plus grande partie de la nuit en faisant ces invocations, puis, épuisé par sa longue veille et par les fortes émotions qu'il venait d'éprouver, il retourna à sa cellule, et s'endormit de nouveau. Pendant son sommeil le Tout-Puissant se montra à lui encore une fois, lui disant que ses prières étaient exaucées, sa demande accordée, et qu'au lieu de l'onéreuse charge de Patron des femmes, il sera dorénavant le Saint Patronal des chiens malades.

La légende ci-dessus provient de la Haute-Bretagne où chaque emploi, chaque métier et presque toute personne, a son Saint Patron, elle m'a été communiquée par une vieille dame anglaise qui habite ce pays depuis plusieurs années.

(*Mai 1897*). Madame H. G. M. MURRAY-AYNSLEY.

XIV

SAINT BAUDRY

Dans la montagne on montrait près d'une croix, vers le chemin de l'Epinois, un rocher ayant une sorte de siège appelé selle de Saint-Baudry, où il avait l'habitude de s'asseoir et de se reposer en allant vendre ses cochons aux marchés des environs. Il plantait son bâton en terre et les porcs restaient immobiles ; s'il voulait s'absenter pour descendre au village de Beurizot qui est sous son patronage, il n'avait qu'à tracer une ligne de démarcation en terre que les cochons ne dépassaient jamais en son absence. Sur le bord du chemin de Vitteaux, on voyait un gros rocher, détruit depuis peu d'années, où l'on montrait l'empreinte d'une croix faite par le pouce de ce même saint et où chaque fois que les ménagères passaient devant elles se signaient.

Dans cette même commune de Beurizot, le 1er janvier, le jour de la fête des rois et le 1er dimanche de carême, les enfants cherchent toutes sortes de combustibles, bois, pailles, qui sont amenés sur le point culminant où un feu de joie est allumé à la tombée du jour et où a lieu autour, des rondes et des divertissements.

H. MARLOT.

ESSAI DE CATALOGUE DU CULTE DES FONTAINES [1]

II — DANS L'AUBE.

MALADIES OU EMPLOI	SAINTS	LIEUX DE LA FONTAINE	RITES	OFFRANDES	SOURCES
Fièvre.	Sainte-Vierge.	Valsuzenay, pr. Vendeuvre.			Théophile Boutiot, *Le Valsuzeneth, Vendeuvre et ses environs.*
Fièvre, chaleurs de foie.	Saint Bernard.	Bar-sur-Seine (Sainte ou Sainefontaine).	Boisson.		*Mercure galant,* 20 juillet 1684; Lucien Coutant, *Hist. de la ville et du comté de Bar-sur-Seine.*
Fièvre.	Saint Thomas (puits).	Rosnay-l'Hôpital.			Journal l'*Aube*, sous le pseudonyme Octave Rameau, 17 mai 1873.
Fièvre.	Saint Bausange.	Arcis-sur-Aube.			Amédée Aufauvre, *Album pittoresque et monumental de l'Aube*, p. 67.
Fièvre.	Saint Pierre-ès-liens.	Rosson, com. de Dosches.	Boisson.	Lien d'osier.	
Fièvre.	Sainte Jule (puits).	Troyes.	Boisson.		N. Desguerrois, *Sainctetè chrestienne;* Corrand de Breban, *Le puits de Sainte Jule.*
Fièvre.	Saint Martin.	Larrivour.	Boisson directe.		Paul Lutel, *Petits poèmes de l'âge d'or.*
Fièvre.	Saint Gengoul.	Sacey (commune de Rouilly-Sacey).	Linge mouillé.		Abbé Prévost, l'*Ancienne paroisse de Sacey.*
Fièvre.	Saint Mesmin.	Saint-Mesmin.	Dormir une demi-heure.		Louis Hariot, *Recherches sur le canton de Méry-sur-Seine.*
Fièvre.	Saint Vinebaud.	Saint-Martin-de-Bossenay.	Ablutions.		Courtalon, *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes.*
		Pouan (la Ste-Fontaine).	Boissons, compresses émollientes.		Appendice à la *Notice sur Pouan* (*Arcisien* de 1866).
Fièvre et colique.	Saint Georges.	Vallant-Saint-Georges.		Epingles et boutons (piroiles).	Louis Hariot, *Recherches sur le canton de Méry.*
Propriétés curatives.	Sainte Suzanne.	Mailly.		Pièces de monnaie.	Journal l'*Aube*, sous le pseudonyme Octave Rameau, 5 sept. 1873.
		Traunes (*Croc-au-Gendarme* ou *Trou-Michy-Grillot*).			Journal l'*Aube*, sous le pseudonyme Octave Rameau, 25 juillet 1873.
Chute.	Saint Flavit.	Marcilly-le-Hayer (Fontaine d'abondance).	Boisson.		Courtalon, *Top. hist.*
Epreuve de fidélité.	Saint Gengoul.	Chassericourt.	Doigt trempé.		
Epreuve de fidélité.	Saint Georges.	Etourvy (Il y a aussi les fontaines *Flamma* et *Fontaine-du-Diable*).	Bras trempé; eau troublée à l'approche du conjoint infidèle.		Journal l'*Aube*, sous le pseudonyme Octave Rameau, 3 octobre 1873.

LOUIS MORIN.

1. Cf. t. XII, p. 410.

FOLK-LORE DE L'AUVERGNE[1]

VI

LES FÊTES

St Blaise ou St Roch. Dans le canton de Tauves, le jour de St Blaise ou St Roch, les paysans conduisent leurs bestiaux sur la place publique après la messe, pour que le prêtre les bénisse. Ils lui donnent un petit sac d'avoine et un morceau de pain. Tous les sacs d'avoine, tous les morceaux de pain sont réunis dans deux grands sacs que le prêtre met aux enchères ; celui qui les obtient le vend ensuite aux paysans qui les donnent à manger aux bêtes. L'avoine et le pain ont été préalablement bénits.

Le jour de St Blaise. La Chandeleur. On assiste à la messe, avec un petit cierge à la main. On achète plusieurs de ces petits cierges, que l'on allume et que l'on fait brûler dans les étables, dans les poulaillers, les écuries, les porcheries (Gerzat).

En certains villages, toutes les bêtes sont amenées sur la place, et le prêtre leur donne la bénédiction.

En d'autres villages, la cérémonie de la bénédiction des animaux domestiques se fait sur la place publique, près de la croix du village, le jour de St Roch (Vassel, Courpière).

St Blaise et St Roch sont les deux saints qui protègent les bêtes.

Les Dones et les Seigneurs. Les seigneurs se célèbrent le 2e jeudi avant le dimanche des brandons. Les dones se célèbrent le jeudi suivant.

Le soir on brûle des mannequins dans un feu de joie et on danse autour.

Les dones semblent représenter les anciennes fées.

Le second jeudi avant le dimanche des brandons s'appelle les seigneurs. Le soir les femmes tâchent d'allumer un grand feu de paille dans la cheminée qui remplit la maison de fumée et on enferme à clef un certain temps les hommes dans la salle pour les faire fumer. Après cette cérémonie, on se met à table et on fait un bon souper.

1. Cf. t. XII. p. 7.

Le jeudi suivant, c'est le contraire, ce sont les hommes qui font fumer les femmes, et le jour s'appelle le jour des Dones. La soirée se termine aussi par un souper où les beignets jouent le plus grand rôle.

Ce jour-là, à Montferrand, on exposait le mannequin d'une vieille femme, que l'on brûlait dans la soirée.

A Châteaugay, le jeudi des Dones, dans la soirée, les jeunes gens promènent sur un âne un mannequin, représentant une femme et qui a la figure tournée du côté de la queue.

Le jeudi suivant, celui des Seigneurs, ils se rassemblent pour faire ribote.

Le dimanche des brandons. A La Tourrette, les hommes et surtout les enfants, gagnent les côteaux, les lieux élevés, les vignes hautes avec des torches allumées, criant : *grano mo mio*. On monte aussi sur les arbres avec les torches allumées à la main.

A Blanzat, on monte les uns après les autres sur le plateau voisin, et chacun porte une brande ou torche. On descend en procession avec la brande allumée, les uns derrière les autres, et on fait un feu de joie sur la place publique.

A Sayat, on fait la même chose. On monte avec des torches au sommet de la côte qui regarde le *levant*, on redescend en procession, on fait un feu de joie sur la place publique, un feu de joie par quartier, et chacun emporte un peu des cendres du foyer chez soi.

Est-ce par économie, la cendre servant aux lessives ; est-ce pratique superstitieuse, cette cendre devant porter bonheur, rendre féconds terres et animaux.

A Gerzat, a aussi lieu la promenade des *grano mio* : Ce cri *grano mo mio*, doit signifier : Terre, mon amie, donne beaucoup de récoltes.

Le dimanche des brandons ou dimanche brandonnier, on fait un mannequin de paille que l'on brûle ; pendant que brûle le feu de joie, *le figo*, on danse, on boit et on saute par dessus on traverse la flamme, comme pour se purifier.

A Ambert, dans chaque quartier, on fait un feu de joie le dimanche des brandons. Les enfants vont chercher les jeunes mariées de l'année chez elles. Elles se cachent, mais finissent par venir, on leur fait sauter le feu de joie.

Autrefois c'était probablement les jeunes gens qui les venaient chercher, elles devaient aussi passer trois fois par les flammes. Symbole de la purification par le feu.

A Courpière, au dimanche des brandons, on fait devant la maison de chaque nouvelle mariée, un feu de joie et on plante aussi une ban-

nière, petit sapin dépouillé de ses branches, et couronné de rubans.

Les nouvelles mariées qui n'avaient pas devant leur maison le feu de joie et la bannière, se regardaient comme méprisées.

Le feu des brandons ne peut pas faire de mal, il ne peut incendier.

A Molintrat, le dimanche gras ou des brandons, on promène et on brûle l'effigie en paille du plus vieux garçon, promenée sur un âne.

Carnaval. A Dauměrat (Allier), on fume les filles le mardi-gras.

Les jeunes gens vont chez leur bonne amie achètent de l'encens et de la résine, et ils mettent le feu aux substances résineuses dans une assiette et on la passe sous leur nez, en leur disant qu'elles seront plus jolies à Pâques. Ils sortent dehors et tirent des coups de pistolet; on se met à table et on mange des beignets.

A Courpière (Puy-de-Dôme), le mercredi des Cendres, on promène un homme habillé de paille, on y met le feu, et l'homme ôte instantanément ses habits de paille, c'est l'enterrement du carnaval, et les hommes qui l'escortent le font bien boire et bien manger.

A Montferrand, on habille un mannequin en femme pour la mi-carême, et on la brûle sur la place de la roddade.

Les « réveillez ! » Pendant les huit jours qui précédaient la semaine sainte, des groupes de quatre ou cinq individus parcouraient les villages pendant la nuit et jusqu'au jour, pour vous faire souvenir en chantant faux qu'il fallait songer à la mort, faire pénitence de ses péchés, et... offrir des œufs aux avertisseurs ; c'était une cacophonie navrante, une sorte de mélopée lugubre où il était parlé de tous les maux possibles, des tourments de l'enfer, des damnations éternelles, faute de pénitence et de dons pieux, et où il n'était pas du tout question de danser en rond ; l'air était insaisissable, les vers pieds-bots et les rimes extravagantes.

Quand cette complainte était débitée et que l'émotion et la frayeur des habitants étaient jugées à point, les chanteurs (?) frappaient à coups redoublés aux portes des maisons et tendaient la main ; on leur donnait alors des œufs dont le nombre variait suivant la dévotion de chacun et la beauté du poème.

Ceci rapportait beaucoup, paraît-il, et les étranges troubadours faisaient entr'eux une bombance en riant des âmes tendres et crédules.

Cette année une tentative a été timidement faite par les amateurs d'omelettes, mais elle a piteusement échoué devant l'indifférence et la raison de nos montagnards mieux instruits.

(*Monit. du P.-de-Dôme.* — 1er avril 1885).

Le buis. On plante dans les champs, des branches, des rameaux de buis, le jour du dimanche des Rameaux.

Le Vendredi-Saint. Travailler la terre le Vendredi-Saint, c'est ouvrir sa fosse soi-même

Le pain des enfants nés le Vendredi-Saint, guérit la fièvre.

Les cloches vont à Rome, à partir du Jeudi-Saint, et ne reviennent que le Samedi-Saint après l'office.

Pour les voir passer, il faut aller au sommet du Puy-de-Dôme, ou bien regarder au fond de l'eau d'une rivière (Courpière).

A Vassel, on ramasse tous les œufs du Vendredi-Saint, on en fait une omelette que l'on mange le lundi de Pâques.

Les œufs pondus le Vendredi-Saint et mangés à Pâques, préservent des fièvres.

Le lundi de Pâques. On va dans la soirée, sur un rocher qui est à deux kilom. de Gannat. Sur ce rocher est une cavité, une empreinte, que l'on appelle le pas de sainte Procule. Cette sainte est la patronne de la ville. Elle fut, dit-on, décapitée sur ce rocher, et c'est alors que son pied s'imprima dans la pierre.

C'est là qu'a lieu la fête... On y boit, on y danse et on y mange surtout de la brioche. On n'y mange pas d'œufs de pâques.

Le lundi de Pâques, à Ambert, on va manger de l'omelette dans les prés, sur l'herbe ; comme à Beaumont, on mange la pâtisserie qu'on appelle le fougeassou (les *fouaces* des anciens). — Elle est en forme de X, aussi l'appelle-t-on encore un *cornard*, (à comparer avec les rayons de la roue solaire, l'ancien symbole du culte du feu). Ce gâteau n'est autre chose que de la brioche.

(*Conté par M. Reynard, agent-voyer.*

L'etymologie de fugeassou, vient de *fugea* ou *figeo*, signifiant feu de joie.

A la fête de Notre-Dame du Vignal, les œufs de Pâques teints de diverses couleurs, sont mangés après vêpres par les enfants.

Les enfants viennent à l'église. On donne des œufs au prêtre bénisseur. Chaque enfant porte un petit panier plein d'œufs, offrande au curé (à Gerzat).

A Chadrat (Commune de Saint-Saturnin). Le lundi de Pâques, le prêtre bénit les enfants, après vêpres, séparément, et chaque enfant lui remet un ou plusieurs œufs.

Le matin du premier mai, ou premier dimanche de mai, les enfants vont quêter de maison en maison des œufs. Ils chantent une

chanson composée pour la circonstance. Cette cérémonie se fait de très grand matin.

(*Conté par M. Reynard*).

A Courpière, au premier dimanche de mai, les jeunes gens et les jeunes filles bras dessus-dessous parcourent la ville et vont demander chez les habitants, des œufs, de la viande, du vin, de l'argent. Un jeune homme promène un jeune sapin au haut duquel est un gros bouquet et des rubans. On chante les couplets d'une chanson, en quêtant ; les bouquets s'appellent une bannière, tout comme la branche que l'on met devant les auberges du village. — Les jeunes gens et les jeunes filles vont ensuite faire bombance, rire, chanter et danser ensemble.

Le 1er mai à Thiers. Le retour de mai a été salué, selon une ancienne coutume thiernoise dès la veille, 30 avril. (1886).

A la tombée de la nuit des bandes d'enfants ou de jeunes gens se sont mis à parcourir les rues de la ville avec le traditionnel panier destiné à recevoir les offrandes, et en chantant la chanson du mois de mai.

A chaque porte ils s'arrêtent, font entendre leur chanson et on leur donne qui des œufs, qui du beurre, de la monnaie et quelquefois rien ! Dans ce dernier cas la bande ne s'en va jamais sans chanter un couplet de circonstance, de même qu'un couplet remercie ceux qui n'oublient pas les « chanteurs de Mai ».

Dans la nuit qui précède le premier dimanche de mai, les garçons plantent à la fenêtre, à la maison de leurs bonnes amies de gros bouquets de fleurs.

Quelquefois, on plante une longue perche ; au sommet est suspendue une couronne de fleurs à laquelle pendent de petites couronnes en brioche et des bouteilles de vin. La jeune fille fait arracher la perche, enlève les fleurs et le reste. La nuit suivante, les garçons viennent reprendre la perche.

Les Mais. On plante un mai, au milieu du village. Quelquefois les jeunes gens d'un village voisin viennent le démolir.

(Comparez l'arbre de la Liberté, l'arbre de la Justice, le culte des arbres et des forêts au temps druidique).

Le premier samedi de mai, on va mettre des fleurs à la maison de sa bonne amie.

Les trois processions des Rogations. A Gerzat, comme en bien des endroits, les processions se font de grand matin, on passe à travers

champs, dans toutes les directions, et on bénit les récoltes. C'est la fête des fruits de la terre, elle doit se rapporter au culte de Cérès.

On dit que le temps qu'il fait le premier jour des Rogations, sera le même que celui de l'époque des foins ; le temps du second jour règle celui des moissons ; le temps du 3e jour règle celui des vendanges.

On allait aux Rogations dire la messe à la vieille chapelle de Donavignat. On s'y rendait en procession le matin et chacun portait son déjeûner. Après la messe, on s'asseyait dans les champs autour de la chapelle et on mangeait ses provisions. On revenait ensuite au village en procession.

(*Conté par M. Mazoires Jacques*).

Les fleurs de la Fête-Dieu. La semaine qui suit la Fête-Dieu, on dit le soir à l'église, des prières et on donne la bénédiction avec le Saint Sacrement. Il est d'usage d'apporter des couronnes de fleurs sur l'autel que le prêtre bénit.

Au moment des orages on fait brûler un morceau de cette couronne, et on asperge la maison d'eau bénite avec un buis bénit du dimanche des Rameaux.

Les couronnes sont généralement en roses. La Fête-Dieu, est la fête des roses.

Les croix de bois dans les champs. A Viverols, le jour de l'invention de la Sainte Croix, chaque propriétaire fait bénir à la messe, autant de petites croix de bois qu'il a de champs. Elles ont environ quinze à vingt centimètres de long, et on en plante une dans chaque champ.

La Saint-Jean. A Marat et les environs, on va, le jour de la saint Jean, voir lever le soleil au sommet de Pierre-sur-Haute. Et les paysans disent : « Nous allons voir lever le chaudron (pouiro) », parce que, disent-ils, ce jour-là l'astre se lève sans éclat, noirci comme un chaudron.

A Giat, on va le même jour, voir lever le soleil au sommet de la butte de saint Michel dans la Creuse. On dit que le soleil danse en se levant.

A Gerzat, on dit qu'on voit lever trois soleils à la fois, ou trois morceaux de soleil.

Près de Clermont est la côte des neuf soleils.

A Châteaugeay, le curé sort le soir de l'église et parcourt les différents quartiers en procession, il bénit chaque bûcher, avant qu'on y mette le feu. Le feu n'est allumé qu'après la bénédiction. Par la

même occasion on fait bénir certaines plantes fortes, qui doivent, les jours de tempête, préserver de la foudre en les faisant brûler.

A Gerzat, comme partout ailleurs, existent les feux de la Saint-Jean, mais le prêtre ne les bénit pas. Seulement, durant la semaine qui suit la Fête-Dieu, chaque maison fait bénir, le soir, une couronne de fleurs à l'église. Elle servira à préserver du tonnerre, les jours d'orage, en en jetant quelques fragments dans le feu, et en aspergeant la maison d'eau bénite.

Sur la plaine de Chavaroche, les habitants de Châteaugay élèvent un bûcher, le soir de la veille de la saint Jean. Chacun y contribue par un certain nombre de bûches ; on l'entoure de branches de cerisiers et de groseillers portant des fruits. Le prêtre sort, la nuit, en procession, de l'église..Tous les assistants ont un bouquet à la main, composé des fleurs de la saint Jean (lierre terrestre), d'herbe de la saint Jean (fenouil) et de feuilles de noyer. On doit les cueillir le matin avant l'angelus. Le prêtre vient bénir le bûcher et les bouquets, puis il y met lui-même le feu. On ne chante, ni on ne danse. C'est là une cérémonie essentiellement religieuse.

Chacun conserve les fleurs et les feuilles bénites. On jette même du fenouil dans le feu. On doit dans la suite s'en servir contre plusieurs maladies, mais surtout contre les coliques. A la Saint-Jean, le dimanche, on pend à un fil ou ficelle une poupée d'homme et de femme, on danse, on rit, puis on met le feu aux mannequins qui sont suspendus en l'air et qui brûlent au grand plaisir des spectateurs.

A saint-Amand Tallende, on fait un mannequin en papier que l'on gonfle d'air chaud, comme un ballon, on y met des pétards. Ceci a lieu pour la Saint-Gall.

A Veyre-Mouton, on porte du thym au feu de joie de la Saint-Jean, ou à la procession.

A Clemart, les paysans vont allumer le jour de la Saint-Jean, des feux de joie sur les hauteurs voisines, chanturgues, les côtes.

La Saint-Pierre. Elle se célèbre le dimanche qui suit le dimanche de la Saint-Jean. Elle se trouve donc toujours au commencement de juillet.

Le soir de la Saint-Pierre, on allume les feux de joie, comme au jour de la Saint-Jean, et on fait brûler des poupées (des madames), que l'on a déjà montrées et suspendues près du feu de joie de la Saint-Jean.

On danse près du feu, on le saute et les hommes boivent et trinquent.

La fête de Saint Roch. Martres d'Artières. On part le matin de bonne heure, à quatre heures du matin ; chacun mène son bétail, même des lapins en panier, à quatre kilomètres du village près d'une croix en pierre, où sont pendus de nombreux morceaux de pain que le prêtre vient bénir et qu'on donne aux bêtes.

Après la bénédiction de cierges, à la messe on va en procession au lieu dit La Planche, là on bénit le bétail.

Chacun porte les cierges chez soi.

Le 16 août à Vertolaye et Marat, bénédiction du bétail, le curé reçoit en paiement des fromages et des sous : on y va en procession dans l'année, toutes les fois qu'il y a une bête malade. On va à une croix qui est au milieu de la place.

Pour les personnes malades on fait la même procession à la croix de la place, et l'enfant de chœur porte une statue de la Vierge.

A Orcet, le jour de saint Roch, les habitants vont chercher le matin des petites pierres dans une carrière qu'ils appellent la carrière de saint Roch. Ils les font bénir par le prêtre à la messe, les écrasent, les mettent dans un sachet, qu'ils attachent à une des cornes de la vache. Chaque vache a son sachet pour la préserver des accidents et des maladies.

La Saint-Barthélemy. C'est le jour de la Saint-Barthélemy que le prêtre bénit les bestiaux. Il monte sur une petite éminence de la place publique, et on fait défiler devant lui chaque bête. Il la bénit et on donne un sou par bête.

Saint-Loup. Le jour de sa fête, à Serementizon, qui se trouve en septembre, une femme à l'autel du saint presse des raisins hâtifs, et en fait couler le jus dans un vase. Les dévôts viennent prier le saint en foule, on leur verse dans une petite tasse quelques gouttes de jus de raisin et on demande à saint Loup, fortune, honneur, richesse.

Saint-André. L'incendie. Le premier vendredi qui suit la Saint-André (30 nov.), il y a foire à Montferrand. Quand le 30 novembre se trouve un vendredi, il ne faut pas tenir la foire, ce jour-là, si non le feu prend, un grand nombre de fois, durant l'année qui suit.

Les « Réveillez ». A Vassel, la nuit de la Toussaint, le sacristain et d'autres gens d'église, passaient devant chaque maison. Ils psalmodiaient une complainte.

Réveillez-vous, gens endormis
....
Priez pour les fidèles trépassés
Et que Dieu vous donne sa sainte paix !

On donnait aux chanteurs nocturnes du vin et des œufs.

(V. *Moniteur du Puy-de-Dôme* du premier avril 1885 sur les Réveillez, du Carême).

La Fête des Morts. La nuit de la Toussaint, dans l'église, les âmes se promènent et font la procession. Plus on a pleuré un mort, plus son âme est chargée de larmes et plus elle marche péniblement.

Autrefois, on faisait, paraît-il, les offices la nuit des morts, dans l'église. Aujourd'hui on se contente de sonner la cloche.

Le jour de la fête des morts l'aube ne paraît pas, comme d'habitude du côté de l'Orient, mais *du côté de l'Occident*. La clarté qui précède le lever du soleil, se lève du côté de l'Occident (Courpière).

On ne doit jamais filer le jour de Sainte-Barbe, à la veillée, parce qu'on risquerait de voir le feu se mettre à la quenouille. (Gerzat).

Noël. Avant de s'asseoir au grand repas du soir, de la veille de Noël, le maître de la maison sert à manger aux chiens. Il leur donne de tous les plats du souper, puis les met dehors. (Gerzat).

C'est la soupe à la fourme que l'on mange en Auvergne, et quand la grande soupière est posée sur la table, c'est le plus jeune enfant de la maison qui, la bougie de Noël à la main, signe la soupe et dit le Bénédicité. (Gerzat et environs).

Le soir de Noël, les domestiques mangent à la table du maître.. Mais presque tous emportent leur nourriture et vont souper dans leur famille, serait-elle à une très grande distance.

La nuit de Noël. Quand tous les membres de la famille sont partis pour la messe de minuit, si on laisse la grosse bûche allumée au foyer, les âmes des ancêtres viennent à la maison, s'asseoir et se réchauffer au feu.

A la messe de minuit, on examine de quel côté penche la flamme des cierges. La direction de la flamme montre, cette nuit, de quel côté penchent les épis aux moissons, montrant ainsi qu'elle aura été le vent dominant de la saison des blés. (Courpière).

Un individu incrédule, possesseur de deux bœufs, voulut savoir si les bêtes parlaient à minuit, la nuit de Noël. Il alla écouter à la porte de l'étable. Il entendit qu'un des bœufs disait à son compagnon :

« Lève-toi, Ralo, demain, il faudra conduire notre maître au cimetière ». Et ce fut vrai. L'homme mourut à l'instant, victime de sa curiosité impie.

Dans la montagne (Pontgibaud) on ne manque pas de manger le soir de Noël, la bouillie de l'Enfant Jésus.

En Limagne c'est partout la *soupe à la fourme*, qui fait les frais principaux du repas.

Ce repas a lieu avant la messe de minuit, et non après.

Il était autrefois d'habitude de laisser dans la soupière des restes de soupe qu'il ne fallait pas recouvrir, pour permettre aux âmes des morts de venir prendre leur repas, quand la famille est à la messe de minuit (Gerzat).

(*A suivre*). D[r] POMMEROL.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

XXXVII

CÔTES-DU-NORD

A Allineuc, il y a une chapelle dédiée à saint Adrien. Le pardon a lieu le dimanche de la Quasimodo. Près de la chapelle il y a un champ où garçons et filles doivent, le jour de la fête, sauter sept sillons pour trouver à se marier dans le courant de l'année.

A la chapelle dédiée à saint Pierre, en Saint-Thélo, on va prier pour les enfants malades. Les dévotions faites, on jette une chemise dans la fontaine Saint-Pierre et l'on examine comment elle s'enfonce dans l'eau. Si la partie du cou surnage, l'enfant guérira : si au contraire c'est elle qui va la première au fond de la fontaine, l'enfant mourra.

Quand un enfant est dans un état désespéré, on se rend à l'Eglise Saint-Martin de Lamballe où l'on invoque saint Gueufort, « pour la vie ou la mort » du malade.

Les épileptiques se rendent au pardon qui a lieu dans la chapelle Saint-Jean, située sur les bords du Barrage d'Allineuc. On raconte qu'au moment de l'Evangile et de l'élévation, ils se mettent à hurler, en guise de supplication, avec une telle violence qu'ils sont capables de faire *tomber du haut mal* ceux qui n'en sont pas atteints.

J. M. CARLO.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

LXI (*suite*)

CRIS DES RUES A MONTPELLIER

Les cris en français

Les cris en français offrent cette particularité que beaucoup sont énoncés d'une façon plaisante.

Un marchand parcourt les rues depuis le matin jusqu'à minuit, c'est le seul qui crie sa marchandise dans la soirée :

Deux bougies pour trrois sous
Trrrois sous les deux.
Sans odeur ! sans fumée !

Ces derniers mots sont prononcés sur un ton persuasif très amusant.

Dans la matinée, rue de l'Argenterie, un marchand de mercerie au panier, crie :

Allons, Mesdames !
Des bas à dix sous la paire !
Achetez-en, Mesdames
Y'en a plus, y'en a guère.

Plus loin, un autre marchand crie :

Des bas pour aller en voiture,
Des caleçons, pour aller à la mer.

Ce marchand fait allusion à la promenade journalière des Montpelliérains à Palavas, village balnéaire, situé à quelques kilomètres, et au grand vent qui soulève les jupes. En été, il ajoute :

Des caleçons, pour aller à la nage.

Dans la Grand'rue, un marchand au panier, crie simplement :

Des bas à neuf sous la paire !

Les repasseurs de couteaux sont assez nombreux. Pendant qu'un gamin parcourt les rues voisines en criant :

A repassé *coutos*, *cicos*,

le petit industriel, installé dans la rue, aiguise les instruments ne

faisant tourner sa meule, arrosée au moyen du vieux sabot percé traditionnel. Voici du reste le type dessiné par M. Marsal.



Le Rémouleur

Sur la place de l'Esplanade, à l'heure où la musique militaire se fait entendre, un marchand, porteur d'un bâton au bout duquel sont fichées des roses artificielles rouges, blanches, jaunes, roses, de fabrication très commune, mais produisant de loin un certain effet, crie :

Voilà les roses,
Les jolies roses !
Un sou les belles roses !

Un concurrent crie de même, mais termine ainsi :

Un sou les bien belles !

Un marchand d'oranges, poussant sa petite voiture, crie :

Oranges, oranges de Mayorque
Voilà les meilleures !
Voilà les plus belles !

Un autre, crie :

Un sou la Mayorque, un sou !

Dans la matinée, à l'heure où les ménagères vont aux provisions un marchand de fleurs artificielle très communes, se tenant de préférence au coin des rues de la Loge et de l'Argenterie, crie :

Le bouquet de quatre et cinq fleurs réunies !
Ce joli bouquet ! un sou seulement !



Reine de Mai

Un autre crie :

Un sou ces jolis bouquets !
Rien qu'un sou ces jolis bouquets !
Mesdames !
Chaque bouquet un sou seulement !

Encore un autre, toujours des fleurs artificielles :

Les roses, un sou les bien belles !
Garnissez vos vases !

Un marchand de poissons rouges circule en criant :

Voilà l'marchand d'poissons rouges
Voyez, Mesdames !
J'ai des p'tits, p'tits poissons rouges à quat'sous.

Des revendeuses près des marchés, crient :

Qui le veut ce joli céleri ? qui le prend ?
Un sou la botte le joli cresson de fontaine.

Un marchand de bonbons[1] offre sa marchandise sur un plateau en parcourant les rues et sur les promenades de l'Esplanade et du Peyrou lorsque la musique joue, il accompagne son offre de vers, selon les personnes auxquelles il s'adresse :

Pleurez, pleurez, mes enfants !
Vous aurez du nanan !
Fillettes, pleurez ! vous aurez du bonbon,
Plus tard vous aurez des garçons,
Les plus jolies
Vous serez les mieux servies

Allons ! fumez un cigare à la menthe :

A la menthe,
C'est pour la servante.

Choisissez :

A la vanille,
Pour les filles.
Au citron,
Pour les garçons.
Je vends tout frais à la glace,
Qui n'a pas d'argent qu'il s'en passe.

Il enveloppe le cigare en sucre dans un bout de papier blanc et ajoute malicieusement : « *Voilà le programme de demain* ».

Puis il continue :

A l'aubergine,
Pour Joséphine,
A la tomate,
Pour Agathe.
Au chocolat,
Pour les soldats,
A la réglisse,
Pour les nourrices.

1. Cf. Marsal, *Dins las Carièras dau Clapàs.*

Dès le matin, un grand nombre de petits industriels parcourent les rues et les mêmes repasssent presque tous les jours à la même heure :

On raccommode la faïence et la porcelaine
Le verre, le cristal, le marbre et l'albâtre.

Le crieur marque un temps d'arrêt après chacun de ces quatre derniers mots.

Souvent des personnes, surtout des gamins, récitent sur le ton du crieur, la deuxième phrase dès que celui-ci vient d'achever la première.

Un autre cumulard crie :

On raccommode les parapluies, les ombrelles,
On raccommode le verre, le cristal, la faïence, la porcelaine,
On raccommode tous les objets d'art.

Autre cri :

On raccommode, on vernit les paniers

Cris muets

Il nous paraît rationnel de classer, sous cette dénomination, certains marchands de la rue.

Un marchand, dont la petite voiture à bras est remplie de tortues, a installé deux écriteaux, sur l'un, on lit :

La tortue est le bonheur de la maison.

et sur l'autre :

Détruit cafards, limaces, limaçons,
Mange vers, fourmis, chenilles.
Chasse, par l'odeur, rats, souris.

Cris avec accompagnement d'instruments.

Un marchand, dont la voiture, traînée par un âne, est remplie d'ustensiles de ménage et de batterie de cuisine, tape avec le manche d'une cuiller en fer sur le fond d'une casserole en fer blanc et crie :

Les passoires ! les écumoires ! les entonnoirs ! les arrosoirs !

Vêtu d'un paletot-houppelande qui lui descend jusque sur les talons et coiffé d'un chapeau melon, un horloger parcourt les rues et annonce son passage en tirant avec l'une de ses mains ramenée derrière son dos, une chaînette qui fait agir à petits coups précipi-

tés, le battant d'un timbre placé au milieu d'une boîte ressemblant à un sac de soldat et placé de la même façon sur son dos.



Horloger

Cet horloger est un des types de la rue qui ont été dessinés par M. Marsal.

Cris en patois et Types des rues

M. Eugène Marsal, dans son livre sur les rues de Montpellier [1] a soigneusement relevé les Cris en patois, et il les a accompagnés de la description des personnages qui les profèrent ; comme l'auteur est non seulement un curieux de ces particularités de sa ville natale, mais

1. E. Marsal. *Dins las Carrièiras dau Clapàs.* Montpellier, Firmin et Montane, 1896, in-8 de 350 p. avec 50 images dessinées par l'auteur. (3 fr.).

encore un artiste de valeur, il les a illustrés de dessins très vivants et très sincères. On voit défiler toute une galerie de types pittoresques ; nous en reproduisons quelques-uns. Voici l'*amoulaire* (p. 102) ou rémouleur ; bien moins pittoresque que ceux dessinés aux siècles derniers par Ostade, Watteau, Bouchardon, ou Poisson, il conserve encore le sabot traditionnel d'où s'échappe le mince filet d'eau qui va arroser la meule. « Lou foundaire » est aussi un personnage bien connu des



« Lou foundaire »

dessinateurs ; celui que M. Marsal nous présente est très modernisé : aux antiques outils il a ajouté un tour. Voici la marchande de vinaigre, qui exista autrefois à Paris, et qui y est, je crois, inconnue

aujourd'hui ; elle traine un petit âne qui porte sa marchandise et crie :

Aven de bon vinagre ! De bon vinagre qu'en voù ?



Marchande de vinaigre

Le brûleur de vin qui crie : *Brula de vi ! Brula de vi !* n'est point un type indigène ; c'est un nomade qui vient du pays basque ; l'on reconnait son origine au béret traditionnel.

M. Marsal a aussi donné nombre de types de la rue qui se rattachent aux coutumes ; telle est la Maia ou reine de Mai, dont nous reproduisons la gracieuse image (p. 103) ; voici au surplus la liste des types de la rue qui sont décrits dans ce livre et dont cinquante sont portraiturés dans l'exercice de leurs fonctions.

Las Erbetas (cansou). — Lou lach de sauma. — Las aurethetas (cansou). — Lous ibrougnas : Varin, Beziès. — Madame Cissé. — La Maia. — Lous carrejaires de ramilha (cansou). — Las flaurounds.

— La França-Camarda. — Lou cridaire de vi. — Las cagarauletas (cansou). — Marana. — Cristou. — Grabièl (la troumpeta). — *L'agrégé.* — La griseta. — Marchand de tripas. — Lou Cardaire. — Pétontonte. — L'estudiant. — La marchanda de vinagre. — Roustoulan-la-Rega. — L'escoubilhaire. — La marchanda de fruchan, — L'amoulaire. — L'escuraira. — Lou brulaire de vi. — Lou pelharot — Loumbard. — L'alumetaire. — Lou Nèscis : Achille, Rousset, Rosa. — Carrièria. — Cinella. — Lou Foundèire. — Lou ressaire de boi. — Marchanda de candeletas. — Castello. — Lou relougè. — Lou lach de cabra. — Lou Pouèta Panard. — Marchanda de betaravas. — Lou boumbounaire. — Marchand de begnets. — L'auboissaire. — Lou lach de Vaca. — Lou penitent blu. — La Carrejaira.



Brûleur de vin

Cet ouvrage auquel nous ne faisons que ces quelques emprunts, doit plaire non-seulement aux Montpéliérains et aux méridionaux, mais

il a sa place marquée dans la bibliothèque des folkloristes, des bibliophiles, des artistes et des amateurs du pittoresque. Nous craignons seulement que, parmi ces derniers surtout, beaucoup ne regrettent que le peintre érudit qui manie aussi bien la plume que le crayon, et qui est si justement apprécié de ses compatriotes, se soit borné à écrire en ce dialecte, pour lequel il est aussi passionné que Mistral, et n'ait pas donné en regard du texte une traduction littérale. Il est vrai que cela l'aurait obligé à faire deux volumes au lieu d'un et que les acheteurs de livres *intéressants* (autres que les romans) sont rares. Par exemple, ce que l'on peut affirmer, c'est que les traditionnistes ne pardonneront pas à M. Marsal de ne pas avoir publié la musique de certains chants populaires dont il donne le texte dans son livre, tel l'air de la chanson de la marchande légumes *Las Erbetas* dont M. Chassary, dans la préface, dit que c'est « un heureux arrangement d'une de ces fréquentes et caratéristiques mélopées locales qui montent dans l'air bleu, le long des journées ensoleillées ».

Nous conseillons vivement à M. Marsal de noter les airs populaires de sa région et de les publier dans le second volume qu'il nous fait espérer.

A. Certeux.

LES GATEAUX ET BONBONS TRADITIONNELS

XIII

LE CROISSANT



Voici, pour répondre aux questions posées par M. A. Certeux dans le t. XII, p. 372, touchant l'origine du *croissant*, quelques indications recueillies dans le pays même qui a vu naître ce petit pain.

Le *croissant*, qui apparut à Paris pour la première fois à la boulangerie viennoise de la rue Montmartre, arrive, en effet, de Vienne. Il date, m'a-t-on dit dans cette ville, de l'invasion de la capitale autrichienne par les Turcs en 1683, et le nom qu'il porte en Autriche : *kipfel*, en témoigne encore aujourd'hui en rappelant, par une sorte de métonymie, le croissant qui avait remplacé la croix au sommet (*gipfel*) de la flèche de la cathédrale Saint-Etienne, la *Stephansthurm* si chère au peuple viennois.

Auguste Marguillier.

SUPERSTITIONS, COUTUMES ET LÉGENDES DE L'ANJOU
(*Suite*)

AGRICULTURE [1]



Les oignons semés le jour de la Sainte-Agathe (5 février) sont plus beaux et meilleurs que les autres. (Commune de Jarzé).

Si une vache pleine boit ou a bu un hérisson, elle avorte. (Commune de Jarzé).

Les plantations et semis faits en décour, sont moins exposés à être mangés par le gibier que ceux faits en croissant. (Commune de Lué).

Si l'on veut que le chanvre soit haut, il faut le semer le jour de l'Ascension. (Commune de Saint-Mathurin).

CHASSE [2]

En retournant la paille de ses sabots on arrête les chiens courants et ils perdent la voie. (Commune de Lué).

MÉDECINE

Ne jetez jamais au feu les linges ayant servi à panser une plaie, elle envenimerait. (Commune de Lué).

Pour guérir la fièvre on ramasse des excréments de chien, on les laisse sécher jusqu'au complet blanchissement, puis on pulvérise et on met cette poudre à infuser pendant une semaine dans du muscadet, ensuite on boit. (Commune de Chaudron) [3].

MONUMENTS MÉGALITHIQUES

Dans la commune d'Echemiré [4], près la forêt de Baugé, s'élève un mégalithe du genre *stonhatched* (pierre verticale percée d'un trou), qui, dit-on, tourne sur elle-même chaque fois qu'elle entend chanter le coq, aussi l'appelle-t-on la pierre du coq.

1. Traditions locales et superstitions du Maine, par M. X. de la Perraudière.
2. Ibidem.
3. Notice donnée par le Marquis de Villoutrey-Brignac.
4. Canton de Baugé.

Pierre triste est un menhir haut de six mètres, situé sur la commune d'Armaillé [1], les paysans m'ont raconté qu'il y avait dans l'intérieur une horloge et que pour l'entendre il fallait coller son oreille sur la pierre en se tournant du côté du soleil.

EMPREINTES

Près le ruisseau, qui traverse le chemin conduisant de la ferme des Heloteries au village dit Bois-Marais ou Beau-Marais [2], se trouve une pierre portant l'empreinte grossière d'un pied. Une tradition conservée dans le pays rapporte que saint Jean, après avoir réglé la dépense faite pour son repas, fut soupçonné de s'en aller sans payer ; afin de se justifier d'un pareil reproche le saint s'écria : « Il est aussi « vrai que j'ai payé qu'il est vrai que l'empreinte de mon pied res- « tera gravée sur cette pierre ». Son désir s'accomplit et l'hôtelier, à la vue de ce prodige s'en retourna chez lui, où il trouva l'argent de l'apôtre.

Le Saut-de-Roland est un roc escarpé sur les bords de l'Evre, près de la ferme de la Gabardière, où l'on voyait jadis l'empreinte des fers du cheval de Roland. Ce célèbre paladin aurait, d'un bond, franchi la rivière.

ANCIENS CHATEAUX

On raconte qu'il existe dans les souterrains de l'antique château de Beaufort des trésors immenses gardés par un dragon enchaîné et l'obscurité est si épaisse dans ces cavaux que tout flambeau allumé s'y éteint presque instantanément.

A certaines époques de l'année on voit errer dans les rues de Pouancé, de préférence autour du vieux château, un fantôme qui affecte diverses formes et auquel on a donné le nom de la Jacquette. Ce serait, dit-on, une servante qui aurait été ainsi punie pour avoir trahi ses seigneurs en ouvrant les portes du château aux ennemis.

On raconte encore que, peu d'années avant la Révolution, des ouvriers avaient découvert dans ce château de Pouancé, une chambre où ils virent un cadavre de femme desséché assis à une table, ayant devant lui une assiette et un couvert d'argent et tenant entre ses dents une pièce d'or.

Le jour de la Saint-Jean, au soleil levant, au milieu de l'étang du château des Aunais [3], émerge un lys d'or qui disparaît à l'instant où

1. Canton de Pouancé.
2. Commune de Saint-Clément-de-la-Place.
3. Commune de la Potherie, canton de Candé.

le soleil se montre tout entier au-dessus de l'horizon. Des vieillards nous ont affirmé l'avoir vu, mais que depuis plusieurs années il n'a pas paru.

G. DE LAUNAY.

DEVINETTES POPULAIRES DES ROUMAINS [1]

III

1. En naissant je suis luisant, en mourant je suis boueux.
2. Les brebis descendent de la montagne en portant des étoiles au front.

La neige.

Qu'est-ce qui traverse le village sans que les chiens aboyent après.

Le brouillard.

Des milliers d'oiseaux volent ; arrive un homme sans pieds, qui les dévore tous.

La neige et le soleil.

1. J'échappe aux clefs, et les pays s'embrouillent.
2. J'échappe aux clefs, et les pays se barrent.

La nuit.

En haut sonne, en bas résonne ; en haut on tambourine, en bas tombent les brouillards.

Le nuage.

1. Il y a quatre frères (sœurs) qui portent le même habit (la même chemise).
2. Il y a quatre frères dans une chambre ; quand j'ouvre la porte, ils sortent tous ensemble.

(Cf. Rolland : *Devinettes*, n° 108 ; *Mélusine*, I, c. 264 ; Briz, *Endevinallas*, p. 95 ; Deméfilo : *Coleccion d'enigmas, etc.*, p. 207, 374).

3. Un cloître avec quatre moines.

La noix.

1. Voir t. VII, 505-506 ; t. XII, 22-34.

Haut comme la maison, vert comme la soie, amer comme le fiel, doux comme le miel.

(Cf. Rolland, n° 107 ; *Mélusine*, I, cc. 255, 264 ; Briz, pp. 106, 207 ; *Revue des trad. pop.*, VIII, 148 ; Sébillot, *Litt. orale,* n° 29).

Le noyer.

1. Qu'est-ce qu'il y a en toutes choses ?
2. Je suis inséparable du vivant et du mort.
3. Il y a une chose que toutes les choses contiennent et qui est immortelle.
4. Qu'est-ce qu'il y a sur toi, et tu ne le sens pas ?

Le nom.

Un chariot de foin qui marche sur quatre chevilles.

La brebis.

1. Tant que j'ai vécu je fus frit au feu ; après que je suis mort, on m'a jeté dehors.
2. J'ai une tante goitreuse : elle ronfle toute la journée, et le soir elle se repose.
3. Une vieille à la bouche béante.

Le pot.

1. J'ai deux pierres précieuses qui s'en vont là où je les jette.
2. J'ai deux petites boules d'or qui s'en vont aussi loin que je les jette.
3. J'ai deux Lucifers : je regarde le monde avec eux.
4. J'ai deux lumières qui peuvent toucher le ciel.
5. Concombre turque noire, qui traverse les champs.
6. Il y a une place ovale entourée de poils ; quand on la gratte, il en sort du jus.

(Cf. Sauvé : *Devinettes bretonnes*, n° 26, dans la *Revue celtique*, IV ; Briz, p. 136 ; *Revue des trad. pop.*, VII, 149).

7. J'ai deux mûres noires qui voient tous les péchés.
8. J'ai deux nonnes qui ne se voient jamais (l'une l'autre). (Cf. Sébillot, *Litt. orale*, n° 44).
9. Allons nous coucher, ma chère ; nous mettrons poils contre poils afin de boucher les trous noirs.

(Cf. Rolland, p. 127-128 ; Briz, p. III).

Les yeux.

Tant plus il en a, tant moins il pèse.

(Cf. Rolland, n° 118, 194 ; *Mélusine*, I, 262 ; Sauvé, n° III, 112 ; Sébillot, *Litt. orale*, n° 70 ; Briz, p. 50 ; Demofilo, p. 392).

Les trous d'un fromage.

1. Je n'ai ni langue ni bouche, mais je dis à chacun ses défauts ; on ne s'en fâche pas et on me conserve toujours.

2. Tu me vois, je te vois.

Le miroir.

Il y a un arbre avec les rameaux en bas et la racine en haut.

L'homme.

1. Il y a deux poules : pendant la journée leurs boyaux sont sur le dos, et pendant la nuit sur le ventre.

2. Deux filles : elles courent toute la journée, et la nuit elles se reposent dans un coin de la chambre.

3. Deux augettes : le jour pleines, la nuit vides.

(Cf. Rolland, p. 66-67 ; Sébillot, *Litt. orale*, n° 47 ; Briz, pp. 72, 102 ; *Revue des trad. pop.*, VII, 189 ; *Arch. delle trad. pop.*, I, 403).

Les souliers.

1. Il y a du vin et de l'eau-de-vie dans le même baril.

2. Du vin blanc et du vin rouge dans le même baril.

3. Qu'est-ce qu'on ne peut pas clouer ?

4. Il y a un baril ; s'il se casse, on ne peut jamais le réparer.

5. J'ai un baril sans aucun cercle.

(Cf. Rolland, n° 64).

6. Il y a une maisonnette sans aucun trou.

(Cf. Rolland, n° 65 ; Sébillot, *L. O.* n° 22 ; *Devinettes*, n° 17 ; Sauvé, n° 44, 45 ; Briz, p. 32 ; Demofilo, p. 153-154).

7. Quand on le jette il est blanc, quand il retombe il est jaune.

(Cf. Rolland, n° 61, 62 ; Sébillot, *L. O.* n° 22. *Rev. des trad. pop.*, VII, 148).

L'œuf.

Il est petit, tout petit, et le Prince se trouble à cause de lui.

Le pou.

Il y a un arbre qui a la racine desséchée, le milieu vert et le sommet fleuri.

La terre, l'air et le ciel.

On l'introduit sans qu'il ait de la croûte, et on le sort en ayant de la croûte.

Le pain.

Qu'est-ce qu'on jette au vent et ne tombe pas ?

L'oiseau.

Qu'est-ce qui est déjà fait, et qu'il faut encore le faire ?

Le lit.

Il y a trois filles : l'une attend la nuit pour se reposer ; l'autre attend le jour pour le même but, et la troisième dit que ça lui est indifférent le jour et la nuit.

Le lit, l'étagère, la porte.

1. L'eau me fait naître, le soleil m'élève et quand je ne vois pas ma mère, je meurs.

2. J'entre dans la maison pour échapper, et la maison sort par les fenêtres.

3. Les voleurs sont venus, ils ont pris les habitants, et la maison sortit par les fenêtres. (Cf. Rolland, n° 71 ; Sébillot, *Devinettes* n° 22).

Le poisson

Il y a un homme qui mène les cochons en bas. (Cf. Rolland, n° 191 ; Briz, p. 76 ; Démofilo, p. 378).

Le peigne.

Entortillement sur entortillement, si vous y mettez votre doigt vous serez mordu. (Cf. Rolland, n° 240).

Le peigne pour apprêter la laine.

1. L'ours mugit, les vaches ne viennent pas toutes.

2. Le chanteur de Dieu est la pauvreté de l'homme.

Le prêtre.

1. Un à labourer, deux à regarder, quatre à pousser et un à se balancer. (Cf. Sauvé, n° 33 ; Sébillot, *Dev.* n° 14).

2. Qui est-ce qui gémit sans être malade, et cherche toujours sans avoir rien perdu ?

Le cochon.

1. J'ai vu un petit homme qui peut voir le corps de tous. (Sébillot, *Dev.* n° 61).

2. Il y a un beau cheval ; quiconque vient, doit le monter.

Le seuil.

Le tonneau gémit, les seigneurs boivent.

Les pourceaux (tétant).

1. Il y a un bœuf qui ne laisse pas de traces par où il passe, tandis que l'endroit où il paît se reconnaît toujours.

2. Il y a un animal qui mange toujours et ne se rassasie jamais.

3. Il y a une petite chose qui fait troubler le roi.

La puce.

1. Il n'a pas d'âme, et il vole les âmes.

2. La jument hennit au château, et on l'entend partout.

3. Le copeau sec fait du bruit en Constantinople.

Le fusil.

Le vache mugit, le veau fuit.

Le fusil et la balle.

Le cœur du diable au milieu du village.

La mairie.

En haut tonne, en bas résonne, au milieu on danse.

La baratte.

1. Hongrois armé, passe la mer sans gué.
2. Dans l'eau il est noir, dans le feu il est rouge.

L'écrevisse.

Il crie toute la journée : garantissez-moi de vos poules, je n'ai pas peur de vos chiens. (Cf. *Mélusine*, I, 264).

Le vermisseau.

1. Qui a la tête comme une dame et la queue comme une fourchette ?
2. Tantôt en haut, tantôt en bas ; elle est noire sans être chat.

L'hirondelle.

Il y a quatre sœurs qui portent le même nom ; elles courent toujours les unes après les autres sans jamais s'attraper. (Cf. Rolland, n° 218 ; Sauvé, n° 105 ; Briz, p. 27, 128, 129, 130 ; Démofilo, p. 109, 392).

Les roues d'un char.

Il y a une fille qui se lave toujours, et elle est toujours sale.

La roue d'un moulin.

L'eau me fait naître, le soleil m'élève, les empereurs m'aiment et quand je rencontre ma mère, je meurs. (Cf. Rolland, p. 159 ; n° 13 ; *Revue des trad. pop.*, VII, 756).

Le sel.

Quand on vient chez vous, vous la lui mettez à son derrière.

La chaise.

1. La voilà !.. elle n'est pas !
2. Il y a une petite chose qui n'a pas peur du Roi.

L'étincelle.

En haut sébile, en bas sébile, au milieu viande de mouton.

La coquille.

1. Le champ blanc, les brebis noires, celui qui les voit, ne les croit pas, celui qui les fait paître, les connaît.
2. Champ blanc, semence noire, celui qui peut, sème.
3. L'oie laboure, l'homme conduit, le champ blanc, la semence

noire. (Cf. Rolland, n° 250 ; Sébillot, *L. O.* n° 40 ; *Mélusine*, I, 13-14 ; Giannandrea, p. 302 ; Briz, p. 30 ; Démofilo, p. 220, 243, 388 ; *Revue des trad. pop.*, VII, 153).

L'écriture.

Une planche sèche accrochée à un clou ; quand elle résonne, tous les hommes s'assemblent.

Le violon.

1. C'est long, ce n'est pas un bâton ; c'est rond, ce n'est pas une pomme.
2. Cheville froide, traverse la mer.

Le serpent.

1. Boule d'or danse sur une peau de taureau.
2. Je ferme les portes, j'abaisse les persiennes, et le voleur reste toujours dans la chambre et ne veut pas sortir.

Le soleil.

Deux qui marchent, deux qui ne bougent pas, deux qui se querellent. (Cf. *Revue d. tr. pop.*, VII, 755).

Le soleil et la lune, Le ciel et la terre, Le feu et l'eau.

Il y a une fille ; pendant l'hiver tout le monde l'embrasse, pendant l'été tout le monde la fuit.

Le poêle.

Qu'est-ce qu'il y a de plus doux au monde et qui ne se porte pas sur l'assiette ? (ou : qui ne se mange pas ?)

Le sommeil.

Il y a une fille ulcéreuse qui dîne avec le roi.

Le raisin.

Il y a un coffret qui contient un pigeon ; si le pigeon s'envole, le coffret devient inutile.

L'âme.

Qu'est-ce qu'il y a plus haut que le cheval et plus bas que le chien ?

La selle.

Il y a deux sacs de seigle qui rassasient tout un pays.

Les mamelles.

1. Qui reste en l'eau et ne se mouille pas ? (Cf. Rolland, n° 5 ; Briz, p. 93 ; Démofilo, p. 238).
2. Qu'est-ce que cela : c'est un rien, mais on peut le voir ? (Cf. Rolland, n° 19).

3. Devinez : j'en ai, les autres en ont aussi, et même l'aiguille en a. (Cf. Rolland, p. 8).

4. Je la fuis, elle me poursuit. (Cf. Rolland, n° 18).

L'ombre.

Un cheval noir ; quand il rentre dans l'écurie, il sort tous les rouges. (Cf. Rolland, n° 412 ; *Mélusine*, I, 75 ; Briz, p. 52 ; Démofilo, p. 347, 381).

L'écouvillon.

Il y a une chose qui vole et qui ne se voit pas. (Cf. Sauvé, 6).

Le vent.

Le fou du village en chemise de sapin.

Le vin.

Qu'est-ce qui traverse l'eau sans se mouiller ? (Cf. Rolland, n° 46 ; Sauvé, 31).

Le veau dans le ventre de sa mère.

ARTHUR GOROVEI.

ERRATUM (N° de janvier 1897)

Page 22. —	Note 4,	au lieu de			Yemboyew, lire Gombojew,
— 23. —	Note 1,	—	—		substitué, lire subsisté.
— 25. —	Ligne 25,	—	—		ou, lire on.
— 28. —	— 6,	—	—		Faillez-moi, lire Taillez-moi.
— — —	Note 1,	—	—		comme en latin *panem*, lire : latin *panem*.
— 32. —	Ligne 9,	—	—		*Mougea*, lire *Mongea*.

A. G.



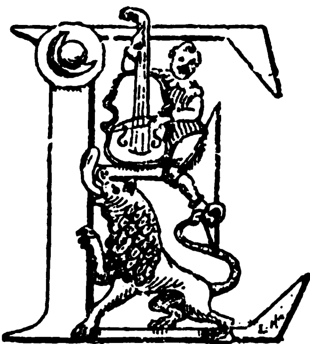
CONTES POPULAIRES DE LA HONGRIE[1]

V

LES TRÉSORS CACHÉS (*suite*)

(Hongrie du sud-est)

1. *Le ruisseau d'or*



NTRE Bögöz et Béla il y a un ruisseau. A un de ses détours il y a un buisson sous lequel se trouve une excavation dans laquelle est placé un baquet de pierre qui se remplit d'or une fois par an. A cette époque il arrive ordinairement des mineurs qui emportent le trésor.

2. *L'arbre d'or.* Près de Béta il y a une forêt ; au milieu de cette forêt il y a un vieil arbre sous lequel se trouve un trésor caché. Autrefois une femme y venait qui priait le bon Dieu de lui abandonner le trésor. Un jour, un homme blanc lui apparut et lui dit : « Tu as beau prier, le trésor ne sera pas à toi ; c'est un de tes enfants ou de tes petits-enfants qui le trouvera ».

3. *Sept minutes.* Près Kovaszna (Dép. Haromszék) il y a un château tombé en ruines. A l'entrée d'une des caves du château est assise la fée Hélène. La porte de fer de la cave s'ouvre le jour de l'an et se referme au bout de sept minutes. Alors on peut voir l'immense trésor amassé dans la cave. Quiconque a passé sept ans à l'entrée de la cave est invité par la fée à entrer et à se charger d'or et d'argent. Mais il est averti de se hâter de revenir avant que les sept minutes se soient écoulées. Celui qui s'attarderait serait changé en un dragon et ne pourrait reprendre sa forme première que lorsqu'un autre individu aurait subi l'épreuve de sept ans.

4. *Le trésor d'Attila.* Selon une ancienne croyance répandue à Felso-Boldogfalva (Dép. Udvarhely) le septième fils d'une mère, s'il

1. Cf. t. XII, p. 256, 464.

est pieux, qu'il ne jure point et qu'on lui graisse à l'âge de sept ans l'ongle du pouce de la main droite avec de l'huile de pavot, a le don de découvrir les trésors cachés en regardant à travers son ongle devenu transparent.

Il y a quelques dizaines d'années on a trouvé dans ladite commune un garçon phénomène comme celui-là. On lui oignit avec de l'huile de pavot l'ongle du pouce de la main droite, puis on lui fit chercher une pièce d'argent qu'on avait soigneusement cachée sous un prunier. Le garçon ne fut pas long à trouver l'endroit, il s'arrêta devant le prunier en disant : « C'est ici qu'il faut fouiller. »

Selon une autre croyance des habitants de Boldogfalva et de ses environs, Attila est enterré près de Budvar. Son cercueil est d'or et se trouve entouré d'un immense trésor.

On profita de la bonne occasion et l'on emmena le petit garçon dans les environs de Budvar. Au bout d'une demi-heure le garçon s'écria « C'est ici que je vois de l'or et de l'argent. » Quelques ouvriers furent chargés de la fouille. Ils travaillèrent pendant huit jours pleins. Enfin le neuvième jour, l'un d'entre eux, plus impatient que ses compagnons s'écria plein de colère : « Mille-Dieux ! est-ce que nous ne finirons donc pas par le trouver, ce maudit trésor ? » L'instant d'après les ouvriers furent plongés dans l'étonnement. Ils virent arriver des nains à barbe blanche qui emportèrent le trésor, on ne sait trop où.

3. *Une histoire vraie.* A Besztercze on croit que les trésors enfouis s'enflamment dans la nuit de la Saint-Georges. Si, cette nuit-là vous voyez sortir une flamme du sol, vous n'avez qu'à creuser, vous êtes sûr de trouver de l'argent caché. — Voici une histoire qu'on se raconte dans les environs de Besztercze et qu'on assure être vraie : Il était onze heures du soir passées. Plusieurs habitants de la ville s'étaient rendus dans les champs pour guetter les trésors qui s'enflamment. Au coup de minuit ils virent sortir du sol une flamme verdâtre : c'était le trésor. Vite ils accourent et ils étendent une nappe blanche pour marquer l'endroit. Le lendemain ils y retournent et se mettent à creuser un trou. Au bout de quelques heures ils trouvèrent un chaudron plein d'or. Mais quel ne fut pas leur désappointement lorsque, l'instant d'après, ils virent que l'or s'était changé en charbon. On dit que c'est parce que quelques-uns d'entre eux, au lieu de garder le silence, avaient causé pendant le travail et que l'un des ouvriers s'était oublié jusqu'à proférer un juron.

Le soir en rentrant ils emportèrent le chaudron et en jetèrent le contenu dans le four d'un bohémien nommé Doder. Le bohémien

dormait et, dans son rêve, il nageait dans les flots du Pactole. Le lendemain matin il trouva un grand tas d'or dans son four. Il vécut longtemps riche et heureux. Mais un jour quelqu'un lui ayant demandé comment il s'était enrichi d'une manière si mystérieuse, il eut l'imprudence de lui raconter l'histoire du charbon changé en or. A partir de ce moment son argent s'envola pour ainsi dire, et bientôt après il se trouva aussi pauvre qu'autrefois. (*D. Balasy*).

IX

LES TROUBLE-FÊTES

Légende hongroise

Dans le village de Regecz, vivaient autrefois trois frères, avec leurs deux sœurs. La cadette était douce, pieuse et charitable. L'aînée, au contraire, était impie et méchante comme l'enfer.

C'était la Fête-Dieu. La sœur aînée, qui s'était levée de grand matin, alla frapper à la chambre de ses frères en s'écriant :

— Hors du lit ! Fainéants que vous êtes ! Qu'on se dépêche, et qu'on aille travailler dans la vigne !

— Ma chère, objecta timidement la cadette, c'est aujourd'hui grand jour de fête : la Fête-Dieu. Ce serait blasphémer contre le bon Dieu que de travailler aujourd'hui.

— Tais-toi, bavarde, répondit l'aînée en menaçant du poing sa sœur. Mais voyez quelle insolence, continua-t-elle. Ne pas travailler, par exemple ! Rester les bras croisés toute la journée. J'y mettrai bon ordre. Allons, détale vite. Va-t'en dans la forêt, me chercher un fagot, en revenant tu apporteras une cruche d'eau ; puis, à midi, tu porteras le dîner à tes frères, et pendant qu'ils mangeront, tu travailleras dans la vigne et tu couperas un peu d'herbe pour les vaches, entends-tu ? Ah ! Mademoiselle est d'avis qu'il faut chômer. Mais ce n'est pas en chômant qu'on augmente sa fortune. Et maintenant pars vite, et fais ce que je t'ai dit.

Baignée de larmes, la pauvre jeune fille s'en alla en poussant de gros soupirs. Comme elle traversait la rue elle entendit sonner la messe, et vit des groupes de jeunes filles endimanchées qui se rendaient à l'église pour assister à la procession.

Tout-à-coup le père Nicolas, ancien ami de la famille et tuteur des cinq orphelins, l'aborda en demandant où elle allait ainsi, la cruche à la main. La pauvrette lui raconta ce qui s'était passé à la maison.

— Mais c'est honteux, dit le paysan. Non, je ne souffrirai jamais

qu'on l'outrage de la sorte. Tu resteras ici ; nous irons ensemble à l'église ; quant à ta sœur, je me charge de la ramener au bon Dieu.

Ce qui fut dit, fut fait. On alla à la procession, on dîna en famille chez le père Nicolas et après-midi on passa le temps à causer avec les voisines. Pendant ce temps-là, la vilaine créature qui était restée à la maison pestait contre sa sœur et jurait de la maltraiter à coups de pincettes quand elle serait de retour.

Comme le dîner était prêt depuis longtemps, la méchante fille, lasse d'attendre, s'en alla elle-même le porter à ses frères. Quand ceux-ci la virent arriver, ils se mirent à l'injurier en la traitant de sans-cœur qui les laissait mourir de faim.

— Ce n'est pas ma faute, dit-elle. C'est cette maudite fête et la fainéantise de votre sœur cadette qui ont causé le retard.

Et tous de s'écrier en chœur :

— Maudite soit la vaurienne, et maudites soient toutes ces fêtes qu'on nous impose !

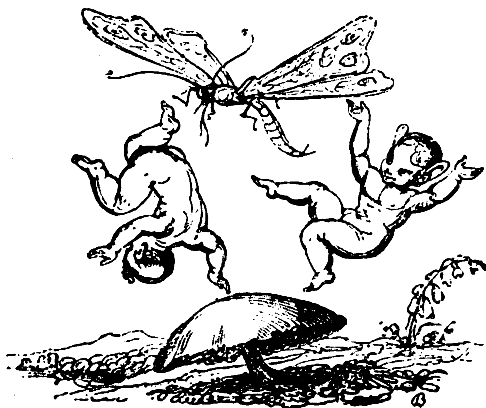
Puis ils s'approchèrent pour ôter la corbeille de dessus la tête de leur sœur. Mais au moment où ils allaient y toucher ils furent changés en pierre tous les quatre.

La cadette qui les attendait, tremblante, sur le seuil de la porte, ne les revit plus jamais.

Non loin des ruines de l'ancien château de Regecz, on voit encore de nos jours ce groupe impie changé en pierre, avertissement du ciel qui semble dire :

— Malheur à ceux qui outragent la religion. (*Coll. de M. Tompa*).

(*A suivre*). MICHEL KLIMO.



MÉDECINE SUPERSTITIEUSE[1]

XIII

LE HOQUET. — SES REMÈDES

En diverses localités du département de Saône-et-Loire, on a pu observer et recueillir plusieurs choses curieuses à propos de ce mouvement convulsif de l'estomac, le hoquet.

Voici quelques-uns des moyens couramment employés pour le guérir.

1. — D'abord le couplet enfantin que les mamans ne manquent pas de faire dire à leurs « petiots », certaines que ces mots traditionnels vont conjurer et faire cesser la désagréable convulsion :

J'ai l'loquet (le hoquet).
Dieu m'l'a fait.
Vive Jésus !...
Je n'l'ai pus.

La naïve formulette est efficace ou non ; mais elle n'en reste pas moins en pleine vigueur parmi la population des mères, qui toutes y ont une aveugle confiance.

2. — Ensuite une expérience un peu moins bénigne, et à laquelle on a, dit-on, reconnu maintes fois une véritable influence. Nous la détaillons. On prend de la main droite un verre aux trois quarts rempli d'eau. De la main gauche on prend un couteau, dont on plonge la lame jusqu'au fond du verre, en tournant le coupant du côté des lèvres ; on le tient par le manche, et l'on boit. C'est une position dificile, la tête se penchant forcément en arrière, afin de tenir les lèvres aussi éloignées que possible du fil du couteau. Le résultat de cette posture serait de faire cesser le désagréable hoquet.

3. — Puis enfin, il y a le coup de la peur. Si l'on parvient à se glisser mystérieusement derrière la personne ennuyée de la secousse trop longtemps répétée, et que, par un cri subit ou un brusque contact sur l'épaule, on réussisse à l'effrayer, il a été souvent reconnu que cette frayeur faisait immédiatement cesser l'indisposition.

1. Cf. la table des dix premières années.

Nous croyons à l'issue heureuse et assez fréquente de ce dernier moyen ; mais il faut n'en user qu'avec tact, la peur pouvant être fatale à tel système nerveux. Mieux vaudrait, alors, laisser le hoquet cesser tout seul ; l'inconvénient serait beaucoup moins grave qu'un accident provoqué par suite d'une émotion trop vive.

F. FERTIAULT.

LES VILLES ENGLOUTIES

CCXXIII

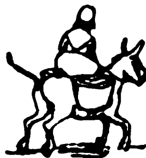
ORIGINE DU LOCH ERICHT



E lac Ericht s'étend partie dans le comté d'Inverness, partie dans celui de Perth, et il a environ quinze milles de long sur un de large ; il est situé au bas de hautes montagnes. A la place où il est maintenant il y avait autrefois deux paroisses et deux églises, chacune à l'extrémité de la vallée. Une nuit, de mauvais garçons formèrent le projet d'appeler le diable ; ils voulurent associer à leur coupable entreprise un jeune homme du Lochaber, en lui disant que le diable ne demandait quand il paraissait, qu'un peu d'eau à boire. Il essaya de les en dissuader et leur dit, comme s'il prévoyait ce qui allait se passer : « Vous aurez assez d'eau avant que le matin soit venu ». Ils persistèrent dans leur dessein, et avant le jour la vallée fut recouverte par les eaux.

(Conté par une femme de 70 ans).

WALTER GREGOR.



BIBLIOGRAPHIE

Karl Kœhler. — *Chansons populaires des bords de la Moselle et de la Sarre*, Halle, Niemeyer.

Le recueil de *Chansons populaires des bords de la Moselle et de la Sarre* que vient de publier M. Karl Köhler, permet d'établir des comparaisons avec des chansons qui se chantent en Alsace et que l'on trouve dans le recueil Weckerlin. Ainsi la chanson de Weckerlin, II, 170, est donnée ainsi par Köhler :

A Lauterbach j'ai perdu mon bas,
Je ne rentrerai pas chez moi sans bas,
Je retourne donc à Lauterbach
Et ajuste mon bas à ma jambe.

A Lauterbach j'ai perdu mon bas,
A Linxwiller mon soulier,
Je retourne donc à Lauterbach
Et cherche mon bas et mon soulier.

M. Weckerlin dit qu'il y a trois Lauterbach, l'un en Hesse, l'autre en Bohême, le troisième en Wurtemberg. M. Köhler dit que ces deux strophes se rapportent à un Lauterbach qui est à une demie lieue de Breévenbach dans le Palatinat, mais en terre prussienne. Comp. Erk-Böhmeeder *Deutsche Linnhort*, Leipzig, 1893-94 ; 2, 768 ; Erlach, *Volkslieder*, Mannheim, 1834-36, 4, 379 ; Kretzschmer et Zuccalmaglio *Deutsche Volkslieder*, Berlin, 1840, 2, 407, n° 207 ; Günthers *Gedichte und Lieder*, Iéna 1841, 222 ; Walterr, *Sammluag deutsche Volkslieder*, Leipzig, 1841, 286, n° 183 ; Wolfram, *Nassauischd Volkslieder*, Berlin, 1894, 174, n° 175 ; Ditfurth, *Frönkische Volkslieder*, Leipzig, 1855, 2, 138, n° 188 et 189 ; Kohler, *Volksbrauch im Voigtlande*, Leipzig, 1867, 320, n° 126 ; Hruschka et Foischer, *Deutsche Volkslieder aus Böhmen*, Prag, 1891, 347, n° 707 ; Pröhle, *Weltliche und geistliche Volkslieder*, Aschersleben, 1355, 102, n° 66 a ; 104, n° 66 b.

La ronde du *Lauterbach* qui se chante au 2e acte du *Juif polonais*, n'a rien de commun avec notre chanson populaire.

P. RISTELHUBER.

Albert Dauzat. *Etudes linguistiques sur la Basse-Auvergne.* Phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme). Paris, Alcan, in-8 de pp. XII-168. (6 fr.)

Cette étude fort intéressante pour les patois du Puy-de-Dôme, peu explorés jusqu'ici, est précédée d'une introduction de M. Thomas qui donne la liste des ouvrages consacrés aux patois d'un lieu déterminé ; elle n'est pas complète, du moins en ce qui concerne la Haute-Bretagne : il y a lieu d'y ajouter *Loire-Inférieure*, Paul Eudel. *Les locutions nantaises.* Nantes, Morel, 1889, in-32. *Ille-et-Vilaine*, Henri Leroux. *Marche du patois actuel dans l'ancien pays de la Mée* St-Brieuc, 1886, in-8 ; Armand Dagnet, le *patois fougerais.* Laval, Bornieux, 1890,

in-8; H. Coulabin. *Dictionnaire des locutions populaires du bon pays de Rennes.* Rennes, H. Cailière, 1891, in-12 ; Henri de Kerbenzer. *Locutions populaires du pays de Dol.* Rennes, H. Caillière, 1894, in-12, Ch. Fougères. *Le parler de Gennes-sur-Seiche*, Annales de Bretagne, 1896, F. Duine. *Etude sur le patois de Dol*, ib., 1897. L'étude de M. D. est faite avec grand soin, et il a donné même la carte du pays qu'il a exploré. Ce livre contient aussi une chanson (avec la musique notée) et 17 bourrées également notées, deux vieilles prières et un curieux dialogue qui se rattache aux « séries », et un peu aussi aux devinettes; on pourrait l'intituler les Neuf vérités.

P. S.

X. de la Perraudière. *Traditions locales et superstitieuses* (Notes prises au pays du Maine et d'Anjou). Angers, Lachèse, in-8 de pp. 16.

Ces notes, très bien prises, et très sincères, se rapportent à une région fort peu explorée jusqu'ici, et il est à souhaiter que l'auteur ne s'en tienne pas là. Elles visent les pratiques religieuses, l'agriculture et l'histoire naturelle, les revenants, la Mort, les apparitions. On y trouve aussi un conte intitulé le Grand Travouilloux, c'est l'avertissement donné par une voix d'en haut à un tisserand qui s'obstinait à travailler le dimanche.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Léon Pineau. *Les vieux chants populaires scandinaves*. Etude de littérature comparée. I. Epoque sauvage. Les chants de magie. Paris, Bouillon, in-8 de pp. XIV-336.

Paul Regnaud. *Comment naissent les mythes.* (Les sources védiques du Petit Poucet; la Légende hindoue du déluge ; Pururavas et Urvaci). Paris, Alcan, in-18 de pp. XX-249. (2 fr. 50).

Lionel Bonnemère. *La queue du chat,* conte populaire (en vers). Niort, Lemercier, in-18 de pp. 10 (Ext. de l'Ouest artistique et littéraire).



NOTES ET ENQUÊTES



⁂ *Diner de Ma Mère l'Oye*. Le 113e dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 30 novembre à l'Hôtel des Sociétés savantes sous la présidence de M. Charles Beauquier, président de la Société ; M. Morel-Retz, Félix Régamey et Ch. Beauquier ont chanté des chansons, et une intéressante causerie, à laquelle ont pris part aussi MM. Arthur Rhôné et Paul Sébillot, s'est engagée à propos des anciens livres où se trouvent en quantité appréciable des traditions populaires ou des coutumes curieuses ; tels sont les ouvrages qui ont pour auteurs Noël du Fail en Bretagne, Tabourot en Bourgogne. Il serait à désirer que l'on dresse pour chaque province la liste de ceux de ces précurseurs qui ont fait, avant le commencement de ce siècle, du Folk-lore sans le savoir ; nos collègues pourraient aussi noter au cours de leurs lectures les morceaux, même de peu d'étendue, qu'ils rencontrent dans les historiens locaux, les auteurs de mémoires et les poëtes. Parmi ceux-ci, il en est surtout, parmi les *minores*, qui ont fait souvent des allusions à des coutumes ou à des préjugés. On a pu en lire un assez grand nombre dans notre série intitulée les *Ecrivains français et les Traditions populaires*.

⁂ *Nominations et distinctions*. Notre collègue M. A. Le Braz, le collaborateur de F. M. Luzel et l'auteur de la *Légende de la Mort en Basse-Bretagne*, a été fait chevalier de la Légion d'honneur. L'Académie des siences de Turin a donné le prix décennal de 10.000 fr. à notre collaborateur G. Pitrè pour l'ensemble de son œuvre sur les traditions populaires de la Sicile. Ce jugement obtiendra l'approbation des folkloristes en dehors de l'Italie, où M. G. P. est très justement apprécié comme l'un des maîtres de cette science.

⁂ *La Messe du fantôme*. Le 30 janvier les Concerts Colonne ont donné la première audition de la messe du fantôme, légende pour chant et orchestre tirée des *Contes populaires de la Haute-Bretagne* de Paul Sébillot. Le Poëme de M. Paul Collin suit très exactement la légende bretonne, et le musicien, M. Charles Lefebvre, a écrit une partition, très applaudie, sur ce thème populaire. Le récitatif a été très bien interprété par M. Auguez.

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

13e Année. — Tome XIII. — N° 3. — Mars 1898.

LÉGENDES ET CURIOSITÉS DE NANTES ET DU PAYS NANTAIS

I

LA MAISON DES REVENANTS


L y a trente-cinq ou quarante ans, il y avait à Nantes, sur la place Launay, (aujourd'hui place du Général Mellinet), une fort belle maison que l'on appelait la « Maison des revenants », parce qu'on la disait hantée. On prétendait que personne ne pouvait et ne voulait y rester à cause d'un bruit qu'on entendait la nuit. L'oncle d'une de mes amies de pension, M. D***, l'acheta fort bon marché, à cause de cette mauvaise réputation. Quand il s'y fut installé avec sa famille, on reconnut que le bruit mystérieux venait tout simplement d'une source, qui coulait dans les fondations, et que l'on entendait la nuit, où le silence se faisait partout. Des mesures furent prises pour remédier à cet inconvénient, et le bruit cessa complètement.

II

LA MAISON DE LA HAUTE-GRANDE-RUE

Il y a une trentaine d'années, un jeune ménage habitait une très ancienne maison, située dans la Haute-Grande-Rue. Quand arrivait la nuit, le mari et la femme ne pouvaient dormir, à cause d'un bruit extraordinaire qui se faisait dans la ruelle de leur lit, et qui semblait venir du mur.

Très ennuyé, le mari voulut un jour se rendre compte de ce qui pouvait causer ce tapage, et il démolit la partie du mur à laquelle leur lit s'appuyait. — Il trouva une « grotte », comme on en rencontre souvent dans les vieilles maisons ; cette grotte, qui avait été murée, était toute pleine d'ossements humains. Il prévint aussitôt le commissaire du quartier, qui fit transporter les ossements au cimetière ; et depuis ils n'entendirent plus rien.

On supposa que ces ossements provenaient d'un crime commis autrefois, et que le mort réclamait des prières.

(*Conté par Adèle Guertin, femme Cussonneau, tailleuse.*)

III

LES « BRUITS » DE LA BARBERIE

La Barberie est une belle campagne située sur la route de Rennes, à quelque distance de Nantes, et qui appartient aujourd'hui au Grand Séminaire

Elle appartenait, il y a 80 ou 90 ans, à une demoiselle Daux, qui s'y ruina en fêtes et en réceptions de toutes sortes. Elle y avait fait construire une salle de spectacle, où elle donnait des représentations, et une chapelle, dans laquelle on disait la messe pour les gens des villages voisins ; car en ce temps-là, la paroisse Saint-Félix n'existant pas encore, les paysans avaient trop de chemin à faire pour se rendre à Saint-Similien. Elle donnait aussi de superbes fêtes de nuit dans le bosquet, qui existe encore en face de la maison ; tout le jardin était illuminé de verres de couleur, et on passait la nuit à écouter la musique.

Cette demoiselle ayant fini par se ruiner en dépenses exagérées, la Barberie fut achetée par un riche négociant de Nantes, M. J*** qui vint s'y installer avec sa famille pour passer l'été.

Il est probable que les « bruits » existaient avant leur prise de possession, car un monsieur demanda un jour à M. J*** si la maison n'était pas hantée. Il s'informa si la famille y passait la nuit et ajouta qu'il serait bien surpris si l'on y pouvait coucher. Le fait est que Mme J*** y coucha parfois avec ses enfants, mais que jamais son mari n'y resta à passer la nuit.

Quand aux « bruits » qu'on entendait dans cette maison, ils étaient de différentes natures. Au rez-de-chaussée, il y avait une vaste salle de billard, quand on avait fini d'y jouer, toutes les queues étaient soigneusement remises en place, et les billes, serrées dans de grandes *Dames Jeannes* (larges bouteilles clissées) étaient placées dans

l'énorme cheminée de cette pièce. Or, de temps en temps, le soir, on entendait tous les bruits d'une partie de billard : les pas des joueurs qui changeaient de place en tournant autour du billard ; les carambolages, le roulement des billes sur le tapis, et jusqu'au bruit qu'elles produisent en tombant dans les blouses.... mais jamais un seul mot. Si l'on entrait dans la salle, rien n'était dérangé. Le billard était recouvert de sa toile, les queues étaient à leur place habituelle, et les billes reposaient dans les Dames Jeannes où on les avait remises, en finissant de jouer.

L'une de mes tantes maternelles passa une fois la nuit à la Barberie ; et, pour gagner sa chambre à coucher, il fallait traverser la salle de billard. Elle était accompagnée d'une bonne, et toutes deux, au moment d'entrer, entendirent tous les bruits que j'ai énumérés plus haut. On peut penser qu'elles n'osèrent point entrer, tant qu'ils se firent entendre ; mais, sitôt la partie terminée, ma tante ouvrit la porte, non sans un battement de cœur, et traversa la pièce. Elle était complètement vide, les volets étaient fermés, tout était en ordre, et rien n'y avait été changé de place ; quoique, d'après les bruits entendus, on eût pu croire à la présence de dix joueurs, au moins.

Une autre fois, la cuisinière accourut tout effrayée, dire à une jeune fille qui avait passé la journée à la Barberie : « Oh ! mademoiselle, venez vite, je vous en prie ; je dois avoir enfermé le chat dans la cuisine, en desservant le dîner, car je viens d'entendre tomber toute ma vaisselle, qui doit être en pièces. » Elles entrèrent toutes deux dans la cuisine ; les piles d'assiettes étaient intactes ; rien n'avait bougé depuis le dîner, et pas une soucoupe n'avait remué, quoique la cuisinière eût entendu le fracas des assiettes qui s'écroulaient et semblaient se briser en mille morceaux.

D'autres fois, quand les domestiques montaient au grenier, leurs chandelles s'éteignaient brusquement, comme si d'invisibles bouches les avaient soufflées ; elles se trouvaient dans l'obscurité, mourant de peur, et entendant près d'elles des frolements, pareils à ceux d'une robe de soie.

Deux jeunes ouvrières, qui étaient venues travailler en journée, entendirent un jour une voix qui disait « C'est elle, oui c'est bien elle ! » mais ce fut la seule fois qu'on entendit parler.

Les bruits qui revenaient le plus fréquemment étaient ceux dont j'ai parlé : parties de billard avec joueurs nombreux, muets et invisibles ; (chaque partie durait au moins, une heure) ; écroulements de piles de vaisselle, frôlements de robes de soie, etc.

Le public fut bientôt informé de tout cela, et l'on parla beaucoup à Nantes de ces bruits mystérieux, si bien que la famille J***

finit par se dégoûter de cette campagne, si charmante cependant.

Je l'ai visitée bien des fois avec mes parents, et c'était un vrai plaisir pour moi de me faire raconter les détails de ces mystérieux bruits, dans l'endroit même ou ils s'étaient fait entendre.

La Barberie fut donc mise en vente, et rachetée par le Grand Séminaire, à qui elle appartient encore, à partir de ce moment, on n'entendit plus parler de rien.

On chuchota dans le public, que ces bruits avaient été produits « *par la physique* » et que c'étaient les messieurs du Séminaire qui les avaient faits produire, pour effrayer la famille J*** et la dégoûter d'une propriété qu'ils convoitaient.

On ajoutait même que les fermiers de la Barberie, (dont les petits fils existent encore et sont fermiers au même endroit,) savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur le mystère des bruits dont ils étaient complices.

Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsqu'on voulait interroger un de ces fermiers sur les « bruits » ils répondaient invariablement qu'ils n'avaient jamais rien entendu, et que tout ce qu'on en racontait était de pure invention.

IV

LA VOITURE DE MINUIT

On disait autrefois à Nantes que toutes les nuits on entendait un roulement de voiture, qui passait sur la place Bretagne et dans les principales rues de la ville.

On appelait cela : « *La Voiture de Minuit* » et l'on disait que c'était le diable qui se promenait dans cette voiture.

Ma tante maternelle, qui est née et a habité la place Bretagne pendant toute son enfance, me disait qu'au moindre roulement de voiture qu'on entendait un peu tard, elle et ses sœurs se fourraient la tête sous leurs couvertures, dans leur frayeur de voir passer « *La Voiture de Minuit* ».

(*Mlle J. Rabine, âgée de 90 ans, 1897*).

V

LA BÊTE BLANCHE

Quand nous habitions la rue Noire, dans mon enfance, les voisins disaient qu'on voyait toutes les nuits une bête blanche, de la grosseur d'un veau, qui se promenait sur les murs.

On parlait beaucoup aussi de la « Dame noire », qui disait-on, allait prier à minuit sur la place Viarme, à l'endroit où l'on guillotinait.

Dans ce temps-là, on disait que cette « Dame noire », était un fantôme, mais j'ai su depuis sa douloureuse histoire, aussi dramatique que le plus noir des romans, et qui, malheureusemont pour la pauvre femme, n'était que trop vraie.

VI

TRÉSORS TROUVÉS A NANTES

La Marmite

Il y a déjà longtemps, on démolissait une maison sur la route de Paris ; lorsqu'on voulut ôter la pierre qui fermait le seuil de la porte, un des ouvriers sentit une résistance, et entrevit une vieille marmite.

Se doutant bien que c'était quelque chose d'extraordinaire, il continua de piocher, mais en changeant d'endroit, et de manière, à empêcher ses camarades de s'en approcher.

Quand vint la fin de la journée, les autres maçons lui dirent :

« — T'en viens-tu ?

« —Je ne peux pas vous suivre, répondit-il. J'ai comme un étourdissement. C'est un malaise qui me prend de temps en temps ; çà ne dure pas très longtemps, mais j'aime mieux attendre que ça se passe ».

« — Faut-il aller te chercher du secours ? dirent les autres ».

« — C'est inutile ; laissez-moi tranquille. Un peu de repos, va me remettre d'aplomb ».

Il s'en allèrent donc tous, en disant :

« Puisque ce n'est pas grand' chose, laissons-le. »

Dès qu'ils furent partis, le maçon courut à la porte et souleva la pierre avec sa pioche. Il ne s'était pas trompé... la marmite était là ; et quand il en eut soulevé le couvercle, il vit qu'elle était remplie de pièces d'or et d'argent. Il en remplit son panier et ses poches, remit la pierre en place et recouvrit la marmite ; puis il se rendit chez lui.

Quand il arriva, sa femme lui dit :

— Tu es bien en retard, le souper t'attend.

— Il s'agit bien de souper ! dit le mari ; tu vas prendre un grand panier, moi un sac, et partons !

La femme obéit. Ils se rendirent alors à la maison en démolition, d'où ils revinrent chargés comme des mulets, avec le reste de la marmite. Personne ne les avait vus, de sorte qu'il leur fut facile de garder l'argent et d'en jouir tout à leur aise.

II

Les Maçons

Des maçons étaient occupés à démolir une vieille maison, du côté de Barbin. En piochant, l'un d'eux aperçut, dans les décombres d'un mur, des pièces d'argent qui roulaient.

Les autres ouvriers accoururent aussitôt. Celui qui les avait vues le premier prétendit qu'elles devaient lui appartenir ; les autres réclamèrent leur part. Ils en vinrent aux mains, et, pendant leur querelle, le propriétaire de la maison arriva.

Quand il sut de quoi il s'agissait, il dit que la maison lui appartenait et l'argent aussi, par conséquent ; de sorte que les maçons n'eurent rien du tout.

III

Le petit ramoneur

Pendant la Révolution, un M. X**, qui habitait l'île Feydeau, plaça son argent et ses papiers précieux dans une cassette de fer, qu'il cacha ensuite dans la cheminée d'une de ses chambres. Quelque temps après il fut arrêté par ordre de Carrier, emprisonné au Bouffay, puis guillotiné, comme tant d'autres, sans avoir eu le temps de confier son secret à personne. Sa femme resta seule avec leur fille unique, et déjà elles vivaient presque dans la gène. La jeune fille se maria pourtant ; puis elle perdit successivement sa mère et son mari, et resta, elle aussi, avec une fille unique. Il ne lui restait, de sa fortune passée, que la maison de sa famille, qu'elle louait, et dont elles n'habitaient qu'un seul étage ; et encore, pour ajouter à ses maigres revenus, elle faisait des broderies pour vivre.

Un jour, la dame dit à sa fille.

— Il faut absolument faire ramoner la cheminée, de peur que le feu y prenne.

Elle fit donc demander un ramoneur, et le patron amena un petit garçon d'une douzaine d'années, de mine bien éveillée.

Le maître ramoneur dit à l'enfant.

« Ramone bien, surtout ! je vais mener les autres ailleurs, et je reviendrai te chercher.

Alors la dame dit au petit garçon :

« Si tu travailles bien et si je suis contente de toi, pour te récompenser, je te donnerai une beurrée (tartine) de confitures.

— Oh ! oui, madame, soyez tranquille, dit le petit ; et, jetant un coup d'œil d'envie sur la petite fille, qui feuilletait un livre d'images, il dit, d'un ton de regret :

« Oh ! mamzelle, que vous êtes heureuse de savoir lire !

— Tu aimerais donc bien ça ? dit la dame ; et tu ne sais donc pas lire ?

— Oh ! non, madame, je n'en ai pas le temps, ni le moyen ; et, pourtant, j'aimerais bien à le savoir... » et il soupira bien gros.

Il grimpa alors dans la cheminée et se mit à ramoner.

Arrivé à un certain endroit, il s'arrêta, et la dame n'entendit plus le bruit de sa raclette.

Que fais-tu donc, mon enfant ? dit-elle, il me semble que tu ne travailles plus.

— Ah ! madame, dit le ramoneur, je ne peux plus avancer ; il y a là quelque chose de trop dur, qui m'en empêche... on dirait que c'est du fer.

— Laisse cela, alors, dit la dame, pour ne pas te faire de mal ».

Il obéit bien vite, et la dame lui donna sa beurrée de confitures, qu'il mangeait de bon appétit quand son patron revint.

« Comment ! dit-il en colère, tu ne fais que de finir ! tu as mis bien du temps à gratter si peu de suie ! Tu n'es qu'un paresseux, un fainéant, et tu mérites une bonne correction, que je ne manquerai pas de te donner ce soir ! »

L'enfant tremblait devant son dur patron, qui reprit : « Tu ne mérites pas le pain que tu manges, et je ne sais pas ce que je donnerais pour être débarrassé de toi ; car, du diable si je sais à quoi tu es bon ! »

La dame dit alors au maître ramoneur : « Si vous ne tenez pas à ce garçon-là, laissez-le moi ; je le garderai ici comme petit domestique, et il fera mes commissions, puisque je n'ai pas de bonne ».

Le patron ne demanda pas mieux, heureux qu'il était de se débarrasser de l'enfant qu'il détestait et qui n'avait plus de famille.

Quand il fut parti, la dame fit remonter dans la cheminée le petit ramoneur, qui descendit le coffret de fer, avec la clé dans la serrure, et dans lequel l'argent et les papiers étaient restés intacts.

La dame garda l'enfant, et lui fit jurer le secret, en promettant qu'il n'aurait pas à s'en repentir.

En effet, elle s'occupa de son éducation, le fit instruire comme s'il avait été son parent, et, par la suite, elle lui donna sa fille en mariage.

V

La mort du Maçon

Il y a trente-cinq ou quarante ans, un ancien maçon, habitant la place Bretagne, était sur le point de mourir. Ses enfants entouraient son lit et il paraissait si tourmenté par quelque idée fixe, qu'ils finirent par lui demander ce qui l'agitait à ce point.

« Je ne mourrai pas tranquille, dit le vieillard si je ne parle pas à Mademoiselle A*** ».

— Il n'y a plus de demoiselle A***, mon père, dit le fils ; il y a plus de vingt ans qu'elle est mariée, elle s'appelle maintenant Madame G*** et ses parents sont morts.

— Hé bien, dit le bonhomme, allez chez elle, et priez-la de venir bien vite, car je ne pourrai pas mourir tranquille, si je ne lui parle pas. Si elle a l'air d'hésiter, dites-lui que j'étais maçon, et que j'ai bien souvent travaillé pour son père ».

On se rendit chez Madame G***, qui, étant très-riche et surtout très fière, n'avait guère envie de se déranger pour aller voir un ouvrier, fût-il mourant.

Cependant, quand on lui eût dit que le vieillard avait près de quatre-vingts ans et qu'il avait bien recommandé de lui dire qu'il travaillait autrefois pour son père, elle consentit à y aller.

Quand elle arriva, le bonhomme était bien bas, mais il se ranima quand on lui dit que Madame G*** était là.

— Madame, dit-il, il y a bien longtemps de cela, votre père me fit travailler à une de ses maisons, et il me fit faire, dans une cheminée, une cachette où il voulait enfouir de l'argent, J'avais oublié cette circonstance depuis, mais elle m'est revenue à l'esprit ces jours-ci, et je ne serais pas mort tranquille si je ne vous l'avais pas révélée ».

Le bonhomme donna ensuite tous les détails sur la maison, la chambre, et l'endroit exact où se trouvait la cachette, puis Madame G*** se retira, après l'avoir remercié.

Le vieillard mourut quelques heures après. Madame G*** fit faire des fouilles à l'endroit indiqué, et y trouva effectivement un trésor que son père, avare fieffé, avait caché et oublié là, car jamais personne de la famille n'en avait entendu parler, et il aurait été perdu, sans la révélation du vieux maçon.

IV

Les quatre Pleureuses

Il y avait, sur le quai de la Fosse, un boulanger qui avait fait de mauvaises affaires. Il ne savait plus à quel saint se vouer, et il était bien désolé, quand un jour, en se promenant pour tâcher de trouver de l'ouvrage, il rencontra un homme de sa connaissance, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps, et qui était marchand de vin de son état.

« Pourquoi as-tu l'air si triste ? lui demanda-t-il ; est-ce que les affaires ne vont pas ? »

— Bien loin de là, dit le boulanger ; je suis ruiné, je n'ai pas d'ouvrage, et je ne sais même pas où aller loger ma pauvre femme et moi ».

L'autre eut l'air de réfléchir un instant, puis il dit :

« J'ai quelque chose à te proposer, qui t'ira peut-être... J'ai une maison à Pont-Rousseau [1], qui n'est pas habitée pour le moment. Si vous voulez y loger, ta femme et toi, vous serez un an et même deux, sans me payer de loyer. De plus, je t'avancerai une barrique de vin ; tu pourras en vendre aux ouvriers qui vont à leur travail, et tu ne la paieras que quand elle sera finie ».

Le boulanger accepta avec empressement, et alla bien vite visiter la maison en question. Elle était un peu isolée, (car Pont-Rousseau n'était pas alors bâti comme à présent) ; mais elle était grande, commode, et il n'y avait pas d'auberge aux environs.

Il alla donc chercher sa femme, qui fut bien heureuse de cette bonne chance inattendue, et tous deux allèrent s'installer dans la maison.

Leur commerce allait très bien ; la femme était très avenante, et la première barrique de vin ne dura pas longtemps. Lorsqu'elle fut finie, ils la payèrent, et on leur en fournit une autre, aux mêmes conditions. Ils se trouvaient donc très heureux, et bénissaient chaque jour le généreux ami qui les avait tiré de peine.

Un jour que le mari était allé faire une tournée dans les environs de Nantes, la femme était occupée à faire son ménage, quand tout à coup elle entendit, au-dessus de sa tête, des pleurs et des gémissements lamentables. « Comment ! se dit-elle, on nous avait dit que nous serions seuls dans la maison, et il y a d'autres locataires, qu'est-ce que cela veut dire ? ».

Les cris et les pleurs continuaient toujours ; et la brave femme, qui avait un excellent cœur, se dit :

1. Faubourg de Nantes.

« Mon Dieu ! peut-être que ces personnes sont dans le malheur ; il faut que j'aille voir si elles auraient besoin de moi ».

Elle monta vite l'escalier, se dirigeant vers l'endroit d'où paraissait venir le bruit, et elle arriva ainsi à une espèce de grenier, dans lequel elle n'était jamais entrée, n'en ayant pas besoin.

C'était de là que les cris partaient, plus déchirants que jamais.

Elle frappa à la porte, et, n'ayant pas reçu de réponse, elle entra et vit quatre femmes, qui tenaient chacune le coin d'un drap étendu, en pleurant et gémissant toujours. Elle eut si grand'frayeur de ce terrible spéctacle, qu'elle en tomba évanouie.

Quand son mari rentra, il fut bien étonné de ne pas trouver sa femme en bas ; il l'appelait partout, et ne recevait aucune réponse.

Il monta enfin, et, voyant la porte du grenier ouverte, il y entra et vit sa femme étendue par terre.

Il l'emporta vite dans sa chambre, et il eut beaucoup de peine à la faire revenir à elle.

Quand elle fut mieux, il lui demanda ce qui lui était arrivé. Après bien des prières de son mari, elle finit par lui dire que son évanouissement avait été causé par une vision effrayante, et lui raconta ce qu'elle avait vu.

Son mari lui proposa alors de retourner avec elle au grenier, pour s'assurer de la réalité de cette vision, mais elle dit :

« Non ! non ! je n'y retournerai pas, et je n'y remettrai certainement jamais les pieds ».

Elle fut quelque temps malade des suites de sa frayeur. Enfin, voulant se débarrasser de l'idée qui la tourmentait, elle alla trouver le curé de la paroisse, à qui elle raconta ce qu'elle avait vu.

« Il n'y a qu'une chose à faire, dit le prêtre ; il faut absolument que vous retourniez dans ce grenier, pour savoir au juste ce qui s'y trouve, et ce que veut dire l'apparition que vous y avez vue ».

La femme refusa d'abord ; mais comme les bruits continuaient à se faire entendre et qu'elle seule les entendait, elle retourna chez le curé, et lui demanda ce qu'elle devait faire.

« Il faut absolument que vous rentriez dans le grenier, et que vous parliez aux êtres que vous y verrez, quels qu'ils soient. C'est là le seul moyen de délivrer votre maison et vous-mêmes ».

La pauvre femme se décida donc, bien à contre-cœur ; et le lendemain matin, elle monta, bien effrayée, au grenier d'où s'échappaient des gémissements et des cris perçants, et dont elle ouvrit en tremblant la porte.

Le même tableau s'offrit à elle ; les quatre femmes, tenant les

quatre coins du drap déployé, pleurant et gémissant à faire frémir.

La femme s'avança vers elles, et dit résolument :

Si vous venez de la part de Dieu, parlez ! si vous venez de la part du diable, retirez-vous ! ».

Aussitôt, l'une des pleureuses répondit :

« C'est de la part de Dieu que nous venons. Un trésor mal acquis a été jadis caché ici, à la place même du drap que nous tenons. Il ne doit appartenir qu'à d'honnêtes gens, qui ont connu le malheur, et qui pourront en faire bon usage.

Creusez donc en cet endroit, et vous trouverez ce trésor, qui doit vous appartenir ».

A peine avait-elle achevé ces paroles, que tout disparut.

Le mari et la femme creusèrent à l'endroit désigné par le fantôme et trouvèrent une grosse somme d'argent, qu'ils emportèrent chez eux.

La femme fut bien longtemps malade, des suites de la grande frayeur qu'elle avait eue ; mais à la fin, n'entendant plus rien et n'étant plus tourmentée, elle revint à la santé.

L'argent trouvé aidant, leurs affaires prospérèrent si bien, que le propriétaire de la maison, étonné de leur prompte réussite, leur dit un jour :

« Il faut que vous ayez trouvé la pie au nid, pour être si riches à présent. »

L'homme lui dit alors tout ce qui leur était arrivé ; et le propriétaire réclama aussitôt la somme qu'ils avaient trouvée, disant que, puisque la maison était à lui, il avait aussi droit à tout ce qu'on y pourrait trouver : argent, ou autre chose.

Comme ils refusèrent de rien lui rendre, il les fit appeler devant le juge de paix ; mais celui-ci lui répondit qu'il avait très mal agi envers eux, en ne les prévenant pas que sa maison était hantée, (ce qu'il savait bien, puisque personne jusque là n'avait pu y rester) ; et que, si la femme était morte des suites de sa frayeur, il en aurait été cause.

« Du reste, ajouta-t-il, le trésor en question a été révélé à la femme seule qui a vu l'apparition, puisque jamais personne, avant elle n'avait rien vu ; par conséquent, il est à elle, et vous n'y avez aucun droit. »

Le ménage garda donc le trésor ; ils quittèrent la maison hantée de Pont-Rousseau, pour aller s'installer ailleurs, et ils vécurent très heureux.

(Ces 4 faits ont été contés par Mlle Emilie Malary, couturière à Nantes, en Avril 1897).

VII

SOUVENIRS DE LA RÉVOLUTION

Les Nantaises étaient alors forcées de porter à leur bonnet une petite cocarde tricolore ; car les « sans-culottes » ne manquaient pas de dire ; quand cet ornement patriotique n'était pas assez apparent :

« Citoyenne, où est ta cocarde ?

(*Rosalie Praud*, *femme Lecomte*).

Ma grand' mère maternelle a raconté bien des fois à ma mère que lorsqu'elle allait chercher du pain chez son boulanger, rue de la Bâclerie, tout près de la place du Bouffay, où la guillotine était en permanence, elle ne passait jamais sur la place de peur de voir la hideuse machine et les malheureux condamnés ; mais pendant qu'elle attendait son tour, elle entendait parfois le couteau de la guillotine retomber cinq ou six fois, et même plus.

Un mouvement nerveux l'agitait alors, et lui faisait courber la tête, à chaque coup.

Elle se hâtait bien vite de partir, dès qu'elle était servie, pour ne plus rien entendre.

(*Conté par mère*, *1865*).

Les noyades

J'ai entendu dire bien des fois que, lorsqu'on conduisait les condamnés du Bouffay jusqu'au bout de la Fosse, pour les noyades, les personnes charitables qui habitaient les quais ouvraient leurs portes d'allées, et se tenaient sur le seuil, dans les ténèbres, puisque ces exécutions se faisaient toujours la nuit.

Alors, dans le cortége des victimes, il se trouvait souvent des jeunes femmes, portant au cou de petits enfants, et elles criaient en passant :

« Y a-t-il quelqu'un qui veuille prendre mon pauvre enfant ? »

Les hommes ou les femmes embusqués tendaient les bras, recevaient l'enfant, et refermaient précipitamment leur porte, tandis que le lugubre cortège continuait sa route vers la mort.

Beaucoup d'enfants furent sauvés ainsi, et élevés par de braves gens du peuple.

(*Conté par ma mère*, *1860*).

Carrier et les chapelets

Lorsque Carrier habitait à Nantes, rue de Richebourg, dans l'endroit appelé le *Bourg fumé*, un riche négociant de la ville, M. D***, avait été arrêté comme suspect et conduit à l'Entrepôt.

Sa fille résolut d'aller demander sa grâce au proconsul ; et, pour se le rendre favorable, elle cueillit les plus beaux fruits de leur jardin, qui était situé aussi rue de Richebourg, et qui a été englobé depuis dans le Jardin des Plantes.

Elle remplit un panier de fruits superbes ; et se rendit à la maison de Carrier. Toutes les portes étaient ouvertes ; et la jeune fille put très facilement entrer dans la pièce où il se tenait.

Elle s'avança donc, le panier à la main, et vit le misérable assis près d'une table, et parlant à des gens de son espèce.

Lorsque Carrier la vit s'approcher, il prit sur la table qui était près de lui une quantité de chapelets, qu'il s'amusa à entrechoquer, presque au visage de la jeune fille tremblante.

« Tiens, citoyenne, dit-il en riant d'un gros rire brutal, ce sont les chapelets de tous les calotins, qui ont été boire, cette nuit, à la grande tasse ! ».

Mademoiselle D** fut si épouvantée, qu'elle oublia le danger que courait son père, et qu'elle s'enfuit, oubliant son panier et ses fruits, sans vouloir en entendre davantage.

Un jour que je m'imformais, dans la rue de Richebourg, de l'endroit habité jadis par Carrier, une vieille dame, qui a toujours demeuré dans ce quartier me raconta ceci :

Par la suite, personne ne voulait habiter la maison de Robespierre (sic), ni surtout y coucher, parce que, disait-on, on y entendait « des bruits ».

Quand, plus tard, on fit des réparations à cette maison, on reconnut que c'était une source qui passait dessous.

Toute cette partie de la rue Richebourg, qu'on appelait alors le « Bourg fumé » a complètement disparu aujourd'hui dans les agrandissements du jardin des plantes, et de la rue Fredéric Cailliaud.

En 1793, on avait planté, sur la place de Port Communeau, un arbre de la Liberté, qui y est resté longtemps, car ma tante maternelle se souvient de l'y avoir vu.

Un marché se tenait alors sur cette place, et le grand arbre était au milieu.

(*Mlle J. Rabine*, 1897).

Sur la route de Rennes, en face de la rue de Bel Air, existe encore la maison de la Carterie, habitée actuellement par les religieuses Augustines.

Cette propriété, composée alors de bois et de vastes jardins, s'étendait jusqu'à Barbin, et appartenait à la famille de M**.

On m'a souvent raconté qu'un des messieurs de M** ayant été ar-

rêté pendant la Révolution, fut décapité, et qu'on eut la cruauté d'emporter sa tête à la Carterie, où on la jeta sur la table dans un plat, pendant le repas des dames de M**.

Un vieillard presque centenaire qui habitait la Villa Maria, sur la route de Rennes, tandis que nous y habitions nous-mêmes, nous disait, en voyant construire un petit hôtel, dans un terrain situé à gauche de la route :

« On me donnerait ce terrain pour rien, que je n'en voudrais pas, « surtout pour y demeurer. C'est par centaines qu'on a enterré là des « Chouans, fusillés pendant la Révolution ». Ce terrain, très éloigné de la ville, était une espèce de carrière, et je crois même que c'est là que le corps de Charette fut transporté, après son exécution sur la place Viarme.

Quand on creusa pour bâtir et pour tracer le jardin, on trouva une quantité d'ossements humains.

(*Conté par M. Stockholm*, 1875).

Le perroquet royaliste

L'aimable vieillard qui m'a fourni cette dernière indication, avait conservé, jusqu'à ses dernières années, une excellente mémoire, et je me plaisais à lui entendre raconter ses anciens souvenirs.

Lorsqu'il était tout enfant, âgé de sept à huit ans au plus, il habitait une petite ville des bords de la Loire avec sa mère veuve. Il y avait, dans la même maison qu'eux, une vieille fille, qui avait servi chez des nobles, et qui avait chez elle le perroquet de ses anciens maîtres.

Ce perroquet parlait très bien, et répétait à tue-tête : « Vive le roi ! vive la Reine ! vive le Dauphin ! ».

Cette vieille fille mourut, et laissa son oiseau à Mme Stockholm, en le lui recommandant tout particulièrement.

Mme Stockholm garda donc le perroquet, dont le babil amusait son petit Pierre ; mais la Révolution arriva, et le chant de l'oiseau n'était pas de nature à plaire beaucoup aux sans-culottes de l'endroit.

Dénoncée comme aristocrate, Mme Stockholm fut obligée de s'enfuir avec son fils, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux, et la cage du perroquet, qu'elle ne voulait point laisser derrière elle, car on lui aurait tordu le cou. Ils arrivèrent à un endroit où ils devaient passer la Loire dans un petit bateau ; il y avait déjà six ou sept personnes arrêtées sur le rivage, attendant le passeur. Mme Stockholm était bien inquiète, car elle craignait, à toute minute, de voir paraître les soldats bleus.

Elle s'approcha d'un des hommes qui attendaient, et lui demanda s'il lui serait permis de traverser la Loire avec eux.

« Impossible ! dit l'homme brusquement ; le bateau a été retenu par nous, et nous ne tenons pas à avoir des inconnus en notre compagnie » et il lui tourna le dos.

La pauvre mère, bien triste de ce refus, retourna s'asseoir près de son fils, qui portait le perroquet. L'enfant, pour s'amuser, souleva un peu le linge qui couvrait la cage ; et l'oiseau, réveillé en sursaut, se mit à crier d'une voix perçante :

« Vive le Roi ! vive la Reine ! vive le Dauphin ! »

Mme Stockholm faillit s'évanouir de frayeur, car elle se croyait perdue ; mais elle fut bien surprise de voir arriver, le chapeau à la main, l'homme qui lui avait refusé une place dans le bateau.

« Madame, dit-il, je vois, d'après les paroles de votre oiseau, que vous êtes des nôtres. Pardonnez-moi de vous avoir refusée d'abord, ne sachant pas quels pouvaient être vos sentiments. Voici le bateau qui arrive, montez-y avec nous, et que Dieu nous conduise ! »

Ils montèrent tous dans la barque, qui s'éloigna aussitôt du bord, et ils arrivèrent, sans accident, à leur destination.

Le perroquet vécut encore de longues années, et l'on peut juger s'il était choyé et si on lui sut gré d'avoir si bien rendu service à sa maîtresse.

(*Conté par M. P. Stockholm*, 1869).

L'intendant infidèle

En 1793, un grand seigneur, habitant Nantes, voulut émigrer. Il possédait d'immenses propriétés, parmi lesquelles une partie de la route de Rennes, qui s'étendait, depuis la rue Noire, bien plus loin que le château de la Sauzinière.

Avant de quitter la ville, il appela son intendant, qui se nommait R**, en qui il avait toute confiance, et lui dit :

« Je vais passer en Angleterre, et je vous confie mes biens, s'ils sont vendus comme biens nationaux, vous les achèterez, en les mettant sous votre nom ; et, quand la Révolution sera finie, je viendrai vous les réclamer ».

L'intendant fit de belles promesses à son maître, qui partit, rassuré sur l'avenir. Les terres furent saisies, mises en vente comme biens nationaux ; R** les acheta, en les payant un prix dérisoire.

Quand le seigneur revint d'Angleterre, il alla trouver R**, et redemanda ses biens ; mais l'ancien intendant répondit qu'il avait payé le domaine, et qu'il le gardait.

Le seigneur fut ruiné et mourut dans la misère, tandis que son ancien employé se faisait appeler M. de R** et s'enorgueillissait de ses grands biens. Il fit un riche mariage, et eut plusieurs enfants.... mais sa fortune mal acquise ne leur profita pas, et s'en alla comme elle était venue.

Ils furent obligés de vendre, petit à petit, tous les terrains que l'intendant avait usurpés ; et leurs descendants que j'ai connus, ont tous fini misérablement.

Le château de la Collinière, en Doulon, aujourd'hui maison de campagne du Lycée de Nantes, appartenait autrefois à une branche de la famille de Charette, branche qui portait le nom de Charette de la Collinière.

Pendant la Révolution, un des messieurs Charette, surpris de grand matin par une troupe de soldats de la République, venus pour l'arrêter, n'eut que le temps de se glisser sous son lit, et il faillit bien leur échapper.

Malheureusement pour lui, un des soldats eut l'idée de tâter l'intérieur du lit ; et l'ayant senti chaud encore, ils fouillèrent partout, et le malheureux noble fut découvert.

(*Conté par Annette Alleau, dont la famille a fourni, de père en fils, les fermiers de la Collinière. Les fermiers actuels sont ses neveux*).

Le chêne ferré

Auprès de la lande de la Plée sur la route de Clisson, on voyait autrefois un chêne, que l'on appelait le Chêne ferré ; parce que, pendant les guerres de Vendée, les chouans, soit pour marquer leur passage, soit comme signe de ralliement, y avaient planté de grands clous.

La demoiselle aux cheveux blonds

Ce fait m'a été raconté à Paris, vers 1855, par une dame Maréchal, dont la famille était originaire de Picardie.

Pendant la Révolution, la grand'mère de cette dame était enceinte de son premier enfant.

Or, il passa par le petit bourg qu'elle habitait avec sa famille une jeune demoiselle noble, qui se rendait à pied à Paris, pour solliciter la grâce de son père, arrêté et emprisonné comme suspect.

Cette jeune fille, qui était d'une beauté merveilleuse, avait les plus beaux cheveux que l'on pût voir : si blonds, qu'ils la couvraient

tout entière d'un manteau d'or ; et si longs, qu'ils lui tombaient presque aux talons, car elles les portait dénoués.

Tout le monde fut ému de voir cette jeune fille si belle et si désolée, qui marchait ainsi les cheveux épars, et beaucoup de femmes, touchées de sa douleur, la suivirent quelque temps sur la route.

Parmi elles se trouvait la jeune femme enceinte, grand'mère de Mme Maréchal ; elle s'était placée derrière la jeune demoiselle, dont elle ne pouvait détacher ses yeux.

Les cheveux d'or, surtout, lui paraissaient si beaux, et avaient fait tant d'impression sur elle, qu'elle ne pouvait s'empêcher d'y porter la main, et même de les caresser doucement.

Il fallut pourtant la laisser continuer sa route, mais en revenant vers sa maison, la jeune femme se détourna plus d'une fois pour revoir encore la mystérieuse vision.

Nul ne sut ce qu'était devenue cette jeune fille, ni ce qu'il advint de sa démarche, et l'on finit par n'y plus penser.

Mais, quelques mois plus tard, quand la jeune femme arriva à son terme, l'enfant qu'elle mit au monde avait les cheveux blonds et dorés, comme ceux de la demoiselle noble, et ils étaient si longs qu'ils lui descendaient jusqu'aux pieds.

Tous les habitants du bourg vinrent voir ces cheveux miraculeux, qui tombèrent par la suite ; et beaucoup de personnes en demandèrent à la mère, voulant les conserver comme souvenir.

Mme Maréchal m'affirmait qu'il se trouvait encore des personnes qui en avaient gardé, et qu'elles les lui avaient montrés, lors d'un voyage qu'elle avait fait dans son pays.

Aux environs de Soudan (arrondissement de Châteaubriant, Loire-Inférieure), il y avait une ferme, ancien logis dont les habitants étaient réveillés toutes les nuits par des chants d'église, ou des « bruits » qu'on ne pouvait définir.

A la fin, le fermier fit démolir un mur, derrière lequel ces « bruits » paraissaient venir, et l'on y trouva des ornements de prêtre, qui avaient été murés là pendant la Révolution.

On disait dans le pays qu'un prêtre, caché dans ce logis, avait été découvert et tué par les bleus.

On porta les ornements à l'église du bourg ; on fit dire des messes, et tout bruit cessa.

(*Conté par Jeanne Lecomte, de Soudan*).

Sur la route de Châteaubriant à Soudan, il y avait une belle maison de campagne, qu'on appelait la Maison des revenants.

Elle était inhabitée et tombait en ruines, personne ne voulant

l'habiter, quoiqu'elle fût très belle et entourée de magnifiques jardins incultes.

En 1880, ma fille aînée la vit encore en cet état, et cela existait depuis longtemps, disait-on.

A Nantes, pendant la Révolution, les enfants étaient, le plus souvent, enregistrés sous des noms empruntés à l'Histoire romaine.

Mes parents ont connu des MM. portant les noms de Phocion, Timoléon, etc. ; j'ai connu une demoiselle appelée Clélie ; d'autres étaient nommées Céphise, Cornélie, etc.

On donnait aussi à des jeunes filles le nom de Nantes ; c'était le prénom d'une dame Varsavaux, que ma mère a connue. Dernièrement même, M[lle] du Champ-Renou, qui a épousé M. de la Laurencie avait aussi, parmi ses prénoms, celui de Nantes.

A Doulon, près de Nantes, il existait avant la Révolution un grand couvent de moines.

Ils ont laissé dans le pays très mauvaise réputation ; et les vieilles femmes disent encore qu'ils mettaient à mal les jeunes filles et les femmes mariées, et qu'ils avaient peuplé la paroisse de leurs nombreux bâtards.

(*Doulon*, 1897).

Au château de Montbel, près de Vallet (Loire-Inférieure qui a été brûlé en 1832, avant son achèvement, par les soldats de Louis-Philippe, il y a une glacière.

On dit dans le pays que des partisans de la duchesse du Berry y furent précipités et ensevelis vivants par les soldats bleus.

(*Conté par Mélanie Février de Vallet*).

VIII

LA GRAND' QUEUE

Quand mon père était enfant, au Loroux-Botterau, (Loire-Inférieure) on disait que la nuit courait une bête fantastique, qu'on appelait la Grand' Queue. Cette bête courait dans les rues, et passait sa longue queue sous les portes des maisons, généralement fort mal closes.

Les enfants en avaient tellement peur, qu'ils n'osaient plus jeter les yeux sur la porte, quand le soir venait.

IX

GROTTE D'HÉLOÏSE

A Clisson, dans la Garenne Lemot, il y a une grotte, dans laquelle on prétend qu'Héloïse se réfugia avec Abailard qui, comme on le sait, était originaire du Pallet.

On a même gravé, sur les rochers qui forment cette grotte, des vers Empire à ce sujet.

Les jeunes Nantaises qui visitent Clisson ne manquent pas de détacher un fragment de pierre de la grotte, pour se marier dans l'année.

A Saint-Aignan, canton de Bouaye (Loire-Inférieure), il y a un pré qu'on appelle le pré Saignard.

Il y a une vingtaine d'années, une jeune fille qui s'était réfugiée sous un grand arbre, pendant un orage, y fut foudroyée.

La chevelure de l'infortunée resta longtemps suspendue dans les hautes branches de l'arbre sous lequel elle avait trouvé la mort.

(Conté par Antoinette Martin, de Saint-Aignan).

X

NOTRE-DAME DE CRÉE-LAIT

Après l'exécution de Gilles de Raiz, (25 octobre 1442), on éleva sur les Ponts un petit monument expiatoire, sorte de niche gothique à trois compartiments avec les statues de la Ste-Vierge, de saint Gilles et de saint Laud. On appelait cette Vierge Notre-Dame de Créelait, et les nourrices y allaient en pélerinage, pour obtenir un lait plus abondant.

Un homme, qui s'y était rendu par moquerie, sentit dit-on, ses seins se gonfler aussitôt comme ceux d'une femme qui nourrit, et ne perdit son lait qu'après avoir fait amende honorable à la Sainte-Vierge.

Le Dr Guépin, dans son *Histoire de Nantes*, affirme que de son temps, (1839), on déposait encore aux pieds de Notre-Dame du beurre et autres offrandes.

Ce petit monument, dont j'ai un vague souvenir, a été détruit lors de la construction du nouvel Hôtel-Dieu (1864). Les débris existent encore aujourd'hui au Musée archéologique ; les statues ont complètement disparu, (elles ont dû être brisées pendant la Révolution) ; mais il reste les trois niches et les débris des pinacles dont elles étaient surmontées.

MM. Guépin (*Histoire de Nantes*) et Verger (*Archives curieuses*) ont donné le dessin de cette niche.

Il existe aussi dans une cour, rue Saint-Léonard, une très-ancienne Vierge, peinte sur bois, qui est très-vénérée dans le quartier et dans toute la ville de Nantes, où elle passe pour favoriser les accouchements.

Pendant la Révolution, pour protéger la sainte image, les habitants de la maison avaient cloué des planches devant elle, de manière à la dérober complètement aux yeux des sans-culottes ; et c'est ainsi qu'elle parvint jusqu'à nous.

De nos jours, elle est encore invoquée, et l'on y porte des cierges qu'on fait brûler devant la Madone, quand une femme est en mal d'enfant. On assure que jamais les personnes qui ont imploré son secours n'ont éprouvé d'accident, et que leurs couches ont toujours été heureuses.

Un dessin de cette Vierge existe dans l'Histoire de Nantes du Dr Guépin.

XI

LA PIERRE NANTAISE

Il y avait autrefois, au bas de la rue de l'Ermitage, auprès de l'escalier actuel qui monte à l'église Sainte-Anne, un grand rocher incliné, que l'on appelait la pierre Nantaise.

Les enfants du quartier s'amusaient à s'y laisser glisser ; et, quand il venait des étrangers la voir, ils montaient dessus et y dansaient.

(*Mademoiselle Félicie Macé, de Nantes, 1897*).

Cette pierre, d'après les *Etrennes Nantaises*, a été détruite en 1837. Il est à regretter que ni Verger, dans ses *Archives curieuses*, ni Guépin, dans son *Histoire de Nantes*, n'en aient donné le dessin.

XII

NANTES ET SA FEMME

Il serait intéressant de savoir pourquoi certaines figures grotesques du moyen-âge portaient dans le peuple le nom de la ville où elles existent.

Ainsi, dans mon enfance, on disait toujours que l'on voyait, rue Saint-Clément, Nantes et sa femme.

Je me souviens très-bien que la maison désignée était une maison à piliers de bois sculptés, avec quelques figures grimaçantes.

Une servante que j'ai eue longtemps, Jeanne Lecomte de Soudan, m'a dit que, lorsqu'elle était venue à Nantes, pour la première fois, on n'avait pas manqué de la mener voir Nantes et sa femme.

Il existe à Vannes, dans la rue Moi, deux figures grotesques, qu'on désigne toujours sous le nom de Vannes et sa femme.

Enfin, au Croisic, deux figures sculptées au poteau cornier d'une maison, portent aussi le nom de Croisic et sa femme.

Le costume des deux personnages paraît monastique ; ce qui ferait supposer que le nom qui leur est attribué par la tradition est purement de fantaisie, et tout à fait arbitraire.

Maintenant que les appareils portatifs sont si répandus, il serait à désirer que quelque amateur fit des reproductions de ces sculptures ; il serait très intéressant de grouper ainsi celles qui portent des noms de villes, et peut-être pourrait-on arriver à un résultat, et à se rendre compte de leur signification, en admettant toutefois qu'elles en aient.

XIII

DICTON NANTAIS

Quand on veut parler d'un hypocrite ou de quelqu'un de mauvaise foi, on dit à Nantes :

Il est comme la figure à deux faces du tombeau des Carmes. Ce tombeau, actuellement le plus bel ornement de la cathédrale, était jadis placé au couvent des Carmes, d'où lui vient son nom.

Il a été sculpté par Michel Colomb, qui y a représenté la prudence avec deux visages ; l'un de jeune femme, l'autre de vieillard.

Autrefois, quand on partait de Nantes, on ne manquait jamais de dire : Nantes en Bretagne.

Il n'y a pas plus de 35 à 40 ans, à l'occasion d'une enquête criminelle, le juge ayant demandé à un homme du peuple, Nantais d'origine :

« Êtes-vous Français ?

— Non, monsieur, répondit-il ; je suis Breton.

XIV

LA PIERRE FRITE

A Basse-Goulaine, quartier de Vertou, une belle pierre druidique, qui formait probablement l'un des supports d'un grand dolmen, porte le nom de Pierre frite.

Deux versions circulent, à son sujet, parmi les habitants du pays : les uns disent que le diable la portait en l'air dans sa poële ; et que, l'ayant laissée tomber en route, elle s'est enfoncée en terre, à la place qu'elle occupe à présent.

D'autres personnes prétendent que c'était la femme du diable, qui l'emportait dans son tablier, et qui l'a jetée là, ainsi qu'une autre, beaucoup plus petite, qui gît dans un fossé, près du champ de la Pierre frite.

Les paysans, dans tous les cas, sont unanimes à dire que la pierre

est plus longue en terre que l'on n'en voit au-dessus et que si l'on pouvait creuser assez profond pour arriver dessous, on ne manquerait pas de trouver un trésor.

Quand on a démoli la vieille église de Basse-Goulaine, il y avait une ancienne Vierge placée dans une niche, au-dessus du porche ; les paysans l'appelaient la gardeuse de grolles (corbeaux).

Elle fut brisée par les ouvriers en démolissant, et j'ai donné sa tête au musée archéologique.

M. E. Vaugeois.

PETITES LÉGENDES LOCALES

CLV

LE FANTOME FOITTEUR. LE GRAND VENEUR DE FONTAINEBLEAU



'on contoit que du temps de Charles 9, roy de France, il y avoit en ceste forest (forêt de Lyon) un fantosme que l'on appelloit le « Foitteur », par tant que les femmes qui passoient par icelle forest, se trouvoient si bien foittées que les marques demeuroient au corps, sans que partant elles veissent personne. Et tout incontinent se faisoit par la forest ce cri : « Ha, Ha, Ha ! »

Charles 9, qui aymoit tant à chasser dans ceste forest, qu'il y feit eslever un bastiment superbe, nommé de son nom Charleval, s'estant faict sérieusement enquester de cela, trouva que c'estoit chose véritable.

Ce que ne se doidt trouver estrange, puisque les charbonniers et bûcherons de la forest de Fontainebleau, aussi en France, disent que quelquefois ils voyent un grand homme noir chasser par la forest avec une meute de chiens, lequel ne leur faict pourtant aucun mal. Ils l'appellent le « *Grand Veneur* ». Ceulx auxquels ils contoient cela le prenoient pour fable. Mais pendant que Henri 4, roy de France, estant à la chasse avec aultres princes, vint ouyr ce

chasseur et un aboi de chiens, et le voilà tout soudain devant leurs ieux parmi les halliers. Ils eurent, en le voyant un tel peur que ce fut à qui fuyroit le mieux. Il leur parla d'une voix tout espouvantable ; mais le peur les empescha de l'entendre. Les uns rapportent qu'il dict : « M'attendez-vous ? » les aultres : « M'entendez-vous ? » les aultres : « Amendez-vous ».

(*Voyage de François Vinchaut*, prêtre belge, en France et en Italie (1609-1610), reproduit dans le tom. XXI *des Bulletins de la Société royale belge de Géographie*. Bruxelles, 1897, p. 361).

ALFRED HAROU.

CLVI

LA FONTAINE DE SANG

A Morlaix (Finistère), sur l'un des quais, près de l'endroit où se trouve l'inscription « Cours de Beaumont, 1810, » l'on me fit remarquer une fontaine et un bois à côté. Dans ce bois aurait eu lieu une bataille des Bretons contre les Anglais, bataille si terrible que pendant longtemps la fontaine ne versa que du sang.

FRANÇOIS DUYNES.

CLVII

LA DAME DU CHATEAU DE COUASME

Dans le vieux château de Couasme, non loin de Granville, on entend le soir de tous côtés le frou-frou d'une robe de soie, et quelquefois on rencontre une dame blanche, vêtue de soie ; si on ne lui dit rien, elle ne vous fait rien, mais si on lui adresse la parole, elle vous frappe.

Dans un autre château de cette région, le maître du château tomba malade, et peu de temps avant sa mort, l'on vit le soir dans la grande avenue des fantômes qui se promenaient en tenant à la main des cierges,

(*Conté par ma bonne, qui a habité Granville plusieurs années*).

PAUL YVES SÉBILLOT.

CLVIII

LA LÉGENDE DU VEAU D'OR

Sur le territoire de la commune de Naves, au Puy de l'Aiguille, au nord et à quelques centaines de mètres des Arènes de Tintignac, se

trouve un petit ténement qui recèle dans son sein, si nous en croyons les traditions, un trésor considérable, un veau d'or. On ignore la place exacte où il se trouve enfoui. Mais les Anglais eux, le savent. Ils donneraient plus d'un million pour se rendre possesseurs d'une sétérée prise à leur choix, où est le veau d'or. Seulement si cette vente était consentie, la guerre éclaterait entre la France et l'Angleterre et l'avantage ne serait pas de notre côté.

J'ai connu cette croyance en le veau d'or dès mes premières années d'enfance. Les gens de Tulle placent ce trésor, non pas au Puy de l'Aiguille, mais bien aux Arènes même de Tintignac. C'est M. Clément-Simon qui nous a précisé son aire, qui est du reste sa propriété. Même légende existe à Yssandon, Saint-Aulaire, et en bien des endroits avec diverses variantes.

Si nous examinons la légende du Puy de l'Aiguille, nous en arrivons à penser que lorsque Tintignac fut détruit par les Barbares, au IVe siècle de notre ère, les habitants durent jeter dans des puits leurs trésors et objets précieux qu'ils comblèrent ensuite avec les matériaux des margelles. L'espoir de les retrouver, une fois la tourmente passée, leur avait inspiré cette détermination. Mais la destruction de leurs villas fut si complète, qu'ils ne purent reprendre leurs richesses sous l'amoncellement des ruines. Une légende se forma, dans la suite, autour de ces trésors perdus et se confondit, en quelque sorte, avec les croyances païennes du veau d'or. Quant au secret que détiendraient les Anglais, à leur projet d'acquérir le ténement qui recèle tant de richesses, et à la guerre que déchaînerait l'aliénation d'un lambeau de terre limousine, tout cela s'explique par les trois cents ans de domination anglaise en Limousin, par la terreur et la haine que l'Anglais inspire encore dans notre pays, et par la substitution des fils d'Albion aux Barbares destructeurs des premiers siècles et aux Romains conquérants. Le souvenir trop lointain de ces derniers s'est superposé, à travers les siècles, sur le souvenir plus récent des premiers, et c'est pour cette raison que la tradition légendaire du veau d'or du Puy de l'Aiguille se présente à nous, de nos jours, sous la forme que nous avons donnée plus haut.

J. P.

(*Lemouzi*, mai 1897).

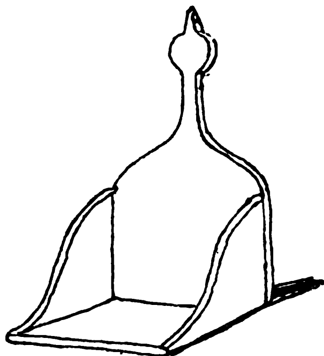


VIEILLES COUTUMES ET TYPES DE DIJON

Boîte aux ordures



Dijon, il y a une cinquantaine d'années, on mettait les ordures ménagères pour les porter dehors sur *le tas*, dans un engin qu'on appelait *l'oiseau*, et qui avait, en effet, vaguement, une forme de volatile. C'était une boite en bois, carrée, dont un des côtés se prolongeant en forme de cou et de tête d'oiseau servait de poignée ; les deux parties latérales se contournaient en formes d'ailes, et le troisième côté, resté ouvert, servait à vider *l'oiseau*.



On en voit encore quelques-uns dans les vieilles maisons, mais son usage tend à disparaître.

Baptême. Une coutume qui commence à se perdre dans les villes, mais qui persiste dans les campagnes Bourguignonnes, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, est de jeter des dragées aux polissons des rues à l'occasion d'un baptême ; mais si le parrain et la marraine n'en jettent pas ou se montrent trop parcimonieux, les gamins les suivent en criant : *parrain fourou ! Marraine fourouse !* (foireux, foireuse).

Cris des rues. Une petite vieille, ployée en deux comme une équerre, courait les rues de la ville en poussant devant elle une petite voiture à quatre roues, très basse, sur laquelle étaient deux *charpeignes* (espèces de grands paniers ronds, sans anses), pleines de pommes cuites ; elle criait d'une petite voix aigre : es pommes, es pommes ! Dans le temps des noix fraîches d'autres femmes allaient portant sur la tête des *sapines* (sortes de baquets en sapin avec deux oreilles percées d'un trou) et criant : es cerneaux, es cerneaux !

Enfin il y avait le marchand d'huile ; c'était un vieux bonhomme coiffé d'un bonnet de coton, ceint d'un tablier bleu, portant d'une main une cruche de bois cerclée de fer et de l'autre un petit enton-

noir ; il se promenait dans les rues en disant d'une voix trainante : à l'huile, à l'huile ! Et les ménagères sortaient pour acheter l'huile qu'elles mettaient dans leur *lampe à pompe*.

La lampe à pompe était en fer-blanc, ayant à peu près la forme d'un chandelier muni d'une anse, avec sa chandelle. Le pied, en forme de cône tronqué, servait de récipient ; une espèce de bobèche mobile sur laquelle on appuyait le pouce de temps en temps, correspondait à un ressort à boudin dont la pression faisait monter l'huile à la mèche. Dans la cuisine de ma grand'mère, cette lampe était posée sur une torchère un peu haute autour de laquelle les bonnes tricotaient en babillant.

Les marchandes de pommes et de cerneaux, le marchand d'huile, les lampes à pompe et les vieilles servantes dévouées, tout celà a disparu dans la nuit des temps.

A l'Ouche ! La petite rivière qui contourne la ville de Dijon s'appelle l'*Ouche*. Au théâtre, quand le traître a perpétré quelque forfait, les gens du *pouleu* (poulailler) lui crient : à l'Ouche, à l'Ouche ! Ce cri s'élève aussi quelquefois dans certaines réunions publiques, quand l'orateur ne plaît pas aux citoyens qui l'écoutent ; c'est d'ailleurs, heureusement, une menace purement platonique.

Bénigne. Il y avait à Dijon dans mon enfance, un homme qui s'appelait Bénigne ; ce gaillard était toujours saoul, du matin au soir et du soir au matin ; il n'avait pas d'autre profession, et quand on entendait les gamins glapir et galoper à la rescousse, on disait : ils courent après Bénigne. Celui-ci les injuriait, marchait sur eux en tibutant, et c'étaient des joies ineffables. Bénigne faisait en quelque sorte partie du mobilier de la ville, et quand ils le rencontraient ivre-mort, couché en travers de la rue, les passants l'enjambaient avec indulgence en disant : c'est Bénigne ! Et les *commissaires* (c'est ainsi que les Dijonnais appellent les sergents-de-ville) respectaient en souriant sa saoulerie légendaire. Il est mort alcoolique à l'hôpital.

Cuisine. Sur les bords de la Saône, à Verdun et lieux circonvoisins, la *pochouse* est en grand honneur. C'est une sorte de matelotte qu'excellent à faire les aubergistes du pays avec du poisson sortant de l'eau. Ce nom de *pochouse* m'avait intrigué ; j'ai découvert que celà voulait dire *pêcheuse*, *meurette* (c'est le nom Bourguignon de la matelotte) *meurette de pêcheurs*. On dit volontiers *poicher* pour pêcher ; d'un autre côté la terminaison *ou*, *ouse* remplace souvent les désinences en *eux* ou en *eur*. La *pochouse* est donc tout simplement le plat des pêcheurs.

Fête de vendanges. La Côte, c'est, dans le département de la Côte-d'Or, la série de collines qui borde la plaine de la Saône, entre Dijon et Chagny, et sur les flancs desquelles se coudoient les crus célèbres de Chambertin, Clos-Vougeot, Vosne, Musigny, Romanée, Nuits, Meursault, Volney, Beaune, Corton, Pommard, etc. Quand les vendanges sont finies, les vignerons de chaque village organisent une forte ripaille qu'on appelle *le tue chien*. Pourquoi ce nom ? Si on y casse le cou à pas mal de bouteilles, en revanche on n'y tue aucun chien ; jamais personne n'a pu me donner une explication satisfaisante à ce sujet.

On appelle aussi ce repas : *la paulée*.

Entremetteur de mariage. A Dijon, quand une personne s'est entremise pour un mariage et que le mariage s'est fait, on a coutume de lui dire en plaisantant : Vous aurez un pot-de-chambre d'argent !

Injure populaire. Dans la même ville, il y a une injure commune dans le peuple, c'est *peût bitou*. J'ai dit ailleurs que *peût*, *peute*, étaient synonymes de vilain, vilaine. Un *bitou* est un homme qui a de la chassie aux yeux, en langage Bourguignon de la *bite* aux yeux ; *peût bitou* veut donc dire : vilain chassieux.

On appelle aussi le fromage blanc caillé du *quiaque-bitou* (claque-bitou), parce qu'on appliquait autrefois un emplâtre de ce fromage sur les yeux malades.

Un cordonnier a eu, cette année même, l'idée d'annoncer sa marchandise en vers, et sa poësie est un échantillon de patois Bourguignon ; voici les vers de ce poëte du tire-point, avec la traduction française.

L'PRÒVARBE DU BITOU D'TAILAN

L'Bitou, vo l'keunoissé teurtò,
Ai sé z-aimin leu r'di tôjò :
« Vo saivé, po bé travaillai
» Ai fau t'éte bé chaôssai ;
» Ai peu anco, po bé marchai
» Ai faut t'éte bé meu chaôssai ;
» Et por aivoi dé bône ampeigne
» Ai faut t'aillai droué chez l'*Antoueigne*,
» Vendeu d'sôlié ai lai porfaiction,
» Au luméro 25 d'lai ruë Piron,
» Ç'ô lai qu'vô trôvé dé brôdquin,
» Dé bôteigne, dé z-euscarpin,
» Tôte eine ribambelle d'chaôssûre
» Qui vô z-iron, i vo l'aissûre ! »
Piarrot, qu'é l'un dé z-aimin d'Bitou,

En fu si tré contan qu'ai l'li sôtai au cou,
Li d'zan : « L'guarguillô ai fau qu'i t'rince,
I seu chôssai tôt côme ein prince ! »

LE PROVERBE DU BITOU DE TALANT [1]

Le Bitou, vous le connaissez tous,
A ses amis leur dit toujours :
« Vous savez, pour bien travailler
» Il faut être bien chaussé ;
» Et puis encor, pour bien marcher
» Il faut être bien mieux chaussé ;
» Et pour avoir de bonnes empeignes
» Il fant aller droit chez l'Antoine,
» Vendeur de souliers à la perfection,
» Au numéro vingt-cinq de la rue Piron,
» C'est là que vous trouverez des brodequins,
» Des bottines, des escarpins,
» Toute une ribambelle de chaussures
Qui vous iront, je vous l'assure ! »
Pierrot qui est l'un des amis de Bitou,
En fut si content qu'il lui sauta au cou
Lui disant : « le gosier il faut que je te rince,
Je suis chaussé tout comme un prince.

Une autre injure, appliquée surtout aux enfants est le mot *niaquou ; petit niaquou* veut dire : petit morveux, et la morve (pardon de ce détail malpropre), se dit : *niaque*.

Il y avait à Dijon, un concierge du cimetière qui se nommait Thiéland ; celui de la prison s'appelait Couquaux ; aussi, dans le langage populaire, on disait généralement d'un homme qui était mort : il est chez Thiéland ; d'un autre qu'on menait en prison : il va chez Couquaux ; et comme le lieu où l'on mettait en quarantaine les demoiselles atteintes de quelque mal contagieux se trouvait dans l'enceinte de la prison, elles avaient coutume d'appeler celà, par corruption (le mot est à sa place) : *être à Coco*.

La maison maudite. Place St-Jean, en face de l'hôtel où est né Bossuet, existe une maison à deux étages qui n'a pas de toit, au moins de toit apparent ; le rez-de-chaussée et le premier étage sont couverts par une toiture intérieure, mais le second étage est à ciel ouvert, et on voit le jour à travers ses fenêtres sans chassis.

Quand j'étais enfant, cette maison m'inspirait une sorte de terreur ;

1. Talant est un village sur une éminence, à trois kilomètres de Dijon, autrefois château-fort.

on m'avait raconté qu'un crime aurait été commis là et que la justice, en expiation, aurait fait raser les combles de l'immeuble.

Plus tard, j'ai voulu éclaircir cette histoire, mais personne n'a su me donner une explication plausible. J'ai consulté le savant archiviste de la ville, M. Garnier, qui m'a dit ignorer sur quoi repose cette tradition, qu'il considère comme apocryphe.

Chapelle d'expiation. Sur la route de Dijon à Plombières-les-Dijon, au pied de grands rochers à pic, se trouve une petite chapelle au-dessus de laquelle on voit encore un gros morceau de bois fixé au roc par un énorme tenon de fer. On raconte qu'une fille faussement accusée (de quoi? je l'ignore) fut pendue là à une potence dont ce morceau de bois est un dernier reste; son innocence ayant été plus tard reconnue, on bâtit sur le lieu de son exécution la chapelle expiatoire qui existe encore.

Caves dijonnaises. Toutes les anciennes maisons, tous les vieux hôtels dijonnais sont pourvus d'un *trapon de cave*; c'est une ouverture d'un mètre carré environ, placée sur la façade extérieure, au ras du pavé, fermée par deux volets et donnant accès sur un escalier de pierre qui descend tout droit dans les caves; pour faciliter la descente des tonneaux, les deux premières marches de cet escalier empiètent sur la rue et sont couvertes, quand la cave est fermée, par une planche mobile qui se nomme un *trapon*.

J'ai vu encore, dans mon enfance, un certain nombre de ces caves faire l'office de cabaret; portes et *trapons* étaient ouverts, et dans le fond se trouvaient des tonneaux avec des tables et des bancs pour les consommateurs; on tirait directement le vin du tonneau avec une *chèvre*, qui était un robinet de bois. Sur les volets extérieurs était accroché un écriteau sur lequel on lisait: *bon vin à quatre sous la bouteille*. Dans les années de grande abondance, on pouvait, pour deux sous, boire *jusqu'à plus soif*. C'était un beau temps pour les ivrognes!

Vendeuses de fagots. Autrefois, deux jours par semaine, des femmes descendaient de la montagne, poussant devant elles des ânes chargés de *petits fagots*; c'étaient des paquets de branches, minces et longs, qui coûtaient un sou et servaient à allumer les feux.

Ces femmes, dont le quartier-général était sur la place St-Michel, avaient toutes sur les épaules une mante à capuchon de couleur claire, avec une bordure plissée à la vieille; les plus âgées portaient souvent le vieux chapeau bourguignon en feutre noir, à fond bas et à immenses bords plats.

On ne brûle plus de petits fagots et les mantes sont remplacées par des fichus tricotés à un franc soixante-quinze.

Les porteurs aux enterrements. Les porteurs, aux enterrements, avaient encore, il y a une cinquantaine d'années, un costume du moyen-âge ; c'était une longue robe noire à manches larges, en étoffe épaisse et grossière, serrée à la taille par une ceinture également noire ; ils étaient coiffés d'une sorte de barette rappelant la forme des toques de juges. On les appelait *les saccards*, sans doute à cause de l'espèce de sac dont ils étaient revêtus.

Ces quatre hommes noirs, marchant à pas égaux avaient un aspect étrange et macabre parfaitement adapté aux cérémonies funèbres.

Les saccards ont été remplacés d'abord par des croquemorts en habit noir et en chapeau haute-forme, puis par de vulgaires corbillards — à l'instar de Paris.

MOREL-RETZ (Stop).

LE POUCHON ROUX [1]

IV

M. Léon Collot dans un article intitulé : *Le Pochon roux*, parle d'une coutume qui a lieu au Perche, lorsque la mère marie sa dernière fille. Ce qui se dit plutôt : *danser la pouchette rousse.* M. Léon Collot n'a pu obtenir, dit-il, l'explication du terme roux ou rousse appliqué à la poche ou *pouchette*. La voici : la mère en dansant en rond au milieu des gens de la noce lance des dragées et plus généralement des noisettes *rousses*; d'où le mot pouchette rousse, c'est-à-dire remplie de noisettes rousses.

FILLEUL PÉTIGNY

1. Cf. t. XII, p. 532, 636.



LES HÉROS POPULAIRES

VIII

LA LÉGENDE DE M. DE LA GARAYE (1675-1755)



Il peut sembler assez surprenant de voir figurer parmi les personnages légendaires de la Haute-Bretagne, le philanthrope Marot de la Garaye; je ne connais pas moins de six légendes où il est mis en scène, et ce ne sont peut-être pas les seules.

Aucune ne parle de sa charité, des fondations faites par lui tout près de son château, et des soins qu'il donnait aux malades. Elles visent uniquement les motifs qui le poussèrent à renoncer à la vie agréable et mouvementée de châtelain opulent, pour en adopter une autre tout opposée. Ce changement a paru si extraordinaire aux gens des environs qu'ils l'ont entouré de circonstances merveilleuses, où se retrouvent des éléments que l'on raconte ailleurs, parfois bien loin de la Bretagne.

Marot de la Garaye était riche et comme tous les seigneurs de son temps, il avait la passion de la chasse et respectait peu les récoltes; la légende en a fait un chasseur forcené qui, sans les expiations de la fin de sa vie, aurait mérité de conduire après sa mort une chasse fantastique. D'après le récit que M. Lagneau, dans son *Guide de l'étranger à Dinard*, assure être populaire, on raconterait encore en outre dans le pays que c'était un homme frivole, niant Dieu, ne songeant qu'au plaisir et à la chasse.

M. de la Garaye, même d'après l'abbé Cathenos, qui aurait pu charger les défauts de son héros, pour rendre sa conversion plus éclatante et plus frappante, ne faisait que mener la vie des gentilshomme de son temps qui étaient riches et inoccupés[1]; il ne ressemblait pas à un autre pénitent célèbre, Kériolet, qui vivait un demi-siècle avant lui, et qui, avant sa conversion était brutal, querelleur et impie jusqu'à tirer un coup de pistolet contre le ciel.

Il y a toutefois un trait commun entre ceux que la légende attribue à ces deux personnages: tous donc auraient changé de conduite

1. D'après l'abbé Cathenos, *Vie de M. de la Garaye*, St-Malo et Dinan, 1790, in-12, les campagnes retentissaient du cri des chasseurs, du bruit des cors, de l'aboiement des chiens. D'autres fois la compagnie jouait au billard, au mail, à tirer aux oiseaux.

à la suite d'avertissements : Kériolet après avoir vu la place qu'il devait occuper en enfer, Marot de la Garaye, après des morts tragiques de ses proches et des apparitions qui se présentèrent soit à lui, soit à sa femme.

En réalité, M. de la Garaye avait pu être frappé des nombreuses morts qui atteignirent les siens ; il vit mourir, avant son mariage, son frère aîné et le fils de celui-ci ; un de ses amis se fit trappiste, et enfin M. de Pontbriand, son beau-frère, expira entre ses bras. Mais cette dernière mort n'eut lieu qu'en 1710 ; dès l'an 1704, M. de la Garaye était allé à Paris étudier la médecine et la pharmacie ; revenu dans ses terres, il avait soigné quelques malades des environs, puis il avait quelque peu repris sa vie dissipée d'autrefois.

Voici les divers récits populaires qui racontent les apparitions qui motivèrent sa conversion.

M. de la Garaye en son jeune temps menait joyeuse vie dans son château ; il avait avec lui sa femme et son beau-frère, et tous les jours ils allaient à la chasse, passant par dessus les clôtures, foulant les moissons et les prés ; et de tout le voisinage s'élevait un cri de malédiction contre le seigneur de La Garaye.

Le frère de madame fut tué à la chasse, et peu après ses funérailles, auxquelles assistèrent plus de cent prêtres, il se présenta tout à coup devant sa sœur, qui se promenait dans une des avenues qui conduisent au château. Il lui dit qu'il était en enfer, et qu'elle et son mari iraient aussi, s'ils ne se hâtaient de changer de conduite. Après avoir achevé ces recommandations, il sembla tout en feu et disparut.

(Paul Sébillot. *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 200).

Cette légende était et est encore peut-être populaire à Dinan où je l'ai entendue il y a une vingtaine d'années ; c'est la seule où l'apparition ne se présente pas devant M. de la Garaye en personne.

Suivant un récit auquel M. Lagneau a donné place dans son *Guide du Casino de Dinard,* 1881, p. 94, le beau-frère de M. de la Garaye, un soir au milieu d'une fête mondaine tomba comme foudroyé, et l'on ne releva qu'un cadavre. Cette mort affecta profondément le jeune châtelain, qui, tout entier à sa douleur, sortit la nuit pour chercher un peu de calme. Sa promenade l'avait conduit dans un bois solitaire, voisin du château. Tout à coup, au milieu d'une lumière rouge, apparut dans un char de feu, le jeune chevalier qui, d'une voix sépulcrale, lui ordonna de fuir à jamais les plaisirs terrestres. « Je suivais, dit-il, ton exemple ; je vivais comme toi. Repents-toi, ou comme moi tu seras frappé de mort et tu souffriras éternellement ».

En réalité, M. de Pontbriand, mari de la sœur de M. de la Garaye mourut après cinq jours de maladie à son château de Pontbriand, où son beau-frère se trouvait alors pour assister à un baptême.

(LEVOT, *Biographie bretonne*).

Quelque temps après la mort de son beau-frère, si nous en croyons une légende populaire, dit J. Bazouge, dans le pays dinannais, par un soir d'hiver le noble seigneur revenait d'une longue chasse ; il avait à peine fait quelques pas dans la grande avenue, lorsqu'il se vit en face d'un cavalier blanc tout en feu, monté sur un cheval également étincelant de flammes étranges. Le mystérieux personnage dit au chasseur grandement impressionné d'une telle apparition : « Comte de La Garaye, si tu veux être heureux, cesse cette vie frivole ; fais servir au soulagement des pauvres les barriques d'or et d'argent qui sont dans les caves de ton château et Dieu t'accordera de longs jours de félicité dans ce monde et dans l'autre. C'est ton parent et ton ami, mort il y a peu de temps dans tes bras, qui vient te donner cet avertissement ». Et le brillant cavalier disparut avec sa monture.

(*Guide de l'étranger à Dinan*, p. 105).

Le caricaturiste Léonce Petit, originaire de Dinan, m'a raconté comme une tradition courante dans son enfance, que le beau-frère de M. de la Garaye lui apparut, et qu'il paraissait tout en sueur : une goutte de cette sueur étant tombée sur la main de M. de la Garaye, elle le brûla comme de l'eau bouillante. C'est à l'endroit où se passa cette scène qu'il fit bâtir la chapelle qui existe encore.

(*Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 296).

Comme si tous ces avertissements ne suffisaient pas, la légende populaire en a encore ajouté d'autres.

Madame de la Garaye, ne pouvant avoir d'enfant, avait adopté une nièce, fort jolie personne, et déjà en âge d'être mariée. Quand elle atteignit dix-huit ans, ses parents donnèrent un bal magnifique où fut invitée toute la noblesse des environs. Au milieu du bal se présenta un inconnu qui murmura des paroles d'amour aux oreilles de la jeune fille ; elle consentit à suivre son danseur, qui n'était autre que le diable, et il l'emporta, s'en allant en fumée et en feu, et il alluma un incendie qui consuma l'aile gauche du château.

(*Ibid.*, t. I, p. 190).

Suivant Mme de Genlis, la fille adoptive de M. de la Garaye mourut subitement au milieu d'un bal.

Voici enfin une autre version qui m'est communiquée par une dame de mes amies : Un soir où il y avait une grande fête au château, un ancêtre de M. de la Garaye apparut à son descendant pendant un repas somptueux et bruyant. A sa vue, une dame à laquelle le châtelain faisait une cour assidue, mourut de peur et les autres convives se dispersèrent épouvantés. Comme preuve de son passage, le mort posa la main droite sur la table où elle fit une profonde brûlure. C'est à la suite de cet évènement que La Garaye se convertit.

PAUL SÉBILLOT.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

LV (*suite*)

LES POTIERS



Raeren le chef-d'œuvre exigé pour être admis dans la corporation consistait en un pot limbourgeois bien travaillé par devant les maîtres de la fabrique.

Dans le règlement des potiers de Raeren, il n'était permis de travailler à la roue que depuis le jour de la Ste-Gertrude jusqu'à la Toussaint, à moins d'une indisposition d'un compagnon ; dans ce cas les maîtres potiers « donneront gratuitement dispense, pour le temps de quatorze jours après la Toussaint, s'ils en sont requis, sur une déclaration formelle de deux maîtres potiers ou du curé ».

Le jour de Ste Gertrude (17 mars) les maîtres de la fabrique de Raeren réglaient « la quantité que chaque compagnon de métier ou sa veuve pourra travailler et cuire pendant l'année, en prenant, pour chaque compagnon, ou pour sa veuve qui n'a pas d'enfants, deux cent vingt-cinq pieds qui font les trois-quarts d'une grande fournaise qui se compte à trois cents pieds et, pour chaque enfant, qui se trouve le même jour à leur pain, un demi-quart ou trente-sept et demi-pièces de fournaise ».

A la fin du siècle dernier la société des potiers de Raeren, (arron-

dissement de Malmedy sous la République et l'Empire, actuellement Prusse) choisissaient tous les deux ans, le jour de la *Sainte Gertrude* (17 mars) sept personnes du métier pour maitres-potiers.

(*Bull. de l'Instit. archéologique liégeois*, XVIII, p. 95-99).

LXIII (*suite*)

MÉTIERS ÉMIGRANTS

De nombreux gentilshommes verriers, d'origine italienne, vinrent travailler le verre à Liège ; ils étaient originaires de *Murano*, île près de Venise, bien connue pour sa verrerie de luxe, et *Altare*, localités qui envoyaient l'émigration de leurs industriels.

Il en était autrement à Venise, où on les considérait comme des transfuges et où on les menaçait des galères et même de la mort s'ils se transportaient à l'étranger.

(*Bull. de l'Instit. archéol. liég.*, XVIII, 379).

X (*suite*)

COMMENCEMENT ET FIN DE L'OUVRAGE

A Bruxelles, des cloches, placées dans la tour St-Nicolas, annonçaient le *commencement et la fin des travaux*, ainsi que l'ouverture des marchés et des halles.

(HENNE ET WAUTERS. *Histoire de Bruxelles*, I, 167).

CI (*suite*)

LES RAMONEURS DE CHEMINÉE

C'est en 1496 qu'on vit pour la 1re fois à Bruxelles des *ramoneurs de cheminée ;* ils venaient de la Lombardie. Le magistrat les autorisa à vendre « des anneaux, des perles et d'autres gentillesses » mais les merciers réclamèrent contre cette mesure contraire à leurs usages, en exigeant que les savoyards ne vendissent que des pendants de cristal, des anneaux de cuivre, des perles fausses. Le magistrat dut révoquer son autorisation.

(HENNE ET WAUTERS. *Histoire de Bruxelles*, II, 649).

LXXIII (*suite*)

MÉTIERS DE FEMMES

A Liège, on aperçoit fréquemment dans les rues des porteuses de fusils. C'est surtout aux abords des fabriques d'armes qu'on remar-

que ces femmes, portant sept ou huit canons de fusils, charge assurément trop forte pour ces malheureuses.

On commence à se servir aujourd'hui de petites charrettes.

A Liège, la « Trairesse » est la femme de peine, aide des abatteurs.

Elle transporte les peaux chez les tanneurs, les graisses chez les bouchers, enlève les *firtoyes*, veines vidées qu'elle paie une dizaine de centimes.

(*Bulletin de la Société liég. de litt. Wall.*, t. 35, p. 39).

Sur les quais de Liège, il n'y a pas bien longtemps, le promeneur croisait souvent des malheureuses attachées à une corde, la poitrine écrasée, tirant péniblement les bateaux toueurs.

(BRUYLANT. *La Be'gique illustrée*, III, 226).

XII (*suite*)

FÊTES DE MÉTIERS

Les ouvriers bruxellois et louvanistes (Louvain, ville du Brabant) se visitent encore réciproquement lors de leurs kermesses, ils partent en voiture, drapeaux en tête, stationnant à tous les cabarets de la route et reviennent à grand bruit et à la lueur des torches.

(HENNE ET WAULUS. *Histoire de Bruxelles*, II, 650).

A Marchienne, au Pont, le dimanche, on voit les houilleurs promener leurs *pinsons* [1], les lamineurs leurs *coqs* [2], les verriers leurs *chiens*.

(MASSET. *Histoire de Marchienne au Pont* (*Hainaut*), p. 644).

La foire de Mons (16 novembre au 6 décembre) est surtout fréquentée par les étrangers des environs, les jours de Ste-Catherine, patronne des jeunes filles, de St-Eloi, patron des fermiers, des maréchaux et généralement des ouvriers se servant du marteau, et de Ste-Barbe, patronne des charbonniers.

(*Acad. d'archéol. de Belgique*, XXI, (t. I. de la 2e série, p. 51).

XLIX (*suite*)

DENTELLIÈRES

Aux environs de Grammont la fabrication de la dentelle prend de jour en jour plus d'extension.

1. Dans beaucoup de localités wallonnes existent des concours de chants de coqs et de *pinsons*.

Il n'y avait pas de communes dans ce canton qui n'eût plusieurs écoles dentellières ; pas de maison qui n'eût ses métiers. Non seulement on y *employait les bras des femmes et des filles ; mais les petits garçons même s'y occupaient de cette fabrication.*

(*Revue de Bruxelles*, septembre 1839, p. 154).

L (*suite*)

LES COUTURIÈRES

Je tiens d'une jeune fille, originaire de Duisbourg, localité située à une couple de lieues de Dusseldorf (Prusse rhénane) les superstitions suivantes, très communes chez les couturières de la localité :

Lorsqu'on se pique au sang en confectionnant une robe ou un chapeau pour son usage personnel, on se *mariera* ou on *mourra* revêtue de cette robe ou de ce chapeau.

Lorsqu'une *aiguille* tombe sur le parquet, c'est une *dispute* ; si ce sont les *ciseaux* qui s'y implantent, on recevra une *visite.*

A Liège, c'était jadis la coutume que la *couturière* à la journée, portât à l'église la chandelle des premières communiantes.

ALFRED HAROU.

CVI

LES VITRIERS

A Bruges, les armoiries des vitriers figuraient une fenêtre ou une porte vitrée en plein cintre, à carreaux losangés d'argent, contournés de sable sur un champ d'or.

Jadis, *c'étaient communément des Italiens* qui venaient exercer la profession de vitrier dans les pays flamands.

(*Académie d'archéologie de Belgique*, XXI, 20).

CVII

LES LAVANDIÈRES ET LES REPASSEUSES DE LINGE

Les laveuses prétendent que toutes les taches, taches de vin, etc., disparaissent lorsqu'on met la lessive sur le pré au mois de *mars*.

(*Liège*).

Afin de s'assurer du degré de chaleur du fer à repasser, les repasseuses crachent sur leur fer ; suivant que le crachat sèche immédia-

tement ou qu'il demeure intact, le fer est trop chaud ou bon à utiliser.

(*Recueilli à Liège*).

LXXIII (*suite*)

LES BOTERESSES LIÉGEOISES

M. A. Harou s'est occupé dans R. T. P. (1896, p. 190) des boteresses (qu'il écrit botresse et qu'on orthographie à Liège « botteresses ». Le métier décrit par M. Harou, celui de femme de peine, est celui qu'exercent encore aujourd'hui, les malheureuses auxquelles on donne ce nom. Mais anciennement il existait une autre boteresse, celle à qui, pensons-nous, ce nom fut primitivement appliqué. Celle-ci était une femme de la campagne venant vendre, en ville, les légumes et autres denrées, lard, œufs, viande de porc, qu'elle colportait dans la hotte ou « *bot* » fixée à son dos.

Le costume de cette femme était des plus pittoresques, et un artiste liégeois « VIELVOYE », en a conservé le souvenir dans un tableau « *botteresse agaçant un braconnier* » qui se trouve au musée de Liège. Vêtue d'une « *cotte di moutonne* » — jupe courte d'une étoffe de laine à petites lignes noires et rouges — d'un « *casaué* » ou casaque, de souliers plats comme Perrette, elle portait sur le dos, sa hotte remplie de marchandises ; sur la tête, par dessus un mouchoir « *norèt* » posé en triangle, la pointe de celui-ci vers la nuque, elle était coiffée d'un immense chapeau plat en feutre, pouvant presque lui servir d'ombrelle ; sur le fond de ce chapeau se plaçait un « *chètaî* » sorte de panier dont le fond, renfoncé à l'instar des fonds des anciennes bouteilles à Bourgogne, s'adaptait sur le chapeau et maintenait le panier. Dans le *chètaî* se placent les primeurs, spécialement les petits oignons, les brelles, le persil et autres fines herbes. A chaque bras, la boteresse portait, par les anses, deux énormes paniers ; c'était là qu'on plaçait les œufs, le lard ; et à la main, elle avait un gros bâton dont le pommeau formait un T et qui lui servait, et à marcher et aussi à le placer, pour le soutenir, sous son bot quand elle désirait se reposer un instant.

C'était si bien une paysanne qu'était la boteresse, que plusieurs vieilles boutiques de Liège où l'on vendait les légumes, primeurs, œufs, lard, sont encore connus sous l'enseigne « *à la botteresse* » et l'une d'elle porte la paysanne en question, en statuette, avec le costume décrit ci-dessus, moins le grand chapeau. Il n'y a du reste pas cinquante ans que ce type original a disparu.

L'autre *boteresse*, celle dont parle M. Harou, était en même temps qu'une sorte de commissionnaire public, à qui l'on faisait reporter chez soi, les objets dont on ne voulait pas se charger, une femme de peine, mais plus spécialement était-elle employée à « *rentrer* » le charbon dans la cave et à « *tripler les hochets* ».

Celle-ci, généralement en haillons, avait sur la tête, dessous son « *norèt* » coiffure générale des femmes du peuple à Liège anciennement, un autre mouchoir blanc noué autour de la tête et emprisonnant complètement les cheveux, coiffure qu'ont conservée, d'ailleurs, toutes les ouvrières qui travaillent dans le « *charbon de houille* ». Elle avait en outre, un tablier de grosse toile bise et de forts sabots.

Les botteresses, descendant généralement du faubourg S[te]-Marguerite venaient se réunir sur la Place Saint-Lambert (actuelle), (anciennement près de N.-D. aux Fonts) entre la rue Gérardrie et la rue Souverain-Pont. C'était là leur marché. Les gens désireux de les « *esbâchi* » (embaucher), venaient là, discuter le prix de leurs services et les emmenaient. Si c'était pour *rentrer* le charbon et faire les « *hochets* », les boteresses se rendaient au domicile du maître, au moment où devait arriver la charette de houille. Le maître, indépendamment du prix convenu, faisait faire du café et achetait un pain de *quatre livres* et du beurre en proportion. Le café devait être servi dans des *tasses* avec leur soucoupe, les boteresses, pour refroidir le café, ayant l'habitude de le transvaser de la tasse dans la soucoupe. La quantité de café devait être grande, et ces femmes en buvaient tant que l'expression en est restée : « *beure à café, comme ine boteresse* » (boire *au* café comme une boteresse). Le « *café* » était une redevance obligatoire ; aujourd'hui les boteresses exigent encore un pourboire supplémentaire « *po le café* » (pour le café).

Aussitôt que le charretier avait « *basculé* » sa voiture de houille, comme il n'y avait pas de soupirail, ou rarement, à Liège, il s'agissait de transporter le charbon à la cave. A cet effet, on donnait aux boteresses une chaise de bois ; l'une d'elles, son « *bot* » sur le dos, s'asseyait sur la chaise, le dossier de celle-ci sous l'un des bras, tandis que ses compagnes, avec une pelle, entassaient les morceaux de houille dans le bot de celle qui était assise. La hotte pleine, elle l'allait déverser à l'endroit indiqué, puis revenait s'asseoir. Lorsque le charbon — en tant que gros morceaux, était rentré et qu'il ne restait plus que le « *menu* » et la poussière, il s'agissait de « *faire les hochets* ».

A cet effet, le maître avait eu soin de faire achat de quelques mannes de « *dyelle* » sorte d'argile plastique que vendaient, par les rues, d'autres industriels. Cette dyelle, arrosée d'une quantité suffi-

sante d'eau de pluie, était jetée sur la poussière et le charbon menu, puis les boteresses, chaussées de leurs lourds sabots, se mettaient à « *tripler* » le tout, c'est à dire à agglomérer, au moyen des pieds, le charbon et la terre plastique.

Elles ne se faisaient pas faute, pendant cette opération, qui ressemblait à une danse bizarre — qu'elles exécutaient les jupons relevés jusqu'aux genoux et les poings sur les hanches, de caqueter, de raconter force histoires les plus grivoises — le Liégeois ne s'en fait guère faute — et de poursuivre d'interpellations et de lazzis, parfois crus, mais toujours pleins de sel, les passants quels qu'ils fussent, car ces opérations se passaient sur la rue même.

Le charbon aggloméré était ensuite mis en « *hochets* », sorte de briquettes que l'on faisait avec une forme en fer.

La boteresse, ainsi faite, disparaît à son tour; le charbon est maintenant rentré par le charretier lui-même et les charbonnages, fournissant leurs houilles lavées et triées, il n'y a plus ni menu ni poussière. On ne fait plus guère de hochets, préférant les acheter tout faits sous formes de briquettes agglomérées.

LX

REDEVANCES ET POURBOIRES (*suite*)

Le pourboire se nomme à Liège « *Dringuelle* — corruption du germanique Drinkgeld. Parmi les redevances caractéristiques, il y a celle de l'allumeur de réverbères » du tambour de la garde civique, du cureur d'égoût, du fontainier, du veilleur de nuit qui, chaque année sonnent à notre porte le jour de l'an. Anciennement, c'est-à-dire il y a de vingt-cinq à ciquante ans, ces gens, en réclamant leurs étrennes, donnaient au particulier un petit bout de carton avec vignette et des vers de circonstance.

X

COMMENCEMENT ET FIN D'UN OUVRAGE (*suite*)

Lorsqu'ils ont fini le gros œuvre — murailles — d'une maison, les maçons « *mettent le bouquet* » comme ils disent. Autrefois, c'était un bouquet de fleurs. Aujourd'hui ce sont des branchages et un drapeau national. Lorsqu'on a mis le bouquet, le propriétaire ou l'entrepreneur paie à boire aux maçons; « *ramouyi l'bouquet* » re mouiller le bouquet, ainsi cela s'appelle-t-il.

XI

LES FRIPIERS (*suite*)

Il n'y a pas et il n'y a pas eu d'échoppes derrière l'église Saint-Antoine à Liège. C'est devant l'Eglise, en face de la *rue des mineurs* et dans la rue Hors-château que se trouvaient les boutiques. En outre, il n'y avait pas d'échoppes et les vêtements se trouvaient accrochés à des clous — quelques-uns y sont encore — plantés dans la muraille de l'église. Enfin il ne s'agit pas des *fripiers* mais bien des *vieuwaris* (vieuwariers). Il ne faut pas, à Liège, confondre les deux professions, les fripiers brocantent les vieux meubles, les hardes, la ferraille etc; le vieuwarier ne s'occupe que des vêtements. Ce sont des *tailleurs en vieux*. Ils étaient d'ailleurs reconnus comme tels, dans la classification des XXXII métiers de Liège, et leur métier, très considéré, comprenait aussi les tailleurs, les couturiers et les marchands d'habits. Ce n'étaient que les marchands de vieux habits qui s'installaient contre les *Mineurs* (les mèneus), *Saint-Antoine*. Le marché en question fut déplacé il y a vingt-cinq ans, pour être transféré à la place du Conservatoire et de là, il y a quinze ans, place Delcourt, où il se trouve actuellement tous les jours jusqu'à midi, mais surtout le dimanche. Il porte dans le peuple, le sobriquet pittoresque de *Marchi ăx pioux* (*Marché-aux-poux*).

Ces rectifications sont nécessaires, dans l'intérêt du folkore et pour qu'il ne s'y introduise pas de renseignements erronés: ceux-ci sont de source certaine et recueillis sur place, tandis que ceux de notre confrère ne sont que de seconde main. L'enseigne traditionnelle d'une friperie est une chaise, pendue au dessus de la porte.

CVIII

LES MAÇONS

Les maçons étaient en général, autrefois, des gens de la campagne qui venaient travailler en ville. Ils y arrivaient le lundi matin et repartaient le samedi soir. Une coutume, probablement venue de ce départ du samedi, veut que ce jour, les maçons, même ceux qui habitent la ville, aient terminé leur journée à quatre heures après-midi.

Les maçons sont considérés comme des ouvriers très lents: on les appelle *lumçon* (limaçon) par jeu de mot approximatif et on prétend que la chose la plus rare et la plus chère, serait une goutte de sueur de maçon.

LXI (*suite*)

CRIS DES RUES

Liège

(*R. T. P.*, *p. 159*, *ibidem.*). Fête de Sainte Balbine. Il y a belle lurette que la fête de Sainte Balbine est oubliée à Liège, et Bovy en parle déjà de souvenir.

Voici le cri du marchand d'oublies, tel que nous l'avons entendu nous-même :

Voilà l'plaisir ! régalez-vous ! Maarchand d'oublies ! Ils sont tout chauds et tout croquants et sortant du four du marchand !

Ce à quoi les polissons répondaient : Ils sont tout chauds et tout croquants et sortant du cul du marchand.

AUTRES CRIS

— *Des cûtès peûres !* (des poires cuites au four)
Var : *Fat-i-des peures ?* (Faut-il des poires ?)

— *Des cliquottes*, *des vix ohais*, *des vix fiers !* (des loques, des vieux os, des vieux fers).

— *Ax mosses d'Anvers*, *ax bellès mosses* ! (Aux moules d'Anvers, aux belles moules).

— *A bai sâvion d'Amérique* (Au beau sable d'Amérique !!!)

— *Dèl Dyèl !* (de l'argile !) — C'est une terre plastique ; sorte de terre à pipe fort collante, que l'on agglutine avec les pieds chaussés de sabots, à la poussière de charbon pour en faire des « *hochets* » sorte de briquettes combustibles, ainsi que le décrit M. Harou dans sa note sur les boteresses. (Cf. *R. T. P. loc. cit.*).

— *Hôy* (Houille), ou Ah ! Houye.

— *A deux cens et demeie les bais doux inglitins*, (à deux cens) (deux centimes et demi, les beaux saurets doux).

— *Voilà l'marchand d'pétrole !* (Notations, do do do do mi sol).

— *Frâmbâh !* (Myrtilles).

— *Racomod'faïence*, *porcelaine*, *cristaux* !

— *Voilà ! l'chaudronnier ! Rrrrien à rrrrétamèrrr !*

— *Des plataïs*, *des cuis*, *des losses.*— C'était le cri des Ardennais — Adneus, qui descendaient vers Liège avec une hotte pleine de plateaux, d'écuelles et de cuillères de bois. — La légende veut qu'ils amènent la pluie avec eux et Body (Bul. soc. litt. wall...) prétend que cette légende est fondée sur ce que ces artisans ne se mettaient ja-

mais en chemin que lorsque le temps était à la pluie, de peur que le soleil ne fendillât ou ne brisât leur marchandise.

— *Maquaye* (fromage blanc-caillebotte); elle est apportée à la ville par des femmes de la campagne qui porte ce fromage dans les « *prihelles* » vase carré en bois où le lait a été mis à se cailler. Les prihelles sont disposées sur un petit meuble carré, à quatre pieds, que la marchande porte sur la tête, et comme les fromages laissent échapper de l'eau acide, celle-ci s'écoule par un brin d'osier placé à l'un des coins du petit meuble en question.

— *On paquet d'brillantine, on paquet d'blanc d'Espagne et ine boëte cirage balthazar, dix centimes.*

— *Coëphi !* — (cordonnier) une profession ambulante disparue de la ville.— Le cordonnier avec sa casquette de loutre, son tablier de cuir et sa hotte contenant un morceau de cuir et ses outils, s'arrêtait sur le premier seuil venu et là, battant son cuir et poussant son alène, raccomodait les souliers du quartier. Au lieu d'être ambulant, il travaille aujourd'hui en chambre.

— Fleurissez-vous Mesdames. — Tel était l'invitation de Lambert, bien connue à Liège en leur présentant sur les boulevards, à la sortie de la messe d'onze heures et demie, de jolis bouquets.

— *A ! peau ! apin* (peaux de lapins). Le marchand portait ces peaux sanglantes pendues au haut d'un bâton qu'il tenait sur l'épaule.

— *A r' passer les couteaux* ! *les rasoirs !* *les ciseaux !* fait le massacreur de lames. D'autres fois il se contente d'appuyer un morceau de tôle contre sa meule, pour produire un horrible grincement.

— *Voilà les treux bous cigâres.*
A cinq cens po les sôldarts.
Voilà les trois bons cigares.
A cinq *censes* [1] pour les soldats.

A propos du mot : *Frambâhe* (Myrtille) cité plus haut, quelques notes pittoresques. Ce petit fruit savoureux, est recueilli par les enfants sur toutes les montagnes de l'Ardenne, pendant les mois de juillet et août. Les fruits sont rapportés au village tandis que l'une des villageoises, dépêchée à la ville avec quelques jeunes filles, se charge d'aller vendre ces fruits aux citadins ; chaque matin, de toutes les gares ardennaises, sont expédiées, à Liège, à Vervins, à Huy, des quantités de paniers remplis de fruits ; puis les marchandes s'en emparent et vont les vendre en ville au profit de la Communauté. La cueillette se fait en plaçant sous l'arbuste, une large

1. Dans le pays Wallon est désigné sous le nom de *Cense* la pièce de deux centimes. C'est un souvenir du régime hollandais où le *cents*, qui forme la centième partie du florin valait à peu près deux centimes.

toile et en « *peignant* » la plante avec un peigne en bois à larges dents, les fruits murs seuls tombent ainsi sur le linge et, n'étant pas touchés avec les doigts, gardent la buée bleuâtre qui les couvre et les rend si appétissants.

EUG. POLAIN.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME ORIENT [1]

LXXI

GUNUNG LEDANG



On raconte que la femme du sultan de Malaca, Mahmoud, étant allée implorer les grâces du Tout-Puissant, ce prince en fut excessivement affligé, et qu'il ne voulut plus entendre le son des *nobouts*. Tous les chefs étaient tristes ; leurs efforts pour le consoler restaient sans effets, et ils ne pouvaient éloigner de son cœur le chagrin que lui avait fait éprouver la perte de la reine. Un jour, tous les nobles, *Mantus* et *Houbou-balangs*, s'assemblèrent, et le sultan leur demanda ce qu'ils lui conseillaient de faire, le ciel ayant privé Malaca de sa princesse. — De lui en donner une autre, répondirent ceux-ci ; et sur le champ. ils ajoutèrent : Quelle est la fille de *radja* que vous voulez épouser ; nommez-nous la, et nous irons aussitôt la demander pour vous en bonne forme. Le roi répliqua : Je ne veux point épouser une fille de *radja* ; car c'est ce que peut faire tout autre *radja ;* mais je veux épouser une fille à laquelle aucun prince ne puisse aspirer. — Apprenez-nous, dirent les nobles, où tendent vos vœux, et nous ferons notre possible pour les satisfaire. — Eh bien ! répondit le sultan, c'est la princesse Gunung-Ledang que je désire. — Les nobles lui demandèrent qui il désignait comme envoyé auprès de cette belle personne, et il désigna le *Laksamana*, Sang-Satia et Toun-Mamed. Ceux-ci acceptèrent la commission avec joie, et ce dernier équipa,

1. Suite, voir t. XII, p. 597.

pour escorter la princesse, les hommes d'Indragiés, dont il était le *pengulu*, c'est à dire le chef : ils partirent. Après avoir longtemps voyagé, ils arrivèrent au pied d'une colline : ils commencèrent à monter, mais il n'y avait point de route ; quelques habitans de ces contrées les guidèrent. Leur marche était extrêmement pénible, car ils étaient fréquemment assaillis par des ouragans, et ils éprouvaient un froid insupportable. Ils avancèrent toutefois, mais quand ils eurent atteint à peu près le milieu de la montagne, il ne fut plus possible à la troupe d'aller plus loin. — Arrêtez-vous ici, dit alors Toun Mamed au *Laksamana* et à Sang-Satia, et laissez-moi monter seul. Ceux-ci y consentirent, et Toun Mamed monta alors comme il put avec deux ou trois hommes de cœur seulement, jusqu'au lieu où se trouvent les bambous qui produisent d'eux-mêmes une douce harmonie. Les oiseaux languissaient en l'écoutant, et les bêtes des forêts en paraissaient ravies. Toun Mamed en fut si charmé lui-même, qu'il ne put s'empêcher de s'arrêter un certain temps dans ce lieu. Il se remit cependant en marche, et il arriva à un jardin d'une beauté merveilleuse. Il contenait des fleurs et des fruits de toutes les espèces connues dans le monde entier : on n'avait jamais rien vu de pareil. Aussitôt que les oiseaux du jardin eurent aperçu Toun-Mamed et ses compagnons, ils jetèrent des cris de tout genre. Quelques-uns imitaient le sifflement d'un homme ; d'autres semblaient jouer de la flûte ou des sudans ; ceux-ci faisaient du bruit comme des personnes *bersaluca* ou joyeuses, et ceux-là comme des individus *ber-gorindam* ; c'est-à-dire tenant conversation. Les arbres et les fleurs s'en mêlaient aussi. Le citronnier murmurait sourdement, la vigne riait et la rose répétait des vers tels que ceux-ci :

Les dents se heurtent entre elles :
Elles désirent manger le poisson du lac.

Toun-Mamed était confondu de voir des plantes aussi habiles. Il parvint enfin à un bâtiment dont les murs étaient faits avec des os, et le toit *avec des cheveux*. Dans l'intérieur, était assise une vieille femme élégamment vêtue ; elle avait une sorte de *plaid* jeté en travers sur ses épaules : quatre jeunes femmes étaient devant elle. D'où venez-vous et où allez-vous, dit-elle, dès qu'elle aperçut les étrangers ? — Toun Mamed lui répondit : Je suis un homme de Malaca, et je m'appelle Toun-Mamed. Je suis envoyé par le sultan de Malaca, pour demander en mariage la princesse Gunung Ledang ; le *Laksamana* et Sang-Satia m'ont accompagné ; mais, incapables de parvenir jusqu'ici, ils sont restés en route sur la montagne. Voilà le motif de ma présence : vous plaira-t-il de m'apprendre à mon tour qui vous êtes ?

— Et la vieille répliqua : Mon nom est Dong-Raya-Rani : je suis la gouvernante de la princesse. Restez ici et attendez-moi, je vais porter votre message à Gunung-Ledang. A ces mots elle disparut, ainsi que les quatre autres femmes. — Peu après une autre vieille femme bossue vint à lui, après l'avoir salué trois fois, elle lui dit : Dong-Raya-Rani a fait part à la princesse de l'objet de votre visite, et voici les paroles qu'elle m'a ordonné de vous transmettre : Si le *radja* de Malaca veut m'obtenir, il faut qu'il me dresse d'abord un escalier d'or d'ici à son palais ; qu'il me présente un cœur de *moucheron* qui remplisse sept plats d'argent ; une cave de larmes humaines, et une petite bouteille du sang du jeune prince Ahmed. C'est à ces seules conditions que le sultan verra ces désirs satisfaits. A ces mots la vieille disparut, sans que personne pût comprendre par où elle était sortie. D'après quelques-uns, c'était Gunung-Ledang elle-même qui avait parlé à Toun-Mamed sous l'apparence de cette vieille femme. Quoiqu'il en soit, il revint sur ses pas, rejoignit ses compagnons, et leur raconta ce qui s'était passé. Ils se rendirent ensemble auprès du prince, et lui rapportèrent les paroles de la vieille. Tout ce qu'elle demande, dit Mahmoud, pourrait être accompli, hors un point ; elle veut du sang, et moi je veux mourir sans en avoir répandu : Et il ne pensa plus à Gunung-Ledang [1].

LXII

LE RÈGNE DE TOUTAL EN CHINE

Ce prince, fils de Haratan, renferma le corps de son père dans une statue d'or, et suivit, en fidèle imitateur, l'exemple de ses ancêtres. Durant son règne qui fut prospère, il introduisit dans l'état de sages coutumes, ignorées des premiers rois. Il disait que la base de l'empire était l'équité, parce qu'elle est la balance du Créateur, et que l'application à faire le bien, ainsi que l'activité incessante faisaient partie de l'équité. Il donna à ses sujets des distinctions, créa des degrés de noblesse et leur décerna des couronnes d'honneur. Il les classa ainsi suivant leur rang et leur ouvrit à tous une carrière bien distincte. Comme il se fut mis à la recherche d'un emplacement propre à la construction d'un temple, il trouva un lieu fertile, émaillé de fleurs et bien arrosé, où il jeta les fondements de cet édifice. Il y fit apporter toutes sortes de pierres de différentes couleurs, dont on bâtit le temple au sommet duquel on éleva une coupole garnie de

1. Dufoque, d'après les *Malay Annales* de Leyden. *Journal asiatique*, 1re série, t. I, 1822, p. 306-309.

ventilateurs ménagés avec symétrie. On pratiqua des cellules dans la coupole, pour ceux qui voudraient se consacrer entièrement au service de Dieu. Lorsque le tout fut achevé, le roi fit placer au faîte du monument les statues qui renfermaient les corps de ses ancêtres et dit : Si je n'agissais pas ainsi, j'enfreindrais les règles de la sagesse, et le temple ne serait d'aucune utilité. Il ordonna donc de vénérer ces corps placés au sommet de la montagne.

Ayant appelé auprès de lui les principaux personnages de l'Etat, il leur dit qu'il jugeait indispensable de réunir tous les peuples sous le joug d'une seule et unique croyance qui leur servirait de lien et garantirait parmi eux l'ordre et la sécurité ; qu'un empire où ne régnaient ni l'ordre ni les lois était exposé à toutes sortes de dommages et menacé d'une ruine prochaine. Il institua donc un code destiné à régir ses sujets, et leur prescrivit comme obligatoires des règles de conduite fondées sur la raison. Il mit en vigueur la peine du talion pour les meurtres, les blessures, et il promulgua des règlements qui déterminaient la légitimité des alliances et fixaient les droits des enfants qui en étaient issus. Parmi les lois qu'il créa, les unes étaient obligatoires, absolues ; les autres étaient semirogatoires et facultatives. Il prescrivit comme un devoir à ses sujets de se mettre en relation avec leur Créateur par des prières qu'ils lui adresseraient à certaines heures du jour et de la nuit, sans toutefois s'incliner où se prosterner. Il y avait d'autres prières annuelles ou mensuelles, dans lesquelles les inclinations et les prosternations étaient de rigueur. En outre, il institua des fêtes solennelles. Il fit des règlements sur la prostitution et astreignit à payer une taxe les femmes qui vivaient dans le désordre, en leur permettant toutefois de se racheter par le mariage ou par le retour à des mœurs plus régulières. Leurs enfants mâles appartenaient au roi comme soldats ou esclaves, et les filles restaient auprès de leurs mères et se consacraient au même métier. Il ordonna aussi qu'on offrirait des sacrifices dans les temples, et qu'on brûlerait de l'encens en l'honneur des étoiles, en déterminant d'avance à quelles époques, et avec quels parfums et quelles plantes aromatiques on rendrait le culte à chacun des astres. Le règne de ce prince fut heureux ; il mourut, entouré d'une nombreuse postérité, à l'âge d'environ cent cinquante ans. Ses sujets, très affligés de sa perte, placèrent ses restes dans une statue d'or incrustée de pierreries, et bâtirent en son honneur un temple magnifique, au sommet duquel ils mirent sept pierres précieuses différentes, qui représentaient la couleur et la forme du soleil, de la lune et de cinq autres planètes. Le jour de sa mort devint un jour de prières et un anniversaire où l'on se réunissait dans ce temple. Au

sommet, en vue de tout le monde, fut fixée une table d'or sur laquelle était gravée l'image du défunt et le récit de ses plus belles actions, pour servir de modèle à tous ceux qui après lui, se chargeraient de gouverner les peuples et de les policer. On grava aussi son image sur les portes de la ville, sur les pièces d'or, sur la menue monnaie de cuivre et de bronze qui était très abondante, et on l'imprima sur des étoffes. [1].

René Basset.

L'HABILLEMENT DES STATUES [2]

VII

EN RUSSIE (KOSTROMA)

Dans ma ville natale, *Kostroma*, il y a une petite chapelle entre le « Gostinny dvor » et le jardin, c'est-à-dire au milieu de la ville.

Dans cette chapelle se trouve une grande statue représentant Jésus-Christ assis dans un fauteuil, (la tête cçinte d'une couronne d'épines) revêtu de vêtements très bizarres. On le salue comme si c'était une « icone » (image sainte). J'ai vu un autre exemple de ces coutumes près de la mer Blanche, dans le monastère Solovesti. Là il y a aussi dans une petite chapelle, une statue en bois représentant Jésus-Christ, assis dans un fauteuil. Cette statue (la tête ceinte d'une couronne d'épines) porte des vêtements très bizarres. On la nomme « Iissouse sidiatschi » (Le Christ assis). On raconte que cette statue a été placée là par saint Philippe, archevêque (métropolite) qui fut emprisonné par le tzar Jean le Terrible (Ivan Grosny) dans ce monastère, où il mourut.

On raconte, que saint Philippe vit cette figure en rêve, et qu'après cela il fit faire cette statue en souvenir de sa vision divine. A présent tous les pélerins s'inclinent devant cette statue, c'est-à-dire ils lui baisent la main, comme si c'était une icone (image sainte).

1. Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. I, Paris, 1861, in-8, p. 293-297.
2. Cf. t. IX, p. 673 ; t. X, p. 91, 208, 252, t. XI, p. 32, 112.

Outre cela une de mes connaissances, M. Cichoff, natif du gouvernement de Simbirsk, m'a raconté que dans le village de Valdivatskoje du district de Korsougne (gouvernement de Simbirsk), où il demeura pendant un certain temps, dans l'église de l'endroit se trouvait une statue de Jésus-Christ, la tête ceinte d'une couronne d'épines et vêtue d'un manteau. Les pélerins s'en approchant essuyaient leurs yeux avec ce manteau pour se préserver des maladies d'yeux.

Chaque fois que l'évêque du diocèse arrivait dans ce village, on emportait la statue au grenier, et le peuple, les larmes aux yeux suivait l'image du « Sauveur-Jésus ».

Dans la ville de Kourmich, dans le même gouvernement, il existe de pareilles statues dans deux églises, et personne n'en fait un secret.

Dans l'église de Saint Rodjdestvo (le Noël) il n'y a qu'une statue, celle de Saint Nicolas ; et dans l'église de Saint Nicolas on voit aussi deux statues : une de Jésus-Christ couronné d'épines, comme celle du district de Korsougne, et l'autre de saint Nicolas. Saint Nicolas est représenté tenant dans sa main gauche une église de bois en miniature, et sa main droite est levée pour bénir. L'habit est peint sur la statue, mais pendant les jours de fêtes on la revêt d'un habit, semblable à celui que portent les évêques orthodoxes contemporains.

N. Mochoff.



LES MÉTÉORES

X

LES ÉTOILES FILANTES[1]

§ 10

Au xv[e] siècle, la superstition populaire voyait dans les étoiles filantes le signe de la mort d'un ami, comme on le trouve dans un passage de l'*Evangile des quenouilles*. « Quant vous veez de nuit cheoir une estoille, sachiez pour vray que c'est un de voz amis qui est trespassé, car chascune personne a une estoille au ciel pour lui, et, quant il meurt, elle chiet[2] ».

§ 11

Leur rapidité était devenue un point de comparaison pour les poètes latins, comme on le voit par un passage de Stace[3].

§ 12

Un des chapitres additionnels de l'apocryphe connu sous le nom de *Quatrième Esdras*, et qui n'existe que dans la version latine, donne la chute des étoiles filantes comme un présage de malheurs extraordinaires : « Les nuées se heurteront, et feront tomber une grande quantité d'étoiles sur la terre et même leur étoile ; le sang versé par le glaive montera jusqu'au ventre du cheval[4] ».

§ 13

Au moyen-âge, Gauthier de Metz, dans son *Image du monde* parue en 1245, combat les préjugés relatifs aux étoiles filantes :

Dont vient que cil qui vont naiant
Par nuit, ou que par terre vont,
Maintes fois trovées les ont,
Et les voient totes ardans
Chéoir jusqu'à terre luisans ;

1. Suite, voir t. XI, p. 656.
2. *Les Evangiles des Quenouilles*, éd. Jannet. Paris, 1855, in-16, app. A, chap. XXVI, p. 101.
3. *Thébaïde*, L. I, v. 92.
.... Lapsisque citatior astris
4. *The fourth book of Ezra*, éd. Bensly et James. Cambridge, 1895, in-8, ch. XV, verset 35, p. 75.

Et quand là viennent por li prendre,
Si truevent aussi comme cendre,
Ou acune fueille porrie
D'un arbre qui seroit moilhie.
Si ne croient pas bien à droit
Cil qui cuident qu'estoile soit ·
Estoile ne puet pas chéoir ;
Car totes les convient movoir
En lor cercle adès igaument
Nuit et jou ordeneement (1).

RENÉ BASSET.

LA LÉGENDE DU PRÊTRE MORT QUI REVIENT DIRE LA MESSE A MINUIT[2]

IV

ENVIRONS DE BREST

Il y avait une fois trois hommes qui, ayant beaucoup bu, passaient devant l'église vers l'heure des vêpres ; l'un d'eux dit : « Tiens, je vais entrer dans l'église ». — Vas-y si tu veux, nous nous n'irons pas ». Le bonhomme entra dans l'église, s'installa dans un coin bien à l'aise sur deux chaises et ne tarda pas à s'endormir. Les vêpres se passèrent, et le bedeau éteignit les cierges, puis la nuit vint peu à peu ; à minuit, on vit le portail s'ouvrir, l'église s'éclaira et un prêtre, suivi d'une troupe de fantômes, monta à l'autel, et se tournant vers le portail, dit trois fois d'une voix de plus en plus plaintive : « Qui est-ce qui veut répondre à ma messe ? » Le bonhomme se réveilla, et eut d'abord peur, mais à la troisième fois, il dit : « moi » et il s'avança près de l'autel et répondit la messe ; quand elle fut finie, le prêtre dit au bonhomme. « Je te remercie bien : j'étais en purgatoire avec mes frères que tu vois là, et nous étions condamnés à venir tous les soirs à minuit dans cette église jusqu'à ce que j'aie trouvé quelqu'un qui puisse répondre à ma messe et maintenant nous allons aller en paradis ». Alors le portail se rouvrit et le prêtre et les assistants s'en allèrent, et le bonhomme s'en fut par une petite porte et le lendemain il raconta son aventure à ses camarades.

(*Conté par Emma Rihen, bonne d'enfant, originaire de Brest*).

PAUL YVES SÉBILLOT.

1. Vers cités par Gidel, *Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la Renaissance*, Paris, 1875, in-12, p. 352.
2. Cf. t. I, p. 86, t. X, p. 577, 584.

CONTES DE LA BEAUCE ET DU PERCHE[1]

XIII

UN ŒUF EN DEUX



N bonhomme de campagne fort avare, cultivait un petit bien avec sa femme. Elle ne lui cédait en rien en fait de ladrerie.

Un jour, c'était à l'époque de la moisson, le bonhomme partit à la ville où il loua deux *oûtrons* pour faucher sa maigre récolte. La vieille avait bien crié contre cette dépense, mais il avait fallu se résigner, le bonhomme étant vieux et trop cassé pour le faire désormais lui-même. On avait longuement tiraillé sur le prix, enfin on était tombé d'accord.

Au premier repas la vieille servit aux deux hommes, un œuf, un unique œuf, qu'ils devaient se partager entre eux deux.

Ceux-ci ne dirent rien, mais au moment de se mettre à la besogne ils parurent si nonchalants que le bonhomme en fut outré. Il résolut de les épier.

Les deux *oûtrons* s'en doutaient bien, et pour se venger du maigre repas ils chantaient d'un ton monotone en balançant avec lenteur leur faux sur le sol, un... œuf... en... deux... ! Un... œuf... en... deux... ! et le travail n'avançait guère.

Le vieil avare comprit la leçon, et alla raconter la chose à sa femme qui, bon gré, mal gré, dut se montrer plus généreuse au second repas.

Cette fois les *oûtrons* avaient chacun leur œuf, le travail devait s'en ressentir.

Un œuf en deux ! Un œuf en deux ! chantaient-ils allégrement et la besogne avançait.

Le bonhomme les épiait toujours. Il faut, dit-il à sa femme, que tu leur en donne chacun deux.

Celle-ci se récria sur la dépense. Elle dut pourtant y consentir.

Le lendemain chacun des *oûtrons* recevait pour son déjeuner deux œufs et une poignée de sel.

1. Cf. t. XI, p. 357, 569, t. XII, p. 452.

Ils en parurent enchantés et partirent sans retard à la besogne.

Les blés tombaient avec ensemble et rapidité au chant accéléré de : Un œuf en deux !

— Il faut, dit alors le bonhomme à sa femme, leur en donner trois chacun.

— Non pas dit celle-ci, ils n'en feraient pas davantage.

— Je le veux, tu le feras.

Elle consentit donc à ce surcroît de dépense.

Oh ! alors ce fut de la frénésie. Les ouvriers volaient dans leur travail.

Le bonhomme aurait bien voulu aller aux quatre œufs, mais la maîtresse du logis s'y opposa formellement.

— Dût-on maintenant leur en donner dix, il n'en feraient pas plus de besogne. Ils nous ont montré tout leur savoir. Tenons-nous en à cette dépense.

Le bonhomme se rendit à cet argument, il n'eut point néanmoins à regretter les trois œufs qu'il donnait à ses hommes, car l'ouvrage avançait et en huit jours ils lui expédièrent, ce qui d'ordinaire demandait quinze jours.

XIV

MAÎTRE PAR DESSUS TOUS LES MAÎTRES

L'horloger chargé de construire l'horloge de la cathédrale de Chartres, très habile dans son art, se faisait appeler par orgueil « maître par dessus tous les maîtres ».

Un jour il vint un compagnon lui demander de l'ouvrage, mais comme il ne lui donnait point son titre de « maître par dessus tous les maîtres » le patron faisait mine de ne point l'entendre. Alors les ouvriers, avertirent le compagnon qu'il devait l'appeler maître par dessus tous les maîtres, ce qu'il fit, alors le patron l'écouta et il fut embauché.

On était au moment d'aller manger, les ouvriers allaient partir. Le compagnon demanda au patron ce qu'il lui faudrait faire pendant leur absence. Le patron, qui ne savait trop à quoi l'occuper, lui dit pour plaisanter : Fais le soleil et la lune.

A leur retour quelle ne fut pas la surprise du patron et des ouvriers de voir que le soleil et la lune tournaient sur le cadran de l'horloge.

Alors le patron comprit qu'il n'était plus le maître par dessus tous les maîtres. Cet inconnu le surpassait et c'était le diable.

Le soleil et la lune continuent de tourner depuis ce jour sur le gigantesque cadran qui décore un des côtés de la cathédrale.

XV

LA RAMÉE

La Ramée, vieux soldat de l'Empire, s'en revenait dans ses foyers, le sac au dos, lorsqu'il fit la rencontre de Notre Seigneur Jésus-Christ. La Ramée ne le reconnut point parce qu'il avait pris les traits d'un voyageur. Ils lièrent conversation et comme deux simples routiers se prirent à cheminer de compagnie.

Chemin faisant, Notre Seigneur apprit à la Ramée le talent qu'il possédait de faire revenir les plus vieilles gens à leur âge de quinze ans. La Ramée trouva le moyen excellent et à la première ville ils résolurent d'en tenter l'épreuve.

Le moyen consistait à tuer les gens et à les mettre dans un four, puis, lorsqu'ils étaient cuits à point, il suffisait de dire « Par la vertu de ma petite baguette qu'ils reviennent à l'âge de quinze ans ». Tout aussitôt les moribonds rouvraient les yeux et, semblant s'éveiller d'un long rêve, ils sortaient du four métamorphosés. Ce n'étaient plus des vieillards ridés et courbés, mais de légers et beaux adolescents.

Chacun criait au miracle. Tous voulaient se faire rajeunir et prodiguaient à nos voyageurs des sommes folles, dont ils vivaient grassement.

Cependant Notre Seigneur vit bientôt à quel singulier paroissien il avait affaire. La Ramée en effet menait vie joyeuse, dépensant au cabaret tout l'argent de la communauté, et ne cessait de blasphémer.

Un beau jour il se vit seul, Notre Seigneur était remonté au Paradis où l'attendait de plus sainte besogne.

Le drôle n'en continua pas moins sa vie désordonnée, mais lorsqu'il eut dépensé le dernier denier qu'ils avaient gagné en commun, il songea à s'en procurer de nouveau, par le même moyen Il avait toujours en main la précieuse baguette et il connaissait la formule sacrée.

Arrivé au beau premier village il annonce comme précédemment qu'il fera revenir les vieilles gens à leur âge de quinze ans.

Des vieux et des vieilles que la mort talonnait n'hésitèrent point à se faire occire dans l'espoir de rajeunir.

Leur sommeil, hélas! faillit se prolonger jusqu'au dernier jugement. La Ramée apprit, mais trop tard, qu'il ne suffisait point de prononcer de vaines paroles pour opérer un miracle.

Les morts qu'il avait mis au four s'y carbonisèrent et, furent bientôt réduits en cendre, avant qu'aucun d'eux ne se fût décidé à renaître sous de juvéniles formes.

On comprit qu'on avait affaire à un imposteur. Il fut remis aux mains de la justice et il allait payer de sa tête sa témérité, lorsque Notre Seigneur Jésus-Christ, touché de ses larmes et de son repentir, voulut bien encore une fois venir à son secours.

Il apparut donc de nouveau sous les traits d'un voyageur, et se faisant ouvrir le four où déjà les corps n'étaient plus qu'un monceau de cendres, il les touche et à l'instant ils renaissent jeunes et vigoureux. On cria au miracle et La Ramée vit s'ouvrir toutes grandes les portes de sa prison.

Notre Seigneur voyant que son repentir était sincère lui accorda le don de faire entrer dans son sac tout ce qu'il lui plairait. La Ramée lui jura de se conduire désormais en bon chrétien et reprit son bâton de voyage. Voulait-il déjeuner, il n'avait qu'à souhaiter tel ou tel met qui lui apétissait pour le trouver aussitôt dans son sac.

Sans souci désormais il résolut de faire son tour de France pour s'instruire.

Il ne manquait pas plus d'argent que du reste, et chacun était empressé à le servir. C'était toujours pour lui la meilleure chambre de l'hôtel et le meilleur plat. Lorsqu'un jour il arriva en un certain pays où se trouvait un grand château. Ce château était désert et nul n'osait y demeurer parce qu'on le disait hanté par les diables.

La Ramée n'avait jamais eu peur de sa vie et encore moins maintenant qu'il avait le fameux sac sur le dos. Il se fit donc remettre les clés du château et préparer une chambre où il comptait passer la nuit. Les gens du pays le jugeaient perdu, car aucun jusqu'à ce jour n'en était sorti vivant.

La Ramée, lui, ne tremblait pas. Mais voilà qu'au milieu de la nuit c'est un vacarme affreux. Des diables et des diablesses descendent par la cheminée et se mettent à jouer aux boules, avec des têtes de mort. La Ramée les regardait tranquillement de son lit en fumant sa pipe. Les diables et les diablesses ne l'avaient point remarqué, lorsqu'une envie d'éternuer qui lui prit les fit se retourner, et ils virent qu'ils n'étaient pas seuls.

Alors ils entrèrent dans une grande colère et ils s'apprêtaient déjà à l'entraîner en enfer, lorsque le grognard sans s'émouvoir :

« Allons, houste ! tous dans mon sac ».

Aussitôt la bande infernale, comme attirée par un aimant, s'engloutit toute dans le sac dont La Ramée referma soigneusement les courroies. Ils y faisaient un bruit d'enfer, mais La Ramée s'en souciait peu ; il mit le sac dans une chambre voisine et put dormir le reste de la nuit comme si de rien n'était.

Le lendemain grande fut la surprise de chacun, car on le croyait

entraîné par les diables. Mais lui montrant son sac : « C'est moi, dit-il, qui vais les entraîner ».

Et il alla chez le maréchal voisin, le priant lui et ses compagnons, de frapper vigoureusement sur son sac.

Ceux-ci ne se firent pas prier et daubèrent à bras raccourcis les malheureux diables et diablesses, malgré leurs cris déchirants jusqu'à ce que le sac fût aplati comme une galette.

De là il s'en fut chez un hôtelier qu'il pria de piquer et de larder le sac de mille façons.

Les malheureux diables et diablesses étaient à bout. Cependant La Ramée ne les jugeait pas assez punis de tout le mal qu'ils avaient causé dans le pays. Il fit venir un fondeur de canons auquel il fit faire un énorme canon qui portait jusque dans la lune, et le chargeant jusqu'à la gueule de poudre, il y plaça le sac en guise de projectile. La lune était dans son plein et se levait à l'horizon. Le sac et tout son contenu y fut rendu en moins d'une minute. Ils n'en sont jamais revenus, et La Ramée devenu le maître du château vécut désormais riche et considéré.

FILLEUL PÉTIGNY.

LES PRÉCURSEURS DE NOS ÉTUDES[1]

VIII

UNE ENQUÊTE OFFICIELLE EN 1808

M. Dupont, archiviste des Deux-Sèvres, vient de rencontrer dans le dépôt confié à ses soins, le document qui suit, à l'état de brouillon :

Niort, 7 Janvier 1808.

A S. E. Mgr le ministre de l'Intérieur,

Mgr,

V. E. m'a fait l'honneur de me demander depuis longtemps des dessins de *costumes, charrues et habitations rurales* de mon département. Obligé de recourir aux bureaux de l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, je n'ai pu satisfaire à cette demande aussi promptement que je le désirais, mais enfin le travail

1. Cf. t. II, p. 259, t. III, p. 177, 418, t. IV, p. 458, t. V, p. 93, 96, t. VI, p. 415.

est terminé et j'ai l'honneur de vous adresser une collection de *dix-neuf dessins* qui, je l'espère, rempliront vos vues ; *formes, couleurs, attitudes*, tout a été copié d'après nature et un graveur habile peut tirer parti de ces croquis.

L'Ingénieur en chef en me remettant ces dessins, m'engage à réclamer votre bienveillance en faveur de ses dessinateurs pour une gratification qui puisse les indemniser des frais de courses extraordinaires qu'ils ont été obligés de faire *aux foires et aux ballades* dans les diverses parties du département. Cette demande me paraît juste et je supplie V. E. de m'autoriser à leur faire payer une indemnité de 200 fr. à prendre sur les frais réservés aux dépenses imprévues de l'an 1807.

J'ai l'honneur, etc.

DUPIN (*Préfet des Deux-Sèvres*).

Dans la même liasse se trouve l'accusé de réception du ministère de l'Intérieur du 11 février 1808, enreg. à l'arrivée n° 167 (Janvier) au départ (de Paris) n° 17, ainsi libellé :

A M. le Préfet des Deux-Sèvres,

Je m'empresse de vous témoigner ma reconnaissance des dessins fort bien faits que vous avez eu l'attention de me transmettre. Ils font très bien connaître les instruments aratoires en usage parmi les habitants de votre département, leurs *demeures* et leurs *costumes*.

Je vous serai obligé de vouloir bien de ma part remercier M. l'Ingénieur en chef de cette collection qui m'a paru faite avec beaucoup de soin et d'attention et qui remplit parfaitement le but pour lequel elle est destinée. Je prendrai en considération la demande qu'il forme d'une gratification, etc.

Le Maître des requêtes, secrétaire général,

M. DE GÉRANDO.

Niort ayant une *société du costume* Poitevin et s'intéressant beaucoup à tout ce qui concerne notre folk-lore local depuis son exposition d'*ethnographie*, il devenait important de retrouver ces précieux dessins. On s'informa donc aux archives nationales.

A la date du 19 décembre 1897, M. Paul Guérin répondait à M. Henri Clouzot, qu'il avait relevé dans le registre d'ordre du ministère de l'Intérieur la mention de réception (7 février 1808) d'une lettre du Préfet des Deux-Sèvres, annonçant l'envoi de 19 planches [1] de *costumes de paysans* et d'instruments agricoles. Mais malheureusement, ajoute-t-il, ces dessins ne se trouvent pas aux archives, où

1. C. à d. des *dessins*.

ils ne paraissent point avoir été déposés et aucune indication ne permet de savoir ce que l'envoi est devenu.

Même insuccès au cabinet des Estampes, où M. Henri Bouchot m'apprend, le 13 janvier 1898, qu'il n'existe rien de pareil, en m'engageant à m'adresser à M. Frédéric Masson.

M. F. Masson connaissait seul cette enquête : « Il est, je le sais, me dit-il [1], entré dans les intentions de l'Empereur, transmises par le ministre de l'Intérieur aux agents de son département et en particulier aux préfets, de faire accompagner les grandes statistiques in-folio de vues et de monuments graphiques *sur les costumes* ». Il ignore aussi ce que nos dessins sont devenus, toutefois il signale dans une collection particulière de Paris : « Un énorme manuscrit ainsi constitué relatif aux départements composés de l'ancienne Hollande ».

Resterait à savoir si les dessins envoyés par les départements demeurés à la France après 1815 sont encore dans l'un de nos dépôts publics, soit au ministère de l'Intérieur, soit à l'Imprimerie Nationale où ils pourraient avoir été apportés lorsque l'on pensait à les joindre aux statistiques in-folio. Puissent-ils n'avoir pas partagé le sort du dossier de Hollande !

LÉO DESAIVRE.

LES CHASSES FANTASTIQUES

IX

EN SAINTONGE

En Saintonge, des villageois racontèrent qu'ils avaient vu la chasse Galerie au commencement de la Révolution. Ils affirmaient qu'elle s'était fait entendre avant le 14 Juillet 1789, et qu'elle avait reparue en 1792, avant la Terreur.

P. S.

(ABBÉ NOGUÈS, *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 138).

1. Lettre du 16 janvier 1898.

NÉCROLOGIE

ADRIEN OUDIN

Notre collègue, M. Oudin, vient d'être enlevé à Paris, le neuf mars 1898, à l'âge de 39 ans, par la fièvre typhoïde après trois mois de grandes souffrances. Né à Brest le 26 mai 1858, Adrien-Charles-Maximin Oudin avait débuté dans l'Enregistrement qu'il quitta pour le Crédit foncier de France où il parvint au rang de Sous-Chef de Division ; les questions de contentieux nécessaires à sa vie quotidienne, lui laissaient cependant quelques loisirs pour se livrer à ses goûts de poète et d'alpiniste. Oudin a publié, sous le pseudonyme d'Henri Finistère, un volume sur *Auguste Brizeux et l'idée bretonne* (Rennes, H. Caillière, 1888), in-8 carré, et il a placé en tête des *Contes et légendes de Basse-Bretagne* par Emile Souvestre, E. du Laurens de la Barre, F.-M. Luzel (Nantes, 1891, in-4), publiés par la Société des Bibliophiles bretons, une introduction très estimée des lettrés. Il avait préparé, pour la même collection, les *Contes et légendes de la Haute-Bretagne*, par Paul Sébillot, Alfred Fouquet et Mme de Cerny. Ses fréquentes excursions dans les Pyrénées et dans les Alpes autrichiennes lui ont permis de faire aux Sociétés de Géographie de Paris et de Lille, ainsi qu'au Club Alpin, des conférences que le talent de l'orateur, joint à l'intérêt des voyages, faisait grandement goûter de leurs auditeurs. L'avenir était brillant pour Oudin et nombreux étaient les amis qui se sont réunis, le jeudi 10 mars, à l'église Saint-Laurent, pour lui dire un dernier adieu avant qu'il ne fût transporté à Rennes.

Je donne, en souvenir de mon regretté ami, deux poésies inédites qu'il a placées en tête de ses volumes :

HENRI CORDIER.

En-tête *d'Auguste Brizeux :*

A M.....
Hommage de cordiale sympathie.
Henri FINISTÈRE.

Souventes fois, je m'imagine,
Brizeux, le doux barde, a gémi
D'être, sans un libraire ami,
Né pauvre et de simple origine.

Numérotage à la machine,
Lemerre au lieu du gras Lévy :
Voilà, dans l'extase ravi
Son rêve entre Elzévirs et Chine.

Et songeant qu'un esprit chagrin
L'accusa, perle sans écrin,
D'être un tantinet monotone,

— Pour confondre ce détracteur,
Variant la note bretonne,
Il eût chanté son éditeur.

En-tête des *Contes et Légendes de Basse-Bretagne* :

A un maître bibliophile,
Avec mes reconnaissantes amitiés
et un sonnet qui ne vaut rien.

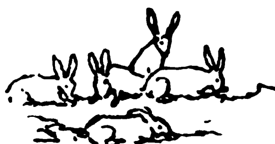
Cher vieux pays d'Armor, que le bon Dieu te garde !
Je t'aime à tort et à travers ;
Je t'aime en prose et t'aime en vers,
Pays du conteur et pays du barde.

Je t'aime en ton soleil, en ta lune blafarde,
Pays des ciels gris, des ciels clairs,
Pays des champs, pays des mers,
Je t'aime en ce que de toi je regarde.

J'aime, au temps du *mois noir* comme au doux temps des nids,
Tes bruyères, tes joncs, tes landiers, tes granits,
Où le savant rêveur croise un pâtre qui siffle.

L'homme aux livres poudreux sent-il que cet enfant,
Entre le bœuf qui souffle et l'âne qui renifle,
A, dans ses yeux de Celte, un reflet de l'auteur ?

ADRIEN OUDIN.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La treizième assemblée générale a eu lieu le 31 janvier, à l'hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Charles Beauquier, président de la Société.

M. Paul Sébillot, secrétaire général, expose la situation de la société, qui continue à être bonne ; en l'absence du trésorier, il donne lecture de son rapport sur le budget de 1897 et sur celui de 1898.

Les recettes de la Société s'élèvent à 4,972 fr. 15, somme sensiblement égale aux prévisions budgétaires. Les dépenses ont été de 4,063 fr. au lieu de 4,150 fr. prévus. Il y a un excédent de recettes de 993 fr. 63 ; sans la Table analytique des dix premières années qui a coûté près de 500 fr., l'excédent aurait été le plus considérable qui se soit produit depuis la fondation de la Société. Il y a lieu aussi de faire remarquer qu'il reste à recouvrer un certain nombre de cotisations arriérées, provenant surtout de membres étrangers.

Le nombre des Bibliothèques sociétaires ou abonnées a considérablement augmenté en 1897, et il y a lieu de constater aussi que la vente des années écoulées commence à entrer pour une forte proportion dans nos recettes.

Le projet de budget pour 1898, prévoit en recettes, 4,800 fr. ; en dépenses, 4,130 fr.

Un vœu tendant à porter au budget une somme de 250 fr. pour préparer la participation de la Société à l'Exposition de 1900, est adopté, et les dépenses sont portées de 4,130 fr. à 4,380 fr.

BUREAU DE 1898

Présidents honoraires

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
F. MISTRAL.
GASTON PARIS.

Anciens présidents

GIRARD DE RIALLE.
E.-T. HAMY.

Président

CHARLES BEAUQUIER.

Vice-Présidents

LOYS BRUEYRE.
EUGÈNE MUNTZ.
RAOUL ROSIÈRES.

Secrétaire-général

Paul Sébillot.

Secrétaires

Lionel Bonnemère.
Alexandre Tausserat.

Trésorier

A. Certeux.

Trésorier-Adjoint

Alfred Michau.

COMMISSION DE RÉDACTION

Félix Frank.
Girard de Rialle.
L. Marillier.
N. Quellien.
Félix Régamey.
Raoul Rosières.
Julien Tiersot.

COMITÉ CENTRAL

Membres résidant à Paris

Charles Beauquier.
Raphael Blanchard.
Prince Roland Bonaparte.
Lionel Bonnemère.
Loys Brueyre.
Comte de Charencey.
A. Certeux.
H. Cordier.
L. Marillier.
Alfred Michau.
Morel-Retz.
Eugène Muntz.
Comte de Puymaigre.
N. Quellien.
Félix Régamey.
Arthur Rhoné.
Raoul Rosières.
Paul Sébillot.
Alexandre Tausserat.
Julien Tiersot.

Membres ne résidant pas à Paris

René Basset.
J.-F. Bladé.
Emmanuel Cosquin.
A. Le Braz.
Achille Millien.



LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

N. Quellien. *Breiz*, poésies bretonnes. J. Maisonneuve, in-18 de pp. 160.

Ce recueil de poésies bretonnes, où chaque pièce est accompagnée de la traduction française littérale en regard, se compose de vingt pièces. Le titre eul de quelques-unes : La promenade d'Ahès, La fille de la Mer, La messe blanche, La nuit de Noël, suffit pour montrer que le « barde » a fait de nombreux emprunts aux légendes de la Bretagne.

La messe du fantôme. Légende pour chant et orchestre, poésie de Paul Collin, d'après les Contes populaires de la Haute-Bretagne de Paul Sébillot, musique de Charles Lefebvre. A. Noël, in-4 de pp. 24 (partition et chant). (5 fr.).

E. Jacottet. *Mœurs et coutumes des Ba-Souto.* Neufchâtel, Altinger, in-8 de pp. 47. (Ed. du Bull. de la Société neufchâtelaise de Géographie).

Les lecteurs de la *Revue* connaissent les contes si bien recueillis par M. E. J. Ce mémoire forme le complément de ceux publiés ici et aussi de l'important volume de Contes, paru chez Leroux. M. J. étudie successivement les coutumes de mariage, de la demande à la fin des cérémonies ; la grossesse et l'accouchement, la circoncision des garçons et l'initiation des filles ; les cérémonies et superstitions se rapportant à la naissance et à la mort ; les purifications diverses, les pratiques superstitieuses diverses. Son intéressante contribution se termine par la description de quelques jeux d'enfants et par des notes sur les chants et les danses.

Umberto Benigni. *Una formola magica bizantina.* Ed. de « Bessarione ». Rome, in-8 de pp. 17.

Emile Blémont. *Théâtre molièresque et cornélien.* Lemerre, in-18 de pp. 320. (3 fr. 50).

Ce volume ne se rattache à nos études que par quelques traits populaires et plaisants qui se rencontrent dans les sept comédies où sont mis en scène, avec beaucoup d'ingéniosité, nos deux grands poètes.



NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Pataquès.* — J'ai entendu des jeunes filles, en Bourgogne, répéter en plaisantant le dialogue suivant ; il s'agit d'un éventail que l'on a trouvé :

— Ce n'est point-z-à moi.

— Ce n'est pas-t-à toi.

— Je ne sais pas-t-à qu'est-ce.

Est-ce que ce ne serait pas là l'origine du mot : *pataquès ?*

(Comm. de M. Morel Retz (Stop).

RÉPONSES

⁂ *Briser le verre après avoir bu.* — Marie, fille de Simon le lépreux, entra pendant le diner, portant un vase de parfums qu'elle répandit sur les pieds de Jésus. Elle *cassa ensuite le vase*, selon un *vieil* usage qui consistait à *briser la vaisselle* dont on s'était servi pour traiter un étranger de distinction.

(E. Renan. *La vie de Jésus*, édition illustrée par Godefroy Durand. Paris, Michel Lévy, MDCCCLXX p. 241).

Les Anglais ne trinquent pas. Quand on veut « *boire un verre de vin avecquel qu'un* » (c'est l'expression consacrée), on l'invite à remplir sa coupe, on remplit la sienne, et *chacun des buveurs salue l'autre* en portant le verre à ses lèvres.

(*Tour du Monde*, 1865, 1er volume, p. 360).

(Comm. de M. Alfred Harou).

⁂ *Faire sa poire* (t. VIII, p. 576, etc.). — Dans l'armée belge « faire sa poire » est synonyme des autres expressions également très usitées « *poser pour le torse* » ; « *faire de son fion* » ; « *faire de sa gueule* ».

⁂ *La paille et les croix* (t. VIII, p. 575 ; t. IX, 232). — En Belgique, pendant les manœuvres de l'armée, les propriétaires, qui n'autorisent pas les soldats à fouler leurs terres, attachent des bouchons de paille aux sommets de poteaux bien en vue.

Le bouchon de paille au haut d'une perche est un moyen d'affirmer sa propriété.

(Comm. de M. Alfred Harou).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

13e Année. — Tome XIII. — Nos 4-5. — Avril-Mai 1898.

LE RÊVE DU TRÉSOR SUR LE PONT



LE conte ingénieux du rêve du trésor sur le pont a fait l'objet de travaux relativement assez nombreux [1] ; mais on n'est pas encore parvenu jusqu'à présent à découvrir s'il est d'invention orientale ou occidentale. « Son origine est introuvable, dit Mlle Hedwige Heinecke, comme pour la plupart des contes populaires ; cependant nous ne croyons pas nous tromper si nous la ramenons en Asie dans le berceau même des races européennes [2].

Cette argumentation nous semble aussi vague que peu concluante et il nous paraît qu'une étude plus attentive des textes fournit deux preuves très fortes de l'origine orientale du conte.

Les travaux antérieurs ont suffisamment fait connaître les nombreux pays où il se retrouve. Notons seulement que, pour l'Occident, on n'a pas cité encore l'imitation qu'en a faite Gueullette dans *Les sultanes de Guzarate ou les songes des hommes éveillés, contes mogols* [3].

1. J. Grimm. Kleinere Schriften, 3, p. 414-428 (Mémoire lu le 6 décembre 1860 à l'Académie des sciences de Berlin et resté inédit jusqu'en 1866).
— Gödeke, Orient und Occident, 2, p. 585.
— Liebrecht, zur Volkskunde, p. 93.
— Tille, Zeitschrift für Volkskunde, 3, p. 132-136.
Cet article a été traduit en français et publié dans la présente revue, 6, p. 399-402.

2. *Rev. des Traditions populaires*, 6, p. 402.

3. Le cabinet des fées. Genève, 1786, 22, p. 455 et suiv. (Quatorzième et quinzième soirées). La première édition du livre de Gueulette est de 1732.

Ajoutons aussi que sa popularité est due en partie à ce qu'il figure dans le livre si répandu d'Abraham à S. Clara (Judas der Ertz-Schelm, 1686) : vu les noms de Dorchecht et de Kempen, que cite Abraham, il doit avoir suivi un conte hollandais dérivé du Karlmeinet.

En Orient, il y a au moins quatre formes, dont trois sont déjà connues.

La plus répandue est celle des Mille et une nuits, qu'on pourrait résumer comme suit :

Un homme riche de Bagdad se ruine et, obéissant à un songe qui lui promet fortune au Caire, s'y rend. S'endormant dans une mosquée d'où partent des voleurs pour piller une maison voisine, il est pris seul, battu et jeté en prison. Quand il s'explique avec le chef de la police, celui-ci se moque de son rêve et lui dit qu'il a aussi rêvé trois fois qu'à Bagdad il trouverait un trésor enfoui dans telle maison. C'est la maison du Bagdadien, qui, grâce à un secours du juge, retourne chez lui et prend le trésor [1].

Comme on le voit, on retrouve ici les deux traits essentiels qui constituent ce conte : le double rêve et, pour l'heureux mortel qui est favorisé, un bonheur racheté par quelques mauvais traitements.

Un auteur persan du XIII[e] siècle, le célèbre Roûmi, donne une forme plus simple, à en juger par le résumé de Goedeke [2].

Quant à celle qui se trouve dans les Quarante vizirs [3], elle mérite à peine d'entrer en ligne de compte, ayant été fort maladroitement défigurée : pour ne relever qu'un point, la personne chez qui se rend le rêveur n'a pas rêvé de son côté et se borne à renvoyer son visiteur, dont, ainsi, le long voyage devient complètement inutile et incompréhensible.

Mais il en est tout autrement d'une forme qui est restée inconnue jusqu'à ce jour [4], et qui mérite d'être prise en sérieuse considération,

1. Edition de Boûlâq 1297, 2, p. 184-186. — Breslau, 8, p. 188-190. — Bombay, 2, p. 209-210. — Baïroûte, 3, p. 13-14. — Gorguos, Cours d'arabe vulgaire, nouvelle édition, p. 97-100 et 298-299 (texte et traduction).
Traductions : Hammer-Trébutien, 3, p 337-338. — Lane, édit. 1865, 2, p. 460-461. — Weil, édit. 1889, 4, p. 46-47.
Les différentes éditions arabes citées ici donnent le même texte, si ce n'est que celles de Boûlâq et de Gorguos disent que la police trouve l'homme endormi dans la mosquée, ce qui devrait écarter de lui tout soupçon. Celles de Bombay et de Baïroûte, grâce à une correction aussi vraisemblable qu'heureuse, rapportent qu'il est debout : le bruit devait, en effet, l'avoir éveillé. L'édition de Breslau supprime la difficulté, racontant simplement qu'on trouve l'homme dans la mosquée.
2. Orient und Occident. — Voir aussi Hammer, Sitzungsberichte der Kaiserl. Akad. Philosophisch-historische Classe. Wien. 1851, 7, p. 829.
3. Die vierzig Veziere. Edition Behrnauer. Leipzig, 1851, p. 270-274.
4. A moins que ce ne soit celle qui figure dans l'un des deux ouvrages arabes cités par Lane, p. 461 (Cf. p. 335). Malheureusement Lane ne donne pas assez de détails.

surtout parce qu'elle nous permet de dater le conte pour l'Orient et de le faire remonter assez haut.

Cette forme se trouve dans le Tamarât al awrâq, édition de 1308, 2, p. 162-163 et l'auteur dit l'avoir empruntée au Kitâb al farag de Tanoûkhi : or Tanoûkhi est mort l'an 384 de l'hégire (15 février 994-4 février 995)[1]. Nous voilà donc au moins au X[e] siècle, bien qu'il y ait lieu de croire que l'historiette est plus ancienne encore et pourrait bien remonter au règne d'Almamoûne (813-833), comme le dit un des auteurs cités par Lane.

Cette forme, assez simple d'ailleurs, contient cependant les deux traits essentiels :

Un homme riche de Bagdad s'appauvrit par sa faute. Une nuit, il s'entend dire en rêve que sa fortune est au Caire. Il s'y rend mais n'y trouve d'abord que la misère ; une fois, la police l'arrête et le bat ; quand on s'explique, le chef se moque de lui : lui aussi, depuis des années, il a rêvé qu'à Bagdad, dans la maison d'un tel — c'est le nom du héros de l'histoire — il y a un trésor caché sous un arbre ; mais il n'a pas été aussi sot que lui. Notre héros retourne à Bagdad et y découvre, en effet, le trésor.

En attendant qu'on trouve en Occident une forme plus ancienne, il faudra bien admettre l'origine orientale du conte ; car, chez nous, nous ne pouvons pas remonter au-delà du Karlmeinet, qui est, paraît-il, du commencement du XIV[e] siècle.

Mais le texte même du Karlmeinet fournit un autre argument, qui semble décisif.

D'après le résumé de Keller, traduit par M. Gaston Paris, « à Balduch, village près de Paris, près du ruisseau, demeuraient deux frères, Hainfroi (Haenfrait) et Heudri (Hoderich), fils de Pépin, roi de France, ou, suivant d'autres, descendants de laboureurs. Le frère aîné, Heudri, eut au milieu de la nuit une vision : un nain lui dit de se lever à la pointe du jour et d'aller à Paris sur le pont, où il lui arriverait une chose agréable et une chose désagréable. Heudri ne se décida à accomplir cet ordre qu'après qu'il eut été répété la seconde et la troisième nuit. Un changeur qui allait à ses affaires le rencontre sur le pont, l'interroge et apprend de lui la cause de sa présence à cet endroit. « Moi aussi, dit le changeur, j'ai eu dans le temps la visite d'un nain, qui m'a dit qu'à Balduch, sous le saule vert, près du ruisseau, je trouverais un grand trésor ; mais je ne suis pas si sot que toi pour écouter ce que disent les nains ». Là-dessus il lui

1. Haji Khalfa, édit. Flügel, 4, p. 411. L'auteur du Tamarât est mort en 837 (18 août 1433-6 août 1434) ; voir H. Khalfa, 2 p. 494.

donna un soufflet et s'en alla. Ainsi fut accomplie pour Heudri la prophétie du nain. Les frères trouvèrent en effet le trésor à la place indiquée, construisirent une maison en ce même endroit, allèrent à Paris, et bientôt, par l'usure et l'acquisition de plusieurs domaines, ils devinrent de plus en plus riches[1] ».

Le premier mot du texte nous semble trancher la question. Balduch, dit Grimm[2], « c'est sans aucun doute Bailly (Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton de Marly-le-Roi), au moyen-âge Balliacum ». Mais c'est une erreur ; en réalité Balduch est une faute pour Baldach, c'est-à-dire Bagdad : il ne peut y avoir de doute sur ce point[3].

L'auteur du Karlmeinet a donc eu sous les yeux un original dérivé d'un texte arabe — peut-être une traduction espagnole des Mille et une nuits[4] — et voulant s'expliquer et expliquer aux autres ce qu'il ne comprenait pas lui-même, il a ajouté « village près de Paris ».

On pourrait objecter que le texte porte Balduch et non pas Baldach ; mais il n'y a là qu'une de ces fautes si fréquentes quand il s'agit de noms géographiques et dont le Karlmeinet lui-même offre d'autres exemples : ainsi Andaluff pour Andalous[5].

Pour nous résumer, l'ancienneté du conte arabe et l'erreur qui montre que le texte occidental le plus ancien, le Karlmeinet, reproduit un original dérivé de l'arabe, nous paraissent prouver à suffisance que le rêve du trésor sur le pont nous est venu de l'Orient.

VICTOR CHAUVIN.

1. Histoire poétique de Charlemagne, p. 485.
2. Page 417.
3. Inutile de démontrer que Baldach est Bagdad. On pourrait citer d'autres déformations encore de ce nom ; rappelons seulement Bedach. (Altdeutsche Blatter, 2, p. 385).
4. Voir Wallonia, 6, p. 18-19. (Pacolet et les mille et une nuits).
5. Karl Meinet zum ersten Mal herausgegeben durch Adelbert von Keller, 1858 (Bibl. des litterarischen Vereins in Stuttgart, n° 45) p. 525 : Das lant a Alndaluff. K. Bartsch, Ueber Karlmeinet. Nürnberg, 1861, p. 67 : Alantaluf et Alandeluf. Voir une erreur du même genre, *Rev. des Trad. pop.* p. 402 : Kohirah pour Kahirah, c'est-à-dire Le Caire.



PETITES LÉGENDES LOCALES

CLIX

LES CROIX HANTÉES



Châteaugay (Puy-de-Dôme), une jeune fille paria qu'elle irait à minuit, à la croix de la maison Texier, et elle paria une robe rouge. Les personnes qui avaient tenu le pari la suivirent et lui criaient de temps en temps : Y es-tu ? — Non. — Y es-tu ? — Oui, mais jamais plus je ne m'en reviendrai ; et en effet on ne la revit plus car le diable l'emporta.

CLX

LES DAMES QUI DANSENT

A Châteaugay, on raconte qu'autrefois sur un petit monticule voisin de la maison Ducroix, près de Pompignat, des dames habillées de noir dansaient en rond la nuit. Plusieurs personnes les ont vues et en ont éprouvé une grande terreur.

On voit aussi courir de la maison Texier à la maison Ducroix un carrosse tout en feu la nuit. Ces apparitions cessèrent quand on eut planté des croix à ces deux endroits qui sont à des carrefours.

Dr POMMEROL.

CLXI

SAINT JULIEN

Saint Julien reconstruisait l'église de Bansat, et il réquisitionnait à cet effet tous les voyageurs qui traversaient cette localité. Or il advint que des montagnards, qui, selon l'usage, descendaient dans la Limagne pour faire leur provision de vin, et devaient passer par Bansat, eurent recours au stratagème suivant. L'un d'eux se coucha sur le char en faisant le mort. Lorsqu'ils arrivèrent devant l'église en

construction, saint Julien les interpella, et leur demanda de l'aider. « Hélas, répondirent-ils, nous le voudrions bien, mais notre compagnon est mort, et nous avons hâte de le reconduire chez lui ». Alors Julien d'un air sévère : « Prenez garde, dit-il, que ce ne soit vrai ». En effet, quand les montagnards eurent passé le village, ils s'aperçurent que leur compagnon était bien mort.

CLXII

SAINTE BARBE

A Sauxillanges, il y avait une femme très avare qui travaillait même les dimanches et les fêtes. Arriva la Sainte-Barbe qui est une des grandes réjouissances de la contrée. Au moins, dit-on à cette femme, vous allez chômer ce jour-là.

Sinta barba barbaro,
Ma budzada se faro.

répondit-elle, c'est-à-dire :

Sainte Barbe *barbera*,
Ma lessive se fera.

C'est ce qu'elle fit en effet. Mais Sainte Barbe pour la punir, la fit périr le même jour d'un coup de foudre.

CLXIII

LA CROIX DE PIROU

Près de Vinzelles (commune de Bansat), se trouve la croix de Pirou. Autrefois, dit la légende, les lutins et les francs-maçons venaient la nuit faire leur sabbat et se battre tout autour. Un jeune homme avait parié qu'il irait seul à minuit à la croix de Pirou. Il y alla en effet, et, une fois arrivé, il cria : « J'y suis ! » Au même instant, derrière lui, une grosse voix lui répondit « Et moi aussi, j'y suis ». Il poussa un grand cri et tomba. Quand on vint le relever, il était mort.

CLXIV

LES MOINES D'ESTEIL

Les moines de l'ancienne abbaye d'Esteil ont eu, longtemps après leur dispersion, une mauvaise réputation dans tout le pays. Quand

on voulait faire peur aux petits enfants, on leur disait : « Si tu n'es pas sage, les moines d'Esteil viendront t'emporter ».

CLXV

LA DAME DE BOIS-RIGAUD

A Bois-Rigaud (près d'Usson), il y avait une châtelaine, qui vint un jour à mourir. Lorsqu'on l'eut portée dans le caveau, une servante, la nuit, vint soulever le couvercle du cercueil, pour enlever à son doigt une bague superbe qu'elle enviait. Ne pouvant l'arracher elle trancha le doigt, et s'enfuit. Mais la dame, qui n'était qu'en léthargie, se leva et sortit derrière elle. Elle vécut encore une dizaine d'années.

CLXVI

LA REINE MARGOT

La reine Margot (Marguerite de Valois), enfermée à l'ancien château d'Usson, était très méchante et mangeait les enfants. Aussi les lui cachait-on, car, aussitôt qu'elle connaissait un petit enfant bien gras et bien frais, elle l'envoyait quérir par ses gardes pour le manger[1].

Il y avait aussi deux autres reines, à la même époque, enfermées, l'une dans le château qui couronnait la butte de Nonette, l'autre à la tour de Montecelet (au-dessus de Vichel). La nuit les trois reines se faisaient des signaux avec leurs lumières du haut de leurs montagnes.

CLXVII

SOUVENIRS DE LA TERREUR

Pendant la Terreur, les cloches sonnaient toutes seules dans tous les villages à la fois. Les gens s'étaient retirés dans les bois et enterraient sous la mousse tout ce qu'ils avaient de précieux.

CLXVIII

LÉGENDE DE PARDINES

Au début de notre siècle, un éboulement considérable, occasionné par la pluie, détruisit le village de Pardines. Voici comment une

1. Près du Puy-de-Chanat (Puy-de-Dôme), on raconte que la comtesse Brayère avait le même goût pour la chair des petits enfants (cf. Paul Sébillot, *Littérature orale de l'Auvergne*, p. 224).

légende relativement moderne, a transformé ce fait qui frappa beaucoup l'imagination des paysans.

Les habitants de Pardines étaient des gens impies et pervertis au dernier degré. En vain l'ange était venu les avertir plusieurs fois, les menaçant d'un châtiment terrible, s'ils ne se corrigeaient pas. Enfin, la nuit du désastre, l'ange revint prédire la catastrophe. « Pardines, Pardines, quand le soleil se lèvera, il ne restera plus de toi pierre sur pierre ». A peine était-il parti qu'un tremblement de terre épouvantable engloutit le village.

Cette légende, tirée visiblement de celle de Sodome et de Gomorrhe, avait même donné naissance à une complainte patoise qu'on savait encore il y a quelque vingt ans.

A. DAUZAT.

CLXIX

LES OIES DE LEINHAC

Jadis le village de Leinhac (Cantal), payait à son seigneur une redevance annuelle de deux oies, et les habitants auraient voulu s'en affranchir.

Une année, tout en remettant leur tribut, placé suivant la coutume dans un panier découvert, ils renouvelèrent leurs doléances.

— Soit, dit le seigneur, mais comme les oies sont intéressées à la décision, consultons-les. Voulez-vous revenir ici l'an prochain? leur demanda-t-il en leur serrant adroitement le coû, sous prétexte de les caresser.

Les oies, dont la respiration était coupée, restèrent naturellement muettes.

— Vous voyez, dit le seigneur, qui ne dit rien consent, donc le contrat doit tenir.

Sur ce, les manants s'en allèrent. L'année suivante, ils vinrent exposer au seigneur qu'ils n'apportaient pas les *auques*, car ils n'avaient pu s'en procurer. « C'est quelque mensonge » pensa le rusé gentilhomme, et il monta au village. Voilà qu'en passant devant les maisons, il éleva la voix et se mit à crier : Jean, Jean ! comme s'il appelait son domestique. Les deux oies, qu'on avait enfermées dans le four banal, entendant une rumeur, crièrent à leur tour, et le châtelain, riant aux éclats, les fit prendre et emporter.

(DURIF, *A travers le Cantal*, p. 241).

Peut-être, ajoute Durif, est-ce de là qu'était venue dans tous nos environs, l'usage de se défier des oies, qui au dire des paysans, se taisent quand il faudrait parler et parlent quand il faut se taire.

Aussi d'après l'usage ancien, personne n'eût jamais terminé devant elles un marché, ni dit aucun secret, par la croyance naïve où l'on était que ces animaux, vivant dans l'air et dans l'eau, sont de mauvaise foi et infidèles à l'air et à l'eau.

P. S.

CLXX

THOUARS ET SA FEMME [1]

Thouars (Deux-Sèvres) vicomté, puis duché, chef-lieu de district après 1789, siège d'un arrondissement pendant quelques années, aujourd'hui simple canton, est une jolie petite ville avec un vaste château, en grande partie reconstruit au XVII[e] siècle, servant actuellement de maison de détention, bâtie sur un promontoire escarpé qu'entoure le Thouet, affluent de la Loire.

En face, sur l'autre rive, se trouve le bourg de S[t]-Jean-de-Thouars, appelé avant 1789 S[t]-Jean-de-Bonneval-lès-Thouars, où existait une abbaye de Bénédictins antérieure à l'an mil.

L'abbesse a pendant longtemps possédé un moulin situé peu en amont du pont desservant le chemin de Thouars à S[t]-Jean, qui a retenu le nom de Moulin de l'abbesse.

C'est de ce pont que les habitants montrent, non sans un sourire aux étrangers, le groupe dont Huges Imbert nous entretient assez longuement dans son *Histoire de Thouars* [2].

« Il y avait sans doute quelques artistes parmi les Thouarrais qui accompagnèrent le vicomte Herbert [3] à la croisade. Ils durent rapporter de leur voyage des idées nouvelles en architecture et en ornementation. Nous croyons en trouver la preuve dans la manière dont sont traitées deux sculptures fort originales qui ornent la croisée du moulin de l'abbesse.

« Elles représentent deux têtes grotesques : une femme envoyant un baiser à un personnage qui fait la grimace. La tradition populaire a donné un nom à ces têtes, dont la coiffure rappelle le genre oriental : elles s'appellent *Thouars et sa femme*. Des travaux exécutés en 1861, ont fait découvrir sur une poutre de ce moulin, une inscription portant le millésime de 1104. Nous pensons que cette date qui est celle de la construction de l'usine, est applicable à quelques années près aux sculptures dont nous venons de parler ».

1. Cf. *Rev. des trad. pop.* n[os] 1-2 (1898) p. 25. — *Nantes et sa femme.* — Art. de M. A. Orain et n[o] 3, p. 148, art. de M. E. Vaugeois.
2. *Mémoire de la soc. de Statistique, etc. des Deux-Sèvres*, 1870, p. 65.
3. Mort à Jaffa vers 1104.

Nous trouvons pour notre part ces conclusions un peu hardies.

Quoi qu'il en soit, les habitants ne manquent pas de demander en riant à ceux qui se vantent d'avoir visité leur ville : s'ils ont bien vu *Thouars et sa femme*, et ces deux statuettes pourraient bien n'être qu'une fantaisie d'architecte, sinon de simple maçon, parodiant ainsi au profit du meunier et de la meunière, les images des seigneurs et dames figurées sur les fenêtres ou cheminées des châteaux reconstruits, au moins depuis le XVe siècle.

LÉO DESAIVRE.

CLXXI

LA VENGEANCE DU MARI

Non loin de Saint-Raphaël (Var), on voit les ruines informes d'un vieux château qui était autrefois habité, il y a bien des années, par un jeune seigneur et sa femme. Ils venaient d'avoir un fils après quelques années de mariage, et rien ne manquait à leur bonheur, lorsque le seigneur s'aperçut que sa femme le trompait. Son amant était un voisin dont l'habitation n'était séparée du château que par un mur, avec une porte commune qui permettait de faire communiquer les deux parcs. Le mari trompé proposa à son ami déloyal de faire une promenade en bateau. Lorsqu'ils furent en pleine mer, il le provoqua en duel, en disant que Dieu jugerait entre eux. Le mari fut vainqueur et jeta son rival dans la mer. Il rentra chez lui, et, le soir venu, il entraîna sa femme dans le jardin avec son fils, auquel il trouvait une vague ressemblance avec celui qui l'avait trompé. Il lui déclare qu'il sait tout et qu'il va se venger ; la femme voulut s'enfuir avec son enfant par la porte qui lui avait si souvent servi à aller retrouver son amant. Son mari la poursuit jusqu'à cette porte qui était verrouillée de l'autre côté, et il l'étrangla ainsi que son fils. Quand la nuit fut venue il construisit un mur pour enfermer les cadavres entre la porte et cette clôture, puis il mit le feu au château et périt dans les flammes. Peu de temps après, le mur mal construit s'écroula, et l'on trouva derrière, les cadavres de la dame et de son fils.

LUCIE DE V. H.



USAGES ET CHANSONS DE MAI

VIII

COUTUME ET CHANSON DU BOURBONNAIS



Isserpent, en Bourbonnais, tous les ans, dans la nuit du 30 avril, les jeunes gens de la localité se réunissent pour « courir le mai », comme on dit là-bas.

Munis de bouquets de fleurs naturelles, précédés d'un vielleux et d'un cornemuseux, ils se rendent entre dix, onze heures et minuit devant la demeure de toute jeune fille en âge d'avoir un galant. Et, tandis que vielle et « musette » jouent, ils chantent la chanson qu'on lira plus loin. La jeune fille qui s'attendait un peu à leur venue ne tarde guère à paraître à la fenêtre de sa chambre. A l'invitation des chanteurs :

Apportez-nous le mai,

elle leur remet soit des œufs, soit du lard, quelquefois des pommes et reçoit en échange un bouquet. Elle referme ensuite sa fenêtre et les jeunes gens s'éloignent.

Le dimanche suivant, ces derniers se retrouvent dans une auberge de l'endroit. Avec une partie de ce qu'ils ont récolté et le produit de la vente du reste, ils font un gai souper, puis passent la fin de la nuit à faire danser celles auxquelles ils le doivent.

Andantino

J'ai pris la fan-tai - si — e, J'ai pris la fan-tai - si — e

D'al-ler chan-ter le mai (Tout le long d'un gué, Jo-li mois de mai.)

D'al-ler chan - ter le mai A la port' de ma mi - e.

FINALE

Ré - veil - lez - vous, mi-gnon-ne; Ap - por - tez-nous le mai.

J'ai pris la fantaisie (*bis*).
D'aller chanter le mai,
(Tout le long d'un gué,
Joli mois de mai).
D'aller chanter le mai
A la port' de ma mie,

A la port' de ma mie... (*bis*).
— Galant n'y chantez pas,
(Tout le long d'un gué,
Joli mois de mai).
Galant n'y chantez pas,
Hélas ! je vous en prie,

Hélas ! je vous en prie, (*bis*).
Car mon père est là-haut,
(Tout le long d'un gué,
Joli mois de mai).
Car mon père est là-haut,
Dans sa chambre jolie,

Pour marier sa fille... (*bis*).
— Combien donnera-t-il,
(Tout le long d'un gué,
Joli mois de mai).
Combien donnera-t-il
A l'épouseux d' sa fille,

Dans sa chambre jolie, (*bis*).
Qui compte ses écus,
(Tout le long d'un gué,
Joli mois de mai).
Qui compte ses écus
Pour marier sa fille,

A l'épouseux d' sa fille... ? (*bis*).
— Cent bons écus comptés,
(Tout le long d'un gué,
Joli mois de mai).
Cent bons écus comptés
Et la chambre jolie,

Et la chambre jolie ; (*bis*).
Encore un marmiton,
(Tout le long d'un gué,
Joli mois de mai).
Encore un marmiton
Pour faire la bouillie...

Réveillez-vous mignonne ;
Apportez-nous le mai.

Chantée par Pierre Blanchet en 1889, à Isserpent (Allier).
Recueillie, air et texte, par : JEAN STRAMOY.



LE RÈGNE VÉGÉTAL

DANS LES DIVERTISSEMENTS ENFANTINS DE LA RÉGION TROYENNE



E collecteur de ces quelques pages s'est proposé d'y réunir tous les jouets que l'imagination enfantine a créés avec des matériaux empruntés directement au règne végétal, à Troyes et dans les environs. Le plaisir qu'il éprouvait, en préparant cet article, à fouiller ses souvenirs de prime jeunesse ou ceux de son entourage lui fait espérer que le lecteur s'y intéressera.

Qu'on ne s'étonne pas, au surplus, de l'érudition botanique déployée ici par l'auteur : il la doit toute entière à l'extrême obligeance de M. Alexis Guyot, instituteur à Troyes, qui s'est mis complaisamment à sa disposition pour déterminer les plantes mentionnées et en nommer les organes avec précision.

Pour plus de commodité dans leur exposition, ces jouets sont classés en plusieurs séries, selon qu'ils sont faits avec des plantes, des feuilles, des fleurs, des fruits ou des légumes.

PLANTES

Vidant de sa moelle un morceau de branche de Sureau de trois ou quatre ans, et y introduisant une baguette qui fera l'office de la tige du piston dans une machine, vous avez un bruyant *taperiau* lançant des projectiles de chanvre mâché ; — à moins que vous ne préfériez en faire une *seringue* (*églisse* en patois troyen) de fantaisie. Ce sont là jeux communs dans la région.

Au bord des sentiers s'embusque l'*herbe qui s'attache*, autrement dit le Gaillet ou caille-lait, ou encore gratteron (*Galium aparine* pour messieurs les botanistes), enlaçant les jambes des promeneurs dans le réseau de ses tiges délicates ou constellant de ses graines... collantes les robes qui passent à sa portée. Inutile d'ajouter que les gamins facétieux lui aident souvent.

Les épis barbus de l'Orge des murs ou queue-de-rat (*Hordeum mu-*

rinum), insérés dans le bras, entre linge et peau, sous le nom de *voyageurs*, se faufilent sans scrupule jusqu'aux endroits du corps les plus secrets et y manifestent leur présence par un léger chatouillement.

Quand les Saules sont en pleine sève, on en cueille une branche dont on sépare l'aubier de l'écorce en frappant à petits coups sur cette dernière, pour la détacher, avec le dos d'un couteau [1]. Le tube d'écorce obtenu par ce moyen forme le corps d'un *sifflet* et même d'une *flûte* bientôt complétés par le percement de quelques trous et l'insertion à l'une des extrémités, taillée en conséquence, d'un « pipion » de facile préparation.

Le même « pipion », adapté à un instrument formé d'une bande d'écorce de Saule, découpée dans le sens de la longueur du bois, puis enroulée en pas-de-vis, fait une *corne d'appel* très satisfaisante.

Les branches de plusieurs arbres riches en sève, mais surtout de Saules, dont l'écorce se prête aux découpures les plus fantaisistes, donnent des *cannes* champêtres du meilleur goût.

Je ne parle pas de celles qu'on peut obtenir avec des essences dures, tortueuses ou de formes bizarres : je n'en finirais pas, car cela nous conduirait en droite ligne à la sculpture sur bois.

Il ne faut pas quitter les beaux-arts, cependant, sans mentionner les *flûtes* aux airs si doux qu'on fait avec le Roseau commun (*Arundo phragmites*), dont les panicules fournissent à nos ménagères de si jolis plumeaux.

L'herbe des champs elle-même a son emploi dans les amusements des jeunes campagnards. A Vallant-Saint-Georges, nous dit un de nos plus sympathiques concitoyens, M. Célestin Moriat, rédacteur au *Petit Troyen*, on jouait « à l'herbe ». Les enfants envoyés dans la prairie, pour chercher l'herbe destinée au râtelier des animaux, entrecoupaient leur rude corvée par un jeu ainsi organisé. Chacun des joueurs prend une petite poignée d'herbe à sa botte et ils les réunissent dans un trou creusé au milieu d'un sillon ; après être convenus d'une distance, ils jettent l'un après l'autre leur faucille dans la direction du tas d'herbe ainsi formé, et celui qui l'approche le plus

1. Les enfants de la forêt de Clairvaux chantaient pendant cette opération le couplet suivant :

Tourne, tourne, sauce (saule) ;
Su lai côte de Bar-sur-Aube,
J'ai rencontré eunne beurbis fouirouse,
J'li ai tiré les vers du cul,
Pou faire eunne bonne salade en verjus :
Pou qui ? Pou qui ? Pou qui ?

puis ils disaient alors le nom de celui qu'ils voulaient taquiner (*Glossaire du patois de la forêt de Clairvaux*, par M. Alphonse Baudouin).

enlève l'enjeu, qui va grossir sa botte particulière. Il arrivait ainsi que, la passion s'y mettant, certains enfants rapportaient à la maison d'énormes bottes de fourrage, ce qui leur valait une bonne « bollée » de lait, tandis que les joueurs malheureux rentraient peu chargés, il est vrai, mais tout de même l'oreille bien basse en songeant à l'inévitable correction paternelle ..

FEUILLES

On tire la fibre qui dépasse du pédoncule des feuilles de Platane, pour les faire se crisper à la façon d'une patte d'oie.

En insérant le pédoncule d'une feuille de Vigne dans un trou pratiqué à l'extrémité de sa pointe la plus longue, on fait un coquet petit *panier* dans lequel une jolie rose produit le meilleur effet.

Les feuilles du Buis, à double épiderme bien distinct, s'enfilent les unes dans les autres en *couronnes*, en *croix* et autres figures peu compliquées.

Les natures patientes s'amusent encore, en frappant à l'aide d'une brosse des feuilles de Chêne placées sur une planchette, à en enlever complètement le parenchyme — la matière verte, si l'on aime mieux, — ne laissant plus que le tulle léger de la charpente fibreuse. En protégeant certaines parties à l'aide d'une feuille de papier, on ménage dans ce canevas des dessins amusants.

La feuille d'un Iris, nommée par les gamins « lame-de-sabre (Iris à fleur jaune, Iris faux-acore ; *Iris pseudo-acorus*), placée entre les bases des deux pouces, devient un *sifflet* aigu sous un souffle puissant.

Enfin, des lèvres habiles exécutent les airs les plus mélodieux à l'aide de toutes sortes de feuilles, celles de Lierre, surtout, placées entre deux lamelles d'écorce.

C'est l'endroit de parler de l' « herbe à entrôler » (herbe à narines, saigne-nez, etc., ou mieux, Achillée millefeuilles ; *Achillea millefolium*). D'après M. S. des Etangs [1], « entrôler » est une expression populaire, synonyme d'ensorceler, qui a fourni son nom à un jeu d'enfants. Ce jeu consiste à introduire des feuilles de cette plante dans le nez et les oreilles de l'un d'eux, lequel semble alors soumis à une impression extraordinaire, et après être resté pendant quelque temps dans un état réel ou supposé de somnolence, au milieu du bruit et des cris que font ses camarades autour de lui, s'élance tout

1. *Liste des noms populaires des plantes de l'Aube et des environs de Paris*, 1845, p. 48.

à coup sûr eux en essayant de les saisir ; mais ceux-ci fuient à son approche. — A Montargis, on nomme cette plante « enrêve » en lui attachant la même signification qu'on donne au mot entrôler. Linné la classe d'ailleurs au nombre des plantes enivrantes. Il n'est plus question, aujourd'hui, de cette prétendue proprieté de l'Achillée.

FLEURS

Les enfants regardent peu les fleurs, dont la forme et le coloris ne leur disent rien ; leurs parfums même s'exhalent à peu près en vain pour eux ; par contre, il les emploient à maints usages auxquels elles n'étaient certainement pas destinées dans la pensée du Créateur de toutes choses.

La fleur du vulgaire Pissenlit (*Taraxacum officinale*), couverte du fin duvet chargé de transporter au loin les graines de la plante, sert à d'anodines ordalies. Soufflez sur cette *chandelle :* si elle ne s'éteint pas tout à fait, c'est-à-dire s'il reste encore quelques aigrettes plumeuses sur le réceptacle, c'est que vous n'avez pas bien fait votre prière le matin... ou tout simplement que vous n'avez pas eu le souffle assez fort ou assez adroit.

Rappellerai-je, à ce propos, le gracieux rôle de la Marguerite des prés, élégante rivale des somnambules extra-lucides, non moins mensongère, mais moins coûteuse ! Respectons ces illusions d'adolescents : « Il m'aime *un peu*, BEAUCOUP, PASSIONNÉMENT... » Pauvre cœur trop confiant, t'aimera-t-il toujours ?

Les fillettes emploient aussi la Marguerite à résoudre la question de savoir si elles seront : filles, femmes ou religieuses. Voyez-vous ces gamines que leur future condition sociale préoccupe sur les bancs de la petite classe !

La curieuse fleur du Muflier, pressée entre les doigts, imite assez bien le mouvement d'une mâchoire dans l'exercice de ses fonctions : c'est la gueule-de-loup ou *gueule-de-lion*, dont les multiples variétés font l'ornement des plates-bandes estivales.

Les fleurettes du Lilas, enfilées les unes dans les autres, font des *couronnes* et des *colliers* malheureusement par trop fragiles ; on s'ingénie aussi à les faire tenir par leur pied dans les plis de la face externe du pouce. — Celles du Phlox s'utilisent de même ; ou bien encore, jetées de haut, une à une, deviennent autant de minuscules *parachutes* tournoyant à ravir dans leur descente rapide : ce peut être une instructive leçon de physique expérimentale pour faire comprendre aux élèves certains côtés de la loi des pesanteurs.

Les fruits du Tilleul, lancés avec leur bractée, tombent lentement en tournoyant à la façon d'une hélice.

On fait des *pipes* factices avec les longues fleurs de l'Aristoloche.

A l'aide d'un Bluet, d'une Pâquerette et d'un simple Coquelicot, le gamin patriote orne sa boutonnière d'une *cocarde tricolore* qui ne le cède en rien, sous le rapport de l'élégance et de la vivacité des couleurs, à celles en étoffe que les camelots débitent les jours de réjouissances publiques.

Au printemps, alors que les fleurs de la Primevère jaune (*Primula officinalis*) émaillent les prairies, tandis que les parents, sans souci des risées qui les accueilleront au retour, font d'énormes bouquets de « cocus », leurs enfants en tressent des *couronnes* ou en confectionnent des *balles* qui les amuseront pendant quelques heures.

Les fleurs de Capucine, piquées dans le vert d'une salade, la rendent plus appétissante à la vue.

Les corolles défleuries et refermées de l'éphémère Volubilis font explosion sous le souffle des bébés ravis. Les gousses folliculaires du Baguenaudier éclatent de même sous la pesée des doigts. Les pétales de Roses, de Pavots, crèvent avec bruit sous la main qui les aplatit sur l'ouverture du poing à demi-fermé : encore une expérience de physique à ne pas négliger.

Dirai-je encore que les petits gourmands que nous sommes au début de la vie sucent avec délices le miel que contient la fleur de la Bourrache ? Pourquoi pas, après tout, puisque tous nous l'avons fait, et peut-être pis. Je me rappelle, pour ma part, d'une certaine charmille de Tilleuls communs ou de Hollande dont je léchais avidement le revers des feuilles, à l'imitation de mes condisciples, à cause de certaine saveur sucrée que nous trouvions à une liqueur qui les humectait. J'ai su depuis que cette excrétion, attribuée à la grande chaleur, et remarquée surtout sur l'Erable plane, était désignée sous le nom de « miellat » [1].

On suce aussi le miel recélé par la fleur du Chèvrefeuille. On l'obtient en rompant la corolle à sa soudure avec le calice et en tirant le pédoncule ; le stigmate glisse alors dans la corolle comme un piston et ramène tout le suc qui y est contenu [2]. Les fleurs de Trèfle,

1. *La sueur végétale en 1893*, par M. Charles Baltet (*Annales de la Société Horticole de l'Aube*, 1893, p. 100).

2. La nature offre d'ailleurs aux jeunes appétits divers aliments non prévus au codex culinaire, tels que : la feuille de l'oseille sauvage (Patience sauvage, *Rumex crispus*) ; les jeunes chaumes de Seigle, dépouillés de leur enveloppe extérieure ; les grains mûrs du Blé, qui, mastiqués, font du caoutchouc ; le bois de la Douce-Amère (*Solanum dulcamara*), dont la saveur est, au rebours de son nom, amère au début et douce à la fin ; enfin, les fourches acides de la Vigne.

d'autres peut-être encore, tiennent de même en réserve de menues friandises.

La Bardane (grateau, bouillon noir, oreille de géant; *Lappa major* ou *minor*) produit des capitules dont toutes les folioles présentent une fine pointe recourbée et crochue. Dans les fêtes de campagne, les enfants se permettent souvent la mauvaise plaisanterie d'en jeter aux jeunes filles, qui ont ensuite toutes les peines du monde à les retirer de leur chevelure ou de l'étoffe de leurs robes.

Les serpentins et les confettis n'ont rien, à mon sens, de bien spirituel ; ils sont, toutefois, préférables à l'inexpugnable Bardane.

FRUCTIFICATIONS

Les moutards se font des *faux-nez* ou des *pieds-de-nez* avec la cosse ou samare qui succède à la fleur du Frêne et de l'Erable.

Les longues cosses du Févier d'Amérique (*Gleditschia tricauthos* et autres), prodigué dans nos jardins publics, se transforment en petites massues avec lesquelles on distribue des *panèches* cinglantes à ses petits camarades en leur disant — après coup — « cache-pattes ! »

Le marron d'Inde, dont jusqu'ici l'industrie ni l'alimentation n'ont pu tirer parti, sert du moins à fabriquer de lourds *colliers* que les gamins sont fiers de porter à leur cou pendant les belles journées des grandes vacances; à moins qu'ils ne préfèrent tailler à même dans le fruit des *figures* qui ont donné naissance à l'épithète bien connue : « tête de marron sculpté ».

Point n'est besoin, en effet, de bois, de pierre ou de marbre, pas même de glaise ou d'argile, pour exercer le talent d'un sculpteur d'occasion : prenez un fruit (pomme ou poire), prenez un légume (navet, carotte, pomme de terre ou panais), et vous en ferez, avec un peu d'adresse, des *roses* charmantes, aux pétales un peu épais sans doute, mais tout de même d'assez bel aspect pour que les camelots parisiens aient imaginé d'en faire le commerce. Le joli Radis rose long produit ainsi des fleurs de Fuchsia susceptibles d'être croquées après avoir été admirées à loisir.

Mais, revenons à nos fruits.

L'épi femelle de la Massette à large feuille (*Typha latifolia*), appelé « matelas » par les enfants, à cause de la bourre ou ouate excessivement comprimée qu'il renferme et qui est « propre à faire des matelas », selon M. des Etangs, est activement recherché par eux ; ils rapportent par bottes les longues tiges en haut desquelles

se balance — telle une massue — le cylindre brun que surmonte le léger panache de l'épi fécondateur.

Des feuilles du Chêne et du Laurier, nos pères tressaient des *couronnes* à leurs guerriers, à leurs poètes, à leurs gymnastes ; on met aujourd'hui le Laurier dans le fricot ; quant au Chêne, estimé pour son bois, la cupule de ses glands sert de *dé à coudre* à l'usage des fillettes ou forme — le pédoncule représentant le tuyau — le fourneau de la *pipe* qui prépare, chez nos futurs hommes, la voie au « bois à fumer », qui est la Clématite des haies (*Clematis vitalba*), bientôt détrôné, d'ailleurs, par la première cigarette de scaferlati.

Les boules blanches qui sont le fruit de la Symphorine, lancées avec force sur le sol, éclatent comme de petis obus. On faisait accroire jadis aux enfants — ils sont trop rusés aujourd'hui pour s'y laisser prendre — qu'en faisant chauffer ces boules on en obtenait des billes de marbre.

La Momordique élastique, plante méridionale, présente un fruit allongé et velu qui s'ouvre à la plus légère pression et lance à deux ou trois mètres des graines entourées d'une matière pulpeuse et accompagnées de gouttes d'eau.

Les capsules de la Nielle des blés, du Compagnon blanc ou Lychnis dioïque, et du Silène enflé font explosion sous un souffle un peu fort ; celles de la Balsamine de Chine sont plus accessibles aux poitrines délicates.

Les poils dont est rempli le fruit de l'Eglantier, le « pouitron », séchés, deviennent le *poil à gratter* dont la propriété bien connue me dispense de plus longues explications. — Le fruit du Platane remplit le même but.

Celui du vulgaire « fromageot », ou Mauve à feuille ronde (*Malva rotundifolia*), prend le nom de *fromage*, que sa forme rappelle assez bien, et est vendu comme tel dans les minuscules épiceries de nos pratiques bambins, qui, eux, du moins, acceptent en paiement la *monnaie du pape* (Lunaire annuelle).

A table, au dessert, quand la faim calmée donne quelque répit aux convives, les fruits triomphent sur toute la ligne. C'est alors qu'un malin montre son savoir-faire en découpant une pomme en *quartiers de roi* ou en s'adaptant une *fausse bouche*, munie de dents monstrueuses, au moyen d'une écorce d'orange taillée en conséquence.

Multiples sont les emplois enfantins de la cerise, si joliment chantée par J.-B. Clément. Bien mûre, et même rendue un peu blette par une légère pression des doigts, on en fait une mignonne *baratte* dont le bâton est formé par le pédoncule du fruit, auquel adhère

encore le noyau, qui fait l'office de la rondelle percée de trous.

Accouplées, les cerises sont de remarquables *pendants d'oreilles ;* ou encore, en tournant leurs boules vermeilles l'une sur l'autre, on fait effectuer de risibles *salutations* à la bonne femme que l'on est convenu de voir dans la réunion des deux queues.

De plus raffinés ont imaginé une sorte de *question* de difficile résolution en insérant, par un procédé aussi simple que peu visible, deux cerises dans les minces entailles faites à une carte de visite.

Au temps des pêches et des abricots, le fruit une fois mangé, reste le noyau. Qu'en faire? Sera-t-il dieu, table ou... autre chose? Rien de tout cela. Les deux faces laborieusement usées sur une marche de pierre, sur la bordure d'un trottoir, il sera un *sifflet* aux notes stridentes ; ou bien, taillé par quelqu'un d'humeur patiente, il deviendra un mignon *panier* dans lequel la moindre des larmes dont vous êtes si prodigues, Mesdames, se trouverait encore à l'étroit.

La modeste coquille de noix sert à faire de petits bateaux imperméables, mais non insubmersibles ; ou bien, percée d'un trou dans sa partie centrale, elle se fixe parfaitement, *monocle* rustique, dans l'arcade sourcillière de l'opérateur ; on fait même un *binocle* du meilleur genre en réunissant les deux coquilles du fruit complet à l'aide d'une ficelle attachée derrière la tête ; enfin, avec un bout de fil passé dans deux trous percés de chaque côté, soutenant une bonne allumette de bois, on obtient un *signal* assez bruyant qui donne un instant à son envié possesseur l'illusion d'être l'égal de son redouté maître d'école.

Pour en finir avec les fruits, voici un petit problème d'histoire sacrée que je soumets aux méditations du lecteur.

Il existe à l'église Saint-Jean de Troyes, à la deuxième fenêtre des bas-côtés, à gauche en entrant par la porte méridionale, un vitrail daté de 1512 [1], dont les panneaux inférieurs représentent le jugement de Salomon tel que nous l'a transmis l'Ecriture et que chacun le connaît. Mais, au-dessus de celui-ci, dans les trilobes du tympan, se trouve un autre jugement de Salomon qui intéresse tout particulièrement le sujet de cette causerie et dont la légende semble perdue [2].

Dans le haut du tympan, Salomon est assis sur son trône, le sceptre à la main. A sa gauche, son nom écrit en lettres onciales ne laisse aucun doute sur l'identité du personnage.

1. Charles Fichot, *Statistique monumentale de l'Aube*, t. IV, p. 92-93.
2. On peut voir une autre édition de ce dernier jugement dans l'église de Sainte-Maure près Troyes, chapelle Sainte-Barbe, deuxième du pourtour du chœur, à droite. La verrière est malheureusement en mauvais état (Charles Fichot, *Statistique*..., t. I, p. 63).

Dans le trilobe de gauche, un jeune enfant de huit à dix ans, le corps penché en avant et comme à demi couché, tient dans sa main une boule de couleur jaune citron, qui paraît être un fruit (une pomme, sans doute) à la cavité (ou *œil*) bien visible marquant la place où la fleur se flétrit. Sur le carrelage de la salle du trône est posé un autre fruit, celui-là de couleur grise, telle une belle pomme de Reinette sensiblement aplatie. Derrière l'enfant, quatre personnages, d'âge mûr, sont attentifs à ce qui va se passer.

Un philactère incomplet, en lettres gothiques, nous apprend que le roi est appelé à régler un différend :

Sire jugez. . . . .
Lequel est. . . . .

Disons qu'au trilobe supérieur une autre inscription, également mutilée, laisse encore apercevoir ces mots :

Vous le. . . . . . ment
Par vi. . . . . . . turelle

par lesquels les demandeurs paraissent insister pour obtenir sentence.

Le trilobe de droite présente un second enfant tenant une boule semblable à celle de son vis-à-vis, mais de teinte plutôt orangée ; il semble prêt à la lancer sur trois pommes grises qui sont en bas de lui, et interroge du regard un des quatre personnages qui l'accompagnent, lui aussi.

Un phylactère porte ces deux vers :

Sa sapience est cupernelle
Il mettra tout en bon arroy.

C'est un nouveau témoignage rendu à la sagesse du royal juge, mais il ne donne aucun éclaircissement sur la cause qui lui est soumise.

A quel jeu se livrent les deux partenaires, aussi richement vêtus que les témoins de ce singulier tournoi ? Car ce ne peut être qu'un jeu dans lequel des pommes, et de belles, remplissent l'office de biscaïens et vont tout à l'heure meurtrir leur sensible épiderme sur la dure surface des carreaux de marbre, de pierre ou de terre cuite...

Que je me sois trouvé à court de science devant cette question, cela n'étonnera personne, pas même moi. Mais j'ai voulu savoir : je me suis adressé à des prêtres, à des savants comme M. l'abbé Nioré ; j'ai interviewé des pépiniéristes comme M. Charles Baltet, des folk-

loristes comme mon collègue et ami M. Paul Sébillot ; — tous m'ont témoigné de leur vif intérêt... et de leur ignorance !

Force m'est donc de laisser le problème à résoudre. Peut-être, quelque jour, mon garçonnet, revenant de l'école, m'en apportera-t-il la solution.

LÉGUMES

Il n'est pas jusqu'au légume — on l'a déjà vu tout à l'heure, — il n'est pas jusqu'à l'humble légume, voué aux plus bas emplois de la cuisine familiale, dont l'ingéniosité enfantine ne sache tirer parti.

Dans l'écorce du Potiron, vous taillez facilement les parties principales d'un *chariot*, même les roues ; quelques épingles fixent aisément le tout.

La tige bulbeuse du Poireau monté à graine fait une excellente *corne d'appel* ; et les virtuoses populaires imitent à s'y méprendre le *chant du rossignol* à l'aide d'une pelure très amincie du même légume, placée dans la bouche entre la langue et le palais.

La pelure d'Oignon colore en jaune brun les œufs ou roulées que l'on envoie chercher dans le jardin, le samedi saint, après le passage des cloches retour de Rome.

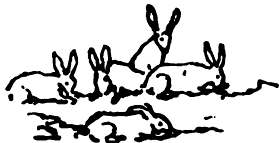
On emploi encore pour cet usage la jolie Anémone pulsatille (fleur-de-Pâques, coquelourde, fleur-aux-dames), qui donne une belle couleur violacée, et les grosses racines de l'Oseille sauvage, qui procurent une teinte brunâtre.

C'est aussi une facétie très en honneur chez nos bons villageois que celle qui consiste à creuser une grosse Betterave ou un Potiron, à y ménager des ouvertures figurant des yeux, un nez, une bouche grimaçante, et à placer cette pseudo-tête, la nuit, avec une chandelle à l'intérieur, au détour d'un chemin, pour effrayer les passants superstitieux.

Voilà comment les végétaux les plus rares, comme les plus infimes, concourent à la récréation des générations dans leurs premiers ans.

Heureuse jeunesse, qu'un rien amuse !

LOUIS MORIN.



LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

CXX

COMMENT LE DIABLE INVENTA LA « VOIE » DES SCIES

SAINT Joseph était charpentier. Les dents de sa scie étaient droites, et il avait beaucoup de peine à scier le bois. Néanmoins, le bon saint, dont la patience était extrême, souffrait sans se plaindre ni maugréer, bien qu'il suât à grosses gouttes. Le diable, qui rôdait par là, résolut de lui faire une farce pour l'empêcher de travailler et l'amener à jurer. A l'aide d'une clef qu'il avait dans sa poche, il tordit un peu les dents de la scie de saint Joseph pendant que celui-ci était absent, penchant l'une à gauche, l'autre à droite, et ainsi de suite tout le long de la lame ; puis il remit l'outil en place. Joseph ne tarda pas à revenir et se mit à scier. Quel ne fut pas son étonnement et sa joie de sentir que la lame de l'instrument, qui jusqu'ici était serrée dans la pièce de bois, y passait alors librement, permettant à l'ouvrier de porter toute sa force sur le trait ! La « voie » des scies était trouvée. Joseph remercia Dieu, tandis que le diable, confus d'avoir si mal réussi, s'enfuyait au plus vite.

(*Conté par M. Charles Terrillon, 67 ans, de Troyes*).

LOUIS MORIN.

CXXI

LE TAILLEUR ET LE MAÇON [1]

(*Conte flamand*)

Un jour, le Seigneur faisant un bout de promenade, s'égara et ne parvint pas à retrouver son chemin. Il rencontra un tailleur qui marchait d'un pas rapide. Le bon Dieu lui parla amicalement, mais le tailleur lui répondit : « Je n'ai pas le temps », et il s'éloigna en toute hâte.

1. Je lis dans la *Revue d. Trad. pop.* XIII, 169, ce qui suit : « Les maçons sont considérés (*à Liège*) comme des ouvriers très lents ; on les appelle *lumçon* (limaçon), par jeu de mot approximatif ». — Notre conte flamand concorde avec ce passage.

« Mauvais cœur ! » pensa le bon Dieu. « Désormais, quelque hâte que tu y mettes, le temps te fera toujours défaut. » Sur ce, le bon Dieu continua son chemin sans savoir par où se diriger. Heureusement, voilà qu'il rencontra un maçon qui, les outils sur l'épaule, s'en allait à son travail.

« Dites donc, l'ami, ne pourriez-vous pas m'indiquer le chemin vers A... ? » lui demanda le Seigneur. — « Volontiers, dit le maçon : « c'est sur ma route, j'irai un bout de chemin avec vous, alors vous ne pourrez plus vous égarer. »

« Voilà un brave homme ! » pensa le Seigneur, « je ne le condamnerai pas, lui, à être toujours pressé, à n'avoir jamais de temps, bien au contraire. » Depuis ce jour, le tailleur semble toujours agité, comme talonné par quelqu'un, et quand une personne passe à la rue, précipitant ses pas, le vulgaire dit : « *hy gaat als een sny'er* [1] » (= il marche comme un tailleur). Le maçon au contraire, est toujours calme, n'en prenant qu'à son aise, sans que pour cela le temps lui fasse défaut.

(*Environs d'Alost*).

A. DE COCK.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN

XXVII

BLASON



A Paris, vers la fin du siècle dernier, on avait donné le surnom de « *Casques de Ségovie* » aux habitants des faubourgs St-Antoine et St-Marcel, à « cause de leurs bonnets de laine ; par contre, ceux-ci nommaient *Casques de Sibérie* les aristocrates et les mauvais riches qui portaient des chapeaux de castor, les fourures les plus précieuses et les plus rares de la Sibérie ». C'est du moins ce que nous lisons dans un ouvrage du temps intitulé : Les Casques de Ségovie.

(*Tour du monde* 2e sem. 1870-71, p. 198).

ALFRED HAROU.

1. *Snyér* = *snyder* = tailleur.

CONTES ET LÉGENDES ARABES [1]

LIX

LE CHIEN GARDIEN DE L'HONNEUR DE SON MAITRE

El Harith ben Sa'sa' avait deux commensaux dont il ne se séparait jamais et à qui il portait une grande affection. Un jour, il se rendit à une de ses maisons de plaisance, emmenant avec lui ses commensaux. L'un d'eux resta en arrière, puis revint chez la femme d'El Harith. Tous deux mangèrent, burent et se couchèrent. Mais le chien du mari sauta sur eux et les tua. A son retour, El Harith les trouva morts, il comprit ce qui s'était passé et récita ces vers :

« Il n'a pas cessé de défendre mon honneur et de veiller sur moi ; il gardait ma femme et mon ami me trahissait !

Singulier ami qui viole mon honneur ! Admirable chien qui le défend [2] ».

LX

ENTRE LA COUPE ET LES LÈVRES

L'annonce de l'apparition du Prophète inspira à Omaya ben Abou's Salt autant de colère que de chagrin, il se rendit à Médine pour se faire musulman, mais la jalousie l'en détourna, et il revint à Taïf. Un jour qu'il était à boire avec trois jeunes gens, un corbeau s'abattit près de lui, croassa trois fois et s'envola. Savez-vous ce que dit cet oiseau, demanda Omaya à ses compagnons ? — Non, répondirent-ils. — Il dit qu'Omaya ne boira pas un troisième coup sans mourir. — Prouvons qu'il a menti, s'écrièrent ces jeunes gens. Omaya fit promptement remplir les coupes à la troisième rasade, il tomba et resta longtemps sans connaissance, puis il revint à lui et dit : J'obéis, j'obéis, me voici auprès de vous, moi que la grâce environnait ; je ne l'ai pas payée de remercîments.

1. Suite, voir t. XII, p. 668.
2. Cette tradition attribuée à Ibn 'Abbâs est rapportée par Ibn El Djouzi, *Kitâb el Azkid*. Le Qaire, 1304, in-8 p. 183, et d'après lui par Ed. Demiri, *Haïat el Haïouân*, Boulaq, 1292, hég. 2 vol. in-4 t. II, p. 306.

« Si tu me pardonnes, ô mon Dieu, puisse ton pardon être complet ; est-il un de tes serviteurs qui soit sans tache ? »

Il répéta encore :

« Moi que la grâce avait comblé, j'ai négligé d'en témoigner ma reconnaissance. »

Et il ajouta ces vers :

« Jour du jugement ! jour terrible, où l'enfant vieillira soudain d'une rapide vieillesse ! »

« Que ne puis-je échanger mon sort contre celui du berger qui fait paître ses chèvres agrestes au sommet de la montagne ! ».

« Toute vie, quelle que soit sa durée, aboutie au terme où elle doit finir ».

Puis il rendit le dernier soupir dans un râle suprême [1].

LXI

GUÉRISON D'UNE POSSÉDÉE

Un étudiant sortit un jour de son pays et rencontra en route un individu. Quand ils furent près de la ville où ils se rendaient, l'in-

1. Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. I. Paris, 1861, in-8 ch. VI p. 137-138. La mort d'Omaya est racontée différemment par Abou'l Faradj'el Isbahâni. « Omaya ben Abou's Salt entra chez sa sœur... saisi par le sommeil, il s'endormit sur un siège dans un coin de la chambre. Alors le mur du vestibule se fendit et deux oiseaux apparurent : l'un se posa sur sa poitrine et l'autre s'arrêta à sa place. Le premier lui fendit la poitrine, en tira le cœur et le fendit, le second lui dit : Est-ce qu'il se souvient ? — Il se souvient. — Est-ce qu'il accepte ? — Il refuse. — L'oiseau remit le cœur à sa place et s'en alla ; Omaya le suivit du regard et dit : Me voici ! Me voici ! je suis près de vous, coupable ; je demande pardon, je suis sans famille et je serai délivré. L'oiseau revint, se plaça sur sa poitrine, en tira le cœur et le fendit : L'autre oiseau demanda : Est-ce qu'il se souvient ? — Il se souvient. — Est-ce qu'il accepte ? — Il refuse. — Alors il s'envola et Omaya le suivit du regard en disant : Me voici ! me voici ! Je suis près de vous : sans richesse pour m'enrichir, sans famille pour me défendre. L'oiseau revint, se plaça sur sa poitrine, l'ouvrit en sortit le cœur et le fendit. L'autre oiseau lui dit : Est-ce qu'il se souvient ? — Il se souvient. — Est-ce qu'il accepte ? — Il refuse. Les oiseaux s'envolèrent : Omaya les suivit des yeux en disant : Me voici ! me voici ! Je suis près de vous, dépourvu de richesses, entouré de malheurs. L'oiseau revint, se plaça sur sa poitrine, la fendit en tira le cœur et le fendit. L'autre lui demanda : Est-ce qu'il se souvient ! — Il se souvient. — Est-ce qu'il accepte ? — Il refuse. Tous deux partirent et Omaya les suivit des yeux en disant : Me voici ! me voici ! Je suis près de vous.

« Si tu me pardonnes, ô mon Dieu, puisse ton pardon être complet : est-il un de tes serviteurs qui soit sans tache ? »

Sa sœur ajoute : Le vestibule se referma et Omaya s'assit en se frottant la poitrine. Je lui demandai : Mon frère, est-ce que tu sens quelque chose ? — Non, mais je trouve que j'ai de la chaleur dans la poitrine. Puis il récita ces vers :

Que ne puis-je échanger mon sort contre celui du berger qui fait paître ses chèvres agrestes au sommet de la montagne.

Aie toujours la mort devant les yeux et prends garde à l'attaque de la fortune, car la fortune est une ogresse.

(*Kitâb el Aghâni*, Boulaq, 20 vol. in-4, 1285, hég. t. III, p. 189-190).

connu dit à son compagnon : J'ai quelque droit sur toi, je suis un djinn et j'ai un service à te demander. — Quel est-il ? — Quand tu seras arrivé à tel endroit, tu trouveras des poules et parmi elles un coq. Demande-le à son propriétaire, achète-le et égorge-le. C'est tout ce que je désire de toi. — Frère, dit l'étudiant, j'ai aussi quelque chose à te demander. — Qu'est-ce ? Lorsqu'un démon est rebelle, que les conjurations ne font rien contre lui et qu'il s'est emparé d'un être humain, comment peut-on s'en débarrasser ? — Il faut prendre de la peau d'un onagre une lanière d'un empan, nouer solidement avec elle les pouces du possédé, puis on fait couler quatre gouttes de suc de rue dans son oreille droite et trois dans celle de gauche, le démon possesseur meurt et aucun autre ne vient plus [1]. L'étudiant continue son récit : En entrant dans la ville, je me dirigeai vers l'endroit indiqué, je trouvai le coq qui appartenait à une vieille femme ; je lui demandai de me le vendre, elle refusa ; enfin je l'achetai pour le double du prix. Alors l'inconnu m'apparut de loin et me fit signe d'égorger l'oiseau, j'obéis. Là-dessus, des gens, hommes et femmes se jetèrent sur moi et se mirent à me frapper en m'appelant sorcier. Je ne suis pas sorcier, leur dis-je. — Depuis que tu as égorgé le coq, une jeune fille est possédée par un démon, et l'on ne peut plus le chasser. Alors je leur demandai une lanière de peau d'onagre et du suc de rue sauvage. On m'apporta tout cela. J'attachai solidement les pouces des mains de la jeune fille. Alors le démon se mit à crier : C'est moi qui t'ai appris cela à mes dépens ; puis je versai quatre gouttes de suc de rue dans son oreille droite et trois dans son oreille gauche, le démon tomba mort sur le champ. Dieu délivra la jeune fille et aucun génie ne vint désormais habiter en elle [2].

LXII

LA CHARITÉ RECTIFIÉE

On raconte que deux aveugles étaient assis sur la route d'Omm Dja'far qui était renommée pour sa générosité ; l'un d'eux avait une femme et des enfants et disait : Mon Dieu, donne-moi ma nourriture par ta grâce étendue. L'autre qui était célibataire et sans famille disait : Mon Dieu, donne-moi ma nourriture par le mérite d'Omm Dja'far. Celle-ci envoya deux dirhems à l'aveugle qui implorait la

1. Cf. des exemples de l'emploi de la rue contre les maléfices dans Gubernatis, *La mythologie des plantes*. Paris, 1882, 2 vol. in-8, p. 326-328.
2. Ibn el Djouzi, *Kitâb el'Arâïs*, cité par Ed Demiri, *Haïat el Haiouân*, t. II, p. 446-447 : *Kitâb el Mostatref*, Boulaq, 1292, hég. 2 v. in-4, t. II ch. LXIII, p. 154, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*. Alger, 1879, in-8 n. LVII.

grâce de Dieu, et à l'autre, chaque jour, deux pains entre lesquels était une poule rôtie, dont le ventre contenait trois cents dinars, mais elle ne l'en avertit pas. Il rebuta ce présent et dit à son compagnon : Prends ces deux pains et la poule, et donne-moi les deux dirhems. L'autre accepta. Un mois se passa la-dessus. Omm Dja'far envoya dire à celui qui avait sollicité sa faveur : Notre présent t'a-t-il enrichi ? — Dites-lui, répondit-il : Que m'as-tu donné. — Trois cents dinars. — Non pas ; tu m'as envoyé chaque jour une poule et deux pains que je vends à mon compagnon pour deux dirhems. — L'autre a eu raison de demander par la grâce de Dieu, dit Omm Dja'far ; Dieu l'a enrichi de la façon la plus inattendue, d'une fortune qui ne lui était pas destinée. Quant à l'autre qui implorait notre faveur, Dieu a empêché qu'il ne fut enrichi, et cela, pour qu'on sache que la pauvreté et la richesse viennent de Dieu [1].

LXIII

OMAYA BEN ABOU'S SALT ET LA SORCIÈRE

Omaya ben Abou's Salt eth Thaqefî fit un voyage en Syrie avec des gens de Taqif, de Qoraïch et d'autres tribus. Au retour, leur caravane s'arrêta dans une certaine station pour y prendre le repas du soir, lorsqu'un petit serpent se montra et s'approcha de la troupe, mais atteint à la tête par du gravier qu'on lui jeta, il rebroussa chemin.

Le repas terminé, les voyageurs rattachèrent leur bagage sur les chameaux et quittèrent cette station. Ils n'en étaient qu'à une petite distance quand une vieille femme, appuyée sur un bâton, apparut sur un tertre de sable et leur dit : Qui vous a empêchés de donner à manger à Rahimah la pauvre servante qui est venue vous trouver ce soir ? — Qui es-tu toi même, lui demandèrent les voyageurs ? — Je suis la mère du reptile, veuve depuis des années. Mais vous, par le Dieu qu'on adore, vous serez dispersés sur la terre ! Puis elle frappa le sol avec son bâton et en souleva la poussière en disant : Diffère leur retour et dissémine leurs montures. Aussitôt les chameaux bondirent comme si chacun d'eux portait un diable sur la bosse ; rien ne put les retenir, et ils se dispersèrent dans la vallée.

Nous passâmes toute la nuit, dirent les voyageurs à les réunir avec la plus grande difficulté et nous les faisions agenouiller pour les charger, quand la vieille se montra encore, fit le même manège

1. Ahmed el Qalyoubi. *Naouâdir*, Le Qaire, 1302 hég. in-8 p. 48.

avec son bâton, et répéta les mêmes paroles : Diffère leur retour et dissémine leurs montures. Les chameaux rompirent aussitôt leurs freins. Après les avoir réunis à grand' peine pour le lendemain, nous les fîmes agenouiller, mais la vieille nous apparut une troisième fois, et avec une conjuration semblable à celle des deux jours précédents ; elle dispersa nos bêtes. Nous veillâmes cette nuit à la clarté de la lune et en désespérant de les trouver. Nous demandâmes ensuite à Omaya, fils d'Abou's Salt : Que nous disais-tu donc de ta science ? — Omaya se rendit sur la colline ou la vieille s'était montrée à nous, et descendit de l'autre côté ; il franchit une seconde colline et aperçut devant lui une église éclairée par des lampes : sur le seuil était un homme dont la barbe et la chevelure étaient blanches. Je m'arrêtai près de lui, raconte Omaya ; il leva la tête et me dit : Tu es un chef de secte ? — Oui répondis-je. — Par où ton seigneur se révèle-t-il à toi ? — Par mon oreille gauche. — Et quel vêtement t'ordonne-t-il ? — Le noir. — Ainsi font les génies, reprit-il ; toi tu as failli être prophète ; mais le possesseur de la prophétie recevra l'inspiration par l'oreille droite et préférera les vêtements blancs. Enfin que désires-tu ? — Je lui racontai mon aventure avec la vieille femme et il reprit : Tu dis vrai toi, mais elle a menti. C'est une juive dont le mari est mort depuis longtemps, et elle ne se lassera pas de répéter cette manœuvre pour vous perdre si elle peut. — A quel moyen recourir ? demanda Omaya. — Réunissez vos bêtes de somme, ajouta le vieillard, et quand la vieille recommencera ses sortilèges, dites sept fois à haute voix et sept fois à voix basse : En ton nom, ô mon Dieu ! et elle ne pourra plus vous nuire. Omaya revint auprès de ses compagnons et leur communiqua ce qui lui avait été dit. En effet, la vieille revint et fit comme les jours précédents ; ils répétèrent alors sept fois tout haut et sept fois à demi-voix : En ton nom, ô mon Dieu, et déjouèrent ses enchantements. Voyant que les chameaux demeuraient immobiles, elle dit : Je connais votre chef ; le haut de son corps blanchira et le reste sera noir. On se mit en marche ; le lendemain matin on vit que les joues, le cou et la poitrine d'Omaya étaient blanchis par la lèpre, tandis que la partie inférieure de son corps était noire. Arrivés à la Mekke, ils racontèrent cette aventure, et c'est alors que les Mekkois adoptèrent la formule en question jusqu'à la venue de l'islam [1].

1. Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. I, ch. XI, p. 139-142. Le même récit est donné par Abou'l faradj El Isfahâni (*Kitâb el Aghâni*, t. III, p. 189) sous une forme un peu abrégée : le serpent se nomme Radjimah et non Rahimah : la vieille femme est une Juive d'entre les djinns. La conversation d'Omaya avec le prêtre

LXIV

IBLIS ET L'ISRAÉLITE PIEUX

On raconte dans les histoires des Israélites, que ceux-ci ayant choisi un arbre s'étaient mis à l'adorer. Un homme pieux prit sa hache et s'en alla le couper. Il rencontra Iblis sous la forme d'un vieillard qui lui dit : « Que veux-tu faire ? — Couper cet arbre. — Qu'as-tu de commun avec lui ? tu abandonnes ton ermitage pour t'occuper uniquement de cela ! Si tu le coupes, ces gens en adoreront un autre. — Il faut absolument que je le coupe. — Je t'en empêcherai bien, répliqua Iblis ». Alors ils se battirent, mais l'homme pieux jeta le démon par terre et s'assit sur sa poitrine. — Lâche-moi, j'ai à te parler, dit Iblis. -- Une fois relâché, il lui dit : « Dieu te fait commettre une erreur ; il a beaucoup de serviteurs dans le monde ; s'il l'eût voulu, il leur aurait ordonné de l'abattre. — Il faut absolument que je le coupe, dit l'homme ». Une seconde fois, le dévot vainquit le démon et le terrassa. Iblis lui dit : « Veux-tu que nous fassions ensemble un accord qui te sera plus profitable : tu es pauvre et peut-être voudrais-tu être au-dessus de tes frères et de tes voisins et te passer des gens ? — Oui. — Renonce à ton projet et je m'engage à mettre chaque nuit sous ta tête deux pièces d'or que tu prendras, que tu dépenseras pour ta famille et en aumônes : cela te sera plus utile ainsi qu'aux vrais croyants que de couper cet arbre ». L'homme réfléchit et se dit : « Ce vieillard a raison. » Ils s'accordèrent ; le dévôt laissa Iblis et revint à ses dévotions. Le lendemain, il vit deux dinârs sous sa tête ; il les prit ; de même le surlendemain Le troisième jour et les suivants, il ne trouva plus rien. Il se fâcha, prit sa hache et s'en alla vers l'arbre. Iblis se présenta de nouveau à à lui sous la forme d'un vieillard et lui dit : « Où vas-tu ? — Couper cet arbre. — Tu n'y parviendras pas. » Le dévôt le saisit, pensant le vaincre comme pour la première fois, mais Iblis l'empoigna et le jeta à terre comme un moineau en lui disant : « Si tu ne renonces pas à ton projet, je t'égorge. — Lâche-moi, dis l'homme et raconte-moi comment tu m'as vaincu. — Lorsque tu t'es mis en colère au nom de Dieu, il m'a soumis à toi ; mais quand la cause de ta colère a été ton intérêt personnel et les richesses de ce monde, je t'ai vaincu [1] ».

est encore rapportée ailleurs par El Isfahâni (*Kitâb el Aghâni*, t. III, p. 188). — C'est sans doute à Omaya, comme le fait remarquer Sprenger (*Das Leben und die Lehre des Muhammed*, Berlin, 1869, 3 vol. in-8, t. I, p. 78) que s'applique ce passage du *Qorân* (Sourate VII, v. 174) : « Récite leur l'histoire de celuiá qui nous avons communiqué nos signes : il s'en détourna, suivit Satan et fut un des égarés ». Cf. aussi Sprenger, *op. laud.* p. 110-119.

1. El Qazouini, *'Adjâib el Makhlouqât*, éd. Wustenfeld, Göttingen 1849, in-8,

LXV

EL MAMOUN ET LE TOMBEAU DE KESRA

On raconte que le khalife El Mamoun, ayant entendu parler de la justice de Kesra, dit : « Il m'est revenu que la terre ne corrompt pas les corps des rois justes ; j'ai résolu de vérifier la chose en ce qui concerne Kesra ». Il se rendit lui-même à la ville où ce prince était enterré ; il ouvrit le tombeau, y descendit en personne, découvrit Kesra : il trouva qu'il était d'une extrême beauté : les vêtements qui le couvraient étaient encore dans toute leur fraîcheur, sans altération. Il vit à son doigt un anneau de rubis rouge, comme il n'en existe pas de pareil dans les trésors royaux : cet anneau portait une inscription en persan. El Mamoun fut au comble de l'étonnement et dit : « Voilà un mage, un adorateur du feu et Dieu n'a pas laissé perdre la justice qu'il pratiquait envers ses sujets ». Puis il ordonna de le recouvrir d'une étoffe de brocart brodée d'or, et fit remettre sur lui le tombeau comme il était. Avec El Mamoun était un eunuque qui, à l'insu de son maître, s'empara de l'anneau dont il vient d'être parlé. Quand le khalife le sut, il lui fit donner mille coups de fouet, l'exila dans le Sind, fit replacer l'anneau au doigt de Kesra et dit : « Cet eunuque voulait nous déshonorer aux yeux des rois étrangers pour qu'on dît de nous : El Mamoun fouillait les tombeaux (pour voler les morts) ; puis il fit sceller avec du plomb la tombe de Kesra pour qu'on ne l'ouvrît plus désormais [1].

LXVI

L'AVARE ET LE MIEL

On raconte qu'un hôte demanda à un avare la permission d'entrer chez lui ; ce dernier avait devant lui un pain et une coupe pleine de miel. Il enleva le pain et voulut faire disparaître le miel, mais il pensa que son hôte n'en mangerait pas sans pain. « Est-ce que tu manges du miel sans pain ? lui demanda-t-il. — Assurément ». Et il se mit à l'avaler à grandes lampées. « Par Dieu, mon frère, dit l'avare, cela brûle le cœur. — Tu as raison, mais c'est le tien [2] ».

p. 369-370 ; reproduite par El Ibchibi, *Kitâb el Mostatref* et d'après lui par Ben Sedira. *Cours de littérature arabe*, n. LX.

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouddir*, p. 62.

2. Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, Le Qaire, 1305, pet. in-8, p. 6. Une autre version un peu plus détaillée est donnée par Bresnier, *Anthologie arabe élémentaire*, Alger, 1876, in-18, p. 73-74 ; Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, Alger, 1880, in-12, p. 230-231. Ce trait d'avarice est attribué à Si Djoh'a dans les versions arabes (Le Qaire, s. d., in-12, p. 13 ; Beyrout, 1890, in-8, p. 11).

LXVII

LE RETOUR A LA DÉVOTION

Un dévôt avait adoré Dieu pendant cent ans dans son ermitage. Sur les excitations du démon, il en descendit et entra dans la ville pour voir ses parents et ses amis en Dieu. L'un d'eux s'attacha à lui, le fit entrer dans sa maison et le conjura par Dieu de l'aider dans ses affaires. Il l'aida pendant sept mois. Une nuit qu'il dormait, et que l'aurore était proche, il poussa un grand cri. Le maître de la maison se leva effrayé et lui dit : Qu'as-tu ? — Allume-moi une lampe. Il la lui alluma et le dévôt lui dit : J'étais endormi quand j'ai vu un jeune homme d'une belle figure, aux vêtements propres, qui me dit : Je suis l'envoyé de Dieu ; quelle faute as-tu à reprocher à Dieu et à son prophète pour avoir abandonné leur service ? Reviens à ton ermitage avant de mourir. — Le dévôt partit dans la nuit et ne cessa d'errer dans les déserts, de boire l'eau de la pluie et de vivre de feuilles d'arbres en criant : Mon Dieu, mon corps est plein d'imperfections, mon cœur est affligé ; ma langue est prompte à pécher. Pardonne-moi, ô toi qui pardonnes les fautes, toi qui effaces les péchés, toi qui connais les secrets. En approchant de son ermitage, au moment d'y entrer, il introduisit un seul pied et vit quelque chose d'écrit. Il l'examina et lut ces quatre lignes : Tu t'en es remis à nous et nous t'avons suffi ; tu nous as préféré un autre et nous t'avons laissé ; tu t'es avancé vers nous et nous t'avons accueilli ; tu as commis des péchés et nous te les avons pardonnés et nous avons eu pitié de toi ; tu as désiré ce qui est chez nous et nous te l'avons donné [1].

LXVIII

LE RESPECT DE DIEU

Je priais derrière Dzou'n Noun l'Egyptien, rapporte un Arabe, quand il voulut prononcer la formule : Dieu est le plus grand ; il éleva la voix et dit : Dieu... puis il demeura étourdi et resta comme un corps sans souffle, par respect pour son maître. Puis il dit : Dieu est le plus grand, et je crus que mon cœur se déchirait tant sa formule était prononcée avec effroi [2].

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouddir*, Le Qaire, 1302, in-8, p. 8.
2. El Ibchibi, *Mostat'ref*, Boulaq, 1292, hég. 2 v. in-4, t. I, p. 8.

LXIX

LEÇON FAITE AU PARASITE

Quelqu'un invita un jour des amis qui vinrent ayant avec eux un parasite. L'hôte le reconnut et voulant lui faire savoir qu'il l'avait rèconnu, il leur dit : Je ne sais qui je dois remercier, ou vous d'être venus quand je vous ai invités ou de celui-ci qui a pris cette peine sans que je l'aie invité [1].

LXX

AMOUR-PROPRE D'AVARE

'Omar ben Maïmoun raconte ce qui suit : Je passais dans une des rues de Koufah, quand je vis un homme se disputer avec son voisin. Qu'avez-vous ? leur demandai-je. L'un d'eux me dit : Un ami est venu me voir et désirait manger une tête (de mouton). J'en ai acheté une et nous en avons déjeûné ; j'ai pris les os et je les ai mis devant la porte de ma maison pour m'en faire honneur. Celui-ci est venu les prendre et les a placés devant sa porte pour faire croire aux gens que c'était lui qui avait acheté la tête [2].

LXXI

LE PARASITE ET LE VOYAGEUR

Un jour un parasite accompagnait un individu en voyage. Quand ils furent arrivés à une station, le voyageur lui dit : Prends un dirhem et va nous acheter de la viande. Lève toi, dit le parasite ; pour moi, je suis fatigué, achète-là. — L'homme s'en alla l'acheter. Puis il lui dit : Debout, fais-la cuire. — Je ne le ferais pas bien. — Son compagnon la fit cuire ; il continua : Allons, casse le pain. — Je suis trop paresseux. Le voyageur cassa le pain et dit au parasite : Va puiser de l'eau. — Je crains d'en renverser sur mes vêtements. — L'homme puisa de l'eau et trempa la soupe, puis il dit : Lève-toi à présent et mange. — Oui, dit l'autre ; pourquoi te contredire plus longtemps ; par Dieu, je suis honteux de t'avoir souvent contredit. Puis il alla manger [3].

1. Ibn el Djouzi, *Kitâb el Azkiâ*, Le Qaire, 1304, pet. in-8, p. 112.
2. Second supplément au *Thamarât el Aourâq* de Taqi eddin ibn H'adjdjah el H'amâoui, Le Qaire, 1300, in-8, p. 214 ; El Ibchîhi, *Mostat'ref*, t. I, p. 209.
3. Ech Cherichi *Commentaire des Maqâmât de Hariri*, Boulaq, 1300 hég. 2 v. in-4, t. I, p. 245 reproduit par Cheikho, *Medjâni 'l adab*, t. I, Beyrout, 1885, in-12, p. 105.

LXXII

LES MÉRITES DU JEUNE

Sofiân eth Thaouri faisait, dit-on, le récit suivant : Je demeurai à la Mekke pendant trois ans ; un de ses habitants venait chaque jour à midi à la mosquée, faisait ses tournées (autour de la Ka'abah), s'acquittait de deux génuflexions, puis il me saluait et rentrait dans sa maison. Il s'établit entre nous des relations d'amitié et je commençai à le fréquenter. Il tomba malade, me fit appeler et me dit : Quand je mourrai, lave moi toi-même, prie pour moi, enterre-moi, ne me laisse pas seul cette nuit dans le tombeau et fais moi entendre la profession de l'unité de Dieu, lors de l'interrogation de Monkir et Nekir[1]. J'en pris l'engagement. Quand il mourut, je fis ce qu'il m'avait recommandé et je passai la nuit près de son tombeau. Tandis que j'étais à moitié endormi et à moitié éveillé, j'entendis au dessus de moi une voix qui me criait : Sofiân, nous n'avons pas besoin que tu le gardes et que tu fasses entendre la profession de foi, ni que tu tiennes compagnie au mort, car nous sommes avec lui et nous avons fait entendre la profession de foi. — Pourquoi cela ? demandai-je. — Parce qu'il jeûnait le mois de ramadhân et continuait encore six jours de chaouâl. — Je m'éveillai et je ne vis personne. Je fis mes ablutions et je priai jusqu'à ce que je m'endormis. J'eus la même vision et cela à trois reprises. Alors je reconnus que cela venait du Miséricordieux (Dieu) et non de Satan, et je m'éloignai du tombeau en disant : Mon Dieu, assiste-moi par le jeûne de cet homme et par ta générosité[2].

LXXIII

ABOU BEKR BEN AL KHADHIBAH ET LES DEUX SOURIS

Abou Bekr ben El Khadhibah raconte qu'une nuit, il était assis à copier quelque passage des traditions. Une heure s'était écoulée depuis minuit. J'avais la main fatiguée, dit-il, lorsqu'une grande souris sortit et se mit à courir dans la chambre. Après un instant, une autre apparut et elles se mirent à jouer devant moi et à bondir à l'envi jusqu'à ce qu'elles s'approchèrent de la lumière de la lampe ; l'une d'elles s'avança. Il y avait devant moi une tasse que je renversai sur elle. Sa compagne, arriva, flaira la tasse, en fit le tour en se

1. Les deux anges qui, selon la croyance musulmane, interrogent chaque mort sur sa foi.
2. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 8.

heurtant contre elle pendant que je gardais silence comme occupé de ma copie. La souris rentra dans son trou et au bout d'un instant, elle en sortit, tenant dans sa bouche un dinâr de bon aloi qu'elle laissa devant moi. Je la regardai en silence et je m'occupai de ma copie. Elle s'assit un instant devant moi et m'examina, puis elle s'en retourna et me rapporta un autre dinâr. Elle s'assit encore un autre instant, pendant que je me taisais, que je la regardais et que je copiais. Elle recommença ses allées et ses venues jusqu'à ce qu'elle m'eut apporté quatre ou cinq dinârs, je ne me rappelle plus. Puis elle resta plus longtemps que les fois précédentes : elle s'en retourna dans son trou et revint avec un morceau de cuir où étaient les dinârs et le laissa sur les pièces de monnaie. Je reconnus qu'il ne lui restait plus rien : je levais la tasse ; les deux souris bondirent et rentrèrent dans leur trou ; je pris les pièces d'or et les dépensai pour quelque affaire ; chacune valait un dinâr un quart [1].

LXXIV

LE PRÉTENDU PROPHÈTE NOÉ

Un individu nommé Noé (Nouh') prétendit être prophète ; il avait un ami qui chercha à l'en détourner, mais en vain. Le sultan ordonna de l'exécuter et on le mit en croix. Son ami passa près de lui et lui dit : Noé, tu n'as sauvé de l'arche que le mât (la croix où tu es pendu [2]).

LXXV

LE MAGICIEN JUIF

'At'yah ben Qaïs al Kilâbi raconte ce qui suit : J'avais pour compagnon de voyage un Juif qui allait du Hidjâz par Jérusalem à Damas. Nous nous arrêtâmes à Baïsan et il me dit : Je vais te faire voir quelque chose de beau. Il descendit vers le fleuve, prit une grenouille, lui mit au cou un crin de la queue de son cheval et en moins d'un instant, elle était devenue un porc ayant au cou une corde de fibres de palmier. Le Juif l'emmena à Baïsân et le vendit à quelque Nabatéen pour cinq dirhems. Puis nous nous mîmes en route. Nous n'é-

1. Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, p. 6-7 d'après Ibn el Djouzi, *Kitâb el Azkiâ*, p. 184.
2. El Ibchihi, *Mostatref*, t. II, p. 304, reproduit par Ben Sedira. *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-8, p. 1 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8, p. 185 ; Ibn el Djouzi, *Kitâb el Azkiâ*, p. 121 ; Ibn 'Abd Rebbih, *El 'Iqd el ferid*, Boulaq, 1293 hég., 3 v. in-4, t. III, p. 307.

tions pas éloignés lorsque les Nabatéens s'empressèrent de courir sur nos traces. Je lui dis : Voilà des gens qui arrivent. Un d'eux, homme puissant et fort, s'avança, leva la main et lui porta à la racine de la barbe un coup de poing qui le renversa de sa monture, et tout à coup, sa tête apparut comme suspendue à un morceau de peau de son cou et le sang jaillissait de ses veines. Ennemis de Dieu, m'écriai-je, vous avez tué un homme ! — Les gens s'enfuirent. La tête me dit : Regarde s'ils sont passés. — Oui, répondis-je. — Regarde, reprit-elle. — Je me tournai et voici que le Juif était assis sur sa monture comme auparavant. On demanda son nom à 'At'yah ben Qaïs ; il répondit : c'est Zerâ'ah ben Ibrahim le sorcier juif[1].

LXXVI

PUISSANCE DU REPENTIR

On raconte qu'un roi infidèle exerçait sa tyrannie au temps de David dont les gens implorèrent l'assistance. Prophète de Dieu, dirent-ils, fais-nous justice de lui ; il tue et réduit en captivité. David ordonna de le mettre en croix. Il fut crucifié un soir sur une montagne, puis les gens se dispersèrent dans leurs demeures. Il demeura seul sur le gibet et s'humilia devant ses dieux, mais ils ne lui servirent de rien. Alors il s'humilia devant le soleil et la lune et leur dit : Je vous ai adorés pour que vous me veniez en aide quand un malheur m'atteindrait, secourez-moi. — Ils ne l'aidèrent pas. Alors il revint à Dieu très haut, mentionna ses noms et l'implora humblement : Seigneur, dit-il, je me suis révolté contre toi ; j'en ai adoré d'autres que toi et je n'en ai pas tiré de secours ; je viens à toi ; tu es la vérité, pour que tu m'aides ; secours moi par ta miséricorde. — Dieu dit alors : Cet homme a adoré ses dieux pendant longtemps et ils ne l'ont pas secourus ; il s'est adressé à moi et m'a invoqué : je l'exaucerai car j'écoute favorablement la prière du malheureux qui m'implore. Gabriel, descends vers mon serviteur et place le sur le sol en bonne santé. — Gabriel obéit. Le lendemain, les gens allèrent trouver David et lui dirent : Permets nous de le détacher de la croix. Il y consentit. Quand ils arrivèrent, ils trouvèrent le supplicié vivant et sain et sauf sur le sol. Ils en informèrent le prophète qui alla le trouver et le trouva dans l'état qu'on lui avait dit. David fit deux génuflexions et dit : Mon Dieu, explique-moi les merveilles que je vois, Dieu lui fit cette révélation : David, cet homme s'est humilié

1. Ech Chirouâni, *H'adiqat el afrâh'*, Le Qaire, 1298, in-8, p. 207-208.

devant moi et je l'ai exaucé ; si je ne l'avais écouté, pas plus que n'ont fait ses dieux, quelle différence y aurait-il entre eux et moi ? C'est ainsi que j'agis envers ceux qui se repentent[1].....

LXXVII

LE KHALIFE EL MOTAOUAKKEL ET LA FEMME QUI SE DISAIT PROPHÉTESSE

On amena à El Motaouakkel une femme qui prétendait à la prophétie. — Tu es prophétesse ? lui dit-elle. — Oui. — Est-ce que tu crois en Moh'ammed ? — Oui. — Il a dit : Après moi, point de prophète. Elle répliqua : Est-ce qu'il a dit : Pas de prophétesse après moi ? — El Motaouakkel se mit à rire et lui fit donner un beau cadeau[2].

LXXVIII

LE PEINTRE VOLÉ

On raconte, d'après les Grecs, qu'un peintre arriva de nuit dans une ville et descendit chez des gens qui lui donnèrent l'hospitalité. Quand il fut ivre, il dit : Je suis possesseur d'une grande fortune, et j'ai avec moi tant et tant de pièces d'or. Ils lui versèrent à boire si bien qu'il fut complètement ivre ; ils prirent ce qu'il avait et le transportèrent à un endroit éloigné de chez eux. Au matin, comme il était étranger, il ne connaissait ni ces gens, ni l'endroit, il alla trouver le gouverneur de la ville et se plaignit à lui. Celui-ci lui dit : Connais-tu ces gens ? — Non. — Connais-tu l'endroit ? — Non. — Alors comment y arriver. Le peintre reprit : Je dessinerai le portrait de l'homme et celui de sa famille, expose-les devant les gens et peut-être quelqu'un les reconnaîtra. Il fit comme il avait dit : le gouverneur exposa les portraits et l'on dit : C'est l'image d'un tel, le baigneur, et de sa famille. On le fit comparaître : c'était l'hôte du peintre à qui il rendit son argent[3].

LXXIX

LES RÉPONSES DE 'ABD EL MESIH

Khaled, fils d'El Oualid el Makhzoumi, marcha contre Hirah sous le règne d'Abou Bekr après la conquête du Yemâmah et

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 9-10.
2. El Ibchihi, *Mostatref*, t. II, p. 304, reproduit par Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, p. 1 ; cf. Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, p. 185.
3. El Qazouini, *Athâr el bilâd* cité par Cheikho, *Medjâni'l Adab*, t. I, p. 65-66.

la mort du faux prophète des Benou Hanîfah ; mais les habitants se fortifièrent dans le Château Blanc, le château de Qâdisyah et celui des Benou Thalabah, situés tous trois à trois milles de Koufah et complètement déserts et ruinés aujourd'hui. Khâled, fils d'el Oualid, voyant que l'ennemi s'était retranché dans ces forteresses, dressa son camp près d'Nedjef et marcha en avant, à cheval, et accompagné d'un célèbre cavalier arabe, Dhirâr fils d'El Azouar el Azdi [1]. Parvenus sous le château des Benou Thalabah, ils furent assaillis par des matières enflammées que leur lançaient les chrétiens ibâdhites et le cheval de Khâled se mit à fuir... Que Dieu te protège, dit Dhirâr à son compagnon ; voilà le plus fort de leur stratagèmes. Khâled retourna au camp et fit demander aux assiégés de lui envoyer un homme mûri par l'âge et l'expérience, afin qu'il l'interrogeât sur ce qui les concernait. Ils lui députèrent 'Abd el Mesih (le serviteur du Messie), fils de 'Amr, fils de Qaïs, fils de H'ayân, fils de Boqaïlah le Ghassanide. Ce Boqaïlah qui avait construit le Château Blanc, devait son surnom à ce qu'étant sorti un jour revêtu d'une étoffe de soie verte, les gens de sa tribu s'écrièrent en le voyant : En vérité, il ressemble à un petit chou (*boqaïlah*). C'est 'Abd el Mesih qui se rendit auprès du célèbre devin Satih' le Ghassanide, pour l'interroger sur les songes du Moubed, sur les secousses du palais de Eïouân et sur le sort qui était réservé aux rois Sassanides [2]. Ce même 'Abd el Mesih qui se présenta à Khâled, était alors âgé de trois cent cinquante ans. Khâled, en le voyant marcher lentement lui demanda : Vieillard, de quel lieu descends-tu ?. — Des reins de mon père, répondit le cheïkh. — D'où viens-tu ? — Du sein de ma mère. — Malheur à toi ! sur quoi es-tu (c'est-à-dire, pourquoi es tu venu). Je suis sur la terre. — Que Dieu te confonde ! — Où es-tu ? Dans mes vêtements. — As-tu perdu la tête ? Puisses-tu la perdre ! — Certes, par Dieu, elle est solidement attachée. — Le fils de combien es-tu ? (c'est-à-dire : Quel âge as-tu). Le fils d'un seul homme. — [3] Mon Dieu, s'écria Khâled, maudis les gens de ce pays, pour les troubles qu'ils nous causent ! Je lui demande une

1. Un des principaux héros, ainsi que sa sœur, du roman de la *Conquête de la Syrie* (*Fotouh' ech Châm*), attribué à El Ouâqidi, cf. dans l'édition du Qaire (1296, hég. 2 v. gr. in-8) t. I, p. 32-42 ; 174-175 ; Grangeret de La Grange, *Anthologie arabe*. Paris, 1828, in-8, p. 97-104 du texte arabe, 52-63, de la traduction.
2. Cf. mon commentaire de la *Bordah du Cheïkh El Bousiri*. Paris, 1884, in-18, p. 59-62.
3. Ces répliques rappellent celles du Jongleur d'Ely au roi d'Angleterre dans le fabliau de ce nom (Montaiglon et Raynaud, *Recueil des fabliaux*, Paris, 1872-88, 6 v. in-8, t. II, 52). Je n'ai pu vérifier si Mas'oudi est cité dans les rapprochements indiqués par les auteurs auxquels renvoie M. Bédier, *Les Fabliaux*, Paris, 1895, in-8, p. 470. Cf. aussi quelques rapprochements dans Merlet, *Origines de la littérature française*, IIe partie. Paris, 1873, in-12, p. 269-270, notes.

chose et il m'en répond une autre. — Non certes, répliqua le vieillard j'ai répondu avec précision à tes questions. Interroge-moi à ton gré. — Etes-vous Arabes ou Nabatéens, demanda Khâled ? — Des Arabes devenus Nabatéens ou des Nabatéens devenus Arabes. — Que préférez-vous ? La paix ou la guerre ? — La paix. — Pourquoi donc ces forteresses ? — Nous les avons bâties pour y enfermer les fous jusqu'à ce qu'un sage vienne les délivrer. — Quel est ton âge ? — Trois cent cinquante ans. — Qu'as-tu vu dans ta vie ? — J'ai vu les vaisseaux arriver jusqu'à nous sur cette hauteur, chargés de marchandises du Sind et de l'Inde, et les vagues se briser sur le sol que tu foules à tes pieds. Vois aujourd'hui quel espace nous sépare de la mer ! Je me souviens d'avoir vu une femme prendre son panier, le placer sur sa tête et n'emporter qu'un pain comme provision, parce que jusqu'à son arrivée en Syrie, elle ne traversait que des villages florissants, des champs bien cultivés, des vergers couverts de fruits et arrosés par des étangs et des canaux d'eau vive. Tu le vois, aujourd'hui, ce n'est plus qu'un désert aride. C'est ainsi que Dieu en use avec le monde et ses habitants. — Ces paroles jetèrent Khâled et tous les assistants dans un muet étonnement, car 'Abd el Mesih était célèbre parmi les Arabes autant pour son extrême vieillesse que pour sa sagesse consommée On prétend qu'il portait sur lui un poison foudroyant, et qu'il le tournait entre ses mains. Khâled lui demanda ce qu'il tenait C'est un poison dit-il qui tue instantanément. — Quel usage veux-tu en faire ? — En venant auprès de toi, j'ai résolu que, si tu prenais une décision favorable à mes compatriotes et à moi, je l'accepterais et j'en remercierais Dieu, sinon, ne voulant pas rapporter à mes compatriotes la honte et l'affliction, je prendrais ce poison et je quitterais ce monde ; je n'ai d'ailleurs que peu de temps à vivre. — Donne-moi ce poison, dit Khâled, puis il le placa dans la paume de sa main, prononça ces mots : Au nom de Dieu, par l'aide de Dieu, au nom de Dieu, le maître de la terre et des cieux, par ce saint nom avec lequel rien ne peut nuire ! et il avala le poison sans hésiter. Il s'évanouit sur le champ et son menton se pencha sur sa poitrine ; puis, il revint à lui, et reprit ses forces comme un homme qui a brisé ses chaînes. Le vieillard, qui était 'ibâdhite, c'est-à-dire chrétien nestorien, revint auprès des siens et leur dit : Peuple, je viens de quitter Satan, il a avalé un poison qui tue sur l'heure et il n'en a éprouvé aucun mal. Hâtez-vous donc de conclure la paix et de l'éloigner. Une influence supérieure veille sur cette nation, sa fortune va s'élever sur les ruines de la famille de Sassân. La croyance qu'elle apporte se répandra sur la terre et changera la face du monde. Ils firent en effet la paix avec Khâled, à condi-

tion de payer cent mille drachmes et porter le turban des chrétiens. Après le départ de Khâled, ʿAbd el Mesih récita ces vers :

Devais-je donc, après le règne des deux Mondzirs, voir un autre drapeau flotter sur Khaouarnâq et es Sedîr [1].

Et les cavaliers de toutes les tribus les fuir en redoutant la colère du lion au rugissement terrible.

Devais-je, après les exploits guerriers d'En No'mân, voir les troupeaux brouter entre El Marah et El Hafîr.

Mais la mort d'Abou Qobais nous a dispersés comme des brebis dans un jour d'orage.

Nous qui partagions librement les tributs de Ma'add, comme les membres d'un chameau immolé,

Nous payons un tribut aussi onéreux que celui du Kesra, ou des enfants de Qoraïzhah et d'En Nadhir.

Ainsi le veulent les caprices de la fortune, un jour elle apporte la prospérité et le lendemain le malheur [2].

LXXX

EL MAMOUN ET LES PRÉTENDUS PROPHÈTES

On amena à El Mamoun un homme qui se disait prophète : « As-tu quelque signe à produire ? demanda le Khalife. — Ma preuve, c'est que je sais ce qui est dans ton esprit. — Et quoi ? — Tu penses que je suis un menteur et un sot. — Tu as raison », dit El Mamoun, et il le fit mettre en prison. L'homme y resta quelques jours, puis le Khalife l'en fit sortir et lui dit : « As-tu reçu quelque révélation ? — Non. — Et pourquoi ? — Parce que les anges n'entrent pas dans les prisons ». El Mamoun se mit à rire et le renvoya [3].

Un autre individu prétendit à la prophétie. Le Khalife lui dit : « Je veux que tu produises un melon sur le champ. — Donne-moi trois jours. — Je le veux tout de suite. — Tu n'es pas juste envers moi, commandeur des croyants : alors que Dieu Très-haut qui a créé le ciel et la terre en six jours ne peut produire de melon qu'en trois mois, tu n'as pas la patience d'attendre trois jours » ! — Le Khalife rit après lui et lui fit un présent [4].

1. Cf. Sur ces deux châteaux mon article : *L'Alhambra et le château de Khaouarnaq*. *Revue des traditions populaires*.
2. Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille. t. I. Paris, 1861, in-8, p. 216-222.
3. El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, Boulaq, 2 v. in-4, 1892, hég. t. II, p. 304, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, § 4 ; Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, Le Qaire, 1302, hég. p. 103. Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8, p. 184.
4. El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, t. II, p. 304, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 5 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 184.

LXXXI

L'OS MIS AU CONCOURS

Un avare dit à ses enfants : « Achetez-moi de la viande ». Ils l'achetèrent ; il ordonna de la faire cuire, et quand elle fut prête, il la mangea tout entière jusqu'à ce qu'il ne lui resta dans la main qu'un os que les yeux de ses enfants guignaient. Il leur dit : « Je ne donnerai cet os qu'à celui d'entre vous qui saura bien me décrire la manière de le manger. — Mon père, commença l'aîné, je le ferai macérer dans l'eau et je le sucerai au point de n'en rien laisser, même pour un fourmi. — Ce n'est pas toi qui l'auras, dit le père. Le second reprit : Je le rongerai et je le lècherai si bien qu'on ne saura s'il est d'un an ou deux. — Ce n'est pas toi qui l'auras. Le plus jeune lui dit : Mon père, je le sucerai, puis je le pilerai et je l'avalerai en poudre. — C'est toi qui l'auras, dit l'avare ; c'est une récompense que Dieu accorde à ta sagesse et à ton habileté [1].

LXXXII

L'APPORT DU PARASITE

Des gens de Basra voulurent se réunir. L'un dit : « Je me charge de la nourriture. — Un autre : Je me charge de la boisson. Ils demandèrent à un parasite qui était avec eux : Et toi, Abou Ishaq, de quoi te charges-tu ? — Que Dieu me maudisse si je ne mange et si je ne bois avec vous. ». Ils se mirent à rire et l'emmenèrent [2].

LXXXIII

LE LION DOMPTÉ

On raconte de 'Abdallah ben El Khat't'âb qu'il partit un jour en voyage et qu'en route il vit une troupe de gens arrêtés. Qu'ont-ils ? demanda-t-il. Il y a un lion sur la route, et ils en ont peur. Il descendit de sa monture, marcha droit au lion qu'il prit par l'oreille, l'écarta du chemin, puis il lui dit : Le prophète de Dieu n'a pas menti à ton égard quand il a dit : Tu n'auras de puissance que sur

1. Second appendice au *Thamarât el Aourâq*, d'El Hamaoui, Le Qaire, 1300, hég. p. 215 ; El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, t. I, p. 209, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 50 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 161.
2. Abou Ish'aq el H'osri *Djem' el Djaouâhir*, ap. Durand et Cheïkho, *Elementa grammaticæ arabicæ*, Beyrout, 1897, in-8, p. 330.

ceux qui craignent un autre que Dieu ; mais celui qui ne redoute que le Très-Haut, tu ne pourras rien contre lui [1].

LXXXIV

L'ASCÈTE FILS DU ROI

On rapporte que dans l'Ouest, il existait un roi injuste dans ses jugements, tyrannique, capricieux, oppresseur, dont le gouvernement était fatal à ses sujets et à ceux qui pénétraient dans son royaume. Personne n'y entrait sans laisser entre les mains de ses officiers les quatre cinquièmes de ses richesses. Par un décret de Dieu, il eut un fils d'un naturel heureux et honnête. Quand il vit que l'état des choses de ce monde était contraire à la droiture, il y renonça et partit dès sa jeunesse pour vivre en ascète, abandonnant le monde et ce qu'il renferme. Il s'en alla, obéissant à Dieu très-haut, parcourant les déserts et les solitudes, et entrant dans les villes. Un jour il arriva dans celle de son père. Quand il fut en présence des gardiens, ceux-ci l'arrêtèrent, le fouillèrent et ne trouvèrent en sa possession que deux vêtements, l'un neuf, l'autre vieux. Ils lui enlevèrent le premier et lui laissèrent le second, après des affronts et des humiliations. Il se mit à se plaindre. « Malheur à vous, disait-il, gens injustes, je suis un pauvre dévôt et il ne se peut que mon vêtement vous soit utile ; si vous ne me le rendez, j'irai trouver le roi et je me plaindrai à lui. » — « C'est précisément par son ordre que nous agissons ainsi, lui répondirent-ils ; fais ce qui te passera par la tête. » Il marcha jusqu'au palais du roi et voulut entrer, mais les chambellans l'en empêchèrent. Il s'en retourna et se dit : « Je n'ai autre chose à faire qu'attendre qu'il sorte ; alors je me plaindrai à lui de ma situation et de ce qui m'est arrivé. » Tandis qu'il attendait la sortie du roi, il entendit quelqu'un des gardes parler de lui. Il se mit à avancer peu à peu, si bien qu'il se trouva en face de la porte ; au même instant, le roi sortit. L'ascète alla à lui, fit des vœux pour sa prospérité, lui raconta ce qu'il avait éprouvé de la part des surveillants et se plaignit à lui de sa situation. « Je suis, dit-il, un des hommes de Dieu : j'ai abandonné le monde, je suis parti en ne cherchant qu'à satisfaire Dieu, et sur la terre, tous ceux que j'ai rencontrés m'ont fait du bien dans la mesure de leurs moyens ; j'entre dans chaque ville et chaque bourgade dans ces conditions. Quand j'ai pénétré dans cette cité, j'espé-

1. Ed. Demiri, *H'aïat el h'aiouân*, Boulaq, 1892, hég. 2 v. in-4, t. I, p. 4, d'après Ibn Sab'a de Ceuta.

rais que ses habitants me traiteraient comme les autres ascètes ; mais tes sicaires m'ont arrêté, m'ont enlevé un de mes vêtements et m'ont roué de coups. Examine mon cas, tends-moi une main secourable, fais-moi rendre mon vêtement et je ne resterai pas un seul instant dans cette ville. » Le tyran lui dit : « Qui t'a conseillé d'entrer dans cette ville, alors que tu ignorais la conduite de son roi ?. » — L'ascète répondit : « Après que j'aurai reçu mon vêtement, fais de moi ce que tu voudras. » — Quand le tyran eut entendu ces paroles, son humeur changea et il s'écria : « Ignorant, nous t'avons enlevé ton vêtement pour t'humilier, et puisqu'il t'échappe de pareilles clameurs devant nous, je t'enlèverai aussi la vie. » — Puis il ordonna de le mettre en prison. Quand il y fut entré, il commença à se repentir de la réplique qui lui avait échappé et à se blâmer fortement de n'avoir pas négligé cela pour son salut. Puis au milieu de la nuit, il se leva, pria longuement et dit : « Mon Dieu, tu es le juge équitable, tu connais mon état et tout ce qui m'est arrivé par le fait de ce roi injuste ; je suis ton serviteur opprimé. Je demande à ton extrême miséricorde de me sauver des mains de ce tyran et de faire descendre sur lui ta vengeance, car tu ne négliges les injustices d'aucun oppresseur. Si tu reconnais qu'il m'a tyrannisé, fais descendre sur lui, cette nuit même, ta vengeance et ton châtiment, car ton jugement est équitable ; c'est toi le recours des affligés, ô toi dont le pouvoir et la grandeur dureront éternellement. » — Quand le geôlier entendit la prière de ce malheureux, il se mit à trembler de tous ses membres. Là-dessus, le feu prit dans le palais où était le roi et consuma tout ce qu'il renfermait jusqu'à la porte de sa prison. Personne n'échappa sinon le geôlier et l'ascète. Tous deux partirent et marchèrent jusqu'à une autre ville. Quant à celle du tyran, elle fut entièrement brûlée à cause de l'injustice de son roi [1].

LXXXV

LE SULTAN ET LE TALEB

Un taleb voyageait pendant la chaleur et arriva à une tente où un sultan faisait la sieste. Quand celui-ci le vit, il lui dit : Quel est ton métier ? — Je suis taleb. — Il n'y a pour voyager par la chaleur du

1. *Mille et une Nuits*, éd. Habicht, Breslau, 12 v. in-12, 1835-1843, t. VIII, p. 34 ; éd. du Qaire, 4 v. in-8, 1302, hég. t. IV, p. 147-148 ; éd. de Beyrout, 5 v. in-8, 1889-1890, t. V, p. 23-24 ; éd. de Bombay, 4 v. in-4, 1297, hég. t. IV, p. 252-254 ; reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 142, Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 134-136.

midi qu'un taleb ou un chien. — Et il n'y a pour se reposer à l'ombre qu'un sultan ou un satan. Cette réplique fit rire le sultan et le taleb partit à ses affaires après avoir reçu une récompense de son maître [1].

LXXXVI

LE SECRET DES PYRAMIDES

« Une autre Histoire porte qu'apres que la Pyramide fut ouuerte, le monde la vint voir par curiosité pendant quelques années, plusieurs entrant dedans, et les vns en reuenant sans incommodité, les autres y perissant. Vn iour il se rencontra qu'vne troupe de ieunes hommes au nombre de plus de vingt iurerent d'y entrer, pourueu que rien ne les en empeschast, et de pousser tant qu'ils fussent arriuez iusques au bout. Ils prindrent donc auec eux à boire et à manger pour deux mois. Ils prindrent aussi des plaques de fer et des barres, des chandelles de cire et des lanternes, de la mesche et de l'huile, des haches, des serpes, et d'autres tranchans, et entrerent dans la Pyramide. La pluspart d'entre eux descendirent de la premiere glissade et de la seconde, et passerent sur la terre de la Pyramide ou ils virent des chauues souris grades comme des aigles noires, qui cômencerent à leur fraper le visage auec beaucoup de violence. Mais ils souffrirent constamment cette incomodité, et ne cesserent d'auacer usques à ce qu'ils paruindrent à vn lieu estroit. d'ou il sortoit vn vent impetueux et froid extraordinoirement, sans qu'ils peussent reconnoistre d'où il venoit, ny où il alloit. Ils s'auancerent pour entrer dans ce destroit, et alors leurs chandelles commencerent à s'esteindre, ce qui les obligea de les enfermer dans leurs lanternes ; puis ils entrerent, mais le destroit se trouua presque entierement joint et clos deuant eux. Surquoy l'vn d'eux dist aux autres. Liez-moi auec vne corde par le milieu du corps, et ie me hazarderay de passer outre, a la charge que s'il m'arriue quelque acccident, vous me retirerez aussi-tost à vous. Il y auoit à l'entrée du destroit de grands vaisseaux vuides faits de pierre en forme de bieres. auec leurs couuercles à costé, ce qui leur fist connoistre que ceux qui les auoient mis là, les auoient preparez pour leurs morts, et que pour paruenir iusques à leurs thresors, et à leurs richesses, il falloit passer par ce destroit. Ils lierent donc leur copagnon auec des cordes, afin qu'il se hazardast de franchir ce passage. Mais incontinent le destroit se ferma sur luy, et ils entendirent le bruit du fracassement de ses os. Ils

1. Marion, *Nouvelle méthode de langue arabe*, Sétif, 1890, in-8, p. 193.

tirerent les cordes à eux, mais ils ne le peurent retirer. Puis il leur vint vne voix espouuantable du creux de cette Cauerne, qui les troubla et les aueugla si bien qu'ils tomberent immobiles et insensibles. Ils reuindrent à eux quelque temps apres, et chercherent à sortir, estant bien empeschez de leurs affaires. Enfin ils reuindrent apres beaucoup de peine, horsmis quelques-vns d'entre eux qui tombèrent sous la glissade. Estant sortis dans la plaine, ils s'assirent ensemble tous estonnez de ce qu'ils auoient veu, et faisans reflexion sur ce qui leur estoit arriué, et alors voicy que tout d'un coup la terre se fendit deuant eux et leur jetta leur compagnon mort, qui demeura d'abord immobile, puis deux heures après commença à remuer et leur parla en vne langue qu'il n'entendoient point ; car ce n'estoit pas de l'Arabe ; mais quelqu'vn des habitans de la haute Egypte le leur interpreta, et leur dit qu'ils vouloit dire cecy : *C'est icy la recompense de ceux qui taschent de s'emparer de ce qui ne leur appartient pas.* Apres ces mots leur compagnon leur parut mort comme auparauant, c'est pourquoy ils l'enterrerent en la mesme place. Quelques-vns d'entre eux moururent aussy das la Pyramide. Depuis cela celuy qui commandoit en ces lieux-là, ayant oüy parler de leur auanture, on les luy amena, et ils lui racoterent tout cecy, qui luy sembla merueilleux [1].

LXXVII

L'OUBLI DANS LA PROSPÉRITÉ

On raconte qu'un homme passa trente ans sans jamais mentionner Dieu. — Seigneur, dirent les anges, voilà tant de temps qu'il ne t'a pas mentionné. Dieu répondit : Cela provient de ce qu'il vit dans les délices que je lui ai accordées, mais si un malheur l'atteignait, il me mentionnerait. Alors il ordonna à Gabriel d'arrêter le sang d'une de ses artères. Il le fit, et aussitôt l'homme se leva en criant : Mon Dieu ! mon Dieu. — Le Seigneur lui dit : Me voici ! me voici ! mon serviteur ; où as-tu été pendant tout ce temps [2].

LXXVIII

L'HONNEUR A LA BRIDE

D'après Abou 'Obeïdah, on faisait courir des chevaux dans l'hippodrome. L'un d'eux arriva à devancer les autres. Un des spectateurs

1. *L'Egypte de Murtadi fils du Gaphiphe* (El Mortadha ibn el 'Afif) traduite par Pierre Vattier, Paris, 1666, in-12, p. 52-55.
2. El Qalyoubi, *Naouâdir*, Le Qaire, 1302, hég. p. 10.

multipliait les témoignages de sa joie, poussait des exclamations et battait des mains. Un de ses voisins lui dit : jeune homme, le cheval est à toi ? — Non, mais la bride m'appartient [1].

LXXXIX

LA RECONNAISSANCE VAUT MIEUX QUE LE REPENTIR

On dit à El H'asan el Basri : Abou Sa'ïd, il y a là un homme que nous voyons toujours assis seul, derrière une colonne. Il alla le trouver et lui dit : Serviteur de Dieu, je vois que tu aimes la vie retirée ; qu'est-ce qui t'écarte de la société des gens ? — Une affaire qui m'occupe loin d'eux. — Qu'est-ce qui t'empêche d'aller t'asseoir près de cet homme qu'on appelle El H'asan el Basri ? — Une affaire qui m'occupe loin des gens et d'El H'asan el Basri. — Et quelle est cette affaire ? que Dieu te fasse miséricorde. — Je me suis trouvé entre les bienfaits et la faute, et j'estime qu'il vaut mieux occuper mon âme à remercier Dieu de ses bienfaits qu'à lui demander pardon des fautes. — Serviteur de Dieu, tu es plus sage qu'El H'asan ; persévère dans ta conduite [2].

XC

CE QUI EST DÉSAGRÉABLE A L'UN L'EST A L'AUTRE

Un homme avait la barbe très grise. Un jour qu'il marchait, il vit une femme douée de grâce et de beauté et lui dit : Une telle, es-tu libre ? En ce cas je t'épouserai et je te donnerai ce que tu voudras ; mais si tu es mariée, Dieu bénisse ton mari ! — Je ne suis pas mariée, répondit-elle, mais j'ai beaucoup de cheveux blancs sur la tête et je crois que tu ne les aimes pas. — Oui, répondit-il, et il la laissa. — A ton aise, reprit-elle ; je n'ai pas encore atteint ma vingtième année, et je n'ai pas un cheveu blanc sur la tête mais je t'ai appris que je n'aime pas chez toi ce que tu n'aimes pas chez moi [3].

1. Abou Ish'aq el H'osri, *Djem' el djaoudhir*, ap. Durand et Cheïkho, *Elementa grammaticæ arabicæ*, p. 330.
2. El Yafe'i *Roudh er riah'in*, le Qaire, 1302, hég. in-8, p. 121.
3. Mohammed ben Ahmed el Anbâri, *Kitâb el Mokhtâr min naouâdir al akhbâr*, ap. Freytag, *Chrestomathia arabica*, Bonn, 1834, in-8, p. 65.

XCI

LE FANFARON

On dit à un jeune homme : Un tel prétend qu'il ne craint pas plus d'être attaqué par un ennemi que par mille. — Il a raison, dit-il, car il fuit devant un homme comme il fuirait devant mille [19].

XCII

LA CONTRE ÉPREUVE

Un individu prétendit être prophète, et en présence d'El Mamoun, on lui demanda un miracle. Il répondit : Je jetterai un caillou dans l'eau et il fondra. — Nous acceptons. Il prit un caillou qu'il avait avec lui, le jeta dans l'eau et il fondit. On lui dit : c'est une ruse, mais nous te donnerons un caillou que nous prendrons, fais le fondre. — Vous n'êtes pas plus nobles que Fir'aoun (Pharaon), répliqua-t-il ; et je ne dépasse pas Mousa (Moïse) en sagesse. Pourtant Pharaon n'a pas dit à Moïse : Je n'admets pas le miracle que tu fais avec ton bâton, je vais te donner un bâton provenant de moi, et tu le changeras en dragon. El Mamoun se mit à rire et le renvoya avec un présent [20].

XCIII

L'ATTENTION DÉTOURNÉE

Un Chrétien nestorien et un Arabe s'assirent pour manger ensemble. Le Chrétien dit à l'Arabe pour le distraire du repas par des paroles : Comment est mort ton père ? — Il a été atteint de telle et telle maladie. Et il commença un long récit pendant que le Chrétien mangeait. Puis l'Arabe lui dit : Et toi, comment est mort ton père ? — Il a eu une indigestion et il est mort [21].

XCIV

LES QUATRE SOUHAITS

On raconte qu'un homme était à boire avec des amis ; il donna

1. Abou Iah'aq el H'osri *Djem' el Djaouâher*, ap. Durand et Cheïkho. *Elementa grammaticæ arabicæ*, p. 330.
2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 303, reproduit par Cherbonneau, *Anecdotes musulmanes*, Paris, 1847, in-8, p. 22, et Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 6 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 182.
3. Abou Ish'aq el H'osri *Djem' el Djaouâher*, ap. Durand et Cheïkho, *Elementa grammaticæ arabicæ*, p. 331.

quatre dirhems à son serviteur et lui ordonna d'aller acheter des fruits pour la réunion. Le serviteur passa près de l'endroit où se tenait Mansour ben 'Ammâr le prédicateur qui demandait quelque chose pour un pauvre qu'il avait chez lui et disait : Celui qui lui donnera quatre dirhems, je ferai pour lui quatre prières. Le serviteur lui remit les dirhems. Mansour lui dit : Que veux-tu que je demande pour toi ? — J'ai un maître et je désire être délivré de son autorité. Mansour pria ; puis il dit : Et la seconde demande ? — Que Dieu me rende l'équivalent de mes dirhems. — Mansour fit une seconde prière. Et la troisième demande ? — Que Dieu m'inspire le repentir à moi et à mon maître. — Mansour pria encore. Et la quatrième ? — Que Dieu me pardonne ainsi qu'à mon maître, à toi et aux gens. Mansour fit une quatrième prière et le serviteur revint vers son maître qui lui demanda : Qu'est-ce qui t'a retardé ? — Il lui raconta ce qui était arrivé. — Et quels sont les vœux qui ont été faits ? — Que tu m'affranchisses. — Va, tu es libre devant Dieu très haut. Et le second ? — Que Dieu me donne l'équivalent de mes dirhems. — Je t'en donne quatre mille de ma fortune. Et le troisième ? — Que Dieu t'inspire le repentir. — Je me répens devant Dieu. Et le quatrième ? — Que Dieu me fasse miséricorde, ainsi qu'à toi, à Mansour et aux gens. — Cela n'est pas en mon pouvoir. La nuit venue, il lui sembla voir en songe quelqu'un qui lui disait : Tu as fait ce qui te concernait ; comment ne ferais-je pas ce qui me regarde. Je t'ai pardonné à toi, à ton serviteur, à Mansour ben 'Ammâr, à tous les assistants ; je suis le plus clément des miséricordieux [1].

XCV

CONFUSION DE NOMS

On raconte qu'Es Sirâdj (*la lampe*) el Ouarrâq envoya un de ses serviteur lui acheter de la bonne huile pour accommoder des navets. Il lui en apporta et Es Sirâdj la versa sur les navets ; elle était chaude. Il fit des reproches au serviteur et l'emmena chez le marchand à qui il dit : Pourquoi as-tu ainsi agi ? — Seigneur ce n'est pas de ma faute ; il m'a dit : Donne-moi de l'huile pour la lampe (*es Sirâdj*) [2].

1. El Yafe'i, *Roudh er riah'in*, p. 121.
2. Taqi eddin Ibn H'odjdjah el H'amaoui *Thimârat el Aourâq*, p. 20 ; Ahmed ech Chirouâni, *H'adiqat el afrâh'*, Le Qaire, 1298, hég. p. 297.

XCVI

LA MÉTAMORPHOSE

On attribue à El Asma'i l'histoire fabuleuse qui suit « J'étais parti à la recherche des traditions les plus merveilleuses, lorsque m'apparut une ville blanche comme un nuage. J'y entrai ; mais elle était en ruines ; il n'y avait ni demeures, ni habitants. Tandis que j'en faisais le tour, j'entendis une voix qui ravit mon cœur ; je prêtai l'oreille ; c'étaient des paroles sauvages : je tirai mon sabre et j'entrai dans cet endroit. Je vis un homme assis, ayant devant lui une idole et dans la main un bâton, il pleurait et frappait la terre en récitant ces vers :

Par le Messie de Dieu, si j'étais amoureux, ne mourrais-je pas comme elle est morte, et le tombeau ne me contient pas !

Combien de temps me consolerai-je avec des récits, des souhaits et des larmes qui coulent sur mes joues ?

Si la mort ne vient pas à moi rapidement, nuit et jour, je serai dans la peine.

Quand j'entendis ces vers, je m'élançai vers lui. Il ne s'aperçut de ma présence que lorsque je lui dit : salut sur toi. Il leva la tête et me répondit : sur toi le salut ; qui es-tu et qui t'a amené en cet endroit. — C'est Dieu qui m'a amené. Tu a raison : c'est lui qui m'a isolé en cet endroit. — Qu'as tu à faire signe à cette statue qui est devant toi ? — Mon histoire est étrange, mon aventure merveilleuse. — Raconte la moi et ne crains rien. — Sache, me dit-il, que nous étions une famille des Benou-Temim, suivant la religion du Christ ; nos prières étaient exaucées, cette statue était ma cousine ; nous étions ensemble. Quand elle eut grandi, son père la cacha à mes regards et je l'aimai en secret. Une nuit que j'étais chez elle, j'entendis mon oncle frapper à la porte. Elle me fit entrer dans un caveau et alla ouvrir la porte. Son père entra et lui dit : Où est 'Abd el Mesih ? — Je ne l'ai pas vu. — J'ai entendu ses paroles chez toi. — Tu n'as rien entendu ; c'est une imagination. — Par Dieu, dit-il, dis moi la vérité, si non j'invoque Dieu contre toi ; si tu es une menteuse, il te changera en pierre. — Elle répliqua : Si je suis une menteuse. — Il leva les yeux au ciel et dit : Mon Dieu, maître du commencement et de la fin, si tu sais que ma fille a menti dans ses paroles, change-la en pierre. Dieu la changea en pierre. Voilà quarante ans que je passe en cet endroit ; je me nourris de plantes sauvages, je bois à ce fleuve et je me console en considérant cette statue jusqu'à ce que Dieu ordonne ma mort. Puis il pleura et récita ces vers :

Par celui qui fait pleurer et qui anéantit, par celui qui fait mourir et vivre, par celui qui a créé les créatures.

Si tu dis : l'amour tue l'homme, et l'homme ne survit pas à la séparation.

Tu dis vrai, demande aux larmes qui coulent et le torrent de pleurs que je verse n'est pas faible.

Ce jeune homme se leva puis disparut à mes yeux derrière une muraille. Il enleva l'étoffe qui le couvrait ; il ne garda que ce qui cachait ses parties naturelles. Je le regardai : ses yeux tournaient au sommet de sa tête, et je me dis en moi-même : Il veut me faire connaître la maigreur de son corps. Il s'avança vers moi, sans vêtements et me dit : Jeune homme ; je vais réciter trois vers et il arrivera de moi ce qui arrivera. Si je meurs, ensevelis-moi avec elle dans ce vêtement et enterre nous ici, couvre nous de terre et écris sur notre tombeau les vers suivants :

Celui qui ne croit pas que l'amour soit mon meurtrier, qu'il regarde ma couche.

Il ne me reste plus de force ni de puissance, il n'y a qu'un fantôme du soleil à ma place.

Je me plains au miséricordieux de ma vie malheureuse, en faisant signe de l'œil et des doigts.

Je voyais tout cela, dit El Asma'i, j'entendais ces vers et j'étais surpris de son histoire et de celle de la statue. Tout d'un coup, il tomba à la renverse sur le sol, et poussa un soupir qui sépara son âme de son corps. Je les ensevelis, je les enterrai, j'écrivis ces vers sur leur tombe, puis je quittai cet endroit et je partis, au comble de l'étonnement [1].

XCVII

LA TÊTE DE COQ

« Nous étions un jour chez Sahlo ben Haroun (connu pour sa science et son avarice), l'entretien se prolongea si bien qu'il eut faim et demanda son repas. On lui apporta un plat ou il y avait de la sauce et la chair d'un vieux coq que le couteau n'aurait pu entamer, ni sur lequel les dents ne pouvaient laisser de traces. Il prit un morceau de pain, fit disparaître toute la sauce, puis il chercha la tête et resta penché un instant. Ensuite il redressa sa tête et dit à son serviteur : Où est la tête du coq ? — Je l'ai jetée. — Pourquoi ?

1. El Itledi, *l'Idm en Nâs*, Le Quaire, 1297, hég. in-8, p. 196-197.

Je ne croyais pas que tu la mangerais. — Pourquoi ne la mangerais-je pas? Par Dieu, je goûterai de celui qui frappe avec son pied, à plus forte raison de sa tête; sa tête est le chef; c'est là que sont les cinq qualités; c'est par là que le coq s'exprime, c'est par là que sont ses yeux, passés en proverbe, on dit: Buveur comme l'œil d'un coq, sa cervelle merveilleuse pour les maux de reins; si dans ton ignorance tu as été jusqu'à croire que je ne la mangerais pas, il y a chez nous des gens qui la mangeraient. Vois où elle est. — L'autre reprit: Par Dieu, je ne sais pas ou je l'ai jetée. — Mais moi, je le sais, tu l'as jetée dans ton ventre. Ce Sahib est l'auteur d'une épître où il loue l'avarice [1].

XCVIII

EL MO'TASEM ET LE PSEUDO-PROPHÈTE

Un individu prétendit être prophète, au temps d'El Mo'tasem. Quand on l'amena en présence du khalife, celui-ci lui dit: Tu es prophète? — Oui. — Vers qui as-tu été envoyé? — Vers toi. — J'atteste que tu es un sot et un imbécile. — On n'envoie à chaque nation que son semblable. El Mo'tasem se mit à rire et lui fit donner quelque chose [2].

XCIX

LA RUSE DE CHAMMER

On raconte qu'un roi nommé Chammer dzou'l Djanab marcha contre Samarqande et l'assiégea; il ne put rien contre elle. Il la bloqua en la surveillant et s'empara d'un de ses habitants. Il se le rendit favorable et l'interrogea sur la ville. Quant à son roi, dit le prisonnier, c'est le plus sot des hommes; il n'a souci que de boire, de manger et de faire l'amour, mais il a une fille qui administre. — Chammer lui envoya par son intermédiaire un cadeau. Informe-la, lui dit-il, que je ne suis pas venu pour acquérir de l'argent, car j'ai avec moi quatre mille coffres d'or et d'argent; je les lui remettrai et j'irai en Chine; si la terre m'appartient la princesse sera ma femme; si je péris, l'argent lui restera. Quand elle reçut ce message, elle lui dit: J'accepte, qu'il envoie l'argent. Il lui envoya quatre mille coffres,

1. Ech Cherichi, *Commentaire des séances de Hariri*, Boulaq, 1300, hég., 2 v. in-4, t. II, p. 324; Ibn Nobata, *Sirh' el 'Oyoun*, Boulaq, 1278, in-8, p. 130-131.
2. El Ibchihi, *Mostatref*, t. II, p. 303; Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 3.

dans chacun desquels étaient deux hommes ; il convint avec eux d'un signal quand il frapperait une clochette. Quand ils furent dans la ville, il frappa la clochette ; les soldats sortirent, s'emparèrent des portes ; Chammer s'élança sur les ennemis, entra dans la ville, tua les habitants et s'empara de ce qu'elle renfermait puis partit pour la Chine [1].

C

LES DEUX PRÉTENDANTS

Il y avait, dans les contrées occidentales de l'Espagne, un roi grec dans une île appelée Qadis ; il avait une fille d'une extrême beauté. Les rois d'Espagne en entendirent parler ; à ce moment, ce pays renfermait beaucoup de princes ; il y avait un roi pour chaque province ou pour deux provinces. Ils la demandèrent en mariage. Son père craignit s'il la mariait à l'un, de mécontenter les autres. Il était embarrassé et fit venir sa fille. « Mon enfant, dit-il, je suis dans l'embarras à cause de toi parce que les rois t'ont demandée en mariage ; je ne puis t'accorder à l'un sans mécontenter les autres. — Laisse-moi faire, dit-elle, tu seras tiré d'embarras. — Qu'est-ce que tu désires ? — Que ce soit un roi sage. — Comme tu as bien choisi » ! dit le père. Alors il écrivit dans sa réponse aux prétendants royaux que c'était elle qui choisirait. Parmi les prétendants se trouvaient deux hommes habiles. Chacun d'eux écrivit : C'est moi qui suis le roi sage. Quand le père prit connaissance de leurs deux lettres, il dit : « Ma fille, l'affaire reste avec toutes ses difficultés : ceux-ci sont deux rois sages : lequel prendrai-je sans mécontenter l'autre ? — Je demanderai à chacun d'eux une chose qu'il m'apportera ; celui qui réussira à terminer le plus vite ce que

1. Ibn el Djouzi, *Kitâb el azkiâ*, Le Qaire, 1304, hég., in-8, p. 130. On reconnaît ici le stratagème rappelé par un certain nombre de contes populaires ; en Egypte : *Comment Thouti prit la ville de Joppé*. (Maspéro, *Les contes populaires de l'Egypte ancienne*, Paris, 1882, pet. in-8, p. 85-86) : chez les Arabes, la manière dont le vizir Qosaïr vengea d'Ezzebba son maître Djodzaïmah el Abrach (Abou'l faradj el Isbahâni, *Kitâb el Aghâni*, Boulaq, 20 v. in-4, 1285, hég., t. XIV, p. 72 ; Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, Paris, 1861-1877, 9 v. in-8, t. III, p. 189-199 : Meïdâni, *Proverbes*, Boulaq, 1284, hég., 2 v. in-4, t. I, p. 205 et suiv. Ech. Cherichi, *Commentaire des séances de Hariri*, t. II, p. 5-7. Ibn Badroun, *Commentaire du poème d'Ibn Abdoun*, éd. Dozy. Leyde, 1846, in-8, p. 92-94 ; Ibn Nobata, *Sirh el 'Oyoun*, p. 43, et un des épisodes du conte de *Ali-baba et des quarante voleurs* (*Mille et une nuits*, Paris, 1840, gr. in-8, p. 567 et suiv.). La même tradition existe relativement à la prise par les Arabes des B. Hilal, de la Qala'a des B. Hammâd en Algérie. Les envahisseurs pénètrent dans la ville, cachés dans des sacs. Cette version est imitée de l'histoire de Zebba (cf. Méquesse, *Notice de la Kalaa des B. Hammad*, *Revue africaine*, 1886, p. 308).

j'aurai demandé, je l'épouserai. — Quelle tâche leur imposes-tu? — Nous habitons cette île et nous avons besoin d'un moulin qui y tourne. Je demanderai à l'un de me le faire tourner avec de l'eau douce qu'il y amènera de cette terre, et à l'autre de me faire un talisman par lequel il fortifiera l'île contre les Berbères. Son père approuva la chose et écrivit aux deux rois ce que sa fille avait dit. Ils répondirent pour accepter et s'engagèrent vis-à-vis de lui sur ce qu'ils choisiraient. Chacun d'eux s'occupa de la chose sur laquelle il comptait. Pour l'homme au moulin, il fit des escaliers de pierre, les mit en ordre les uns sur les autres dans la mer salée qui est entre la presqu'île de l'Espagne et le grand continent, à l'endroit qu'on appelle le détroit de Ceuta. Il boucha les intervalles qui existaient entre les pierres par les moyens que lui enseignait sa science. Il fit arriver ces pierres depuis le continent jusqu'à l'île et les traces subsistent encore aujourd'hui dans le détroit qui est entre Ceuta et l'île Verte (Algésiras)... Quand la pose des pierres fut terminée par le roi sage, il amena l'eau douce d'une montagne de la Grande Terre; il s'en rendit maître par un canal solide et bâtit, dans la presqu'île de l'Espagne, un moulin sur ce canal. Quant à l'homme au talisman, il tarda à se mettre à l'œuvre parce qu'il attendait une conjoncture favorable à sa construction, ce qui l'empêcha d'exécuter son plan et le retarda. Mais il bâtit une construction carrée en pierre blanche, sur le rivage de la mer, sur un monceau de sable; il en creusa les fondements jusqu'à ce qu'il l'eut établie sous terre à la même distance qu'elle était au-dessus, pour l'affermir. Quand la construction carrée fut arrivée où il voulait, il fabriqua, avec du cuivre rouge et du fer pur mélangés suivant les règles, l'image d'un Berbère ayant de la barbe, et sur la tête, une touffe de cheveux crépus redressés naturellement. Il était drapé dans l'image d'un manteau dont il réunissait les deux extrémités au-dessus de sa main gauche, le mieux représenté du monde; à ses pieds étaient des sandales. Il était debout, au sommet de la construction, sur un piédestal de la largeur de ses deux pieds. Il se dressait en l'air: sa hauteur était d'un peu plus de soixante à soixante-dix coudées; il était isolé et sa largeur arrivait à une coudée; il étendait sa main droite avec une clef qu'il tenait, faisant signe vers la mer comme s'il voulait dire: On ne passe pas. Comme effet de ce talisman sur la mer qui s'étendait devant lui, il arriva qu'on ne la vit jamais calme, et que jamais un vaisseau berbère n'y navigua jusqu'à ce que la clef tomba de sa main. — Les deux rois qui avaient fait le moulin et le talisman cherchèrent à se devancer jusqu'à la fin de leur travail, puisque la priorité donnait droit à la main de la princesse. L'auteur du moulin avait fini le

premier, mais il le cacha à l'auteur du talisman de peur que ce dernier ne fût annulé par son maître informé et pour que la princesse possédât à la fois l'un et l'autre. Quand il sut le jour où l'auteur du talisman aurait terminé, il fit, depuis le commencement couler l'eau vers l'île et fit tourner le moulin. Le bruit s'en répandit, et la nouvelle arriva à l'auteur du talisman. Il était alors au sommet de la construction, occupé à polir la figure de la statue, car le tasliman était doré. Quand il fut certain qu'il était devancé, il eut une faiblesse et tomba mort du haut de sa construction. L'autre obtint la femme, le moulin et le talisman [1].

CI

LA PIÉTÉ EXCESSIVE

Un dévot raconte ce qui suit : J'étais parti pour faire le pèlerinage et je vis une femme qui marchait sans provision ni monture, en mentionnant Dieu très haut et en le louant. Je m'approchai d'elle et je lui dis : Servante de Dieu, où vas-tu ? — A la maison sacrée de Dieu. — Je ne vois pas que tu aies des provisions ou une monture. Elle répliqua : Si quelqu'un de vous offre un repas d'hospitalité et invite les gens est-ce qu'il est convenable que les hôtes apportent chacun leur nourriture ? — Non. — A plus forte raison pour l'hospitalité de Dieu. Elle marcha avec nous jusqu'à ce qu'elle arriva à El Abtah', en disant : Où est la maison de mon maître ? où est la maison de mon maître. — On lui dit : Tu vas la voir. Elle entra dans la mosquée et on lui dit : Voilà la maison de ton maître. Elle alla placer sa tête sur le seuil de la Ka'abah et se mit à répéter : Ceci est la maison de mon maître, jusqu'à ce que sa voix s'affaiblit. Nous la regardâmes, elle était morte [2].

CII

EGARDS POUR LES HOTES

On rapporte qu'un homme généreux invita une troupe de gens dans un verger qu'il possédait et leur donna un concert. Il avait un

1. El Maqqari, *Analectes sur l'histoire d'Espagne*, Leyde, 2 v. in-4, 1855-61, t. I Yaqout, *Modjem el Boldân*, éd. Wüstenfeld, Leipzig, 1866-1870, br. in-8, t. IV, p. 6 ; P. de Gayangos, *The history of the Mohammedan dynasties in Spain*, Londres, 1740-43, 2 v. in-4, t. I. p. 259-261 ; Qazouini, *'Adjâib el Makhlouqât*, éd. Wüstenfeld, Gœttingen, 1848-49, p. 369-370. Une légende semblable, relative à l'aqueduc de Cherchel existe encore chez les Beni-Manacer. Cf. mes *Contes populaires berbères*, t. I, Paris, 1882, in-18, n° XXII, p. 45 ; Fabre, *L'Algérie*, Paris, 1876, in-12, p. 41-42.
2. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, Le Qaire, 1302, hég., in-8, p. 10.

fils très beau de figure, d'une gentillesse accomplie, d'une éducation et d'une grâce parfaites. Au commencement de la journée, il servait la réunion et lui tenait compagnie. Il arriva qu'il monta en haut de la maison, tomba et se tua. Sa mère et les servantes voulurent pleurer ouvertement sur lui, mais le père monta chez elles et défendit qu'aucune ne parlât jusqu'à ce que les étrangers fussent partis, car cela troublerait leur plaisir et leur divertissement. Elles obéirent à ses ordres. Il revint trouver les étrangers, assista au concert, il montra de la joie et de l'affabilité avec eux. Ceux-ci cherchaient le jeune homme et demandaient après lui. Son père répondit : Probablement il dort. La nuit arriva ; ils la passèrent à faire de la musique sans se douter du malheur qui était arrivé. Le lendemain, on leur présenta le déjeuner, ils mangèrent et quand ils voulurent partir, leur hôte leur dit : Peut-être assisterez-vous à l'enterrement de mon fils, car il est mort hier ; et il leur raconta l'histoire. Aucun d'eux ne fut sans admirer son urbanité et sans louer la beauté de sa constance et sa grandeur d'âme [1].

CIII

VANITÉ DE LA NOBLESSE

On demanda à Jésus : Quelles gens sont les plus nobles ? Il prit deux poignées de terre et dit : Laquelle est la plus noble ? — Puis il les réunit, les jeta et dit : Tous les hommes viennent de la terre ; le plus noble aux yeux de Dieu est celui qui le craint le plus [2].

RENÉ BASSET.

1. Bresnier *Anthologie arabe*, Alger, 1876, in-16, p. 55-57.
2. *Raudhat el Akhirin*, ap. Arnold, *Chrestomathia arabica*, Halle, 1853, 2 v. in-8, t. I, p. 38.



A PROPOS D'UN PASSAGE DE RABELAIS

CE QUE L'ON DOIT ENTENDRE PAR SONNETTES DE SACRE



On lit dans Rabelais, livre II chap. XXVI :

« Lors dit Pantagruel : Pleust à Dieu que chacun de vous eust deux paires de sonnettes de sacre au menton, et que j'eusse au mien les grosses horloges de Rennes, de Poictiers, de Tours et de Cambray pour voir l'aubade que nous donnerions au remuement de nos badigoinces ».

Que pouvait bien entendre Rabelais par cette expression « sonnettes de sacre ».

Dans les diverses éditions qui sont passées sous nos yeux les commentateurs s'expriment ainsi :

« Sacre, gros oiseaux de proie genre faucon ». Et ils ont soin d'ajouter que lorsqu'on l'employait à la chasse, on lui attachait à la patte une petite sonnette pour l'empêcher de se perdre. De là l'expression de sonnettes de sacre.

A notre humble avis, telle ne pouvait être la pensée de Rabelais.

Autrefois la fête du Saint-Sacrement ou Fête-Dieu était appelée le Sacre. Dans les auteurs du moyen âge nous rencontrons souvent pour indiquer une date les expressions suivantes : la vigile du Sacre, le jeudi du sacre, le jeudi d'après le sacre ; et dans un grand nombre de paroisses du Poitou elle est encore aujourd'hui désignée sous ce nom.

Dans ces diverses paroisses s'est aussi conservé l'usage de sonner en tête des processions : un homme précède la bannière, tenant dans chaque main une grosse sonnette appelée eschille.

Or, serait-il téméraire de penser que les sonnettes désignées par Rabelais sont bien les eschilles ou sonnettes de processions, et non pas celles que l'on avait coutume d'attacher aux pattes de l'oiseau lorsqu'on l'employait à la chasse ?

Nous ne le pensons pas et soumettons humblement notre avis à nos collègues de la Société des « Traditions populaires ».

R.-M. Lacuve.



MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

XXI

CURIEUX SPÉCIFIQUE CONTRE LA PESTE

Nous avons rencontré, dans le tome 136, f° 260, de la *Correspondance* d'Autriche, aux Archives des affaires étrangères, un curieux spécifique pour guérir la peste, dont la formule se trouve jointe à une dépêche adressée à la cour par le sieur du Bourg, qui fut chargé des affaires de France auprès de l'Empereur, de 1717 à 1725.

Jean-Baptiste du Bourg, assez proche parent, croyons-nous, du maréchal de ce nom, écrivait de Vienne, le 18 septembre 1720, au ministre Dubois, à l'occasion de la peste de Marseille dont la nouvelle était récemment parvenue à la cour impériale : « Malgré les sages précautions et les bons ordres que donne Son Altesse Roialle, [*le Régent*], on craint bien que la contagion ne se répande dans le pays. On a expérimenté dans celui-cy qu'il n'y a que la grande rigueur qui apporte du remède dans ces tristes occasions. Les hôpitaux ou lazarets ont des inconvénients. Ceux qu'on y met ne sçauroient guérir et la grande quantité de malades dans un même endroit ne manque jamais d'infecter l'air. On trouve beaucoup plus salutaire de faire des barraques de planches, et quand la peste a été en Allemagne, il n'y a que ceux qui se sont servi de ce moïen qui ont garenti leur pays. Lorsqu'il y avoit quelqu'un de malade dans une maison, on transportoit tous ceux qui l'habitoient dans une de ces barraques (l'Electeur d'Hannower poussa même la chose jusques à faire mettre le feu à la maison, ailleurs on se contentoit de la fermer), et si les malades guérissoient, on leur faisoit faire quarantaine dans une autre barraque et on brûloit la vieille. On avoit soin d'entretenir de grands feux aux environs de ces baraques et d'y tirer souvent du canon. Ces précautions ont empesché le progrès de la peste ; d'ailleurs comme on y est plus accoutumé icy qu'en France, il y a des gens suffisamment pour soigner les malades et pour enlever les morts : c'est ce qu'on dit qui n'est pas à Marseille. Je joints icy la recette d'un mémoire qu'on dit souverain.. » (*Id.*, *ibid.*, f° 258).

RECEPTE ESPÉRIMANTÉE POUR GUÉRIR DE LA PESTE

« R. — Prenez un pain de segle de 2 ou 3 livres, tout ressenment tiré du four, percé le à deux ou trois endroits, pour le bien humecter avec du fort vin aigre ; après quoy vous l'enveloperez avec un linge et l'enterrerez dans du fumier pandant 12 ou 14 jours, ou jusqu'à ce qu'il soit bien pourri. Après, vous le mettrez dans un alambic et le fairez distiller, et sur chaque livre l'esprit qu'il vous rendra vous lui ajouterez une once et demie de camphre, et le rectifierez encor une ou deux fois au bain-marie. Vous aurez un esprit très acide et par conséquent espécifique pour la peste, comme j'en ay eu l'expériance dans la Prusse, que ce remède fit de merveilles à tout ceux qu'ils eurent le temps de le prendre.

La doze et de 15 jusqu'à 25 gouttes dans quelque liqueur apropriée.

« J. CORSÉ, chirurgien. »

Pour copie conforme :

A. TAUSSERAT-RADEL.

LES POURQUOI

CVIII

POURQUOI L'ON VOILE LES STATUES DES SAINTS AU TEMPS DE LA PASSION

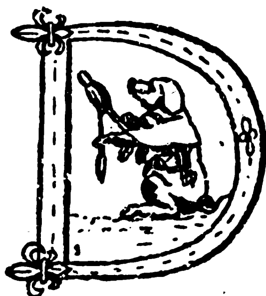

EN Basse-Normandie on dit que cette coutume a pour but d'avertir les fidèles qu'il est inutile de s'occuper des saints, et que toutes leurs dévotions doivent s'adresser au Sauveur ; à cette époque les saints quittent la terre, et c'est pour marquer leur place vide que l'on met un voile.

On dit aussi qu'à cette époque Dieu envoie les saints sur la terre, et qu'ils viennent en chair et en os prendre la place de leurs statues. Celui qui irait à l'église à l'heure de minuit et qui souleverait le voile pourrait voir le saint ou la sainte debout sur son piédestal, et vivant comme autrefois. Mais celui qui serait assez hardi pour s'assurer de la chose, mourrait sur le champ.

LUCIE DE V. H.

NOTES DE FOLK-LORE VOTIAK

COUTUMES DE MARIAGE CHEZ LES VOTIAKS



Dès l'âge de 15 ans, le jeune Votiak est fiancé. Ce n'est pas le jeune homme, mais son père qui choisit la femme qui lui est destinée ; il se rend en compagnie d'un ami de son fils dans la maison de celle dont il doit demander la main. Là, du koumouichka et du thé, s'il se trouve un samovar dans la maison, lui sont offerts. Le père du fiancé présente à celui de la future une prise de tabac. Si elle est acceptée, la question peut être traitée. Ensuite l'ami du fiancé donne un rouble en argent à la mère de la promise. Celle-là le présente à sa fille qui ne doit pas le refuser. Toujours le même ami donne, selon l'âge et le rang, plus ou moins de kopecks à chacun des membres de la famille.

Ces cérémonies sont suivies d'un repas pendant lequel la fiancée donne à son futur beau-père un petit verre de koumouichka ; il le boit en disant : « Maintenant, tu es ma bru ». C'est alors qu'il lui remet un rouble en argent. S'inclinant profondément, la jeune fille l'accepte. Les visiteurs s'en retournent après avoir bu et mangé jusqu'au soir.

Si le fiancé ne connait pas celle qui sera sa femme, il va la voir de temps en temps et elle lui offre quelques objets travaillés de sa main.

Le jeune homme doit avoir de 20 à 100 roubles de dot et la jeune fille un trousseau.

Plus tard on célèbre la cérémonie du mariage, cérémonie qui a lieu, soit à partir de la fête de saint Pierre (29 juin), soit au carnaval.

Donc au jour fixé, le père du fiancé invite les amis de la maison, le parrain et la marraine de son fils. Tous s'habillent de leur mieux, attèlent leurs plus beaux chevaux et se mettent deux dans chaque téléga ; la douga doit porter deux clochettes. Les voisins vont leur souhaiter bonne chance. Le fiancé doit rester à la maison. Sans lui, la bande se rend le soir à l'isba de la famille de la fiancée. Là, il n'y a aucune réception, la fiancée est vêtue simplement et on ne fait

aucun cas d'elle. Le soir, le plus âgé de la société va se coucher sur le lit de la fiancée ; celle-ci se couche avec sa mère, les autres couchent où ils peuvent. Le matin, en se levant, celui qui a passé la nuit dans le lit de la fiancée place sous l'oreiller quelques pièces d'argent. Le matin, tous les invités sont réunis à une table pour boire et manger. Pendant le repas, la jeunesse chante et est invitée à festoyer. Pendant ce temps, les hommes d'abord, les femmes ensuite, vont au bain.

Dans d'autres villages, cette cérémonie diffère. Dès l'arrivée des invités, la fiancée revêtue de son plus riche costume va se cacher, en été dans les champs, en hiver dans le grenier. Tout le monde va la chercher.

Un de ses parents indique la cachette et reçoit pour cela de 15 à 20 kopecks. La jeune fille, dès qu'elle est trouvée, a le visage recouvert d'un platok (fichu) et en l'amenant ainsi à la maison, on dit : « Voilà la fleur de saint Pierre », si cette cérémonie a lieu la veille du 29 juin.

Vers la fin de la deuxième journée, on sert une grande table abondamment garnie. Les places d'honneur sont réservées à la fiancée et au plus âgé des convives. Devant chaque invité, on place divers cadeaux et un quart de bouteille de koumouichka. Aux femmes, on offre des essuie-mains, des mouchoirs, des châles ; aux hommes, des bottes, de grands gants, des ceintures...... Les invités placent sur le cadeau dont ils ont été gratifiés une somme d'argent équivalente au présent. Ils appellent les père et mère de la fiancée, remettent l'argent déposé sur l'objet donné et remercient. Les parents prennent l'argent, le mettent dans leur bouche, de la bouche le font passer sur la manche droite et de la manche droite dans la main gauche, puis ils remercient. En outre, chaque homme reçoit une ceinture dont il se serre aussitôt la taille.

Pendant ce repas, les femmes et les filles chantent, tandis que la fiancée pousse des hurlements le plus fort qu'elle peut, reprochant à ses parents de l'avoir mariée.

La plus âgée des personnes présentes et le parrain de la fiancée la consolent en lui disant qu'elle ne pouvait pas toujours rester fille. Alors les hommes attèlent les chevaux et s'apprêtent à charger sur une téléga les coffres contenant les effets de la fiancée. Les frères de celle-ci s'assoient sur les coffres et disent qu'ils ne les donneront pas sans être payés. On leur donne alors 5 kopecks et même moins, et ils laissent faire.

Lorsque tout est prêt pour le départ, la jeune fille salue jusqu'à terre ses parents et ses amies, ensuite dit adieu aux choses qui lui

étaient agréables et chères pendant sa jeunesse. La fiancée est accompagnée par autant d'hommes qu'il en est venu du côté du fiancé. Si on rencontre sur le trajet des parents du fiancé ou des personnes de connaissance, on s'arrête et sans descendre de la voiture on accepte le koumouichka qui est offert. Dans d'autres villages on reçoit les arrivants avec le pain et le sel.

Chez le fiancé, de même que chez la fiancée, le jour de l'arrivée, il n'y a pas de fête. On passe le temps à chanter et à mettre tout en ordre, puis on va se coucher. La jeune fille se couche dans le lit de sa belle-mère ou de sa belle-sœur et les autres sur le lit réservé à la fiancée. En se réveillant, ils cachent sous l'oreiller des pièces d'argent. Pendant tout ce temps, le fiancé ne parait pas. Le lendemain, toute la noce, sauf le fiancé, se rend chez les voisins et amis. Ces visites durent jusqu'au soir. Le soir, on place sur une grande table des cadeaux pour les invités et les choses se passent comme chez la fiancée. Ensuite on va coucher les mariés dans une isba séparée. A ce moment, les hommes enlèvent leurs chapeaux et les femmes ce qu'elles ont sur la tête. Toutes ces coiffures sont mises sous les oreillers et on dit aux mariés : « Que ce soit doux pour dormir ! »

Le lendemain, tous ces objets sont achetés par les femmes qui les payent avec du koumouichka qui est distribué aux gens qui ont assisté au coucher des nouveaux mariés.

Si après la nuit de noces, les invités se réveillent avant le marié, celui-ci doit payer une amende en leur achetant un quart de vedro de koumouichka. Le soir, les invités s'en vont en donnant de 2 à 5 kopecks pour le quart de koumouichka qu'ils ont reçu du nouveau marié.

Les invités étant partis, les connaissances viennent féliciter les nouveaux époux. La nouvelle mariée les invite à manger différentes choses. Pour cela, elle reçoit de 1 à 5 kopecks. Alors on lui dit : « Eh bien, ne te chagrine pas, tu es des nôtres ».

Le beau-père et la belle-mère de la nouvelle mariée lui donnent chacun un rouble en argent.

Revenus chez eux, les invités racontent comment la cérémonie s'est passée et montrent les présents qu'ils ont reçus des jeunes épousés.

COUTUMES FUNÉRAIRES DES VOTIAKS

Les Votiaks ont grand'peur des morts. Les parents les pleurent et les amis lavent le corps et l'habillent de vêtements propres, puis font de la bière.

Si c'est un homme, on place sur son cadavre son chapeau, ses gants et, s'il fume, on ajoute une pipe. Pour les hommes comme pour les femmes, on dépose sur le cadavre des pièces d'argent.

On accompagne le mort au cimetière en buvant du koumouichka et en disant : « Sois heureux dans l'autre monde ». C'est un devoir pour les Votiaks d'escorter le défunt. Ils le font pour qu'il soit fait de même pour eux et pour être bien reçus dans l'autre monde par celui qu'ils ont perdu.

Les Votiaks croient à l'immortalité de l'âme. Ils disent que ceux qui ont été malheureux sur cette terre seront heureux dans l'autre monde et vice versa. Les coupables seront, après leur mort, cuits avec de la résine.

Tous les vêtements du défunt sont jetés dans un bois ou dans un lac.

COUTUMES DE LA NAISSANCE CHEZ LES VOTIAKS

Chaque femme, trois ou quatre mois avant d'accoucher, doit préparer trois ou quatre védros de koumouichka. Lorsque le moment de l'enfantement approche, elle fait venir la sage-femme qui place un rideau devant le lit de la malade. Personne ne doit voir la naissance ; s'il en était autrement ce serait un mauvais présage.

Dès que l'enfant est venu au monde, la sage-femme va l'annoncer à son père qui commence de suite à boire le koumouichka avec toute la famille. Les voisins arrivent pour féliciter le père qui les invite à boire. Chacun donne quelques kopecks et parfois les kopecks forment une somme montant jusqu'à cinq roubles.

De leur côté, les femmes vont prodiguer leurs soins à la malade.

Cette fête dure trois jours. L'odeur du tabac remplit la maison, ce qui est malsain pour le nouveau-né.

Chaque fois qu'il y a une naissance, on tue un poisson comme sacrifice.

CROYANCES ET SUPERSTITIONS DES VOTIAKS

Si un Votiak, sur sa route, rencontre une femme et que cette femme passe en travers de son chemin, c'est signe de malheur.

Si l'on est perdu dans un bois et que l'on rencontre une vache, il faut la suivre, elle vous ramènera au bon chemin ; si l'on rencontre un cheval, il ne faut pas le suivre, parce qu'il ne vous ramènera pas au bon chemin.

Si, lorsque vous vous mettez en route, il tombe de la pluie, c'est signe de bonheur.

Si la poule imite le chant du coq, c'est mauvais signe.

Si un chien hurle, il y aura un décès dans le voisinage.

Si un corbeau se perche sur la maison, c'est également signe de mort.

Si le malade regarde ses doigts et se tourne du côté du mur, c'est signe que sa mort est prochaine.

La fin du monde arrivera quand le bout des oreilles des lapins ne sera plus noir.

Quand une poule se promène la nuit dans la cour, c'est qu'il arrivera un malheur.

En automne, s'il reste des feuilles sur les arbres, c'est que l'année sera rude.

Il ne faut pas siffler dans l'isba, car si l'on siffle, il y aura le vide dans la maison.

Si une personne à jeun entend chanter le coucouchka (coucou), c'est un signe que le blé sera cher.

Quand il y a un malade dans la maison, on ne doit pas le changer de linge durant tout le temps de sa maladie ; il faut laisser la chambre telle qu'elle était le jour où le malade a pris le lit. Si l'on nettoyait la chambre, l'état du malade s'aggraverait et, en outre, une autre personne tomberait malade dans la maison.

CONTES ET LÉGENDES DES VOTIAKS

I

Le bon Dieu, se promenant un jour sur la terre, rencontra une guêpe à laquelle il demanda du miel. Le guêpe lui dit : « Je ne t'en donne pas, car je n'en ai même pas assez pour moi ». Alors le bon Dieu répondit : « Puisque tu ne veux pas me donner du miel, tu en auras peu pour toi et très peu pour les autres.

Le bon Dieu rencontra une abeille et lui demanda du miel. L'abeille lui répondit : « J'ai du miel pour toi tant que tu en voudras. Dieu lui dit : « Puisque tu n'es pas avare, tu auras beaucoup de miel pour le monde et la cire sera pour moi ».

II

Un paysan attelait son cheval dans une forêt. Il traça une ligne sur le sol tout autour de la bête afin qu'elle ne fût pas ensorcelée. Comme il était là, vinrent à passer un lapin, puis un renard, puis un loup, puis un ours qui lui demandèrent : « Que veux-tu ? » Le paysan

ne répondit pas. Alors arriva « Chaïtan » (le démon) qui lui demanda à son tour : « Que veux-tu ? » Le paysan répondit : « Je prendrai ce que tu me donneras ». Chaïtan lui donna une pièce de monnaie. Deux fois de suite Chaïtan revint ; deux fois il adressa la même question, deux fois il reçut la même réponse et deux fois il donna la même chose. Le moujik partit, mais il fut poursuivi par des Chaïtans. A ce moment, le coq chanta et le moujik se trouva seul. Depuis ce temps, le paysan est très riche, car tout l'argent qu'il dépense rentre dans sa poche.

III

Un père avait trois fils ; deux étaient intelligents et le troisième était imbécile. Lorsque le père vint à mourir, les deux fils intelligents se partagèrent la fortune et le troisième n'eut qu'un sac. Il monta sur un arbre. Sous cet arbre, vinrent s'installer des brigands qui commencèrent à compter leur or. L'imbécile, saisi de peur, laissa tomber son sac sur les brigands qui s'enfuirent abandonnant leur butin. L'imbécile descendit de l'arbre, ramassa l'or et s'en retourna à la maison. A partir de cette époque il se mit à faire du commerce, devint très riche et personne ne le traita plus d'imbécile.

IV

Il y avait un homme qui avait perdu son cheval. N'ayant pas de fils, il envoya ses trois filles à la recherche de l'animal. Arrivées dans un bois, les trois filles virent une petite maisonnette où elles entrèrent. Un homme hideux, avec d'énormes dents, y était assis.

Elles lui demandèrent s'il avait vu le cheval de leur père. L'homme leur répondit affirmativement et leur dit qu'il fallait qu'elles attendissent chez lui. Il leur offrit à manger des doigts humains rôtis. Les jeunes filles firent semblant de manger, mais elles jetèrent de côté cette nourriture. Ensuite l'homme leur apporta un de ces récipients où l'on bat le linge et leur dit de sauter par dessus. Celles qui réussiraient pourraient rentrer à la maison, les autres devraient rester chez lui La plus jeune et la cadette purent sauter, l'aînée ne réussit pas. L'homme laissa partir les deux plus jeunes et envoya leur sœur à un moulin au milieu d'une forêt. Arrivée là, elle s'assit et se mit à pleurer. Alors passa un lièvre qui lui proposa de la prendre sur son dos pour la conduire. Elle accepta, mais l'homme aux longues dents leur barra le passage. Le lièvre s'enfuit, la jeune fille fut ramenée au bois. La même aventure arriva avec un renard et un

loup. Puis un cheval fort sale passa tout à coup et lui fit la même proposition. La fille lui répondit : « Tu es trop sale, comment veux-tu que je monte sur toi ? » puis, prenant une poignée d'herbe, elle nettoya la monture et s'assit dessus. Tout à coup l'homme aux longues dents apparut pour attraper la jeune fille, mais le cheval ne se laissa point prendre et s'enfuit, et c'est ainsi qu'elle fut sauvée.

BARON DE BAYE.

TERMES DE COMPARAISON EN LORRAINE

La *Revue des Traditions populaires* a publié dans le numéro de novembre 1897 (p. 629) des termes de comparaison usités dans le Poitou : il ne sera pas sans intérêt de les comparer avec les suivants qui sont tous employés à Lunéville où je les ai entendus maintes fois : assurément, ils ne sont pas particuliers à cette ville ; quelques-uns cependant ont conservé un goût de terroir, et il m'a paru utile de les signaler. La liste en pourrait être facilement allongée.

Bavard. — Comme une pie.

Beau. — Comme un Saint-Georges, comme un astre.

Bête. — Comme une oie.

Blanc. — Comme neige, comme un linge, comme de l'argent.

Boire. — Comme un Breton, comme un sonneur, comme un Polonais, comme un trou.

Bon. — Comme du pain.

Capot. — Comme la lune.

Chaud. — Comme braise.

Colère. — Comme un dindon.

Crier. — Comme un sourd.

Doux. — Comme du miel.

Droit. — Comme un I.

Dur. — Comme un caillou.

Faux. — Comme un jeton.

Fier. — Comme de l'oseille, comme un paon, comme Artaban.

Fin. — Comme l'ambre.

Gai. — Comme un pinson, comme moineau.
Gras. — Comme un chien de fou, comme un moine.
Heureux. — Comme un coq en pâte.
Jaloux. — Comme une chatte.
Jaune. — Comme de l'or, comme un coing, comme un citron.
Joli. — Comme un cœur.
Laid. — Comme un porc.
Leste. — Comme un cerf.
Long. — Comme un jour sans pain.
Lourd. — Comme du plomb.
Maigre. — Comme un cent de clous.
Malheureux. — Commes les pierres.
Malin. — Comme un singe.
Méchant. — Comme un âne rouge, comme la gale.
Menteur. — Comme un arracheur de dents.
Mince. — Comme une aiguille.
Mou. — Comme une tripe.
Muet. — Comme une carpe.
Nice (agaçant). — Comme un sac de puces.
Noir. — Comme une taupe, comme de l'encre.
Nu. — Comme un ver.
Paresseux. — Comme un chien de cloutier.
Poltron. — Comme une chouette, comme la lune.
Propre. — Comme un sou.
Raide. — Comme un piquet.
Rond. — Comme un tonneau.
Rouge. — Comme un coq.
Sale. — Comme un peigne.
Saoul. — Comme une grive, comme un Polonais.
Sec. — Comme une allumette, comme un coup de trique.
Sot. — Comme un panier.
Sourd. — Comme un pot.
Têtu. — Comme un mulet.
Triste. — Comme un bonnet de nuit.
Vert. — Comme poireau.
Vieux. — Comme le monde, comme Hérode, comme Mathusalem.
Vif. — Comme la poudre, comme le vif-argent.

RENÉ BASSET.



A TRAVERS LE POITOU



Il y a quelques années, je visitais pour la troisième ou quatrième fois un vieillard atteint depuis longtemps de cancroïde du nez, affection soignée précédemment par un empirique qui a dans le pays une certaine réputation. J'avais constaté une grande amélioration, car l'inflammation était moins vive, moins étendue et le pus de meilleure nature.

Content de mon petit succès, je félicitai mon malade et l'engageai à continuer la médication, lorsque je crus voir sur la figure de la femme et des enfants un sourire qui tempéra de suite ma satisfaction et dût changer ma physionomie, car mon malade s'empressa de me dire : « Cher Monsieur, il ne faut rien vous cacher. Depuis votre dernière visite (elle datait de huit jours au plus) nous avons fait un remède qui nous a parfaitement réussi et que nous tenons à vous faire connaître. Un de mes bons amis m'a assuré que sa femme avait été guérie d'un cancer de la joue par l'application d'un crapaud vivant sur la partie malade et voyant ma triste position il m'a engagé à essayer ce remède. Voila trois fois que nous en mettons un sur mon mal et vous voyez qu'il y a déjà une grande amélioration. Mais que cela, cher Monsieur, ne vous empêche pas de revenir ».

Je le promis et partis avec l'intention bien arrêtée de publier ce fait.

Mais un fait isolé ne valant guère la peine d'être relaté, je me suis mis à chercher *dedans la gibecière de ma mémoire,* comme dit notre grand maître Rabelais, et notant les cas nouveaux que je rencontrais, je suis parvenu à rassembler un certain nombre de pratiques médicales et de superstitions, qu'il serait, selon moi, fâcheux de laisser dans l'oubli.

Quiconque n'a jamais exercé la médecine à la campagne, dans les contrées les plus arriérées de ce beau vieux Poitou et n'a pas vécu pour ainsi dire, intimement avec les paysans, ne peut se faire une idée de toutes les superstitions de toutes sortes auxquelles ils sont assujétis.

Je n'ai pas la prétention de les connaître toutes ; je crois cependant en avoir recueilli un assez grand nombre pour donner une large idée de la misère morale dans laquelle ils croupissent.

L'instruction qu'ils reçoivent à l'école communale quand ils veulent bien y aller, le temps passé au régiment, semblent bien modifier leurs habitudes et atténuer leur penchant à la superstition ; mais dès qu'ils sont de retour dans leurs foyers ils reviennent aux vieilles croyances de famille et les conservent jusqu'à la fin de leurs jours.

Circonspects et prudents à l'excès, les paysans n'agissent jamais à la légère, et avant de vous répondre ils tâcheront de connaître votre manière de penser ; et loin de vous contredire ils abonderont toujours dans votre sens.

Quand ils se détermineront à agir ce ne sera qu'après s'être bien assurés que cela ne leur causera pas de préjudice.

Aussi ne retireront-ils jamais de l'eau un homme mort ou respirant encore un peu, de peur d'être entrepris par la justice. Ils lui laisseront toujours les jambes dans l'eau. — Voient-ils un pendu, ne viendrait-il que de se mettre la corde au cou, au lieu de la couper, ils vont au plus vite prévenir la justice qui ne pourra que constater le décès.

Ne sachant la plupart du temps ni lire ni écrire et ne s'occupant jamais de politique (par prudence), ils n'ont pour passer leur longues veillées d'hiver que des contes où le merveilleux abonde, où les sorciers, les revenants, les loups-garous jouent le plus grand rôle, histoires datant de loin et scrupuleusement transmises de générations en générations.

Ce sont des charmeurs de loups, êtres extraordinaires qui ont le pouvoir de rassembler la nuit dans les grands bois et les landes désertes autour d'un grand feu des loups qui leur obéissent et dont ils disposent à leur gré ; ce sont des sorciers qui jettent des sorts et dont on raconte les hauts-faits avec des détails précis. Ce sont des revenants qui se promènent la nuit dans les maisons, ouvrant avec fracas les portes et les meubles et faisant un tapage infernal ; ce sont des loups garous, qui ont le pouvoir de se changer en bêtes, chiens, loups, etc. et qui défient les coups des plus habiles tireurs, à moins que le fusil ne soit chargé avec une balle bénite.

Il faut voir les enfants écouter de toutes leurs oreilles ces récits qu'ils entendent souvent pour la dixième fois, pendant que flambe dans la grande cheminée le bois de fagot sans cesse renouvelé, dont la longue flamme projette dans le fond de la chambre des ombres qui semblent remuer, pendant que le vent souffle dans la porte mal jointe sa chanson mélancolique et que les chiens aboient, se répondant de ferme en ferme comme pour annoncer l'arrivée des revenants.

Qu'y-a-t-il d'étonnant que la superstition avec toutes les consé-

quences qui en découlent prenne racine dans un terrain si bien préparé.

Les fortes impressions du jeune âge persistent toute la vie.

Il serait curieux de rechercher jusque dans les temps les plus reculés les traces des superstitions que nous rencontrons tous les jours.

Le cri de la chouette a toujours été le présage d'un malheur prochain.

La belette qui traverse un chemin n'a jamais rien annoncé de bon. Théophraste, dans ses Caractères, (chapitre de la superstition) dit en effet : « s'il voit une belette il s'arrête tout court et ne continue pas » de marcher que quelqu'un n'ait passé avant par le même endroit » que cet animal a traversé ou qu'il n'ait jeté lui même trois petites » pierres dans le chemins comme pour éloigner de lui ce mauvais » présage ».

On voit encore aujourd'hui nombre de personnes assez superstitieuses pour ne pas oser passer par un chemin qu'une belette aura traversé devant eux.

Lucien, qui vivait vers l'an 150 avant Jésus-Christ, nous raconte dans la Luciade ou l'Ane si admirablement traduite en vieux français par Paul-Louis Courrier qu'une femme s'était changée en oiseau en se frottant d'une huile merveilleuse.

Nous trouvons encore très répandue dans les campagnes cette croyance que certaines personnes ont le pouvoir de se changer en bêtes. Seulement on ignore le procédé qu'elles emploient pour opérer cette transformation. Les formes préférées sont celles de chiens, loups, ânes et moutons, etc. Et c'est toujours la nuit que le loup garou choisit pour faire ses vilains tours qui consistent à épouvanter ou battre les chiens de garde et à faire à la porte des personnes dont il désire troubler le repos, les bruits les plus terribles.

Une femme m'a raconté avec le plus grand sérieux du monde que son mari avait été témoin de la transformation d'un homme en mouton. Mais laissez-la parler.

Un jour, me dit-elle, qu'il allait à la foire en compagnie de plusieurs personnes on causa, chemin faisant, de sorciers, de loups-garous, de gens qui ont le pouvoir de prendre la forme d'un animal. L'un de ses compagnons de voyage leur dit : Croyez-vous qu'un homme puisse se changer en bête ? Nous voudrions bien le voir pour le croire. Oh ! ce n'est pas bien difficile, vous n'avez qu'à regarder derrière vous, ce qu'ils firent tous. N'apercevant rien ils se retournèrent et au lieu de leur homme ils virent un superbe mouton qui se mit à faire des cabrioles impossibles à décrire, à marcher tantôt sur les pattes de devant tantôt sur les pattes de derrière en poussant des bê-

lements étranges. Et eux à rire comme vous pouvez croire. Au bout d'un moment le mouton passa derrière un buisson, bêla plus fort que les autres fois et se montra sous la forme humaine en disant : Eh bien y croyez vous maintenant ? Tout le monde aujourd'hui croit cette histoire, car les paysans ajoutent foi aux choses les plus étranges et acceptent sans réserves les faits les plus invraisemblables.

Ce sont eux qui forment la clientèle des somnambules, des tireuses de cartes et des diseuses de bonne aventure. Les garçons vont leur demander s'ils auront un bon numéro au tirage au sort et les filles si elles se marieront et si elles auront des enfants, etc.

Essayer de détruire leur penchant à la superstition serait peine perdue, et malheur au jeune médecin qui voudrait se poser en adversaire résolu de leurs absurdes croyances : il y perdrait et son temps et sa clientèle.

Erasme, Voltaire, Rabelais et bien d'autres se sont-ils assez moqués des erreurs de leur temps. En ont-ils détruit ou amoindri une seule ? Assurément non ; le merveilleux a tant d'attrait. Je suis du reste plus porté à les plaindre qu'à les blâmer et je les excuse en raison de ce qu'ils prennent, dans leur ignorance, pour vrais des faits que le hasard rend quelquefois plus ou moins vraisemblable. Je vais en donner un exemple.

La femme B. qui fait commerce de la crédulité publique et qui passe pour sorcière fut un jour consultée par un homme du Limousin. Il était parti de chez lui, comme le veut la coutume, à jeun, avant le lever du soleil et n'avait parlé à personne pendant tout le trajet. Sans ces précautions la consultation a bien des chances de ne rien valoir. Comme il aurait fallu parler au garcon d'écurie s'il avait mis à l'auberge l'âne qui traînait sa petite charrette, il préféra l'attacher à un buisson, dans un chemin creux un peu avant d'arriver.

Ce qu'il raconta à la sorcière, nul ne le sait, car dans ces sortes de consultations le secret est de part et d'autre religieusement gardé.

Tout alla bien jusqu'au règlement des honoraires. La vieille demanda vingt francs : Le limousin en offrit la moitié; en rien de temps la discussion dégénéra en dispute.

Ne pouvant rien obtenir de plus de son client par trop intéressé elle lui dit tout en colère : Je veux bien prendre les dix francs que vous m'offrez ; mais souvenez-vous bien qu'il vous arrivera malheur avant qu'il soit longtemps. Notre homme part et une heure après cette menace, son âne crève tout à coup sur la route.

L'accomplissement de cette prédiction jeta dans l'esprit de ce pauvre malheureux une telle frayeur qu'immédiatement il revint donner, tout tremblant les dix francs demandés, suppliant humble-

ment qu'il ne lui fut pas fait de mal. Rentré chez lui, il raconta comment son âne était crevé et la cause de ce triste évènement.

Tout le pays croit aujourd'hui au pouvoir surnaturel de la femme B. et je connais bon nombre de gens portant habit qui seraient désolés de se brouiller avec elle.

Quand une personne tombe malade on va d'habitude chercher de suite un médecin. A la campagne les choses se passent souvent autrement. On patiente d'abord quelque temps tout en prenant l'avis des voisines qui le donnent sans se faire prier ; et ce n'est qu'après avoir épuisé tous les remèdes qu'elles auront conseillés qu'on ira demander au médecin de venir *tout de suite* ; et pour le faire dépêcher le commissionnaire ne manquera jamais de dire, ou que le malade est sans connaissance, ou que quatre personnes peuvent à peine le tenir dans son lit, etc.

S'il s'agit d'un enfant à la mamelle l'intervention d'un médecin parait en général inutile et même nuisible, car le petit malade ne parlant pas ne peut dire ce qu'il éprouve.

De plus il est à présumer qu'il est taché ou entaché d'un saint, quelquefois depuis sa naissance, (la tache originelle) et chacun sait qu'en pareil cas le meilleur remède consiste à implorer le susdit saint dont il est facile de connaître le nom.

Une femme du village, souvent la plus bête, qui a la spécialité de ces sortes d'opérations procède de la façon suivante :

Elle prend un plat creux appelé en Poitou Mazarine, et qu'elle emplit d'eau jusqu'au bord, découpe trois ronds d'égale grandeur dans la chemise de l'enfant, fait une prière de circonstance, jette les uns après les autres dans l'eau les petits morceaux de linge en prononçant pour chacun d'eux le nom d'un saint, remarque bien le premier qui s'enfonce et à quel saint il correspond, et c'est fait.

Il arrive aussi très souvent qu'une voisine a fait chez elle la même opération et qu'elle a recommandé le malade à un saint que ses chiffons lui ont désigné. Dans ce cas on lui doit cinq sous et on est tenu (sous peine de grands malheurs) d'exécuter pendant trois ans le vœu qu'elle a fait.

Un jour j'ai pu assister à la fin d'une épreuve par les chiffons que faisait une vieille femme pour un enfant qui venait d'avoir des convulsions. L'opération terminée, elle annonça qu'il était entaché de saint Jean et ordonna, avec une majestueuse assurance, de faire ses voyages pendant trois ans. Comme je paraissais douter de l'efficacité du remède ainsi que de la cause de la maladie, elle se redressa avec indignation et me dit avec un air que je n'oublierai jamais : « Vous ne connaissez donc pas saint Jean, le patron de la Commune

« de Persac. Ah ! si vous le connaissiez comme moi, vous sauriez « comme il est méchant. C'est bien lui, j'en suis sûre, qui a envoyé « la maladie à cet enfant ». Je ne crus pas devoir la contredire, car le public, *vingt commères de choix*, n'était pas pour moi. Les gens de la campagne ne peuvent pas admettre qu'un enfant devienne malade comme tout le monde et par les mêmes causes. Pour eux, toute maladie est la conséquence d'une imprudence, d'un écart de régime, d'un excès quelconque, etc., un homme contracte une fluxion de poitrine, un rhumatisme, une fièvre typhoïde par des imprudences, en s'exposant au froid, le corps étant en sueur, en mangeant et buvant trop, etc. ; mais l'enfant, qu'elles imprudences fait-il ? à quels dangers s'expose-t-il ? à aucun puisqu'il ne fait que téter et dormir.

Il y a donc la dessous quelque chose d'extraordinaire. Un être supérieur et tout puissant ne lui envoie-t-il pas la maladie ? C'est tout probable, mais lequel ? Les chiffons se chargent de le dire.

Si l'état du malheureux enfant le permet, on l'emmène, sans plus tarder, faire ses voyages, souvent par un temps épouvantable et à une distance très grande. Quand il est de retour il est souvent au plus mal ; c'est alors seulement qu'on va chercher le médecin.

Aussi la mortalité des enfants en bas âge atteint-elle dans certaines contrées un chiffre incroyable.

Le médecin n'est donc appelé bien souvent comme je viens de le dire que quelques heures avant la mort et lorsque tous les remèdes de commères et les pratiques absurdes ont été épuisés. Que de fois, dans ces circonstances, les parents m'ont dit : Nous vous avons fait prier de venir voir notre cher enfant pour n'avoir rien à nous reprocher au cas ou il nous arriverait malheur. Nous vous prions de ne pas ordonner des remèdes, car vous devez bien voir que c'est inutile. Nous avons du reste fait tout ce qui était possible.

Mais du moment qu'il y a eu *visite du médecin* les parents, quoiqu'il arrive, sont à l'abri de la critique.

Ils se consolent en général assez facilement de la perte, (si perte il y a pour certains) en disant que les peines du pauvre petit sont bien finies, que c'est un ange de plus au ciel.

Il est des voyages qu'on fait à n'importe quelle époque de l'année (quand ça presse) et d'autres qu'on est tenu d'accomplir à jour fixe, le jour de la fête du saint.

Les enfants qui, au moment de l'épreuve par les chiffons, sont considérés comme très dangereusement malades, sont voués au blanc, au bleu ou au brun.

La prise d'habit se fait en n'importe quelle saison et par les plus

mauvais temps en face de la statue du saint qu'on implore, que ce soit en plein air ou dans une chapelle.

Quelque malade qu'il soit, on le déshabille nu comme ver et on le revêt de suite de son nouveau costume.

L'habitude des voyages n'est pas près de se perdre en Poitou. On en fait pour tout : pour les furoncles, pour la colique, pour le mal de tête, pour les convulsions, pour la peur, etc. Ce n'est pas, du reste, d'aujourd'hui que date cette coutume.

Du temps de Rabelais on allait en *Romivage ;* et il s'en moque avec son sans-gêne habituel et tance vertement ceux qui croient aux saints qui envoient des maladies, aux *Dieux malfaisants, et aussi ceux qui prêchent de tels scandales.*

« D'où venez-vous ? Où allez-vous ? dit Grandgousier aux pèlerins (Rabelais, vie de Gargantua et de Pantagruel, chap. XLV) ».

« Nous venons de St-Sébastien, près de Nantes et nous en retournons par nos petites journées. »

« Voire, mais, dit Grandgousier, qu'alliez-vous faire à St-Sébastien » ?

« Nous allions, dit Lasdaller, lui offrir nos votes (vœux), contre la peste ».

« Oh ! Pauvres gens estimez-vous que la peste vienne de saint Sébastien ? etc., etc. ».

Il nous apprend aussi que de son temps on croyait que saint Antoine mettait le feu es-jambes, que saint Eutrope faisait des hydropiques, saint Gildas des fous, que saint Genou donnait la goutte et qu'il fallait aller implorer ces saints pour guérir.

Aujourd'hui mêmes croyances, mêmes pratiques, rien n'est changé.

Parmi les superstitions que nous rencontrons tous les jours et les pratiques absurdes qui en découlent nécessairement, quelques-unes ont, il faut l'avouer, un semblant de raison d'être.

Il existe en effet bien souvent entre la maladie que l'on veut guérir et le remède employé une analogie soit de nom, soit de forme, soit de couleur qui explique ou pour mieux dire excuse son emploi.

D'autres sont tellement ineptes qu'il est impossible d'en saisir l'origine ou le but. Pourquoi en effet mettre un crapaud (qui n'est pas l'emblême de la propreté) sur une plaie pour la guérir ? Pourquoi entourer le cou, dans les angines, de sachets pleins de vers de terre vivants ? Pourquoi se mettre sur le creux épigastrique une omelette faite avec des *œufs pondus le vendredi saint*, pour se guérir de la colique ? Pour ma part je n'y comprends rien.

Je ne saisis pas beaucoup mieux l'utilité de la pratique suivante très employée dans certaines communes du Bas-Poitou et du Limousin.

Personne n'ignore qu'il y a des enfants qui ne commencent à parler que vers deux ou trois ans. En général, ce qu'il y a de mieux à faire, quand il n'y a pas de vices de conformation (Lignou ? qu'il faut couper) c'est d'attendre. Pour ceux qui sont pressés voici la recette : Faire manger à l'enfant du pain fait par une personne qui n'a connu ni son père ni sa mère.

Un de mes clients, vieux paysan des plus rusés avec lequel j'en causais un jour me dit : « Au premier abord, cette pratique vous paraît bizarre et insensée ; mais réfléchissez-y bien et vous verrez qu'elle découle d'un raisonnement qui a quelque apparence de bon sens. Qui donc, ajouta-t-il, apprend aux enfants à prononcer les premiers mots ? Papa, maman, à parler ? Le père ou la mère assurément. Donc si un pauvre orphelin dès le berceau a parlé, c'est qu'il devait avoir en lui une disposition naturelle au langage qui pourrait bien se transmettre par le pain ».

Me voyant fort peu convaincu, il s'empressa d'ajouter que cela ne pouvait pas, en tout cas, faire du mal.

Mais, si, du pain fait par un individu devenu orphelin dès sa naissance peut faire parler ceux qui en mangent, il est presque logique d'admettre qu'une personne qui a fait de longs voyages puisse faire marcher les enfants paresseux. C'est ce que l'on croit aussi.

Il y eut au moyen-âge, dans la commune de V... un certain chevalier de X... qui avait promis à Dieu que s'il revenait sain et sauf d'un long et périlleux voyage qu'il entreprenait, il bâtirait une église dans le village qui l'avait vu naître. Il revint et tint sa promesse.

Quand il mourut, on lui fit l'honneur de l'enterrer près du maître-autel où l'on plaça une grande et belle pierre funéraire sur laquelle on grava ses hauts faits.

Depuis longtemps, pour faire marcher les enfants en retard, les mères grattent cette pierre avec leur couteau et en mettent la poussière dans les chaussures de leurs bébés.

On voit encore aujourd'hui dans les dépendances d'une charmante habitation, appelée les Cordeliers, deux statues de moines horriblement mutilées par les paysans des environs qui viennent leur demander la guérison de leurs maux. Ont-ils des furoncles, des plaies, des tumeurs, des douleurs, vite ils se rendent aux Cordeliers, grattent sur les statues avec leur couteau l'endroit correspondant à celui dont ils souffrent et, avec la poussière qu'ils obtiennent se frottent avec force prières.

Il faut croire aussi, si la tradition n'est pas menteuse, que ces pauvres moines donnaient aux femmes en quête de progéniture de bons et profitables conseils, car elles y vont encore aujourd'hui

demander de devenir mères. La façon d'opérer est assez originale et mérite d'être contée.

Après avoir relevé bien haut leurs jupons, elles frottent leur ventre (Rabelais dirait leur lard), contre celui du bon saint en le suppliant d'exaucer leurs vœux.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le mari qui accompagne presque toujours son épouse, l'engage à se trémousser vigoureusement afin que l'opération réussisse

On ne doit jamais faire arracher la dent de l'œil (canine supérieure), parceque ça peut faire mourir ou rendre aveugle.

Ne jamais faire couper les cheveux des enfants dans le mois de mai parce qu'ils deviendraient fous.

Ne pas, non plus, leur couper les ongles avant de les avoir portés à la messe parce qu'ils pourraient ne plus grandir ou devenir voleurs, — pas besoin de cela.

Il ne faut aussi jamais peser un enfant parce que cela porte malheur.

J'ai constaté dans une commune touchant le Limousin, une pratique aussi inepte que cruelle. Pour empêcher un enfant de souffrir en faisant ses dents, on lui avait entouré le cou d'un fil qui avait traversé le corps d'une taupe vivante.

Quelquefois aussi, on leur met dans ce but un collier de têtes de limaces rouges.

Si l'on veut empêcher les enfants de baver, le parrain doit embrasser la marraine sous les cloches, dès que le baptême est fini. Rien n'est plus commode.

Si un enfant a le muguet, on doit mettre dans la cheminée, dès qu'on s'en aperçoit, une branche de Troëne (fleuri autant que possible), et lorsque elle sera sèche, le petit devra être guéri. Analogie de couleur, car la fleur du Troëne est blanche et toute petite.

Ne jamais mettre de cendres chaudes sur les excréments d'un enfant de peur de lui donner une rétention d'urine. Cela rappelle la bonne femme, dont parle Gustave Flaubert dans *Madame Bovary*, qui croyait que son mari devait avoir le sang épais parce qu'il crachait toujours dans les cendres.

Quand on voit poindre la première dent d'un enfant, il faut mettre de suite un morceau de pain dans la salière pour le donner au premier pauvre qui passera On sera sûr que les autres dents sortiront sans faire de mal.

Pour empêcher les enfants de perdre le sel, on leur dit qu'après leur mort ils seront condamnés à venir le ramasser avec une fourche.

On croit généralement que les poux absorbent, *pompent* les humeurs. Aussi, rien n'est-il plus commun, que de voir dans les villages des enfants chez lesquels on cultive avec sollicitude ce parasite dégoûtant. Quand ils n'en ont pas, on leur en donne, et on choisit toujours les plus gros.

On ne doit jamais donner de lavement, même à une grande personne, de peur de l'affaiblir.

Quand on prend du vaccin sur un enfant, quelque nombreux que soient les boutons, on risque de l'épuiser.

On croit affaiblir du moment qu'on ôte quelque chose.

Dans bien des localités est la spécialité de soigner le carreau par des attouchements sur le ventre. Les rois guérissaient bien les écrouelles.

Ceux qui désirent se délivrer à tout jamais des hémorrhoïdes doivent porter dans la poche de leur pantalon des marrons d'Inde.

Quand une personne a été mordue par un chien enragé, on lui fait de suite manger pour la guérir du pain fait la veille de Noël. On doit aussi faire tuer l'animal en vertu de ce vieil adage : Morte la bête, morte le venin.

Il y a dans la commune de B... une vieille chapelle qui eut pendant très longtemps une grande vogue. On y allait pour le mal de tête. On y voit encore dans un mur une sorte de cavité dans laquelle le pèlerin devait mettre sa tête, réciter une prière, et déposer avant de la retirer des épingles ayant des têtes aussi grosses que possible. Analogie de noms et de forme.

Si l'on désire être pour toujours délivré du lumbago, il faut s'entourer trois fois le corps avec une corde qui a servi à lier un pain de sucre. Je ne saurais dire combien j'ai trouvé dans ma clientèle d'individus porteurs de cette fameuse ficelle.

Il est aussi un autre moyen bien plus simple. On doit se chauffer les reins au feu de joie qu'on fait la veille de la saint-Jean.

Je ne puis oublier la corde de pendu. Chacun sait qu'il suffit d'en posséder un petit morceau pour avoir de la chance au jeu.

Contre les douleurs d'oreilles rien ne vaut la graisse de cheval ; de même que la graisse de blaireau guérit infailliblement les rhumatismes.

Quand on s'aperçoit qu'un enfant en bas âge a des coliques on doit mettre de suite sous une pierre en dehors de la maison, deux sous qui serviront à faire des voyages, dont le lieu sera désigné soit par une commère des environs soit par les chiffons dont j'ai déjà parlé. L'argent nécessaire à ce voyage (et ici voyage est synonyme de pèlerinage) doit provenir d'aumônes, quelque riche que l'on soit.

Beaucoup de personnes croient que la chair de la grenouille est diurétique, probablement parcequ'elle vit dans l'eau. Aussi l'emploie-t-on très souvent dans les hydropisies. Elles accordent également la même vertu à la chair du rat d'eau. Je n'y trouve rien à redire, d'autant moins que l'une et l'autre sont, dit-on, d'un goût assez délicat. Mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'on fasse au crapaud l'honneur d'être mangé. Sa place n'est pas plus, à mon avis dans notre estomac que sur notre figure. Si quelques malades consentent à se le mettre sur la face, beaucoup lui refuseraient, je crois, l'autorisation de nouer des rapports intimes avec leur estomac. Aussi dans l'intérêt de leur santé emploie-t-on un moyen qui réussit toujours. On fait griller et dessécher le pauvre animal dans un four bien chaud. Ensuite on le réduit en poussière qu'on ajoute à des œufs en guise de fines herbes. Si le malade mange cette horrible omelette il devra guérir. Beaucoup l'ont été dit-on.

Puisque je suis sur le compte du crapaud je tiens à faire connaître un moyen très simple, mais non des plus propres, pour avoir un bon numéro au tirage au sort. Il consiste à s'attacher au coude du bras dont on doit se servir un crapaud vivant, qu'on doit garder mort ou vivant, un nombre de jours égal au numéro que l'on désire.

Quand on se croit en présence d'un sorcier dont on redoute le pouvoir magique, le meilleur moyen de n'avoir rien à craindre de sa méchanceté est de retourner ses poches. De cette façon tout ce qu'il pourrait vous *jeter* ne saurait vous atteindre, car rien ne peut rester sur vous du moment que vos poches sont à l'envers.

On croit généralement que la méningite est produite par des vers qui sont dans la tête. Comment s'y sont-ils introduits ! On n'en cherche pas plus long. On croit aussi qu'en appliquant sur les côtés de la tête du malade des moitiés de pigeons coupés en deux tout vivants on attirera et fera sortir ces vers, si le remède a été fait à temps ; car, en y regardant avec attention on verra que la viande en sera couverte. Mais si l'application est faite trop tard, les vers étant trop gros ne pourront plus sortir et le malade mourra.

Paris, la ville des lumières, est aussi bien que la province, assujetti aux pratiques superstitieuses. On peut en juger par le fait suivant, rapporté par le journal « Le Temps » à la date du 1er septembre 1888.

« Un médecin qui avait été appelé auprès d'un enfant atteint d'une » méningite, ayant jugé le cas désespéré, promettait, par égard pour » la douleur des parents de revenir dans la soirée. Il fut fort surpris, » à cette seconde visite, de constater que la tête de l'enfant était » complètement ensanglantée.

» Sa mère lui expliqua qu'une voisine l'avait engagée à essayer » du remède suivant. Elle avait appliqué sur la tête du petit enfant » un pigeon vivant qu'elle avait égorgé, de sorte que le sang se ré- » pandit sur le cerveau du malade. Le médecin demanda d'autres » renseignements et il constata que cette pratique est d'un usage » plus répandu qu'on ne pourrait croire.

» Il y a en effet une superstition populaire qui veut que le sang de » pigeon absorbe la méningite. Il lui fut raconté qu'il existait aux » halles une marchande dont la spécialité était la vente de pigeons » destinés à cet étrange sacrifice, on ajouta qu'elle en vendait ainsi » dix ou douze par jour en moyenne.

» Il va sans dire que ce remède n'est d'aucune efficacité et que » particulièrement dans le cas dont il s'agit, il n'a pas sauvé le petit » malade. Mais il nous a semblé intéressant néanmoins de noter ce » fait qui révèle l'existence peu connue d'une croyance bien ana- « chronique à une époque comme la nôtre ».

A suivre. Dr PONTEIL.

LES MÉTÉORES

ORION [1]

X

CHEZ les Kamilaroï, en Australie, notre Orion s'appelle les *Berri-Berri*. Les Berri-Berri sont une bande de joyeux compagnons, partis en chasse conjugale et courant après une compagnie de filles, nos Pléiades, dites là-bas les *Miaï-Miaï*. Elles se réfugièrent dans le grand arbre qui monte plus haut que les nuages, et, sautillant de branche en branche, se changèrent en perroquettes blanches teintées de jaune. Mais les Berri-Berri grimpant toujours, elles se transbordèrent (*sic*) au firmament, assistées par Tourroumbouloum qui leur tendit les mains. Les Berri-Berri fondirent après (*sic*). Les Miaï-Miaï fuient, les Berri-Berri sont sur leurs talons [2].

1. Suite, voir t. XII, p. 43.
2. Elie Reclus, *Les primitifs d'Australie*, Paris, s. d., in-18, jés. p. 304-305.

XI

Suivant les Hottentots, les étoiles π π d'Orion sont l'arc d'Aldébaran ; les étoiles δ, ϵ, ζ sont les zèbres à la chasse desquels il va. Le nom d'Orion est : *goregou* [1].

XII

Chez les Esquimaux, trois étoiles du baudrier d'Orion représentent trois hommes qui se perdirent en allant à la chasse sur la glace. On les trouve parfois mentionnés dans les contes [2].

LES PLÉIADES

I

Chez les Bambaras, les Pléiades se nomment *gnougnou-gnougnou* (niouniou-niouniou). Elles annoncent au laboureur l'époque des semailles. Si leur apparition est immédiatement suivie de pluie ou accompagnée d'un vent fort, cela veut dire qu'il faut ensemencer les terres sans délai [3].

II

Chez les Aïahous qui habitent entre le lac Nyassa et l'Océan indien, sur les bords de la Rovouma, les Pléiades sont appelées du même nom que dans le sud, *Lemila*, qui signifie labourage [4].

III

En finnois, on les nomme *Seulainen Riian Seulat* [5].

IV

Chez les Vendes des bords de la Sprée, on leur donne le nom de *te sydym babki*, les vieilles femmes, ou *voz*, la voiture [6].

V

Les Touaregs considèrent les Pléiades comme les filles de la Nuit (*Chêt ahadh*) : chacune des six principales étoiles de cette constella-

1. Hahn, *Tsuni Il Goam*, Londres, 1881, in-8, p. 109.
2. Rink, *Tales and traditions of the Eskimo*, tr. Brown. Londres, 1875, in-8, p. 48-49.
3. A. Raffenel, *Nouveau voyage au pays des nègres*. Paris, 1836, 2 v. in-8, t. I p. 400.
4. D. Livingstone, *Dernier Journal*. Paris, 1876, 2 v. in-8, t. I, ch. III, p. 67.
5. *Le Kalevala*, tr. Léouzon-le-Duc. Paris, 1879, in-8, 1er runo, p. 8, note 2.
6. W. von Schulenberg, *Wendische Volkssagen und Gebräuche*. Leipzig, 1880, in-12, p. 272.

tion à son nom propre ; la septième est l'œil d'un garçon, qui après avoir quitté l'orbite occulaire de son propriétaire terrestre, est allé ensuite se fixer dans le ciel. Cette croyance est indiquée par les vers suivants :

Les Filles de la nuit sont sept
Materedjré et Er Redjaot
Mateseksek et Essekaot
Matalar'lar' et Ellar'aot

La septième est un garçon dont l'œil s'est envolé [1].

VI

Les Khoi-Khoi, de race hottentote, donnent aux Pléiades le nom de Ikhounouseti. Le missionnaire Schmidt qui fut envoyé au Cap de Bonne Espérance en 1737, nous rapporte qu' « au retour des Pléiades, les naturels célèbrent un anniversaire. Dès que ces étoiles apparaissent à l'orient sur l'horizon, les mères enlèvent leurs enfants sur leurs bras, et courant vers les endroits élevés, leur montrent ces étoiles amies et leur apprennent à tendre leurs petites mains vers elles. Le peuple du *Kraal* (village) s'assemble pour danser et chanter, suivant la vieille coutume de leurs ancêtres. — Le chœur chante continuellement : O Tiqua, ô notre Père qui es sur nos têtes, donne-nous la pluie, que les fruits puissent mûrir, que nous ayons abondance de nourriture, envoie-nous une bonne année.

Suivant une tradition hottentote, Ikhounouseti, les Pléiades sont les femmes d'Aldebaran (et du Taureau) [2].

Les Pléiades dirent à leur mari : Va nous tuer des zèbres (δ ε ζ d'Orion), mais si tu ne les tues pas, ne reviens pas chez nous. Le mari s'en alla avec une flèche qu'il tira sur son arc. Mais il ne les atteignit pas et s'assit là parce que sa flèche avait manqué les zèbres. D'un autre côté se tenait le Lion qui gardait les zèbres : l'homme ne pouvait s'en aller et prendre sa flèche pour tirer de nouveau. Comme ses femmes lui avaient interdit de revenir, il resta assis dans la nuit noire grelottant et souffrant de la soif et de la faim.

Les Ikhounouseti dirent aux autres hommes : Pensez-vous que vous puissiez vous comparer à nous et être nos égaux ? A présent, nous défions notre mari de revenir à la maison parce qu'il n'a pas tué de gibier [3].

René Basset.

1. Duveyrier. *Les Touaregs du Nord.* Paris, 1865, in-8 p. 424-425. Les Aouelimmiden donnent aussi aux Pléiades le nom de Chettahat (Chet-Ahadh).
2. Hahn, *Tsuni II Goam*, Londres, 1881, in-8, p. 43 et 108.
3. Hahn, id. p. 74. Le même auteur (p. 144) explique le nom de Ikhounouseti par « étoiles des branches. « (?)

LA LUNE ET LA GUERRE

Haute-Bretagne

Le 8 mai, la lune était d'un rouge vif ; on aurait juré un globe de sang ; le lendemain des ouvriers qui travaillaient chez moi m'ont dit que cette couleur qu'ils avaient aussi remarquée, annonçait une grande guerre ou la fin du monde. Je leur ai répondu qu'ils devaient se rassurer en ce qui nous concerne, puisque ce présage devait regarder l'Espagne et les Etats-Unis qui sont en guerre. « Eh bien, m'a répondu l'un d'eux, la lune annonçait qu'une grande bataille avait lieu en ce moment, et le rouge que nous avons vu, c'est le sang des soldats qui ont été tués, et qui va nourrir ceux de la lune ». Comme je lui demandais des explications, il m'a dit que, de la terre, nous ne voyons que la *face à* (de) *la lune ;* elle a une *goule* (gueule) grande comme le monde qui lui sert à aspirer, pour nourrir ses enfants, tout le sang qui est versé sur la terre.

LUCIE DE V. H.

CONTES DE LA GRÈCE ANCIENNE

IV

LE BERGER ET LE BOUCHER

Un berger et un boucher suivaient ensemble la même route ; voyant un agneau bien gras, qui errait, séparé de son troupeau, tous deux se précipitèrent sur lui. A cette époque, le langage était commun aux bêtes comme aux hommes. L'agneau demanda à chacun qui il était et qui voulait le prendre et l'emmener ? — Quand il sut la vérité, c'est-à-dire le métier de chacun d'eux, il se remit au berger et dit au boucher : Tu es un bourreau et un égorgeur de nous autres agneaux ; celui-ci se contente de ce que nous lui fournissons naturellement [2].

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t. XII, p. 656.
2. Maxime de Tyr, *Dissertations*, XXVI, § 2, à la suite des *Caractères* de Théophraste, éd. Dübner. Paris, 1877, gr. in-8, p. 101.

SAINT GEORGES DANS LA LÉGENDE DE L'UKRAINE[1]

I

Il était un homme qui s'occupait de la chasse. Il avait beaucoup de chance et ne ratait jamais. Chaque fois qu'il allait à la chasse il apportait quelque chose. Mais il lui arriva un jour de marcher toute la journée sans voir même de gibier. Il était bien étonné. Jamais de sa vie il ne lui était arrivé rien de pareil. « C'est probablement, se dit-il, qu'il y a quelqu'un qui a fait de la sorcellerie pour me nuire ». Et il commença à prier, en récitant toutes les prières qu'il connaissait. Subitement après cela il vit une montagne devant lui. En s'approchant de cette montagne, il aperçut une fente et décida d'y jeter un coup d'œil pour voir s'il n'y avait pas quelque gibier. Il grimpa jusqu'à la fente et quel fut son étonnement quand il vit un grand espace entièrement rempli de toutes sortes d'animaux. Il y avait des loups, des ours, des renards, des lièvres, etc., mais surtout des loups et au milieu de tous ces animaux, se tenait monté sur un cheval blanc, saint Georges. Le chasseur effrayé voulut s'enfuir, mais saint Georges l'arrêta en lui disant : « Eh, non, attends un peu, mon bonhomme, ne t'enfuis pas, viens un peu ici ! » Il n'y avait rien à faire, il s'approcha de saint Georges. « Vois-tu ? lui dit ce dernier : combien tu as détruit de mes animaux..., il ne m'en reste que la moitié... Et c'est ton chien qui est la cause de tout cela ! Tue-le tout de suite » ! Mais le chasseur qui aimait bien son chien, lui répondit : « Non, je ne veux pas tuer mon chien, il nourrit toute ma famille ! — « Ah, si tu ne veux pas, alors j'ordonnerai à mes deux plus grands loups de le déchirer ! » « Eh bien, répondit le chasseur, qu'ils le déchirent s'ils peuvent le faire ! » Tout à coup un grand loup noir s'élança sur le chien, mais celui-ci le saisit par le cou et l'étrangla en un instant. Alors s'élança un autre grand loup blanc, mais il fut étranglé comme le premier. Saint Georges se mit en colère et s'écria : « Tue tout de suite ton chien, autrement je te ferai déchirer

1. *M. Dykaziv.* Tchernomorski narodni Kazki etc. (Contes populaires etc., des Cosaques de la Mer Noire). *Etnogralytchnyi Zbirnyk.* (Recueil ethnographique). Léopol, 1896, p. 12.

par mes animaux ». Le chasseur effrayé n'osa pas le contredire et le cœur serré, tua son chien.... « Eh bien, lui dit saint Georges, ôte à présent la peau du cou de ton chien et celle des cous des loups qu'il a étranglés, tu verras quelque chose ! » Le chasseur obéit, et trouva autour du cou de son chien deux vipères et sous la peau des loups deux crapauds. « Tu as bien fait, lui dit saint Georges, de m'obéir, tu auras de nouveau la chance à la chasse et le gibier ne te manquera pas ! »

T. Volkov.

MÉDECINE POPULAIRE ARABE [1]

V

CONTUSIONS

Pour les contusions ayant déterminé une plaie, les Arabes du département d'Alger emploient une figue sèche ouverte et placée sur la partie malade.

Quelques-uns se servent du styrax (miâ).

Les indigènes du département de Constantine préfèrent un mélange de farine et de graisse recouvert d'une pelure épaisse d'oignon.

D'autres emploient une pâte composée d'œufs, de farine, d'oignon, d'ail. Cette pâte est étendue sur de la laine cardée et placée sur la blessure. Ce singulier cataplasme est appelé par les Arabes : Djebira.

Lorsqu'un Arabe a reçu un coup de bâton ou de pierre sur la tête, (cet accident, vu la douceur de leurs mœurs, leur arrive très fréquemment) il se sert d'un des remèdes indiqués plus haut et se couvre le chef de nombreux chiffons ou guenilles sous prétexte d'empêcher l'action de l'air. La propreté de ces linges laisse souvent à désirer ; aussi lorsque les blessés découvrent leurs plaies ainsi soignées, s'en dégage-t-il une odeur des plus repoussantes.

COUPURES

Les coupures faites par un instrument tranchant sont soignées

1. Voir tome XI, page 644 et tome XII, pages 48, 262 et 615.

chez les indigènes par l'application d'un mélange fait de résine et de suif.

Le café pulvérisé et mélangé avec du sucre est aussi employé, ainsi que la feuille de la hanna (Lawsonia inermis) séchée, pulvérisée et mise en pâte avec de l'eau.

HYPERTROPHIE DU FOIE ET DE LA RATE

Ces deux maladies, accidents consécutifs de la fièvre paludéenne, sont très fréquentes chez les populations arabes. Les indigènes traitent les engorgements du foie (Kebda) ou de la rate (Tihal) par de nombreuses pointes de feu sur la partie malade faites à l'aide d'une lame de couteau rougie au feu.

ACHILLE ROBERT.

USAGES DE LA SEMAINE SAINTE

XI

LE VENT DE LA MESSE

(*Champagne*)

A Soulaines, village de l'Aube, les paysans font, depuis de nombreuses générations, une remarque à laquelle ils ajoutent foi de la façon la plus entière.

Le Dimanche des Rameaux, et seulement ce jour-là, quand les fidèles sont à la messe, on voit tout à coup les hommes sortir. Ils s'avancent à l'entrée du porche, où ils se tiennent, lèvent les yeux, et d'un regard curieux, même inquiet, interrogent les girouettes :

— De qué côté que ça tourne ? se demandent-ils.

C'est du Nord, ou du Midi, ou d'un autre point.

Avec la plus grande attention ils regardent, et, après s'être bien assurés de la direction des banderoles de fer blanc, rentrent, — persuadés qu'au long de l'année et presque toujours, le vent qui soufflera sera le même que « celui qui a soufflé pendant la messe du Dimanche des Rameaux ».

Il faut dire que nombre de fois leur prévision se réalise. Cependant la remarque n'a pas une base fixe, la fête de Pâque pouvant varier de trente six jours (du 21 mars au 26 avril).

F. FERTIAULT.

LA QUERELLE DES SOURDS [1]

I

Conte des Dairi-Bataks de Sumatra

Il y avait une fois un homme, vieux et sourd, vendeur de vin de palme. Un jour il tira le vin d'un palmier nain qui lui en donnait un étui plein. Voulant après cela retourner à la maison, il vit un chevrier qui conduisit son troupeau dans une prairie. Celui-ci était aussi sourd. Le bon vendeur de vin de palme, ignorant cette circonstance, appela le chevrier et l'invita à venir voir son vin de palme et à boire un coup s'il en avait envie. Le chevrier ne se fit pas prier, et prenant l'étui à vin, il en but la moitié et le rendit au vieillard. « Petit père », dit alors celui-ci, « ne mèneriez-vous pas vos chèvres dans cette vallée là-bas, l'herbe y est abondante, elles pourraient donc s'en donner à cœur joie, pendant que vous vous reposeriez à l'ombre. »

Malheureusement le chevrier entendait le vieillard de travers et se fâcha : « C'est bien joli ! J'ai à peine goûté de ton vin et tu te mets de suite à déclamer contre moi. Maintenant tu parles de payer le vin que j'ai bu et que je n'ai pas même demandé. Tu me l'as offert toi-même, j'ai accepté, et maintenant tu te repens de ta générosité et exiges le payement. Mais attends-moi sous l'orme, je ne suis qu'un pauvre diable et ne puis pas te céder une chèvre. » — « Ta, ta ! » fit le vendeur de vin de palme, « je t'ai donné du vin de palme, et maintenant tu me traites de chien, mais si je suis un chien, tu es un pourceau. » — « Que dis-tu là, » cria le chevrier, qui s'emportait de plus en plus, « tu me donnes du vin de palme, et ensuite tu exiges en payement une chèvre, et parce que je ne puis pas te la donner, tu m'injuries, moi et ma famille, attends, vieux, tu en auras, » et là-dessus, il appliqua un souflet au vendeur de vin de palme. Celui-ci lui rendit la pareille, et ils se rossèrent réciproquement ; on se servit même des pieds et de bâtons. Le vieillard, inférieur en forces au chevrier, prit à la fin la poudre d'escampette et se réfugia dans la maison la plus voisine.

1. Une note de la *R. d. Trad. pop.* X. 254, demande quelle serait la source d'une petite poésie : « Les trois sourds » écrite en 1830 par le célèbre écrivain russe Pouchkine. La source n'est-elle peut-être qu'un petit conte populaire ? — Voici en tout cas un conte similaire.

Sous l'auvent de cette maison, il vit une femme, nourrissant ses poules et qui était aussi sourde. « Un peu doucement, mon homme », lui cria-t-elle, « ne cours pas si fort, et cesse d'inquiéter mes poules que je suis en train de nourrir ». — Le vendeur de vin de palme la comprit naturellement de travers, et il répondit d'un ton de mauvaise humeur : « Quoique tu me vois fatigué de la course pour échapper à ce chevrier, tu me demandes du vin de palme. Je t'en donnerais volontiers, si j'en avais assez pour pouvoir être généreux, mais je n'en ai plus qu'une très petite quantité. Néanmoins, comme je m'aperçois que tu en as envie, je te permets d'en boire un petit coup ».

Il donna donc l'étui à vin à la femme, lui recommandant bien de ne pas le vider entièrement, puisqu'il n'aurait plus rien alors pour sa femme.

La femme but une gorgée, et remit alors l'étui au vieillard, en disant : « Oui, je voudrais bien te donner une de mes poules, mais c'est impossible maintenant, puisqu'elles sont toutes destinées à être offertes en sacrifice. Celle-ci est réservée à mère, celle-là à père, la troisième à mon frère cadet, la quatrième à ma sœur. Je le regrette beaucoup, mais tu ne prendras pas de mauvaise part de n'en pas obtenir ».

Notre homme s'en retourna maintenant à la maison, auprès de sa femme qui était sourde aussi, et après lui avoir raconté qu'il s'était battu avec le chevrier, il lui donna le vin de palme avec la prière : « Ne te fâche pas maintenant de ce que je n'en apporte pas davantage. Tu sais qu'un palmier nain ne produit qu'un seul étui et deux coques de coco. J'ai vidé moi-même les deux dernières, et je t'aurais certainement apporté l'étui entier, si je n'avais pas rencontré là-bas un chevrier. Par pure bonté je lui offris une gorgée, et après qu'il eût bu, je lui conseillai d'aller sur la prairie herbeuse pour que ses chèvres pussent se rassasier et qu'il pût lui-même se reposer à l'ombre. Au lieu de me témoigner de la reconnaissance, il m'a injurié et battu, de sorte que j'ai dû prendre la fuite. Je me réfugiai dans une maison où je trouvai une femme qui nourrissait ses poules. Comme elle avait soif, elle désirait boire un coup, et mon cœur y a consenti « Voilà pourquoi, chère femme, je t'apporte si peu ». Sa femme ne comprenant qu'à demi, lui reprocha d'avoir donné le vin à une bonne amie dans le bois, sur quoi l'homme s'excusa en disant que ce n'était pas une raison de l'accuser d'infidélité pour avoir apporté si peu de vin. La femme comprit encore une fois de travers, et de sa réponse elle inféra qu'il l'accusait que la natte tressée par elle, était destinée à un ami ; d'un ton

de mauvaise humeur, elle lui dit que tout ce qu'elle tressait, fin ou gros, ne devait servir que dans sa propre maison. Petit à petit la dispute s'envenima, et ils criaillèrent si fort et si haut, que le chef du village jugea nécessaire d'intervenir.

« Racontez-moi », dit-il », ce qui a donné lieu à votre querelle, pour que je sache qui est le coupable ». D'une voix criarde, propre aux sourds, le vieillard se mit à raconter son aventure avec le chevrier et avec la femme nourrissant ses poules. Ensuite la femme exposa ce qui d'après elle avait provoqué les désagréments, de sorte que le chef comprit de suite qu'une série de malentendus était la cause du différend qui n'était imputable à aucun d'eux. C'est en ce sens qu'il se prononça, en conseillant aux sourds de ne plus se quereller sur l'heure par suite d'un malentendu, mais de bien faire attention désormais aux mouvements des lèvres quand ils se parleraient. Le couple accepta le jugement et promit de vivre à l'avenir en paix.

(*Bataksche Vertellingen*, door C. M. Pleyte, Wzn. Utrecht, H. Honig, 1894).

A. de Cock.



LA MER ET LES EAUX [1]

XXXVIII

ORIGINE DU LOCH USSIE

Le Loch Ussie, joli petit lac dans lequel on voit quelques îles boisées, est situé à une certaine hauteur au milieu de collines entre Dingwail et Strathpeffer, dans le Comté écossais de Ross. On raconte la légende qui suit sur son origine. Kenneth Mackenzie, surnommé le Coïnneach Odhar ou le Brahan Seer, taillait un jour des gazons pour couvrir sa maison, et comme il était fatigué, il s'endormit. Au bout de quelque temps, il fut réveillé par quelque chose qui lui pesait sur le dos entre les épaules, et qui lui causait de la souffrance. En regardant pour en découvrir la cause, il aperçut sur le gazon un verre ou une pierre qu'il ramassa ; il s'aperçut qu'en regardant à travers, il voyait ce qui devait se passer dans l'avenir ; c'est à la suite de cela qu'il fit plusieurs phrophéties qui courent encore en Ecosse. Un jour, les jeunes chefs des clans et les dames étaient assemblés au château de Brahan, résidence de la famille Searfoth. Tandis qu'ils s'amusaient devant le château, le Voyant de Brahan fit quelques piquantes remarques sur l'honnêteté de leur naissance et l'honneur de leurs mères, et l'on rapporta ces propos à Lady Seaford. Elle en fut indignée, et elle résolut avec ses hôtes qu'il paierait de sa vie son imprudence. Elle ordonna de le saisir et de le mettre à mort. Il se mit à fuir, et pendant quelque temps, il échappa à ceux qui le poursuivaient ; ils le prirent à la fin, et sachant qu'il devait avoir sur lui le précieux cristal ils cherchèrent à s'en emparer. Il s'aperçut qu'il ne pouvait leur échapper, et, plutôt que de le laisser tomber entre les mains de Lady Seaford ou de quelque autre, il le jeta dans un trou plein d'eau bourbeuse qu'avait fait le pied d'une vache ; ceux qui le tenaient se mirent à le chercher ; mais plus ils le cherchaient, plus la mare s'agrandissait, et c'est ainsi qu'elle acquit la dimension du lac actuel. Au-dessous de ses eaux claires repose la pierre du Voyant

1. Cf. sur les Lacs, t. V. p. 692; t. VI. 256, 431, 627, 743, t. VII p. 25, 323, 556, 562, 566, t. VIII. p. 381, 574, 603, t. IX. p. 79, 251, 612, t. X, p. 101, 316, 494, 609, 614.

de Brahan et elle y restera jusqu'à ce quelle soit trouvée par un homme qui sera né avec deux nombrils.

XXXIX

LE BÉNITIER ET LA MARÉE

On croit que l'eau qui se trouve dans le bénitier près la porte du prieuré de Banly, aujourd'hui en ruines, s'élève et s'abaisse avec la marée, et que jamais il ne reste sans eau.

WALTER GREGOR.

LES ORDALIES[1]

I

PAR LE FER ROUGE

q) *Chez les Maures du Sénégal*



ES Maures de la rive droite du Sénégal pratiquent aussi cette ordalie, au dire de Raffenel[2] :

« Après les ablutions et les prières préparatoires, le marabout présente à chacun des inculpés un fer rouge sur lequel ils doivent alternativement passer trois fois la langue. Celui des deux qui se brûle est reconnu coupable. On comprend tout d'abord que l'innocent court de grands risques à une pareille épreuve, et que le charlatanisme y est inévitablement mêlé ; les Maures sont habiles à éviter la brûlure et dès leur bas-âge, ils s'exercent à passer leur langue sur des fers rouges ».

r) *En Allemagne*

L'empereur Henri II l'aveugle ayant accusé sa femme Cunégonde d'infidélité, celle-ci prouva son innocence par un soc de charrue

1. Suite, voir t. XI, p. 658.
2. Raffenel, *Voyage dans l'Afrique occidentale*, Paris, 1846, in-8, p 60.

rougi au feu qu'elle saisit de ses mains nues l'une après l'autre, en présence de l'empereur, de ses courtisans et d'une foule considérable, sans éprouver le moindre mal. Son mari fut obligé de lui faire des excuses à genoux [1].

II

s) *Chez les Normands d'Angleterre*

Après la conquête de l'Angleterre, les Normands maintinrent, en l'aggravant l'épreuve par le fer rouge pratiquée chez les anciens peuples scandinaves. Un chroniqueur saxon Eaderm, cité par Augustin Thierry [2] nous a conservé le récit d'une ordalie imposée à cinquante Saxons accusés, à tort ou à raison, d'avoir chassé dans les forêts royales et mangé des cerfs. « Au jour fixé, tous subirent cette sentence sans miséricorde. C'était chose pitoyable à voir, mais Dieu, en préservant leurs mains de toute brûlure, montra clairement leur innocence et la malice de leurs persécuteurs. Quand on vint rapporter au roi Guillaume qu'au bout de trois jours les mains des accusés avaient paru intactes : Qu'est-ce que cela fait, répondit-il, Dieu n'est pas bon juge de ces choses ; c'est moi que de telles affaires regardent et qui doit juger celle-ci ».

Elle se pratiquait de la manière suivante : on mesurait près du feu un espace égal à neuf fois le pied du prisonnier, et on le divisait par lignes de trois parties égales. Dans la première s'élevait un petit pilier de pierre. Au commencement de la messe, une barre de fer d'un poids d'une à trois livres était posée sur le feu ; et à la dernière collecte, on l'enlevait et on la plaçait sur le pilier. Le prisonnier la prenait aussitôt dans sa main, faisait trois pas sur les lignes tracées d'avance sur le pavé, et la jetait par terre. Le prêtre enveloppait alors la partie de la main touchée par la barre, d'un linge blanc sur lequel il apposait le sceau de l'église et le troisième jour, s'il n'y avait pas trace de brûlure, l'accusé était déclaré innocent [3].

René Basset.

1. Grasse, *Sagenbuch des preussichen Staates*, Glogau, 2 vol. in-8, s. d., t. I, § 376, p. 330.
2. Aug. Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*. Paris. 1870, in-18 jés., p. 373.
3. Lingard, *Histoire d'Angleterre*, trad. L. de Wailly. Paris, 1843, 6 vol. in-12, t. I, p. 264-265.

BIBLIOGRAPHIE

A. de C. de Motylinski, professeur à la chaire d'arabe et directeur de la Médersa de Constantine. *Dialogue et textes en berbère de Djerba.* Paris, J. N., 1898, 27 p. in-8.

Une partie de la population de l'île de Djerba se compose d'hérétiques musulmans d'origine berbère, les Abadhites, restés en rapports avec leurs coréligionnaires du Mzab, de l'Omân et de Zanzibar. Ils parlent un dialecte particulier que j'ai eu l'occasion de signaler il y a seize ans : c'est dans ce dialecte que sont rédigés les textes publiés et traduits par M. de Motylinski, un de ceux qui connaissent le mieux les Abadhites, parmi lesquels il a vécu et avec qui il a conservé des relations (1). — Le premier de ces textes donne des détails sur la vie agricole des insulaires de Djerba ; les deux autres sont deux contes qui se rattachent au cycle de Si Djeh'a. Le début du premier, *La science d'Ahmed ou Slimann Imiladen*, rappelle celui d'un conte de *Jean le Diot* (2). Le second « *Ce que deviennent les vieilles lunes* » est une forme berbère du conte arabe « *Où sont les vieilles lunes passées* (3) », qui existe aussi en turk (4), en nouba (5) et en Europe (6). Jusqu'à présent, on n'en connaissait pas de version berbère. Outre sa valeur linguistique, cette publication est donc une utile contribution au folk-lore de l'Afrique septentrionale.

René Basset.

V. Chauvin. *Pacolet et les Mille et une Nuits.* Liège, 1898, in-8.

L'étude de M. Chauvin est une importante addition à l'histoire des rapports des contes populaires d'Europe avec ceux qui composent les *Mille et une Nuits*, avant la traduction de Galland, et c'est par des monographies de ce genre qu'on arrivera d'une façon lente, mais sûre, à faire l'histoire de ce célèbre recueil. Il s'agit ici d'un personnage du roman populaire de *Valentin et Orson*, le nain Pacolet, en qui M. Chauvin a fort ingénieusement retrouvé un des héros du conte arabe du *Cheval enchanté* : le magicien qui fabrique un cheval noir à l'aide d'une cheville (7), d'où, dans l'Europe occidentale, le nom du personnage.

1. Je dois rappeler que M. de Motylinski avait déjà publié et traduit une chanson berbère en dialecte de Djerba (*Bulletin de Correspondance africaine*, 1885, fasc. V-VI, *Les boucles d'oreilles*).
2. Paul Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1880, in-18 jés., p. 219.
3. *Naouâdir de Si Djoh'a*, Le Qaire, s. d., in-12, p. 23 : *Qis's'ah Djoh'a*, Beyrout, 1890, in-12, p. 8.
4. Decourdemanche, *Le sottisier de Nasr eddin Hodja*, Bruxelles, 1878, pet. in-4, n° XX.
5. Reinisch, *Die Nuba-Sprache*, Vienne, 1878, 2 vol. in-8, t. I, p. 179.
6. Müllenhoff, *Sagen, Mærchen und Lieder aus Schleswig-Holstein*, Kiel, 1845, in-8, p. 359 ; cf. aussi Köhler, *Nasr eddin's Schwänke*, dans l'*Orient und Occident* de Benfey, t. I, p. 433, Göttingen, 1862, in-8.
7. Sur un conte analogue du *Pantchatantra*, le tisserand qui se fait passer pour Vichnou, cf. Benfey, *Pantschatantra*, Leipzig, 1859, 2 vol. in-8, t. I, p. 158-163.

Mais par quelle voie le conte en question a-t-il été connu d'Adenet le Roi et de Girard d'Amiens, les plus anciens narrateurs des aventures de Valentin et Orson ? Sur la foi de Tressan, M. Chauvin admet comme source un poème espagnol, inspiré d'une ancienne version des *Mille et une Nuits* en cette langue, version d'où proviendraient également les emprunts faits par le roman de *Pierre de Provence et Maguelonne* au conte de *Qamar ez Zamân*. Ici la question me paraît beaucoup plus obscure. D'abord, le témoignage de Tressan ne semble mériter aucune importance : « Le roman de Cléomadès, dit-il, est très ancien ; j'en ai vu un exemplaire en vers espagnols dans la bibliothèque d'un savant ». A supposer qu'il ait dit vrai, cette indication est trop vague pour admettre une date quelconque, même relative. De plus, si l'on doit y rattacher la transmission d'un épisode du conte de Qamar ez Zamân, on se heurte à cette difficulté. Le roman de Pierre et Maguelonne, tel que nous le possédons, est représenté par trois versions divisées en deux groupes : le premier composé d'une version grecque, publiée par Wagner et datant de la première moitié du XVe siècle (1), puis par Sp. Lambros (2). Elles supposent l'une et l'autre, un original catalan ; le nom d'*Imberios* représentant la forme En Peire et non la forme française Pierre. Cette version catalane, aujourd'hui perdue, serait elle-même une adaptation ou une traduction de la version provençale de Bernard Triviez, chanoine de Maguelonne vers 1178 (?). Le second groupe se compose de la version française en prose et de ses dérivés. La première édition est de 1489, la seconde de 1492 (3). Elle passa en espagnol (1re éd. Séville, 1519) et fut traduite d'espagnol en portugais par Jeronymo Moreira de Carvalho (4). Le remaniement français en prose, comme celui de Bernard Triviez (?), dérive d'un poème français perdu, mais antérieur par conséquent à 1178 ; il faudrait donc supposer une version espagnole des *Mille et une Nuits* au milieu du XIIe siècle (5). Je ne crois pas qu'on puisse admettre cette conclusion et je crois qu'il y a lieu de tenir compte, dans une plus large mesure, de la transmission orale. Ceci n'est du reste qu'un point secondaire, et le mérite de la notice de M. Chauvin reste entier pour ce qui regarde la richesse des informations et la sagacité de

1. *Histoire de Imbérios et Margarona*. Paris, 1874, in-8.

2. *Collection de Romans grecs en langue vulgaire*. Paris, 1880, p. 239-288. — Un remaniement de ces deux versions en vers grecs rimés et datant du commencement du XVIe siècle fut réédité d'après des éditions différentes de Venise par Meyer, Prag, 1876, in-8 (éd. de Venise, 1666), et par Legrand, *Bibliothèque grecque-vulgaire*, t. I, Paris, 1880, in-8, p. 283-320 (éd. de Venise, 1638). Cf. sur la version grecque de ce roman Gidel, *Études sur la littérature grecque-moderne*, Paris, 1866, in-8, p. 269-288 ; Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, Munich, 1897, in-8, p. 868-869. Sp. Lambros, *op. laud.*, p. CVIII-CXIII.

3. Liebrecht, dans les notes de sa traduction de Dunlop (*Geschichte der Prosadichtungen*, Berlin, 1851, in-4, p. 479, note 220) prétend que ce roman fut écrit sous Charles VIII et publié pour la *première* fois en 1495 ; mais Ch. Nisard (*Histoire des livres populaires*, Paris, 1854, 2 vol. in-8, t. II, p. 455) cite une édition de Paris, 1492, in-4, qu'il croit la seconde, et bien avant eux, Grässe (*Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, Dresde, 1842, in-8, p. 277) mentionnait une édition de Lyon, 1489, in-fol. qu'il donne pour l'édition princeps (d'après Brunet), et Krumbacher (*Geschichte der byzantinischen Litteratur*, p. 869) parle d'une édition de Paris, datée de 1453 (?)

4. Cf. Braga, *O povo portuguez*, Lisbonne, 1886, 2 vol. in-12, t. II, p. 743. J'ai sous les yeux l'édition publiée à Lisbonne, s. d., dans la collection des *Historias populares : Historia da princeza Magalona filha d'Al Rei di Napoles*.

5. Il est bien entendu que cette version ne représenterait pas la recension des *Mille et une Nuits* par les éditions de Boulaq, de Bombay, de Beyrout, de Calcutta, Qaire, et même de Habicht.

la méthode. Quand tous les contes des *Mille et une Nuits* auront été étudiés de la sorte, la synthèse sera facile à faire et le problème aisé à résoudre.

René Basset.

Paul Sébillot. *Petite légende dorée de la Haute-Bretagne*, Nantes, 1897, XII-230 p. in-12.

Il n'est pas un folk-loriste qui n'apprécie les services rendus par M. Paul Sébillot par la publication des documents de toute sorte que nous lui devons sur la Haute-Bretagne. La présente série comprend les saints locaux dont il est grand temps de sauver la mémoire. Il y a quelques années déjà, Renan avait signalé les dangers qu'ils courent de nos jours, et ce qu'il disait des saints de la Basse-Bretagne s'applique à ceux du pays gallo. « Le clergé actuel ne les aime pas ; on leur dit la messe une fois par an dans leur chapelle ; mais on n'est pas fâché quand leur chapelle et leur légende disparaissent. Le clergé sent d'instinct que ces saints d'un autre monde étaient un peu hérétiques et schismatiques ; en tout cas, ils n'ont jamais été canonisés par le pape (1) ». Quand on traverse l'Algérie, même en chemin de fer, on rencontre souvent, surtout dans l'Ouest, une qoubbah, ou moins encore, une simple enceinte de pierres brutes, un arbre auquel sont suspendus des haillons en guise d'ex-voto, une pierre qui porte un tesson de vase où on a brûlé du benjoin : en dehors des saints universellement reconnus comme Sidi Abd el Qâder el Djilâni, Sidi Ahmed ben Yousof ou d'autres, ces monuments sont consacrés à des saints locaux, peu vénérés en dehors d'une circonscription souvent restreinte ; mais aux yeux de leurs fidèles, ils ne la cèdent qu'à Dieu, et encore, celui-ci est si loin qu'on prend un intermédiaire pour arriver jusqu'à lui. Le fond de la superstition humaine ne change pas ; les détails sont souvent les mêmes ; les étiquettes seules varient suivant que les religions se succèdent (2). En conséquence, si les saints dont il est question dans le livre de M. Sébillot sont de la Haute-Bretagne, les traits qui les caractérisent ne leur sont pas particuliers (3) ; nous retrouvons les miracles qui sont du domaine commun à toutes les religions, paganisme, christianisme, islamisme, bouddhisme : l'empreinte merveilleuse du pied ou de la main du bienheureux ; l'épisode de la statue du saint qui ne veut pas être transportée loin de son sanctuaire primitif ou qui indique l'endroit où elle doit être vénérée ; la lutte entre le bon et le mauvais esprit, qui dans le christianisme devient la lutte entre un saint et le diable ; la chasse sauvage, punition d'une infraction à un commandement de l'Eglise ; la destruction d'un monstre par un saint ; la statue miraculeusement découverte ; la délimitation par une pierre d'un terrain concédé ; la ville

1. *Feuilles détachées*, Paris, 1892, in-8, p. 89-90 ; suit l'histoire édifiante de l'escamotage de saint Benzel au profit de Notre-Dame de Lourdes par le curé de l'endroit.
2. Cf. Carra de Vaux : « Ces saints (musulmans) comme les nôtres ont leurs spécialités. L'un est meilleur pour les maux de dents, un autre pour les maux de ventre, celui-ci pour les plaideurs ; celui-là pour les voyageurs (*Le Mahométisme*, Paris, 1898, in-12, p. 91).
3. Par exemple le miracle attribué au cheval de saint Martin faisant jaillir une source d'un coup de pied (p. 48) rappelle l'Hippocrène créée de la même façon par Pégase et le prodige analogue dû, en Afrique, au cheval de Sidi 'Oqbah. — P. 127, les cousins qui empêchent le clergé de s'emparer du tas d'argent de Margot la fée, caché dans un souterrain de l'église de Notre-Dame de Lamballe, ont leurs semblables dans les moustiques qui obligent le pacha Salah Raïs à renoncer à son entreprise contre les richesses déposées dans le Tombeau de la Chrétienne, entre Tipasa et Alger.

engloutie en punition de son manque d'hospitalité, etc. — La rupture entre le passé et le présent n'existe pas, du reste, et les fées sont encore respectées, même celles qui n'ont pas revêtu une apparence chrétienne. « Les paysans leur sont reconnaissants ; on les entend rarement traiter de sorcières, de maudites. Ils emploient au contraire des expressions qui témoignent de la sympathie qu'ils leur gardent. Ils les nomment les bonnes dames, nos bonnes mères les fées, et semblent regretter qu'elles aient disparu au commencement de ce siècle. Plusieurs, en Haute-Bretagne du moins, espèrent que leur départ n'est pas définitif et qu'on les reverra le siècle prochain (1) ». Il est du reste des fées à qui l'on attribue la construction d'églises et de chapelles.

Quelques-uns des saints ne sont pas toujours sans reproche et ils ont été canonisés par le peuple après l'expiation d'une vie de crimes ; les exemples cités par M. Sébillot rappellent ceux que M. Luzel a réunis dans ses *Légendes chrétiennes*, et qui ont trait à la Basse-Bretagne (2) ; le principal motif est qu'un repentir sincère efface toutes les fautes ; c'est le triomphe de l'humble publicain sur l'orgueilleux pharisien. D'autres saints sont d'humeur plus gaie, voire malicieuse et ils emploient leur malice contre ceux qui leur manquent de respect : saint Yves, par exemple, si singulièrement loué dans l'hymne qu'on chante (ou qu'on chantait) en son honneur à la messe du jour de sa fête :

> Sanctus Yvo erat Brito
> Advocatus et non Latro
> Res miranda populo (3) ;

Le même saint Yves qui, s'étant glissé dans le Paradis, parvint à y rester parce qu'on ne put découvrir parmi les bienheureux aucun huissier pour lui signifier son congé, donne (N° LXIII et LXIV) la mesure de sa rancune contre une jeune fille et un tailleur ; saint Gobrien, saint Guyomard, saint Quay, saint Marcoul ne sont du reste pas moins rancuniers.

> Tantæne animis cælestibus iræ !

Une de ces légendes est d'origine littéraire ; c'est celle de saint Eustache (N° LXXIII) qui est empruntée aux *Gesta Romanorum* et dont la plus ancienne version parait être le roman ébionite des *Reconnaissances* dont saint Clément est le héros (4).

La bibliographie et l'iconographie populaire cette branche si importante du folk-lore n'ont pas été négligées par M. Sébillot et l'on ne peut que féliciter l'auteur pour l'apparition de ce nouveau livre qui continue si bien la série des premiers.

René Basset.

Knut L. Tallqvist. *Arabische Sprichwœrter und Spiele.* Leipzig, 1897, in-8.

Pendant un séjour de deux ans (1893-95) à Beyrout et aux environs, M. Tallqvist, aujourd'hui privat-docent à l'Université de Helsingfors, eut l'idée de

1. P. 122-123.
2. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, Paris, 1881, 2 vol. pet. in-8 ; cf. surtout t. I, seconde et troisième parties, et t. II, cinquième et sixième parties.
3. « Saint Yves était un Breton, avocat et non larron. Chose étonnante pour le peuple ».
4. Cf. les notes de la *seconde série* de mes *Contes populaires berbères* (Paris, 1897, in-18, p. 244-249) où j'ai cité les versions grecque, syriaque, latine,

recueillir, au point de vue de la langue et du folk-lore, des renseignements chez les Syriens qu'il fréquentait. La première partie de ces recherches, comprenant les proverbes et les jeux, vient de paraître et s'ajoute comme un utile complément à ce qu'avaient publié avant lui sur le même sujet Burckhard, Berggren, Jewet, Almkvist et le comte de Landberg pour ne citer que les principaux. Suivant la méthode de ce dernier, chaque proverbe, comme chaque jeu, est suivi d'une explication en arabe vulgaire recueillie sur les lieux même, et accrue d'une foule de rapprochements tirés des auteurs cités dans la préface et consciencieusement mis à profit par M. Tallkvist (1). Ce travail de comparaison est très complet et laisse peu de chose à ajouter : par exemple, l'anecdote qui sert d'explication au proverbe 45 « *La corde du mensonge est courte* » rappelle celle des trois filous rapportée par Ah'med ech Chirouâni (2) ; pour l'histoire de Chann et son mariage (p. 116), il eût fallu faire remarquer que ce proverbe, d'origine littéraire, renferme un calembourg : *Chacun a trouvé la femme qui lui convenait*, ou bien *la marmite a trouvé son couvercle*. Ce dernier sens est peut-être le plus ancien ; l'autre n'en est qu'une transformation à laquelle on a adapté une histoire. Cette dernière, d'ailleurs, telle que la donne M. Tallkvist, ne se rencontre pas seulement dans l'ouvrage moderne d'Ibrahim Sarkis cité par lui. Elle se compose de deux parties juxtaposées postérieurement. La première, les paroles énigmatiques de Chann à son futur beau-père, est donnée par tous ceux qui ont rapporté le proverbe : Ech Cherichi (3), El Meïdâni (1), Abou'l Qâsem b. Sellâm (4), El Qalyoubi (5), de Sacy (6) ; elle a été traduite par Perron (7) et elle est passée chez les Berbères de l'O. Rir', mais le nom de Chann s'est perdu (8). La seconde partie est un remaniement d'un trait légendaire de la vie d'Imrou' Qaïs (9) qu'on retrouve dans la tradition de Diab b. Ghânem (10). Le chapitre des jeux est très important (11) ; il est à regretter seulement que M. Tallkvist qui a fait à ce sujet tant de recherches consciencieuses n'ait pas connu l'ouvrage de M. Delphin (12) ; il y aurait trouvé matière à rapprochements, par exemple le jeu d'*el macha'lya* (Delphin, p. 191-192) avec celui qu'il appelle *Tourra ou naqchi* (p. 136) — du *Chevreau aveugle* (Delphin, p. 279) avec la *Vache aveugle* (p. 138) — du *Caillou qui est parti et n'est pas revenu* (Delphin, p. 293-296) avec celui de *Cache ton trésor dans ton sein* (p. 141-142).

tibétaine, française, berbère (zouaoua) néo-syriaque ; dans mes *Contes populaires berbères*, Paris, 1887, in-18, p. 109, une autre version berbère (K'çour) et note 107, p. 203, les versions juive et arabe.

1. Il eût été préférable de citer, au lieu de la traduction écourtée de Freytag, le texte arabe de Meïdâni, *Proverbes*, éd. de Boulaq, 1284, hég. 2 v. in-4.

2. *H'adiqat el Afrâh'*. Le Qaire, 1298, hég. in-8, p. 39, cf. la traduction de cette anecdote qui paraîtra dans la *Revue des traditions populaires*.

3. *Commentaire des Séances de Hariri*. Boulaq, 1300, hég. 2 v. in-4, t. II, p. 265.

4. *Proverbes*, t. II, p. 263.

4. *Proverbes*, dans la *Toh'fat el bahyah*. Constantinople, 1302, hég. p. 15.

5. *Naouâdir*. Le Qaire, 1302, hég. in-8, p. 52.

6. *Les séances de Hariri*, éd. Reinaud et J. Derenbourg. Paris, 1847-1853, 2 v. in-4, t. II, p. 529.

7. *Femmes arabes avant et depuis l'islamisme*. Paris et Alger, 1858, in-8, p. 101.

8. Cf. mes *Contes berbères*, nouvelle série. Paris, 1897, in-18, p. 147-148 et les notes p. 350-351

9. Aboul'l faradj El Isbahâni, *Kitâb el Aghâni*. Boulaq, 20 v. in-4, 1285, hég. t. VIII, p. 74-75.

10. De Slane, *Le Diwan d'Amrilkaïs*. Paris, 1837, in-4, p. 17, 28, 29; Perron, *Femmes arabes*, p. 93-95.

11. Le jeu appelé *tabt ilbich* (p. 136-137), était pratiqué dans l'est de la France vers 1868 : on l'appelait le *jeu du bâtard*.

12. *Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé*. Paris et Alger, 1891, v. in-12.

L'importance de ce volume et le soin avec lequel il a été composé font vivement désirer l'apparition de celui qui doit contenir les chants populaires du Liban et que M. Tallkvist annonce dans sa préface.

René Basset.

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *V. Folk-lore. Mariage.* — J'ai eu dernièrement occasion d'assister à un mariage sur la limite du Gâtinais et de la Beauce, et j'ai observé, là, un usage qu'on m'a dit être général dans le diocèse d'Orléans. Après la cérémonie religieuse et lorsque le prêtre s'est retiré à la sacristie, le père de la mariée vient offrir le bras à sa fille, et il monte avec elle, lentement, les degrés qui mènent à l'autel. Il redescend alors seul, laissant la nouvelle épouse debout en face de l'autel. Puis, le père du marié monte à son tour, offre le bras à sa bru et redescend avec elle pour la remettre au marié qui l'attend debout au pied des degrés.

Cet usage est évidemment une survivance de quelque coutume ancienne, n'ayant sans doute rien de religieux à son origine. Est-elle pratiquée ailleurs en France et de la même façon ?

(*Revue de linguistique*, 15 avril 1898).

J. V.

RÉPONSES

∴ *Ce qu'on dit aux personnes ennuyeuses* (t. IX, p. 231). — A Cras-Avenas, village de la province de Liège, on répond à ces personnes, comme dans la Somme : « *C'est le corbeau qui dit quoi !* »

(Comm. de M. Alfred Harou).

∴ *Les boiteux.* — Lorsqu'ils rencontrent un boiteux, les enfants disent : « Cinq et trois font huit. »

(*Hamoir, prov. de Liège*).

(Comm. de M. Alfred Harou).

∴ *La queue au tueur de cochon* (t. X, p. 255). — A Hamoir, le boucher qui tue le cochon, pour les paysans, pour son salaire, outre une rétribution en argent (1), reçoit la *queue* à laquelle adhère une partie de l'épine dorsale, le sang, le cerveau, les soies et les intestins.

(*Recueilli à Hamoir, province de Liège*).

(Comm. de M. Alfred Harou).

1. Cette rétribution est de 1 franc pour tuer les porcs ; elle est portée à 1 fr. 50 lorsqu'il s'agit de le saler ensuite.

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — *Imprimerie Daloux.*

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

13e Année. — Tome XIII. — N° 6. — Juin 1898.

LES NOMBRES TROIS ET NEUF, SEPT ET CINQUANTE

DANS LA LITTÉRATURE HOMÉRIQUE ET CHEZ LES CELTES.



Les bons nombres sont : trois et son carré qui est neuf, sept et son carré qui serait quarante-neuf mais qui est devenu en nombre rond cinquante.

I

Trois est un nombre divin. C'est le nombre des degrés de parenté en ligne directe, père, grand'père, bisaïeul qui sont la base de la famille indo-européenne [1]; c'est le nombre aussi des plus anciennes divinités : la terre, le ciel et l'eau, spécialement l'eau du Styx, ces trois dieux redoutables par qui jurent Hêra [2] et Calypso [3]; la terre, le ciel et la mer qu'Hêphaïstos a représentés sur le bouclier d'Achille [4]; c'est le nombre de ces fils de Kronos qui se partagent l'empire du monde : Zeus, qui a le ciel; Poseidaôn, les mers; Aïdoneus, le séjour souterrain des morts ; c'est le nombre des générations sur lesquels Nestor a régné [5]. La triade est également connue des Irlandais : les *Tûatha dê Danann*, cette population divine dont les historiens chrétiens ont fait une race humaine, ont à leur

1. Leist, *Graeco-italische Rechtsgeschichte*, p. 20, 21.
2. *Iliade*, XV, 36-38.
3. *Odyssée*, V, 184-186.
4. Id., XVIII, 483.
5. *Iliade*, I, 252.

tête trois dieux *tri déi*, sur le nom desquels les textes ne sont pas d'accord [1]. Le roi suprême légendaire d'Irlande Lugaid a trois pères, qui sont trois frères, époux de leur sœur [2]. De cette conception de la triade est issue l'idée bizarre de personnages ayant sur un seul corps trois têtes, comme le *Gêruoneus* grec [3] dans les monuments les plus anciens, et comme le chien infernal Kerberos à partir de Sophocle [4]. De là aussi les dieux à trois têtes [5] ou à trois visages sur une seule tête [6] sculptés par les artistes gallo-romains. Là est sans doute l'origine de l'assollement triennal que la science moderne a tant de peine à combattre. De là aussi l'usage celtique de disposer les axiomes sous la forme ternaire : « Honorer les dieux, ne rien faire de mal, agir en brave », est une maxime druidique conservée par Diogène Laerce, I, 5 [7]. On peut y comparer les triades galloises.

L'idée grecque est que le chiffre trois constitue quelque chose de complet, mais que pour atteindre la perfection, quand il s'agit, non pas de faits simultanés, mais de faits successifs, le nombre trois doit être dépassé ; il faut qu'il soit « franc », comme on dit en droit français : on ne doit compter ni le jour de départ ni le jour d'arrivée. Comme Jacob Grimm l'a fait observer, il est d'usage courant en français de dire « huit et quinze jours » pour « sept et quatorze » [8]. De même, on ne compte trois en Grèce, qu'une fois le nombre suivant entamé. Trois fois Patrocle veut monter sur le mur de Troie, c'est à la quatrième qu'il est repoussé définitivement par Apollon [9] ; trois fois il se précipite sur les Troyens, à la quatrième Apollon le désarme [10]. Achille s'élance trois fois sur Hector qu'Apollon protège, à la quatrième fois il reconnait l'inutilité de ses efforts [11]. Diomède a déjà eu avec Enée semblable aventure ; après s'être trois fois élancé sur Enée, après avoir été chaque fois repoussé par Apollon, il a été, à la quatrième attaque, contraint à la retraite par les menaces du

1. *Cours de littérature celtique*, t. II, p. 145, 372 ; t. V., p. 424, 532 ; cf. *ibid.* p. 408.
2. Id., t. II, p. 274, 275.
3. F. A. Voigt chez Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und rœmischen Mythologie*, t. I, col. 1630-1633.
4. Voir le même lexique, t. II, col. 1126.
5. Autel de Beaune. Alexandre Bertrand, *Nos origines, la religion des Gaulois*, p. 317.
6. Autels de Reims, de Dennevy (Saône-et-Loire) ; tricéphale du cabinet Lucas à Reims, vases avec tricéphale du cabinet des médailles de Paris et du musée de Mons (Belgique). *Ibid*, p. 316, 344, 370, 371.
7. C'est M. Salomon Reinach qui a le premier attiré mon attention sur ce texte curieux.
8. *Deutsche Rechtsalterthümer*, 2e édition, p. 215. A comparer l'article 1033 du code de procédure français.
9. *Iliade*, XVI, 702, 703.
10. Id., XVI, 783-804.
11. Id., XX, 445-448.

dieu[1]. Télémaque essaie trois fois en vain de tendre l'arc d'Ulysse ; s'il eût voulu, à la quatrième tentative il aurait réussi, mais il y renonce pour en laisser l'honneur à son père[2].

A ces exemples d'insuccès, comparons les suivantes : Poseidaôn, partant de Samothrace, se rend à Aïgaï ; il fait trois pas, au quatrième il est arrivé[3]. Pénélope se joue des prétendants pendant trois ans sous prétexte d'une étoffe qu'elle a commencé de tisser, qu'elle veut achever et qui doit servir aux funérailles de Laerte, son beau-père ; la quatrième année est commencée : le triomphe de cette ruse est assuré par le retour d'Ulysse et par le massacre des audacieux qui prétendaient s'emparer de sa femme[4]. Achille, poursuivant Hector, lui fait faire trois fois le tour des remparts de Troie[5] ; c'est à la quatrième fois qu'Hector s'étant arrêté, le héros grec, vainqueur enfin d'une façon définitive, le tue[6].

On comprend pourquoi le duel d'Aïas et de Diomède aux funérailles de Patrocle est terminé grâce à l'intervention des témoins après la troisième attaque[7] ; ce duel était un jeu, et si la quatrième attaque avait eu lieu, un des deux combattants y aurait péri. L'armée grecque, raconte Andromaque, a trois fois tenté l'assaut de la ville de Troie du côté le plus faible des remparts, mais elle n'a pas réussi[8] ; nous savons la cause de cet insuccès : la quatrième tentative n'a pas encore été faite ; voilà pourquoi le résultat de la guerre est encore incertain. Ulysse, à l'entrée des enfers, essaie trois fois d'embrasser l'ombre de sa mère, elle lui échappe aussitôt ; il n'a pu lui tendre une quatrième fois les bras : on ne réussit qu'à la quatrième fois[9].

C'est conforme à l'usage du cultivateur homérique, comme du cultivateur moderne : avant d'aller avec des chevaux ou des bœufs chercher la récolte d'un champ de blé, il faut aller avec eux le labourer trois fois[10].

Cette conception de la nécessité d'une quatrième tentative pour assurer le succès, paraît avoir pénétré dans la littérature celtique. Les trois ouvriers divins qui, à la seconde bataille de Moytura, réparent les armes des *Tuatha dé Danann* font chacun leur travail en trois mouvements, mais il en faut un quatrième pour terminer

1. *Iliade* V, 436-443.
2. *Odyssée*, XXI, 125-129.
3. *Iliade*, XIII, 20, 21.
4. *Odyssée*, II, 89-106 ; XIII, 377 ; XIX, 141-152 ; XXIV, 141, 142.
5. *Iliade*, XXII, 165-251.
6. Id., XXII, 208-213, 365-367.
7. Id., XXIII, 817-823.
8. Id., VI, 435-438.
9. *Odyssée*, XI, 206, 207.
10. *Iliade*, XVIII, 542.

l'ouvrage[1]. Dechtere, sœur du roi d'Ulster et cinquante jeunes filles enlevées à la fois par le dieu Lug, disparaissent pendant trois ans, une fois ce délai écoulé on les retrouve[2], mais c'est la quatrième année.

Toutefois ce développement du chiffre trois n'apparaît en Irlande comme en Grèce, que lorsqu'il s'agit de faits successifs. Dans le principal cycle épique de l'Irlande, trois héros tiennent le premier rang parmi les guerriers, ce sont : Loegaire Bûadach, Conall Cernach, Cûchulainn. Les cheveux de Conall ont trois couleurs ; il y a trois couleurs sur les joues de Cûchulainn[3]. Les fils d'Usnech, dont l'un est le mari de la fameuse Derdriu, sont trois[4]. Trois est aussi le nombre des Horaces et des Curiaces, ces héros légendaires de l'histoire romaine.

II

Le carré de trois est neuf. De là les neuf muses grecques[5]. Neuf héraults contiennent la foule des Grecs assemblés[6]. Quand Hector défie le plus brave des Grecs, neuf guerriers s'offrent pour le combattre[7]. Hêphaïstos représente, sur le bouclier qu'il fabrique pour Achille, neuf chiens gardant un troupeau[8]. Patrocle a neuf chiens[9]. A Pylos, on célèbre un sacrifice devant le peuple assemblé : il y a neuf bancs ; sur chaque banc cinq cents hommes sont assis, et chacun de ces neuf groupes humains offre neuf bœufs au dieu Poseïdaôn[10]. Ulysse, naviguant avec une flotte de douze vaisseaux, aborde en une île où il chasse et prend un gibier abondant, il en fait le partage ; il attribue neuf chèvres à l'équipage de chaque vaisseau[11]. Chez les Phéaciens les juges des jeux sont au nombre de neuf[12].

Neuf est le nombre des degrés qui constituent la famille indo-européenne : trois en ligne directe ascendante, trois en ligne directe descendante, trois en ligne collatérale[13].

Le caractère magique de ce nombre apparaît en Irlande. Dans la

1. *Bataille de Moytura*, publiée par Whitley Stokes ; § 122 ; *Revue celtique*, t. XII, p. 92-95 ; *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 432.
2. *Conception de Cûchulainn*, dans *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 26 et suivantes.
3. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 111, 115.
4. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 237.
5. *Odyssée*, XXIV, 60.
6. *Iliade*, II, 96, 97.
7. Id., VII, 161.
8. Id., XVIII, 578.
9. Id., XXIII, 173.
10. *Odyssée*, III, 4-8.
11. Id., IX, 154-160.
12. Id., VIII, 258.
13. Leist, *Graeco-italische Rechtsgeschichte*, p. 20, 21.

seconde moitié du septième siècle, une épidémie terrible enleva les deux tiers de la population. Saint Colman se réfugia avec ses élèves dans une île séparée de la côte d'Irlande par une distance de neuf vagues, car, dit un auteur irlandais du moyen âge, les savants racontent que cet intervalle fait obstacle au passage de l'épidémie[1]. Lorsque les hommes, les fils de Mile, vinrent en Irlande pour faire la conquête de cette île sur les dieux, c'est-à-dire sur les *Túatha dê Danann*, ils durent, avant de débarquer, reculer en arrière de neuf vagues[2] pour laisser honorablement à ceux qu'ils allaient vaincre, le temps de faire leurs préparatifs de défense. Morann, fils du roi de Cairpre Cenn-Caitt était né difforme ; on lui fit prendre un bain de mer, et quand la neuvième vague l'atteignit, il se trouva guéri[3]. L'apparition de jolies troupes d'oiseaux fut un des phénomènes qui annoncèrent la naissance du grand héros Cûchulainn, ces troupes étaient au nombre de neuf[4].

Quand il s'agit d'événements successifs en Grèce, il faut que le nombre neuf soit franc, par conséquent dépassé. Pour le nombre trois, nous avons vu la même règle. Le siège de Troie a duré neuf ans ; Troie succombe dans le courant de la dixième année[5]. L'épidémie qui vient ravager le camp des Grecs au début de l'*Iliade* dure neuf jours et se termine le dixième[6]. Phoïnix, retenu prisonnier par ses amis pendant neuf jours, s'enfuit la dixième nuit[7]. Priam, ayant racheté le cadavre d'Hector, le pleure pendant neuf jours, c'est le dixième qu'on met le feu au bucher[8]. Les enfants de Nioba sont restés neuf jours sans sépulture, et leurs funérailles ont été célébrées le dixième[9]. Quand les voyages d'Ulysse sur mer le conduisent vers un séjour agréable, ils durent neuf jours et se terminent le dixième : ce fut ainsi qu'il arriva dans l'île de Calypso[10], dans celle des Lotophages[11], dans celle des Thesprotes[12]. Sans la faute de ses compagnons, son retour à Ithaque n'aurait pas été

1. Préface à l'hymne de Colman. Whitley Stokes, *Góidelica*, 2e édition, p. 121 ; cf. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 838.
2. Dar noi tonna. Livre de Leinster, p. 13, col. 1, l. 39 ; cf. *Cours de littérature celtique*, t. II, p. 256.
3. *Echtra Cormaic*, chez Windisch et Whitley Stokes, *Irische Texte*, t. III, p. 189, 207.
4. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 136, l. 15 ; p. 137, l. 1, 2 ; cf. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 34, 35.
5. *Iliade*, II, 134, 329 ; XII, 15. *Odyssée*, V, 107 ; XIV, 240, 241.
6. Id., I, 53-474.
7. Id., IX, 470-476.
8. Id., XXIV, 664, 665 ; 784-787.
9. Id., XXIV, 610-612.
10. *Odyssée*, VII, 253 ; XII, 447.
11. Id., IX, 82, 83.
12. Id., XIV, 314, 315.

autant retardé, et il serait rentré dans sa patrie le dixième jour, après neuf jours de navigation [1].

III

Le chiffre neuf peut être doublé et même triplé.

Il est doublé aux funérailles d'Achille, on ne met le feu au bucher que le dix-huitième jour, et c'est le dix-neuvième qu'on recueille les os du défunt [2]. Le voyage d'Ulysse, pour aller d'Ogygie, île de Calypso, dans l'île des Phéaciens, dure le double de ses précédents voyages ; dans ceux-là, il arrivait le dixième jour, cette fois-ci, c'est le vingtième [3]. Le siège de Troie s'est terminé au bout de neuf ans, c'est-à-dire la dixième année : Ulysse rentre à Ithaque la vingtième année [4], c'est-à-dire après deux périodes de neuf années franches formant un total de dix-neuf ans.

Dix-huit $= 2 \times 9$ est en Irlande le nombre fatal fixé par le Druide à Mael Duin. Mael Duin ne doit pas emmener, lui compris, plus de dix-huit hommes, c'est le nombre des compagnes qui les accueilleront dans l'île des femmes ; et, tant que ce nombre d'hommes est dépassé, Mael Duin ne rencontre que mésaventures [5].

Le chiffre neuf est triplé dans les aventures de Bran, fils de Febal ; le nombre des navigateurs, et celui des femmes aimables qui reçoivent leur visite, est élevé à vingt-sept [6]. Ce chiffre de trois fois neuf, le cube de trois, apparaît dans l'*Iliade* en une circonstance typique : Patrocle tue trois fois neuf hommes en trois attaques, puis il périt dans la quatrième [7]. De même, le héros irlandais Cûchulainn, lançant trois fois son javelot, tue chaque fois neuf hommes, puis il est blessé mortellement [8].

IV

Le nombre sept, et son carré quarante-neuf, en chiffre rond cinquante, a comme trois, comme neuf une valeur magique.

Sept, est le nombre des jours que dure à peu près un quartier de lune ; c'est le plus ancien essai de concordance entre le mouvement apparent du soleil et celui de la lune, le point de départ de la théorie

1. *Odyssée*, XIV, 314, 315.
2. Id., XXIV, 65.
3. Id., VI, 170.
4. Id., XIX, 484.
5. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 450, 451.
6. Kuno Meyer, *The voyage of Bran*, t. I, p. 16, 17 ; 30, 31.
7. *Iliade*, XVI, 784-787.
8. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 339-345.

du mois et de l'année ; de là vient la semaine hébraïque ; c'est aussi le nombre des planètes connues des Grecs[1].

Quand Agamemnon, au nom de toute l'armée, offre un sacrifice à Zeus, le dieu suprême, et lui demande une victoire décisive sur les Troyens, les sept principaux chefs des Grecs sont rangés près de lui autour du bœuf immolé[2]. Sont à comparer les sept chefs réunis contre Thèbes ; ils viennent d'immoler un taureau, ils ont recueilli le sang dans un bouclier ; dans ce sang, tous les sept, ils plongent la main, et ils jurent de détruire la ville de Thèbes. La pièce d'Eschyle sur ce sujet, 476 avant notre notre ère, est la forme dramatique d'une épopée plus ancienne ; à Thèbes, dont le siège est le thème de cette épopée, déjà connue d'Homère[3], on entrait par sept portes[4], nombre égal à celui des chefs assiégeants.

Le soleil avait sept troupeaux de génisses et autant de troupeaux de brebis[5]. Quand le dieu Arès tombe, terrassé par Athêna, son vaste corps couvre à terre sept fois la longueur de la mesure appelée πέλεθρον, un peu plus de deux cents mètres[6]. Des sept peaux qui revêtent le bouclier d'Aias, la septième arrête la lance d'Hector[7]. Agamemnon offre sept femmes à Achille[8].

Sept femmes, c'est en Irlande la valeur d'un homme. Les sept portes de Thèbes, nous les trouvons en Irlande au château de Mac Dâthô[9]. Arès, étendu par terre, couvrait de son corps la longueur de sept fois vingt-neuf mètres ; le corps du géant irlandais Fergus, a plus de sept fois, en toutes ses dimensions, la longueur du corps d'un homme ordinaire[10]. Sept est le nombre des exploits accomplis par Cûchulainn enfant[11]. D'autres disent trois exploits seulement ; mais, quand il exécuta le dernier, il avait sept ans[12]. Sept ans est l'âge où le fils qu'il avait eu d'Aiffe, en Grande Bretagne, devait venir le trouver en Irlande[13]. Sept ans sont l'espace de temps pendant lequel le dieu Nûadu, qui avait perdu la main à la première bataille de Moytura, resta dépouillé de la royauté[14]. Ce fut plus tard

1. Hymnes homériques, VIII, 7.
2. *Iliade*, II, 405-408.
3. Id., IV, 376-398 ; V, 801-808; VI, 222, 223; X, 285, 286; XIV, 114.
4. Id., IV, 406 ; *Odyssée*, XI, 263.
5. *Odyssée*, XII, 128, 129.
6. *Iliade*, XXI, 407.
7. Id., VII, 248; cf. 220, 221; XI, 545.
8. Id., XI, 128, 270, 638; cf. XIX, 245, 246.
9. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 71.
10. Id., t. V, p. 8.
11. H. Zimmer, Revue de Kuhn, t. XXVIII, p. 446-449.
12. Livre de Leinster, p. 68, col. 1, l. 13, 14; cf. H. Zimmer, Revue de Kuhn, t. XXVIII, p. 483.
13. *Cours de littérature celtique*, p. 47.
14. Whitley Stokes, *The second battle of Moytura*, § 40 ; *Revue celtique*, t. XII, p. 70, 71; *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 399.

la durée de l'interrègne qui suivit la mort du roi suprême Conaire, jusqu'à l'avènement de Lugaid, élève du héros Cûchulainn[1].

Quand il s'agit de phénomènes successifs, le nombre ordinal ἔγδοος, ὀγδόατος « huitième » indique en Grèce que le nombre ordinal sept est complet. Le traître Aïgisthos règne sept ans à Mycènes ; c'est la huitième année qu'Oreste, fils d'Agamemnon, remplissant un devoir sacré, vient venger sur lui le meurtre de son père et faire triompher la justice violée par le succès de l'assassin[2]. Ulysse resta sept ans prisonnier chez la déesse Calypso ; libre enfin, il part la huitième année[3]. Son séjour imaginaire en Egypte aurait aussi duré sept ans, et Ulysse serait sorti d'Egypte la huitième année[4]. Sept est donc comme neuf un nombre favorable.

Six, par opposition à sept et à neuf est un mauvais nombre chez les Grecs. Tandis qu'Ulysse, après avoir passé chez Calypso sept ans, arrive la huitième année chez les Phéaciens par lesquels il est admirablement reçu, tandis qu'après neuf jours de navigation, échappant seul à la tempête où ont péri ses compagnons, il parvient dans l'île de la déesse Calypso qui lui fait si excellent accueil, ce fut après six jours seulement qu'il aborda chez les Lestrygons antropophages qui dévorèrent une partie de ses compagnons[5]. Les survivants mangèrent pendant six jours les génisses du soleil, sans se préoccuper de la colère de cet astre divin ; le septième jour ils s'embarquèrent et périrent dans une tempête[6]. La phénicienne qui avait enlevé Eumaïos, le futur pâtre d'Ulysse, mourut le septième jour de navigation, c'est-à-dire quand le nombre six fut complet[7].

Lorsqu'il ne s'agit pas de faits successifs, cette substitution du nom de nombre ordinal suivant au nom de nombre cardinal caractéristique n'a pas lieu. Le nombre des compagnons d'Ulysse tués par les Cicones est de six dans chaque navire[8]. Le monstre Scylla a six têtes, autant de gueules[9] où sont engloutis six des compagnons d'Ulysse[10]. Six est aussi le nombre qu'en dévore le cyclope Polyphème[11].

Du chiffre funeste six, il n'est pas question dans le monde celtique.

1. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 187.
2. *Odyssée*, III, 303-308.
3. Id., VII, 259.
4. Id., XIV, 284.
5. Id., X, 80-132.
6. Id., XII, 271-419.
7. Id., XV, 477, 478.
8. Id., IX, 60.
9. Id., XII, 90, 91.
10. Id., XII, 110, 246.
11. Id., IX, 288, 289 ; 311, 312 ; 344.

V

Le carré de sept est quarante-neuf ; il est remplacé dans la pratique grecque et celtique par le nombre rond cinquante. Ce chiffre est souvent employé, d'abord quand il s'agit d'hommes :

Les sept navires de Philoctètès sont chacun montés par cinquante rameurs[1]; les cinquante navires d'Achille ont amené chacun cinquante guerriers[2]. Cinquante Thébains avaient été placés en embuscade sur la route où, sortant de Thèbes, devait passer Tudeus père de Diomède, et Tudeus les avait tués tous[3]. Priam avait cinquante fils, et pour eux dans son palais cinquante chambres[4]. Les Troyens campent la nuit dans la plaine, ils allument des feux, ces feux sont au nombre de mille, autour de chaque feu, cinquante hommes sont assis[5]. Le vieux Nestor racontant ses exploits, du temps où il était jeune, prétend que dans une bataille il a pris cinquante chars, ces chars portaient chacun un guerrier accompagné d'un cocher, sa lance tua ces deux fois cinquante hommes[6]. Cinquante est le nombre des femmes esclaves chez Alkinoos, roi des Phéaciens[7], et dans la maison d'Ulysse à Ithaque[8].

Pèleus, père d'Achille, avait fait vœu de sacrifier au fleuve Sperchios cinquante moutons, si son fils revenait de Troie vivant[9]. Les truies confiées à la garde d'Eumaïos, porcher d'Ulysse, sont au nombre de cinquante[10]. Les sept troupeaux de bêtes à cornes et les sept troupeaux de moutons qui appartiennent au soleil sont chacun de cinquante têtes[11]. Nestor raconte qu'autrefois, quand il était jeune, il a, dans une guerre, pris cinquante troupeaux de bœufs, autant de troupeaux de moutons, autant de troupeaux de cochons, autant de troupeaux de chèvres[12].

En regard des cinquante femmes esclaves d'Alkinoos et d'Ulysse, nous pouvons mettre en Irlande les cinquante compagnes de Dechtere, sœur de Conchobar roi d'Ulster[13], les cinquante femmes qui, dans le château de Bricriu font cortège à chacune des trois pré-

1. *Iliade*, II, 718, 719.
2. Id., XVI, 168-170; cf. II, 685.
3. Id., IV, 372-398.
4. Id., VI, 244-246; XXIV, 495.
5. Id., VIII, 561-563.
6. Id., XI, 748, 749.
7. *Odyssée*, VII, 103.
8. Id., XXII, 421, 422.
9. *Iliade*, XXIII, 144-149.
10. *Odyssée*, XIV, 15, 16.
11. Id, XII, 129, 130. Ce seraient les jours et les nuits de l'année lunaire.
12. *Iliade*, XI, 678, 679.
13. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 25, 26, 28, 30.

tendantes à la primauté[1], les cinquante femmes qui composent la suite d'Emer, quand, armée d'un poignard elle veut tuer la déesse Fand, sa rivale[2]. Fand, avant d'épouser le dieu Manannan, avait à son service cinquante femmes et autant d'hommes; un nombre égal d'esclaves des deux sexes appartenait à Manannan[3]. Nestor dans une bataille, s'était emparé de cinquante chars en tuant deux hommes sur chacun; à la bataille de Gabra, Oisin tua deux fois cinquante guerriers[4]. En regard des troupeaux grecs de cinquante têtes, on peut mettre les cinquante vaches qui, en Irlande, d'après une récension, accompagnent le taureau de Cooley[5].

VI

En Irlande, un multiple de cinquante est très fréquent : c'est trois fois cinquante ou cent cinquante. Il est rare dans la littérature grecque. Nestor raconte qu'en son jeune âge, il a, dans une guerre heureuse, pris à l'ennemi cent cinquante juments au poil bai[6]. C'est chez Homère un exemple unique. Dans l'épopée irlandaise, le chiffre cinquante est souvent triplé. Les cinquante vaches, qu'une rédaction donne au taureau de Cooley sont élevées à trois fois cinquante par une autre recension[7]. Le nombre des femmes qui aiment le héros Cûchulainn est fixé à cinquante à la fin du récit qui nous raconte comment ce héros est mort; on l'a élevé au triple en remaniant le début de ce morceau[8]. Les jeunes irlandais élevés à la cour du roi d'Ulster, Conchobar, sont trois fois cinquante[9]. Il y a trois fois cinquante chambres dans le palais de ce roi[10] et dans celui du dieu Labraid[11]. Chez Aillil et Medb, roi et reine de Connaught, on compte trois fois cinquante jeunes femmes[12]. La déesse Fand raconte qu'elle a aussi trois fois cinquante femmes[13]. Le chef des fils d'Irlande arrive chez le roi Guaire Aidne avec trois fois cinquante poëtes, autant d'élèves, de chiens, de domestiques et de femmes[14].

1. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 92-95.
2. Id., t. V, p. 208, 212.
3. Id., t. V., p. 213.
4. Id., t. V., p. 392.
5. H. Zimmer, Revue de Kuhn, t. XXVII, p. 450, 478, 508, 514.
6. *Iliade*, XI, 680, 681.
7. H. Zimmer, Revue de Kuhn, t. XXVIII, p. 478, 479.
8. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 334, 353; cf. *Revue celtique*, t. III, p. 176, 185; Livre de Leinster, p. 119, col. 2, l. 14; p. 122, col. 2, l. 32.
9. H. Zimmer, Revue de Kuhn, t. XXVIII, p. 446, 454, 459.
10. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 12.
11. Id., t. V, p. 184.
12. Id., t. V, p. 117, 125.
13. Id., t. V, p. 212.
14. H. Zimmer, Revue de Kuhn, t. XXVIII, p. 532.

VII

Est-ce le hazard qui a produit le multiple de cinquante par sept ? Nous avons vu plus haut que le soleil avait sept fois cinquante bêtes à cornes et autant de moutons[1]. On a rapproché, non sans raison, ce chiffre de celui des jours de l'année lunaire[2] ; mais cette année étant de 354 ou de 355 jours[3], le rapprochement ne peut avoir qu'une valeur approximative ; sept fois cinquante est avant tout l'association de deux nombres en quelque sorte sacrés. Sept fois cinquante est un chiffre qui se retrouve dans la littérature irlandaise : le *file* du premier degré devait savoir sept fois cinquante histoires[4]; cette science n'a aucun rapport avec la détermination du nombre des jours compris dans l'année lunaire.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

LE MARIAGE DE LA FILLE DU BOURRELIER

(*Artois*)

Quand ch' gollier a ma-rié s'fil-le, Courte et grosse

et bin gen - til - le, A l'gar-chon dé ch'mari-

chaux. Ro-guin - guet - te, A l' gar-chon dé ch'mari-

chaux, Ro - guin — guette et ro - guin - gaux.

1. *Odyssée*, XII, 129, 130.
2. Adalbert Kuhn dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin, 1873, classe de philosophie et d'histoire, p. 139; cf. Aristote, édition Didot, t. IV, p. 148, col. 1.
3. Unger chez Iwan Müller, *Handbuch des klassischen Altertumswissenschaft*, t. I, p. 567.
4. Secht caecat la h-ollaman, *Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 44; cf. *Cours de littérature celtique*, t. I, p. 322.

Quand ch' gollier a marié s' fille,
Courte et grosse, et bin gentille,
A l' garchon dé ch' marichaux,
Roguinguette,

A l' garchon dé ch' marichaux,
Roguinguette et roguingaux,

In s'est in allé à l' messe
Deux à deux su inne anesse,
Et ch' marié su in pourchiau ;
Roguinguette.....

In avot, pour bonne chère,
Inne magnett' cuit' tout intière,
Et ch' gigot pindu à ch' clou ;
Roguinguette.....

In avot, pour bonne bière,
Dell' pichatt' ed vieille gramère,
M' sieu l' curé l' trouva si bonne,
(*Parlé*) Qu'il n'y in a fallu inne tonne ;
Chette gramère piche aussitôt ;
Roguinguette.....

Quand qu' ch' a té pour s'n' aller quouquer,
N' y avot pout d' pot pour picher ;
Ch' marié piche dins ses sabots ;
Roguinguette.....

Chelle mariée, pous honnête,
S' mit à tier par al' farnette,
Sur l' capiau d' ch' Marichaux ;
Roguinguette.....

Ch' marichaux s' mit in colère
S' mit à raviser in l' aire :
« Qui qui quie su min Capiene ! »
Roguinguette.....

Chelle mariée s' mit à répondre,
Tout en continuant à pondre :
Ch' est qu'y pleut des gros morciaux.
Roguinguette.....

Dr Bachelez.



PETITES LÉGENDES LOCALES

CLXXII

LA CREUSE DES FÉES

Sur le territoire de Fachin (Haut-Morvan), près du hameau des Buteaux dans la forêt de Chalençon se trouve un groupe de rochers à cavités dont les principaux ont les appellations de Pierre-Perthuise, écuelle de Saint-Martin et chaise à Berthot et Buteau. Ces pierres ont leurs légendes habituelles et sont hantées; on dit que là existait une ville détruite, un lieu voisin s'appelle l'homme mort.

Sur le versant est de la colline, côté des Carnès surmonté par ces rochers bizarres, véritable dyke relevé d'une éruption géologique, se trouve un ravin creusé par les eaux descendant au ruisseau de Belleperche qui, à deux kilomètres plus bas prend, définitivement son nom de rivière d'Yonne. On appelle cette petite courbe la Creuse des Fées. C'étaient elles en effet qui l'avaient creusée dans une nuit dans le but téméraire d'offenser et braver le bon Dieu, d'y amener le ruisseau et de le faire monter au sommet de la montagne où des roches étaient leur résidence.

Malgré les difficultés de l'entreprise tout marchait à souhait et l'on voyait déjà l'eau arriver et affluer, lorsque l'une d'elles s'écria : *S'il platt à Dieu nous la tenons !* Une autre reprit : *Toujours qu'il lui plaise ou non nous la tenons !* Le châtiment ne se fit pas attendre et ces paroles n'étaient pas achevées que le ruisseau retourna vers son lit d'où on ne le reverra plus remonter. Les pauvres fées toutes dolentes de leur vantardise avaient ainsi travaillé en pure perte.

Le ruisseau de Belleperche sort de la source d'Yonne au pied de la célèbre Bibracte du mont Beuvray et l'on a quelque vénération pour elles dans les environs. On y voit des vestiges de constructions enfouies dans le sol qui semblent d'une certaine importance et dater des époques gauloises et romaines. Il est très probable que des fouilles y révéleraient la présence d'un temple élevé à la divinité des eaux.

HIPPOLYTE MARLOT.

CLXXIII

LA FONTAINE DE FIDÉLITÉ

Entre Créhen et Saint-Lormel (Côtes-du-Nord), se trouvent les ruines d'un château qui fut jadis habité par un prince ; auprès est une fontaine d'où sort un petit ruisseau qui va se jeter dans l'Arguenon. Cette fontaine était sous la protection d'une fée que le prince rencontra un jour ; comme il la trouvait très belle, il lui fit la cour, et la fée, après avoir d'abord résisté à son amour, finit par se rendre, et ils échangèrent près de la fontaine des serments d'amour. En souvenir de leur bonheur, la fée voulut que l'eau de la fontaine eût la propriété de rendre fidèles les amoureux qui la boiraient. On dit que les jeunes filles des environs en font encore boire aux garçons qui leur font la cour. Mais il est de toute nécessité que le jeune gars ignore la nature du liquide qu'il absorbe. Cette fontaine a encore une autre propriété, bien connue, assure-t-on, des pêcheuses de Saint-Jacut. Lorsqu'on y plonge des poissons, fussent-ils sortis de la mer depuis quatre jours, ils redeviennent aussi frais que lorsqu'on les pêcha ; mais cette fraicheur ne dure que huit heures : ce temps écoulé, le poisson tombe en décomposition.

Lucie de V. H.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

LXII

LES TACHES DE SANG

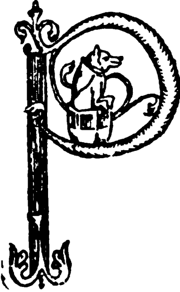
Les dalles d'un ancien dolmen près de Créhen se couvrent tous les ans à la même époque en certain endroit d'une mousse rouge, et la nuit on entend auprès des supplications et des cris. Ce sont les âmes de ceux qui furent immolés sur ces pierres, qui viennent réclamer leur sang, qui reparaît sur la mousse à l'endroit où il fut versé et qui la colore en rouge.

Lucie de V. H.



NOTES SUR LES MILLE ET UNE NUITS

V

ARMI les anecdotes historiques, ou soi-disant telles qu'on trouve intercalées dans les *Mille et Une Nuits* il en est une où l'on met en scène, avec Haroun er Rachid et Djà'far le Barmekide, un personnage assez célèbre du temps des 'Abbasides, le grand qâdhi de Baghdâd Abou Yousof Ya'qoub ben Ibrahim, descendant de Sa'd, un des compagnons du prophète. Il était originaire de Koufah où il naquit en 113 de l'hégire (731-732) ; son père étant mort de bonne heure sans laisser de fortune, sa veuve dut mettre l'enfant en apprentissage chez un foulon; mais il s'échappait souvent de la maison de son maître pour suivre les leçons du célèbre traditionniste Abou Hanifah, le fondateur d'une des quatre sectes orthodoxes musulmanes. Sa mère venait l'y rechercher, objectant au savant docteur la nécessité où elle se trouvait ; un jour, il lui prédit que son fils mangerait du falouzedj (pâte d'amandes) à l'huile de pistache. Il fit mieux ; il l'aida de sa bourse. Plus tard, à la table du khalife Haroun er Rachid, voyant apporter un plat de falouzedj, il se rappela la prédiction de son maître et raconta à son souverain cet épisode de ses débuts difficiles. Il mourut le 5 de rebi I 192 (8 janvier 808) laissant un fils qui jouit d'une certaine réputation. [2].

Le trait qu'on lui attribue est d'un courtisan plus que d'un juriste et montre qu'il excellait dans la casuistique, lorsqu'il s'agissait de déférer aux vœux du khalife. Il est rapporté de deux manières différentes et il n'est pas inutile de les comparer pour connaître la manière dont l'histoire se transforma en légende.

1. Suite, voir t. XIII, p. 37.
2. Ibn Khallikàn, *Ouefayat el A'yân*, Le Qaire, 2 v. in-4, t. II, p. 400-406 ; *Biographical Dictionary*, trad. de Slane, t. IV, Paris, 1871, in-4, p. 272-286 ; Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard, t. VI, Paris, 1871, in-8, p. 295, place sa mort en 182 (798-799). De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. III (Vienne, 1852, in-4, p. 173-174) où il a résumé les données d'Ibn Khallikàn qui le fait mourir en 180 (796-797), tout en citant l'opinion d'Ibn Tagriberdi, qui adopte la date de 196 (811-812). Ech Cherichi, *Commentaire des Séances de Hariri*, Boulaq, 1300, 2 v. in-4, t. II, p. 337-339.

La première version, probablement historique, nous est fournie par Ibn Khallikân, [1], d'après le récit d'un témoin oculaire Bichr ben El Oualid ; il a été reproduit par Ech Cherichi, [2]. Je tiens, dit Bichr, le récit suivant du qâdhi Abou Yousof : Hier soir, je m'étais retiré au lit quand on frappa violemment à ma porte ; je pris mon caleçon et je sortis ; c'était Harthamah ben el A'yan, [3] ; je le saluai et il me dit : « Réponds sur l'heure au commandeur des croyants ». — « Abou H'âtem, lui dis-je, tu as du respect pour moi ; tu vois l'heure qu'il est ; je ne suis pas sûr que le khalife me demande pour une affaire grave ; s'il t'était possible de remettre cela jusqu'à demain, peut-être changerait-il d'avis ? » — « Cela n'est pas en mon pouvoir, répondit-il. « Comment cela est-il arrivé ? » — « L'eunuque Mesrour est sorti et m'a ordonné de t'amener au khalife. » — « Me permets-tu de verser de l'eau sur moi et de me parfumer, [4] ; si c'est pour une affaire grave (la mort), je me serai mis en état, et si Dieu m'accorde la vie, cela ne fera pas de mal. Il m'y autorisa. Je rentrai chez moi, je m'habillai de vêtements neufs, je me parfumai comme je pus, puis nous sortîmes. Nous marchâmes jusqu'à ce que nous arrivâmes au palais de Haroun er Rachid. Mesrour était debout ; Harthamah lui dit : « Je l'ai amené ». « Je m'adressai à Mesrour : Abou Hâchem, tu es assuré de mes services, de mon respect, de mon affection ; voici pour moi un moment difficile ; sais-tu pourquoi le commandeur des croyants me demande ? — Non. — Je repris : « Qui est avec lui ? — 'Isa ben Djafar, [5]. — Et qui ensuite ? — Il n'y a personne d'autre. Il ajouta : « Passe, quand tu seras arrivé dans la cour, tu trouveras le khalife sous la galerie ; fais du bruit avec tes pieds. Il t'interrogera ; tu lui répondras : C'est moi ». Yousof continua ainsi son récit : « Je fis ce qu'il me disait ». Le khalife demanda : « Qui est-là ? » Je répondis : « Ya'qoub ». — Entre, dit-il, J'entrai. Il était assis ayant à sa droite 'Isa ben Dja'far. Je le saluai il me rendit mon salut et me dit : « Je crois que je t'ai effrayé ». — « Oui, par Dieu, répondis-je ; c'est dans ma nature ». — « Assieds-toi », me dit-il. Je m'assis et quand mon trouble fut calmé, il se tourna vers moi et me dit : « Abou Yousof, sais-tu pourquoi je t'ai demandé ? » — « Non ». — « Je t'ai fait venir pour que tu sois té-

1. *Ouefâyat el A'yân*, t. II, p. 403 ; De Slane, *Biographical Dictionary*, t. IV, p. 279-282.
2. *Commentaire des Séances de Hariri*, t. II, p. 338.
3. Un des principaux officiers de Haroun er Rachid.
4. C'est-à-dire que s'attendant à être mis à mort, il demande de faire sa toilette funèbre.
5. Petit-fils par son père Dja'far du Khalife El Mansour, l'aïeul de Haroun par El Mahdi.

moin de ce que je déclare contre celui-ci : Il possède une esclave que je lui ai demandé de me donner, il s'y est refusé ; je l'ai prié de me la vendre, il n'y a pas consenti ; par Dieu, s'il ne le fait pas, je le ferai tuer. Je me tournai vers 'Isa, continua Abou Yousof et je lui dis : « Qu'est-ce que Dieu a donc donné à une jeune fille pour que tu la refuses au commandeur des croyants et que tu te mettes dans une pareille situation ? — Il répondit : Tu t'es tròp hâté de parler avant de savoir ce qui se passe en moi. — Quelle réponse y-a-t-il à faire ? — J'ai prononcé le serment irrévocable de répudier ma femme, d'affranchir mes esclaves et de dépenser en aumônes ce que je possède si je vendais ou si je donnais cette fille. — Er Rachid se tourna vers moi et me dit : « Y a-t-il un moyen d'en sortir? » — Oui. — « Quel est-il? » Il te donnera la moitié de cette fille et te vendra l'autre, en sorte qu'il ne te l'aura ni donnée ni vendue. — Est-ce possible ? demanda 'Isa. — Oui. — Alors je te prends à témoin que je lui en donne la moitié et que je lui vends l'autre moitié pour cent mille dinârs. — Er Rachid répliqua : « J'accepte le don et j'achète l'autre moitié pour cent mille dinârs ». — Puis il demanda la jeune fille ; on la lui amena, ainsi que l'argent et 'Isa lui dit : « Prends-la, commandeur des croyants, que Dieu te favorise par elle. — Ya'qoub, dit le Khalife, il reste une chose. — Laquelle ? — Elle est esclave et il faut absolument qu'elle observe un délai ; mais, par Dieu, si je ne passe cette nuit avec elle, je crois que je perdrai l'âme. — Commandeur des croyants, affranchis-la et épouse-la ; la femme libre n'a pas à observer de délai. Il reprit : « Je l'affranchis, mais qui me la mariera ? » — Moi. — Il appela Mesrour et Hosaïn (pour servir de témoins). Je récitai l'allocution, je louai Dieu et je la lui mariai avec vingt mille dinârs de douaire. Il demanda l'argent, le lui remit et me dit : Ya'qoub, retire-toi. Puis levant la tête vers Mesrour, il l'appela. — Me voici, dit-il. — Porte à Ya'qoub vingt mille dirhems et vingt ballots de vêtements. Il les emporta avec moi.

Bichr ben El Oualid ajoute : Abou Yousof se tourna vers moi et me dit : « Est-ce que tu vois du mal dans ce que j'ai fait ? — Aucun. — Prends ta part de cet argent. » — Quelle est ma part? — « Le dixième ». Je le remerciai et fis des vœux pour lui et j'allai retrouver les miens. — Mais voici qu'une vieille femme vint et dit : Abou Yousof, ta fille t'envoie le salut et te fait dire : « Par Dieu, je n'ai reçu du commmandeur des croyants que le douaire que tu connais; je t'en fais porter la moitié et je garde le reste pour suffire à mes dépenses ». — Rapporte-lui cet argent, dit le qâdhi, je ne l'accepte pas : je l'ai tirée d'esclavage, je l'ai mariée au khalife et c'est ainsi

qu'elle me montre sa satisfaction ! — Bichr ajoute : « Nous ne cessâmes, mes oncles et moi, d'insister auprès de lui jusqu'à ce qu'il accepta, et il me fit donner mille dirhems ».

La seconde version nous a été conservée par les diverses recensions des Mille et Une Nuits qui n'offrent entre elles que des variantes insignifiantes, [1], et par El Itlidi dans l'*Ilâm en Nâs*, [2].

« On raconte que Dja'far le Barmékide était une nuit le commensal de Haroun er Rachid. Celui-ci lui dit : « Dja'far, j'ai appris que tu as acheté telle jeune fille ; voilà longtemps que je la recherche ; elle est d'une extrême beauté et mon cœur est occupé de son amour, vends-la moi. — Commandeur des croyants, dit-il, je ne la vendrai pas. Haroun reprit : « Donne-la moi ». Je ne la donnerai pas. » — Que Zobeidah soit répudiée pour la troisième fois, si tu ne la vends pas et si tu ne la donnes pas. — Dja'far répliqua : « Que ma femme soit répudiée pour la troisième fois si je te la vends ou si je te la donne ». — Alors sortant de leur ivresse, ils reconnurent qu'ils s'étaient mis dans une situation difficile et furent impuissants à trouver un moyen de s'en tirer. Er Rachid reprit : « C'est un cas où Abou Yousof peut seul être utile ». On le manda ; c'était au milieu de la nuit. Quand le messager arriva, il se leva, saisi de frayeur, et se dit : « Je ne suis mandé à cette heure que pour une affaire grave qui vient de se produire dans l'Islam ». Puis il sortit en toute hâte, monta sa mule et dit à son page : « Prends avec toi la musette de la mule ; peut-être n'a-t-elle pas fini son orge ; quand nous serons entrés chez le khalife, mets-lui la musette pour qu'elle mange le reste de sa provende jusqu'à ce que je sorte ». Le serviteur répondit : « Avec soumission et obéissance ».

Quand il fut entré chez Haroun er Rachid, celui-ci se leva, le fit asseoir sur son siège à côté de lui ; or il ne faisait asseoir personne

1. Ed. de Beyrout (1889-1890), 5 vol. in-8), t. II, p. 386 ; éd. du Qaire (1302 hég. 4 v. in-8), t. II, p. 105 ; éd. de Habicht Breslau, 1825-1843, 12 v. in-12), t. VII, p. 216 ; éd. de Bombay (1297 hég. 4 vol. in-8), t. II, p. 121. Les différences qu'on trouve dans l'édition de Beyrout proviennent des scrupules de l'éditeur qui a remanié le texte en quelques endroits. Lane en a omis la traduction ; celle de Burton se trouve au t. III, p. 273-276 de la « *library edition* » de ses *Arabian Night's Entertainments* (Londres, 1893, 12 v. in-8), on en trouve une traduction allemande abrégée dans Weil, (*Tausend und eine Nacht*, Stuttgard, 4 v. in-8), t. II, p. 342-344.

2. Le Qaire, 1297 hég. p. 93. D'après Burton (qui ne connaît ni El Itlidi, ni Ech Cherichi, ni Ibn Khalliqân) ce conte existe dans le recueil persan intitulé *Nigâristân* de Mo'in eddin el Djouaini qui le dédia en 1334 au sultan Aboud Saïd Behâdour Khân. Un exemplaire existe au British Museum. C'est de là qu'il aurait été reproduit par Richardson, *Dissertations*, t. XIII. N'ayant pas eu cette recension sous les yeux, je ne puis indiquer dans quel rapport elle se trouve avec celles qui sont citées ici.

d'autre auprès de lui. — Puis il lui dit : « Nous ne t'avons demandé à cette heure que pour une affaire sérieuse que voici ». « Il nous est impossible de trouver un biais ». — Abou Yousof reprit : « Commandeur des croyants, c'est la chose la plus facile du monde. Dja'far, ajouta-t-il, vends la moitié au khalife et donne-lui l'autre moitié ; par là, vous serez déliés de votre serment. Haroun se réjouit de ce moyen et ils firent ce qu'il leur avait conseillé. Ensuite il dit : Amenez-moi sur le champ la jeune fille, car je suis épris d'elle. On la lui amena. Il dit au qâdhi : « Je veux passer cette nuit avec elle, car je ne puis attendre que le délai légal soit expiré; quel moyen employer ? — Abou Yousof reprit : « Amenez-moi un des esclaves du commandeur des croyants, de ceux qui n'ont pas à être affranchis ». Il ajouta : « Permets-moi de la lui marier, ensuite il la répudiera et tu seras autorisé à la prendre sans attendre le délai légal ». Er Rachid admira encore plus cet expédient que le premier et dit : « Je te le permets ». Le qâdhi procéda au mariage ; l'autre accepta, et après Abou Yousof lui dit : Répudie-la, tu auras cent dinârs ». Il répondit : « Je ne le ferai pas ». Le qâdhi ne cessa d'insister, tandis que l'autre s'en défendait jusqu'à ce que l'offre monta à mille dinars. L'esclave lui dit : « Est-ce que la répudiation est en mon pouvoir, ou dans celui du commandeur des croyants, ou au tien ? » — « C'est en ton pouvoir ». — « Par Dieu, je ne le ferai jamais ». — La colère du khalife s'accrut et il lui dit : « Quel moyen employer, Abou Yousof ? ». — Commandeur des croyants, ne t'impatiente pas, l'affaire est aisée, donne la propriété de cet esclave à la jeune fille. — Je la lui donne. — Le qâdhi s'adressa à celle-ci : « Dis : J'accepte ». — Elle répéta ces mots. Alors il reprit : « Je décide que vous devez être séparés, car il est entré sous son autorité et le mariage n'est plus valable. Er Rachid se leva et dit : « Y a-t-il un qâdhi comme toi de notre temps ? » — Puis il demanda des plateaux d'or et ils furent vidés devant lui. As-tu quelque chose, dit-il au qâdhi, pour mettre cet argent ? — Abou Yousof se rappela la musette de sa mule et la fit apporter. On la lui remplit d'or, il la prit et s'en retourna chez lui. Le lendemain matin, il dit à ses disciples : « Il n'y a pas, pour arriver à la religion et aux biens de ce monde, de route plus facile et plus courte que la science ; j'ai reçu cette grande fortune pour deux ou trois questions. Considère, ô toi qui étudies le charme de cette aventure, examine ses agréments, tu retiendras les avances du vizir envers Er Rachid, la pénétration du khalife et celle du qâdhi, bien plus considérable encore, que Dieu leur fasse miséricorde à tous ! »

En comparant ces deux versions, on remarquera que la seconde a

supprimé le personnage de Bichr, le témoin auriculaire et tout ce qui s'y rattache ; les transes d'Abou Yousof réveillé au milieu de la nuit y sont présentées sous un aspect moins émouvant; Harthamah est remplacé par un anonyme et Isa ben Dja'far par Dja'far le Barmékide. Cette dernière substitution s'explique par la tendance habituelle à mettre un personnage connu à la place d'un autre moins célèbre : la similitude de nom ('Isa ben *Dja'far* et *Dja'far* le Barmékide) dut d'ailleurs y contribuer, et ceci me paraît la marque d'une recension populaire et plus récente. La seconde version ajoute le marchandage de l'esclave, le serment simultané de Haroun et de Dja'far, sans parler de la morale finale : ce sont encore des traits populaires.

Mais d'où vient cette altération d'un fait que, sur le témoignage rapporté par Ibn Khallikân, nous pouvons considérer comme historique. Je ne crois pas qu'on puisse l'attribuer au compilateur des *Mille et Une Nuits*. Non qu'il faille en considérer El Itlidi comme la source : celui-ci vivait vers 1100 de l'hégire, c'est à dire à une époque où les *Mille et Une Nuits* étaient rédigées dans la forme qu'elles ont aujourd'hui. Mais, on peut admettre, et c'est un point sur lequel je me réserve de revenir, qu'il a existé pour les anecdotes historiques de ce genre un recueil où ont puisé, non seulement El Itlidi, le compilateur des *Mille et Une Nuits*, mais d'autres auteurs du même genre comme El Qalyoubi, Ibn Hodjdjat el Hamaoui. El Ishaqi, El Ibchihi, El Yeméni, etc. Un des exemples les plus probants nous est fourni par la déformation de l'histoire de la fuite et de l'arrestation d'Ibrahim ben El Mahdi.

René Basset.



LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

CXXII

LE DIABLE ET LES CHARPENTIERS [1].

Un jour que le diable était descendu sur la terre cherchant fortune, il aperçut dans un chantier des charpentiers en train de creuser une mortaise dans une pièce de bois, à l'aide de cet outil aiguisé des deux bouts, appelé bisaiguë, et dont est muni le saint Joseph de l'église d'Angers qui porte ce nom. Il lia conversation avec eux et bientôt en vint à prétendre les égaler en adresse. Il saisit la bisaiguë et voulut continuer leur ouvrage ; mais, dans son inexpérience, ayant placé son pied fourchu justement sur la mortaise qu'il voulait dresser, du premier coup il lui fit une profonde entaille et, retirant l'instrument avec force, il s'enfonça sous le menton la partie taillée en biseau. Fou de douleur, il rejeta l'outil avec colère, et s'enfuit enjurant que jamais un charpentier n'entrerait en enfer. Il a depuis lors tenu parole, et c'est en vain qu'on chercherait dans l'enfer un ouvrier de cet état. Ils vont tous au Paradis après avoir sans doute séjourné quelque peu en Purgatoire. (Tis, *La Revue angevine*, t. IV. (1898) p. 29 [2]).

P. S.

CXXIII

L'HOMME AUX CUILLERES DE BOIS DE CUNFIN (Aube)

L'homme de Cunfin, marchand de cuillères de bois, étant allé dans la forêt [3] pour renouveler ses provisions, avait d'abord chargé son âne d'une quantité raisonnable de marchandises. Puis, voyant que l'animal dressait encore crânement les oreilles, il ajouta une cuillère aux autres en disant : « Oh ! tu pouterée enco bin c't'ellelai ! » Et comme l'âne ne protestait pas, l'homme continua d'ajouter

1. cf. une autre légende sur les charpentiers R. T. P. t. XII, p. 225, et dans les *Légendes et Curiosités des Métiers* de Paul Sébillot, la monographie des charpentiers.
2. Cette légende, recueillie à Segré, est extraite d'un intéressant article intitulé *De quelques superstitions au pays de Segré*. Il serait bien à désirer qu'en Anjou l'on s'occupe à recueillir les traditions et les coutumes qui doivent y exister comme partout ailleurs.
3. La forêt de Clairvaux, centre de fabrication de menus objets de bois.

ainsi cuillère à cuillère, en répétant : « Oh ! t'en pouterée enco bin eunne ! » Tant et si bien que la pauvre bête succomba sous le fardeau.

Ce conte est un avertissement aux ambitieux, aux intéressés, aux « convoiteux », qui ne savent pas s'arrêter à temps.

(ALPHONSE BAUDOUIN, *glossaire du patois de la forêt de Clairvaux*, et lettre particulière).

LOUIS MORIN.

L'ABBÉ DE LAVAL

(*Conte du Maine*)

Il y avait jadis dans le Maine un abbé si bête, si bête, que tout le monde s'en amusait. Il se nommait l'abbé de Laval. Un certain jour qu'il voyageait dans son carrosse, il passe devant un champ rempli de citrouilles. Il fait arrêter son cocher : « Jean, mon ami, dit-il ; qu'est-ce que ces grosses boules jaunes et vertes ? — Ce sont des œufs de mulet, M. l'abbé, répond Jean, habitué aux naïvetés de son maître. — Des œufs de mulet, s'écrie le saint homme ! Comme c'est curieux ; j'ignorais que les mulets pondissent, que je voudrais donc bien en emporter un à l'abbaye ! »

Le cocher descend complaisamment, cueille la plus grosse citrouille et la dépose dans le carrosse. Un peu plus loin l'abbé rencontre un de ses amis, il s'arrête et le fait monter à côté de lui. L'ami avisant la citrouille, lui demande ce qu'il veut en faire. — Ah ! mon cher, s'écrie l'abbé ravi, c'est un œuf de mulet, et je rêve d'en avoir un, cela marche l'amble et ne secoue pas son cavalier. L'ami éclate de rire, le prélat se fâche. « Allons, dit le premier, mon cher père, je ne veux pas qu'on se gausse de vous », et saisissant la citrouille il la lance dans une haie qui bordait le chemin. Le hasard veut qu'elle tombe sur un lièvre au gîte qui se met à courir en redressant ses longues oreilles — Ah ! quel malheur, s'écrie le pauvre abbé, butor, imbécile, l'œuf était couvé, quel joli mulet j'aurais eu ! »

Ve DESTRICHÉ.

LE CONTE DE CENDRILLON CHEZ LES CHAM



J'ai déjà donné en 1894 dans mon *Cambodge, contes et légendes*, le conte de Cendrillon que j'ai découvert au Cambodge sous le nom de *Néang-Kantok*. Je l'ai fait suivre de la version annamite que M. Landes a trouvée en Cochinchine et qu'il a publiée dans les *Excursions et reconnaissances* de Saïgon (mars-avril 1885). J'avais rapproché ces deux versions afin qu'on pût les comparer et juger le génie littéraire de deux peuples voisins et cependant si dissemblables. Ce rapprochement a été très apprécié et plusieurs critiques ont pensé qu'il y avait un grand intérêt littéraire à mettre ainsi en présence les contes populaires de différents peuples, surtout lorsque la donnée est la même, et quand on a la bonne fortune de les découvrir.

Depuis lors, j'ai eu « la bonne fortune », pour employer l'expression de deux des critiques dont je viens de parler, de mettre la main sur la version chame de notre conte de Cendrillon. M. Human, commissaire du gouvernement au Laos, et qui vient d'y mourir, en passant à Kratié, en 1894, m'a remis la version du même conte qu'il s'était procurée chez les Cham du Binh-Thuan. Cette version chame du conte de Cendrillon était écrite en langue chame et en caractères arabes ; M. Human en avait commencé la traduction, mais ce qu'il avait traduit ne comprenait que la première partie et ne me conduisait que jusqu'à l'endroit où le roi déclare qu'il épousera Cendrillon qui vient de chausser la sandale d'or. En outre, cette version, très exacte d'ailleurs, était écrite au crayon, de premier jet, très fin, mais pourtant lisible. Je cherchai un cham originaire du Binh-Thuan qui connut très bien la langue et les caractères chams et assez bien le cambodgien pour pouvoir, avec moi, continuer la traduction commencée et revoir ce qui avait été fait. Je découvris cet homme ; c'était un descendant de la famille royale chame qui a tant de représentants au Cambodge ; il se mit entièrement à ma disposition. Je lui remis la copie chame de M. Human ; il la trouva correcte quant au texte, mais incorrecte quant à la copie, quant à l'orthographe. Il en chercha une autre copie et parvint à en découvrir une dans la province de Lovœk ; il en fit une copie soigneuse, la tradui-

sit en cambodgien avec l'aide du gouverneur de Kanchor qui est d'origine chame, puis m'apporta la copie de M. Human que je lui avais confiée, un texte cham et la traduction cambodgienne. C'est cette dernière traduction qui m'a servi. Ma traduction en français faite, je l'ai remise à un cham qui connaît le français ; il l'a traduite en assez mauvais cham et sa traduction a été collationnée, avec le texte cham que j'avais pu me procurer, par le descendant des rois cham. Il a trouvé ma traduction aussi exacte que possible, sauf en trois passages que j'ai modifiés sur ses indications.

C'est ce qui est sorti de ce travail que j'offre au lecteur sous le titre de : la *Sandale d'or*. Je dois ajouter pour être complet qu'on donne aussi à ce conte le titre de *Conte des demoiselles Hulek et Kjong*, et qu'il est connu des cham, tant au Binh-Thuan qu'au Cambodge, aussi bien sous ce titre que sous l'autre.

J'ai pensé que les lecteurs de la *Revue des traditions populaires* qui, certainement connaissent tous notre charmant conte de Perrault, seraient heureux de le retrouver à l'autre bout de la terre, chez ce peuple cham qui fut autrefois un grand peuple et qui ne compte plus aujourd'hui que quelques tribus dispersées au sud de l'Annam, au Cambodge et au Siam.

LA SANDALE D'OR

En ce temps-là il y avait deux jeunes filles nommées Hulek et Kjong; elles étaient, l'une la propre fille, l'autre la fille adoptive d'une vieille femme. On savait qu'elles étaient nées toutes les deux dans l'année du Cheval, mais comme elles étaient tout à fait semblables, pareilles à deux chevaux du même âge, bien appareillés, on ne pouvait dire qu'elle était l'aînée, qu'elle était la cadette.

Or, il arriva que leur mère désira leur donner un rang dans sa maison. Elle les fit venir devant elle et s'adressant à demoiselle Hulek, sa propre fille, elle lui dit :

— A partir de maintenant, Hulek, vous traiterez demoiselle Kjong comme votre aînée.

Demoiselle Hulek répondit :

— Vous êtes ma propre mère et vous m'ordonnez de considérer Kjong, qui est du même âge que moi, comme mon aînée. Je ne le veux pas. Mère, si vous me punissez à tort, j'accepterai la punition, mais rien ne pourra m'obliger à me reconnaître l'inférieure de Kjong, votre fille adoptive.

Entendant ces paroles, madame la mère, s'adressant à demoiselle Kjong lui dit :

— Puisqu'il en est ainsi, Kjong, vous qui êtes ma fille adoptive, vous considérerez Hulek, ma propre fille, comme votre aînée.

Or, il arriva que Kjong, par malice et parlant à son aînée, lui disait tantôt « ma sœur » et tantôt « ma petite ». Demoiselle Hulek, mécontente d'elle, alla trouver sa mère et lui dit :

— C'est une honte pour moi, ô mère ; un jour petite Kjong m'appelle « ma sœur » puis le jour suivant elle m'appelle « petite ». Je suis honteuse devant nos camarades qui nous connaissent l'une et l'autre. Si elle tient tant à m'appeler « petite » qu'elle continue, mais si elle m'appelle « ma sœur » une fois qu'elle dise toujours « ma sœur ». Si elle doit continuer de m'appeler tantôt « ma sœur » tantôt « petite » je ne veux plus rester dans ce pays et je suis résolue à le quitter pour m'en aller dans un autre pays, très loin.

La mère entendant cela prit deux corbeilles, les donna aux deux filles et les envoya pêcher du poisson.

— Celle qui aura pris le plus de poissons, dit-elle, sera considérée comme l'aînée ; celle qui en aura pris le moins sera considérée comme la plus jeune.

Les deux demoiselles, ayant chacune leur corbeille, sortirent alors de la maison et s'en allèrent à une grande mare qui contenait toutes sortes de poissons. Dès qu'elles y furent arrivées demoiselle Kjong descendit dans l'eau avec sa corbeille et commença à pêcher. Quant à Hulek, plus paresseuse, elle resta au bord de la mare sans rien faire. Kjong voyant cela lui dit :

— Tu regardes l'eau, mais tu ne descends pas pêcher du poisson. Pourquoi restes-tu ainsi au sec ?

Demoiselle Hulek à ces paroles descendit dans la mare et commença à pêcher. Elle avait pris quatre poissons et demoiselle Kjong en avait dix dans sa corbeille, lorsque cette dernière fut prise d'un frisson et dit qu'elle avait froid.

— Si tu as froid, dit demoiselle Hulek, il faut aller au sec et attendre que la chaleur soit revenue à ton corps.

Kjong suivit le conseil que sa sœur lui donnait et monta au sec ; puis elle prit son écharpe qui était à terre et elle s'en enveloppa afin de perdre le froid. Or, elle avait laissé sa corbeille de poissons tout au bord de la mare et demoiselle Hulek, tout en allant et venant, passait près de cette corbeille et pêchait. Voyant la corbeille et les dix poissons qu'elle contenait, elle se dit en elle-même : « Petite Kjong a pris beaucoup plus de poissons que moi ; dans un instant elle va prendre sa corbeille pour la porter à notre mère, et notre mère va de nouveau me donner l'ordre de l'appeler « ma sœur ». Alors

je serai honteuse, moi la propre fille, près d'elle qui n'est qu'une fille adoptive. Il me faudra l'appeler « ma sœur » ; cela n'est pas possible. Quand l'autre jour mère m'a donné l'ordre de la nommer « ma sœur » j'ai répondu que j'étais semblable à elle et j'ai dit que je ne voulais pas la nommer « ma sœur ». Maintenant, parce qu'elle a pris plus de poissons que moi, mère va m'ordonner de la traiter comme mon aînée. Quelle figure ferai-je alors pour cacher ma honte. Je vais lui voler son poisson et je vais aller à la maison le présenter à ma mère. Alors, mère voyant que j'ai plus de poisson que petite Kjong décidera que je suis l'aînée. » Elle prit dans la corbeille de sa sœur le poisson qui s'y trouvait et le mit dans la sienne.

Cependant demoiselle Kjong, n'ayant plus froid, descend à la mare pour prendre sa corbeille et voit de suite qu'elle est vide, qu'il ne s'y trouve plus aucun poisson. S'adressant alors à sa sœur, elle lui dit :

— Tu as donc pris le poisson que j'ai péché ; je l'ai laissé dans ma corbeille, là, sur le bord de la mare, près de toi. Je ne l'ai pas emportée et il n'y a plus un seul poisson dans ma corbeille.

Demoiselle Hulek répondit :

— Je n'ai rien vu dans ta corbeille depuis ce matin jusqu'à maintenant. Je n'ai même pas remarqué que tu laissais ta corbeille en cet endroit, mais j'ai entendu, il y a un instant, les corbeaux croasser tout près d'ici. Ils ont peut-être emporté tes poissons. Pourquoi me demandes-tu si je les ai pris ? Ai-je besoin de tes poissons, n'en ai-je pas quatorze dans ma corbeille ?

Hulek mentait certainement car c'était elle qui avait volé les poissons dans la corbeille de Kjong. Celle-ci le savait bien, mais elle ne dit rien ; elle demeura silencieuse car elle craignait d'être battue par Hulek. Alors toute attristée elle se mit à réfléchir ainsi : « Je suis toute seule, orpheline, abandonnée, je n'ai pas de père, pas de mère. C'est inutilement que je réclamerais mes poissons à celle qui les a volés; elle me les refusera et me battra ; dans cette campagne où nous sommes seules qui viendra me défendre ? » Des larmes coulent de ses yeux ; elle voudrait bien rentrer à la maison, mais elle n'ose, car n'ayant point de poisson à rapporter à sa mère, elle a peur d'être battue. Alors, elle se met à pécher dans l'espoir de prendre quelques poissons et d'en avoir un ou deux à rapporter à sa mère. Elle prit trois tjulek et un tjerok. Mais pendant qu'elle péchait Hulek s'en était allée. Kjong se voyant seule, prit sa corbeille et s'en alla ; elle offrit à sa mère les trois tjulek mais elle conserva le petit poisson tjarok et le dissimula afin que sa mère adoptive et Hulek ne

le vissent point; puis elle alla le mettre dans une citerne voisine avec l'intention de le nourrir et d'en faire son ami.

Sa mère, en recevant les trois poissons, lui dit :

— Puisque tu as pris moins de poissons que ta sœur, tu seras considérée comme étant sa cadette.

C'est ainsi que Hulek devint l'aînée.

Kjong ne répondit rien à sa mère ; elle ne lui dit pas que Hulek lui avait volé ses poissons. Elle cacha sa tristesse et sa mère ne sut point la vérité par elle. Sa mère lui dit encore :

— A partir de maintenant, Kjong, tu considéreras Hulek comme ton aînée et tu la nommeras « sœur ».

Kjonk se soumit sans rien dire aux ordres de sa mère.

A quelque temps de là sa mère lui dit :

— Vas-tu donc rester ainsi oisive à ne rien faire ? j'ai acheté un troupeau de chèvres ; dorénavant c'est toi qui mèneras paître mes chèvres, c'est entendu.

Kjong, voyant que sa mère lui parlait ainsi, prit un bout de rotin, s'en fut à l'étable, fit sortir les chèvres et les mena paître. L'heure de manger étant venue, elle conduisit ses chèvres auprès de la citerne dans laquelle elle élevait son ami le poisson. Elle alla chercher son riz pour le manger, et, s'installant au bord de la citerne, elle appela le poisson :

— Eh ! tjerok, viens ici, ton aînée t'apporte des miettes de riz, viens manger avec ton aînée qui déjeune ; elle mangera la grosse part et te donnera les miettes.

Le poisson, reconnaissant la voix qui l'appelait, monta du fond de la citerne, s'approcha du bord, tout près d'elle et se mit à manger ce qu'elle lui donnait ; ils étaient là ensemble comme deux amies, l'aînée et la cadette, s'aimant beaucoup, n'ayant qu'un cœur. Kjong nourrissait ainsi son poisson, et sa mère ni Hulek n'en savaient rien.

Chaque jour Kjong venait apporter son riz au bord de la citerne afin de manger avec son poisson et cent jours il en fut ainsi sans qu'elle manquât de venir une seule fois au bord de la citerne.

Pendant longtemps Hulek ne sut pas ce que sa sœur allait faire en cet endroit, mais un jour elle se cacha pour épier Kjong et la vit donner à manger à un poisson qu'elle élevait dans la citerne. Or le lendemain, il arriva que les chèvres que Kjong gardait s'en allèrent brouter un champ de coton qu'un homme avait planté. Cet homme voyant cela prit les chèvres et Kjong fut obligée d'aller les lui réclamer. Pendant ce temps Hulek qui était restée à la maison, s'apercevant qu'il se faisait tard et ne voyant pas revenir Kjong se

dit en elle-même : « Comment se fait-il que Kjong ne revienne pas ? » Alors se voyant seule, Hulek prit du riz et s'en alla à la citerne dans laquelle Kjong avait mis son poisson, puis imitant la voix de Kjong elle l'appela :

— Eh ! tjerok, monte, viens prendre du riz et mange.

Le poisson crut que c'était Kjong qui l'appelait ; il vint manger et Hulek s'empara de lui, l'emporta à la maison et le tua. Puis elle le coupa en trois morceaux, le fit cuire avec du vinaigre et le mangea toute seule en cachette de sa mère.

Kjong, de retour à la maison, prit son riz et s'en alla au bord de la citerne. Elle appela son poisson en lui disant :

— Viens manger du riz avec ton aînée.

Elle l'appela cinq fois, six fois mais en vain, le poisson ne parut pas. Alors, très malheureuse, elle se mit à se lamenter, en disant : « Moi, je n'ai point d'amis, j'avais pris le petit poisson pour le nourrir, l'élever, en faire mon petit camarade et quelqu'un est venu le voler ; c'est certain puisque je ne le vois plus paraître quand je l'appelle. Alors Kjong pleure de ce moment à la fin de la journée ; elle pleure son poisson perdu ; elle ne mange point et la nuit venue, quoique couchée, elle ne peut s'endormir ; elle pleure. Enfin, lassée, elle s'endort et voit en rêve son poisson qui vient à elle et qui lui parle : « Sœur aînée (lui dit-il), cesse de pleurer ; sœur aînée sèche tes larmes. Il est certain que ma sœur aînée aimait beaucoup son petit cadet, mais il faut que ma sœur prenne ce qui reste de moi, mette (ce qu'elle trouvera) dans une noix de coco et qu'elle m'enterre au bord de la route, à un carrefour, de manière qu'en allant et venant, ma sœur aînée puisse venir me visiter. Quant à moi, voici ce qui m'est arrivé : l'autre jour pendant que ma sœur gardait ses chèvres, une personne nommée Hulek est venue m'apporter du riz ; elle m'a appelé ; alors croyant que c'était ma sœur aînée, comme de coutume j'ai monté du fond de la citerne ; je me suis approché et de suite cette personne s'est emparé de moi, m'a emporté en sa maison, m'a fait cuire au vinaigre et m'a mangé Cependant un morceau, un tiers de moi-même est resté ; elle l'a pris, la mis dans un nœud de bambou et est allée le cacher près de la jarre à conserver l'eau. » Se souvenant de ce que le poisson lui avait dit en son rêve, Kjong, dès le matin s'étant levée, alla voir (près de la jarre) et reconnut que ce qui lui avait été dit en rêve était vrai. Elle prit les restes de son petit ami et les plaça dans une noix de coco qu'elle alla enterrer à un carrefour, au bord du chemin.

Le jour suivant, comme il lui avait été dit, et tout en conduisant ses chèvres, en allant et en venant manger, elle rendait visite non-

seulement au tombeau de son petit ami, mais à ces restes eux-mêmes. Or, un jour, comme elle était venue faire cette visite, elle aperçut une sandale d'or à l'endroit même où le poisson était enterré ; elle la prit et l'emporta à la maison mais en prenant bien soin de ne la laisser voir ni à sa mère ni à Hulek. Quant aux restes du poisson, ils avaient disparu ; ils étaient devenus deux sandales d'or, l'une que Kjong avait trouvée et cachée, l'autre qu'un corbeau avait emportée dans son bec et qu'il avait laissée tomber dans le palais du roi.

Le roi ayant trouvé cette sandale d'or à la porte de son palais, la trouva si jolie et si petite, bien qu'il reconnut à certains détails qu'elle appartenait à une fille nubile mais non mariée, qu'il résolut d'épouser celle qui pourrait la chausser. Il envoya l'ordre dans tous les villages à toutes les filles qui avaient le pied petit de venir au palais essayer de chausser la sandale d'or qu'il avait trouvée ; et ceux qui portaient cet ordre à tous les villages s'en allaient disant : « Le roi fera son épouse de celle qui pourra chausser cette sandale. »

Alors toutes les jeunes filles des villages du royaume qui avaient un petit pied venaient par centaines, par milliers de tous les points du pays et se pressaient au palais pour essayer la sandale d'or. Kjong voyant cela demanda à sa mère la permission d'aller comme toutes les filles essayer la sandale, mais sa mère adoptive la lui refusa. (Par contre) elle ordonna à Hulek, sa propre fille, de s'y rendre tout de suite. Kjong voyant cela se mit à pleurer, à soupirer, à demander de s'y rendre, ne fût-ce qu'un tout petit moment. Sa mère voyant sa désolation lui dit :

— Puisqu'il en est ainsi, puisque tu pleures tant pour y aller, tu iras, mais à une condition. Je vais prendre une mesure de sésame, une mesure de riz et une mesure de pois ; je vais les mêler ensemble et les répandre sur la terre, dans l'herbe ; tu les trieras et tu mettras d'un côté les grains de sésame, de l'autre les grains de riz et d'autre part les pois ; quand tu auras fini je mesurerai avec soin les trois tas et s'il n'y manque rien tu iras au palais du roi, sinon tu n'iras pas.

(Le mélange étant fait et, tout étant répandu à terre) Kjong se mit à ramasser et à trier, pleurant toute l'eau de ses yeux ; mais le Puissant eût pitié d'elle ; il envoya une grande quantité d'oiseaux, des vautours même, faire le triage. En un instant tout fut fini ; alors Kjong alla prévenir sa mère en disant :

— Mère, j'ai tout trié, c'est fait.

La mère, voyant que le triage était fait, se disait en elle-même :

« Comment cette petite a-t-elle pu ramasser si vite et trier toutes ces graines, je ne sais vraiment pas. » Alors elle dit :

— Tu as fini, c'est vrai, mais je ne te permets pas encore d'aller au palais du roi. Donne-moi cet écheveau de soie, je vais l'embrouiller tant que je vais pouvoir. Si tu parviens à le débrouiller et à le remettre comme il était avant, je te laisserai aller essayer la sandale d'or.

(L'écheveau ayant été brouillé par la mère) Kjong en pleurant se mit à le débrouiller. Alors le Puissant eut encore pitié d'elle, il lui envoya une fourmi magicienne, et cette fourmi se mit à ramper dans l'écheveau tirant le fil derrière elle, si bien qu'une heure ne s'était pas écoulée que l'écheveau était débrouillé. Alors demoiselle Kjong alla trouver sa mère et lui dit qu'elle avait débrouillé l'écheveau de soie. La mère vint voir et reconnut que c'était vrai. Elle lui permit alors de se rendre au palais.

Kjong alla chercher la sandale d'or qu'elle avait cachée dans une écharpe et se rendit au palais. Le roi, la voyant, lui donna l'ordre d'essayer la sandale qu'il avait trouvée. Kjong lui obéit et il se trouva que cette sandale lui allait très exactement. Kjong devait donc être la femme du roi.

Prenant alors la sandale qu'elle avait apportée et qu'elle tenait enveloppée dans une écharpe, Kjong la présenta au roi. Le roi l'ayant examinée trouva qu'elle ressemblait exactement à celle que le corbeau avait apportée dans son bec et qu'il avait laissée tomber dans le palais. Alors, l'interrogeant, il lui dit :

— Quel est l'ouvrier qui l'a faite ?

Kjong répondit :

— Il est certain qu'aucun ouvrier ne l'a faite. Je nourrissais il y a quelques temps un petit poisson tjerok, mais une personne est venue le prendre ; elle l'a fait cuire et elle en a mangé une partie ; j'ai trouvé l'autre partie, je l'ai enterrée et tous les jours j'allais lui rendre visite. Un jour je n'ai plus retrouvé les restes de mon petit ami, mais à leur place j'ai trouvé une sandale d'or.

Kjong dit cela au roi dans un très beau discours. Quant aux misères que lui avait faites sa mère adoptive, quant à l'histoire des graines de sésame, de riz et de pois mêlés ensemble qu'elle avait dû ramasser à terre et trier, quant à l'écheveau brouillé qu'elle avait dû démêler, elle n'en parla point ; elle se tut sur toutes ces choses. Le roi lui dit :

— Je vois clairement d'après tout ce que vous me dites, ô princesse, que le Puissant a décidé que vous devez être mon épouse.

Quelques mois plus tard, la mère adoptive de Kjong vint au palais. Ayant salué le roi, elle lui dit :

— Aujourd'hui nous avons nos biens à porter dans une autre maison. Je viens vous demander dame Kjong pour un ou deux jours, après quoi elle reviendra.

Le roi laissa aller Kjong mais il recommanda à la mère de la ramener dès le lendemain matin.

La mère n'était point satisfaite de Kjong et Hulek était jalouse d'elle, cependant l'une et l'autre ne laissèrent rien paraître de leur inimitié. Mais à l'heure du repas elles ne lui offrirent point à manger, et, la nuit venue, elle ne lui donnèrent pas de natte pour se coucher. Kjong dormit sur la terre nue.

Le lendemain dès le réveil, la mère envoye ses deux filles aux champs avec l'ordre de cueillir des noix de coco. Kjong et Hulek partent toutes les deux ; mais tandis que Kjong monte sur un cocotier, Hulek qui a un grand couteau demeure à terre. Kjong tort les tiges qui portent les cocos pour les faire tomber et Hulek à grands coups de son couteau cherche à couper l'arbre sur lequel est sa sœur, afin de la faire tomber. Kjong voyant ce que fait sa sœur, n'ose pas descendre de son arbre parce qu'elle a peur ; mais, au moment où le cocotier s'abat, elle saute sur un autre cocotier voisin. Voyant cela, Hulek attaque le cocotier sur lequel sa sœur s'est réfugiée et déjà l'arbre s'incline pour tomber. Mais Kjong saute sur un cocotier voisin ; Hulek l'abat encore, Kjong saute ainsi d'arbre en arbre jusqu'à un cocotier qui se trouve situé au bord d'une mare et qui, maintenant que les autres arbres sont abattus, est isolé. Hulek l'abat ; Kjong tombe dans la mare et se noie. Mais la vie l'a à peine quittée qu'elle renaît sous la forme d'une tortue dorée habitant cette mare.

Alors Hulek rentre à la maison et dit à sa mère que Kjong est tombée d'un cocotier et qu'elle s'est tuée.

— Tant pis, dit la mère, mais puisqu'elle est morte il convient que j'aille te présenter au roi, t'offrir à lui pour que tu sois sa femme à la place de Kjong qui est morte.

La mère emmène Hulek au palais. Le roi, les voyant toutes les deux, dit :

— Où est dame Kjong ? Pourquoi n'est-elle pas venue avec vous ?

La vieille lui répond :

— Je l'avais avec votre permission, ô roi, emmenée à la maison ; vers le milieu de la nuit elle a pris la fuite et, depuis ce moment, je n'ai pas pu retrouver ses traces. Je l'ai cherchée toute la journée et

je n'ai pu la retrouver. Maintenant j'ai peur que vous me reprochiez de l'avoir emmenée chez moi et je vous amène ma propre fille afin qu'elle occupe la place de dame Kjong. Je vous prie de garder demoiselle Hulek comme votre épouse jusqu'à ce que je vous ramène dame Kjong.

Le roi donne l'ordre de punir cette mère qui n'a pas su surveiller sa fille, mais la vieille est très effrayée ; elle pleure et se lamente. Elle supplie et le roi lui fait grâce sous condition qu'elle va de suite et très activement se mettre à la recherche de la princesse.

La mère rentre chez elle et demeure un demi-mois sans rien faire dire au roi. Cependant le roi est très attristé ; il a chaud dans son cœur et ne sait que faire pour se divertir. Un jour, il envoie chercher le Youmréach, le Châkrey et le Véang[1] et leur donne l'ordre de prendre les tam-tam, les gongs, les pols[2] armés d'arcs, les pols armés de lances, et des filets à prendre des oiseaux et les poissons, puis de l'accompagner dans la forêt où il veut aller se promener.

Le Krâlahôm[3], le Youmréach accompagnent le roi ; ils arrivent à la mare dans laquelle a péri la princesse et près des cocotiers que Hulek a abattus. Le roi, à la vue de cette mare, se sent attiré vers elle ; il sent la tristesse envahir son cœur ; il voudrait pleurer mais il ne peut et, pourtant, ses pensées à ce moment même lui rappellent dame Kjong. Ne pouvant plus s'éloigner de cette mare, il s'adresse au Krâlahôm, au Youmréach et leur dit :

— Je ne sais pourquoi, depuis que je suis devant cette mare, je ne puis plus m'en éloigner. Je suis tout triste. Descendez donc dans cette mare et voyez ce qui peut ainsi m'attirer vers elle.

Le Krâlahôm, le Youmréach descendent dans la mare et trouvent la tortue dorée. Ils la prennent et viennent la présenter au roi. Celui-ci la voyant respire avec peine et des larmes coulent de ses yeux. Le Krâlahôm et le Youmréach emportent la tortue au palais et le roi donne l'ordre de construire immédiatement pour elle un bassin doré. Un demi-mois s'écoule et le roi, à chaque instant, va voir la tortue dorée sans pouvoir chasser de son cœur le chagrin qui l'emplit. Il est triste toujours, sa respiration est pénible ; il languit, il est presque mourant.

Alors dame Hulek voyant que le roi va souvent au bassin de la tortue dorée, qu'il en revient triste et qu'il ne peut plus prendre aucune nourriture, ne peut plus dormir, s'inquiète, s'attriste à son tour. Un jour que le roi est allé avec Krâlahôm et le Youmréach se

1. Les ministres de la justice, des transports par terre (guerre) et du palais.
2. Guerriers.
3. Ministre des transports par eau (marine).

promener loin du palais, dame Hulek qui est restée va prendre la tortue dans son bassin, la tue et la mange. En rentrant le roi va au bassin doré et n'y trouve plus sa tortue. Il demande à tous ceux qui sont dans le palais ce qu'elle est devenue, en disant :

— Qui a pris la tortue dorée que je nourrissais dans ce bassin ?

Dame Hulek lui dit :

— Ce n'est pas moi; pourquoi l'aurai-je prise ?

Le roi dit alors :

— Puisque celui qui a pris ma tortue dorée ne veut pas le dire, je vais faire venir le devin ; il saura bien découvrir son nom, et je lui ferai couper la tête.

Dame Hulek, entendant le roi dire qu'il allaitfaire venir le devin, avoua la vérité au roi et lui dit :

— C'est moi qui ai pris la tortue pour la manger.

Le roi lui dit :

— J'ai des chèvres, des daims qui sont élevés ici ; pourquoi puisque tu avais envie de viande, n'as-tu pas fait tuer l'un d'eux pour le manger.

Dame Hulek répondit :

— J'ai eu envie de manger de la chair de tortue dorée, ô roi, parce que je suis enceinte.

Le roi entendant dame Hulek parler ainsi se dit en lui-même :

— Elle ment assurément car je n'ai jamais couché avec elle ; elle n'est pas enceinte, c'est une femme méchante, une menteuse.

Dame Hulek, ayant mangé la chair de la tortue dorée, avait fait jeter la carapace hors du palais. Cette carapace prit la forme d'un merle parleur, et ce merle venait tous les jours, quand il voulait chanter, se poser au sommet de la tour habitée par le roi. Il chantait si bien que les hommes, les femmes et les enfants se rassemblaient pour l'écouter. Le roi, entendant son joli chant, fit le souhait suivant : « Si dame Kjong a repris naissance sous la forme d'une tortue dorée ; si, après la mort de cette tortue, elle a repris naissance sous la forme de ce merle parleur, que ce merle vienne se poser sur la paume de ma main. »

Le merle parleur, sachant quel souhait le roi venait de former, prit son vol et vint se poser sur la paume de sa main. Le roi l'emporta dans son palais, puis, faisant appeler un mandarin, il lui donna l'ordre de faire construire une cage d'or pour y mettre le merle parleur.

Sept jours plus tard, le roi étant allé dans la forêt pour se divertir, dame Hulek, qui était restée au palais, prit le merle, le tua, le fit cuire et le mangea. Quand le roi rentra de sa promenade et qu'il ne vit plus le merle en sa cage, il demanda à dame Hulek :

— Qu'est devenu mon merle parleur ? je ne le vois plus.

Dame Hulek répondit :

— Comme je faisais cuire mon dîner, un merle est venu s'abattre dans ma marmite toute pleine d'eau bouillante ; il est mort et j'ai mangé sa chair.

Le roi fut si ému de cette réponse qu'il ne put rien dire.

Quand dame Hulek eut mangé la chair du merle parleur, elle envoya jeter les plumes hors du palais, et ces plumes, se transformant, donnèrent naissance à des jeunes tiges de bambous.

Quelques jours plus tard, le roi, étant de nouveau sorti de son palais, vit ces jeunes tiges de bambous en un lieu où il n'y avait jamais eu de bambous ; il s'approcha d'elles pour les voir, et en lui-même il se disait :

— Jamais il n'est poussé de bambous ici, près de mon palais ; d'où viennent ceux-ci ?

Dame Hulek, entendant parler ainsi le roi, remarqua que les bambous avaient poussé à l'endroit où les plumes du merle avaient été jetées. Quand le roi se fut éloigné, elle fit couper les tiges de bambou et les mangea.

A son retour, le roi ne vit plus les jeunes tiges de bambous qu'il avait regardées en passant et dit :

— Qui a coupé les tiges de bambous qui étaient là, en cet endroit, quand j'ai passé ?

Dame Hulek répondit :

— C'est moi, car je croyais qu'elles avaient poussé seules ; j'ignorais que vous voulussiez les garder.

Le roi ne dit rien.

Dame Hulek, cette fois, avait fait jeter à deux ou trois jours de marche, loin du palais, les écorces des tiges de bambous. Ces écorces se transformèrent et donnèrent naissance à un arbre Pén qui poussa tout au bord de la route la plus fréquentée du royaume. Il devint de suite très haut, et tous ceux qui passaient en cet endroit remarquaient sa beauté extraordinaire, mais observaient avec surprise qu'il n'avait pas un seul fruit.

A peu de temps de là, une vieille femme qui vendait des peignes à tisser vint se reposer sous cet arbre et se prit à dire :

— Comment se fait-il que ce bel arbre n'ait pas un seul fruit ?

Et, disant celà, elle se mit à chercher du regard entre les branches. Elle découvrit un seul fruit, mais bien rond, mûr et très beau.

— Ce fruit est très haut, pensa-t-elle ; comment faire pour l'avoir ? que faire pour qu'il tombe ?

Comme elle achevait de penser ainsi, le fruit, se détachant de sa

tige, tomba dans son panier. Elle le prit avec l'intention de le manger, mais voyant qu'il était exactement rond et très beau elle décida de le conserver. Elle le remit dans son panier et prit la route de sa maison. Quand elle fut chez elle, elle le déposa dans une jarre pleine de riz, puis elle repartit vendre ses peignes comme à l'ordinaire. Quand elle rentra chez elle pour déjeûner, elle trouva son repas tout préparé et sa maison balayée avec soin ; on n'aurait pas pu trouver le moindre grain de poussière dans les coins.

Très surprise en son cœur, elle se dit : « Qui donc est venu préparer mon repas, balayer ma maison, essuyer partout ? » Puis elle se mit à manger. Son repas fait, elle repartit vendre ses peignes. L'heure du repas étant venue, la vieille rentra chez elle, et, comme le matin, elle vit qu'on avait balayé partout, essuyé les moindres choses, et comme son repas était préparé, elle pensa :

— Je suis restée sans parents, pauvre ; je n'ai ni sœur, ni frère : comment se fait-il qu'on vienne balayer ma maison et préparer mon repas ? » Elle se mit à manger, puis son repas terminé, elle repartit vendre ses peignes à tisser.

Quand la vieille fut sortie, dame Kjong sortit du fruit qu'elle habitait et se dit : « Il faut faire ici une belle cour ; mettre là des plats sur un plateau et poser ce plateau sur un petit plancher. »

A son retour, la vieille vit avec surprise ce qui avait été fait pendant son absence et se demanda si cela avait été fait par des hommes ou par des dieux.

Deux jours plus tard elle fit semblant de sortir et se cacha pour voir ce qui allait se passer chez elle. Un instant s'était à peine écoulé qu'elle vit une jeune fille vaquer chez elle et qui, déjà, commençait à faire le ménage. Elle pensa dans son cœur :

D'où vient donc cette jeune fille qui est maintenant chez moi ? Viendrait-elle du fruit du Pén que j'ai mis avec mon riz ?

Voulant s'en assurer, elle alla regarder dans la jarre et vit qu'il ne restait plus que l'écorce du fruit du Pén ; elle prit cette écorce et la cacha, puis, allant tout près de la jeune fille qui ne l'avait point vue, elle toussa. Dame Kjong sursauta et s'élança vers la jarre afin de rentrer dans l'écorce du fruit Pén, mais, comme la vieille avait pris cette écorce et l'avait cachée, elle ne put y rentrer. Elle revint alors vers la vieille et se mit à la regarder en souriant. La vieille lui demanda :

— Où demeurez-vous ? Habitez-vous l'écorce du fruit Pén ou bien demeurez vous ailleurs ?

Dame Kjong répondit :

— Autrefois, j'habitais avec ma mère adoptive. Un jour le roi

donna l'ordre de faire venir toutes les jeunes filles du pays, toutes les jeunes filles du royaume afin qu'elles pussent essayer une sandale d'or qu'il avait trouvée dans son palais et qu'un corbeau avait laissée tomber à ses pieds; il avait déclaré qu'il prendrait pour grande reine celle qui pourrait chausser cette sandale. J'ai chaussé cette sandale et elle m'allait si parfaitement que le roi me prit pour sa grande épouse. Plus tard, ma mère adoptive fut me demander au roi pour quelques jours; le roi me laissa aller avec elle pour deux jours et ma mère décida que j'irais avec ma sœur chercher des noix de coco tout en haut des cocotiers. Le lendemain, je partis avec Hulek, sa propre fille, et je montai sur un cocotier alors qu'elle demeurait en bas. Voyant que j'étais tout en haut, elle prit son couteau et coupa le cocotier sur lequel je me trouvais; je sautai sur un autre elle le coupa encore, et ainsi de suite jusqu'à un cocotier sur lequel je sautai et qui se trouvait, les autres ayant été abattus, tout seul au bord d'une mare. Elle l'abattit; je tombai dans la mare et je me noyai. Mais, à peine morte, je renaquis sous la forme d'une tortue dorée et j'habitai la mare. Le roi vint à cette mare, me fit pêcher par ses gens et me plaça dans un très beau bassin situé dans le palais; ma sœur vint m'y prendre, me tua, prit ma chair et la mangea. Je renaquis sous la forme d'un merle parleur et, le roi m'ayant pris sur sa main où j'étais venue me poser, j'habitai une belle cage d'or qu'on avait construite tout exprès pour moi; ma sœur vint m'y prendre, me tua, prit ma chair et la mangea. Je renaquis sous la forme de jeunes tiges de bambous; ma sœur vint à ces jeunes tiges avec un couteau, les coupa et les mangea. Je renaquis encore à l'endroit où elle avait jeté les écorces sous la forme d'un arbre Pén, tout au bord de la route la plus fréquentée du royaume; puis je devins un fruit de cet arbre.

La vieille lui dit :

— Quand vous habitiez ce fruit, comment mangiez-vous ?

Dame Kjong répondit :

— Si j'avais désiré manger j'aurais pu manger; mais je ne désirais pas manger et je ne m'en trouvais pas plus mal.

Alors dame Kjong dit à la vieille:

— Maintenant, mère, allez inviter le roi à venir en votre maison. Si le roi vous demande pourquoi vous l'invitez, vous lui répondrez : « C'est parce que je donne aujourd'hui, chez moi, un grand festin que je veux vous inviter à venir sans faute en ma maison. »

La vieille dit :

— Ma maison est vieille et en ruines; les murs sont à moitié détruits, et je n'ai rien à offrir, pas même du riz à manger. Je suis

pauvre, très pauvre ; comment voulez-vous que je trouve quelque chose à offrir au roi ?

Dame Kjong répondit :

— Soyez sans inquiétude et faites tout ce que je vous dis ; allez de suite et revenez vite. Quant à votre maison, je me charge de la remplacer par une neuve ; quant aux mets, je me charge de les apprêter tous afin que vous puissiez les offrir au roi ; allez sans crainte l'inviter.

Alors, la vieille, ayant écouté dame Kjong, sortit et s'en alla au palais. Quand elle y fut, elle alla à la salle des audiences, y monta et fut s'asseoir devant le roi. Celui-ci, voyant que cette vieille était assise à l'endroit où vont s'asseoir ceux qui désirent lui parler, lui demanda :

— D'où venez-vous la vieille et que voulez-vous ?

La vieille répondit :

— O roi, aujourd'hui j'ai préparé un grand festin et je viens vous inviter à venir manger chez moi afin que vous soyez heureux en ma maison.

Le roi ne répondit pas. Il la regarda un instant et vit que sa figure était très triste et qu'elle allait pleurer. La vieille le salua de nouveau et dit :

— Si le roi ne veut pas rester longtemps en ma maison, qu'il n'y vienne qu'un instant.

Le roi, voyant que la vieille insistait, lui dit :

— Si tu veux que j'aille me divertir chez toi, procure-toi du drap pour faire un tapis qui, de ta maison aboutisse à mon palais, puis sur ce tapis de drap mets du velours. Quand tu auras ainsi préparé la route, j'irai chez toi.

La vieille rentra chez elle et trouva sa maison joliement réparée, parfaitement aménagée, toute neuve, avec des piliers dorés. Elle y monta et vit sur une basse estrade des mets nombreux, délicieux, déjà tout préparés pour le roi.

Dame Kjong, la voyant, lui dit :

— Mère, comment trouvez-vous votre maison aujourd'hui ? et ces mets trouvez-vous qu'ils sont assez nombreux et assez choisis parmi les meilleurs ? Il y a ici tout ce que l'on peut trouver de bon dans le monde.

La vieille, après avoir exprimé sa surprise par des paroles nombreuses et des oh ! des ah ! dit :

— Si vous voulez que le roi vienne chez nous, il faut que vous tapissiez la rue de drap et de velours depuis son palais jusqu'ici. S'il y a un tapis il viendra ; s'il n'y en a pas il ne viendra pas.

Dame Kjong lui dit :

— C'est bien ; le tapis qu'il désire sera mis, retournez et renouvelez votre invitation.

La vieille partit pour dire au roi qu'elle avait trouvé le drap et le velours. Alors, à mesure qu'elle s'éloignait de sa maison et s'avançait vers le palais, le drap et le velours paraissaient derrière elle et s'étendaient de sa porte à celle du palais du roi. La vieille, voyant cela, se disait : « Certainement dame Kjong a autrefois acquis beaucoup de mérites. »

La vieille dit alors au roi :

— Le drap et le velours couvrent maintenant la rue ; ô roi, je viens encore vous prier de venir chez moi.

Le roi, à ces paroles, sort de son palais, pour voir si la vieille a dit vrai, puis il pense en son cœur : « Pourquoi cette vieille offre-t-elle aujourd'hui un festin et veut-elle que j'aille chez elle ? » Voyant le tapis qui couvre la rue, il dit à la vieille :

— C'est bien ! j'irai chez vous, cette après-midi, quand il fera moins chaud.

Puis il rentra dans sa chambre et la vieille retourna chez elle. Elle dit à dame Kjong :

— Le roi viendra chez nous cette après-midi, quand il fera plus frais.

Dame Kjong lui demanda :

— Avez-vous dit au roi que je suis avec vous ?

— Non, dit la vieille, je n'ai parlé de vous à personne.

Alors dame Kjong dit à la vieille :

— Mère, allez inviter tous les dignitaires grands et petits à venir se divertir chez vous. Si on vous demande pour quelle raison vous invitez aujourd'hui, vous répondrez qu'aujourd'hui vous donnez un grand festin.

Dans l'après-midi, les dignitaires qui avaient été invités vinrent tous et furent si surpris de voir cette vieille qui était très pauvre si bien logée et en possession de mets si délicats et si nombreux qu'ils lui demandèrent :

— Qui a fait tous ces gâteaux ?

— C'est moi, dit la vieille.

Et elle ne dit rien de dame Kjong qui était cependant à l'intérieur de la maison.

La fraîcheur étant venue, le roi sortit de son palais et s'achemina vers la maison de la vieille ; les grands et les petits dignitaires, les gardes nombreux, son cortège de mandarins de droite et de gauche et toute sa suite ordinaire l'accompagnaient, et cela comprenait au

moins dix mille personnes. Quand le roi arriva à la porte de l'enclos, il devint songeur.

La vieille, le voyant, vient à lui et l'invite à monter au kiosque préparé pour lui. Il y monte, et dans son cœur, il pense à dame Kjong.

Quant à celle-ci, elle reste à l'intérieur de la maison, ne se montre pas, mais surveille tout; elle ordonne à la vieille de porter au roi les chiques de bétel toutes préparées et les cigarettes toutes faites qu'elle a rangées sur un très beau plateau, puis elle ajoute :

— Si le roi vous demande qui a fait ces chiques et ces cigarettes, vous répondrez : « Ce sont mes voisines qui sont venus m'aider. »

La vieille prend le plateau et va le présenter au roi ; le roi, voyant ce plateau de chiques et de cigarettes, observe avec quel soin elles ont été faites, avec quel art elles ont été roulées ; il dit à la vieille :

— Qui a fait ces chiques de bétel, qui a fait ces belles cigarettes ?

La vieille répond :

— Ce sont mes voisines ; elles sont venues m'aider.

Alors le roi étend la main pour prendre une cigarette et une chique mais une grande émotion le saisit ; la pensée lui vient que peut-être ces chiques et ces cigarettes ont été faites par dame Kjong. Alors il fait venir toutes les jeunes filles du voisinage afin de leur faire confectionner devant lui des chiques de bétel et des cigarettes car il pense qu'il n'y a pas de jeune fille au monde capable de confectionner des chiques de bétel aussi belles et des cigarettes aussi parfaitement roulées que celles que la vieille vient de lui offrir.

Les jeunes filles vinrent et se mirent à confectionner des chiques de bétel et des cigarettes, mais aucune d'elles ne parvint à les faire aussi bien que celles qui étaient dans le plateau.

Alors dame Kjong chargea la vieille de présenter au roi les mets qu'elle avait préparés. Le roi en voyant les gâteaux qu'on lui offrait, pensa :

— Il n'y a personne au monde qui soit capable de préparer d'aussi bonnes et belles choses.

Il dit à la vieille :

— Qui les a préparés pour vous? dites-moi la vérité et répondez promptement.

La vieille répondit :

— O roi, ce sont mes parents qui sont venus m'aider.

Le roi reprit :

— Tu ments ; ces gâteaux, ces mets délicats, ces chiques, ces cigarettes ont été préparés par ma grande épouse.

Cependant, dame Kjong. qui est restée dans la maison, pense que

sa mère adoptive lui a fait beaucoup de misère et que le roi et elle, Kjong, sont maintenant, à cause d'elle, comme une boîte à chaux[1] et son couvercle qui sont séparés un instant mais faits pour se rejoindre. Elle soupire. Le roi qui est sous le kiosque entend son soupir ; il se lève, entre dans la maison et voit dame Kjong. Il la saisit par le bras et des larmes roulent de ses yeux. Alors, il donne l'ordre à ses gens d'envoyer chercher le palanquin de la reine et d'organiser son cortège.

Le lendemain, il fait monter dame Kjong et la vieille dans le palanquin amené pour elles et les emmène dans son palais. Plein de reconnaissance pour la vieille qui a ramassé le fruit Pén, qui ne l'a pas mangé, qui l'a conservé, il lui fait beaucoup de présents, lui donne de l'or, de l'argent, des buffles, des bœufs, des éléphants, des chevaux.

La nuit venue il emmène dame Kjong dans sa chambre et Kjong lui raconte toutes les misères qu'on lui a faites, tous les chagrins qu'on lui a causés ; elle dit :

— Quand ma mère adoptive est venue me demander ici, je l'ai suivie ; arrivée à la maison, elle ne m'a rien donné à manger car elle était, ainsi que ma sœur, très fâchée contre moi ; elles ne m'ont pas offert une natte pour dormir et c'est sur la terre nue que j'ai dû coucher. Le lendemain, elle m'a envoyé avec Hulek cueillir des cocos. Hulek est restée à terre et je suis montée à l'arbre pour cueillir des noix ; ma sœur me voyant tout au haut a coupé le cocotier ; au moment où il allait s'abattre j'ai sauté sur un autre arbre, puis sur un autre, puis sur un autre encore car elle les abattait tous ; enfin, j'ai sauté sur un cocotier situé sur le bord d'une mare, tout seul, puisque les autres étaient à terre ; Hulek a encore coupé celui-là et je suis tombée dans la mare, et je suis morte. Hulek, voyant que j'étais morte est retournée à la maison.

Le roi lui dit :

— Ta mère est venue ici ; elle m'a dit que tu avais pris la fuite vers minuit, qu'elle s'était mise à ta recherche et qu'elle n'avait pu te retrouver. Alors, elle m'a remis sa propre fille Hulek afin qu'elle soit mon épouse jusqu'au jour où elle te ramènerait.

Kjong reprit :

— La tortue dorée que vous avez prise dans la mare et que vous avez mise ici dans un bassin, c'était moi. Quelques jours après m'avoir déposée dans ce bassin, vous êtes sorti pour vous divertir ;

1. Petite boîte en or, en argent ou en cuivre, dans laquelle on met la chaux rosée qu'on mélange à la chique de bétel.

alors Hulek est venue au bassin, m'a prise, m'a tuée, puis elle a fait cuire ma chair et elle l'a mangée. J'ai pris alors la forme d'un merle parleur ; vous m'avez prise et vous m'avez mise dans une belle cage dorée ; un jour que vous êtes sorti, Hulek est venue à ma cage, m'a prise, m'a tuée, puis elle a fait cuire ma chair et elle m'a mangé. J'ai pris alors la forme d'une jeune tige de bambou ; elle est venue couper cette tige qui était moi, et elle m'a mangée. O roi, ô cher mari, Hulek me déteste depuis le commencement du monde jusqu'à maintenant.

Cependant Hulek, qui est couchée dans une chambre voisine, entend Kjong parler au roi ; elle écoute pendant un jour, deux jours, un mois, deux mois et comprend que Kjong est renée et qu'elle est revenue coucher avec le roi. Le lendemain où cette pensée lui est venue, elle vient voir la reine et elle lui dit :

— Je ne savais pas que c'était toi qui couchais avec le roi ; je croyais que c'était une autre.

Puis elle demanda :

— Comment se fait-il que de morte que tu étais, te voici maintenant renée ?

Kjong, entendant les doucereuses paroles de sa sœur, sourit. Voyant qu'elle sourit, Hulek, rassurée, lui dit :

— Comme tu étais morte, je suis venue te remplacer comme épouse du roi.

Kjong comprend bien que tout ce que dit Hulek a pour but d'apaiser son ressentiment.

Hulek ajoute :

— Comment se fait-il que ton corps soit si blanc, si beau, si propre ?

Kjong sourit et lui dit :

— Pour être comme moi, il faut faire ce que j'ai fait : prendre une marmite en fer, très grande, assez grande pour t'y baigner, y faire bouillir de l'eau, puis sauter dans cette eau bouillante. J'ai fait cela et mon corps étant bien purifié est devenu blanc, beau, propre comme tu vois.

Hulek croit aux paroles de sa sœur ; elle vend ses bijoux pour acheter une grande marmite chez le fondeur. Puis elle y met de l'eau, fait bouillir cette eau et, quand elle est bouillante, elle saute dans la marmite et meurt.

Kjong apprenant ce qui vient d'avoir lieu, prend un sabre, va voir le cadavre de sa sœur et ne trouve plus qu'un corps bouilli. Elle fait venir le Krâlahôm et le Youmréach et leur donne l'ordre de prendre le sabre qu'elle a apporté et de hacher le corps de Hulek, puis de

mettre ce hachis dans une jarre comme on fait d'un hachis qu'on veut conserver avec du sel. Ceci fait, elle appelle les gardes et leur donne l'ordre de porter la jarre à la maison de sa mère adoptive.

— Si ma mère, dit-elle, vous demande : « Qu'est-ce que cette jarre que vous me donnez ? » vous répondrez : « C'est une jarre de viande conservée que la reine Hulek nous a chargé de vous apporter, afin que vous la mangiez. »

Les gardes sortent du palais, font leur commission, puis reviennent. Kjong leur dit :

— Ma mère vous a-t-elle demandé quelque chose ?

Les gardes répondirent :

— Elle ne nous a rien demandé.

Ce jour-là, l'heure de manger étant venue, la mère prit dans la jarre de la viande conservée et se mit à la manger. Elle trouva cette viande si bonne qu'elle se dit en elle-même : « Ma propre fille a quelque chose de bon à manger et elle me l'envoie ; elle n'est pas comme Kjong, ma fille adoptive, qui était aussi femme du roi et qui ne songeait jamais à moi, qui ne m'a jamais rien envoyé à manger. Je suis bien heureuse qu'elle soit morte, car elle n'a point été reconnaissante du bien que je lui ai fait en la gardant chez moi. » La mère ne savait pas que Kjong était renée. Elle continua ainsi tous les jours de manger de la viande hachée qu'elle tirait de la jarre ; mais un jour, elle découvrit tout au fond la tête, les mains et les pieds ; elle sortit la tête et la regarda ; alors elle reconnut sa propre fille et s'écria :

— Hélas ! j'ai mangé la chair de ma fille !

Elle se frappa la poitrine, pleura, se lamenta sur la triste fin de son enfant, puis tout-à-coup la colère remplit son cœur, elle prit son écharpe, la jeta sur son cou et courut au palais pour réclamer sa propre fille au roi auquel elle l'avait confiée. Elle monta à la salle d'audience et vit Kjong qui était assise sur le trône, à la belle place. Très surprise, car elle croyait que Kjong était morte, elle pensa en elle-même : « Comment se fait-il que Kjong qui est morte soit ici ? Je dois certainement me tromper ; je n'y vois plus très clair ; ce ne peut être Kjong ; cette femme est certainement une autre femme. » Alors s'adressant à la reine, elle lui dit :

— D'où venez-vous, quel est votre pays ?

Kjong lui répondit :

— Je suis une fille adoptive, ma mère demeure dans un village qui n'est pas éloigné d'ici.

Alors, la vieille se lève et s'enfuit, sans saluer, sans prendre congé. Elle descend de la salle d'audience et rentre chez elle.

ADHÉMARD LECLÈRE

(*A suivre*).

COMMENTAIRE DU CENDRILLON

Ce conte est loin d'être le conte cambodgien dont j'ai parlé plus haut, et il n'est pas le conte annamite que M. Landes a publié. Cependant il est visible que tous les trois viennent d'une source commune[1]. Mais avant d'aller plus loin et d'essayer de justifier cette affirmation, je dois faire un acte de contrition. La Cendrillon du conte cambodgien porte le nom de *Kantok* et ce mot m'avait paru venir du pàli *Kanto*, beauté ; sa sœur porte le nom de *Angkat* et comme ce mot signifie *bout de tison* j'avais cru devoir faire remarquer combien ce nom rapprochait le conte cambodgien de notre conte français. J'avais bien observé que ce nom « bout de tison » n'était pas donné à la Cendrillon cambodgienne mais à sa sœur ; cela ne m'avait point arrêté et j'avais admis l'hypothèse d'une erreur, d'une confusion de noms commise à la longue par les adaptateurs cambodgiens. Le conte annamite aurait dû cependant me mettre sur la voie de la vérité ; en effet la Cendrillon annamite porte le nom de *Cam* et ce nom signifie « son de paddy » ; or *kantok* en langue cambodgienne désigne aussi le « son du paddy ». Mais comme le nom de l'autre fille est *Chong-Angkat* « bout de tison » et non *Angkam* « balle de paddy », je m'étais laissé séduire par « bout de tison » ; et pourtant le nom annamite de la sœur de Cendrillon est Cam « brisure de riz ». *Bout de tison*, Cendrillon, me paraissaient si bien s'accorder que j'avais fermé les yeux pour me mieux égarer.

Aujourd'hui, j'ai reconnu mon erreur ; le conte cham ne laisse aucun doute sur le sens des noms donnés aux deux jeunes personnes qui en sont les héroïnes. Le Cendrillon cham porte le nom de *Kjong* « son de paddy » et sa sœur celui de *Hulek* « écorce de riz ».

Ceci dit, voyons donc quelles sont les variantes les plus importantes et ce qui peut distinguer les trois versions chame, annamite et cambodgienne.

Comme notre conte français[2] de Cendrillon, les versions anna-

1. Je dis les trois, je devrais dire les deux contes, car la version annamite n'est assurément qu'une leçon notablement abrégée de conte cham.

2. Je pourrais dire « européen » car, du français de Perrault, il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe.

mites et cambodgiennes présentent les deux jeunes filles comme étant l'une la fille d'un veuf, l'autre la fille d'une veuve remariés ensemble ; la version chame qui, pourtant, a inspiré la version annamite, la donne comme étant, l'une la propre fille d'une vieille femme, l'autre sa fille adoptive seulement. Mais dans les trois versions française, cambodgienne et annamite, c'est la fille de l'homme qui est sacrifiée à la fille de la femme ; dans la version chame, Cendrillon est la fille *adoptive* de la femme. Il est naturel que les préférences d'une femme aillent à son enfant et nous savons que les enfants d'un homme remarié sont souvent, en Europe, sacrifiés aux enfants d'une nouvelle femme et quelquefois aux enfants que cette femme a eu d'un autre mari ; on ne peut donc être trop surpris de voir une femme préférer sa fille à une enfant qu'elle a adoptée. Ramenées à ce fait particulier, à ce point de détail, les quatre versions française, cambodgienne, annamite et chame sont identiques ; les préférences de la mère vont à sa fille. La version chame n'en diffère que par l'hésitation qui paraît tout d'abord s'être emparé de l'esprit de la mère.

Une autre variante est moins importante. Les trois versions asiatiques disent que les deux jeunes filles furent envoyées pêcher et qu'il fut convenu que celle qui prendrait le plus de poissons serait considérée comme étant l'aînée. Ce détail n'existe point dans notre conte de Cendrillon parce qu'en Europe tous les enfants sont sur le même pied et que l'aîné n'a point d'autorité sur les autres. Il n'en est pas de même en Asie, en Indo-Chine, où l'aîné a le pas sur le cadet, où toute la vie le jeune doit marcher derrière le plus âgé.

Tandis que la version cambodgienne représente la sœur de Cendrillon lui volant sa corbeille de poissons pendant le retour à la maison, la version annamite et la version chame montrent cette jeune personne dérobant le poisson dans la corbeille de Cendrillon, la première pendant que celle-ci s'amuse, sur son conseil, à cueillir des fleurs de nénuphar, la seconde pendant que, sur le conseil de sa sœur, Cendrillon, qui a eu froid, attend « au sec » que la chaleur lui revienne.

Le conte cambodgien nous présente un saint homme qui rencontrant Cendrillon tout en pleurs, lui fait présent d'un petit poisson qu'elle élèvera, nourrira, qui répondra à son appel et qui, un jour, sera tué par sa belle-mère. La version annamite dit que ce petit poisson était le seul que la voleuse n'avait pas pris et qu'elle avait laissé au fond de la corbeille ; c'est un génie qui lui conseille de le nourrir ; c'est la sœur de Cendrillon, Cam, qui tue le poisson et non la belle-mère. La version chame fait tuer le poisson par la sœur

(Hulek, mais elle ne fait intervenir ni un saint homme, ni un génie pour conseiller Cendrillon (Kjong); celle-ci s'est remise à pêcher, prend quatre poissons, en remet trois à sa mère adoptive et élève l'autre afin qu'il soit son petit ami.

La version cambodgienne enseigne que le saint homme, rencontrant de nouveau Cendrillon (Kantok) tout en larmes et ayant appris d'elle que son poisson a disparu, lui dit que son père et sa belle-mère l'ont tué, lui indique l'endroit où les arêtes ont été jetées et lui conseille de les cacher sous son lit. La version annamite dit qu'un coq montra à Cendrillon (Cam) les arêtes du poisson, qu'un génie lui dit de les mettre dans quatre petits pots et de les enterrer aux quatre coins de son lit. La version chame est autre : elle raconte que Cendrillon a rêvé que son poisson est venu l'inviter à prendre ce que sa sœur n'avait pas mangé de lui et à l'ensevelir au bord d'une route où elle pourrait rendre souvent visite à ses restes.

La version cambodgienne dit qu'un jour le saint homme conseilla à Cendrillon d'aller voir sous son lit ce qui s'y trouvait, de prendre l'un des deux objets qu'elle y verrait et de laisser l'autre ; elle ajoute que Cendrillon (Chong-Angkat), ayant trouvé sous le lit de sa sœur une des deux chaussures en soie que Kantok y avait laissée, la jeta par dessus la haie afin de lui jouer un mauvais tour, qu'un corbeau la saisit au vol, l'emporta et la laissa tomber dans le palais du fils du roi. La version annamite enseigne qu'au bout de trois mois et dix jours, Cendrillon (Cam) alla déterrer les pots et qu'elle y trouva des vêtements et une paire de chaussures, qu'elle alla dans les champs les vêtir et mouilla ses chaussures, qu'elle les mit à sécher et qu'un corbeau prit l'une d'elles. La version chame est encore différente : Cendrillon (Kjong) un jour ne trouva plus les restes de son petit ami, mais à leur place elle trouva une sandale d'or ; l'autre venait d'être prise par un corbeau et........ Mais tandis que dans la version cambodgienne et annamite il s'agit d'un prince, dans le conte cham il est question du roi lui-même.

Dans la version cambodgienne, c'est le père de Cendrillon, qui, dominé par sa femme et sa belle-fille, s'oppose à ce qu'elle essaye la chaussure ; dans le conte annamite, où il n'est pas parlé du père, et dans le conte cham où il s'agit d'une veuve, c'est la belle-mère ou la mère adoptive.

C'est encore cette femme qui, dans le conte annamite, mélange les graines de sésame aux haricots et donne à Cendrillon la tâche, qu'elle croit impossible, de procéder à leur triage ; dans le conte cham c'est la mère adoptive, mais l'épreuve est plus difficile parce que cette vilaine femme a pris soin de répandre tous les grains sur

l'herbe de la cour ; en outre elle est, dans cette même version, doublée de celle de l'écheveau emmêlé que Cendrillon doit démêler avant d'aller essayer la chaussure dorée ; donc deux épreuves dans la version chame et, puisque la seconde doit s'ajouter à la première quand la première est subie, manque de parole, mauvaise foi. Cette mauvaise foi se trouve dans le conte cambodgien ; le père, car là il s'agit d'un père et non de la belle-mère (ou de la mère adoptive), répand sur l'herbe de la cour un bol de riz et dit à Cendrillon qu'elle pourra aller essayer la chaussure au palais quand elle aura tout retrouvé et s'il n'en manque pas un grain ; Cendrillon retrouve tous les grains et s'absente un instant ; son père survient, lui vole une poignée de riz et se retire pour n'être pas soupçonné par sa fille ; celle-ci rentre, voit qu'on l'a volée, comprend ce qui s'est passé, reprend le riz que son père lui a pris et celui-ci, confus, est obligé de la laisser partir. Dans les trois versions, les oiseaux viennent aider Cendrillon, mais dans la version chame, où il y a une seconde épreuve, une fourmi vient l'aider à débrouiller l'écheveau de soie.

Dans le conte cambodgien, comme il s'agit d'un prince héritier, on a imaginé de faire abdiquer le roi père aussitôt après le mariage ; dans le conte annamite, le prince héritier épouse Cendrillon mais reste prince héritier ; dans le conte cham, il s'agit d'un roi et non d'un prince royal.

La version cambodgienne dit que le père de Cendrillon, sa femme et sa belle-fille, convinrent de tuer Cendrillon et de lui substituer sa sœur Chong-Angkat, que le père écrivit au roi qu'il était malade ainsi que sa femme, pour lui demander de laisser leur fille bien-aimée les venir voir. La version annamite enseigne qu'on fit dire à Cendrillon (Cam) que son père était malade et qu'on mit sous lui des oublies qui, quand il remuait, se brisaient avec bruit, afin de faire croire à la reine que c'étaient les os de son père qui craquaient ainsi. La version chame ne parle pas de maladie simulée par le père ; la mère adoptive va demander sa fille au palais pour quelques jours et afin qu'elle vint l'aider à s'aménager dans une nouvelle maison.

Ainsi, tandis que Cendrillon, dans le conte cambodgien, meurt brûlée dans une marmite d'eau bouillante que son père a versée sur elle pendant qu'elle se baignait avec lui, la Cendrillon chame meurt noyée dans une mare où sa sœur l'a faite tomber en abattant le cocotier sur lequel elle est montée. Elle meurt de la même façon dans le conte annamite, mais le cocotier est devenu un végétal plus facile à couper, un aréquier. Cendrillon y monte pour satisfaire au caprice de son père malade et qui désirait avoir une noix d'arec ; dans la version chame, on ne dit pas quelle raison allégua la mère pour en-

voyer Cendrillon cueillir des noix de coco et il ne semble pas qu'elle fut complice de sa fille ; celle-ci, lui cacha son crime et lui dit que Cendrillon (Kjong) s'était tuée par accident.

La version cambodgienne montre le père enterrant dans son jardin Cendrillon qu'il a tuée, celle-ci renaissant sous la forme d'un bananier, le père coupant le bananier et le trainant dans la forêt et ce bananier devenant un très joli bambou. La version annamite dit que Cendrillon renaquit sous la forme d'un oiseau que le roi élevait, que sa sœur devenue épouse du prince héritier prit l'oiseau et le mangea, qu'elle répondit aux reproches qui lui furent faits qu'elle avait en le mangeant satisfait un désir de femme grosse; elle enseigne encore que les plumes de cet oiseau se transformèrent en une jeune pousse de bambou, que la princesse la fit couper, la fit cuire et la mangea et que des écorces de cette pousse de bambou qu'elle avait jetées, naquit un arbre fruitier portant le très beau fruit si haut placé que la sœur de Cendrillon ne put l'atteindre. — La version chame est beaucoup plus près de la version annamite que du conte cambodgien ; elle a inspiré la première, c'est évident, mais elle n'a rien donné au second : Cendrillon noyée y devient tortue dorée que le roi fait mettre dans un bassin de son palais ; sa sœur mange la tortue et s'excuse comme dans la version annamite par son état de grossesse ; de la carapace de la tortue naît un merle parleur que la reine mange encore ; des plumes de ce merle naît une jeune tige de bambou que la reine mange encore ; des écorces de cette jeune pousse de bambou naît un arbre portant un fruit dans lequel habite Cendrillon.

La version cambodgienne, qui n'a pas ce fruit mais qui le remplace par un magnifique bambou, loge Cendrillon dans ce bambou, fait coucher le roi près de ce bambou qu'il aime et c'est là que se fait la rencontre de Cendrillon et du roi. La version chame et la version annamite qu'elle a inspirée fait tomber le fruit dans le panier (ou dans la besace) d'une vieille femme qui l'emporte en sa maison ; quand elle s'absente, Cendrillon sort de son fruit et prépare le dîner, nettoye la maison et cela est un grand sujet d'étonnement pour la vieille femme ; elle va se cacher et surprend Cendrillon, celle-ci lui dit d'inviter le roi (dans la version chame, le prince héritier dans la version annamite) à venir se divertir chez elle ; le roi (ou le prince royal) dit qu'il n'ira que si la rue est couverte d'un tapis ; Cendrillon tapisse la rue et la reconnaissance a lieu chez la vieille.

Le conte cambodgien s'achève par le retour de Cendrillon au palais et la fuite de sa sœur dont on n'entendit plus jamais parler. Un pareil dénouement ne pouvait convenir aux Chams ; à ces pirates

hardis et cruels, il fallait une finale plus émouvante, quelque chose d'horrible qui laissât une grande épouvante au cœur. Ils imaginèrent donc que Cendrillon pour se venger conseille à sa sœur, qui désire être aussi belle qu'elle, de se plonger dans une marmite d'eau bouillante et que celle-ci suivit ce conseil à la lettre et périt. Cette vengeance aurait pu paraître suffisante, mais il restait la mère adoptive qui, elle aussi, était coupable et qui méritait d'être punie ; Cendrillon s'est vengée de sa sœur, elle doit aussi se venger de sa mère adoptive et les Chams ont poussé le récit à son horreur suprême. Cendrillon fait hacher le corps bouilli de sa sœur, le fait mettre dans une jarre avec du sel, puis elle fait porter cette viande conservée à sa mère adoptive. Celle-ci, qui ignore que Cendrillon a repris sa place au palais, croit que c'est sa propre enfant, la reine, qui lui fait un présent et mange cette chair ; parvenue au fond de la jarre, elle trouve la tête, les pieds, les mains et reconnait qu'elle a mangé sa fille. C'est horrible mais cela plaît aux Chams et ..... aux Annamites puisque ceux-ci ont copié tout cela sans frémir. Ils ont supprimé quelque chose, mais non ce qui est épouvantable, ce qui fait horreur ; ils ont suprimé la fin du conte cham qui est une idée heureuse après une idée si cruelle : la mère jette une écharpe sur son cou, vole au palais pour réclamer sa fille, voit Cendrillon, n'en peut croire ses yeux, l'interroge et sur sa réponse, s'enfuit en sa maison, sans saluer, sans prendre congé.

On voit par ces données principales, qui affectent la donnée primitive, que les trois versions sont proches, très proches parentes, mais qu'elles ont pour origine un conte assurément plus ancien. Notre conte français de Cendrillon est plus simple ; la donnée se réduit à rien et c'est ce qui en fait le charme : une jeune fille mal vue par son père remarié, par sa belle-mère et par les filles de sa belle-mère, tenue au foyer, à la cuisine, devenue la servante de la famille ; elle pénètre furtivement au bal que donne le roi avec les habits que lui a procurés une fée ; elle y perd une de ses chaussures et le prince qui trouve cette chaussure déclare qu'il n'épousera que la jeune fille qui pourra la chausser ; cette chaussure est si petite que Cendrillon seule peut y glisser le pied et le roi la fait sa reine.

C'est tout. C'est assez pour nous, mais pour les Asiatiques, c'est peu ; à ces imaginations qui poussent comme des lianes, il faut autre chose ; à cette donnée mère ils ont ajouté des incidents nombreux, quelque chose qui peut nous paraître inutile et fastidieux, mais qui leur paraît à eux très important. Ils aiment à écouter lire les poèmes qui durent quatre jours et dans les pagodes les Jàtakas qui exigent

deux ou trois lectures ; à voir jouer les pièces de théâtres qui durent trente-six heures.

Malgré cela, comment douter que notre conte de Cendrillon ne soit le frère des contes cambodgiens, cham et anamite ? Je ne vois pas leur père et ne saurais dire s'il est indien, persan ou égyptien ; je ne sais pas si la donnée de Cendrillon a été retrouvée chez les Arabes ou ailleurs, mais je suis bien certain que néangkantok[1], Kjong, Cam et Cendrillon sont la même petite personne d'abord opprimée, puis protégée, là par un saint homme, ici par ses mérites, plus loin par un génie et chez nous par une fée ; je suis bien certain que c'est une jeune fille qu'on a blondie ici, brunie là, dont j'ignore le pays d'origine, mais qu'on aime partout et dont chaque peuple se dispute la nationalité.

La donnée de la fillette opprimée chez elle à l'avantage de sa sœur, le petit soulier perdu, la résolution du prince de n'épouser que celle qui pourra chausser ce petit soulier, sont un canevas qui n'a pu naître tout à la fois en Europe et en Asie. On n'invente pas deux fois ces choses-là et, surtout, il ne se trouve pas deux esprits pour les rassembler et en faire, à leur mutuel insu, un canevas de conte enfantin. La Cendrillon de Perrault est certainement venue de la source qui a donné les trois versions que je viens de comparer.

ADHÉMARD LECLÈRE
Résident de France au Cambodge.

1. Méang est un mot cambodgien signifiant dame, demoiselle et qui précède toujours le nom des femmes ou des filles libres, honorables.



LES EMPREINTES MERVEILLEUSES

CLVIII

LE BLOC DE FLOTOW

Près de de Flotow, dans le Mecklembourg, un géant, le dernier qui vécut dans ces parages, furieux de la victoire du Dieu des chrétiens, voulut lancer une énorme pierre contre le clocher de l'église. Mais le bloc manqua son but et s'enfonça en terre à côté d'un chêne. Il est encore aujourd'hui près du chemin, et l'on y voit la trace de la main du géant [2].

CLIX

LE PIED DU CHRIST AU SCHEUELBERG

Après avoir livré bataille au diable et l'avoir vaincu et précipité dans le Teufelsklinge, le Christ s'éleva au-dessus de la vallée de Haubach sur le Scheuelberg, où son pied s'imprima sur le rocher [3].

CLX

LA PIERRE DE WOLDEGK

Dans le voisinage du moulin à vent, à l'endroit appelé Gotteskamp, près de Woldegk dans le Mecklembourg, on voyait naguère une énorme pierre que d'après la légende, un géant voulait lancer des montagnes de Helpt contre le clocher de l'église de Woldegk, mais elle passa au-delà et tomba à Gotteskamp. La partie supérieure de la main avec les cinq doigts étaient nettement marqués sur la pierre. [4].

CLXI

L'EMPREINTE DE TOLCARNE

En Cornouaille, une masse de rochers derrière Shert an Noan, près de Penzance, et nommée Tolcarne, porte l'empreinte du pied d'un

1. Suite, voir t. XII, p. 616.
2. Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*, Vienne, 1879, 2 vol. in-8, t. I, p. 34.
3. Birlingen, *Aus Schwaben, Neue Sammlung*, Wiesbaden, 1884, 2 vol. in-12, t. I, § 334, p. 298.
4. Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 35-36.

géant. Une tradition ecclésiastique substitua le diable au géant, et y vit la marque du pied du démon furieux de voir lui échapper un pécheur. Une légende plus moderne raconte que cette empreinte fut faite par le démon, bondissant de plaisir, lorsqu'il s'envola de cet endroit en emportant un malheureux meunier mêlant de l'argile blanche à sa farine. [1].

CLXII

LA PIERRE D'ALT-KABELICH

Dans les montagnes de Helpt, près de Voldegk habitait jadis un géant qui, dans sa colère, lança un bloc de plusieurs quintaux contre la tour du château de Stargard. Mais il manqua son but et la pierre tomba sur le finage d'Alt-Kæbelich. Elle y resta jusque dans notre siècle ; l'empreinte d'une grande main y était très visible. [2].

René Basset.

GARGANTUA [3]

XII

GARGANTUA ET LE CRESSON

Un jour que Gargantua se rendait de Matignon à Saint-Cast (Côtes-du-Nord), il apprit, arrivé à la limite des deux communes, qu'il y avait à l'Isle de Saint-Cast une épidémie de choléra [4]. Il eut si peur, qu'il s'arrêta et se mit à uriner copieusement et c'est à cette circonstance que l'on doit la naissance du joli petit ruisseau qui traverse la route ; puis il reprit sa course, et en une enjambée, il se posa sur le rocher de Becrond, d'où il s'élança vers Jersey. Mais sur sa route, il laissa, pris de coli-

1. Hunt, *Popular romances of the West of England*, Londres, 1881, in-8, p. 49.
2. Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 36.
3. Cf. t. I, p. 198 ; t. III, p. 429 ; t. IV, p. 472 ; t. VI, p. 384 ; t. VIII, p. 83, 670 ; t. IX, p. 264, 392, 692 ; t. X, p. 270 ; t. XI, p. 251.
4. Il y eut en effet à Saint-Cast ou plus exactement au village de l'Isle, une forte épidémie de choléra en 1832.

ques, tomber des déjections liquides, avec quelques gouttes d'urine sur le cresson qui garnissait les ruisseaux et les mares. C'est depuis cette époque que le cresson auparavant assez insipide, prit le goût particulier qu'on lui connait et qu'il est devenu un dépuratif.

(*Conté en 1898, par une vieille femme de Saint-Cast*).

L. DE V.

PLANTES A SUPERSTITIONS EN SAVOIE

Le trèfle à quatre feuilles. — En Savoie, les jeunes filles qui ne veulent pas coiffer sainte Catherine, vont à la recherche du trèfle à quatre feuilles, talisman souverain pour se marier dans l'année. Il est indispensable de l'avoir trouvé et cueilli soi-même ; seulement, il est d'un rare ! — Toutefois, il y a eu des accommodements, car il est avéré qu'un habitant de Chambéry qui avait réussi à le reproduire de graines en faisait avec des pays éloignés, un commerce lucratif. Nous avons dit dernièrement [1] que le trèfle à quatre feuilles, enfermé entre deux verres et porté en médaillon, était le porte-bonheur à la mode, non seulement en France mais à l'Étranger.

L'herbe sacrée. — A l'encontre du trèfle à quatre feuilles, la verveine, *verbena officinalis*, l'*Herba sacra* du moyen âge, qui se portait en amulettes et qui présidait aux enchantements, est tout-à-fait déchue.

La courge (*cucurbita pepo*) était jadis réputée comme introduction du diable dans le corps humain. Après en avoir mangé lorsqu'elle était préparée de certaine manière, la personne se trouvait possédée du démon [2].

La fleur de minuit. — Une fleur merveilleuse sort de terre au premier coup de minuit, s'épanouit aussitôt, se fane, puis disparait

1. Voy. *Revue des Trad. pop.* Année 1897, T. XII, p. 639.
2. Cf. Fabre, *Codex Fabrianus*, MDCCXL, lib. IX, tit. XII, Déf. III, t. I, p. 1072. — Coloniæ Allobrogum — Fæminam quæ honesto juncta matrimonio nec matronæ nomen unquam amiserat, nec famæ suspicione ultra laboraverat a dæmoniaca muliere etiam per exorcismum constantissime accusatam, quod per manducationem cucurbitæ in familiari convivio dæmones in corpus ejus injecisset, idem que in aliorum quorandum personis fecisset, qui dæmoniaci probabantur... (Ita senatus pro Peronœta Perrin Augustana, die 21 junii 1613).

au douzième. Mais, il faut se trouver, à minuit, juste à l'endroit où la fleur fait son apparition. Actuellement, on ne connait personne qui l'ait vue, on ne connait le phénomène que par tradition orale.

La plante à déferrer. — C'est l'*Hippocrepis comosa* qui a, en Savoie la réputation de déferrer les mulets; les paysans y croient fermement. Est-ce parce que cette plante croît dans les lieux pierreux et accidentés et que sa gousse est contournée en forme de fer à cheval ?

Le bouillon d'onze heures. — On raconte que jadis des plantes dangereuses, notamment la rue, *Ruta graveolens*, servaient aux empoisonnements. Bien que les symptômes graves et apparents ne se produisissent que plusieurs heures après l'ingestion, on prétendait que le poison faisait son œuvre en une heure de temps, de là son nom : le *bouillon* donné à onze heures, à minuit la mort avait fait son œuvre.

Le bâton. — Voici le dicton bien connu :

Pe n'a fenna qu'a de covurchon,
Le melieu remède est le bâton.

Pour une femme qui a des maux de nerfs. — Le meilleur remède est le bâton.

La baguette divinatoire. — Cette baguette doit être faite d'un jet fourchu de coudrier de deux ans ; elle sert à découvrir les sources et les trésors.

La main en branche de sapin protectrice. — Dans les montagnes, près des forêts, les bûcherons, les charbonniers, les bergers, plantent au sommet de leurs demeures, une branche en sapin préparée en forme de main les doigts écartés, les extrémités en l'air. Cette main préserve des maléfices et même du tonnerre.

La main du diable. — C'est le *Nigritella augustifolia*, dit aussi racine à la main à cause de la forme de ses bulbes. Quand on frotte un chaudron avec cette plante, ni cérac, ni fromage ne pourront plus être fabriqués. Quand un amoureux réussit à placer subrepticement trois plantes fleuries sous l'oreiller de l'aimée, il est sûr de vaincre, le moyen est infaillible ! On dit que les mères prudentes suppriment pour cette raison l'oreiller à leurs filles.

Le gui. — En Savoie, le gui est considéré comme l'emblême des liaisons dangereuses, aussi faut-il se garder d'en offrir un rameau, ce serait faire une injure.

A. Certeux.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

XV

LÉGENDE ET PÈLERINAGE DE FAUBOULOIN-MORVAN

A dix kilomètres de Château-Chinon, sur la commune de Corancy, au confluent des ruisseaux de la Montagne et de Reinache, dans un site sauvage au milieu des forêts, existe une petite chapelle rustique, dite de Faubouloin, qui surtout le lundi de Pâques et à la N.-D. de septembre, est l'objet d'un pèlerinage exerçant un certain prestige sur les habitants de cette partie du Haut-Morvan. Chaque année voit le nombre de ses fervents diminuer et devenir de plus en plus rare pour passer sans doute bientôt à une cessation *et à l'indifférence.*

Ce lieu est au pied d'un ancien oppidum celtique, dit le fou de Verdun et l'on voit encore autour de la colline des restes de retranchements et de remparts cyclopéens. Et comme dans tous les lieux habités dans les temps les plus anciens, on doit voir dans la légende que l'on raconte, dans les diverses manifestations ayant donné lieu à l'érection de cette chapelle dédiée à la Vierge, des souvenirs traditionnels d'une époque antérieure même au christianisme.

Un pâtre ayant remarqué qu'un de ses bœufs se détournait mystérieusement dans les bois et n'arrivait à l'étable que longtemps après les autres, eut l'idée de le suivre et voici ce qu'il lui fut donné de voir. Le bœuf s'arrêtait au pied d'un énorme frêne au tronc creux où se trouvait une statue de la Ste-Vierge et poussait des beuglements. Cela fut reconnu pour un miracle et l'on fit élever une chapelle où cette manifestation de la bonne dame se produisait. Mais les maçons chargés de la construction trouvaient chaque lendemain le travail détruit. Ce n'était pas évidemment làque devait s'édifier la chapelle, mais où ? Le prêtre ayant dit au maître-maçon de jeter son marteau en l'air que la main divine saurait bien le con duire au lieu qu'elle choisirait, le marteau alla tomber à l'endroit où elle s'élève aujourd'hui.

Un gros arbre avec une source limpide qui sort au pied comme de ses racines se trouve à quelques pas de ce lieu consacré. L'un et l'autre sont l'objet de pratiques fétichistes et superstitieuses. L'eau

de la source possède la vertu de guérir de nombreuses infirmités et maladies et ceux qui n'ont pu y venir en sont pourvus par des fioles ou des bouteilles qu'on leur apporte.

L'arbre — c'est peut-être le dixième qui ait été remplacé et détruit par pèlerins — est déchiqueté par leurs couteaux et les fragments sont emportés comme talisman ou amulette, pour conjurer les sortilèges, et la foudre, de petites branchettes ou rameaux de verdure y sont suspendus et des épingles fichées dans l'écorce pour obtenir la réussite de certaines intentions. Des offrandes sont déposées au pied menue monnaie ou dons en nature, miel et laines, œufs et fromages, c'est ordinairement le profit des malheureux attirés par cette bonne aubaine, qui s'en emparent immédiatement en récitant des neuvaines l'intention des donateurs.

Les jours de cérémonie après la messe avaient lieu des divertissements champêtres et des danses au son de la musette ; c'étaient des rendez-vous d'amoureux, mais aussi le lieu où se vidaient les querelles à la suite de libations trop copieuses les rivalités éclataient avec de terribles batailles entre jeunes villageois et souvent se terminaient par du sang et des meurtres. On y venait aussi en procession des villages environnants pour obtenir la cessation de certains fléaux : sécheresse, années pluvieuses, épidémies ou autres calamités.

HIPPOLYTE MARLOT.

USAGES DE LA SEMAINE SAINTE

X

COUTUMES SUPERSTITIEUSES A MONTPELLIER

Le jour des Rameaux, il est d'usage de manger des pois chiches parce que l'on croit que ce jour-là Jésus a traversé un champ semé de ce légume.

Le samedi saint, les bonnes femmes font boire de l'eau bénite nouvelle aux enfants, en vue de les préserver des accès de fièvre durant toute l'année.

Le seize août, on s'abreuve de l'eau du puits de Saint-Roch, enfant et patron de Montpellier, pour se préserver de la fièvre et autres maux.

A. CERTEUX.

LES POURQUOI

CVIII

POURQUOI L'ÉTANG DU LOTUS D'OR (INDES ANGLAISES) NE RENFERME PLUS DE POISSONS

L'étang du Lotus blanc, dans le temple de Madoura

Un héron au plumage blanc avait faim : planté sur une patte au bord de l'étang, il songeait tristement aux souffrances de la vie. Un riche en pèlerinage à ce temple, vint se baigner à ses côtés ; ce saint personnage, en tordant ses cheveux pour les sécher, en laissait tomber de jolis poissons argentés, qui se mettaient aussitôt à nager joyeusement. La faim poussait le héron à ouvrir son long bec et à engloutir quelques unes de ces créatures. Un homme n'eut pas résisté à la tentation ; le prudent volatile se garda bien d'insulter à la sainteté du lieu.

Çiva, témoin du fait, ne voulut pas laisser sans récompense une sobriété si remarquable. Il enleva cet oiseau vertueux pour en orner son Olympe.

« Que désires-tu, lui demanda le maître des lieux ? parle, tes souhaits seront exaucés.

L'humble volatile fit la réflexion toute pratique qu'un autre pauvre héron pourrait être soumis à la même tentation, si l'étang du *Lotus d'or* était toujours peuplé de poissons et qu'il n'aurait peut-être pas comme lui la force de résister aux tortures d'un estomac affamé ; il demanda donc que l'eau sacrée de Madoura ne nourrit plus aucun être animé, et cela lui fut accordé après mûre délibération en conseil des dieux.

(*Tour du Monde,* 2e semestre, 1869, p. 71).

CIX

POURQUOI LE BŒUF MARCHE LENTEMENT

(*Légende Luxembourgeoise*)

Dès que l'homme vit le bœuf, il se rendit aussitôt compte de sa force et l'employa à trainer les fardeaux.

Le bœuf, docile à la voix du maître, enlevait d'un pas rapide de lourdes charges.

Cependant après bien des années de labeur, ne voyant pas arriver le repos, si ardemment désiré, l'utile animal se hasarda à demander à son conducteur quand il pourrait enfin se reposer.

« Jamais, reprit l'homme, tu travailleras jusqu'à la fin de tes jours ».

« Ah ! s'il en est ainsi, fit le bœuf, je ne me hâterai plus à l'avenir ».

C'est depuis lors que le bœuf marche avec une sage lenteur.

(*Recueilli à Saint Hubert*, *Luxembourg*).

ALFRED HAROU.

ALLUSIONS A DES CONTES POPULAIRES

XXIII

PEAU D'ANE

L'ouvrage, dont ils avoient fait tant de cas, n'est plus qu'un pot-pourri de contes ridicules, un amas de lambeaux décousus, un répertoire de Peau d'Ane à bercer les enfants ; et tel qui ne connoît pas seulement la syntaxe, qui condamna l'auteur à porter une bougie à saint Mathurin, (patron des fous).

CYRANO DE BERGERAC. — *Histoire comique des Etats et empires du soleil*, (publié par le libraire Charles de Sercy en 1662).

P. S.



ADDITION ET RECTIFICATION

En rendant compte dans le n° 4-5 de la *Revue des Traditions populaires* (p. 283-285) du mémoire de M. Chauvin sur *Pacolet* j'avais combattu l'hypothèse d'une version espagnole des *Mille et Une Nuits*, aujourd'hui perdue et d'où seraient tirés différents traits qu'on retrouve dans les romans français du moyen âge : cette version aurait dû dater du XIIe siècle puisqu'elle devait être antérieure au roman provençal de *Pierre de Provence et la Belle Maguelone* attribué à Bernard Triviez qui aurait vécu en 1178. J'avais admis cette version d'après M. Krumbacher qui fait autorité dans l'histoire littéraire byzantine : il rapporte (*Geschichte der byzantinischen Litteratur*, Munich, 1897, in-8, p. 869), en s'appuyant sur Gidel, que « la première composition de ce roman localisé dans le sud de la France est due à un chanoine de Maguelonne, Bernard Triviez qui vivait en 1178 ». Depuis, l'introduction mise par M. Bolte en tête de son édition de la version allemande de ce roman [1] m'a démontré que cette attribution est une invention de Gariel, dans son *Idée de la ville de Montpellier*. Il n'y a donc pas à tirer parti de cet argument, mais tout en faisant descendre la version catalane, source du grec, non plus de la prétendue version provençale, mais du poème français ou peut-être du roman français du XVe siècle, je ne puis admettre, même à cette époque, une version espagnole des *Mille et Une Nuits* qui daterait du XIVe ou du XVe siècle. La littérature castillane de ce temps est suffisamment connue pour qu'un ouvrage de cette importance, même perdu, ne soit pas ignoré. A cela s'ajoute cette objection : les rapports signalés n'existent que pour quelques traits, et non pour les contes même, cadre et disposition.

Le roman écrit sous Charles VIII et imprimé en 1495, mentionné par Dunlop (*Geschichte der Prosa-Dichtung*, p. 479, note 220) et non par Liebrecht, n'est pas *Pierre de Provence* mais *Valentin et Orson*. Pour la bibliographie des manuscrits et des éditions du premier, je ne puis que renvoyer à l'introduction de M. Bolte, p. LVI-LXVIII. La première édition est de Lyon vers 1480.

René Basset.

1. *Die Schöne Magelone*, Weimar, 1894, in-16, p. XI et les notes. Cf. aussi Rua, *Novelle del Mambriano*, Turin, 1888, in-8, p. 128-129.

BIBLIOGRAPHIE

René Basset. *Nouveaux contes berbères*, Leroux, in-18 de pp. XXVI, 373 (5 fr.).

Ce volume est le complément de celui que M. R. B. a publié en 1887 ; il en reproduit exactement les divisions, et même le premier conte du second volume porte le n° 64, ce qui montre bien que les deux séries se complètent l'une l'autre. Ses divisions sont : a) fables et contes d'animaux. (I, 11 ; II,23 =34 pour les deux séries. b). Légendes religieuses. (I, 7 ; II, 9=16), c). Légendes et traditions historiques. (I, 4 ; I. 4=8) d). Contes merveilleux, les trésors, les djins, les fées (I, 21 ; II, 10=31). e). Contes divers. (I, 14 ; II, 13=27), f). Poésies, chansons, énigmes. Tous ces matériaux sont recueillis avec le soin méthodique que l'auteur apporte à tous ses ouvrages, et dont les lecteurs de la Revue ont eu sous les yeux trop de spécimens pour qu'il soit inutile de faire autre chose que de les signaler ; ils forment une contribution de premier ordre au folk-lore berbère. Mais ce qui double leur prix, c'est l'abondant commentaire dont chacun de ces contes est accompagné ; 80 pages dans le premier volume, 70 dans le second sont remplies de précieuses indications qui se réfèrent aux contes depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et la grande connaissance que M. R. B. a du monde africain et musulman lui a permis de faire des rapprochements extrêmement intéressants, et que l'on chercherait vainement ailleurs. Les trois parties qui suivent Légendes religieuses, Traditions historiques, Contes merveilleux, ne sont pas commentées avec moins de soin ; la simple nomenclature des ouvrages consultés montre combien l'auteur est renseigné : si l'on en excepte M. Cosquin, personne n'a en France accumulé, à l'occasion de contes, autant de notes comparatives ; M. R. B. complète même ce précieux recueil, par l'abondance des commentaires sur les contes d'animaux, qui ne figurent dans les *Contes de Lorraine* que pour un petit nombre de numéros. P. S.

H. A. Junod. *Les chants et les contes des Ba-Ronga.* Lausanne, 1897, lib. Bridel, 327 p. in-12. Avec carte et illustrations. 4 fr.

En signalant aux folk-loristes les contes que M. Junod avait joints à sa grammaire ronga, j'exprimais le désir qu'il nous donnât bientôt une collection de chants et de chansons, recueillis par lui pendant son séjour chez les Ba-Ronga. Ce souhait est réalisé par l'apparition d'un élégant volume, illustré avec goût, et qui tiendra une place importante dans l'étude du folk-lore bantou. M. Junod a trouvé chez les indigènes des auxiliaires merveilleusement doués pour l'aider dans sa récolte ; mais il est permis de croire que la sympathie témoignée par lui à ceux parmi lesquels il vivait, sympathie qui se montre à chaque page de son introduction, lui a été d'un grand secours pour obtenir la confiance absolue de ses conteurs.

Le livre se divise en deux parties : la première comprend les chants des Ba-

Ronga. L'auteur énumère d'abord les divers instruments de musique depuis le simple tuyau de jonc servant de flûte en passant par la harpe unicorde, la corne d'antilope et la *timbila* ou xylophone que les Ba-Ronga se procurent chez les Ba-Tchopi des bords du Limpopo. Cet instrument est répandu chez toutes les populations noires du continent africain ; je l'ai trouvé au Sénégal où il porte le nom de *balafong*.

Chansons d'enfants et d'émigrants, chants de Rongué mêlés de danses, représentant des scènes de la vie quotidienne d'autrefois et qui ont aujourd'hui un caractère archaïque ; chants des porteurs, chants de deuil, chants des exorcistes païens — un des plus curieux et malheureusement des plus courts paragraphes —, chants de chasse et chants de guerre, M. Junod nous donne un spécimen de chaque sorte avec la musique notée. Cette partie est d'autant plus intéressante que la musique et le chant chez les Bantou ont été peu étudiés jusqu'ici. Il ne faut pas non plus oublier la place importante qu'ils occupent dans les contes.

Ceux-ci forment la seconde partie du volume et sont divisés en cinq chapitres : Les contes d'animaux, la sagesse des petits, les contes d'ogres, les contes moraux et les contes étrangers. Les premiers forment en grande partie ce que M. Junod appelle le cycle du Lièvre par analogie avec celui de Renart. J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer que le rôle joué par le lièvre n'est pas particulier au folk-lore bantou (1). L'épisode du lièvre attrapé en se prenant à la glu et amené devant le roi et parvenant à s'échapper pendant qu'on tue le chef à sa place se rencontre dans une variante d'un conte créole de l'île Maurice : Le lièvre a été pris par la Tortue dans les mêmes conditions et il réussit même à s'enfuir, pendant que le roi coupe la tête de la Tortue, croyant tuer son ennemi (2). Les ruses du lièvre dans les contes ronga sont attribuées à d'autres animaux dans d'autres recueils. Ainsi celle qu'il emploie lorsque, réfugié dans un terrier, il fait croire à ceux qui lui ont saisi la patte qu'ils ne tiennent qu'une branche d'arbre, est la même que celle dont se sert le Renard en pareille circonstance quand il veut faire lâcher prise à l'Ours (3). Mais le lièvre est encore inférieur à la Rainette (*chinana*) (4), et à ce point de vue (la lutte de ruse), ce trait est particulier au folk-lore ronga. Soit seule, soit à l'aide du caméléon, elle arrive à se rendre maîtresse de tous les animaux à la suite d'une série d'aventures qui constituent une véritable épopée, et dont quelques-unes se retrouvent chez les nations voisines, mais attribuées au Lièvre ou à la Tortue, et,

1. C'est le lièvre qui est l'animal rusé par excellence dans les contes yolofs, bambaras, haoussas. Dans quelques contes berbères même, il est substitué au hérisson, l'animal le plus adroit qui trompe jusqu'au chacal. Cf. aussi les remarques de Baissac, *Le folk-lore de l'île Maurice*. Paris, 1888, pet. in-8, p. XIII-XIV, mais c'est à tort qu'il croit que c'est à Maurice que s'est faite la réputation du lièvre comme animal rusé. Cf. sur les idées mythologiques relatives au lièvre, A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*. Paris, 1874, 2 vol. in-8, t. II, p. 80 et suiv. en tenant compte des théories inadmissibles de l'auteur ; Lang, *Mythes, cultes et religions*, tr. Marillier. Paris, 1896, in-8, appendice D. *Le lièvre en Egypte*, p. 653-685 ; Lefébure, *Le lièvre dans la mythologie* (*Mélusine*, t. VIII, mars-avril, 1896, col. 25-29).

2. Baissac, *le folk-lore de l'île Maurice*, 1re partie, conte I, *Zistoire lève av Tourtie*, et p. 15, note.

3. Cf. les versions finnoise, laponne, suédoise, française, grecque, indienne et brésilienne citées par Krohn, *Bär, Wolf und Fuchs*. *Journal de la société finno-ougrienne*, t. VI, Helsingfors, 1889, in-8, p. 62-63.

4. Sur le rôle joué par la grenouille dans les contes populaires et les mythes, cf. A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, t. II, p. 392 et suivantes, réserves faites des théories de l'auteur.

chez les Zoulous, au nain Uthlakanyona. C'est ainsi que (p. 127-129), c'est la Rainette qui réussit à s'emparer du lièvre qui vient troubler la source gardée successivement par la gazelle, l'antilope, le buffle et l'éléphant en les séduisant avec un peu de miel. D'autres animaux surpassent également le lièvre par la ruse : ainsi (p. 131) l'hirondelle qui joue également le même rôle que la chauve-souris dans un conte Makoua : le fond de l'histoire est identique, faire croire à son adversaire qu'on se fait cuire soi-même et l'amener à se brûler (1). Ailleurs les animaux sont remplacés par des êtres humains et des cannibales : c'est ainsi qu'Uhlakanyana, le héros des contes zoulous, fait bouillir à sa place la vieille mère des anthropophages (2), et le même trait est encore indiqué dans le conte berbère de *Mekid'ech et l'ogresse aveugle*(3) . D'ailleurs Max Müller avait déjà remarqué la similitude de ce trait avec celui d'un conte écossais (4). Le caméléon occupe aussi une place particulière dans le folk-lore ronga (5) ; ainsi, c'est sa lenteur qui est cause que la mort existe parmi les hommes ; au contraire, chez les Bassoutos, les rôles sont renversés : c'est le Caméléon qui devance le lézard paresseux et apporte la mauvaise nouvelle (6). Mais dans d'autres versions, ce sont des personnages humains (7). Il est aussi le héros d'un conte qui ne paraît altéré (nº VII. *La sagesse du Caméléon*).

Les contes qui composent la seconde partie, *l'homme au grand coutelas*, etc., ont leurs similaires, soit pour le fonds, soit pour les épisodes dans les contes des autres groupes bantous. Il en est de même des contes d'ogres (*Chitoukouloumoukoumba*) : ceux-ci ne sont pas seulement des cannibales, souvenirs d'une ancienne population, mais ils ont aussi un caractère mythique qu'on rencontre d'ailleurs chez les ogres des contes berbères. Le petit garçon avalé par l'ogre Nyandzoumouloudingela et qui continue de crier dans son ventre jusqu'à ce que justice soit faite de l'anthropophage, est un des types du Petit Poucet (8).

Dans les contes moraux qui suivent, nous trouvons des variantes du thème

1. Ce conte est une variante d'un autre donnée par M. Junod dans sa *Grammaire ronga*. Lausanne, 1896, in-8, p. 209, *Les trompettes du lièvre*, seulement ici, c'est l'antilope qui est la victime et le lièvre vainqueur.

2. Callaway, *Nursery tales, traditions and histories of the Zulus*, Natal, 1862, in-8, p. 17-20.

3. Mouliéras, *Légendes et contes populaires de la Grande Kabylie*, t. I, fasc. II, p. 194. Dans une version marocaine du Tazerouält, c'est la fille de la sorcière que 'Ali Ntazart fait périr à sa place. Stumme, *Märchen der Schluh von Tazerwalt*, Leipzig, 1895, in-8, nº XXIII, p. 50 et 178. Cf. la version arabe ap. Delphin, *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, Paris et Alger, 1891, in-12, et dans Socin et Stumme, *Der Dialekt der Houwara*, Leipzig, 1894, in-4, nº X, p. 52-53 et 114.

4. *Essais de mythologie comparée*, trad. Perrot. Paris, 1874, in-12, p. 258.

5. Cf. sur le caméléon, A. de Gubernatis, *Mythologie animale*, t. II, p. 169-170.

6. Casalis, *Les Bassoutos*, Paris, 1870, in-12, p. 255.

7. Jacottet, *Contes et légendes bassoutos*, IV. Leobu, *Revue des traditions populaires*, Juillet 1889. Cette dernière version paraît postérieure car elle offre des traces d'evhémérisme assez marquées. Ainsi ce ne serait plus le caméléon, mais le fils du roi appelé Leobu (caméléon) qui est devancé non par un gros lézard, mais par un méchant serviteur qui se nommait Khattoué (gros lézard). On remarquera que cette dernière version en sesouto s'accorde, non avec la précédente, mais avec celle des Ba-Ronga.

8. Cf. Chez les Berbères, le conte kabyle, *aventures d'un pois chiche* (Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, t. I, fasc. IV, Paris, 1896, in-8, p. 351 ; Rivière, *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1882, in-18, p. 9, *Ali g Icher* ; le conte chelh'a *Mohammed, crotte de brebis* ap. Stumme, *Märchen der Schluh von Tazerwalt*, p. 8 et 85) et la version arabe en dialecte marocain : *Demi-crotte de brebis*, (Socin et Stumme, *Der arabische Dialekt der Houwara*, p. 36, 100).

célèbre des deux sœurs : l'une cherchant à faire périr l'autre et succombant elle-même, car dans les contes plus que dans la vie réelle, le mal est puni et le bien récompensé. Le thème est exploité dans toutes les littératures. Le conte de la femme qui feint de s'abstenir de nourriture et restée seule se transforme en licorne pour manger de l'herbe et des crapauds est peut être à comparer à celui des *Mille et une Nuits* où Amine montre peu d'appétit pour le riz, mais la nuit venue, se change en goule pour aller dévorer des cadavres (1). Je ne vois pas trop la raison qui a porté M. Junod à le placer parmi les contes moraux plutôt que dans les contes fantastiques, à moins que la moralité qui se dégage de l'ensemble ne soit celle-ci : On est souvent trompé en épousant contre le gré de la famille, une jeune fille qu'on ne connait pas et dont les défauts ne se révèlent qu'après le mariage. Le conte XX, *le chat de Titichane* est évidemment comme le soupçonne l'auteur (p. 254) le totem d'une tribu dont la vie est attachée à la sienne (2).

La V[e] partie comprend les contes étrangers, c'est-à-dire ceux que M. Junod considère comme étant d'origine étrangère. Mais les rapprochements qui viennent d'être faits, si sommaires soient-ils, montrent que les contes qu'ils considèrent comme purement bantous n'en sont pas moins exempts d'infiltrations étrangères : en général, celles-ci s'observent dans les traits ou épisodes, plutôt que dans l'ensemble même du conte. Il en est pas moins vrai que cette classification ne peut être rigoureusement appliquée, car elle supposerait pour être définitive qu'on connait tous les contes et toutes les voies par où ils ont pu être communiqués. Ce n'est pas le cas. Ainsi l'un d'eux, dont l'auteur reconnait n'avoir pas trouvé d'équivalent en zoulou ni en sesouto, qu'il soupçonne dû à une infiltration étrangère (p. 272) bien qu'il l'ait classé dans la catégorie des contes moraux, se compose de deux éléments bien distincts : 1° la bienfaisance est toujours récompensée, 2° la résurrection par un moyen surpris chez des oiseaux (3) : à ce dernier trait se rattache l'épisode des héros guérissant la fille du roi par le remède qui lui a servi à lui-même et l'épousant ensuite : il est très répandu dans la littérature populaire. Bien entendu l'élément étranger est très reconnaissable dans les contes que M. Junod a rangés dans cette dernière catégorie (4). Le premier, les aventures de Djéwao (du portugais *Joâo*), est une variante d'un conte bien connu : *l'ogresse et les deux frères* (5) ; quoiqu'elle soit passablement altérée, on y trouve les principaux traits,

1. Ed. du *Panthéon littéraire*, p. 545. *Histoire de Sidi Nouman.*
2. Cf. Lang, *Mythes, cultes et religions*, p. 64-67, où il cite entre autres exemples de totémisme concernant l'Afrique les exemples recueillis par Casalis.
3. Cf. dans mes *Nouveaux contes populaires berbères*, Paris, 1897, in-18, p. 321-326, les notes où à propos d'un trait de ce genre chez les Beni Menacr, *l'Ogresse et les deux frères*, j'ai cité les versions grecque, latine, allemande, française, grecque moderne, italienne, lituanienne, sibérienne, kirghize, indienne, etc.
4. Aux citations de traits relatifs à l'annonce du héros, citations empruntées uniquement à des versions égyptienne, zoulou, sesouto et anglaise, M. Junod aurait pu renvoyer à celles que j'ai rassemblées dans une autre partie de mes notes sur le conte de *l'Ogresse et les deux frères*, (*op. laud.* p. 309, 311), et qui comprennent des versions de la Haute-Bretagne, du Brésil, d'Autriche, de Grèce, de Lorraine, d'Allemagne, de Portugal, de l'Ukraine, d'Italie, du Pendjab, du Bengale, d'Ecosse, de l'Amérique centrale, de Birmanie, de la Guyane anglaise, du Guatémala, des Houwara, du Maroc, etc. C'est à ces versions, et non à celles qui sont énumérées ensuite (p. 310-316) que se rattache le trait du conte ronga. Que devient alors « l'unité foncière du folk-lore africain » dont parle M. Junod ? (p. 278, note 1).
5. Cf. mes *Nouveaux contes berbères*, n° CIV, p. 103.

entre autre, le héros attaché par un cheveu de la sorcière, Sakatabéla, qui existe dans une variante languedocienne des contes, *le roi des Peiches*, dans une version lorraine, *le poxow*, (le pêcheur), dans une version portugaise : *La tour de Babylone*. Le cheval qui sous une apparence médiocre est un être surhumain et rend à son maître les plus grands services, est bien connu dans les contes russes et berbères. L'épisode de la perte de l'anneau est le sujet d'un conte berbère que j'ai recueilli au Mzab (1). La lutte de finesse entre Bonaouaçi et le gouverneur portugais est l'adoption sur le territoire de Lourenço-Marquez d'un conte universellement répandu. Le dernier épisode, celui de Bonaouaçi qui menacé d'être noyé, se tire d'affaire par une habile substitution est une version altérée (2) d'un conte qui a pour type *René et son seigneur* (3) et qui est représenté en Afrique par l'aventure de Kotofetsy, de Mahaka et d'Andriambahoaka (4) et par celle de l'orphelin (5) ; les nègres l'ont porté aux Antilles et Anansi (l'araignée) en est devenu le héros (6) ; on la trouve aussi à l'île Maurice : *histoire du bonhomme Francœur* (7). Le conte suivant, *les trois vaisseaux*, quoiqu'altéré et écourté, est à rapprocher d'une histoire des *Mille et une Nuits* où trois princes, possesseurs chacun d'un objet merveilleux (en ronga, le tapis est remplacé par un panier) se disputent la main d'une jeune fille à laquelle leur talisman leur donnent des droits égaux (8). Quant au conte makoua de Likonga, qui met en scène une sorte de Barbe-bleue africain, il ne paraît d'origine indigène : le mari meurt quand sa femme l'appelle par son nom. Le conte XIX. *Le jeune garçon et le grand serpent*, à part l'incident de début (le roi qui promet à un être surnaturel la première chose qu'il trouvera chez lui, thème bien connu) est une variante d'un sujet très répandu : c'est le conte des *Mille et une Nuits*, *l'âne, le taureau et le fermier*. Il est d'ailleurs donné comme d'origine arabe et se rapproche particulièrement de la version bornoue (9). Enfin, la se-

1. Cf. mes *Nouveaux contes berbères*, n° CXI, p. 138. *L'anneau magique* et p. 344-350 les principales versions : arabe, grecque, russe, albanaise, égyptienne, houara du Maroc. Les épisodes du conte ronga s'accordent parfaitement avec ceux des variantes que j'ai énumérées.

2. Les persécuteurs ne sont pas noyés eux-mêmes à la fin du conte : ceci est peut-être dû au conteur qui respecte trop les autorités portugaises pour les faire finir aussi tragiquement.

3. Cf. Cosquin, *Contes populaires de la Lorraine*, Paris, s. d., 2 v. in-8, t. I et notes p. III ; t. II, p. 354, et les citations des diverses versions d'Italie, d'Islande, de Saxe, de Transilvanie, de Catalogne, de Bourgogne, de Toscane, de Norvège, de Sibérie, d'Afghanistan, du Bengale, du Cambodge, de Ceylan. On peut y ajouter un conte annamite, *Un neveu qui se venge de son oncle* (A. des Michels, *Contes plaisants annamites*, Paris, 1888, in-8, p. 64-67).

4. G. Ferrand, *Contes populaires malgaches*, Paris, 1893, in-18, p. 226.

5. Rivière, *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, p. 161.

6. *Folk-lore record*, t. III, p. 53, ap. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, t. I, p. 120. Les contes d'Anansi ont été recueillis par Dasent, *Popular tales of the North*, Edimbourg, 1888, in-8, appendice (*Ananzi Stories*), p. 419-443, et Mme Paméla Milne-Home, *Mamma's black nurse Stories*, Edimbourg, 1890, pet. in-4.

7. Baissac, *Le folk-lore de l'île Maurice*, conte V, p. 44, *zistoire Bonhomme Flanquère*.

8. Édition du *Panthéon littéraire*, p. 610, *Histoire du prince Ahmed et de la fée Pari Banou*.

9. Cf. Benfey, *Ein Märchen von der Thiersprache* (*Orient und Occident*, t. II, Göttingen, 1863, in-8, p. 133-171), qui en rapporte l'origine au recueil indien du *Harivansa*. J'en ai recueilli à Ouargla une version berbère ; cf. mes *Nouveaux contes berbères*, n. CVIII, *Le langage des bêtes* et p. 327-332, les rapprochements avec les versions arabe, tamoule, bornoue, grecque, turque, madgyare, bulgare, slovaque, tchèque, saho et italienne.

conde partie du dernier conte, la veillée de la princesse vampire est le sujet d'un conte russe (1).

En terminant son livre, dont on appréciera, j'espère l'importance, l'auteur exprime le vœu que « les africains puissent garder leur originalité et continuer à se raconter de génération en génération, les innocentes et pittoresques histoires que leurs ancêtres leurs ont léguées ». Je m'associe pleinement à ce souhait et j'y ajoute celui-ci : que ces histoires soient recueillies, au profit de la science, par des folk-loristes aussi consciencieux que M. Junod.

René Basset.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Nominations et distinctions.* — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que l'Académie a couronné *Les Vieux Chants populaires scandinaves* de notre collaborateur Léon Pineau, qui forme une étude très documentée sur les origines de la poésie du Nord, et *Breiz* de N. Quellien. Nous aurons prochainement l'occasion de parler de ces deux ouvrages.

⁂ *Le Mystère de Saint-Gwénolé.* Sur l'initiative de M. Le Goffic et de notre collègue M. A. Le Braz aura lieu l'été prochain à Ploujean la représentation du *Mystère de Saint-Gwénolé* par la dernière troupe d'acteurs indigènes que nous possédions en Bretagne. Elle aura lieu à ciel ouvert, devant le cimetière, sur la place même du bourg. Tous les fervents de l'idée bretonne, les groupements bretons de la capitale et les sociétés artistiques et littéraires de Bretagne prêteront leur concours effectif et moral à une manifestation d'un si vif intérêt et dont le premier avantage est de préserver la dernière troupe d'acteurs indigènes de la disparition qui la menace, en même temps qu'elle remettra en honneur dans le peuple les vieux Mystères nationaux de la Bretagne. Cette représentation aura lieu le dimanche 14 août.

RÉPONSES

⁂ *La queue au tueur de cochon.* — A « Trois-Vierges » (Grand Duché de Luxembourg), la queue appartient à qui le tue.

⁂ *Noms des boueurs d'Angers* (t. IX, p. 230). — Dans plusieurs villes de la Belgique, j'ai entendu appeler les balayeurs de rues, les « *Ecrivains publics* ».

1. Ralston, *Contes populaires de la Russie*, trad. Loys Brueyre, Paris, 1874, in-18 jés., p. 259. *La veillée de Minuit du soldat.*

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

13e Année. — Tome XIII. — N° 7. — Juillet 1898.

ROMANCES POPULAIRES FRANÇAISES

(*suite*)

XI. — SAINT NICOLAS ET LES ENFANTS AU SALOIR

SOURCES

France d'oïl

Valois : G. de Nerval, *la Sylphide* (périodique), VI, 1842. — De nouveau dans les *Filles du feu* et la *Bohême galante* du même.

Version reproduite par Tarbé, *Romancéro de Champagne*, I ; par Buchon, *Noëls et Chants pop. de la Franche-Comté* ; par Berthoumieu, *Fêtes et Dévotions populaires* ; par Rolland, III. C'est elle encore que A. Gouzien a donnée sous le titre *la Légende de Saint Nicolas* [1864], avec une mélodie composée, ou plutôt arrangée par lui ; toutefois ce compositeur a altéré le texte de Nerval par la suppression d'un couplet et par l'addition d'un couplet factice.

Monthermé (Ardennes) : Nozot, *Poés. pop. de la France*, VI, mss. B. N., r. 1857. — Publ. par Rolland, III ; et par Meyrac, *Traditions des Ardennes* [1].

1. Il est surprenant que cette complainte n'ait été recueillie que deux fois en somme dans la tradition populaire : d'abord par Gérard de Nerval (qui déclare son texte incomplet) ; puis par l'instituteur champenois Nozot, l'un des plus excellents collecteurs qui ont travaillé à l'enquête ordonnée par le ministre Fortoul. Quant aux innombrables rédactions imprimées de la chanson qui circulent en France, ce sont tout bonnement des copies de la version Nerval, ou plus souvent de la version Gouzien, laquelle se réduit elle-même, comme on l'a dit, à une forme retouchée de la version Nerval. La mélodie de Gouzien, chan-

FORMULE RYTHMIQUE

Complainte. Quatrains de vers octosyllabiques, masculins, rimant deux par deux.

TEXTE CRITIQUE

1

Il étoit trois petits enfans,
Qui s'en alloient jouer aux champs.
Ils sont tant allés et venus
Que le soleil on n'a plus vu.

2

S'en sont allés chez un boucher :
« Boucher, voudrois-tu nous loger ? »
— « Allez, allez, mes beaux enfans,
Nous avons trop d'empêchement. »

3

Sa femme, qu'étoit derrier lui,
Bien vitement le conseillit :
« Ils ont, dit-elle, de l'argent,
Nous en serons riches marchands. »

4

« Entrez, entrez, mes beaux enfans !
Y a de la place assurément.
Nous vous ferons fort bien souper,
Aussi bien blanchement coucher. »

1. ab) *Valois* + *Monthermé* (jouer). *Monthermé* parle mal à propos de « trois enfants de saint Nicolas ». — cd) *Monthermé*. *Valois* résume le sens de ces deux vers, en ajoutant « un soir » au couplet suivant.

2. ab) *Valois* + *Monthermé* (sont allés). — cd) *Monthermé*. Ce distique et tout le couplet suivant manquent dans *Valois*.

3. abcd) *Monthermé* (...conseillant...) : la rime exige la correction *conseillit*, forme d'ailleurs usuelle.

4. ab) *Valois* + *Monthermé* (mes beaux e.). — cd) *Monthermé* (On les a fait...). Je corrige « on les a fait » en « nous vous ferons.. », cette phrase faisant naturellement partie du dialogue, et non du récit.

tée par les frères Lionnet, eut beaucoup de vogue en son temps ; et la chanson rentra ainsi dans la tradition orale, j'entends celle des lettrés : par exemple, une version recueillie de la bouche du caricaturiste Léonce Petit, et que M. Paul Sébillot m'a communiquée, n'est rien autre chose que le texte donné par Gouzien, avec d'insignifiants lapsus et le rétablissement du couplet omis.

5

Ils n'étoient pas sitôt entrés,
Que le boucher les a tués,
Les a coupés *tout par* morceaux,
Mis au saloir comme pourceaux.

6

Quand ce *fut* au bout de sept ans,
Saint Nicolas vint dans ce champ.
Il s'en alla chez le boucher :
« Boucher, voudrois-tu me loger ? »

7

— « Entrez, entrez, Saint Nicolas !
De la place, il n'en manque pas. »
Il n'étoit pas sitôt entré,
Qu'il a demandé à souper.

8

« Voul'ous un morceau de jambon ? »
— « Je n'en veux pas, il n'est pas bon. »
— « Voulez-vous un morceau de veau ? »
— « Je n'en veux pas, il n'est pas beau.

9

» De ce salé je veux avoir,
Qu'y a sept ans qu'est dans le saloir. »
Quand le boucher entendit ça,
Hors de sa porte il s'enfuya.

5. ab) *Valois*, cf. *Monthermé*. — cd) *Valois* (...c. en petits m.), cf. *Monthermé*.
6. a) *Monthermé* (Q..c'est venu...) ; cf. *Valois*. — bcd) *Valois*, cf. *Monthermé*.
7. abcd) *Valois* (Il y a d. l. pl...) ; cf. *Monthermé*.
8. ab) *Valois* (Voulez-v...), cf. *Monthermé*. — cd) *Valois*. *Monthermé* donne ici deux mauvaises variantes : « ..rôti.. pas cuit, — ...lapin... pas faim ». — Couplet supprimé par Gouzien.
9 a) *Valois* + *Monthermé* (de ce s.). — b) *Valois*, cf. *Monthermé*. — c) *Valois*, *Monthermé*. « Ça », au lieu de « cela », qui fait une syllabe de trop. — d) *Valois*, cf. *Monthermé*.

10

« Boucher, boucher, ne t'enfuis pas !
Repens-toi, Dieu te pardonra. »
Saint Nicolas posa trois doigts
Dessus le bord de ce saloir.

11

Le premier dit : « J'ai bien dormi ! »
Le second dit : « Et moi aussi ! »
A ajouté le plus petit :
« Je croyois être en paradis ! »

10. a) *Valois, Monthermé.* — b) *Valois*, cf. *Monthermé.* — cd) *Valois.*
Gouzien, travaillant sur *Valois*, modifie ici le 3me vers, puis ajoute ce couplet de sa façon, pour faire transition entre la 10e et la dernière strophe :

« Petits enfants qui dormez là,
Je suis le grand saint Nicolas ! »
Et le saint étendit trois doigts,
Les p'tits se relèv'nt tous les trois.

11. ab) *Valois*, cf. *Monthermé.* — c) *Monthermé*, cf. *Valois.* — d) *Valois, Monthermé.*

Comme les deux seules versions que nous possédions de cette complainte ont été recueillies aux extrémités de la Champagne; qu'il existe dans les Ardennes et aux environs de Reims d'autres cantiques semi-populaires, où le même miracle est relaté sommairement [1] ; et qu'enfin saint Nicolas, patron de la Lorraine, est aussi en grand honneur dans la Champagne, son culte ayant rayonné tout autour du sanctuaire de Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle) qui en est le centre : tout cela porte à assigner à la pièce une origine champenoise. Il ne semble pas, à la tournure du style, qu'on la puisse reculer au-delà du XVIIe siècle.

Saint Nicolas est, comme le dit son nom, un saint grec. Né en Asie

1. Voy. Tarbé, *Romancéro de Champagne*, I. — Le cantique des Ardennes porte :
« Trois garçons, dedans un tonneau — coupés et meurtris par morceaux, — par la saint' croix que vous portez — vous les avez ressuscités. »
Et le cantique rémois :
« Trois pauvres enfants attrapés — furent par un boucher méchant, — par morceaux ils furent coupés — et moururent cruellement. »
L'on voit que ces deux pièces sont faites sur un rythme identique à celui de notre complainte.

Mineure, au milieu du IIIe siècle, il fut évêque de Myre en Lycie, et peut-être assista, très âgé, au concile de Nicée. Historiquement, c'est tout ce qu'on en peut dire. Suivant une tradition, d'ailleurs destituée de toute autorité, ce docteur fut animé d'un tel zèle pour la foi et le manifestait si vivement, qu'un évêque arien, dont l'argumentation l'indignait, fut par lui souffleté en plein concile. Au reste, l'Eglise grecque n'eut guère de saint plus renommé. Docteur, il devint le patron des étudiants ; évêque d'une ville maritime, il le fut des gens de mer. Thaumaturge, avec cela, du premier ordre, le nombre et la qualité de ses miracles certifient mieux que tout sa popularité.

Le culte de saint Nicolas, d'abord spécial aux Grecs, passa en Occident à l'époque des Croisades. Sur la fin du XIe siècle, les gens de Bari en Sicile feignirent qu'ils possédaient son corps, premièrement enseveli au mont Sion près de Myre, et dont ils alléguaient une prétendue translation. De Bari, en 1098, un croisé lorrain, seigneur de Varangeville, rapporta chez lui une phalange d'un doigt du corps saint : la relique, déposée dans une chapelle qui devint le sanctuaire de Saint-Nicolas-de-Port, attira un grand concours de pèlerins, et c'est ainsi que le culte du saint se propagea en France, dans les Pays-Bas et dans l'Allemagne.

On peut voir le détail de ses prodiges dans sa légende, compilée par Eustathe, puis par Métaphraste, et recopiée en latin par les hagiographes du moyen-âge (*Miroir historial*, *Légende dorée*, etc.). Toutefois le miracle des enfants au saloir n'est point dans la légende grecque, non plus que dans aucun des légendiers latins qui l'ont reproduite. Les plus anciens documents que nous en ayons datent des XIIe et XIIIe siècles ; ils consistent dans :

1° un passage de la *Vie de saint Nicolas*, poème en octosyllabes du trouvère Wace : c'est un énoncé sommaire du miracle (14 vers en tout), sans aucun autre détail. La *Vie de saint Nicolas* étant la dernière œuvre *de Wace*, lequel mourut vers 1175, on la peut assigner au troisième quart du XIIe siècle.

2° un petit mystère latin intitulé *Secundum miraculum S^ti Nicholai,* et qui fait partie d'un ms. du XIIIe siècle provenant de l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire, conservé actuellement à la Bibliothèque d'Orléans, et publié par Monmerqué et Bouderie à la suite de *Li Jus Saint Nicolai* (Didot, 1834)[1].

Ce recueil de drames, en vers latins rythmiques et rimés, est évi-

1. Ce *Secundum miraculum* en particulier avait été déjà publié par l'abbé Lebeuf, avec une notice, dans le *Mercure de France* de décembre 1729. Publication reproduite au t. III des *Variétés historiques, physiques et littéraires...* [de l'abbé Lebeuf], 1752.

demment d'origine et de destination cléricales. Voici l'analyse de celui qui nous intéresse.

Trois clercs, voyageant pour leurs études et surpris par la nuit, demandent à loger à un vieil aubergiste. Et comme celui-ci fait des difficultés, ils s'adressent à sa femme, non moins vieille, lui promettant qu'en récompense Dieu, peut-être bien, lui accordera de mettre au monde un fils. La vieille consent, les clercs sont reçus et couchés. Mais pendant qu'ils dorment, l'hôte se prend à soupeser leurs bourses pleines d'écus, et trouve qu'il y aurait là une belle occasion de s'enrichir. A la bonne heure, approuve la femme, coupe leur donc le col ! (ou plutôt — car l'auteur affecte volontiers le style noble — *Evagines ergo gladium !*) Ce qui est fait. Là-dessus arrive saint Nicolas, que l'hôte accueille sur sa bonne mine. Il lui offre quantité de plats différents ; mais le saint refuse toujours, et ne veut que de la « chair fraîche ». — Je n'en ai pas. — Voilà un grand mensonge ! je sais que tu en as à foison. L'hôte, se sentant perdu, se jette aux pieds du saint. Celui-ci l'exhorte au repentir, se fait apporter les trois corps, et prie Dieu de les rappeler à la vie. Ils ressuscitent. *Te Deum.*

3° un sermon attribué[1] à saint Bonaventure († 1274) [*S*ti *Bonaventuræ Opera*, t. III, édit. de 1609]. D'après le récit du sermonnaire, court et peu circonstancié, deux (*sic*) écoliers nobles et riches, faisant route vers Athènes, s'arrêtent à la ville de Myre. L'hôte qui les héberge (il n'est pas fait allusion à sa femme), après les avoir occis dans leur sommeil, « les taille en morceaux comme viande de porc et met leurs chairs au saloir ». Saint Nicolas, averti par un ange, les vient ressusciter.

4° une verrière de la cathédrale de Bourges (voy. la monographie des PP. Martin et Cahier, *Vitraux peints de S*t*-Etienne de Bourges*, planche XIII).

Le miracle y est figuré dans un médaillon en deux parties : à gauche, trois enfants couchés, un homme qui s'apprête à les navrer à coups de hache, une femme auprès, tenant une corbeille (pour recevoir les corps dépecés ?) ; à droite, les trois enfants debout dans une sorte de huche (le saloir) et saint Nicolas bénissant. Cette verrière est du XIIIe siècle[2].

1. Attribution sans doute fausse ; mais le morceau ne saurait être d'une époque notablement postérieure.

2. J'ai remarqué à Vendôme, dans l'église de la Trinité, une verrière beaucoup plus moderne (XIVe ou XVe siècle), où le même sujet est traité. Aussi bien, la représentation de saint Nicolas avec les trois enfants dans un cuvier est un lieu commun de l'iconographie catholique : Molanus la note en son *Historia SS. Imaginum* (édit. de 1771, Louvain, annotée par Paquot) ; il ajoute que l'histoire des trois enfants égorgés et ressuscités par St Nicolas était de son temps familière aux gens du peuple.

Ces divers documents, issus plus ou moins directement d'une source commune, sont indépendants les uns des autres. En effet, le plus ancien, qui est la *Vie* de Wace, offre un narré trop succinct pour avoir rien pu fournir aux suivants. Il manque au mystère du manuscrit d'Orléans le trait essentiel des corps hachés et salés ; et réciproquement le sermon de saint Bonaventure, qui a bien gardé ce trait, passe sous silence le rôle de l'hôtesse, exactement développé dans le mystère. Enfin le vitrail de Bourges supposant, à ce qu'il semble, un récit complet, le peintre n'a pu se servir d'aucune des rédactions précitées. Du rapprochement de ces quatre formes secondaires, il est facile d'induire les éléments du récit original, qui étaient tels : trois écoliers ambulants sont logés un soir dans une auberge ; — l'hôte, par le conseil de sa femme, les tue pendant leur sommeil, puis les dépèce et les sale ; — saint Nicolas, averti surnaturellement, entre dans l'auberge, demande à manger de la chair fraîche, et avec une telle insistance que le meurtrier éperdu confesse son crime ; — repentir des deux coupables, résurrection des jeunes gens.

Ce prototype du miracle coïncide, comme on voit, de tout point avec notre complainte ; sauf que le chansonnier a remplacé les clercs voyageurs par des enfants qui jouent aux champs, et qu'il a mis, très absurdement, entre le forfait du boucher et la visite de saint Nicolas un intervalle de sept années. Quant au canal par où l'ancien conte est parvenu jusqu'à lui, ce peut être ou l'homélie d'un prêcheur, ou encore une de ces représentations dramatiques analogues au mystère du manuscrit d'Orléans, et qu'on sait qui ont abondé jusqu'aux temps modernes.

Ce conte pieux, tardivement greffé sur la légende de saint Nicolas, il n'est pas impossible d'en déterminer l'origine. Le résumé de Wace suppose une rédaction plus complète du miracle existant vers le milieu du XIIe siècle ; d'autre part ce même miracle n'a pu avoir cours avant l'introduction du culte de Nicolas en Occident, qui eut lieu à l'extrême déclin du XIe. C'est donc dans la première moitié du XIIe siècle qu'il en faut placer la fabrication ; mais comment s'est-il formé, et pourquoi l'a-t-on attribué justement à saint Nicolas ?

Ici, je pense, doit intervenir le facteur iconographique, si puissant dans l'élaboration des mythes et des légendes populaires. Un des principaux miracles de saint Nicolas rapportés par les hagiographes grecs, consiste dans ce fait : l'évêque, invoqué par des matelots en péril de naufrage, leur apparaît soudain sur le navire, et les sauve de la tempête. Cet épisode, vu son caractère à la fois simple et saisissant, dut être très anciennement figuré en peinture ou en bas-relief. Or, étant

donnés les moyens de représentation dont dispose un artisan primitif, trois matelots debout dans une nef ne diffèrent pas beaucoup de trois enfants se levant du fond d'un cuvier. Avec un thaumaturge de la force de saint Nicolas, l'idée d'une résurrection se présente naturellement ; et l'interprétation particulière du saloir est en rapport avec cette créance courante au moyen-âge, que des personnes étaient fréquemment tuées, et leurs chairs apprêtées en guise de comestible, par des aubergistes, bouchers ou pâtissiers : créance peut-être en partie fondée sur des faits réels de cannibalisme, et qu'on retrouve çà et là fixée en mainte légende locale.

Cette interprétation une fois posée, il s'en est suivi un conte *ad explicandum*; et c'est ainsi que l'œuvre mal comprise de quelque peintre naïf aura engendré l'historiette prodigieuse dont notre complainte est l'épanouissement final.

XII. — SAINT NICOLAS ET LE NOURRISSON BRULÉ

SOURCES

France (oïl et oc)

*Provence 1 : J.-J. Ampère, d'après Blanc, *Poés. pop. de la France, Instructions*, 1853, (traduction française). — Le texte dialectal dans les *Poés. pop. de la France*, IV, mss. B. N ; publ. par Rolland, III.

Indéterminé : Boucher d'Argis, *Poés. pop. de la France*, IV, mss. B. N., r. 1853.

*Languedoc : Gache, *ibid.*, IV, r. 1854. — Publ. par Rolland, III.

Anjou : J. Pineau, *ibid.*, IV, r. 1855. — Publ. dans la *Rev. des Trad. pop.*, I ; et par Rolland, III.

*Provence 2 : D. Arbaud : *Chants pop. de la Provence*, I, 1862.

Dunières (Haute-Loire) :
Retournaguet (id.) :
Marlhes (Loire) :
} Smith, *Romania*, X, 1881.

Ille-et-Vilaine : Decombe, *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, 1884.

Lorraine : Selter, *la Tradition*, IV, 1890.

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser. Vers de 12 syl. = 6+6, masculins, uniformément assonancés en *a*. Le couplet est formé de deux vers, suivis d'un vers-refrain ; le 2e vers de chaque couplet devenant le 1er du couplet suivant.

TEXTE CRITIQUE

1. C'étoit une nourrice qui nourrissoit Isac,
Et el s'est, etc...
Ah, mon Dieu, aidez-moi ! ne m'abandonnez pas !

2. Et el s'est endormie, Isac entre ses bras.

3. Quand el s'est réveillée, en cendre le trouva.

4. La mère est en fenêtre : « Apportez-moi Isac ! »

5. — « Oh ! non, il dort, madame, je ne l'éveill'rai pas. »

6. La belle a pris des hardes, à la rivière el va.

7. Dans son chemin rencontre monsieur Saint Nicolas.

8. « Où vas-tu donc, nourrice, où vas-tu de ce pas ? »

9. — « Je vais à la rivière laver les draps d'Isac. »

1. *Anjou, Ille-et-Vil., Indét.* ; cf. *Provence* 1 et 2, *Dunières, etc.* — « Isac » (*Isa* selon la prononciation populaire) est devenu « le roi » dans *Lorraine*, « le Dauphin » dans les 3 versions dialectales d'oc, le « petit roi » dans les 3 françaises de Smith.

Le vers-refrain est donné par *Indét.*, *Anjou* et *Ille-et-Vil.* ; cf. aussi *Provence* 1.

2. *Anjou, Retournaguet* et *Marlhes* (... l'enfant...), *Provence* 1 (... le Dauphin dans...) + *Ille-et-Vilaine* (Et) ; cf. *Provence* 2 et *Languedoc, Indét.*

3. *Ille-et-Vil., Indét., Lorraine* et *Anjou* (... s'éveilla..) ; cf. *Marlhes, Provence* 1 et 2, *Languedoc*.

4. *Anjou* + *Provence* 1 et 2 (est en fenêtre), *Languedoc* (id.), *Dunières* et *Retournaguet* (id.) ; cf. *Ille-et-Vilaine*.

5. *Anjou* ; cf. *Ille-et-Vilaine*.

6. *Ille-et-Vil.* + *Anjou* et *Lorraine* (rivière).

7. *Ille-et-Vil., Anjou* et *Lorraine* (... le grand s. N.)

8. *Indét., Anjou* (... donc si tard), *Ille-et-Vilaine* (O. t'env... t. si tard) ; cf. *Provence* 1 et 2, *Dunières, Retournaguet, etc.*

9. *Anjou, Dunières* et *Retournaguet* (...du roi) ; cf. *Languedoc, Ille-et-Vilaine, Lorraine*.

10. — « T'en as menti, nourrice, te noyer tu t'en vas.

11. » Retourne-t'en bien vite ; Isac tu trouveras,

12. Dans les bras de la Vierge, qui le divertira. »

10. *Anjou, Ille-et-Vil.* (... t. y vas) ; cf. *Languedoc, Retournaguet, Lorraine, Dunières.*

11. *Anjou* ; cf. *Ille-et-Vilaine, Lorraine. Retournaguet, Dunières* et *Marlhes.*

12. *Ille-et-Vil., Anjou* (... tu le retrouveras). — Le second hémistiche, donné par une version unique, est douteux.

Ille-et-Vilaine, Anjou ont ensuite deux ou trois vers parasites, fort plats.

Cette chanson de nourrice a été composée dans la France d'oïl (province incertaine) : toutes les versions méridionales sont secondaires, d'autant que le premier vers n'y rime pas et que la fin est complètement altérée. Pour la date, on ne saurait guère la porter plus loin que le XVII[e] siècle avancé.

Il existe sur le même thème une chanson catalane (vers de 14 syl., assonancés en $i +$ atone), extrêmement répandue. Voyez :

Pelay-Briz, *Cansons de la Terra*, I, 1866.

Mila y Fontanals, *Romancerillo catalan*, 1882, (n° 33 : *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, *F*, *G*, *H*, *I*, *J*, *K*, *L*, *L'*, *A'*, *B'*).

D'après l'auteur catalan, c'est la Vierge qui opère le miracle, sans aucune intervention de saint Nicolas ; et il n'est point question de rivière ni de noyade. Au reste, le récit est plus circonstancié, le développement plus ingénieux, l'accident du nourisson brûlé mieux motivé que dans la chanson française : si, comme il y a tout lieu de croire, l'une est imitée de l'autre, c'est le poème catalan qui représente l'original.

On se demande pourquoi le nourrisson, au lieu d'être, suivant l'usage, fils de roi, est désigné chez le chansonnier français par le nom juif d'Isac (prononcé *Isa*) ? Pourquoi aussi le miracle y est attribué à saint Nicolas, bien qu'on n'en trouve aucun vestige en la légende de ce saint ? Mais cette histoire d'enfant ressuscité appartient à la catégorie des miracles volants, qui flottent dans la croyance populaire, et s'attachent à tel ou tel thaumaturge au hasard des pays et des temps.

XIII. — LE MARTYRE DE SAINTE CATHERINE

SOURCES

France d'oïl

Recouvrance (faubourg de Brest) : *Poés. pop. de la France*, I, mss. B. N., réd. 1854.

Givet (Ardennes) 1 et 2 : NOZOT, *ibid.*, I, r. 1854. — La 1[ère] version publ. par TARBÉ, *Romancéro de Champagne*, I.

Indéterminé 1 : *Ibid.*, I, r. 1855.

Ardennes : NOZOT, *ibid.*, I, r. 1856.

La Neuville (Ardennes) : *ibid.*, I, r. 1856.

Bourges : R. DE LAUGARDIÈRE, *ibid.*, I, r. 1857.

Brest : MILIN, *ibid.*, I, r. 1857.

Franche-Comté : BUCHON, *Noëls et Chants pop. de la Franche-Comté*, 1863. — Repr. par BEAUQUIER, *Chans. pop. rec. en Franche-Comté.*

Reims : TARBÉ, *Romancéro de Champagne*, I, 1863.

Chamalières (Loire) : SMITH, *Romania*, IV, 1875.

Landerneau (Finistère) : SAUVÉ, *Mélusine*, I, 1877.

La Mothe-S[t]-Hérave : } L. DESAIVRE, *Les Chants pop. des Rois en*
Lusignan : } *Poitou*, 1888.

Indéterminé 2 : DE COLLEVILLE, *la Tradition*, VI, 1892.

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser. Vers de 12 syl. = 6+6, masculins, uniformément assonancés en *a*. Le couplet est formé de deux vers, suivis d'un refrain, le 2[e] vers de chaque couplet devenant le 1[er] du couplet suivant.

TEXTE CRITIQUE

1. C'est sainte Catherine, la fille d'un grand roi.
Sa mère, etc. . . . .
Ave Maria,
Sancta Catharina !

1. *La Neuville, Ardennes, Landerneau* (C'était...), *Brest* (.... d'u. très gr. r.) ; cf. *Bourges, Recouvrance, etc.*

Le refrain est donné par *Ardennes, Givet* 1 et 2, *Bourges, Brest, Recouvrance, Landerneau, La Mothe, etc.*

2. Sa mère étoit chrétienne, son pèr' ne l'étoit pas.

3. Un jour, dans sa prière son père la trouva :

4. « Que fais-tu, Catherine, dis-moi, que fais-tu là ? »

5. — « J'adore Dieu, mon père, mon Sauveur que voilà. »

6. — « Quitte ce Dieu, ma fille, adore celui-là. »

7. — « Plutôt mourir, mon père, qu'adorer celui-là ! »

8. — « Qu'on m'apporte ma hache et mon grand coutelas !

9. C'est pour trancher la tête à qui n'obéit pas. »

10. Trois anges descendirent, chantant alleluia :

11. « Courage, Catherine ! couronné' tu seras.

12. » Aussi ta bonne mère en paradis ira ;

2. *Bourges*, *Chamalières* (... s. p. païen) *;* cf. *Brest*, *Givet* 1 et 2, *Indét.* 2, *Ardennes*, *etc.*

3. *Bourges*, *Indét.* 1 et 2, *Comté ; Recouvrance* et *Brest* (.. à la pr...), *Landerneau* (id.), *Lusignan* (d. ses pr.) ; cf. *La Neuville*, *Givet* 2 et *Reims.*

4. *Recouvrance*, *Brest* (... ma fill', q. f. t. l.), *La Neuville* (... Cath'rin', q. f. t. l.) ; cf. *Landerneau*, *La Mothe*, *Indét.* 1, *Reims*, *etc.*

5. *Recouvrance*, *Landerneau* (J'a. D. m. maître,...), *Reims* (J'a. le Sauveur,...) ; cf. *Givet* 2, *Ardennes*, *La Mothe*, *etc.*

6. *La Neuville* (Quittez...), *La Mothe* (Laissez cela,....), *Indét.* 1 (..., Catherine, va-t'en ad. Judas !) ; cf. *Ardennes* et *Givet* 2 ; *Landerneau*, *Recouvrance* et *Brest.*

7. *Brest*, *Landerneau*, *Indét.* 1 + *La Neuville* ; cf. *Ardennes*, *Givet* 2, *La Mothe*, *Recouvrance.*

8. *Recouvrance*, *Ardennes*, *La Mothe* + *Brest*, *Chamalières*, *Landerneau ;* cf. *Lusignan*, *Givet* 1 et 2, *Comté.*

Givet 1, *Bourges*, *Brest*, *Landerneau*, *Indét.* 2, ont ici qq. vers relatifs au supplice de la roue, qui rompent la liaison des vv. 8 et 9 : cette interpolation est du reste empruntée à la légende connue de sainte Catherine et conforme à son iconographie (cette sainte est figurée avec une roue à son côté).

9. *La Mothe* + *Chamalières* (C'est p.) ; cf. *Recouvrance, Landerneau, Lusignan ; Ardennes*, *Givet* 1 et 2, *etc.*

10. *Indét.* 1, *Givet* 1 + *Ardennes* et *Chamalières* (Trois a.) ; cf. *Givet* 2, *Recouvrance*, *etc.* ; *La Mothe* et *Reims* (Quatre ang.).

11. *Givet* 2, *Givet* 1 (Endure,...) ; cf. *Ardennes*, *Recouvrance*, *Brest*, *Landerneau*, *Chamalières*, *Indét.* 1.

12. *La Mothe*, *Givet* 1 (Mais pour t...) ; cf. *Ardennes*, *Landerneau*, *Brest*, *Indét.* 1.

13. Mais ton bourreau de père en enfer brûlera. »

13. *Lusignan*, *Indét.* 1 + *Givet* 1 (Mais) ; cf. *Ardennes*, *La Mothe*, *Landerneau*, *Brest* et *Recouvrance*.

Outre la qualité générale du style, la prononciation *roa* = roi (rimant en *a*) indique pour cette ronde une époque peu ancienne : on la peut croire du XVIIIe siècle. Elle a son principal foyer dans la Champagne, province où le culte de sainte Catherine est d'ailleurs populaire : il y avait au bourg de Vertus (Marne), avant la Révolution, une église de Saint-Jean qui possédait de ses reliques ; et Catherine, on s'en souvient, fut une des « voix » de Jeanne d'Arc : ainsi la chanson est probablement d'origine champenoise. Le caractère édifiant du sujet, les paroles latines et liturgiques du refrain montrent qu'elle fut composée dans le monde clérical, peut-être en quelque communauté de religieuses enseignantes, et pour y servir aux rondes des écolières, qui universellement invoquent sainte Catherine pour leur patronne.

L'auteur, quel qu'il soit, nous donne une curieuse preuve de son ignorance, en transférant au personnage de sainte Catherine la propre légende de sainte Barbe. De Catherine (Ecaterina) d'Alexandrie les hagiographes relatent seulement, qu'après avoir supporté miraculeusement les supplices du fouet et de la roue, elle fut décapitée par ordre de l'empereur Maximin, qui s'était épris de passion pour elle. C'est une autre vierge, Barbe (Barbara), de qui le martyre se raconte à peu près comme dans la chanson : d'après les Actes, entièrement fabuleux, de cette sainte, Barbara ayant été torturée, puis condamnée à mort par le gouverneur Marcien, son père Dioscore sollicita la faveur d'être le bourreau de sa fille, et lui trancha la tête d'un coup de hache ; cependant une voix céleste se fit entendre, qui l'invitait à recevoir là-haut la couronne méritée par sa vertu. Sainte Barbe, comme sainte Catherine, est fort célébrée dans la région de l'Est, d'autant que la ville de Metz revendique son patronage. Certain air de famille entre les légendes de ces vierges et martyres, aussi le voisinage de leurs fêtes dans le calendrier (Ste Catherine, 25 novembre, — Ste Barbe, 4 décembre) expliquent la confusion commise par le chansonnier.

La ronde du *Martyre de sainte Catherine* est usitée en Champagne — ou l'était naguère — comme chant de quête, et s'y rattache à une jolie coutume enfantine. Le 25 novembre, en divers endroits, les petites filles s'en vont quêter de porte en porte ; l'une d'elles, élue

par ses compagnes, fait le personnage de la sainte : c'est la reine ou la *Catherinette*; elle est vêtue de blanc, tout enrubannée, et porte une quenouillette surmontée d'une pomme vermeille; elle entonne la chanson, qui est reprise en chœur; et les bonnes gens lui remettent quelques menues offrandes, destinées aux apprêts du dîner de la Sainte-Catherine.

On a recueilli plusieurs fois en Catalogne un *romance* de sainte Catherine (vers de 14 syl., assonancés en *a* + atone), qui est d'origine castillane : voy. MILA Y FONTANALS, *Romancerillo catalan* (nº 24 : *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, *F*, *G*, *H*). Distincte de versification et de style, cette pièce, pour le fond, est avec la nôtre dans un rapport très étroit. La Catherine du rimeur espagnol est fille d'un roi more et d'une renégate, c'est sa nourrice qui lui a enseigné la foi du Christ. De quoi son père étant avisé, il la veut faire luthérienne (!). Refus de Catherine, à qui le roi inflige le supplice de la roue (comp. les versions françaises de *Givet 1*, *Bourges*, etc.). Dans ce moment, un ange descend du ciel avec une couronne, et promet à la patiente la gloire du paradis, l'enfer à ses mauvais parents. Ce simple énoncé éclaire suffisamment l'origine du *romance*, imité d'une version interpolée de notre *Martyre de Sainte Catherine*.

XIV. — LE MERVEILLEUX NAVIRE

SOURCES

France d'oïl

Indéterminé 1 : A. JAL, *Scènes de la vie maritime*, III, 1832.

Valois (?) ; G. de NERVAL, *la Sylphide* (périodique), VI, 1842. — De nouveau dans *les Filles du feu* et *la Bohême galante* du même.

Bretagne : J.-J. AMPÈRE, d'après H. DE LA VILLEMARQUÉ, *Poés. pop. de la France*, *Instructions*, 1853. (Le texte ms. est conservé dans les *Poés. pop. de la France*, I, mss. B. N.).

La Rochelle : FEDERICI, *Poés. pop. de la France*, IV, mss. B. N., r. 1855.

Vendée : *Ibid*, VI, [s. d.]. — Publ. dans *Mélusine*, II.

Indéterminé 2 [fragm.] : LETERRIER et VANLOO, *Le Roi de carreau*, 1883.

Omonville-la-Hogue : FLEURY, *Litt. orale de la Basse-Normandie*, 1883.

Savenay (Loire-Inf.) : [Pavec], *Chants pop. de la Hte-Bretagne*, 1884.
Ploumanac'h (Côtes-du-Nord) : G. Vicaire, *Rev. des Trad. pop.*, XII, 1897.

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser. Vers de 14 syl. = 7 + 7, masculins, uniformément rimés en *an*. Le couplet est formé de deux vers, suivis d'un vers-refrain ; le 2e vers de chaque couplet devenant le 1er du couplet suivant.

TEXTE CRITIQUE

1. Les dames de la Rochelle ont armé un bâtiment,
Pour aller, etc. . . . .
La feuille s'envole, vole, la feuille s'envole au vent.

2. Pour aller faire la course dedans les mers du Levant.

3. La coque en est en bois rouge, travaillé' fort proprement.

4. La mâture est en ivoire, les pouli's en diamant.

5. La grand voile est en dentelle, la misaine en satin blanc.

6. Les cordages du navire sont de fils d'or et d'argent.

7. L'équipage du navire, c'est tout filles de quinze ans.

8. Les gabiers de la grand hune n'ont pas plus de dix-huit ans.

1. *Ploumanach*, *Vendée* (... fait u. armement), *Valois* et *Bretagne* (C' sont les filles ...) ; cf. *La Rochelle*, *Savenay*, *Omonville*, *Indét.* 1. — Il y a à l'hémistiche un nom de port terminé en *e* muet : « le Hâvre » (*Omonville*), « Bayonne » (*Indét.* 1), « La Rochelle » partout ailleurs, qui est sûrement la leçon originale ; la version rocheloise parle mal à propos des « dames de Bourgogne ».

Le refrain consiste dans un vers qui rime aussi en *an* (*Indét.* 1 et *Bretagne* ; *Vendée* et *La Rochelle* ; *Savenay* ; *Omonville* et *Indét.* 2) : la forme adoptée résulte de *Omonville* et *Indét.* 2.

2. *Valois*, *Bretagne* ; cf. *Indét.* 1, *Savenay*, *Ploumanach*, *Omonville*.

3. *Valois*, *Bretagne* ; cf. *Omonville*, *Ploumanach*, *Indét.* 1. — « Bois rouge » = sans doute acajou.

4. *Valois*, *Bretagne* (La grand vergue ...), *Ploumanach* (Le navire ...) ; cf. *Omonville*, *Indét.* 1.

5. *Valois*, *Bretagne*, *Ploumanach* (L. gr. mât ...) ; cf. *Omonville*, *La Rochelle*, *Vendée*, *Indét.* 2.

6. *Valois*, *Bretagne* (s. tout f. d'o..) ; cf. *Indét.* 1 et 2.

7. *Valois*, *Omonville* (... sont des f.) ; cf. *Vendée*, *Savenay*.

8. *Valois*, *Savenay* (... sont des filles de 20 a.) ; cf. *Vendée*, *La Rochelle*.

9. Le cap'taine qui commande est le roi des bons enfans.

10. Hier, faisant sa promenade dessus le gaillard d'avant,

11. Aperçut une brunette qui ploroit dans les haubans.

12. Il lui dit : « Gentil brunette, qu'avez-vous à plorer tant ?

13. Av'ous perdu père et mère, ou quelqu'un de vos parens ? »

14. — « N'ai perdu père ni mère, ni aucun de mes parens.

15. Je pleure ma rose blanche, qui s'en va au gré du vent. »

16. — « El est parti' vent arrière, reviendra en louvoyant ! »

9. *Ploumanach* et *Savenay* (...qui les c...), *Bretagne* (L. c. du navire....) ; cf. *Vendée*, *Omonville*, *La Rochelle*.

10. *Bretagne* + *Ploumanach* (sa) ; cf. *Savenay*, *Vendée*. — *Ploumanach* et *Vendée* rapportent l'histoire au capitaine, comme il est logique ; dans les deux autres versions le récit est à la 1re personne.

11. *Bretagne* (J'aperçus...), *Ploumanach* (... la belle Hélène ...) ; cf. *Vendée*, *Savenay*. — La brunette anonyme est devenue « Madeleine » dans *Savenay*, « la belle Hélène » dans *Ploumanach*.

12. *Bretagne* (Je l. d...), *Savenay* (Il l. demande : La belle...) ; cf. *Ploumanach*, *Vendée*, *La Rochelle*. — « Gentil » au féminin, vestige de la 2e déclinaison latine des adjectifs.

13. *Bretagne*, cf. *Ploumanach*.

14. *Bretagne* + *Ploumanach* (p. ni mère) ; cf. *Vendée*.

15. *Bretagne* + *Savenay* ; cf. *Ploumanach*. — Il n'y a pas de doute sur l'objet perdu, que *Savenay* nomme « mon innocence », *Bretagne* « ma rose blanche », *Ploumanach* « mon trictrac (!) ». Peut-être y avait-il à l'origine un mot plus net.

16. *Ploumanach* (.. plein v. ar...) ; cf. *Bretagne*.

Cette jolie chanson de matelots n'est pas antérieure au XVIIIe siècle. Le premier vers montre qu'elle fut composée à La Rochelle, ou du moins par un marin de l'Ouest à qui ce port était familier. Elle s'est répandue sur tout le littoral de l'Atlantique et de la Manche, et ne paraît pas avoir pénétré plus avant dans les terres.

Si la chûte en est grivoise, le début, purement descriptif, peut passer pour un bijou de fantaisie pittoresque. L'on songe un peu à la Cruche cassée de Greuze ; mais on se rappelle surtout Watteau et l'Embarquement pour Cythère : tant le coloris de ces vers est frais,

poétique et brillant ; tant le gréement du merveilleux navire s'harmonise à un décor de fête galante. Aussi bien le décor ici fait tout le prix de la pièce ; et la facétie dialoguée de la fin compterait assez peu, sans la féerie de cette nef nonpareille, tout dentelle et satin, tout ivoire, fil d'or et diamants, que manœuvre un folâtre équipage de jouvencelles [1].

XV. — LA FEMME DU ROULIER

SOURCES

France (oïl et oc)

Berry : J.-J. Ampère, d'après Sainte-Beuve, *Poés. pop. de la France, Instructions*, 1853, (le texte ms. conservé dans les *Poés. pop. de la France*, II, mss. B. N.). — Reprod. par Champfleury, *Chans. pop. des prov. de France.*

Loiret : *Poés. pop. de la France*, II, mss. B. N., réd. 1854.

Anjou : *Ibid.*, II, r. 1855.

Saint-Dié (Vosges) : Papigny, *ibid.*, II, [s. d.].

Roquecor (Tarn-et-Garonne) : Daymard, *Vieux Chants pop. rec. en Quercy*, 1889.

Attigny : Meyrac, *Tradit. des Ardennes*, 1890.

La Roche-s.-Yon : Trébucq, *La Chans. pop. en Vendée*, 1896.

Séez (Savoie) : J. Favre, *inédit*, r. 1896 [2].

1. On m'avait signalé un rapport entre la chanson du *Merveilleux navire* et certaine poésie sanscrite insérée dans l'*Anthologia sanscritica* de Lassen : chose, à priori, surprenante. Il se trouve, après examen, que ce morceau est tiré d'un épisode du Râmâyana (liv. I, chap. 9), l'épisode dit de Rishyaçringa, et se réduit à ceci : Un roi, voulant attirer à sa cour l'ascète Rishyaçringa, équipe à cette fin « de très beaux navires, sur lesquels il fait charger des arbres aux fruits rares et aux fleurs odorantes ; et il y embarque de belles filles habiles à chanter et à danser et expertes dans l'art des courtisanes » (traduction due à l'obligeance de M. Ch. Michel). En somme, dans le poème indien il ne s'agit nullement d'une nef fantastique, mais d'un bâtiment ordinaire, où l'on a pris soin de rassembler divers engins de séduction, entre autres une troupe de courtisanes. S'il y a là quelque ressemblance avec notre chanson, elle est, comme on voit, toute fortuite et superficielle.

2. La chanson bachique « *Mon mari va à la taverne* », contenue dans les *Nouvelles Parodies bachiques* de Ballard, 1700 (3 vol.), n'a point de rapport avec celle-ci ; pas davantage une chanson recueillie à Sedan par Nozot et qui se trouve au t. II des *Poés. pop. de la France*, mss. B. N.

FORMULE RYTHMIQUE

Complainte. Tercets composés d'un vers de 10 syl. = 4+6, masculin, qui ne rime pas, et de deux vers de 12 syl. = 6+6, féminins, assonant ensemble.

L'onomatopée courte qui coupe le 3e vers à l'hémistiche ne constitue pas proprement un refrain.

TEXTE CRITIQUE

1

Triste et dolente, la femme du roulier
S'en va dans le pays de taverne en taverne,
Pour chercher son mari — *lalira* — avec une lanterne.

2

« Bonsoir, l'hôtesse, mon mari est-il là ? »
— « Oui, madame, il est là, dans la plus haute chambre,
A prendre ses ébats avec une servante. »

3

— « Allons, ivrogne, pilier de cabaret !
» Tu manges tout ton bien avecque des canailles,
Et moi et tes enfants *nous* sommes sur la paille. »

4

— « Dame l'hôtesse, apportez-nous du vin !
» Apportez-nous du vin dessus la table ronde,
Pour boire à la santé de ma femme qui gronde. »

1. a) *Roquecor*, *Saint-Dié* (.. d'un bambocheur), *Attigny* (... d. tambour) ; cf. *Berry*. — b) *Saint-Dié*, *Roquecor*, *Attigny* + *Berry* ; cf. *La Roche*. — c) *Berry*, *Anjou*, *Roquecor*, *Saint-Dié* (Recherchant...), *La Roche* (En ch...), *Attigny* (Ch. après..). — D'après *La Roche*, *Anjou*, *Attigny*, la « femme du roulier » est devenue « femme du tambour ».

La généralité des versions coupent le 3e vers, à l'hémistiche, par une onomatopée du type « lalira » (*La Roche*, *Anjou*, *Roquecor*, *Saint-Dié* ; *Séez*, *Berry* ; cf. *Attigny*).

2. a) *Saint-Dié*, *Roquecor* + *La Roche* (là) ; cf. *Berry*, *Anjou*, *Loiret*, *Séez*. — b) *Berry* + *La Roche*, *Roquecor*, *Anjou*, *Séez* ; cf. *Saint-Dié*. — c) *Anjou*, *Berry* (Et qui pr...) ; cf. *Roquecor*, *La Roche*, *Saint-Dié*, *Séez*.

3. a) *Roquecor*, *Attigny* (Te voilà...), *Anjou* (O chien d'iv...), *La Roche* (Ah ! gueux d'iv., coureur d. c.) ; cf. *Saint-Dié*, *Séez*, *Loiret*. — b) *Berry*, *La Roche* (... mon. b. av. les jeunes filles) ; cf. *Anjou*, *Saint-Dié*, *Attigny*, *Roquecor*, *Loiret*. — c) *Roquecor* + *Berry*.

4. a) *Roquecor*, *La Roche* (... qu'on m'ap...), *Berry* (... ap.-moi d. bon v.). — b) *Berry* + *Roquecor* ; cf. *La Roche*, *Saint-Dié*. — c) *Roquecor* ; cf. *Berry*, *La Roche*, *Saint-Dié*.

5

La pauvre femme s'en retourne au logis,
El dit à ses enfants : « Vous n'avez plus de père !
Je l'ai trouvé couché avec une autre mère ».

6

— « Hé ! bien, ma mère, hé ! bien, que dites-vous ?
Nous savons bien *pour* sûr que nous avons un père :
Il fait le libertin, nous ferons tout de même ! »

5. a) *La Roche, Berry* (... à son l.), *Attigny* (.... va tout en pleurant) ; cf. *Roquecor*. — b) *La Roche, Berry* ; cf. *Roquecor, Attigny, Séez*. — c) *Berry, Attigny* (... av. sa commère) ; cf. *Saint-Dié, Roquecor*.
6. a) *Berry* + *La Roche* ; cf. *Roquecor, Saint-Dié*. — b) *Saint-Dié, Roquecor, Séez* + *La Roche*. Dans toutes ces versions, il manque deux syllabes au 1er hémistiche de ce vers, à quoi je supplée par une expression conjecturale. — c) *La Roche* + *Berry* ; cf. *Saint-Dié, Roquecor, Séez*.

La Femme du roulier fut composée dans la France d'oïl (province incertaine), et sans doute au cours du XVIIIe siècle : car l'emploi du décasyllabe coupé à 4 + 6, la tendance de l'assonance féminine vers la rime, le caractère de la langue (le mot « libertin[1] », pris dans le sens vulgaire de débauché, se trouverait à peine au XVIIe siècle) sont autant de signes concordants d'une époque assez récente.

Cette chanson, belle en sa brutalité, et qui ne déparerait point *la Chanson des Gueux* de Richepin, représente un côté tout-à-fait rare de la poésie populaire. Elle est réaliste. Nul vestige de ce naïf idéal, ni de cette morale élémentaire, qui ont coutume de charmer ou de consoler l'esprit du peuple. Même la pitié ne s'y sent point. Comme la grande peine de cette pauvre femme nous apparaît comme écrasée entre l'abrutissement de son mari et la perversité de sa géniture, la compassion qu'elle inspire s'efface presque dans l'ironie noire de ce tableau de mœurs. Celui qui a vu et qui a peint cela, quelle était sa condition sociale ? quel était son état d'âme ? Quoi qu'il en soit, cet homme sans lettres exprimait à sa façon, et rudement, des choses profondes, la fatalité de la misère et du mal, l'injustice éternelle des Destinées.

George Doncieux.

1. Si l'on admettait la variante « bambocheur », donnée par 3 versions, le mot serait encore plus moderne.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ECRIVAINS FRANÇAIS

XXIX

LES TRADITIONS POPULAIRES DANS LES MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE [1]



l'époque où Chateaubriand touchait à l'adolescence, vers le dernier quart du XVIII[e] siècle, la littérature orale était encore très vivante en Haute-Bretagne, parmi toutes les classes de la société : les récits merveilleux et les chansons traditionnelles, qu'on ne retrouve plus guère aujourd'hui, et encore souvent à un état assez fruste, que chez les paysans ou les marins, faisaient alors le charme des veillées, même dans les milieux cultivés.

Néel de la Vigne, né quelques années avant l'auteur du *Génie du Christianisme*, raconte dans ses curieux *Souvenirs* [2], qu'à la pension d'Irodouër où il commença ses études, la nièce du recteur qui avait plus spécialement soin de lui, se complaisait à lui conter des histoires de lutins, de revenants, de brigands ; de sorte qu'il était devenu poltron. Le recteur, qui d'abord n'avait pas interdit ces narrations, finit par s'en alarmer, et pour guérir son élève, il lui dit d'aller au village lui chercher du tabac ; et le jeune Néel tomba dans une fosse creusée, qui lui fit très-grand peur ; à sa première communion, il avait la tête farcie d'oraisons, de légendes et de litanies, grâce à la bonne sœur qui mêlait cet enseignement à ses contes burlesques. Quelques années plus tard Néel, de six ans plus

1. Au pèlerinage fait le 3 juillet, à l'occasion du Cinquantenaire de Chateaubriand, à la rue du Bac, à l'Abbaye-aux-Bois et à la Vallée-aux-Loups, où, comme président honoraire de la société littéraire bretonne et normande « la Pomme », je représentais spécialement cette société, figuraient aussi plusieurs de nos collègues, MM. Henri Cordier, Charles Frémine, Arthur Rhône, et M. Michel Bréal, l'un de nos anciens vice-présidents. Le fascicule de juillet de la *Revue des provinces de l'Ouest*, consacré presque entièrement à Chateaubriand, donnera le détail de cette manifestation littéraire, ainsi que beaucoup de documents inédits sur Chateaubriand.

2. *Souvenirs* de Ch. Rolland Néel de la Vigne, ancien sous-préfet. Dinan, Huart, 1850, in-8, p. 12, 13, 21.

âgé que Chateaubriand, alla à Combourg, « et dans l'appartement même de Madame de Chateaubriand, qui passait généralement pour une bonne mère, il rencontra pour la première fois le jeune François (René), âgé alors d'environ sept à huit ans, qui y faisait un grand vacarme et étourdissait sa mère ; celle-ci, hors de patience, lui dit : Je vous en supplie, allez vous promener et emmenez ma bête ! conséquence, dit Néel, de ce que le jeune René paraissait alors peu développé ».

Si au lieu de faire au château de Combourg une visite qui dura à peine quelques heures, l'auteur des *Souvenirs* y avait vécu plusieurs jours, en se mêlant plus intimement à la vie des châtelains, il aurait été sans doute amené à constater que le soir, on y racontait, à côté de récits surnaturels qui pouvaient lui rappeler ceux qu'il avait entendus au presbytère d'Irodouër, des légendes d'une autre nature, que les conteurs localisaient dans le pays voisin ou qu'ils rattachaient au vieux château lui-même. Nous aurions eu, à côté des belles pages du maître, un témoignage contemporain, moins brillant, mais sincère. A défaut de Charles Néel, Chateaubriand lui-même a donné une très-curieuse esquisse de ces « Veillées de Combourg », qui ne commençaient qu'après la retraite du sévère et triste maître du château.

« Lorsque à dix heures sonnant, M. de Chateaubriand s'était retiré au fond de sa tour, ma mère, ma sœur et moi, transformés en statues par la présence de mon père, nous recouvrions les fonctions de la vie. Le premier effet de notre désenchantement se manifestait par un flux de paroles : si le silence nous avait opprimés, il nous le payait cher. Ce torrent de paroles écoulé, j'appelais la femme de chambre et je reconduisais ma mère et ma sœur à leur appartement.

« Avant de me retirer elles faisaient regarder sous les lits, dans les cheminées, derrière les portes, visiter les escaliers, les passages et les corridors voisins. Toutes les traditions du château, voleurs et spectres, leur revenaient en mémoire. Les gens étaient persuadés qu'un certain comte de Combourg à jambe de bois[1], mort depuis trois siècles, apparaissait à certaines époques, et qu'on l'avait rencontré sur le grand escalier de la tourelle. Ces récits occupaient tout le temps du coucher de ma mère et de ma sœur : elles se met-

1. Cette légende a été racontée en vers, avec des développements et des épisodes qui appartiennent à l'auteur, par M. Raoul Gineste dans *Chattes et chats*, et nous l'avons reproduite t. VII, p. 274 ; l'épigraphe placée en tête de la pièce est donnée comme tirée des *Mémoires* ; elle est un peu différente du passage que nous avons reproduit : « Les gens étaient persuadés que la jambe de bois d'un certain comte de Combourg, mort depuis trois siècles, se promenait toute seule avec un chat noir dans le grand escalier de la tourelle ».

taient au lit mourantes de peur ; je me retirais au haut de ma tourelle (*Mémoires d'outre-tombe*, éd. Garnier, 1898, t. I p. 136).

Ces *récits*, dit M. Biré dans ses notes, *ibid.*, p. 458, on les cherche en vain dans l'édition de 1849 et dans les éditions suivantes, et cependant ils avaient charmé tous les *auditeurs* des lectures de 1834. Sainte-Beuve écrivait dans son article du 15 avril 1834, *Revue des Deux-Mondes* : « Le coup de dix heures arrêtant brusquement sa marche, le père se retire dans son donjon. Alors il y a un court moment d'explosion de paroles et d'allégement. Madame de Chateaubriand elle-même y cède, et elle entame une de ces merveilleuses histoires de revenants et de chevaliers, comme celle du sire de Baumanoir et de Jehan de Tinténiac, dont le poète nous reproduit la légende dans une langue créée, inouïe ». Jules Janin disait de son côté dans la *Revue de Paris*. « Ils se racontaient des histoires de revenants. Parmi ces histoires, ils en est une que M. de Chateaubriand raconte dans ses mémoires et qui sera un jour citée comme un modèle de narration. Voici quelques lambeaux de cette histoire, voici le pâle squelette du revenant de M. de Chateaubriand.

« La nuit, à minuit, un vieux moine dans sa cellule entend frapper à sa porte. Une voix plaintive l'appelle ; le moine hésite à ouvrir. A la fin il se lève, il ouvre : c'est un pèlerin qui demande l'hospitalité. Le moine donne un lit au pèlerin et il se repose sur le sien ; mais à peine est-t-il endormi que tout à coup il voit le pèlerin au bord de son lit qui lui fait signe de le suivre. Ils sortent ensemble : la porte de l'église s'ouvre et se referme derrière eux. Le prêtre à l'autel célébrait les saints mystères [1]. Arrivé au pied de l'autel, le pèlerin ôte son capuchon et montre au moine une tête de mort. « Tu m'as donné une place à tes côtés, dit le pèlerin ; à mon tour je te donne une place sur mon lit de cendres ! »

Qui retrouvera, dit M. Biré, le manuscrit de 1834 ? qui nous rendra ces merveilleuses histoires, la légende *du Moine et du Pèlerin*, et celle du *Sire de Beaumanoir et de Jehan de Tinténiac* ? [2].

1. Je n'ai pas retrouvé cette légende qui se rattache par la fin au cycle de la *Messe du Fantôme*, dont il a été plusieurs fois parlé dans cette revue.

2. Il est assez difficile de s'expliquer pourquoi ces récits, qui avaient si fortement ému en 1834 ceux qui les avaient entendus, ne figurent pas dans les *Mémoires d'Outre-tombe*. Il semble qu'il n'y avait aucune raison pour les supprimer. On ne pouvait craindre de froisser quelqu'un des descendants des personnages qui y figuraient — les légendes ne froissent personne et c'est là un de leurs privilèges — et il est probable d'ailleurs que les gestes du sire de Beaumanoir pouvaient passer pour une idylle en comparaison de la pièce de Turquety sur le *château de la Hunaudaye*, où l'un de ses seigneurs était mis en scène comme assassin de son père, de sa sœur et de sa femme. Chateaubriand ne doit pas avoir eu non plus peur que ces récits parussent un hors-d'œuvre ; il y en a bien d'autres dans les *Mémoires d'outre-tombe*, que le lecteur est enchanté d'y lire. Il semble plus probable que la coupure est le fait de l'éditeur, ou qu'elle

Il est bien à désirer, en effet, que ce précieux manuscrit ne soit pas perdu pour toujours. Peut-être quelque ami de Chateaubriand a-t-il une copie de ces récits qui avaient si « empoigné » Sainte-Beuve. Ils faisaient partie de cette « littérature orale des châteaux » qui est à peu près perdue aujourd'hui, et qui devait être fort intéressante, si l'on en juge par les quelques vestiges qui ont été publiés dans cette revue dans la série des légendes locales[1], et qui ne sont pas vraisemblablement les seuls qu'une enquête intelligente ferait retrouver.

Devenue vieille, Madame de Chateaubriand semblait goûter un grand charme à se rappeler les récits qu'elle avait entendus dans son enfance au château de Monchoix, auxquels étaient sans doute venus s'ajouter ceux de la région de Combourg.

« Lorsque nous étions tête à tête, elle (ma mère) me faisait de beaux contes en vers qu'elle improvisait. Dans un de ces contes le diable emportait une cheminée avec un mécréant, et le poète s'écriait :

Le diable en l'avenue
Chemina tant et tant
Qu'on en perdit la vue
En moins d'une heure de temps ».

« Elle avait une longue complainte sur *le Récit véritable d'une Cane sauvage, en la ville de Montfort la Cane de Saint-Malo*[2] ». Certain seigneur avait enfermé une fille d'une grande beauté dans le château de Montfort, à dessein de lui ravir l'honneur. A travers une lucarne, elle apercevait l'église de Saint-Nicolas ; elle pria le saint avec des yeux pleins de larmes et elle fut miraculeusement transportée hors du château ; mais elle tomba entre les mains des serviteurs du félon qui voulurent en user avec elle comme ils supposaient qu'avait fait leur maître. La pauvre fille éperdue, regardant de tous côtés pour chercher quelque secours, n'aperçut que des canes sauvages sur l'étang du château. Renouvelant sa prière à saint Nicolas, elle le supplia de permettre à ces animaux d'être témoins de son innocence, afin que si elle devait perdre la vie, et qu'elle ne pût accomplir les

provient d'un accident, peut-être de pages égarées. C'est une question que l'on peut poser, et qu'il serait intéressant de voir élucider par des témoignages contemporains.

1. V. entre autres la légende du Bois de Ferchaud, la légende du château de Lisle, t. XII, p. 222, le château du Val Saint-Rieu, le château du Guildo, p. 353, les légendes du château de Montauban, p. 363, la dame de Fayel en Haute-Bretagne, la dame blanche de Montafilant, p. 436, la dame de la Hunaudaye, p. 528.

2. V. sur cette légende une très-intéressante notice que M. Joûon des Longrais a placée en tête de sa réimpression du « Récit véritable », dans le livre intitulé *Jacques Doremet*, etc., la *Cane de Montfort*, Rennes, Plihon et Hervé, 1894, in-12, et Paul Sébillot, *Petite Légende dorée de la Haute-Bretagne*, p. 115.

vœux qu'elle avait faits à saint Nicolas, les oiseaux les remplissent eux-mêmes à leur façon, en son nom et pour sa personne.

« La fille mourut dans l'année : voici qu'à la translation des os de saint Nicolas, le 9 mai, une cane sauvage accompagnée de ses petits canetons vint à l'église de Saint-Nicolas. Elle y entra et voltigea devant l'image du bienheureux libérateur, pour lui applaudir par le battement de ses ailes ; après quoi elle retourna à l'étang, ayant laissé un de ses petits en offrande. Quelque temps après, le caneton s'en retourna sans qu'on s'en aperçût. Pendant deux cents ans, la cane, toujours la même cane, est revenue à jour fixe, avec sa couvée, dans l'église du grand saint Nicolas, à Montfort. L'histoire en a été écrite et imprimée en 1652 ; l'auteur remarque fort justement : « que c'est une chose peu considérable devant les yeux de Dieu, qu'une chétive cane sauvage ; que néanmoins elle tient sa partie pour rendre hommage à sa grandeur : que la cigale de saint François était encore moins prisable, et que pourtant ses fredons charmaient le cœur d'un séraphin ». Mais madame de Chateaubriand suivait une fausse tradition : dans sa complainte la fille renfermée à Montfort était une princesse, laquelle obtint d'être changée en cane, pour échapper à la violence de son vainqueur. Je n'ai retenu que ces vers d'un couplet de la romance de ma mère :

Cane la belle est devenue,
Cane la belle est devenue,
Et s'envola par une grille,
Dans un étang plein de lentilles ». (t. I, p. 253).

Les récits entendus dans son enfance avaient fait sur Chateaubriand une grande impression, et l'on peut voir dans plusieurs passages de ses *Mémoires* qu'il se rappelait avec plaisir les légendes merveilleuses qu'il avait entendues, soit à Combourg, soit chez sa sœur au château de la Secardais en Mézières (Ille-et-Vilaine), qu'il écrit, probablement d'après la prononciation d'alors, Lascardais ; c'est dans ce château qu'il recueillit, peut-être de la bouche même du héros de l'aventure, le récit qui suit :

« Quand il (M. Livoret) fut nommé régisseur à Lascardais, le comte de Châteaubourg le père venait de mourir. M. Livoret, qui ne l'avait pas connu, fut installé gardien du castel. La première nuit qu'il y coucha seul, il vit entrer dans son appartement un vieillard pâle, en robe de chambre, portant une petite lumière. L'apparition s'approche de l'âtre, pose son bougeoir sur la cheminée, rallume le feu et s'assied dans un fauteuil. M. Livoret tremblait de tout son

corps. Après deux heures de silence, le vieillard se lève, reprend sa lumière et sort de la chambre en fermant la porte[1].

« Le lendemain, le régisseur conta son aventure aux fermiers, qui sur la description de la lémure, affirmèrent que c'était leur vieux maître. Tout ne finit pas là : si M. Livoret regardait derrière lui dans une forêt, il apercevait le fantôme ; s'il avait à franchir un échalier dans un champ, l'ombre semettait à califourchon sur l'échalier. Un jour, le misérable obsédé s'étant hasardé à lui dire : « Monsieur de Châteaubourg, laissez-moi ; » le revenant répondit : « Non ». M. Livoret, homme froid et positif, très peu brillant d'imagination, racontait tant qu'on voulait son histoire, toujours de la même manière, et avec la même conviction » (t. I. p. 258).

Au Dîner celtique, M. de la Villemarqué m'avait fredonné une complainte sur la captivité de François I[er] que Chateaubriand lui avait chantée vers 1835 ; il l'a publiée à ma prière dans la « Revue des Traditions Populaires » t. III, p. 418. (1888). Il avait, dit M. de la Villemarqué dans les notes qui accompagnent cette chanson, retenu plusieurs de celles que sa mère lui chantait quand il était petit, et celle-ci faisait peut-être partie du répertoire maternel. Il prétendait, ajoute M. de la Villemarqué, prendre autant de plaisir à certaines chansons rustiques qu'à des vers d'Homère, et il recueillit au bord de la Tamise, la romance du Saule qu'il reprochait à Shakespeare d'avoir un peu arrangée.

*
* *

Chateaubriand, peut-être à cause de ses réminiscences d'enfant, semble avoir prêté plus d'attention que la plupart de ses contemporains, aux diverses manifestations des anciennes coutumes ; c'est ainsi qu'il note au cours de son voyage en Amérique une cérémonie analogue au baptême de la Ligne, dont il fut témoin à son arrivée dans le pays de Terre-Neuve.

« Les hommes du Trident ont des jeux qui leur viennent de leurs devanciers ; quand on passe la Ligne, il faut se résoudre à recevoir le baptême : même cérémonie sous le Tropique, même cérémonie sur le banc de Terre-Neuve, et quel que soit le lieu, le chef de la mascarade est toujours le *bonhomme Tropique*. Tropique et *hydropique* sont synonymes pour les matelots : le bonhomme Tropique a donc une bedaine énorme ; il est vêtu, lors même qu'il est sous son tro-

1. Cf. sur une apparition semblable au château de Bauvrel (Morbihan), Fouquet, *Légendes du Morbihan*, p. 49.

pique, de toutes les peaux de mouton et de toutes les jaquettes fournies par l'équipage. Il se tient accroupi dans la grande hune, poussant de temps en temps des mugissements. Chacun regarde d'en bas : il commence à descendre le long des haubans, pesant comme un ours, trébuchant comme Silène. En mettant le pied sur le pont, il pousse de nouveaux rugissements, il bondit, saisit un seau, le remplit d'eau de mer et le verse sur le chef de ceux qui n'ont pas passé la Ligne ou qui ne sont pas parvenus à la latitude des glaces. On fuit sous les ponts, on remonte par les écoutilles, on grimpe aux mâts, père Tropique vous poursuit, cela finit au moyen d'un large pourboire : jeux d'Amphitrite qu'Homère aurait célébrés, comme il a chanté Protée, si le vieil Océanus eût été connu tout entier au temps d'Ulysse ; mais alors on ne voyait encore que sa tête aux colonnes d'Hercule ; son corps caché couvrait le monde ».

Il n'oublie pas plusieurs faits se rattachant au folk-lore dont il avait été témoin dans son enfance. Les petits Parisiens qui construisent des forteresses en sable sur la plage de Saint-Malo ont eu pour prédécesseur Chateaubriand : « Un autre divertissement (sur la grève entre le château et le Fort-Royal) était de construire avec l'arène de la plage des monuments que mes camarades appelaient des fours. (t. I, p. 47).

« Certains jours de l'année les habitants de la ville et de la campagne se rencontraient à des foires appelées *assemblées*, qui se tenaient dans les îles et sur des forts autour de Saint-Malo ; ils s'y rendaient à pied quand la mer était basse, en bateau lorsqu'elle était haute. La multitude des matelots et des paysans, les charettes entoilées, les caravanes de chevaux d'ânes et de mulets, le concours des marchands, les tentes plantées sur le rivage, les processions de moines et de confréries qui serpentaient avec leurs bannières et leurs croix au milieu de la foule, les chaloupes allant et venant à la rame ou à la voile, les vaisseaux entrant au port ou mouillant en rade, les salves d'artillerie, le branle des cloches, tout contribuait à répandre dans ces réunions le bruit, le mouvement et la variété. (t. I, p. 49).

« Combourg était riche en droits féodaux ; ces droits étaient de diverses sortes : les unes déterminaient certaines redevances pour certaines concessions, ou fixaient des usages nés de l'ancien ordre politique, les autres ne semblaient avoir été dans l'origine que des divertissements. Mon père avait fait revivre quelques-uns de ces derniers droits, afin de prévenir la prescription. Lorsque toute la famille était réunie, nous prenions part à ces amusements gothiques : les trois principaux étaient le *Saut des poissonniers*, la *Quintaine* et une foire nommée *l'Angevine*. Des paysans en robes et en braies,

hommes d'une France qui n'est plus, regardaient ces jeux d'une France qui n'était plus. Il y avait prix pour le vainqueur, amende pour le vaincu ». (t. I, p. 79)

Le manuscrit de 1826 renferme une courte description du jeu de la Quintaine. « Tous les nouveaux mariés de l'année, dans la mouvance de Combourg, étaient obligés au mois de mai, de venir rompre une lance de bois, contre un poteau placé dans un chemin creux qui passait en haut du grand mail ; les jouteurs étaient à cheval, le baillif, juge du camp, examinait la lance, déclarait qu'il n'y avait ni fraude ni dol dans les armes : on pouvait courir trois fois contre le poteau, mais au troisième tour, si la lance n'était pas rompue, les gardes du tournoi champêtre accablaient de plaisanteries le jouteur maladroit qui payait un petit équ au seigneur.

« La foire appelée Angevine se tenait dans la prairie de l'Etang, le 4 septembre de chaque année. Les vassaux étant obligés de prendre les armes, ils venaient au château lever la bannière du seigneur ; de là ils se rendaient à la foire pour établir l'ordre et prêter force à la perception d'un péage dû aux comtes de Combourg par chaque tête de bétail. A cette époque mon père tenait table ouverte. On ballait pendant trois jours, les maîtres dans la grande salle au râclement du violon, les vasseaux dans la cour verte, au nasillement d'une musette. On chantait, on poussait des huzzas, on tirait des arquebusadès (t. I, p. 80).

(*A suivre*).

PAUL SÉBILLOT.



POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XLV

LE CHATEAU DE LA HUNAUDAYE [1]

A l'heure où s'éveille l'orfraie,
Où les tours de la Hunaudaye,
Comme trois fantômes des airs
Enflamment leurs sommets déserts,
A l'heure où la nuit tend son aile
Sur leur enceinte solennelle,
Voyageurs, voyageurs, fuyez,
Car l'enfer gronde sous vos pieds.

Ce fut là — que Dieu nous protège,
Et nous préserve de tout piège !
Ce fut là, — ne me quittez pas,
Car j'entends des soupirs là-bas —
Ce fut là qu'au milieu de l'ombre
D'une nuit pluvieuse et sombre,
Un homme au maintien calme et fier,
Vint heurter la porte de fer.

Ouvrez, dit-il ; — Les gonds résonnent,
Il entre et les gardes s'étonnent,
Pas une seule goutte d'eau
Sur la pourpre de son manteau ;
Pas une seule humide tache
Sur les plumes de son panache :
Et pourtant, à travers la nuit,
L'eau du ciel tombait à grand bruit !

Or dans la tour, muet et blême,
Le châtelain veillait lui-même ;
Il promenait son pas puissant
Sur le pavé retentissant :
« Holà ! dit-il, dans ma demeure,
Qui peut heurter à pareille heure ?
Raoul, Olivier, allez tous,
Quel importun vient parmi nous ?

— Noble baron, que Dieu défende,
Un homme d'armes vous demande.
— Qu'il monte ! et toi, ne va pas loin,
Raoul, tu viendras au besoin. »

1. Dans la forêt de ce nom, Plédéliac, arrondissement de Dinan (Côtes-du-Nord).

Il dit : dans la salle en silence,
L'homme au manteau rouge s'avance,
S'arrête, et laisse voir des yeux
Plus brillants que l'éclat des cieux.

— Qu'es-tu pour venir de la sorte
Heurter bruyamment à ma porte,
O magnifique chevalier
Qui n'a pas même d'écuyer ?
Sais-tu qu'un mot va me suffire... »
L'étranger se prit à sourire,
Et d'une formidable voix :
« Tu veux savoir qui je suis ? vois !

Ma suite est là, qu'elle paraisse ! »
Il dit : un spectre affreux se dresse,
Un autre encore, un autre après,
Tous trois ont dévoilé leurs traits ;
Tous trois sont vêtus d'un suaire
Qu'ils entr'ouvent avec mystère,
Et tous trois montrent de la main
Le sang qui coule de leur sein.

« Baron, je n'ai pas d'autre garde,
Ajoute l'inconnu, regarde :
Voilà ton père, saint vieillard,
Qui tomba d'un coup de poignard ;
Voilà ta femme assassinée,
Ton frère mort la même année,
Tous trois sanglants, tous trois glacés ;
Quel fut leur bourreau tu le sais. »

Et les trois fantômes ensemble
Enlacent le baron qui tremble.
Il appelle, les murs sont sourds :
L'homme rouge riait toujours,
Et les foudres amoncelées
Tombent dans le creux des vallées ;
Enfin, à la pointe du jour,
Le feu du ciel frappa la tour !

La voilà toute sillonnée ;
Voilà sa porte ruinée ;
Mais l'horizon s'est obscurci ;
O voyageur ! fuyez d'ici ;
C'est l'heure où la nuit tend son aile
Sur cette enceinte solennelle ;
Voyageur, voyageur, fuyez,
Car l'enfer gronde sous vos pieds !

EDOUARD TURQUETY.

B. Jollivet. Les *Côtes-du-Nord*, t. II, p. 192, « dit que l'auteur

d'Amour et foi a emprunté le canevas de sa romantique poésie à une légende qu'il rapporte sans en citer la source ; il vint une époque où la rumeur publique accusa le maître redouté de la Hunaudaye d'avoir trempé ses mains dans le sang de son vieux père, puis dans celui de sa femme, puis dans celui de son frère, et le *Guide de Dinan* publié par J. Bazouge en 1854, assure qu'il « n'était pas de chaumière bretonne où l'on ne racontât quelque histoire lamentable, horrible et noire, dont les sires de la Hunaudaye étaient les héros sanglants, et on alla jusqu'à propager contre l'un d'eux l'accusation d'un triple assassinat ». Je n'ai pas jusqu'ici retrouvé cette légende dans la tradition locale [1] qui m'en a fourni plusieurs dont les Tournemine sont les héros. Comme toujours, ce sont les côtés mauvais ou tragiques des annales de cette famille illustre dans l'histoire de Bretagne, que les récits populaires nous ont transmis, avec des embellissements ; elle ignore, bien entendu, le P. de Tournemine qui fut un savant fort estimable, et les autres sires de la Hunaudaye dont quelques uns jouèrent un rôle glorieux. Voir sur cette famille, *la Biographie bretonne* de Levot.

P. S.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

XXXVIII

CALVADOS

A Trousseauville, près de Dives-sur-mer, la fontaine de S[t]-Laurent a la réputation de guérir les maux d'yeux.

Traitement : laver les yeux avec un linge imbibé de l'eau de la fontaine.

Offrande : on suspend le linge dont on s'est servi aux branches d'un des arbres avoisinants.

A. DAUZAT.

1. Cf. Paul Sébillot. *Trad. et superstitions*, t. I, p. 357, *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 436, 528.

LES VILLES ENGLOUTIES[1]

CCXXIV

LE CHAMP DE DIEU PRÈS DE VESSER

(*Allemagne*)

Au pied de l'Adlersberg, près du village de Vesser en Thuringe, on voit un vert pâturage, sans arbres, solitaire et mal famé, où s'élèvent de petits monticules pareils à des « tombeaux de géants ». On raconte que là existait une ville que Dieu abîma sous la terre à cause de l'impiété et des vices de ses habitants. Longtemps après, une laie déterra de la montagne une cloche qui appartenait au clocher de la ville engloutie. Un berger la trouva et on la plaça sur la tour de Schleusingen. Mais quand elle sonna pour la première fois, elle rendit un son effroyable ; il en fut de même la seconde fois ; la troisième fois elle se fendit. On la raccommoda, mais le son et le ton restèrent les mêmes ; on eût dit qu'elle criait : « La laie dehors ! La laie dehors » et elle se fendit de nouveau. — Cela arriva trois fois : le son était toujours le même et toujours elle se fendait[2].

CCXXV

LE PAYS DE LETHOWSOW

(*Angleterre*)

« S'il faut en croire la tradition, une langue de terre s'étendait entre ce qui est aujourd'hui le promontoire du *Land's end* et les îles Sully. C'était, assure-t-on, de vertes et fertiles campagnes, entremêlées de villages, surmontées par les flèches et les clochers de cent quarante églises. La contrée s'appelait alors *Lethowsow* ou *Lionesse ;* c'est encore le nom qu'on donne aujourd'hui au bras de mer qui sépare l'extrémité de la Cornouaille des îles Sorlingues, par un

1. Suite, voir t. XIII, p. 125.
2. Witzschel *Sagen, Sitten und Gebräuche aus Thüringen*, Vienne, 1878, in-8, p. 59.

abîme d'une trentaine de milles. Selon d'anciens romanciers, la terre de Lionesse aurait même été le théâtre d'une sanglante bataille. Là pendant tout le jour, le bruit de la mêlée roula parmi les montagnes et sur le bord de la mer jusqu'à ce que tous les chevaliers de la Table-Ronde fussent tombés, homme à homme, autour de leur roi Arthur ». Où est maintenant cette *terre de beauté* et comment a-t-elle disparu ? Elle est au fond de la mer. De vagues récits de pêcheurs veulent que des débris de portes et fenêtres, des fragments de pierre à moulin et d'autres vestiges aient été recueillis de temps en temps dans des filets. Une ancienne famille du pays, les Trevillian, porte sur ses armes un cheval sortant des eaux, en souvenir d'un de ses ancêtres qui durant l'inondation, parvint à gagner le rivage de la Cornouaille, monté sur un coursier, intrépide nageur.... Quelques rochers isolés, tels que le *Wolf* (le loup) et les *seven stones* (les sept pierres), paraissent bien être les débris d'un isthme qui, ébranlé par des convulsions souterraines, ou miné peu à peu par les vagues, s'est un jour abîmé violemment dans l'Atlantique ; mais une sorte de nuage ou de voile impénétrable couvre la date de l'évènement »[1].

CCXXVI

LE LAC DE SCHWERSENZ

(*Posnanie*)

Tout le terrain, aujourd'hui occupé par le lac de Schwersenz était primitivement un marais comme il y en a encore sur le bord du lac. Il existait des sources nombreuses et abondantes : un jour, elles se mirent à couler avec une telle force qu'elles inondèrent toute la vallée. De là, le lac prit son origine. Sur la rive située à l'opposé de Schwersenz, on raconte qu'il y avait une église qui fut engloutie ; on aurait même trouvé une cloche à cet endroit[2].

CCXXVII

LE MOULIN DE BENINGEN

(*Souabe*)

D'après une tradition, un moulin aurait été englouti à Beningen

1. A. Esquiros, *L'Angleterre et la vie anglaise*, V^e^ série, Paris, s. d., in-18 jésus, p. 260-261.
2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*. Posen, 1893, in-8, p. 44.

avec tout ce qu'il contenait, en punition du crime du meunier qui avait profané une hostie[1].

CCXXVIII

L'ÉGLISE ENGLOUTIE DANS LE LAC DE STORCHNEST

(*Poméranie*)

Dans le lac de Storchnest, se dresse du côté de la ville, une assez longue bande de terrain qui sépare le lac en deux parties. En face, sur l'autre rive, il y a une élévation entourée de marais et par là-même presque inaccessible qu'on appelle Schwedenschanze (la redoute des Suédois). Entre elle et la langue de terre, il se trouve dans le lac un endroit très profond. Autrefois il aurait existé là une église qui fut plus tard engloutie. Les pêcheurs prétendent entendre là souvent encore un bruit comme le son éloigné d'une cloche[2].

CCXXIX

LA DUWELSKUL A ROSTOCK

(*Mecklembourg*)

Près du grand rempart de Rostock, entre la porte de Stein et celle de Kröpelin, dans le voisinage de cette dernière, se trouve le bastion de Dreiwall. La partie interne est entourée d'une fosse profonde en forme de D qu'on appelle habituellement Düwelskul. On rapporte que là existait autrefois un château qui aurait été englouti à la suite d'un tremblement de terre et aussitôt l'eau aurait apparu. On dit que ce château existe encore au fond, mais si profondément que les pointes de ses tours ne peuvent s'élever au-dessus de la surface de l'eau. Son existence est prouvée aux pêcheurs par leurs filets déchirés lorsqu'ils prennent du poisson, ce qui arrive rarement. On dit aussi que cette eau est un abîme sans fond qui communique directement avec la mer Baltique et que sa quantité ne diminue pas. Tous les ans, continue la tradition, on peut voir à la surface de l'eau un plateau et une cuillère d'argent, ce qui arrive à midi du jour de la Saint-Jean, ou suivant d'autres, du nouvel an[3].

1. Birlinger, *Aus Schwaben, neue Sammlung*, Wiesbaden, 1874, 2 v. in-8, t. I, p. 72.
2. Knoop, *Sagen und Erzählungen*, p. 44.
3. Bartsch *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*, Vienne, 1879, 2 v. in-8, t. I, § 119, p. 105.

CCXXX

LE COUVENT ENGLOUTI A JAROSZEWO

(*Posnanie*)

Dans le lac de Jaroszewo est une petite île qui a été autrefois plus grande ; il s'y serait élevé une ville, ou suivant d'autres, un couvent qui plus tard fut englouti. Le lac est très profond à cet endroit. Dans le voisinage de l'île, il y a un tourbillon, là aurait existé une église dont on entend encore à certains moments le son des cloches. Un homme racontait que des pêcheurs étaient allés là en barque et avaient heurté quelque chose de très dur : quand ils l'examinèrent sur le rivage, ils trouvèrent sur elle l'empreinte d'une croix [1].

CCXXXI

LE LAC DE LAACH

(*Prusse rhénane*)

Près d'Andernach sur le Rhin est un lac profond ; aucun n'est calme comme lui sous les cieux. Autrefois, sur une île au milieu, s'élevait un château jusqu'à ce qu'il s'engloutit avec fracas.

De nos jours encore, le batelier ne trouve ni sol ni fonds ; tout ce qui a vie et souffle est attiré par l'abîme. Un soir, deux piétons y arrivèrent ; un troisième vint à eux et les salua.

Pouvez-vous, leur dit-il, me faire connaître comment, il y a bien des jours, le château s'abîma dans le lac ; je vous en serai reconnaissant. Je voyage depuis longtemps de pays en pays pour conserver des merveilles dans la cassette de mon cœur.

Le plus jeune des deux était prêt à répondre. Cela doit être arrivé, dit-il, comme je l'ai entendu. Lorsque les châteaux subsistaient encore vivait bien là un chevalier plongé dans la tristesse ; son esprit fier s'affligeait.

Pourquoi devait-il le supporter, personne ne l'a dit ; s'il portait la peine des fautes de ses ancêtres, si ses propres péchés l'emportèrent dans l'abîme où personne ne pouvait le conseiller, dans la bouche d'un tombeau ouvert.

C'est ainsi que le plus jeune parlait à cet endroit de ces souffrances ; l'étranger les remercia tous deux car il croyait à ces paroles. —

1. Knoop, *Sagen und Erzählungen*, p. 44.

Le plus vieux reprit : Comme tu parles faussement, mon fils, l'homme ne doit pas juger sur des riens ; chacun trouve sa rémunération.

Au-dessous, il est vrai, habitent des esprits merveilleux ; mais ils ne sont pas toujours les maîtres de quiconque marche pieusement et bien. Le chevalier était bon, loyal, honnête et juste ; les anciens chants célèbrent encore sa noble race.

Mais parce qu'une si profonde tristesse lui entoure le cœur, il cherche les frissons solitaires ; toute joie est bannie au loin ; son seul plaisir est la plainte des chants ; ces vagues battent solitaires autour de sa poitrine.

Certes ces vagues sont remplies de plaintes et de douleur ; il demeure solitaire là-dessous, celui dont elles ont ému le cœur ; tout ce qui est passé se tient comme un appel devant le regard ; le monde renaît plaintif par un chant.

Le présent s'évanouit ; l'avenir devient clair pour nous, et ce qui enchaîne les hommes gît en bas dans la source. Celui qui garde l'œil sur la lumière dans les vagues de la mélancolie a dépassé les lieues de ce monde.

Il me semble que par envie les esprits l'ont attiré au fond, lui, le maître du chant ; nous voyons ici comment le vers de la mort a gâté cette beauté : les amants fuient rapidement et le chant s'éteint.

Celui à qui tout avenir est ouvert, pour qui le passé est clair, place au-dessus son espoir, il fuit le temps opiniâtre, et, s'il ne pensait pas ainsi, tout ce qui est terrestre le hait, là où il lui apporte la mort, il l'attire en souriant vers lui.

Alors les trois s'enfoncèrent profondément dans la sombre forêt ; en les assurant de sa reconnaissance, l'étranger imagina ceci : Si vous aimez les chants, j'en suis riche et les sons merveilleux devront vous réjouir aussi.

De tous côtés des chants s'élèvent, tantôt comme plaintifs et comme lointains, tantôt s'élevant jusqu'au ciel comme le bruit de la mer, partout ils éclatent, et l'oreille étonnée les entend, avec un plaisir mêlé d'effroi.

L'étranger a disparu, mais au loin une image gigantesque, douce comme un nuage du soir, paraît marcher dans le lac, et en contemplant ce spectacle, ils voient les vagues s'élever en mugissant, ils les voient avec plaisir et effroi [1].

1. Fr. Schlegel, ap. K. Simrock, *Rheinsagen*, Bonn, 1837, in-12, § 52. p. 183.

CCXXXII

LE LAC SACRÉ DE GONSAWA

(Posnanie)

Au moyen-âge, Gonsawa aurait été une grande ville, mais une année, il tomba du ciel une énorme quantité de neige, et quand elle fondit au printemps, il s'éleva une telle quantité d'eau qu'elle inonda la plus grande partie de la ville. Il y avait là une église où les gens s'étaient réfugiés ; mais tous étaient de grands pécheurs et bien que le prêtre lût la messe, il ne put détourner le fléau. L'eau monta toujours et finalement se précipita par la fenêtre dans la maison de Dieu, quoique ceux qui s'y étaient enfermés priassent le Seigneur, cela ne leur servit à rien, ils furent tous engloutis parce que leurs péchés étaient trop grands. Toute la moitié de la ville que l'eau avait envahie, fut ainsi abîmée. L'eau ne disparut pas, mais resta là et depuis ce temps forma un lac qu'on appelle aujourd'hui le lac sacré. Quand les pêcheurs y jettent leurs filets, ceux-ci restent accrochés à la tour de l'église submergée et ils ne se délient que lorsque les poissons commencent à fuir [1].

RENÉ BASSET.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

LXXIII

SAINT MIRLI

Saint Mirli se trouve près de Montbran et toutes les jeunes filles qui veulent se marier vont la nuit se frotter le nombril contre celui de la statuette de saint Mirli ; elles sont certaines de se marier dans l'année ; mais le nombril de saint Mirli n'est plus qu'un énorme trou ; car il est usé à force de le frotter.

(*Raconté par Marie-Ange Lecoufflard, d'Erquy*).

ELISE BINARD.

1. Knoop, *Sagen und Erzählungen*, p. 44-45.

PROVERBES, LOCUTIONS, FORMULETTES DE LA BASSE-AUVERGNE[1]

1. Mouinadza
Fê gala.

1. Ménager
Fait s'amuser.

2. Toutà lå pirå tombon û méme kiriê.

2. Toutes les pierres tombent au même tas.

3. De pa lû pé ou pa l'itchena,
Semblon le pouir' ou la mouirena.

3. Des pieds ou de l'échine,
On ressemble au parrain ou à la marraine.

4. Qu'a bediu, bûra.

4. Qui a bu, boira.

5. Lå meçondzå imbarrasson lû tsami.

5. Les mensonges embarrassent les chemins.

6. Bé de pô é de vi,
Non couvida sû ami.

6. Avec du pain et du vin,
On invite ses amis.

7. Lû ontou gâgnont må in cô touta lu cint an.

7. Les timides ne gagnent qu'une fois tous les cent ans.

8. Rampé, Vido :
Couma tue me fa, iû te fo.

8. *Rampé* (2), Vidal :
Comme tu me fais, je te fais.

9. Tou ce que barlia zi på d'ôr ; tou ce qu'icliêra z'i på d'ardzin.

9. Tout ce qui brille n'est pas or ; tout ce qui éclaire n'est pas argent.

10. Can non pàrla dû lou,
Z'i darré le bouissou.

10. Quand on parle du loup,
Il est derrière le buisson.

11. Can non vô peta pu no que le tiû, non se fê in partiu dien l'itchena.

11. Quand on veut péter plus haut que le cul, on se fait un trou dans l'échine.

12. Fâtsa de be bé Biatran,
Cherà payà in tchan.

12. Fais du bien à Bertrand,
Tu seras payé en chiant.

13. Vi soubre lai
Ran le côr gai;
Lê soubre vi
Ran le côr puanê.

13. Vin sur lait
Rend le corps gai.
Lait sur vin
Rend le corps puant.

14. In caco, coui re ; dou, coui tican ; tri, cô couminsa ; câtre, coui in gourman.

14. Un œuf, ce n'est rien ; deux, c'est quelque chose ; trois, ça commence ; quatre, c'est un gourmand.

15. La gârna sin le pi.

15. La branche sent le pin.

16. Tsé lû palientsère, cô lé pleuu.

16. Chez les couvreurs, il y pleut.

17. Moursé invalà, z'a pu de gou.

17. Morceau avalé n'a plus de goût.

18. Tsô pa dire : fouan, yû bûré pa de toun èga.

18. Il ne faut pas dire : source, je ne boirai pas de ton eau.

19. Can cô sin la târra, cô nin vê mê car.

19. Quand ça sent la terre, ça va en chercher davantage (3).

1. Provenance : Vinzelles (canton de Sauxillanges), sauf indication contraire.

2. Faire *rampé* à quelqu'un, c'est lui rendre la pareille. En dehors de cette locution, *je fais* se dit toujours *iû faze*, et *tu fais*, *tiu fazèi*. *Fa* et *fo* sont des formes archaïques, conservées, la 2e au moins, pour la rime.

3. C'est-à-dire : Quand le sol sent la terre, après une averse, c'est signe que la pluie va recommencer.

20. Arke dû sera, Touta la pleûdza se retira ; Arke dû mati, Touta la pleûdza z'î ati.	20. Arc [-en-ciel] du soir, Toute la pluie se retire ; Arc du matin, Toute la pluie est là.
21. Intron le fe, intron lâ nîrâ.	21. Quand on entre le foin, on entre les puces.
22. Mîtan fiûrèi, Lâ dzour et là nî son parèi.	22. Au milieu de février, Les jours et les nuits sont égaux.
23. Le mî de fiûrèi. Z'a pâ in dzour de parèi.	23. Le mois de février N'a pas un jour de pareil.
24. Le mî de fiûrèi S'in vê pâ sin lîssâ la feuill'û grûzelèi.	24. Le mois de février Ne s'en va pas sans laisser là la feuille aux groseillers.
25. Co niche pa le mî de mar, La caulieta vo in liar.	25. [Pour] qui naît au mois de mars, La petite caille vaut un liard (1).
26. Can le mî de mar dôna pâ de la téta, Dôna de la couéta.	26. Quand le mois de mars ne donne pas de la tête, Il donne de la queue.
27. Pa le mî d'abrio, Gârda tû argo ; Pa le mi de mê, Fouta lû lê.	27. Au mois d'avril, Garde tes vêtements ; Au mois de mai, Quitte-les.
28. A tôr ou a fio, Lâ Pâtsâ ou lû Pâtsaro Son pa le mî d'abrio.	28. A tort ou à..... (2). Pâques ou Quasimodo. Sont au mois d'avril.

Quand quelqu'un, peu charitable envers autrui, est indulgent pour lui-même, on dit ironiquement :

Adzâ pyeta de iû, é djetâ lâ pirâ bé lûs otre (ayez pitié de moi, et jetez la pierre aux autres).

De celui qui a un défaut de famille, physique ou surtout moral, on dira :

— I pâ bâtar, lû chû simbla (Il n'est pas bâtard, il ressemble aux siens).

Il y a plusieurs expressions pour dire qu'un homme a l'esprit lourd :

— Faya pâ virâ le tsâ pa la couéta (Il ne ferait pas tourner le chat par la queue). — Z'i pâ coza que lâ gournelià z'on pâ de couéta (Il n'est pas cause *que* les grenouilles n'ont pas de queue). — Troubaya pas d'éga dien l Alèi (Il ne trouverait pas d'eau dans l'Allier). — Troubayo

1. Ce qui veut dire : celui qui naît en mars n'a jamais de chance. A l'époque où le proverbe fut composé, payer une petite caille un liard paraissait exorbitant.

2. Je ne sais et personne ne sait à Vinzelles, ce que veut dire ce mot *fio*. Il y a dans ce patois deux mots *fio* (avec *o* ouvert), l'un signifiant *fil*, l'autre *fiel*, ce qui n'aurait évidemment aucun sens. Le proverbe doit être ancien, car Quasimodo ne se dit plus aujourd'hui que *Cajemôda*.

pouè n'ène dien tiun'iclio [1] (Il ne trouverait pas un âne dans un sabot).

Les orgueilleux « ne se mouchent pas du coude » ; ils ont « l'épaule plus grosse que le côté » ; ils « croient toucher le ciel avec le doigt ». On dit encore, plus brièvement : « ils serrent la bobine », ou « ils s'en croient ».

Ce que nous appelons en français « rire jaune » a pour équivalent « rire comme les chats qui se peignent ».

Lorsqu'on désire ardemment quelque chose, on dit : « J'en embrasserais le diable sous la queue ». — Le même objet de comparaison se retrouve dans l'expression suivante : C'est mauvais « à en faire lever la queue au diable ».

Les gens avares « n'attachent pas leurs chiens avec des saucisses » ; les paresseux « ont du poil dans la main [2] » ; quant au bavard, « il *ferait* dans son pan de chemise qu'il irait le dire ».

Etre dans l'obscurité, c'est « jouer à la chatte borgne ».

Si on craint beaucoup l'arrivée d'un évènement, on dit : « J'aimerais mieux qu'un âne fût mon oncle [3] ». Des choses auxquelles on ne tient que médiocrement, on dira : « Je n'en vendrais pas ma coiffe ».

Un homme que rien n'embarrasse « passe partout : il a les pieds blancs ». Un lourdaud au contraire « se tourne comme une brebis lourde ». A un innocent « on donnerait le bon Dieu sans confession [4] ». « Faire Pâques avant les Rameaux [5] » se dit des filles qui accouchent avant d'être mariées.

Le vin qui n'est pas assez fort « a un jour de plus que l'eau ».

Un prodigue « mangerait le sac et les quilles ».

« On n'achète pas l'âne dans le sac [6] » correspond à notre expression : « On n'achète pas chat en poche ».

D'une famille qui va se ruiner, on dira : « La queue pèse plus que le maillet ».

Etre dans une situation embarrassante se traduit par « avoir le derrière entre deux escabeaux ».

Celui qui en fait à sa tête, sans répondre aux conseils qu'on lui donne, « ne dit rien, mais il touche son âne ».

Si on a été au milieu de gens qui ne se sont pas occupés de vous, on exprime ainsi cette situation : « Personne ne te dirait : Bête, qu'est-ce que tu fais là ? ».

1. Les Martres de Veyre.
2. Les Martres de Veyre.
3. Olliergues.
4. Cette dernière expression existe dans l'Orne, dans Eure-et-Loir.
5. J'ai retrouvé cette locution, ainsi que le proverbe 11, dans une brochure patoise publiée à Clermont « Les jolis maîtres et les Instigateurs ».
6. Les Martres de Veyre.

Parmi plusieurs occupations préférez-vous commencer par la plus agréable ? On ne manquera pas de faire la comparaison suivante : « C'est comme la servante du curé, qui mange les meilleurs morceaux les premiers ».

Les yeux saillants — qu'on apprécie beaucoup — sont appelés « des yeux fleur de tête » (de zeu flour de téta). — Au lieu de dire : regarder du coin de l'œil, on dit « de la queue de l'œil[1] ».

Lorsque le ciel est clair le matin, on dit parfois : « Le ciel est bien balayé ; la servante s'est levée de bon matin ».

D'un village à l'autre, on se poursuit de quolibets[2]. Ainsi on dit aux gens de Vinzelles :

Sî de vé Vienzéla ?
Ton coutiliou pâssa mê que la gounéla.

(Tu es de Vinzelles ? Ton jupon est plus long que ta *gonnelle*)[3].

Et les habitants de Vinzelles disent à ceux de Lamontgie, en contrefaisant leur prononciation :

Vé t'in bé le Talièi
Tapa la luna bé g'uin panèi.

(Va t'en au Tailler[4], attraper la lune avec un panier),

On a pu voir que les animaux servent souvent de points de comparaison ; voici encore quelques exemples de ce fait.

Les gens riches « ont de l'argent comme des puces[5] ». (zon d'ardzin couma de nîrâ). Quelqu'un qui a la figure maigre « donnerait un baiser entre les cornes d'un bouc » (faya poutou intre lâ banâ d'in bouco). — « Ça lui va comme le bât à un cochon », dit-on lorsque quelque chose messied à une personne.

On prête aussi des qualités et des défauts aux différents animaux. Ainsi on dit : « menteur comme une chouette » ; « délicat comme une chèvre » ; « fier comme un pou », car il n'est rien, vous raconte-t-on, de plus orgueilleux qu'un pou : si vous mettez un beau col tout blanc, soyez sûr qu'il viendra se poser au milieu.

On appelle la libellule « ipiodza seûr » (épluche-serpent), parce que, dit-on, elle vient toujours rôder autour de ces reptiles.

Le lézard est l'ami de l'homme. On raconte qu'un jour un homme

1. Je rappelle l'expression italienne qui est identique : *Riguardare dalla coda dell'occhio*.
2. Cf. sur d'autres blasons du Puy-de-Dôme, Paul Sébillot, *Littérature orale de l'Auvergne*, p. 326 et sqq.
3. J'emploie à dessein ce mot de l'ancien français : hors de cette locution, le mot *gounéla* ne se dit plus dans la région.
4. Non de terroir.
5. Cad. l'argent pour eux est aussi abondant que les puces.

s'étant endormi dans un champ, une vipère s'avança vers lui pour le mordre, lorsqu'un lézard voulant le sauver de ce danger, courut vers lui et sauta sur sa figure jusqu'à ce qu'il fût réveillé.

Le carabe doré (carabus auratus) est nommé *tailleur*. Voici l'anecdote qu'on raconte à ce sujet. Un homme, voulant éprouver la discrétion de sa femme, lui dit un jour : « J'ai tué un tailleur ; je l'ai enterré dans tel bois à tel endroit ; mais ne le dis à personne de peur qu'on ne vienne m'arrêter ». Celle-ci jura qu'elle n'en dirait rien ; mais elle ne put s'empêcher de confier le secret à une commère, qui le répéta à une autre, si bien que de proche en proche tout le village le sut et qu'un beau matin des gendarmes vinrent arrêter notre homme. Celui-ci dit à sa femme : « Tu m'as trahi. — Non, répondit-elle, c'est toi qui l'auras dit à quelqu'un ; quant à moi, je n'ai pas divulgué ton secret ». L'homme suivit les gendarmes au bois qu'il avait jadis indiqué à sa femme. Arrivé à l'endroit désigné, il écarta les feuilles, et sortit le cadavre d'un *tailleur*, c'est-à-dire de l'insecte qui porte ce nom. Et il dit aux gendarmes fort amusés du quiproquo : « J'ai voulu savoir si ma femme était discrète [1] ».

Les paysans interprètent aussi le chant de certains oiseaux. L'un deux s'exprimerait ainsi :

Rapiapia pia pia pia pieuu
N'y a pâ de pu ritse que ieuu

(Rapia... Il n'y en a pas de plus riche que moi).

Un autre, appelé *vignôlâ* (vigneron) s'adresse au paysan au moment des vendanges.

Tsâba, tsâba, tsâba, ton vi :
Tira la bétsa, nin farâ mê veni

Finis, finis, finis ton vin : tire la.... [2], tu en feras venir davantage).

Les enfants disent aux colimaçons lorsqu'ils rentrent leurs cornes :

Limar, limar, sôrta tâ câtre banâ, otramin te tiu (colimaçon, colimaçon sors tes quatres cornes, autrement je te tue).

Et en faisant envoler les bêtes à bon Dieu, — qu'on appelle « poules du bon Dieu » :

1. Le même récit est populaire en Haute-Bretagne, Paul Sébillot, *Contes des paysans et des pêcheurs*, p. 259.

2. Le mot *bétsa*, qui semble bien l'équivalent phonique du français *bêche*, ne se dit plus à Vinzelles, j'ignore absolument ce que peut signifier ce mot.

Poula, poula dû bon Dieuu,
Vê t'in vite vê le cho,
Vê t'in dire bé sin Mitso
Que demô fatse bien tso.

(Poule, poule du bon Dieu, va t'en vite au ciel, va t'en dire à saint Michel que demain il fasse bien chaud).

Quand ils cueillent les primevères des bois, qu'ils nomment *cocus*, les enfants chantent en français :

Cocu, cocu, danse,
Ta mère est en France,
Ton père est pendu
Sur l'arbre du cocu.

Lorsqu'ils se fabriquent des sifflets avec des branches de saule, ils disent tout en frappant l'écorce avec le manche de leur couteau, pour la décoller :

Sâba, sâba de titèi (1)
N'y a pâ d'êga dient Alèi,
Mà cha be vé Poutsou,
Pa bûrâ mû chin coutsou.

(Sève, sève de.... il n'y a pas d'eau dans l'Allier, mais il y en a bien à Pouchon, pour abreuver mes cinq cochons).

On raconte aux enfants :

In co, li' av' in co
In n'ène dien ti un iclio :
La couloviro petè,
Et l'ène s'invoulè (2).

(Une fois, il y avait une fois un âne dans un sabot : la bande péta, et l'âne s'envola).

On leur dit en les faisant sauter sur les genoux :

U ! u ! tsavalou,
A demô narin v' Uzou :
Narin car de so blantsa
Pa madama Plantsa ;
Sûtarin la plantsa,
Bûrin d'êga blantsa ;
Sûtarin le pouan
Bûrin de vi blan.

(Hue ! hue ! petit cheval, — demain nous irons à Auzon — nous irons chercher du sel blanc — pour madame Planche ; — nous

1. Encore un mot qu'on répète sans le comprendre.
2. Les Martres de Veyre.

sauterons la planche, — nous boirons de l'eau blanche ; — nous sauterons le pont, — nous boirons du vin blanc).

Enfin, voici deux petits dialogues enfantins assonancés que j'ai recueillis :

— Kikeriki.
— Tsamba d'ûssé.
— Ont' î ta mêre ?
— Z' î vé lû prâ.
— Da que lé fê ?
— Icrôts' in râ.
— Bé da que l'icrôtsa ?
— Bé na brôtsa.
— Bé da que le pendilia ?
— Bé na tsavilia.
— Bé da que le tin ?
— Bé in fio d'ardzin.

— Kikeriki.
— Jambe d'oiseau.
— Où est ta mère ?
— Elle est aux prés.
— Qu'est-ce qu'elle y fait ?
— Elle écorche un rat.
— Avec quoi l'écorche-t-elle ?
— Avec une broche.
— Avec quoi le suspend-elle ?
— Avec une cheville.
— Avec quoi le tient-elle ?
— Avec un fil d'argent.

— Tsâta minoda,
Co t'a fê ta roba ?
— Le talieûr de sû la tola.
— Co te l'a taliâda ?
— La veûlia Bansâda.
— Co te l'a coujeda ?
— La veûlia boussuda.

— Chatte *minaude*,
Qui t'a fait ta robe ?
— Le tailleur de sous la table.
— Qui te l'a taillée ?
— La vieille Bansade.
— Qui te l'a cousue ?
— La vieille bossue.

A. Dauzat.

SUPERSTITIONS ICONOGRAPHIQUES

VI

LES MODÈLES

Quand une femme ou une jeune fille sert de modèle à un peintre ou à un sculpteur pour représenter la Vierge-mère qui tient l'enfant Jésus dans ses bras, elle est à jamais privée d'avoir des enfants.

Lucie de V. H.

CONTES POITEVINS

(*Deux-Sèvres*)

I

LE FERMIER BIEN AVISÉ



Il était une fois un fermier beaucoup plus fin que son maître, qui s'appelait Rouleau. Rouleau avait des veaux qui allaient souvent dans les blés du maître. Alors son maître lui dit : « Rouleau, tes veaux sont toujours dans mon blé, je te promets que je les tuerai. — Si vous v'lez, n'tre maître, j' porterai les peaux à la foire ».

Quelques jours après le maître a tué cinq ou six veaux. Rouleau a levé les peaux et s'en est allé les porter à la foire. En passant dans une forêt, il entend un grand bruit ; la peur le prend, il monte sur un arbre. Il n'y est pas plus tôt monté qu'il arrive trois grands estafiers. C'étaient des voleurs qui apportaient un sac plein d'argent. Rouleau laisse tomber les peaux, les voleurs, croyant que le diable est dans l'arbre, se sauvent sans songer à l'argent. Rouleau descend, prend le sac et revient chez lui.

Le lendemain il demande un boisseau à son maître puis il le remet après avoir collé au fond un louis d'or avec un peu de gomme.

Alors le maître lui dit :

— Est-ce de l'or et de l'argent que tu viens de mesurer ?

— Oui dà, mon maître ol est de l'or, en effet.

— Et où as-tu pris cet or ?

— Ol est mes peaux de veau qui ai porté à la foire.

— Et combien les as-tu donc vendues ?

— Un écu le poil.

— Ah ! moi qui ai de si beaux veaux, je vais en faire tuer une dizaine.

Ce qui fut dit fut fait. Le maître porta ses veaux à la foire et en demanda un écu le poil, et les marchands de se sauver.

Quand Rouleau vit son maître arriver, il pensa bien qu'il allait lui faire des reproches. Il y avait sur le feu un pot qui bouillait grand train. Rouleau fit un trou dans la terre, le remplit de feu,

plaça le pot dessus et se mit à taper de toutes ses forces avec un fouet.

Le maître lui demanda ce qu'il faisait :

— Et vous voyez bé, monsieur n'tre maître, qui fait bouillir mon pot.

— Comment ton pot bouille en tapant dessus ?

— Et voui, n'tre maître

— Il faut que tu me le vendes ?

— Ah ! non. M. n'tre maître i vus pas vous vendre mon pot, croyez-vous qu'il m'épargne du bois toute l'année.

On convient à la fin d'un prix élevé et le maître emporte le pot. Rendu chez lui, il met son pot en un trou en terre et le frappe si fort qu'il le casse.

Le voilà encore parti chez Rouleau pour lui faire des reproches. Quand le fermier le voit arriver il dit à sa femme : « Couche-toi et fais la morte.

— Ah ! n'tre maître, i ai ben du malheur, ma femme qui est morte, mais i vais tâcher de la faire revenir avec mon petit sublet.

Et alors le voilà à faire le tour du lit en faisant aller son sifflet.

— Hou ! hou ! hou ! Lève in' bras.

Et la morte lève un bras.

— Ah ! Rouleau, elle grouille.

— Hou ! hou ! hou ! Lève ine jambe.

Et la morte lève une jambe.

— Ah ! Rouleau, elle grouille, dit encore le maître.

— Hou ! hou ! hou ! Lève té toute.

La morte ouvre les yeux et se lève sur son lit.

— Ah ! Rouleau, il faut que tu me vendes ton sifflet ?

— Y pensez-vous n'tre maître, y pensez-vous ? J'ai ma femme, j'ai ma fille, quand a seront mortes, i compte ben les faire revenir.

Pourtant, à force de prières et d'argent, le marché se conclut encore. Arrivé chez lui, le maître fait coucher sa femme et la tue d'un coup de fusil, mais il a beau faire hou ! hou ! hou ! et à dire : Léve in'bras, lève in'jambe, lève té toute, elle ne bouge pas plus qu'une souche.

Il revient furieux chez Rouleau : « Tu es cause que j'ai tué ma femme, tu vas me donner Catherine, tu me l'enverras ce soir au château, ou je te dénonce ». Catherine était la fille du fermier, mais, heureusement, Rouleau avait une bourrique qui s'appelait aussi Catherine. Au lieu de sa fille, il envoya la bourrique.

Le maître avait dit à ses domestiques, quand Catherine arrivera, vous la monterez dans ma chambre, vous la coucherez dans mon lit,

et n'importe quel bruit vous entendrez, vous ne viendrez pas de toute la nuit.

Quand le maître est rentré, il a voulu se déshabiller, la bourrique s'est mise à faire hi han ! hi han ! et il a été bien effrayé de voir cette vilaine bête dans son lit. Il a crié au secours, mais les domestiques n'ont pas bougé.

Il retourne chez Rouleau :

— Ah ! Rouleau, tu m'as joué un nouveau tour, mais ce sera le dernier, je vais t'enterrer tout vivant.

— Je le veux bien, n'tre maître, je ne vous demande qu'une grâce, c'est de me laisser une main par-dessus la terre.

Rouleau enterré, le maître s'en va. Un petit moment après passe un loup qui se met à sentir la main. Rouleau lui dit : « Tire ferme ». Le loup tire si bien qu'il déterre Rouleau. Alors Rouleau s'en va chez son maître avec le loup qu'il avait pris.

— Ah ! te voilà, Rouleau, et d'où viens-tu ?

— Je viens de la foire de l'autre monde avec le beau bélier que j'en rapporte.

— Il faut que tu me le donnes, je le mettrai dans ma bergerie.

Le lendemain tous les moutons étaient étranglés.

Voilà le maître encore bien en colère, il retourne chez Rouleau.

— Cette fois, Rouleau, tu es perdu, je vais te faire noyer.

— Si vous voulez, n'tre maître, je ne vous demande qu'une grâce, c'est de me laisser cinq minutes tout seul sur le bord de l'eau.

Çà fut encore accordé, Rouleau mis dans un sac est apporté au bord d'un étang et le maître s'en va.

Rouleau se met à crier de toutes ses forces, passe un chasseron qui reconnait sa voix.

— Et qu'as-tu donc, mon pauvre Rouleau ?

— Ne m'en parle pas, mon maître m'a mis dans ce sac pour me mener à la ville, il veut me faire embrasser une jolie fille et pis moi io veux pas.

— Et t'es ben difficile, i me mettrai bien à ta place si tu veux conduire mes mulets,

Là-dessus Rouleau est délivré et renferme à son tour le chasseron dans le sac. L'instant d'après, le maître arrive et le jette dans l'eau où il se noie.

Rouleau retourne ensuite chez son maître.

— Comment te voilà encore, et d'où viens-tu ?

— V'so savez ben, i vins de la foire de l'autre monde. Vayez-vous bé quié quatre beaux mulets qué vous amène, si vous m'aviez jeté trois pas pus lin i vous en aurais amené huit.

— Ah ! Rouleau, il faut que j'y aille à mon tour.

Là-dessus, ils vont sur le bord de l'étang où le fermier montra à son maître les quatre mulets du chasseron et leur image dans l'eau, en lui disant :

— Vous voyez bé qu'o n'est pas dos menteries, gle sont bé huit.

— C'est vrai, Rouleau, jette-moi dans l'eau et tâche de ne pas te tromper d'endroit.

— Sayez tranquille, mon maître.

Là-dessus, Rouleau jette son maître dans l'eau et s'empare ensuite de tous ses biens.

Raconté par Mélanie Ory, femme Souchet, bonne d'enfants, de Soulièvre, arrondissement de Parthenay (Deux-Sèvres), 50 ans. Comp. P. Sébillot. Contes populaires de la Haute-Bretagne. Paris, Charpentier, 1880. Le fin larron, 4e et 10e ss. et contes danois d'Andersen.

II

LE POU

Il y avait une fois un roi qui se promenait. En passant chez des malheureux, il avait attrappé un pou. En se rendant, il demanda à un de ses serviteurs qu'elle était cette bête qu'il avait sur lui. Le domestique lui dit que c'était un pou.

— Un pou, un pou, qu'est-ce que c'est que ça, je ne le connais pas. Faut le mettre engraisser dans la salière [1].

Il est devenu tellement gros qu'il a fallu casser la salière pour l'arracher de dedans. On le dépouilla et avec la peau on fabriqua une paire de gants.

Le roi fit publier dans tout son royaume que celui qui découvrirait de quelle peau étaient faits ses gants, aurait sa fille en mariage.

Depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, tout le monde arrivait, les mendiants, les charbonniers, etc. La jeune fille avait un bon ami qui était un prince et le roi ne voulait pas le mariage. Il avait fait enfermer sa fille dans une tour pour qu'il ne pût pas la voir. Elle fit une lettre disant à son bon ami de quelle peau, les gants étaient faits, et lui faisant connaître le jour où son père réunissait les prétendants.

En s'y en allant il trouva dans son chemin un charbonnier qui était monté sur un âne, il lui dit : « Charbonnier, si tu veux, nous allons

1. Le charnier au lard.

changer de monture et d'habits. » Le charbonnier lui répondit : « Oh ! monsieur, vous vous moquez de moi, d'hasard. »

— Non, je ne me moque pas de toi.

Alors le charbonnier accepta. Le prince prend les habits du charbonnier, s'en va à la cour et se place tout à fait le dernier.

On commença à interroger ; personne ne pouvait deviner et pourtant chacun pouvait désigner trois peaux différentes.

Enfin vint le tour du charbonnier ; le roi demanda comme aux autres de quelle peau étaient faits les gants.

— Dame, mon bon monsieu, i quneu pas trop quieu. Est-o de la peau de piorc, est-o de la peau de punaise ?

— Non, ce n'est pas cela, mais vous approchez.

— Dame, à moins qu'o set de la peau de pouail ?

— C'est vrai que dit le roi, vous avez ma fille en mariage, c'est vous qui avez deviné.

Alors la princesse suivit le charbonnier bien malgré elle. Le soir ils arrivèrent à une ferme où il y avait des paillers. Le charbonnier lui dit : « Monte sur le pailler, je n'ai pas de maison pour te faire coucher, je m'en vais demander un morceau de pain à la ferme pour notre souper.

— Et comment voulez-vous que je monte là dessus, moi qui ne l'ai jamais fait.

— Tu apprendras, tu n'es pas habituée à la misère.

Il a été cherché un morceau de pain à la ferme et ils ont soupé. Le lendemain matin, il lui a dit qu'il fallait qu'elle allât au château laver la vaisselle parce qu'il y avait grande réunion.

— Et comment veux-tu que je fasse pour laver la vaisselle ? tout ce que je prendrai, je le casserai, je ne l'ai jamais vu faire seulement.

— Tu apprendras.

La voilà rendue au château. En arrivant, la maitresse lui dit qu'il fallait tamiser de la farine pour faire des gâteaux. Elle n'osa pas dire qu'elle ne savait pas le faire, elle prend le tamis bien désolée. Son mari arrive pour la tirer de peine et lui tamise la farine. Il lui dit : « Quand même je mettrais de la farine dans mes poches, ça ne nous ménerait pas loin, il faut que tu en mettes dans ton tablier, il y aura de quoi en faire un pain, nous ne sommes pas riches.

— Ah ! je ne veux pas faire cela, je ne veux pas me mettre voleuse.

Elle fut bien obligée de le faire.

En retournant à la cuisine, elle se trompa de porte et entra dans

le salon où on dansait. Elle était si jolie qu'il y en a qui lui ont demandé de danser avec eux. Elle ne voulait pas, enfin elle a fini par accepter.

En dansant, elle perdait sa farine ; la chambre était pavée de poudre blanche, on ne savait pas ce que c'était. La maîtresse de la maison a dit : « C'est de la farine ? qui a apporté cette farine ? à moins que ce ne soit cette femme qui vient d'en tamiser et qui en a fait tomber en se secouant.

Elle était dans un coin qui n'osait pas remuer. On s'aperçut de son trouble. On s'approche à côté d'elle et on défait son tablier qui était toujours relevé. Malheureusement, il y avait encore de la farine dedans. On cria à la voleuse, mais la maîtresse de maison, qui était la mère du prince déguisé en charbonnier, passa là-dessus et lui dit seulement de ne pas recommencer.

Elle lui commanda d'aller nettoyer les couverts pour le diner.

La princesse va nettoyer ses couverts, mais ne s'aperçoit pas que son mari était venu et en avait mis un dans sa poche. Quand la maitresse de la maison eut compté ses couverts, elle en trouva un de moins. Alors, elle s'en va dans la cuisine et devant tous ses serviteurs qui étaient en ce moment à table, elle dit : « J'en suis bien fâchée mais je suis obligée de vous fouiller tous, j'ai perdu un couvert, il faut qu'il se retrouve ».

Tous lèvent la tête, jurent qu'ils n'ont rien pris et la malheureuse jeune femme en fait autant que les autres.

Son tour arrive, le couvert est tiré de sa poche. Cette fois, la secousse est trop forte, elle tombe inanimée.

Quand elle revint à elle, elle reconnut son ancien amant qui avait quitté son costume de charbonnier et reprit ses habits de prince.

Ils ont été heureux après.

Raconté par Louis Grolleau, domestique, âgé de 62 ans, en 1865.

Je n'ai rien voulu changer à cette version dont tout le début est inexact, ce qui rend le conte incompréhensible.

En réalité, le roi pour corriger sa fille trop fière, s'entend avec le prince et lui dévoile le secret. C'et ainsi que le texte doit être rétabli, conformément au récit qui me fut fait au temps de mon extrême jeunesse vers 1847 par Modeste Brossard, sœur de l'un de mes premiers maîtres, alors âgée d'une trentaine d'années.

III

LA GALIPOTE DANS LE FEU

Un jeune homme allant à la veillée trouve une galipote qui lui saute sur le dos mais il la bat et l'emporte. En arrivant, il voit tout le monde assis autour du feu, la maîtresse de la maison file et paraît préoccupée.

Le gars raconte ce qui lui est arrivé et dit que puisqu'il tient la bête, il saura bien qui c'est. La bourgeoise se trouble de plus en plus. Là-dessus l'animal est jeté dans la cheminée, et la maîtresse est obligée d'avouer que c'est elle qui vient de courir la galipote.

Raconté par Louis Grolleau, domestique, originaire de Saint-Pardoux en Gâtine, vers 1847. Ce conte était aussi connu de ma mère, née en 1815 à la Grande Fougère, commune de St-Christophe-sur-Roc, canton de Champdeniest (deux-Sèvres), ancien château transformé en ferme où elle avait passé son enfance. Je le crois très répandu.

Il m'a paru curieux par le dédoublement de la personnalité de la fermière qui apparait simultanément comme maîtresse du logis et comme galipote. Il serait facile de trouver d'autres exemples d'un pareil dédoublement.

IV

HISTOIRE DE TROIS PETITS SAINTS

Une fille avait pour amants trois amis qui la pressaient vivement de consentir au mariage, mais elle n'y songeait guère. Pour s'en débarrasser, elle promit à chacun d'eux en particulier de le prendre pour époux s'il consentait à faire la nuit suivante ce qu'elle lui dirait.

Elle commanda à l'un d'aller prier le bon Dieu à une croix voisine, à un autre d'aller à une croisée de chemin avec un treuil (dévidoir) et de trouiller tout le temps, au dernier d'aller faire sa prière dans le cimetière.

Le hasard fit rencontrer les trois jeunes gens en sortant de chez eux. Ils se mirent à causer. L'un d'eux conta son histoire, les autres après. La honte de se voir trompés, les poussa à faire un tour à leur maîtresse.

Un des galants prit un livre, s'habilla en saint, et se fit descendre par la cheminée dans la chambre où la jeune fille veillait avec sa mère.

Le saint ouvre son livre, fait de grands oremus, les femmes ont grand peur, elles se calment peu à peu.

— Ah ! ma fille v'la un saint. V'lez-vous poué manger, le saint ?

— Oh ! Je mangerai quand le bon Dieu m'en enverra.

Un petit moment après, tombe une miche.

— V'lez-vous poué quéque chose avec vot'pain, le saint ?

— Je mangerai ce que le bon Dieu m'enverra.

Aussitôt trois boudins arrivèrent encore par la cheminée.

— Où que vous coucherez cette nuit, le saint ?

— Avec la fille de la maison.

Un pareil avantage ne se refuse pas. Bientôt après le saint incommodé se levait et ouvrait la porte à l'un de ses compagnons, qui plus tard partait à son tour livrant la place au troisième.

Et quand la mère conduisait sa fille à la messe, elle allait devant et écartait avec soin les passants en criant :

— Garez, garez, ma fille sera la mère d'un saint.

Neuf mois après, il est venu trois petits saints.

MÉLANIE ORRY, *de Soulière*.

La version de Léon Pineau est moins complète. *Les contes populaires du Poitou*, Paris, Ernest Leroux, 1891. Le conte de la fille et ses trois galants.

V

LE MARIAGE DE JEAN LE SOT

Il y avait une fois une princesse qui était si fine que jamais personne n'avait pu la mettre à bout. Son père fit publier dans tout le royaume que celui qui lui clouerait le bec l'aurait en mariage.

Jean le sot était le plus jeune des trois frères qui résolurent de tenter l'aventure.

En chemin, Jean le Sot trouve un nid, prend les œufs et les met dans sa poche.

— Et que veux-tu faire de ces œufs, mon pauvre Jean le Sot ?

— A dos fois gle pourront peut-être bé me sarvir.

Un peu plus loin, il ramasse des chevilles sous une charrette. Même question des frères et même réponse de Jean le Sot.

Bientôt après un besoin pressant le saisit, il dépose le tout dans son bonnet et le remet sur sa tête.

On arrive enfin, son tour venu Jean le Sot salua ainsi la princesse ;

— Bonjour, manzelle la princesse, queme vous êtes rouge et acrétée ?

— C'est signe qu'il y a de la chaleur en moi.

— I ai dos petits us dans ma pochette, vous les coueriez [1] donc bé ?

— Ah ! mon pauvre Jean le Sot, tu trouve toujours des chevilles pour mettre au trou.

— I en ai bé dans ma pochette, si elle pouviont me servir.

— Ote toi donc de là, tu ne fais que *chiailler.*

— I en ai tout mon plein bonnet.

La princesse ne trouva plus rien à répondre et Jean le Sot l'eut en mariage.

LÉO DESAIVRE.

COUTUMES DE LA HAUTE-BRETAGNE

CANTON DE MONCONTOUR

Quitter sa place. — Aux environs de Moncontour, il y a une formule pour chaque saison de l'année. 1° En hiver, quand quelqu'un veut reprendre la place qu'il a quittée, l'occupant lui répond : Nous sommes en hiver, qui quitte sa place la perd. 2°. Au printemps, celui qui qui a perdu sa place dit à l'occupant : Nous sommes au printemps, qui quitte sa place la reprend. — C'est alors que l'occupant répond : Qui va à la chasse, perd sa place. — 3° En été. Qui quitte sa place va la chercher. — 4° En automne. Qui quitte sa place la donne.

Les œufs. — 1° Pourquoi ne doit-on pas brûler les coques d'œufs ? Parce que, pour faire souffrir davantage saint Laurent, c'est sur un feu de coques d'œufs qu'il fut brûlé. Or, brûler des coques d'œufs, c'est renouveler son martyre.

2° Quand les enfants ont des coques d'œufs, ils demandent : qui est-ce qui m'appelle *chiche d'œufs* ? — Si quelque camarade s'avise

1. Couer = couver.

de se servir de cette épithète, il reçoit les coques d'œufs à la figure.

3° Rêver d'œufs, c'est signe de procès et de chicanes.

On attribue aux œufs de fourmis la propriété d'empêcher l'eau de bouillir. En conséquence, quelqu'un qui en aurait mis, sans être vu, dans une marmite et dirait à la cuisinière qu'il défend à son eau de bouillir, passerait à ses yeux pour un sorcier.

5° Quand une poule saute, c'est signe de pluie prochaine.

Les verrues. — Pour guérir les verrues, on jetait une poignée de petits pois dans le puits de la Poterie à Moncontour. — Voici deux autres moyens : 1° aller au cimetière et les frotter sur le crâne d'un mort. — 2° aller au clair de lune, prendre de la terre au pied d'un chou et s'en frotter les verrues.

Pie. — On dit de quelqu'un qui raconte mal un évènement, qu'il a entendu la pie chanter, mais qu'il n'a pas compris ce qu'elle disait. 2° Quand une pie posée sur une route s'envole à gauche, c'est signe de malheur. C'est au contraire un présage de bonheur si elle s'envole à droite. Au fond de tout nid de pie, il y a une petite pierre qui a la propriété de guérir les yeux malades.

Les chats. — 1° On doit couper la queue des chats, car sans cela ils deviendraient sorciers.

2° Au temps jadis, les chats avaient des cornes, mais ils les ont vendues pour avoir du poisson.

3° Quand un chat passe sa patte par dessus son oreille, c'est signe de froid.

4° On ne peut reprendre une chose donnée, car, une fois donnée, le chat l'a mangée.

Mariage. — On ne doit pas se marier en août, si l'on veut être heureux en ménage. — 2° Qui se marie en mai a des enfants en février : (qui mouette, févrette). — D'un commérage, on en fait souvent un mariage. — Quand on est parrain ou marraine, on sort de la confrérie des chats ; mourir sans l'avoir été, c'es mourir dans cette confrérie et au lieu de vous joindre les mains sur la poitrine, on vous les met derrière le dos quand on vous dépose dans le cercueil. 5° Rêver mariage est signe de mort. 6° L'entremetteur d'un mariage est appelé *chausse noire.* — 7° Autant de minutes une jeune fille laisse le trépied sur le feu depuis qu'elle n'en a plus besoin, autant d'années elle est sans se marier.

Si l'on est sage pendant la cérémonie du baptême, on l'est toute sa vie, et réciproquement.

Pâques. — Le dernier jour accordé pour faire ses pâques, s'appelle le jour des *meuniers.* — Attendre à ce jour, c'est aller avec les meuniers, ou faire ses pâques avec les meuniers.

On appelle le jeûne du vendredi saint, *la* jeune des nids. Aussi, quiconque n'a pas jeuné ce jour, ne trouve pas de nids.

Coucou. — Quand on approche du printemps et qu'il fait mauvais, on dit : c'est la *cahée* du coucou. — Réciproquement, quand la saison n'est pas avancée on dit : ce n'est pas encore la cahée du coucou ; il ne chantera pas de sitôt.

Pluie et soleil. — Quand il luit un rayon de soleil pendant une ondée, on dit : Il fait de la pluie et du soleil, le diable et sa femme sont à se battre à Launay (moulin de la limite de Moncontour).

Mains froides prouvent que l'on a le cœur chaud, les mains chaudes indiquent que l'on a le cœur sain.

Caractère. — On prétend que les plus mauvais caractères sont ceux qui boudent avec leur ventre. — On dit aussi qu'il faut savoir se sangler le ventre avec sa hard.

Filles. — 1. Jolie fille et mauvais draps trouvent toujours des *accrochas.* 2. S'il y a des vieilles filles, c'est qu'elles l'ont bien voulu, car : « il n'y a pas si failli fagot qui ne trouve sa hard ».

En chauffant les pieds de leurs enfants, les mamans disent : « Jambettes et petits pieds, chausserez-vous jamais chaussettes ? Jambettes et petits pieds, chausserez-vous jamais souliers ? »

Midi. — Midi sonne, ma soupe mitonne ; midi a sonné, ma soupe a mitonné.

Le tonnerre. — Quand le tonnerre gronde, on dit : « Ste Barbe, Ste Flour, la couronne du Seigneur ; quand le tonnerre tombera Ste Barbe me protégera. »

Facéties. — Quand on demande à un enfant s'il veut voir le clocher de Lamballe, par dessus celui de Moncontour et qu'il répond affirmativement, on lui prend la tête entre les deux mains, on le soulève et on lui dit de regarder.

La queue du cochon. — Réserver la queue du cochon, quand on vend cet animal, c'est réserver 0 fr. 50 de pratique pour la domestique de la maison qui l'a élevé et engraissé.

J.-M. CARLO

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

CXXII

LES CRIS AVEC BONIMENTS



On peut ranger parmi les cris des rues, ceux des marchands qui, installés sur les marchés en plein air, sur certains points de la voie publique, voire même devant des magasins, annoncent à haute voix leurs articles. Mais, ce sont surtout les boniments débités par des industriels avec un esprit tout à fait populaire, qui méritent d'être notés.

Autour d'un arbre, devant un bazar situé à l'angle de deux avenues de la capitale, dans un quartier populeux jadis excentrique, sont accumulés, pêle mêle, des ustensiles de ménage. Le marchand, revêtu d'une longue blouse en toile grise, fait à haute voix un énoncé si amusant de ses articles, que les passants s'arrêtent, rient et achètent.

Voyez, trois sous !... Trois sous au choix !... Trois sous n'importe quel article !... Dépêchez-vous d'acheter, y'en aura pas pour tout le monde.

Prenant un petit balai de chiendent, employé pour l'usage qu'on sait, il fait mine de peindre en disant :

Le pinceau du Salon !... qui a servi au vernissage !... Voyez il y a encore du noir après. — (Il montre au col du manche près du chiendent, un petit cercle peint en noir). Parfois il dit : « *Il y a encore du vernis noir* ou *de la peinture noire après.* »

Montrant une petite brosse à habits dont les poils sont en crin végétal :

La belle brosse !... en soies de sanglier !... Il ne lui manque que la parole, elle marche toute seule !

Élevant par son anse une petite boîte en fer blanc :

Des boîtes à lait, en fer battu !... pour mettre du bouillon !

Puis il énumère, toujours en prenant un objet qu'il présente :

A trois sous ! les couverts à salade en buis.,. la couleur des ménages !

Des petits bancs.... rembourrés avec des noyaux de pêche !

Des poëles.... à frire des baleines de parapluie !

Des passoires, des écumoires, des crachoirs, et tout ce qui finit en oir ! ... Tout à trois sous !

Des cruches.... en terre de pipe! — (ce sont des cruches en grès) — *assurées contre l'incendie*!

Désignant un petit tuyau en tôle, évasé en bas, vulgairement appelé *diable* et qui est employé sur les fournaux pour faire prendre le feu ou l'activer :

Des diables! sans cornes!

Le vendeur reprend sans cesse au hasard, un objet l'accompagne du boniment et répète :

Allons, trois sous!... Tout à trois sous!... Trois sous au choix!... y'en aura pas pour tout le monde!... Il ajoute de loin en loin : *Encore dix mille personnes et il y n'en aura plus!...* (Cette remarque est d'autant plus facétieuse que les objets peuvent être renouvelés à volonté. Sans doute le bon marché est évident, mais il s'explique par la fabrication en quantité et le profit minime du marchand). Souvent, il dit aussi : « *C'est un cadeau à faire à tous les clients du quartier*.

De temps en temps, le vendeur varie :

Voyez!... voyez!... Tout est vendu bon marché!... On ne vend pas!... On donne!

Puis, il passe à d'autres objets qu'il énumère :

Présentant une de ces petites brosses dures qui servent à nettoyer les éviers et ont la forme de certaines brosses à ongles :

Brosses à dents!... En frottant pendant une heure on est sûr de faire saigner les gencives!...

Désignant certain vase dans l'étalage à côté :

Tasse à thé!... Seulement, c'est quatre fois trois sous!

Mais, il revient aussitôt à sa vente, et prenant un verre à pied, commun, il lui donne une pichenette pour le faire sonner :

Des verres... en cristal de roche!... taillés à coups de pioche dans le fond d'une cave!

Puis, passant à d'autres articles :

Des casseroles en fer... battues à coups de marteau!

Des ramasse couverts... en bois de campêche!. — (c'est du vulgaire bois blanc).

Brandissant une lavette à vaisselle et faisant mine de coller une affiche :

Le pinceau à colle! — Pendant la période électorale, il y a eu ces variantes :

Le pinceau à colle!... pour les élections!... pour réussir au ballottage!... qui a fait réussir au ballottage!... Le souvenir des élections.

A. Certeux.

USAGES DE MAI

IX

ALSACE

« A celui qu'on n'aime pas, on ne plante pas de mai ».

La plantation du mai. — Ce proverbe alsacien qui revient à dire qu'on ne fait pas l'éloge de qui vous déplaît, rappelle un usage qui se pratiquait beaucoupjadis, mais qui apparaît plus rarement aujourd'hui. Dans beaucoup de localités, les jeunes gens avaient coutume de planter dans la nuit du 1er mai, des arbres ornés de rubans et de fleurs, devant la maison de leurs amoureuses, tandis qu'à la fenêtre ou à la porte de celles qu'on ne pouvait souffrir, on suspendait des bouquets d'épines ou des pieds de sureau. Dans certaines communes de la Basse-Alsace, notamment du cercle d'Erstein, se maintient l'usage, que les conscrits plantent un mai chez le maire, le curé ou l'instituteur, en raison de quoi ils reçoivent une ration de vin ou un pourboire. Mais, si une des personnalités susnommées n'est pas aimée de ses concitoyens, il peut arriver qu'on lui applique le proverbe que nous avons cité en commençant : « A celui qu'on n'aime pas, on ne plante pas de mai ».

Répandre de la paille. — A la plantation du mai se lie un autre usage qui se retrouve sur les bords de la Lauter. Il consiste en ce que la nuit avant le 1er dimanche de mai, devant toutes les maisons où logent des jeunes filles dont on sait pertinemment qu'elles ont donné leur cœur, qu'elles ont un homme, comme on dit dans le pays, on répand du foin et de la paille. Que cette nuit là les jeunes filles soient agitées on le conçoit, car elles sont aux aguets pour savoir si leur liaison est parvenue aux oreilles des autres jeunes gens et elles s'empressent, le matin, de faire disparaître la trace de foin et de paille avec la pelle et le balai. Malheur à celle qui dort trop longtemps et ne s'est pas mise à l'ouvrage dès l'aube ! elle ne pourra se laisser voir, tout le dimanche ni à l'église, ni dans la rue.

Les chants de mai. — C'est au mois de mai surtout que les enfants aiment à s'exposer, nu-tête à la pluie douce et rafraîchissante, car la pluie de mai les fait grandir, ils chantent alors :

Pluie du mois de mai, fais-moi grandir,
Je ne suis qu'un petit bout d'homme,
Je ne suis qu'un petit mauvais drôle,
Plutôt m'en aller droit au ciel
Que de rester un petit bout d'homme.

Voici une autre chanson plus originale :

Pluie du mois de mai, fais-moi grandir,
Je ne suis qu'un petit bout d'homme !
—Mets-moi parmi les haillons
— Les haillons sont trop petits.
— Mets-moi sous les pierres.
— Les pierres sont trop froides
— Mets-moi dans la forêt.
— La forêt est trop sombre.
— Mets-moi sous la cathédrale.
— La cathédrale est trop vaste.
— Mets-moi dans une vessie.
— La vessie n'est pas claire.
— Mets-moi dans une bouteille.

Dans le Sundgau le premier mai, les garçons se rendent dans la forêt, y ornent un des leurs de fleurs et de feuillage, puis vont de maison en maison chantant la chanson suivante :

Mai vient du bois,
Salut à Mai !
Si vous ne nous donnez pas d'argent,
Que le diable emporte vos bourses !
Salut à Mai,
Mai qui charrie des roses !

Et si vous ne nous donnez pas de farine,
Que le meunier en prenne la moitié !
Salut à Mai,
Mai qui charrie des roses !

Et si vous ne nous donnez pas de beurre
Que votre vache ne donne plus de lait.
Salut à Mai,
Mai qui charrie des roses !

Et si vous ne nous donnez pas d'œufs,
Que la martre prenne vos poules.
Salut à Mai,
Mai qui charrie des roses !

P. Ristelhuber.

LES RITES DE LA CONSTRUCTION[1]

XXV

LE « POULOT » DU CLOCHER

(*Verdun sur le Doubs*)

Il n'est manifestation ni cérémonie du pays qui, aussitôt, ne donne lieu à une série de tournées par la ville. Qu'on baptise, qu'on se marie, ou qu'on ait terminé un ouvrage tant soit peu officiel, vite un tambour, un fifre si l'on peut, et voilà qu'on déambule bruyamment par les capricieuses sinuosités des rues. A tout propos il faut montrer, et se montrer.

Ecoutez. — De loin on entend les premiers sons de la caisse citadine. Sa batterie n'est point tapageuse, mais tranquille et persistante. Les coups de baguettes se rapprochent, et bientôt, à la suite de l'instrumentiste, un groupe pittoresque débouche sur la place.

Quatre gars, en habits d'atelier, portent sur leurs épaules un brancard, enguirlandé de verdure. Sur ce brancard se dresse fièrement un gros et bel oiseau, sans prétention au grand art, mais richement peinturluré et brillant de vernis.

Je croyais d'abord à un coq tout neuf, pour remplacer le coq tout vieux, qui boitait et battait de l'aile sur le clocher de l'église. Les ouvriers qui l'ont réparé, — car c'est le même, — sont bien aises de faire admirer aux habitants l'habileté qu'ils ont déployée, et leur promenade prolongée est leur moyen naturel d'exhibition. On dirait même qu'ils ont voulu, non endimanchés, rester comme un repoussoir, et laisser tout l'effet du décor à leur crâne volatile de fer blanc.

Ils vont d'un côté, reviennent par l'autre, n'oubliant aucun coin et repassant vingt fois par le même endroit ; ils veulent qu'on voie, et qu'on voie bien, le superbe produit de leur travail, — produit que les gamins de la ville, toujours malins, toujours narquois, ont baptisé : « le poulot ».

1. Cf. t. VI, p. 172, 278, VII, 37, 65, 207, 315, 353, 489, 691, VIII, 49, 194, 394, 454, IX, 90, 467, 563, XII, 533.

Au dernier tour de leur pérégrination, les promeneurs ont soif. Aussi ne se font-ils point faute de s'arrêter aux portes et d'y tendre leur rustique aumonière. On leur donne plus ou moins, et, suivant ce qu'ils ont récolté, ils se paient un dîner ou, en philosophes, se contentent de l'inévitable rafraîchissement. Ne l'ont-ils pas bien gagné ?

Il est bon qu'on se prête gracieusement à ces fraternels usages. N'est-il pas intéressant, précieux même que le travailleur voit un certain prestige entourer son œuvre, et s'encourage ainsi à sainement remplir ses heures ?

Quand on songe, du reste, que tout-à-l'heure l'un deux[1] va gravir le toit très incliné du clocher, et se faire un point d'honneur d'atteindre au sommet de la croix, pour y planter le beau coq qu'ils ont si complaisamment promené... un frisson vous passe.

Bonne ascension, mon brave !... et gare au vertige.

. . . .

J'ai fermé les yeux. L'ascension est terminée. Le coq est planté. La foule a battu des mains, et l'habile grimpeur est descendu sain et sauf.

F. FERTIAULT.

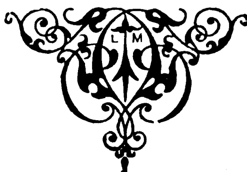
XXVI

EN HAUTE-BRETAGNE

Dans la partie des Côtes-du-Nord où le français est seul en usage, lorsqu'on répare le clocher, les couvreurs le promènent dans le bourg et dans les principaux villages de la paroisse ; mais c'est une simple exhibition qui se fait assez simplement. Bien entendu, dans les fermes on offre à boire aux couvreurs, au bourg et dans les châteaux on leur donne quelque argent.

P. S.

1. Cadan fils. — Trois des promeneurs du coq étaient : Cadan père et fils et Jahier, le ferblantier restaurateur de l'oiseau. Verdun-sur-Doubs. Septembre 1897.



BIBLIOGRAPHIE

A. Balladoro. Folk-lore veronese. *Proverbi*, in-18 de pp. 176 (2 fr.); *Voci di paragone*, in-18 de pp. 15 (0 fr. 50); Verona Franchini. *Modi di dire*, Verona, Drucker, in-18 de pp. 32. (0 fr. 50).

Le premier volume contient un grand nombre de proverbes, la plupart en dialecte véronais, que l'auteur a divisés en a) *Enti* : Dieu, l'homme en général (l'esprit, le corps), l'homme en particulier (conditions variées, caractères locaux, blason populaire); la nature et le temps ; la nature modifiée par l'art (blason du pays), le Calendrier, la Providence, b). *Azioni*. Actes du diable : causes utiles et honnêtes (Economie rurale, économie domestique, hygiène, chasse et pêche, conseils de prudence, causes utiles et malhonnêtes ; choses d'honnêteté et de religion, c). (*Les causes et les effets*, suivant la vérité, suivant la superstition, d). *Facéties*. L'auteur a complété cette importante contribution à la littérature des proverbes par deux brochures : l'une parle des façons de dire qui ne sont pas tout à fait des proverbes; la seconde contient uniquement des « comme dit » ou termes de comparaison. P. S.

A. Fischer. *Marokkanische Sprichwœrter*. Berlin, 1898, 45 p. in-8.

M. Fischer a rassemblé dans cette brochure, un certain nombre de proverbes arabes du Maroc qui lui ont été communiqués par un répétiteur de l'Ecole des Langues Orientales de Berlin, Sid Gilâni Schirkawi de Rabat. Ce qui donne du prix à ce recueil, c'est le commentaire détaillé dont M. F. l'a accompagné. Ces proverbes, ou du moins la plus grande partie, se retrouvent dans les autres pays arabes, et l'auteur a mis le plus grand soin possible à indiquer leurs similaires dans les différents recueils qu'il a scrupuleusement dépouillés. Pour mon compte, je n'ai trouvé à signaler que les additions suivantes : le n° 2, cf. Allaoua ben Yahya, *Recueil de thèmes et de versions en arabe parlé* (1), p. 86, n° 93; n° 6, Allaoua, id. p. 85, n° 86; n° 15, Marion, *Nouvelle méthode de langue arabe* (2), p. 236 ; n° 23, Marion, *id.*, p. 234; n° 27, Mejdoub, *Choix de Fables* (3), p. 153, n° 45; n° 33, Allaoua, *id.*, p. 86, n° 97; n° 62, Allaoua, *id.*, p. 88, n° 119. C'est au point de vue des rapprochements, sans parler du mérite de ce travail en ce qui concerne la philologie, qu'il est à recommander aux folk-loristes.

René Basset.

Bela Lazar. *Ueber das Fortunatus Mærchen*. Leipzig, lib. Fock, 1897, 139 p. in-16, 2 marks.

En 1569 le libraire de Francfort, Harder, vendait 196 exemplaires de la *Mer-*

1. Mostaganem, 1890, in-8.
2. Sétif, 1890, in-8.
3. Constantine, 1890, in-8.

veilleuse histoire de Fortunatus, qui tenait le troisième rang parmi les livres de ce genre qui avaient le plus de débit, et des versions italienne, espagnole, française, anglaise, danoise, norwégienne, hollandaise, irlandaise, hongroise et judéo-allemande témoignaient également de la popularité d'un livre dont l'origine était restée un problème. On en a tour à tour attribué l'invention à l'Espagne, à la France, à l'Italie, à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Grèce et à l'Orient. Mais, comme le montre M. Bela Lazar, les preuves invoquées pour ces diverses attributions sont loin d'être convaincantes. — Le conte se divise en quatre épisodes qui paraissent indépendants les uns des autres et qu'on retrouve dans toutes les littératures populaires, mêlés à d'autres contes : le chapeau qui rend invisible rappelle aussi bien le casque d'Hadès chez les Grecs (1) que la *Tarnkappe* de Sigurd chez les Scandinaves, ou le chapeau enlevé par un soldat dans un conte portugais (2) ou l'écorce du *Sirâdj el Qotrob* dans un conte indien (3) ou le manteau de Kaswallayn chez les Celtes (4) sans parler de l'anneau de Gygès. La bourse qui n'est jamais vide se retrouve dans les cinq sous du Juif-Errant comme dans celle que le génie donne à Bedr eddin Hasan dans un conte des *Mille et Une Nuits* (5). — Le trait des objets précieux enlevés par la ruse d'une femm et repris à l'aide de fruits qui font subir une métamorphose ou donnent la lèpre, existe aussi bien dans les *Gesta Romanorum* (6), que dans les contes arabee d'Egypte (7), ou les contes berbères d'Algérie (8), en Italie (9) ; en Allemagne (10), en Ecosse (11), etc. Enfin on y remarque jusqu'au trait de la *Matrone d'Ephèse* (cf. p. 33). — Pour expliquer la présence de ces divers épisodes dans un conte dont nous ne retrouvons pas l'ensemble avant le XV° siècle, on doit admettre, en tenant compte du choix de noms tels que Fortunatus, Andalosia, Agrippina qu'il est l'ouvrage d'un lettré, ou d'un demi-lettré, au courant des traditions po-

1. Homère, *Iliade*, v. 844-845 ; Aristophane *Acharniens*, v. 385-390 ; Lucien, *La double accusation*, § 21.

2. Consiglieri-Pedroso, *Portuguese folk-tales*, Londres, 1882, in-8, n° XXI, p. 85, *Les sept pantoufles de fer.*

3. Garcin de Tassy, *La rose de Bakawali*, *Journal asiatique*, septembre 1835. p. 234.

4. Loth, *Les Mabinogion*, Paris, 1889, 2 v. in-8, t. I, p. 92.

5. Trad. de Galland, édition du *Panthéon littéraire*, Paris, 1840, gr. in-8, p. 156. C'est par erreur que *Hasar Afsaneh* (Hezar Efsaneh) est donné p. 37 comme le nom d'un auteur présumé des *Mille et Une Nuits.* Cette expression signifie en persan *Mille histoires* et l'on admet que le passage de Mas'oudi qui la cite désigne les *Mille et Une Nuits.*

6. Ed. Œsterley, Berlin, 1872, in-8, ch. CXX. *De Mulierum subtili decepcione*,. p. 466 ; *Violier des histoires romaines*, éd. Brunet, Paris, 1858, pet. in-8, ch. CV *De la subtille deception des femmes et exaction des deceus*, p. 282. M. Bela Lazar admet, d'après Zacher, que c'est le chapitre qui a été imité de l'épisode des cornes dans l'histoire de Fortunatus. Mais il y a une difficulté : dans les *Gesta* les fruits donnent ou guérissent la lèpre, consolident ou détachent les chaînes, tandis que, dans notre conte allemand, ils font pousser ou tomber les cornes.

7. Spitta-bey *Contes arabes modernes*, Leyde, 1883, in-8, conte IX, *Histoire du musicien ambulant et de son fils*, p. 112.

8. Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, t. I, fasc. I, Paris, 1893, in-8, conte III, *Histoire d'Ahmed le fils du charbonnier*, p. 31.

9. Gonzenbach, *Sicilianische Mærchen*, Leipzig, 1870, 2 v. in-8, conte XXXI, *Le berger qui fit parler la fille d'un roi* (t. I, p. 206) ; Crane, *Italian popular tales*, Londres, 1885, in-8, p. 119 ; W. Raden, *Unter den Olivenbaumen*, Leipzig, 1880, in-12, p. 142, *La bourse, le petit manteau et le cor enchanté* ; Marc Monnier, *Les contes populaires en Italie*, Paris, 1880, in-18 jés. p. 107.

10. Grimm, *Kinder-und Hausmærchen*, Berlin, 1880, in-8, n° 122, *Die Krautesel*, p. 472 (les fruits sont remplacés par une salade qui change en âne).

11. Campbell, *Popular tales of the West Highlands*, Londres, 1890, 4 v. in-8, t. I, p. 181, conte X, *Les trois soldats* ; L. Brueyre, *Contes populaires de la Grande Bretagne*, Paris, 1875, in-8, p. 133.

pulaires soit orales, soit écrites (1), et qui les fit entrer dans un cadre de sa composition. Des observations particulières et qui me paraissent très justes amènent M. Bela Lazar à penser qu'il fut écrit en Allemagne, probablement à Augsbourg vers le milieu du XV° siècle. — L'auteur étudie ensuite la destinée de l'histoire de Fortunatus dans les siècles suivants ; il montre avec beaucoup d'érudition et de soin la transformation du conte d'abord en Hongrie, puis ce conte devenu le sujet d'une pièce de Hans Sachs, d'une autre de Th. Decker, remaniée ensuite par des comédiens anglais en Allemagne, et le théâtre des marionnettes ; enfin ce thème repris sur une scène plus relevée et avec des modifications particulières par Tieck, Bauernfeld, Collin et Chamisso. C'est un chapitre d'histoire littéraire et nous devons des remerciements à M. Bela Lazar pour la manière dont il l'a traité.

RENÉ BASSET.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Paul Sébillot. *Littérature orale de l'Auvergne.* Maisonneuve, in-12, écu de pp. XI-343. (5 fr.).

Giuseppe Rua. *Tra Antiche fiabe e novelle*, I. Le « Piacevoli notti » di Straparola. Roma, Loescher, in-8 de pp. 138. (4 fr. 50)

Ernest Rupin. *Noëls du Bas-Limousin*, musique de Frédéric Noulet. Brives, imp. Hoche, couverture ornée, in-8 de pp. 126.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Origine des marmites à la fête de l'Escalade.* — En 1602 le duc de Savoie, qui convoitait depuis longtemps la petite République de Genève, résolut de s'en emparer par la ruse. Dans la nuit du 12 décembre de cette année, il s'approcha donc de la ville à la tête d'une assez forte troupe de soldats munis de cordes, d'échelles, de tous les engins nécessaires pour escalader les murs de la vaillante petite cité. Déjà les Savoyards avaient presque atteint le sommet des remparts et allaient pénétrer à l'intérieur, lorsqu'une femme dont la maison était bâtie au bord de l'enceinte, s'étant aperçue de quelque bruit, prit une marmite pleine de riz bouillant et en jeta le contenu sur la tête des ennemis. Ceux-ci, surpris autant qu'effrayés par cette attaque inattendue, tombèrent des échelles qu'ils grimpaient avec tant de précautions, leurs cris donnèrent l'éveil. La ville se réveilla soudain ; chacun courut aux armes, les assaillants furent repoussés et la patrie préservée une fois de plus du joug d'une nation cent fois plus puissante et plus formidable qu'elle.

Je laisse à penser quelle fut la joie des citoyens en se voyant encore en

1. Cf. p. 50 où M. Bela Lazar fait remarquer les rapports de quelques passages avec l'ouvrage du pseudo-Mandeville.

possession de cette liberté qu'ils avaient si souvent failli perdre. Les réjouissances publiques, les banquets, les festins ne firent pas défaut ; plusieurs chansons furent improvisées à l'occasion de cet évènement mémorable. La femme qui par sa courageuse intervention avait en si grande part contribué à sauver la République, ne fut pas oubliée ; l'Histoire conserva son nom, la Tradition s'empara de son singulier moyen de défense et, depuis cette époque, lorsque chaque année les Genevois célèbrent la fête de l'Escalade, on voit, massées dans les vitrines des confiseurs, des marmites en grand nombre, diversement ornées, de toutes tailles, en chocolat ou en nougat qui rappellent aux générations le patriotisme et la présence d'esprit de la vénérable citoyenne.

Une fontaine a été érigée en commémoration de cet évènement, qui porte le nom de Fontaine de la Mère Royaume.

(Comm. de Mlle Valentine Leirens).

⁂ *La Superstition en Bavière. — Munich.* — Le Tribunal de Memmingen, en Souabe, a condamné à 4 jours d'arrêts un ouvrier qui avait déterré un cercueil d'enfant. Il voulait en enlever les clous et en confectionner des bagues, qui, selon une croyance très répandue dans la contrée, constituent un remède souverain contre les coliques.

(*L'Intransigeant*, du 10 ou 11 mai 1898).

⁂ *Les Alloues.* — A Saint-Julien-en-Genevois, le premier dimanche qui suit le carnaval, a lieu la fête des « alloues », coutume qui consiste en ce que les enfants du pays vont sous les fenêtres des personnes qui se sont mariées *dans l'année* (espace d'une fête à l'autre) et reçoivent des bonbons et des jouets des nouveaux mariés qui n'ont pas encore d'enfants, — ce qui arrive presque toujours.

(Communication de M. A. Certeux).

RÉPONSES.

⁂ *Il a vu son père.* (Tome X, p. 423). — Cette expression pourrait peut-être être expliquée de la manière suivante : Le père est généralement plus sincère que la mère et lorsque le bambin est trop méchant il lui caresse quelquefois les reins de sa canne. L'enfant ainsi battu, va rejoindre ses camarades en pleurnichant; ceux-ci disent alors qu'il a *vu son père.* L'expression se serait généralisée et on l'appliquerait à toute personne qui a beaucoup souffert.

(Comm. de M. Alfred Harou).

⁂ *Le bossu* (Rev. des Trad. pop., X, 440). *Gibbosités.* — On désigne souvent sous le nom de fées *Carabosse*, les femmes affectées de cette infirmité.

(*Bruxelles*, *bourgeoisie*).

A Angleur (Liège), rencontrer une femme affligée d'une bosse porte malheur.

La rencontre d'un bossu est bonne ou mauvaise, suivant la position qu'il occupe sur la voie publique. L'apercevoir à droite, c'est un gage de bonheur, tandis qu'à gauche, il porte malheur.

(Comm. de M. Alfred Harou).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

18e Année. — Tome XIII. — N° 8-9. — Août-Septembre 1898.

PETITES LÉGENDES LOCALES

CLXXIV

LES RUINES ANTIQUES



On a recueilli un assez grand nombre de légendes sur les châteaux en ruines : mais je n'en connais guère qu'une dizaine qui se rattachent à d'anciens camps, gaulois ou romains, ou aux vestiges de toute sorte que les Romains ont laissé en France.

Il est vraisemblable qu'il en subsiste encore, surtout dans les pays où ces ruines sont nombreuses et assez bien conservées ; nous prions ceux de nos lecteurs que cette partie des légendes locales pourrait intéresser, d'interroger autour d'eux, ou de noter, au cours de leurs lectures, les traditions qui rentrent dans cet ordre d'idées. Il en est qui ont été relevées par les historiens locaux. C'est ainsi que Vitet, dans son excellente *Histoire de Dieppe*, parue en 1844, a noté les croyances populaires sur la cité de Limes (p. 381), qui est aussi appelée Camp de César.

CLXXV

LA CITÉ DE LIMES

Tous les ans, à la pleine lune de septembre, les fées viennent s'installer dans l'enceinte de la cité de Limes pour tenir une grande foire ; elles étalent sur le gazon de précieuses marchandises, bijoux,

riches vêtements, étoffes brodées d'or et de soie. Malheur à vous, si traversant la cité, vous laissez vos yeux se fixer sur ces marchandises ; l'éclat en est si doux que vous voudriez en vain continuer votre chemin. Ces belles fées, à la taille si légère, vêtues de si blanches robes, vous entraîneront, vous caresseront de leurs paroles ; les heures s'envoleront, et sans vous en apercevoir, vous aurez été peu à peu entraîné à l'autre bout de la cité. Prenez garde, vous êtes au bord de la falaise, la fée perfide va vous pousser et vous précipiter en riant dans la mer.

(L. Vitet. *Histoire de Dieppe*).

CLXXVI

LE CAMP DE VERNENNET

Ce camp, situé entre cette localité et Giverny, était couvert par un vallon naturel dont les pentes inacessibles lui valurent le nom de Val du diable. Ce camp, qui comme bien d'autres est appelé Camp de César fut, d'après la tradition locale, occupé par les Romains pendant sept ans.

CLXXVII

TOMBEAU DE GARGANTUA

Dans l'arrondissement d'Yvetot, le Catelier-des-Veulettes, vieille enceinte aujourd'hui tombée à la mer, passait pour avoir été le tombeau de Gargantua.

(Vicomte de Pulligny. *L'art préhistorique dans l'Ouest*, p. 403, 239).

CLXXVIII

LES PILOTIS DES FÉES

A une certaine distance du château de Duingt, sur le lac d'Annecy, un petit îlot qui émerge seulement à l'époque des basses eaux, passe pour avoir été le séjour des fées. Elles avaient planté une double ligne de pilotis dans toute la largeur du détroit pour jeter un pont entre le rivage de Duingt et celui de Tallouis ; leur travail est resté inachevé parceque le seigneur de Duingt ne voulut pas leur donner le beurre et le sel qu'elles exigeaient pour le prix de leurs travaux. Les piliers sont ceux d'une ancienne cité lacustre.

(Antony Dessaix. *Légendes de la Haute-Savoie*, p. 149).

CLXXIX

HANTISES D'ANCIENS CIMETIÈRES

Dans un champ sur la route de Caudecôte, tous les paysans vous disent que la nuit il paraît de temps en temps des femmes voilées. Or une fouille faite dans ce champ a fait découvrir quantité d'urnes cinéraires et d'ossements, en un mot, tout ce qui indique l'existence d'un ancien cimetière gallo-romain.

(L. Vitet, l. c., p. 382).

CLXXX

LE CIMETIÈRE DE CIVAU

Ce cimetière est entouré d'un grand cercle de pierres tombales debout ; et par toute la plaine aux environs on trouve encore quantité de tombes en pierre. On raconte qu'au moment des grandes guerres, il y avait tant de morts, tant de morts qu'on ne savait où les mettre. Alors il est tombé du ciel une nuée de tombes pour les ensevelir.

(L. Pineau. *Le Folk-Lore du Poitou*, p. 183).

CLXXXI

CHAMPS DE BATAILLE HANTÉS

Dans une terre, non loin de Dieppe, les paysans vous recommandent de ne pas passer trop à la brune par une petite clairière située sur le bord d'un bois. Dans cette clairière, vous voyez, disent-ils, galoper autour de vous des cavaliers blancs, allant, venant, errant ça et là et remuant la terre avec leurs lances. Ces cavaliers blancs ont été jadis mis en déroute par des cavaliers rouges et ils viennent de nuit en cachette chercher les restes de leurs camarades enterrés dans ce champ. Il y a lieu de croire que ce terrain cache les fondations de quelque établissement romain qui aura été dévasté par les barbares. La cavalerie des légions romaines portait comme on sait le manteau blanc.

(L. Vitet. l. c. p. 382-384).

CLXXXII

LES SOLDATS CHANGÉS EN COCHONS

Le château de la Bathie, sur la route d'Amecy à Frangy, a été dé-

truit par les Bernois et les Genevois. Lorsque les confédérés se retiraient avec leurs mulets chargés de butin, ils se virent tout à coup arrêtés au lieu dit le Tornet par la croix érigée en ce lieu. Les mulets ne peuvent avancer et les soldats eux-mêmes semblent pétrifiés. Les huguenots s'apprêtaient à renverser la croix, lorsqu'ils furent, eux et leurs mulets, soudainement métamorphosés en pourceaux. De nos jours encore, à la nuit close, on entend leurs grognements sourds et prolongés qui jettent la terreur dans l'âme des passants.

CLXXXIII

LES BAINS DES FÉES

Ce sont les fées qui accaparèrent la source de la Caille, s'en firent des bains pour elles seules, et elles auraient puni tout indiscret qui se serait permis de les regarder pendant qu'elles prenaient leurs ébats.

(Antony Dessaix. *Traditions de la Haute-Savoie*, p. 71).

CLXXXIV

LA BUTTE AUX CHAUDRONNIERS

Cette butte située non loin du Château-Gaillard en Normandie, est appelée plus ordinairement la Vieux ville ; en conformité avec le premier de ces noms, la légende prétend que les chaudronniers y viennent encore à certaines heures de la nuit et principalement les vendredis et les jours de la Saint-Jean.

(Vicomte de Pulligny. *L'art préhistorique dans l'Ouest.* Evreux, 1880, p. 387).

CLXXXV

LA PIERRE QUI S'OUVRE

Jadis une vierge du nom de Diétrine vivait à Saint-Germain des Champs (Yonne) ; un jour un chasseur la poursuit pour lui faire violence. Elle s'enfuit, et arrivée devant la grotte qui est aujourd'hui en vénération, elle s'écrie : « Ah ! pierre, si tu voulais t'ouvrir et me cacher dans ton sein ! » Aussitôt la pierre se fend, reçoit la vierge et se referme si bien qu'elle la recèle encore.

CLXXXVI

LA DANSE DES FÉES

A Viviers, il y a trente ou quarante ans, on croyait qu'à partir de

minuit des fées dansaient des rondes entre ce pays et Berée, en chantant : « Mon compère, ma commère, mon cotillon va-t-il bien ! » Au premier chant du coq, elles disparaissaient et n'avaient plus aucune puissance.

CLXXXVII

LES FÉES MOISSONNEUSES

A Ligny-le-Châtel, on était persuadé qu'il existait des fées près du moulin, et qu'à l'aide de leurs baguettes, elles moissonnaient le blé sans y toucher.

CLXXXVIII

LA SOURCE MIRACULEUSE

A Cérilly est une source appelée vulgairement le Bime. La comtesse Mahaut suivait en voiture le chemin qui passait autrefois dans le fond de la vallée, quand, à proximité du château de Cérilly, se fit entendre la cloche de la chapelle qui sonnait l'élévation. C'était le jour de Pâques ; le cocher demanda s'il fallait s'arrêter et s'agenouiller. « Fouette ! fouette ! cocher ! » lui cria la comtesse. Aussitôt disparaissent cheval, voiture, cocher et châtelaine. Un abîme s'était ouvert, d'où une source jaillit. Depuis ce temps, chaque jour de Pâques, on voit sortir du milieu de l'eau, les brancards d'une voiture ; les anciens disaient qu'il n'était pas possible de trouver le fond de cette source.

CLXXXIX

L'EMPLACEMENT HANTÉ

A Chambrottes, existait un château dont l'emplacement même a conservé des vertus magiques. On entend dans l'air des bruits de chars et d'armées s'entrechoquant. Deux petits chiens passent et repassent sans cesse en aboyant dans le même sentier. Dans le bois voisin, le bruit est tel que l'on dirait que tous les arbres sont renversés. On voit apparaître de temps à autre un homme de haute taille ; nul doute que ce soit l'ombre du dernier possesseur du château, personnage si méchant, qu'à sa mort sa demeure fut abandonnée aux fauves. A grand'peine, les sorciers de la contrée osaient s'approcher pour célébrer le sabbat.

CXC

L'EMPREINTE DES NEUF PAS

Dans la commune de Treigny, une parcelle porte le nom des Neuf

pas, en souvenir d'un fait sanglant qui s'y est passé au siècle dernier. Deux habitants entrèrent en contestation, et la question fut portée devant le juge de Saint-Fargeau. L'un des plaideurs se trouvant malade envoya sa femme le représenter. Le juge prononça en sa faveur. Comme la femme s'en revenait le soir, un homme armé d'un fusil sortit d'un fourré, et s'avançant vers elle, lui cria : « Jure de renoncer aux avantages que te fait la sentence du juge ! » La femme refuse. A peine s'est-elle éloignée, qu'une balle l'atteint et la frappe à mort. Avant d'expirer, elle eut la force de faire neuf pas, dont l'empreinte est toujours restée. Jamais depuis, l'herbe n'a repoussé sur ces pas.

Sur plusieurs points de la Puisaye, on signale des traces de pas en nombre variable, cinq, sept, etc., et qui restent empreints sur le gazon. On s'y rend pour marcher dedans, cela porte bonheur. Ceci pourrait bien expliquer pourquoi l'herbe ne pousse pas dans ces empreintes.

CXCI

LES FOSSES DE CHAUVIGNY

Près de Saint-Martin-sur-Ouanne sont des marais au milieu desquels s'ouvrent des gouffres profonds, appelés Fosses de Chauvigny, d'où jaillit un cours d'eau très abondant. Un seigneur y fut englouti avec sa voiture, ses chevaux et ses gens ; à certain jour de l'année, avant l'aube, on voyait ce seigneur dans un carrosse, traîné de chevaux blancs, accompagné de son cocher et de son laquais, faire le tour de la prairie. Aux premières lueurs de l'aurore, tout l'équipage s'engloutissait dans le gouffre.

(C. Moiset. *Usages et Croyances de l'Yonne*, p. 82, 87, 91, 92, 95, 99).

CXCII

LE GÉNIE DE LA GRÊLE

L'homme noir paraît sur la cime des monts pyrénéens, lorsque la grêle et les orages enlèvent les moissons. Les grêlons semblent tomber de sa main.

(De Métivier. *De l'agriculture des Landes*, 1839, p. 445).

CXCIII

LE SOUTERRAIN DE LA REINE BLANCHE A GISORS

La tradition veut qu'un souterrain qui porte ce nom, et qui est

aujourd'hui bouché, ait servi à relier les donjons de Neaufles et de Gisors. Il recèle, défendu par des grilles formidables, un trésor immense. Il n'y a qu'un jour, une heure, un moment dans l'année où il soit possible d'y pénétrer. Le jour de Noël, à l'instant où le célébrant lit la généalogie de la messe, tous les obstacles disparaissent, le gardien du magique trésor s'endort, et toutes les richesses sur lesquelles il veille peuvent devenir la proie de l'audacieux qui aura osé s'aventurer dans le labyrinthe infernal. Mais, la généalogie achevée, le démon se réveille, et celui qui se trouve alors dans le souterrain ne reverra jamais la lumière du jour.

(Léon de Vesly. *Légendes, etc. et vieilles coutumes*, II, 1895, p. 9).

CXCIV

LA REVENANTE DE L'ÉTANG

Les anciens du pays prétendent que près d'un petit étang que l'on trouve après avoir dépassé le martinet d'Offemont, un esprit revient tous les cent et un ans. Certaine nuit, un homme d'Offemont fut réveillé en sursaut ; il vit une femme vêtue de blanc qui le supplia de venir jusqu'à l'étang de la forêt. Là il fallait lui ôter une clé de feu qu'elle tenait serrée entre les dents. La clé enlevée, l'âme était sauvée de la damnation. L'homme eut peur, hésita, et perdit ainsi un certain temps. Il allait se décider enfin, à la grande joie de l'âme en peine, quand le coq annonça le lever du jour. « Ah ! malheureux, tes retards m'ont perdu ; je suis encore damnée pour cent et un ans ! » et en disant ces mots l'apparition disparut.

CXCV

LA DAME BLANCHE QUI ÉGARE

A l'ancien château d'Essert, une dame blanche revient dans la nuit sombre ; elle poursuit le voyageur et le détourne de son chemin : le malheureux marche, marche sans cesse et au point du jour, exténué de fatigue, il s'aperçoit avec douleur qu'il n'a fait que tourner, sans sortir de la petite combe située au pied des ruines.

(Henry Bardy. *Le Folk-lore du Val de Vaudémont*. Belfort, p. 9).

CXCVI

LE GÉANT DE SAINT-GUILLEM-DU-DÉSERT
(*Hérault*)

La réputation de saint Guillem ou Guillaume est restée vivante

dans les souvenirs populaires. On montre près du village de Saint-Guillem un rocher du haut duquel le saint a franchi l'Hérault avec son cheval. On lui attribue la confection du chemin creusé dans le roc qui unit le désert à la plaine habitée ; un paysan m'assurait qu'il n'y avait plus de pies dans le pays, et que quand on en apportait, elles ne pouvaient vivre plus de huit jours. « Cela tient, ajouta-t-il, à ce que saint Guillem les a excommuniées ».

Au-dessous de l'enceinte se dresse une tour carrée, que l'on nomme le Cabinet du Géant, et diverses autres constructions ; voici une histoire qui m'a été racontée à leur sujet par le garde-champêtre de Saint-Guillem. Le château était habité jadis par un géant pillard et cruel, qui causait de grands maux aux gens du voisinage. Saint Guillem, alors abbé du monastère de Gellone, lui portait ombrage, et il manifesta l'intention de s'en débarrasser en le tuant. Une servante de Guillem l'entendit et elle alla bien vite avertir son maître du péril qui le menaçait. Le vainqueur des Sarrasins n'avait point désappris sous sa robe de moine ses anciennes ruses de guerre ; il emprunta les vêtements de la servante, s'en revêtit, et ainsi déguisé, il monta au château où le géant qui ne se doutait de rien, le laissa pénétrer. Saint Guillem entré dans la place n'eut plus qu'à saisir le moment favorable ; il se jeta à l'improviste sur le géant, et le précipita du haut des murailles.

Une tradition analogue est reproduite dans les *Souvenirs du Midi*, par A. Lardier, Marseille, 1833. Le géant que l'auteur appelle Gellone exerçait sur le pays tous les genres de tyrannie, et prenait, selon sa convenance les femmes et les filles de ses vassaux. Un jour indigné d'un rapt commis dans le village, Guillem s'arme d'une épée, monte au château, et somme le géant de lui rendre sa proie. Gellone répond d'abord au saint en le menaçant de le faire pendre ; enfin il se décide à un combat singulier que Guillem lui a offert et ne garde comme son adversaire qu'une épée. Le combat a lieu sur l'esplanade du château en présence des habitants du village. Gellone fut vaincu et tué.

Le récit de M. Lardier est beaucoup plus développé que celui qu'on vient de lire ; j'en ai supprimé les enjolivements qui m'ont paru ne pas appartenir à la tradition populaire. Une historiette intitulée *Constance de Balze* et qui forme un épisode de l'« Ermite en province » de Jouy a été inspirée par la même tradition. L'auteur y a fait figurer saint Guillem, le maître gigantesque du château de la vallée de Gellone, mais en y ajoutant une intrigue de son crû et des circonstances de fantaisie.

(*Magasin pittoresque*, 1856, p. 259).

CXCVII

LE CHATEAU DE BÉNAC

(*Hautes-Pyrénées*)

On lisait autrefois sur la cheminée de ce château les vers suivants :

Ayant resté sept ans captif en Terre-Sainte,
Le Démon à Bénac en trois jours m'a porté ;
Mais déclarant mon nom, on me taxe de feinte
Pour courir à l'hymen : quelle déloyauté !
Je fais voir mon anneau, mon levrier j'appelle
Et c'est le seul témoin que je trouve fidèle.
Démon, ce plat de noix payera ton transport ;
Et je vais, dans la solitude,
Me guérir songeant à la mort
De ce que ton emploi me fait d'inquiétudes.

Voici comment une tradition populaire explique cette singulière inscription.

Sous le règne de Philippe-le-Bel, Bos seigneur de Bénac, se croisa et partit pour la Terre-Sainte. Pris par les Sarrasins, il resta sept ans en leur pouvoir, et passa ce temps sans donner de ses nouvelles à sa femme. Celle-ci, fort jeune encore, croyant que son mari n'existait plus, accepta la main d'un chevalier du voisinage. Le mariage allait se conclure, quand un soir et par un temps effroyable, Bos se présenta tout-à-coup. Le diable en personne lui avait appris le mariage de la dame de Bénac ; Bos, désespéré, avait offert à Satan la moitié de son souper, lors de son arrivée au château, s'il voulait l'y transporter sur le champ. Le diable avait accepté. Plaçant Bos sur son dos, en trois jours, il l'avait rendu à Bénac. Mais la captivité avait tellement changé le châtelain, son compagnon avait si mauvaise mine, que la dame ne put ou ne voulut pas reconnaître son époux. En vain Bos lui présenta une moitié d'anneau dont elle avait l'autre, en vain un vieux levrier le reconnut, tout fut inutile. Bos, impatienté d'une telle réception et honteux de son pacte avec le diable, se tourne vers celui-ci, et lui jetant un plat de noix qui se trouvait sur la table, il lui dit que c'était là le seul paiement qu'il dût attendre du service qu'il lui avait rendu. Le démon furieux s'en fut par la cheminée à laquelle il fit un trou énorme, et qu'on n'a jamais pu boucher, dit-on, bien qu'on y ait employé les plus habiles maçons et des ciments de toute espèce.

(*Magasin pittoresque*, 1838, p. 56).

CXCVIII

LÉGENDES DES MONTS DU BIGORR

On raconte pendant les longues soirées d'hiver des histoires de sorciers et de revenants qui ne trouvent jamais d'incrédules.

Les fées habitaient l'intérieur du pic de Bergonz et transformaient en fil le plus fin le lin qu'on déposait à l'entrée de leur grotte. Le pic de Campan renferme une cloche que le diable fait parfois sonner la nuit de Noël. Les habitants de Lescure qui voient la foudre et les orages se former sur la montagne d'Ainie, la regardent comme le séjour de leur Yona-Gorri, mot-à-mot l'être habillé couleur de feu. Ils voient d'un œil inquiet tout étranger qui va sur cette montagne, parce que Yona-Gorri s'irrite de ces visites indiscrètes, et se venge en lançant des orages sur les plaines.

(H. Taine. *Voyage aux Pyrénées*, p. 122).

CXCIX

LA CHATELAINE D'HAUTERVILLE

On disait que madame d'Hauterville revenait dans le pavillon de son château à Landres, sous la forme d'une laitice ou hermine. J'ai vu en 1785 un jeune homme mourir de la crainte de cette apparition. Le gars fait le bravache, il se moque de la croyance générale, on parie qu'il n'y couchera pas seul ; le pari s'engage, il soupe, rit, va se coucher au pavillon dans un bon lit. Le matin on le trouva mort et noir ; une apoplexie causée par la peur l'avait tué. On assura qu'il avait été foulé par la laitice. L'hermine est d'un blanc éclatant, elle marche surtout la nuit, est très vive dans ses mouvements paraît et disparaît en un clin d'œil. Les châtelaines portaient l'hiver des fourrures d'hermine. De là l'opinion que la châtelaine revenait en laitice.

(Dureau de la Malle. *Description du Bocage percheron*, 1823).

CC

LE CHÊNE DE LA BONNE VIERGE

Sur la chaussée de l'étang de la Loupe, il existe un vieux chêne connu sous le nom de chêne de la bonne Vierge. Dans un trou qui s'est fait dans la terre et qui fait face à la route, a été placée une petite statue en plâtre de la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. On raconte qu'en 1815 lorsque les Prussiens tenaient garnison dans le pays, ils brisèrent cette statuette ; mais dans la nuit

qui suivit ce sacrilège, il se produisit un miracle : à la place de la statuette brisée, il était poussé un champignon qui en avait exactement la forme. On dit aussi que lorsqu'on frappa la statuette on vit couler des pleurs de ses yeux.

(P. Vallerange. *Le clergé, la bourgeoisie, etc.*, p. 101).

CCI

LA FONTAINE DES FÉES

Non loin du village de Tully dans le pays de Thonon (Savoie), est la Fontaine couverte ; son onde agréable et son site enchanteur lui ont valu d'être l'une des trois fontaines qui, dans l'esprit du peuple, se changent, à certain jour, en porte splendide du palais d'une fée.

CCII

LE SANGLIER DE LORMES

L'endroit où le comte Amédée fit une chûte de cheval qui causa sa mort, est encore indiqué de nos jours par une croix ; une croyance populaire veut que le sanglier qui poursuivait le prince ait mangé le dernier ermite ; de là l'appréhension qu'ont plusieurs de traverser la plaine de Lormes en temps d'orage, car plus d'un a vû, lorsque l'approche de la tempête assombrit le jour, le fantôme d'un colossal sanglier ; il est évident que ce ne peut être qu'un fantôme, portant à sa bouche le corps sanglant du moine et chassant devant lui un cheval maigre monté par un homme couvert d'une armure de fer, dont les pièces en se choquant produisent un bruit affreux et répandent une poussière rouillée qui trace le chemin suivi par le cavalier et le monstre.

(Dantand. *Gardo, légendes du pays de Thonon*, p. 11, 24).

CCIII

LA FONTAINE AUX FÉES

A Gemeaux ce sont les fées qui ont creusé la fontaine de la Roche ou de Saint-Pierre où elles se retiraient comme dans un asile inviolable. Cette fontaine était presque autant respectée par le sentiment de cette tradition que par sa consécration au prince des apôtres.

CCIV

LES FÉES ET LES CHATEAUX

Elles avaient de plus leur souterrain, leur trou dans l'enceinte du

manoir féodal dont on voit encore quelques vestiges. Ce souterrain aboutissait à un kilomètre de distance, dans le bois de la Charme ; d'autres disent au château de Thil-Chatel, qui en est beaucoup plus éloigné.

Fontaine et souterrain étaient le refuge des fées locales. Elles allaient souvent de l'un à l'autre, et personne ne se souciait de les rencontrer dans leurs promenades nocturnes. A plus forte raison, n'avait-on pas l'audace d'aller sonder les secrets de leurs asiles mystérieux. Les fées de la fontaine eussent impitoyablement noyé celui qui se fut avancé auprès. « Ne va pas jouer sur le bord de la Fontaine de la Roche, disaient encore il y a quelques années les mères prudentes à leurs enfants. La fée du Fond (de la Fontaine) te tirerait dedans) ».

Quant aux fées, habitantes du long et obscur réduit féodal, elles en permettaient l'accès jusqu'à certaine excavation assez spacieuse, mais malheur au téméraire qui se fût introduit plus loin !

CCV

LA FILEUSE DE CHATEAU-RENARD

Une fille belle comme le jour avait été enfermée par sa marâtre dans l'une des tours de Château-Renard. Avant d'avoir sa liberté, elle devait filer toute l'œuvre qui remplissait la tour. Or, il y en avait tant et tant que le fuseau tombait des mains de l'innocente et quelle ne faisait que pleurer. Par bonheur la fée de la Vau passa près de la prison, et entendant les gémissements, elle y entra. « N'est-ce que cela ! » dit-elle, et prenant sa baguette, elle en frappa les paquets d'œuvre qui soudain se trouvèrent filés, et le fil dévidé par écheveaux.

CCVI

LA BICHE DE LA FORÊT

Près des ruines du château de Montfort, est une forêt hantée par une biche blanche que les paysans appellent la baronne. C'est, disent-ils, l'âme de la baronne Amélie de Montfort, qui devint folle en apprenant la mort de son père, et se précipita du haut d'une des tours du château.

CCVII

LE PASSAGE DES SAINTES

Sainte Anne et sainte Gertrude se rendent visite entre Orville et

Lelongay, et se promènent dans les blés qui noircissent sur leur passages. Les gens sages les voient la nuit sous la forme de deux femmes blanches ; si l'on s'en approche, elles se changent en génisses blanches.

CCVIII

LE PUITS ET LA FÉE

Le grand puits de Salmaise est habité par la fée Mélusine ; on en menace les enfants indociles.

CCIX

LES ARBRES DES FÉES

Les fées des roches de Thenay avaient leur salon dans la forêt de Grand-Mont, au lieu dit Coupe de la Grande Perche, à une demi-lieue de leur grotte. Là elles avaient choisi les plus gros arbres et en enlaçant les branches, elles s'y reposaient comme dans un hamac. Ces arbres ont disparu. Mais tout bûcheron qui avait été assez hardi pour mettre la hache au chêne ou au hêtre servant de fauteuil à une fée a été puni de mort dans le courant de la même année.

(Clément-Janin. *Traditions de la Côte-d'Or*, p. 34, 38, 44, 48, 51).

CCX

LE DROIT DE LA SEIGNEURESSE

On raconte en Savoie qu'une certaine baronne de Lucinge, dame de Chatelard, s'avisa de rétablir dans son domaine, et à son profit, les jolis droits attribués jadis au seigneur mâle seulement et qui depuis bien longtemps étaient tombés en désuétude. Il se rencontra un vassal récalcitrant qui déclina l'insigne honneur que la baronne voulait lui faire ; celle-ci le fit jeter dans une geôle, où il resta jusqu'à ce qu'il se fût amendé.

(Antony Dessaix, l. c. p. 154).

CCXI

LES SOUTERRAINS DE VILLEFRANCHE

Dans presque toute l'étendue du bassin sous-pyrénéen, on rencontre des excavations creusées de main d'homme, qui portent le nom de Traucs (trous). Le vulgaire y voit des souterrains destinés à cacher des richesses et à protéger des personnes en temps de trou-

bles ou de guerre. On raconte que le trauc de l'Anglès, commune de Villefranche, fut établi pour échapper aux Anglais, que le premier qui y pénétra rencontra un squelette tenant un vase à boire à la main, et qu'il existait un souterrain aboutissant à la plaine de Villefranche distante d'environ deux kilomètres.

(P. Fagot. *Folk-lore du Lauraguais*, p. 305).

CCXII

LES FÉES DE LA FORÊT DE LYONS[1]

Du temps que les Fées dansoient avec les gens et que les gens dansoient avec les Fées, trois jeunes garçons du pays de Caux, freres de pere et de mere, venant une fois de certain voyage, passerent par la forêt de Lyons, où, sur les onzes heures de nuict, furent rencontrez au parmy des bois, de trois belles jeunes Fées accoustrées en demoiselles, arrivées n'a guere en ces lieux de la court du Roy Oberon. Lesquelles les prierent (en passant temps) danser avec elles quelques tours de bonnes danses. Ce que les jeunes garçons accorderent volontiers, voyant la grande beauté d'icelles et mesme le lieu où ils estoient et que le temps le leur permettoit. Parquoy chacune print le sien et la sienne chacun, et dessus et dedans et vous en aurez... Tant il y a que la plus grande partie de la nuict s'amuserent à danser. Et tant danserent qu'en dansant le jour s'apparut. La plus ancienne des trois Fées print la parolle et commença à dire : Très beaux enfants, ayant veu mes sœurs et moy vostre bonne volonté, ensemble le travail qu'avez prins pour l'amour de nous et le plaisir que vous nous avez donné, en récompense de ce, nous vous octroyons à chacun un don. C'est que le premier choix que chacun de vous fera, infailliblement lui adviendra et pourtant ne souhaitez chose qui ne vous soit à honneur et proflt. Son dire finy, elles se disparurent de leur présence et plus ne les virent.

(*La Nouvelle fabrique des plus excellens traits de ce temps*, p. 152, éd. elz.)

CCXIII

HANTISES DES DUNES

Le Criard est une superstition des rivages de Carteret (Manche). On raconte que la veille de quelque tempête, un homme dont jamais personne n'a vu le visage, enveloppé d'un manteau brun et monté

1. La même aventure, localisée en Poitou, se trouve dans *Le Grand Parangon des nouvelles nouvelles*, nº LIII.

sur le dos nu d'un cheval noir, à tous crins, parcourt les mielles et les rochers en les emplissant de cris sinistres. Ni sable mouvant, ni varech glissant, ni fosse d'eau, ni pics de rochers n'arrêtent le vagabondage rapide de cet homme et de son cheval noir, dont les fers rouges, comme s'ils sortaient d'une forge infernale, ne s'éteignent pas dans l'eau qui grésille et qui fume noircie, longtemps encore, après qu'ils l'ont traversée.

CCXIV

LE TOMBEAU DU DIABLE

A Carteret cette caverne du bord de la mer était gardée par de singulières superstitions. Là, racontaient les vieilles du rivage, le diable s'était battu avec saint Georges ; le grand saint l'avait terrassé sous son cheval de guerre et l'avait atteint d'une blessure immortelle, contre un de ces rocs entr'ouverts. Ceux qui racontaient ces choses montraient à leurs enfants des marbrures rougeâtres qui sillonnaient la pierre bleue du rocher, comme une incrustation du sang du démon, indélébile aux pluies du ciel et à la main des siècles.

(Barbey d'Aurevilly. *Une vieille maîtresse*, roman).

CCXV

LES TRACES ARGENTÉES DE LA MER

Lorsqu'il fait calme, et que la mer est à peu près haute on remarque, surtout dans les baies, des rubans dont l'azur plus clair se détache, avec une sorte de ton argenté, sur le bleu d'alentour.

Aux environs de Saint-Malo, ces taches, surtout lorsqu'on les voit après du gros temps, sont appelées les « Sentes de la Vierge » : c'est la marque que laisse la mère de Dieu quand elle descend sur les flots en furie, et qu'elle passe un peu partout pour les calmer. Une légende rattache à la bataille de 1758 les longues traînées blanches qui se croisent et se déroulent dans la baie de Saint-Cast et dans son voisinage : c'est l'ineffaçable sillage de la robe de la Sainte Vierge qui glissa, comme une céleste apparition, le long des vaisseaux ennemis pour leur voiler les Français embusqués dans les dunes. Ce n'est toutefois qu'une tradition isolée ; dans les mêmes parages, les « Sentes de sainte Blanche, » ainsi qu'on les nomme plus ordinairement, indiquent la route que suivit cette bienheureuse, ou sa statue, alors qu'échappant aux Anglais qui l'avaient enlevée, elle revint miraculeusement à son village favori. Le « Sillon de saint Germain, » le « Chemin de saint Jean, « dans la baie de la

Fresnaye, sont l'objet de récits analogues, de même que le « Chemin de saint Jacques » rouleau d'écume que l'on voit par certains vents, vers l'embouchure de la Vilaine.

(Paul Sébillot. *Petite légende dorée*, passim).

A-t-on relevé ailleurs des appellations et des légendes analogues?

CCXVI

LA MER SOUTERRAINE

D'après une croyance singulière que j'ai constatée plusieurs fois, la mer s'avance souterrainement assez loin dans l'intérieur de la terre, et y forme des espèces de baies que recouvre une sorte de plafond en rochers et en terre, généralement d'une grande épaisseur, mais parfois assez mince; un de ces endroits est près de la source du Gouessan, au pied du Mené (Côtes-du-Nord), à 30 kilomètres du rivage, à vol d'oiseau. Un jour que la duchesse de Rohan était forcée de voyager par là elle ordonna à son cocher de fouetter ses chevaux, parce qu'elle savait que la route passait sur un bras de mer souterrain.

Paul Sébillot.

CCXVII

LES CHAISES DE PRIMEL ET LES MARIE MORGAN

Aux environs de Plougasnou (Finistère), *Les chaises de Primel* sont des rochers qui s'avancent en pleine mer et dont la teinte blanche miroite sous le soleil. C'est Marie Morgan qui sèche sa lessive.

H. de Kerbeuzec.

CCXVIII

LA FONTAINE DES AUNES

Il y avait jadis en Bretagne un tailleur bossu et boiteux qui volait ses pratiques, non seulement sur la qualité, mais sur la quantité de ce qu'il leur vendait; sur le costume de noces d'un jeune gars, il détourna deux aunes de drap; mais le garçon qui avait mesuré son étoffe, s'aperçut qu'il avait été trompé, et vint réclamer ses deux aunes de drap; mais au lieu de les lui rendre le tailleur l'accabla d'injures et voulut le mettre à la porte. Mais le garçon qui était fort contraignit le tailleur à déguerpir; le bruit de la dispute avait attiré beaucoup de gens du voisinage, qui ayant été autrefois volés par le tailleur, se mirent à le huer et à lui jeter des pierres. Le tailleur, fuyant devant eux, arriva à un village de Plédéliac qui s'appelle le Saint-Esprit. A bout de forces, le tailleur se retourna vers ceux qui

le poursuivaient et leur dit : « Laissez-moi, et je vous jure que vous ne me verrez plus jamais, et qu'à cet endroit jaillira une source dans laquelle il suffira de plonger toile ou drap pour que l'étoffe s'élargisse immédiatement et reprenne d'elle-même le métrage que j'ai pu vous soustraire ». La foule hésitait ; mais l'un de ceux qui le poursuivaient s'aperçut que le boiteux en se sauvant avait perdu un de ses souliers et que l'un de ses pieds était fourchu. Il en avertit ses amis, en criant : « Voyez, c'est le diable ! » et ils consentirent à le laisser. Il cracha par terre et aussitôt l'on vit sourdre une limpide fontaine. Le tailleur disparut, et l'on s'empressa d'apporter le drap et la toile et de les plonger dans l'eau ; mais comme le diable est le père du mensonge, ils eurent beau y plonger leur étoffe, jamais ils ne retrouvèrent leur métrage.

Ils n'avaient pas toutefois tout perdu, car l'eau de cette fontaine est, assure-t-on, excellente. Mais il faut user de certaines précautions avant d'y puiser. J'ai vu la femme de qui je tiens cette légende cracher dans l'eau et se signer par trois fois. Comme je lui demandais pourquoi elle agissait de la sorte, elle me répondit que c'était pour chasser le lutin de l'air, le lutin de l'eau et le lutin des herbes, qui devaient se trouver dans cette fontaine, parce qu'elle avait sa source en enfer. La salive du chrétien purifie celle du diable, les signes de croix éloignent les lutins, et pendant qu'ils sont absents, on peut sans danger y puiser de l'eau.

CCXIX

LA FONTAINE OU IL NE FAUT PAS SE MIRER

Tout près du même bourg de Plédéliac est une autre fontaine que décore une statuette de saint Malo, en faïence ; elle était jadis dans l'église, et voici comment elle est venue à la place qu'elle occupe. L'eau de cette fontaine qui est extrêmement limpide et transparente servait de miroir à toutes les jolies filles du pays. Le recteur, désolé de voir ses ouailles perdre ainsi leur temps en de vaines contemplations, fit porter processionnellement la statuette, et avertit ses paroissiens que désormais le grand saint Malo se chargeait de les surveiller, et que toutes celles qui se mireraient dans la fontaine ne trouveraient jamais de mari.

Lucie de V. H.

CCXX

LA CHAPELLE DES SEPT SAINTS

Dans la commune de Kergrist, près Pontivy, existe une chapelle

appelée la chapelle des Sept Saints Séverec, où les chevreuils se rendent tous les ans en pèlerinage, pèlerinage qui dure huit jours Ce pèlerinage des chevreuils commence huit jours avant l'assemblée et se termine le jour même. Cette assemblée des Saints Séverec a lieu le dimanche après l'Ascension.

Autrefois, la veille de l'assemblée, une femelle de chevreuil couchait dans la chapelle ; les gens du pays avaient même bien soin d'étendre pour elle une botte de paille dans un coin ; mais, depuis quelque temps, elle ne va plus coucher dans la chapelle et voici pourquoi :

Une année, les habitants de la commune de Kergrist avaient vu comme de coutume le pèlerinage des chevreuils commencer, et quelques mauvais garnements qui avaient entendu dire qu'une femelle couchait dans la chapelle la veille de l'assemblée, s'y rendirent aussi armés de fusils et se cachèrent dans un coin.

Aussitôt qu'ils virent arriver la chevrette, ils déchargèrent leurs fusils, mais aucun coup ne partit. Ils se mirent alors à la poursuivre, mais elle put leur échapper et sortir de la chapelle sans être atteinte, et, depuis ce jour, elle couche aux alentours.

Les Sept Saints Séverec sont sept frères jumeaux ; à leur naissance, leur père, le seigneur de Séverec, en prit six dans son panier et les emporta pour les noyer bien loin de son château. Il arriva à un terrain rempli d'épines, de ronces et de hauts ajoncs. Au milieu de ce terrain était une mare d'eau. Il déposa ses enfants sur le bord. Au moment où Séverec allait jeter ses six nouveaux-nés, une chevrette parut, les prit et les emporta en lui disant : « Je nourrirai ces enfants que tu ne veux pas, et plus tard, tu seras bien obligé de les recevoir chez toi », puis elle s'enfuit emportant les six enfants.

Le seigneur de Séverec rentra à son château sans ajouter foi à ce qu'il avait entendu et il se disait : « En admettant que cette bique les élève, ils n'auront aucune instruction, tandis que celui-ci, — en parlant de celui qu'il avait gardé — je le ferai instruire et par là, je le reconnaîtrai bien ».

L'enfant que Séverec avait gardé, élevé et instruit, grandit, et, un jour, il fit la rencontre de ses frères que le chevreuil avait nourris, élevés et instruits, car ils étaient aussi instruits que celui qui avait été élevé au château, et même ils étaient habillés comme lui.

Un jour que le seigneur cherchait son fils, car, il ne pouvait plus le tenir au château, il le trouva avec ses autres enfants, ceux qu'il avait voulu noyer ; mais, comme il lui était impossible de savoir et de reconnaitre lequel des sept il avait élevé, il se rappela les paroles

que la chevrette lui avait dites et il les emmena tous les sept à son château, et leur mère fut bien heureuse de les voir, car c'était contre son gré que son mari les avait emportés, mais, comme à lui, il lui était impossible de savoir lequel des sept avait passé sa vie au château.

Ils naquirent ensemble et ils moururent de même en odeur de sainteté ; ils sont représentés tous les sept dans leur chapelle à Kergrist, lieu de pèlerinage des chevreuils.

(*Recueilli à Saint-Gérand*). FRANÇOIS MARQUER.

CCXXI

LÉGENDE DU ROCHER DE SUBSTANCION

A Castelnau, près de Montpellier, existe un rocher taillé à pic, dont la base plonge dans la rivière du Lez et dont le sommet se perd dans la colline où fut, sous la domination romaine, une station placée sur la voie qui conduisait d'Italie en Ibérie. Aujourd'hui une route départementale coupe le rocher à mi-hauteur et le sépare de la colline.

Sur l'emplacement de cette station on a trouvé des vestiges de villas romaines, des poteries, des armes et surtout des monnaies. Ces découvertes ont sans doute donné naissance à la légende du rocher dit de Substancion, corruption probable de *sexta statio*, désignation du poste romain. On croyait, dit M. Edouard Marsal [1] qui a bien voulu nous donner ces détails, que pendant la nuit de la Saint-Jean le roc, qui cependant ne présente à sa surface aucune fissure, s'ouvrait et qu'un esprit invitait les aventureux à pénétrer dans l'intérieur pour puiser à pleines mains dans les trésors contenus dans le bloc de granit. Mais il ne faut pas croire qu'il n'y avait qu'à se baisser pour amasser une fortune et s'en aller ! De graves dangers vous attendaient au retour.

Voici du reste quelques extraits de la traduction faite par M. Marsal d'une comédie en prose languedocienne de l'abbé Fabre, curé de Castelnau, mort en 1783 [2].

Nous ne relaterons que les explications données par le villageois Nicol au naïf paysan Pascal, sur les moyens d'aller puiser de l'or dans le rocher de Substancion.

1. C'est par erreur que dans le numéro 1-2, janvier-février 1898, de la *Revue*, le prénom de M. Marsal a été imprimé *Eugène* au lieu de *Edouard*. Article : *Les métiers et professions. — Cris des rues de Montpellier*, pour lequel M. Edouard Marsal nous avait prêté les clichés de ses dessins.

2. *Lou Tresor de Substancioun*. — Cette pièce de comédie a été imprimée à Montpellier, une dizaine d'années après la mort de l'abbé Fabre.

NICOL

. . . .

Tous les ans, le 23 juin, à minuit, cette rivière qui se nomme la Lez, se partage et présente une sorte de sentier pour atteindre le roc.

PASCAL

Et pourquoi tout cela se produit-il cette nuit plutôt qu'une autre ?

NICOL

Pardieu ! belle demande, parce que le lendemain est la Saint-Jean et que cette nuit-là fait partager les rivières.

. . . .

On verra, par une autre version de la légende, que les chercheurs du trésor peuvent se rendre au rocher de Substancion sans traverser la rivière ; mais, ici, les compères sont de l'autre côté du Lez, près du moulin de Navitau et, à l'époque du récit de l'abbé Fabre, il aurait fallu faire un long détour pour y arriver, sans compter qu'il n'y avait peut-être pas de sentier au pied du rocher plongeant dans la rivière. Et puis, cette séparation de l'eau, mentionnée par le digne curé de Castelnau, était intéressante à citer tant au point de vue légendaire que parce que sa comédie, qui date de plus d'un siècle, se joue encore à Montpellier en certaines circonstances.

. . . .

NICOL

Puis de ce rocher sort un Esprit en corps et en âme, vêtu de blanc.

PASCAL

Oui dà ! et comment fait un Esprit pour sortir d'un rocher qui n'a ni trou ni fissure ?

NICOL

Il sort par la porte qui se ferme et s'ouvre en dedans.

PASCAL

Fort bien ! après ?

NICOL

Après, cet Esprit se met devant sa porte en criant en français d'une grosse voix : — *De la part du Grand-Vénant...* Et vous y répondez de la même façon en français : — *Coussi ? comment ?* Il dit alors : — *Qui but d'argent ?...* Vous répliquez : — *Baillez-m'en-en...* L'Esprit ajoute : — *Entrez dedans...* Là-dessus l'on entre dans le petit chemin tracé au milieu de l'eau et l'on va dans le roc.

PASCAL

Je vous avoue, maître Nicol, que vous me stupéfiez Ah ! ça, dès

que vous êtes dans le rocher, vous trouvez sans doute votre argent tout prêt, vous le prenez et l'emportez?

NICOL

Holà ! vous allez vite compère ! vous êtes trop pressé. Dès l'entrée dans le roc, on trouve un gros tas de deniers, mais l'on ne s'amuse pas là ; un peu plus loin, un monceau de liards ; enfin des monceaux de monnaie de toute sorte. Plus avant, viennent les petits écus, les écus neufs, et enfin les louis d'or : C'est là que s'attèle un homme de bon sens ! Pouvez-vous penser si je vais en ensacher ! sans doute, vous voudriez bien en faire autant?

. . . .

PASCAL

Je ne sais... Je ne veux vous demander que trois choses : premièrement, si l'on y voit dans ce rocher ; secondement si la monnaie n'est pas fausse, et enfin si l'on peut revenir aussi facilement qu'on y va?

NICOL

Premièrement, l'on y voit parce que l'Esprit marche devant avec une lanterne ; secondement, la monnaie n'est point fausse puisqu'elle passe partout ; et troisièmement, en ce qui touche le retour, ah ! voilà où est le chiendent ! mais l'on prend ses mesures.

PASCAL

Cela me paraît bon à savoir.

NICOL

Voyez, l'on n'a qu'une heure pour faire son affaire, et si l'on y demeure un moment de plus, l'on n'en peut sortir que dans un an, et sans rien emporter encore. Pour aller où sont les louis d'or, vous faites un quart de lieue dans un chemin de traverse. Dès que vous avez pris votre charge, la lanterne s'éteint et il faut venir à reculons jusqu'à la porte. Si vous vous écartez du chemin ou si vous bronchez, vous demeurez là un an, sans manger ni boire ; aussi, ceux qui en reviennent sont d'une maigreur de squelette.

. . . .

Pascal ayant dit qu'il fallait être fou pour croire de pareilles sornettes, Nicol réplique :

NICOL

Qu'appelez-vous des sornettes ? Cela est aussi vrai que vous êtes là. Tout le village vous le dira comme moi..... Je vous dis que vous êtes

homme de peu de bon sens ; peut-être voudriez-vous savoir ce qui se passe mieux que les gens de l'endroit....

A ce moment, une voix éloignée appelant quelqu'un se fait entendre ; les deux hommes en restent interdits. Sûrement c'est l'Esprit qui appelle et invite à venir puiser dans le trésor. Pascal fait remarquer qu'il n'y a pas de chemin pour traverser l'eau et Nicol lui réplique que c'est parce qu'ils ont laissé passer le moment où le Lez se partage ; que le sentier ouvert dans l'eau est très étroit et disparaît dans le temps qu'il faut à une personne pour traverser la rivière.

Pascal s'en prend à Nicol et lui reproche qu'après lui avoir mis l'eau à la bouche il lui a fait manquer l'occasion de faire fortune.

Le reste de la pièce est une histoire d'amour. Cette pièce qui est, très spirituelle fourmille de mots et d'expressions en languedocien qui sont très goûtés des régionaux ; c'est ce qui explique son succès séculaire.

Voici maintenant la légende, plus conforme aux principes traditionnels connus, telle qu'elle nous a été racontée par l'un des aimables gérants du « Café Riche » de Montpellier.

Le 23 juin, veille de la Saint-Jean, il faut se trouver à minuit devant le rocher de Substancion et si, lorsque le douzième coup sonne, on a la chance de se trouver à l'endroit où est enfermé le trésor, le roc s'entr'ouvre de façon à ce qu'une seule personne puisse s'introduire. Une voix caverneuse vous invite à entrer. Quand on a le courage de s'avancer dans l'étroit couloir qui décrit une courbe, au bout de quelques mètres, l'Esprit éclaire la place où sont amoncelées les pièces d'or. Il est urgent de ramasser rapidement tout ce que l'on peut prendre, puis de s'en aller de même à reculons, car si au dernier coup de la répétition de l'heure de minuit à l'horloge de l'église de Castelnau, on n'est pas dehors, l'ouverture du rocher se trouve refermée et on ne peut sortir qu'au bout d'un an.

A différentes époques, même récentes, on a trouvé des pièces d'or et d'argent[1] près du rocher de Substancion ; d'après la croyance populaire on prétend que des personnes qui ont pu puiser dans le trésor, ont laissé échapper ces pièces en s'en allant.

On dit que parfois des gens crédules et relativement courageux, se rendent le soir de la Saint-Jean au rocher de Substancion ; ce qui est certain, c'est que plus d'un individu y va le lendemain et cherche dans le voisinage si quelque pièce n'y a pas été perdue. Or, le fait de pareille trouvaille s'est produit, ce qui n'est pas étonnant,

1. Ce ne sont pas seulement des monnaies romaines qui ont été trouvées, mais aussi des pièces de différents siècles jusqu'à nos jours.

car non seulement à l'époque de l'occupation romaine, mais depuis et même dans notre siècle, les cachettes de magots dans la terre ont été en usage. Ces magots, comme on sait, n'étaient pas enfouis très profondément, ce qui fait que, par une cause ou par une autre, ils se trouvent un jour à fleur de terre.

Et voilà comment s'entretient la croyance à la légende.

A. CERTEUX.

QUI FRAPPE[1] ?

II

CHANSON BOURGUIGNONNE

Qui frap-pe, qui frap-pe? Mon ma-ri est i-
ci, il n'est pas à la cam - pa-gne com-me il l'a-vait pro-
mis.

PARLÉ (*Voix d'homme*)
Qu'est-ce que tu dis donc là, ma femme?

Je ber-ce le pe - tit mi-mi, je ber-ce le pe - tit.

MOREL-RETZ. (Stop.)

(1) Cf. tome III, p. 352.



LA QUERELLE DES SOURDS [1]



E thème a été exploité dans les littératures les plus diverses. La *Revue des Traditions populaires* en publiait récemment une version des Dairi-Bataks de Sumatra, voici le résumé d'une version tamoule, d'une version géorgienne et la traduction d'une version arabe. On doit remarquer que le fonds seul est commun, et que les épisodes diffèrent, ce qui semblerait indiquer que ces versions sont indépendantes les unes des autres.

II

VERSION TAMOULE

Un berger sourd attend que sa femme également sourde lui apporte à manger, comme elle tarde, il prie un *taleyary* (valet de ferme) qui coupait de l'herbe près de là de veiller sur son troupeau pendant qu'il ira à la recherche de son repas. Le taleyary qui est sourd, lui répond par un geste que le berger prend pour un signe d'aquiescement : il va chez lui, trouve sa femme malade, est obligé de préparer lui-même son manger et à son retour, trouve son troupeau au complet. Pour remercier le prétendu gardien, il veut lui faire présent d'une brebis boiteuse : le *taleyari* croit qu'il l'accuse de lui avoir cassé la jambe, tous deux se disputent sans s'entendre, quand passe un cavalier, également sourd, qu'ils prennent pour arbitre. Ils lui exposent leur cause, et lui-même, n'ayant rien compris, se défend d'avoir volé le cheval qu'il a trouvé abandonné sur la route. Chacun s'imagine que l'arbitre lui a donné gain de cause et la querelle recommence jusqu'au moment où il s'adresse à un brahme. Comme il est sourd, il croit qu'ils sont envoyés par sa femme avec qui il ne peut vivre en paix et la dispute continue jusqu'au soir. Alors le cavalier voyant venir des gens qu'il prend pour les maîtres du cheval, descend de sa monture et s'esquive : le berger en fait autant, maudissant l'injustice des arbitres : le *taleyary* en s'en allant chercher son herbe trouve la brebis boîteuse et se l'approprie pour se venger du berger qui l'a injustement accusé, et le vieux brahme est ramené chez lui par ses amis qui lui promettent de faire entendre raison à sa femme [2].

1. Suite, voir t. XIII, p. 277.
2. *Contes divers* à la suite du *Pantcha-tantra*, trad. par l'abbé Dubois. Paris, 1872, in-8, p. 359-346, conte I, *les quatre sourds*.

III

VERSION GÉORGIENNE

Un sourd, ayant perdu un bœuf, se met à sa recherche. Il rencontre un autre sourd qui venait de trouver un âne et qui ne comprenant rien à ce qu'il lui dit, lui offre l'âne moyennant une récompense. Ils s'adressent pour régler leur différent à un troisième sourd qui passe à cheval avec une femme en croupe ; il s'imagine qu'ils veulent la lui enlever et leur explique que sa femme étant morte, c'est sa servante qu'il emmène. Tous trois vont porter leur affaire devant le qâdhi qui plus sourd qu'eux tous, croient qu'ils viennent lui annoncer qu'on a vu la lune qui termine le jeûne du ramadhan et commande aux clairons et aux trompettes de sonner [1]. Ce dernier trait montre l'origine musulmane de cette version.

IV

VERSION ARABE

On raconte — et Dieu connaît le mieux ce qui est caché et juge le mieux le passé des nations — qu'il existait autrefois une vieille femme sourde qui n'aurait pas distingué l'argile de la pâte. Un jour que ses moyens d'existence étaient restreints; elle possédait une poule grasse et belle. Par Dieu, se dit-elle, je vais aller la vendre et je serai délivrée de la peine qu'elle me donne. C'était jour de marché. La vieille sourde prit la poule et marcha jusqu'à ce qu'elle arriva à la porte de la mosquée. Elle s'y arrêta, attendant que les gens sortissent de la prière du vendredi pour leur vendre sa poule. Sur ces entrefaites arriva un marchand, monté sur une mule magnifique. Quand il vit la vieille assise à la porte de la mosquée, il lui dit : Par Dieu, la vieille, tiens moi cette mule jusqu'à ce que j'aille prier, Dieu te récompensera. Le marchand était également sourd. Elle ne comprit pas ce qu'il lui disait, mais elle s'imagina qu'il lui demandait sa poule et lui disait : Combien la vends-tu ? — Maître, répondit-elle, elle est grasse et belle et ne convient qu'à ta seigneurie ; donne m'en ce que tu peux. — Le marchand crut qu'elle lui disait : Entre, prie et viens prendre ta mule. Il descendit de sa monture et alla assister à la prière du vendredi : l'animal partit ou il voulut. La prière terminée, le marchand sortit et demanda sa mule à la vieille, en la voyant sans sa monture : La vieille ! dit-il, où

1. Mourier, *Contes et légendes du Caucase*. Paris, 1888, in-16, contes géorgiens, n° VI, p. 18.

est la mule ? Amène-la moi. En même temps il regardait après elle. — Maître, répondit la sourde, ne t'ai-je pas dit : donne m'en ce que tu peux Cette poule est grasse, très belle, bien nourrie, elle ne convient qu'à toi. — L'homme reprit : La vieille, où as-tu mis ma mule pour que je parte chez moi avec elle et que je te laisse, car tu es respectable et faible de tempérament. — Maitre, dit la sourde, par ta vie, ne marchande pas avec moi, car discuter sur cette poule ne servirait à rien ; il n'est pas possible de te la donner à moins de cinq pièces de monnaie ; ne discute pas davantage, tu me soulèves le cœur. Le marchand crut qu'elle lui disait : J'ai conduit ta mule chez moi et je ne peux pas te l'amener. La vieille, dit-il, j'irai chez toi, je prendrai ma mule, il n'est pas nécessaire que tu viennes avec moi, indique-moi ta rue et ta maison, je suis intelligent, je demanderai après ta demeure et je ramènerai ma mule. — La sourde reprit : Maitre, cette poule a été élevée et bien nourrie : elle est grasse et très belle, je ne peux pas te la donner à moins de cinq pièces d'argent. — Le marchand crut qu'elle lui disait : Cette mule est très belle, il est clair qu'elle a été élevée comme ma poule que voici. La vieille, ajouta-t-il : elle ne mangeait que de l'orge nettoyée, criblée et mondée au centre de la meule ; je veille moi-même à son repas ; je ne me fie à aucun de mes serviteurs pour s'approcher d'elle. Mais on dit par manière de proverbe : « Si ce n'était le nourisseur, tu ne connaîtrais pas mon maître », et « tout ce que tu mets dans la marmite monte dans la cuillère ». — Maître, dit la sourde, tu m'as interrogé au sujet de cette poule, elle a été élevée par mes soins ; elle est gentille et caressante ; je lui donnais à manger avant de manger moi-même. Là-dessus le marchand reprit : En voilà assez, inutile d'en dire plus long, je suis connu parmi les gens, j'ai beaucoup d'affaires pressées dont je m'occupe ; le jour est trop court pour le perdre à attendre et le monde est un lieu de fatigue ; lève-toi, amène-moi ma mule pour que je m'en aille à mes affaires. — Maître, dit la sourde, jusques à quand te fatigueras-tu et me fatigueras-tu inutilement : ne t'ai-je pas dit d'en finir avec toutes ces paroles inutiles ? Donne cinq pièces de monnaie, prends la poule et puisse-t-elle te profiter. — Le marchand lui dit : Pas de plaisanteries, lève-toi, amène-moi ma mule. — Maître en un mot, tu ne l'auras pas à moins de cinq pièces de monnaie. — Il est clair que tu es une vieille coquine, moqueuse, lève-toi, amène-moi vite ma mule pour que je parte rapidement. — Maître, reprit la sourde, comment peux-tu manger malgré cette avarice, cette lésinerie et cette parcimonie qui sont en toi ? Si elle te plaît pour cinq pièces de monnaie, prends-la pour cinq pièces de monnaie, sinon va à tes affaires et délivre moi de ta

présence pour l'amour de Dieu. — Le marchand lui répliqua : La vieille, pas de querelle ! tu as reçu de moi ma mule, j'en ai la preuve par de nombreux musulmans qui témoigneront contre toi ; ma mule vaut cent dinars. — Maître, sache que quand tu devrais mourir et te rassassier de mort, je ne te donnerais pas cette poule à moins de cinq pièces de monnaie. — Attends, effrontée coquine, je vais t'amener un garde qui te traînera en justice. Il n'avait pas fini de parler que le garde s'avançait. — Viens, dit-il au garde et traîne moi cette vieille devant le tribunal. — Attends, maître, dit l'autre, peut-être pourrons-nous faire la paix entre vous deux et connaître l'origine de votre affaire. Le marchand lui dit : Je suis un homme ponctuel à faire les cinq prières au moment voulu, l'heure de l'une d'elles m'a surpris près de cette mosquée, j'ai remis ma mule à cette vieille, je suis entré, j'ai fait ma prière suivant les prescriptions, je suis sorti pour chercher ma mule, cette femme me la réfuse et dit : Je ne l'ai pas vue, voilà mon affaire et salut. — Je comprends ce que tu dis, répliqua le garde, mais attends que je connaisse le dire de la vieille, puis s'adressant à elle : Qu'as-tu à dire ? — Garde, répondit-elle, sache que je suis une vieille femme honorable, pauvre, sans fortune ni ressources, ne possédant rien pour me protéger dans l'excès de ma détresse, j'ai vu que je ne pouvais garder plus longtemps cette poule, je suis venue la vendre pour me défendre de la faim avec son prix, ce marchand s'est présenté et a voulu me la prendre pour rien, voilà mon histoire, et salut. — Le garde était également sourd, il n'entendait ni ne comprenait rien. — Maître, dit-il, cette femme prétend qu'elle est ton épouse, que tu ne lui accordes pas ce à quoi elle a droit, qu'elle est dénuée de tout et toi bien habillé. — Par Dieu, mon frère, s'écria le marchand, j'ai remis la mule entre ses mains, j'ai le témoignage des musulmans pour moi contre elle. — Femme, dit le garde en s'adressant à la vieille, ce n'est pas bien de ta part, lorsque ton mari te demande quelque chose, pourquoi le repousses-tu et discutes-tu avec lui ? cela t'et défendu : la femme doit obéir à son mari. — La sourde reprit : Frère, je ne lui donnerai pas cette poule à moins de cinq pièces de monnaie, dois-je subir l'injustice ? Pourtant par égard pour toi, je la lui laisserai pour quatre. — Par le Dieu puissant, dit le garde, je règle les affaires des gens, mais jamais je n'en ai vu une aussi difficile que celle-ci, quand je la débrouille d'un côté, elle s'embrouille d'un autre, il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu puissant et magnanime, mais il n'y a que le qâdhi qui puisse résoudre cette affaire. Ils restèrent ainsi jusqu'au moment où ils se présentèrent devant lui. — Avance, maître, dit le garde au marchand, et expose ta plainte

contre elle. — Il s'avança et dit : Seigneur qâdhi, j'ai remis ma mule à cette vieille, je suis entré faire la prière du vendredi, après quoi, je lui ai réclamé ma monture et elle m'a répondu par un refus. — Le qâdhi demanda : Femme qu'as-tu à dire ? Tu as entendu les paroles de ton mari le marchand. — Oui, je ne le conteste pas, sache, seigneur qâdhi que Dieu prolonge ta vie et qu'il t'assigne le paradis pour demeure. N'attends pas de moi des cadeaux ou de l'argent, car je suis une femme pauvre, misérable, vieille, tu vois ma situation : j'étais allée vendre cette poule à cause de ma détresse et de ma misère, ce marchand m'a rencontrée à la porte de la mosquée. C'était une heure néfaste ! il veut me prendre cette poule pour moins de sa valeur ! depuis l'aurore jusqu'à présent, il dispute contre moi et je dispute contre lui, il s'attache à moi et ne veut pas me quitter de peur que je ne la vende à un autre que lui ; vive notre seigneur le qâdhi ! examine mon affaire, a-t-il le droit de me la prendre et de me faire mourir de faim ! — Le qâdhi était aussi sourd que les autres. Maître, dit-il au marchand, il est certain pour moi que tu as tort, le divorce est prononcé contre toi. Femme apporte ton contrat pour que nous établissions le douaire qui te revient de ton mari. — Le gardien reprit : Voici ce que dit le qâdhi : Toi, le marchand, tu mérites d'être renfermé pendant six ans ; femme attendras-tu qu'il t'apporte quelque chose de chez lui, ou l'emprisonnerons-nous jusqu'à ce qu'il t'ait donné satisfaction ? — La vieille jeta sa poule dans le sein du marchand en disant : Prends-la et que Dieu ne t'en fasse pas profiter. — Le garde s'avança, prit la poule et dit : C'est le prix de mes services ; toi, marchand, va t'en et réconcilie-toi avec ta femme. Alors les assistants se mirent à rire de l'aventure des sourds, on chercha la mule, on la vit qui paissait, on la prit et on l'amena au marchand, on fit pour la vieille une collecte abondante qu'on lui donna, et tous s'en allèrent à leurs affaires [1].

René Basset.

1. Salhâni, *Contes*, à la suite du Ve volume des *Mille et une Nuits*, éd. de Beyrout, 1890, in-8, p. 86-89.



UN CONTE PNONG

Depuis une convention qui remonte au temps les plus reculés, disent les Cambodgiens, les rois du Cambodge avaient coutume, *étaient tenus* d'envoyer tous les ans un tribut d'objets aux deux chefs des sauvages Chréay, le *sdach phlœung* et le *sdach tik*, le roi du feu et le roi de l'eau. Ces cadeaux comprenaient un jeune éléphant mâle richement harnaché, de fils de laiton, de la verroterie, du fer, des étoffes de coton et quelques belles pièces de soie destinées à envelopper l'arme sacrée que conservent précieusement ces deux personnages.

Ces présents, ce tribut du roi du Cambodge à deux chefs sauvages, était pompeusement apporté à Krâchés et le gouverneur de cette province, prenait ses dispositions pour les faire parvenir de tribu en tribu à destination.

En retour le roi du feu envoyait au roi du Cambodge, un pain de cire énorme, une grande calbasse de riz et une autre de sésame. Au sommet du pain de cire, le roi du feu imprimait en signe de cachet, le gros doigt de sa main droite.

Le roi Noroudâm, le roi actuel, est le dernier roi du Cambodge qui ait rendu cet hommage ; il a, depuis une quinzaine d'années, cessé d'envoyer le tribut. Les deux chefs sauvages ont envoyé vers 1884, un homme le réclamer, mais on l'a renvoyé sans faire droit à sa demande. C'est regrettable, parce que c'était la seule relation que le Cambodge avait avec le peuple Chréay et, depuis lors, on n'a plus entendu parler ni de ses chefs, ni de l'arme dont, depuis plusieurs siècles, ils sont dit-on les gardiens.

On ne sait pas au juste ce que sont les Chréay et leur physiologie est mal connue. Mais tous les peuples de l'Indochine s'accordent à dire qu'ils ont autrefois joué un grand rôle dans la presqu'île et qu'il faut faire remonter à l'époque de leur prospérité l'usage pour les Cambodgiens de leur payer le tribut dont j'ai parlé plus haut. Ont-ils occupé le Cambodge avant les Cambodgiens ? Je ne sais, mais je dois faire observer que les semi-sauvages Kuoy donnent aux Khmèrs, les Cambodgiens de l'heure actuelle, le nom de *Choréay* et les sauvages Stieng celui de *Sœurey*.

Tout le monde a entendu parler de l'arme antique et sacrée que les deux chefs des Chréay sont chargés de garder, mais personne ne l'a jamais vue, sauf les deux gardiens. Il est certain qu'elle existe et

qu'elle se transmet de génération en génération depuis bien longtemps.

Mais qu'est-elle ? d'où vient-elle ? Voilà ce que personne ne peut dire.

J'ai eu la bonne fortune, non de mettre la main sur l'histoire de cette arme, mais sur un conte pnong, peut-être chréay, qui raconte son origine merveilleuse. C'est peu de chose, mais, comme il est absolument inconnu et l'œuvre de conteurs sauvages, j'estime qu'il mérite avoir sa place dans le folk-lore des peuples les plus en retard. Je le donne tel que je l'ai reçu de la bouche d'un pnong qui parle très correctement le Cambodgien, qui le tenait de son oncle, auquel il l'a entendu raconter plus de vingt fois. Celui-ci le tenait de son grand-père un grand conteur, qui pouvait raconter quatre jours entiers sans s'arrêter, si ce n'est pour manger, car, me dit mon pnong, quand il contait, il ne pensait point à dormir.

Quant au fourreau de sabre que notre conte dit être resté au Cambodge, il est peut-être celui qui est conservé au palais du roi Noroudâm. Le manche serait le manche antique qu'on conserve au palais du roi de Siam et qui est considéré comme un objet sacré.

Je ne saurais dire si le conte pnong repose sur un fait historique quelconque et si la lame de sabre qui est aux mains des rois chréay si le foureau qui est au palais de Phnôm-Pénh, si le manche qui est ou était au palais de Bâng-Kok, sont les parties d'une même arme de guerre. Mais deux hypothèses s'imposent ici : ou le conte pnong est une légende très ancienne à base historique se rapportant à une arme sacrée que toute l'Indochine connaît, ou bien il est un conte dont une arme sacrée est l'objet, mais imaginé à cause d'elle. Dans le premier cas le conte peut-être pnong ou chréay ; dans le second, étant donnée l'ignorance des pnong et des chréay concernant les objets sacrés conservés au trésor des rois du Cambodge et du Siam, ce conte pourrait bien être cambodgien.

Il me reste, avant de raconter le *conte de Prâng* et *Iyâng*, à dire ce que sont les Pnong auquel mon conteur, pnong d'origine, l'attribue, les Chréay, les Stieng et les Laos dont il y est fait mention.

Les Pnong sont un peuple sauvage, presque nu, qui vit de sa chasse et d'agriculture et qui habite sur la rive gauche du Mékong, à l'est des provinces de Krâchés, Sambok-Sambaur, jusqu'à plus de deux cent cinquante kilomètres de la berge.

Les Stieng sont un peuple non moins sauvage qui habite au sud des Pnong.

Les Chréay ont leur habitation au nord-est des Pnong, dans un pays à peine connu des Européens ; les Laos sont les Laotiens qui

habitent les deux rives du Mékong, au nord du Cambodge, et dont le territoire s'étend à deux cents kilomètres environ, tant à l'est qu'à l'ouest du fleuve, et de la frontière du Cambodge à la frontière de Chine.

Les Pnong parlent une langue très différente de celle parlée par les Cambodgiens, très rauque et où les *r*, rudement roulés, sont nombreux ; la langue des Stieng est autre mais plus douce que celle des Pnongs quoique plus rude que la langue Cambodgienne La langue chréay n'est autre que la langue chame et malaise, probablement telle qu'on la parlait avant la conversion de ces peuples à l'islamisme. La langue laotienne n'est autre que la langue thay ou siamoise, un peu moins savante. Les Laotiens, seuls de tous ces peuples, ont, comme les Cambodgiens, une écriture, des livres, une religion organisée, des moines, des temples et une véritable organisation sociale.

Les autres sont restés ou sont revenus au stade de la tribu inorganisée et de l'anarchie sociale la plus absolue.

ADHÉMARD LECLÈRE,
Résident de France au Cambodge.

PHANG ET IYANG

Il y avait en ce temps là deux frères qui vivaient ensemble ; l'aîné nommé Phâng était marié ; le jeune nommé Iyâng ne l'était pas. C'est ainsi !

Ils trouvèrent un endroit favorable, l'aménagèrent et y semèrent du riz.

Ce riz semé l'aîné resta pour veiller sur le champ avec sa femme ; le jeune partit avec ses quatre chiens pour garder les buffles. A peine sortis du champ, les chiens commencèrent à chasser avec tant d'ardeur qu'ils levèrent et tuèrent un grand nombre d'animaux, tortues, fouines et autres. Le jeune homme ramassait le gibier avec l'intention de le rapporter le soir à son frère et à sa belle-sœur.

Un peu plus loin, les quatre chiens ayant rencontré une pierre s'arrêtèrent devant elle et se mirent à aboyer sans vouloir la quitter, le jeune frère les en chassa trois fois mais en vain ; alors il prit la pierre, la regarda ne lui trouva rien de particulier, mais cependant, sans savoir pourquoi, il la mit à côté de lui.

En ce temps, sa belle-sœur qui était restée à la maison avec son mari, alla voir si quelque bête s'était fait prendre au piège que les deux frères avaient tendu ; elle y trouva un paon et voulut s'en

emparer, mais la bête se défendit si bien qu'elle lui déchira la poitrine, la figure et parvint à s'enfuir.

La nuit étant près de venir, Iyâng résolut de rentrer avec ses buffles, mais tandis que tous les buffles se levaient, l'un d'eux restait vautré à terre et ne paraissait pas vouloir se lever, Iyâng prit la pierre après laquelle ses chiens avaient aboyé et la jeta sur le buffle. Cette pierre passa au travers du buffle, le tua et tomba de l'autre côté dans une petite mare. Très surpris de voir une pierre traverser un buffle qu'un couteau habilement jeté ne pourrait pas traverser, le jeune homme descendit dans la petite mare et se mit à la chercher.

L'ayant trouvée, il l'examina sans rien y trouver d'extraordinaire puis, voulant l'éprouver, il la jeta successivement sur un certain nombre d'arbres et, chaque fois, la pierre traversa les arbres ou les abattit. Il comprit alors que cette pierre était une pierre merveilleuse et l'emporta [1].

Etant arrivé à la maison, très soucieux de ce que son frère et sa belle-sœur lui diraient quand ils apprendraient qu'il avait tué le plus beau et le plus grand buffle du troupeau, il alla voir sa belle-sœur. Il la trouva dans la maison, mais couchée et enveloppée dans une pièce d'étoffe, la figure et la poitrine bien couvertes. Il lui demanda :

— Pourquoi es-tu ainsi couchée ?

Elle lui répondit :

— Parce que je suis malade, j'ai la fièvre, laisse-moi.

La vérité c'est qu'elle avait peur d'être battue par son mari parce qu'elle avait laissé échapper le paon qui s'était pris au piège.

Iyâng laissa la femme de son frère et s'en fut au piège pour voir si quelque bête s'y était fait prendre. Il trouva le piège brisé et tout l'enclos rempli de plumes de paon. Cela le surprit et il revint à la maison.

S'étant approché de sa belle-sœur, il lui dit qu'il était très inquiet parce qu'il avait tué le plus grand des buffles du troupeau avec une petite pierre qu'il lui avait lancée pour le faire lever.

— Eh ! dit la belle-sœur, sans se découvrir, que me dis-tu là ; tu mens, on n'a jamais vu tuer un buffle avec une petite pierre.

Iyâng répondit :

— On ne l'a jamais vu, c'est vrai, mais moi je l'ai vu, et j'ai peur de mon frère.

1. Les Pnong croient aux pierres merveilleuses et chaque famille en possède toujours au moins une qui se transmet de génération en génération. Les pierres qui portent l'empreinte d'un animal quelconque sont très estimées par eux.

La belle-sœur dit :

— Ce n'est pas vrai ce que tu dis là ; je ne croirai pas qu'on peut tuer un buffle avec une petite pierre, si je ne le vois pas.

— Eh bien, dit le jeune homme, viens voir.

La femme se leva, se mit au bord de la porte et regarda ; le jeune homme fit sortir un buffle de l'enclos de bois, prit sa pierre et la lui jeta ; la pierre traversa le buffle, le tua et tomba à quelques pas de là. La femme ne dit rien et rentra chez elle.

Quelques instants après Prâng, son mari, étant de retour et, la voyant couchée, lui dit :

— Pourquoi es-tu couchée, tu es donc malade ?

La femme répondit :

— Non, je ne suis pas malade, mais je suis blessée partout, regarde : ma poitrine et ma figure sont toutes déchirées.

Le mari dit :

— Qu'est-ce qui t'a fait ces blessures ?

La femme répondit :

— C'est ton frère ; pendant que tu n'étais pas là, il a voulu forniquer avec moi ; j'ai refusé, il s'est jeté sur moi pour me renverser. J'ai lutté, et ce sont ses bracelets de cuivre, ses colliers de coquillages qui m'ont ainsi déchiré la figure et la poitrine. Alors il m'a laissée tranquille. Mais, maintenant, je veux que tu le tues, parce qu'il m'a insultée ; il m'a couverte de honte, je veux que tu le tues ; si tu ne le tues pas, tu ne me verras plus que couchée et je resterai là étendue jusqu'à la fin de ma vie ; je ne travaillerai plus, je ne ferai plus cuire le riz.

Le mari ne répondit rien. Il alla trouver son jeune frère et lui dit quelle accusation sa femme venait de porter contre lui.

— Elle ment, dit Iyâng, les blessures qu'elle a à la figure et à la poitrine, c'est le paon qui les lui a faites en se défendant ; si elle m'accuse c'est parce qu'elle a laissé fuir le paon et qu'elle a peur d'être battue par toi. Moi, j'ai tué deux buffles, j'ai peur aussi d'être battu par toi, mais je ne l'accuse pas de les avoir tués. Elle ment ; il ne faut pas la croire.

Le mari, ne sachant que penser et ne voulant pas tuer son frère, lui dit :

— Que tu dises vrai et qu'elle mente, qu'elle dise vrai et que tu mentes, je ne veux plus de toi avec moi. Ramasse tout ce que tu veux emporter, tes étoffes, tes bracelets, tes ornements de corps et de tête, prend ton couteau, ton arc, tes flèches et prépare-toi à partir, car je veux te conduire loin d'ici et te confier à un ami. Quant

à ce que tu laisseras ici des choses qui sont à toi, je les garderai comme miennes.

Iyâng ramassa tout ce qu'il voulait emporter, appela ses chiens et partit accompagné de son frère aîné.

Quelques jours après ils arrivèrent chez l'ami Anchong ; le frère aîné lui dit l'accusation que sa femme, avait portée contre son frère puis il ajouta :

— Voilà mon jeune frère, je te le confie, car je ne veux plus de lui dans ma maison, près de ma femme et je ne veux pas le tuer.

— C'est bien, dit Anchong, je le prends avec moi, mais je te préviens que je ne suis par un homme doux ; je crie très haut quand on ne fait pas autour de moi ce qui doit être fait.

Alors on tua un poulet qu'on offrit aux génies de la forêt, puis on le mangea et on but une jarre d'alcool de riz pour consacrer l'arrangement, conformément aux coutumes des Pnong et tout fut dit.

Prâng se remit en route pour aller retrouver sa femme. A mi-chemin, il prit un de ses chiens et le tua avec son couteau. De retour à la maison, il dit à sa femme :

— C'est fait, j'ai tué mon frère ; je l'ai emmené loin d'ici sous prétexte de le conduire chez un ami, puis je l'ai tué avec mon couteau.

Et il montra à sa femme son couteau encore rouge du sang du chien. La femme le crut et, sans plus tarder, se mit à travailler ; il était heureux, content d'avoir une femme aussi diligente et ne regrettait point d'avoir confié son jeune frère à un ami et d'avoir fait croire à sa femme qu'il l'avait tué.

II

Cependant Anchong, bien aidé de Iyâng, avait eu les chances les plus grandes ; tout lui réussissait, tout prospérait chez lui ; le nombre de ses esclaves était devenu considérable, il avait tout un troupeau d'éléphants et beaucoup de buffles ; il avait des bijoux de cuivre en grande quantité pour les échanges ; il avait des jarres de toutes les grandeurs et beaucoup [1]

Deux récoltes après le départ de Iyâng de chez son frère et sa belle-sœur, des voyageurs qui avaient traversé tout le pays et qui

1. Les jarres en terres sont amassées par les Pnong qui se considèrent comme riches quand ils en ont cinq ou six. Les coquillages dont il est ici question sont les cauries encore en usage il y a moins d'un demi-siècle dans toute l'Indo-Chine.

s'étaient arrêtés chez Prâng, le frère aîné, lui dirent devant sa femme que son ami était devenu très riche depuis qu'il avait son jeune frère avec lui.

Quand les voyageurs se furent remis en route, la femme dit à son mari :

— Tu n'as donc pas tué ton frère. Tu m'avais dit que tu l'avais tué et tu ne l'as pas tué. Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, puisque tu aimes mieux ton frère que moi qui suis ton épouse, puisque tu ne veux pas me venger, je vais me coucher, comme une femme malade, et je ne me lèverai plus jamais ; je resterai couchée jusqu'à ce que tu aies tué ton frère ou jusqu'à ce que je meure.

Le mari, désolé, prit son arc, ses flèches, son couteau et partit pour aller tuer son frère. Arrivé chez son ami Anchong, il lui dit ce que sa femme exigeait de lui et lui réclama son frère afin qu'il le tuât.

Anchong refusa en disant :

— Non, je ne veux pas te rendre ton jeune frère ; depuis qu'il est entré dans ma maison, tout me réussit, tout prospère autour de moi. Je suis devenu riche, puissant ; j'ai tout ce que je veux et, tout cela, c'est à lui que je le dois, car il porte le bonheur avec lui.

— Alors, dit le frère aîné, donne-moi un de tes chiens, afin que je le tue et que je puisse montrer mon couteau à ma femme.

— Non, dit Anchong, je ne veux pas te donner un de mes chiens ; ils me sont très dévoués et je ne veux pas qu'on les tue.

Alors Prâng s'adressa aux gens du village, mais partout on lui refusa le chien qu'il demandait et qu'il voulait tuer. Ne pouvant avoir un chien, il prit un poulet et l'égorgea, puis il lui enfonça son couteau depuis le cou jusqu'au croupion.

Quand il rentra chez lui, il dit à sa femme :

— C'est fait, j'ai tué Iyâng, mon frère, je l'ai tué avec mon couteau ; je l'ai tué, il est mort, son sang a rougi la terre, parce que je l'ai tué.

— Où çà, l'as-tu tué ? dit la femme. Est-ce loin d'ici ?

— Oui, dit le mari, c'est loin d'ici ; mais je l'ai tué avec mon couteau, il est mort.

— C'est bon, dit la femme, mais il faut m'affirmer par serment que tu as vraiment tué ton frère, car une fois déjà tu m'as trompée et je n'ai plus confiance en ta parole. Le mari affirma par serment qu'il avait vraiment tué son frère, et sa femme se leva, se mit à travailler comme autrefois et son mari était bien content de l'avoir encore une fois trompée.

Cependant il arriva que tous les biens que le jeune Iyâng n'avait

pas emportés, bœufs, vaches, buffles, éléphants, pilons et mortiers à paddy, charrettes et dix autres objets se mirent à causer entre eux :

— Pourquoi ne sommes-nous plus, disaient-ils, en là possession de celui auquel nous appartenons, de notre maître enfin ?

— Parce que, disaient les autres, notre maître a été obligé de s'en aller en un village éloigné pour échapper à sa belle-sœur qui voulait le faire tuer par son frère.

— S'il en est ainsi, dirent les autres, nous ne pouvons pas rester plus longtemps ici. Il nous faut aller retrouver notre maître. Partons

Et ils partirent tous ensemble.

La femme, les voyant partir, se dit que son beau-frère n'était pas mort et s'adressant à son mari, lui dit :

— Tu m'avais dit que tu avais tué ton frère, pourquoi m'as-tu trompée, pourquoi ne l'as-tu pas tué ? Puisque tu ne l'as pas tué, je ne ferai plus rien ici ; je vais me coucher et je resterai étendue là devant toi jusqu à ce que je meure.

Le mari, voyant que sa femme était couchée et qu'elle exigeait la mort de son frère, partit pour le tuer. Arrivé chez son ami, il dit ce qui l'amenait, mais l'ami refusa de lui livrer son jeune frère. Ils tuèrent un poulet, burent ensemble une jarre d'alcool de riz, mais ils ne purent s'entendre sur la mort du jeune homme. Alors ils convinrent de l'abandonner au courant de l'eau [1] et de le confier aux génies. Iyâng, qui avait déclaré qu'il s'abandonnait à son sort et qu'on pouvait faire de lui ce qu'on voudrait, accepta l'abandon qu'on avait résolu.

Alors Prâng prit un tronc d'arbre, le creusa, prit un buffle, le tua. Puis, avec la peau du buffle, il ferma le tronc d'arbre creusé et ce tronc d'arbre ressembla à un gong. Il y mit du riz, quelques autres vivres, y fit entrer son jeune frère, puis il le poussa au milieu du fleuve. Le courant l'emporta. L'ami monta sur son éléphant et suivit le gong qui emportait Iyâng pendant quatre jours, jusqu'à la mer ; il ne s'en revint chez lui que lorsque le gong, emporté par le courant, se fut perdu à l'horizon, lorsqu'il ne le vit plus.

Pendant ce temps, Prâng était rentré chez lui.

— Eh bien ! lui dit sa femme, as-tu tué ton frère cette fois ?

— Non, dit-il, parce que mon ami n'a pas voulu me le livrer pour

1. L'abandon sur un radeau, dans une barque, dans un tronc d'arbre que le courant entraînait à la mer, était autrefois une peine judiciaire très en usage dans l'Indochine. Elle portait le nom de *tous bânchos sampou*, peine de la descente dans un bateau. Il est souvent question d'elle dans les contes cambodgiens, quand on en permit le rachat, son prix fut fixé à 60 dâmbœng de 37 gr. 50 d'argent, et aujourd'hui qu'elle n'est plus appliquée, l'amende de 60 dâmbœng est dite *kraya píney banchos sampou*, amende de la descente dans la barque.

que je le tue, mais nous l'avons renfermé dans un gong et abandonné au courant.

— C'est bien, dit la femme, je suis satisfaite.

Et elle se remit à travailler comme avant

III

Cependant le gong, après avoir flotté de nombreux jours sur les flots de la mer, s'en alla aborder au royaume de Chine.

A l'endroit où il aborda, demeuraient un vieillard et sa vieille femme. Le plus souvent, ils se baignaient avec l'eau qu'ils prenaient à leur puits, mais un jour la vieille, désirant prendre un bain de mer s'en alla se baigner sur la plage. Elle aperçut le gong et fut prévenir son mari. A eux deux, ils le traînèrent sur le sec. Se sentant attiré à terre, le jeune homme dit :

— Qui me tire.

Le vieux, croyant que sa femme lui parlait, la regarda.

— Je n'ai rien dit, ce n'est pas moi qui ait parlé, la voix paraît être venue du gong, dit la femme.

Alors le vieillard prit un couteau et coupa la peau de buffle qui fermait l'entrée du gong ; un jeune homme en sortit à la grande stupéfaction de la vieille et du vieux. Il leur dit son nom, son histoire, et ceux-ci le prirent avec eux ; comme ils n'avaient pas d'enfants, ils se mirent à le traiter comme s'il avait été leur fils.

Un jour, comme ils avaient besoin de se rendre à une maison qu'ils possédaient au village voisin, ils laissèrent Iyâng à leur maison de campagne afin de la garder.

— Surtout, dit la vieille, ne touchez pas à cette jarre.

Iyâng garda la maison, mais un jour qu'il jouait à décocher des flèches, l'une d'elles tomba dans la jarre ; il y plongea le bras pour la reprendre et, quand il le sortit, il vit que son bras étai ttout doré. Il le lava, le frotta avec du sable, mais en vain ; son avant-bras restait doré. Alors désespéré, pleurant d'avoir désobéi à la vieille, il entoura son bras avec un linge et attendit.

Quand la vieille le vit avec le bras emmailloté elle lui demanda ce qu'il avait.

— Je me suis coupé avec un couteau.

Elle voulut voir la blessure, défaire le linge, mais Iyâng refusa en pleurant. Le soir étant venu, comme il s'était endormi, la vieille, qui était très inquiète, fut tout doucement défaire le linge et vit que le jeune homme n'était pas blessé mais que son bras était doré.

— Notre fils, a trempé son bras dans la jarre malgré ma défense, et voilà que maintenant son bras est devenu tout doré

Le lendemain la vieille et le vieux, afin que sa couleur fut partout la même, le lavèrent avec le contenu de la jarre, il devint doré de tout son corps ; on le lava une seconde fois, l'or devint plus beau, on le lava une troisième fois, et le jeune homme devint aussi beau que l'or le plus pur.

Quelque temps après, Iyâng demanda au vieillard d'aller aux rizières avec lui, le vieillard refusa plusieurs jours de suite, mais un jour il l'emmena et tous les deux se mirent au travail.

Quand les rizières furent faites, le vieux et la vieille le ramenèrent à la maison.

Tous les jours, le vieux allant garder les buffles, le jeune homme demanda à aller les garder ; le vieillard refusa plusieurs jours de suite, mais enfin il consentit à laisser aller le jeune homme.

— Surtout, lui dit-il, ne conduis pas les buffles dans le terrain bas, parce-qu'il y a là un palais qu'on a élevé pour un grand Dragon qui, tous les sept ans, vient ici dévorer une fille du roi qu'on lui donne et cinq cents buffles, cinq cents bœufs, cinq cents cages de poulets et de canards.

Le jeune homme part, et, pendant que ses buffles paissent, s'occupe à pêcher. Tous les soirs il rentre à la maison avec son troupeau et rapporte trois ou quatre beaux poissons.

Mais un jour, il abandonne son troupeau et descend dans la partie basse de la plaine. Il y aperçoit un magnifique palais. Il entre dans ce palais et y trouve une très jolie jeune fille nommée néang Pou [1], qui s'occupe à coudre des vêtements. C'est la fille du roi qu'on a déjà amenée pour le premier repas du Dragon. Il la trouve si belle qu'il lui parle d'amour. Elle l'écoute et, le soir, quand il la quitte il est très heureux.

Revenu près de son troupeau, la nuit tout à fait venue, il trouve toutes les bêtes rassemblées et surprises de le voir venir si tard.

— Pourquoi, disent-elles, venez-vous si tard pour nous rentrer ?

Il répond :

— Parce que je suis allé plus haut et que je me suis amusé en route.

Rentré chez le vieux et la vieille, ceux-ci qui étaient inquiets de son retour l'embrassent avec joie.

Le lendemain il retourne au palais du Dragon et la princesse, en s'amusant avec lui, lui dit :

1. *Néang*, c'est-à-dire « madame » quand on parle à une femme ; « mademoiselle » quand on parle à une fille.

— Je n'ai plus que quatre mois à vivre. Dans quatre mois le Naga viendra me dévorer ; après m'avoir dévorée, il mangera toutes les bêtes qui sont là, puis il s'en ira pour sept ans. Si on ne lui donnait pas tous les sept ans une fille du roi et tout un bétail, il dévorerait tous les habitants du royaume.

— S'il en est ainsi, dit Iyânh, je veux tuer ce Naga.

— Vous n'avez pas assez de puissance, dit la jeune fille.

— Si, répondit Iyâng, j'ai beaucoup de puissance, mais il me faut un sabre, un sabre fait par un Yéak[1].

— Je serai inquiète pendant votre absence, dit la jeune fille.

— Non, dit le jeune homme, parce que vous saurez si je suis heureux ou malheureux.

Alors, prenant une petite tasse, il la suspendit par sept fils, puis, prenant le sein de la jeune fille, il le serra et recueillit de son lait plein la petite tasse.

— Si ce lait devient rouge, dit-il, cela vous apprendra ma mort ; si les fils sont mous, vous saurez que je suis malheureux ; s'ils restent raides, ce sera pour vous un signe que tout marche bien.

Rentré chez le vieux et la vieille, il leur dit qu'il voulait partir pour le royaume des Yéak, afin d'aller chercher un sabre dont il avait besoin. Les vieux refusèrent de le laisser aller.

— Vous êtes trop petit et sans puissance, disaient-ils.

— Je suis encore petit, répondit le jeune homme, mais je suis très puissant et je n'ai pas peur des Yéak.

Ils refusèrent encore plusieurs jours, mais un soir il leur dit :

— Si vous refusez de me laisser aller, je vais cesser d'aspirer l'air, je vais me laisser mourir.

Voyant que leur petit-fils était très décidé à partir ou à se laisser mourir, les vieux lui donnèrent la permission de se rendre dans le royaume des Yéak.

— Afin que vous ne soyez pas inquiets à cause de moi, dit-il je vais vous donner un moyen de savoir ce qui m'arrivera.

Alors prenant le sein de la vieille femme, il le serra, recueillit son lait dans une petite tasse qu'il suspendit par sept fils. Celà fait il lui répéta ce qu'il avait dit à la princesse.

IV

Iyâng partit, ayant sa pierre à la main.

1. Du sanscrit *Yaksha*, génie, serviteur de Kuvéra, le dieu des richesses. Au Cambodge et dans les contes de l'Indo-Chine, tout au moins méridionales, les *Yéak* ou *Yéaksa*, sont des sortes d'ogres, quelquefois bienveillants, souvent malveillants et ennemis des femmes.

Quand il arriva dans le royaume des Yéak au pied de la dix-huitième enceinte, un grand bruit se fit entendre et le roi Yéak fut inquiet.

Ces enceintes étaient de fer, de bambous, de bois ou de pierres.

Le jeune homme frappa à la porte de la première.

— Qui frappe à la porte de ma dix-huitième enceinte ! dit le roi des Yéak.

Iyâng répondit :

— C'est moi grand-oncle ; le vieux et la vieille m'ont envoyé vous demander un sabre.

Le Yéak pensa : « Ce jeune homme est donc bien hardi qu'il ose venir ainsi tout seul dans mon pays », puis il ajouta tout haut :

— Vous êtes donc bien puissant que vous avez eu le courage de venir jusqu'ici.

— Oui, dit Iyâng, je suis très puissant.

— Si vous êtes aussi puissant que vous le dites, frappez un coup de pied dans la muraille et elle s'écroulera. Si vous n'êtes pas puissant, elle ne s'écroulera point.

Iyâng donna un coup de pied dans la muraille et elle s'écroula. Le Yéak frappé de stupeur fut à lui, l'introduisit dans son palais et lui offrit à manger. Mais le jeune homme refusa de manger des plats qui lui furent servis. Il dit :

— Si je mange des oiseaux, j'aurai la tête blanche ; si je mange des iguanes, j'aurai le goût de bananier ; si je mange du paon, mon cou deviendra long ; si je mange de la chair de buffle, j'aurai dans la bouche le goût de l'herbe ; si je mange des cailles, je n'aurai plus de cheveux sur la nuque ; si je mange de la chair de singe, tous les arbres des forêts seront ébranlés. Je ne puis manger que la cervelle des petits poissons gros comme une baguette.

— Oh ! dit le Yéak, ce ne sont pas choses difficiles à trouver.

Et il partit à la pêche.

Il revint bientôt avec tout un plat de cervelles de poisson, et Iyâng le mangea.

— Maintenant que j'ai mangé, dit-il, mon grand'oncle, il faut me faire un sabre avec la pierre que voici. Et il lui remit la pierre avec laquelle il avait tué le buffle.

— Ce n'est pas difficile, dit le Yéak.

Et, ayant pris du bois, il le fit consumer afin d'avoir du charbon. Quand le charbon fut fait il dit au jeune homme :

— Maintenant, allumez ce charbon

Et, tout bas, il ajouta :

« Le jeune homme va allumer le charbon, il va souffler dessus.

S'il est puissant que la flamme s'élève jusque dans l'espace et qu'un bruit terrible retentisse ; s'il n'est pas puissant que la flamme ne s'élève pas plus haut que d'habitude ».

Iyâng alluma le charbon et souffla dessus. Immédiatement la flamme s'éleva dans l'air et un grand bruit se fit entendre. Le Yéak pensa : « Ce jeune homme est vraîment très puissant »

Alors, se baissant, il voulut prendre la pierre pour la jeter dans le four, mais il ne put la soulever.

— Pierre, dit-il, si je veux te soulever, si je veux te prendre, c'est pour te jeter dans le four et te transformer en un sabre, parce que je suis forgeron. Deviens donc assez légère pour que je puisse te soulever.

La pierre devint immédiatement très légère. Le Yéak la prit et la jeta dans le four.

Quand elle fut fondue, il retira la fonte, la coula sur un morceau de fer et obtint un lingot. Il mit ce lingot au feu, puis, quant il fut rouge, il entreprit de le forger ; quand il fut forgé, il le remit au feu, puis l'en retirant, il le trempa. L'arme était faite.

— Essayez maintenant ce sabre sur cet arbre, dit-il au jeune homme.

Iyâng prit le sabre et en frappa un gros arbre ; l'arbre fut abattu mais le sabre se brisa.

— Il faut recommencer, dit le Yéak.

Et, s'étant remis à la besogne, il refit le sabre. Quand il fut achevé et bien trempé, poli et bien affilé, il dit au jeune homme :

— Essayez ce sabre maintenant.

Iyâng l'essaya, et tous les arbres qu'il frappait avec cet arme tombaient à ses pieds sans que le sabre fût même ébréché. Il l'essaya dans les eaux de la mer et, quand il en frappa les eaux, il tua un très grand nombre de poissons.

L'arme était parfaite ; le Yéak l'emmancha et la remit à Iyâng.

Ceci fait, voulant éprouver la puissance du jeune homme, il dit à sa femme de faire cuire du riz pour ce jeune homme. La femme prépara un repas ainsi composé : plein un gond de huit brasses et trois coudées de riz, autant d'œufs, autant de piment, autant d'aubergines rondes ; puis il fit préparer huit nœuds de bambous pleins de tabac.

Iyâng mangea tout ce qui lui fut présenté, puis il fuma tout le tabac.

Le Yéak résolut de l'éprouver encore ; il fit tendre huit cordes en cuir de buffles et lui dit de courir et de les briser d'un seul coup en passant.

Iyâng les brisa et dit :

— Avez-vous encore autre chose à me proposer ?

— Oui, dit le Yéak, voici ma maison, renversez-la avec un seul bras.

Iyâng prit la maison avec un seul bras et la jeta à terre. Voyant cela le Yéak dit :

— Vous êtes plus puissant que les autres, on ne peut vous comparer à personne.

Alors Iyâng prit congé du Yéak et celui-ci lui fit les plus grandes recommandations.

— Veillez bien sur vous, dit-il, observez le ciel et craignez les orages, les accidents qui d'ordinaire atteignent les voyageurs.

V

Iyâng partit et arriva chez le vieux et la vieille. Ceux-ci, l'apercevant sur la route, vinrent bien heureux au-devant de lui, car ils étaient inquiets et très désireux de le revoir.

Le lendemain, très désireux d'aller retrouver la princesse, il voulut aller conduire les buffles au pâturage, mais, ce jour-là, le vieux et la vieille étaient si heureux de le revoir qu'ils voulurent le garder à la maison.

Le lendemain, il alla conduire les buffles.

— Ne descends pas dans la plaine basse, dit le vieux, veilles sur les buffles et empêche les de descendre du côté du palais du Naga.

Iyâng partit, conduisit son troupeau sur la hauteur, mais, au lieu de le garder, il monta plus haut ; puis faisant un détour, il descendit dans la basse plaine et alla rejoindre demoiselle Pou.

Pendant trois mois, il revint ainsi près d'elle tous les matins et ne l'abandonnait que pour rentrer le soir avec son troupeau de buffles chez le vieux et la vieille.

Mais un soir la princesse lui dit :

— C'est demain que le Dragon viendra pour me manger. Il ne faut pas venir parce qu'il vous mangerait aussi :

— Je n'ai pas peur de lui, dit Iyâng, je viendrai vous défendre demain.

Puis il partit pour aller rentrer ses buffles. Le lendemain matin le vieux et la vieille lui dirent :

— Il ne faut pas aller aujourd'hui, parceque c'est aujourd'hui que doit venir le grand Dragon.

— Ça ne fait rien, dit Iyâng, je vais aller garder les buffles comme à l'ordinaire et je reviendrai quand j'entendrai le Dragon voler.

Puis il partit et se rendit près de la princesse Pou.

— Pourquoi venez-vous? dit celle-ci, le Dragon va venir tout-à-l'heure et il vous mangera.

— Non, dit Iyâng, car je suis plus puissant que lui.

Puis il se cacha.

Quelques instants après le Dragon arriva avec un grand bruit d'ailes, pénétra dans le palais et, s'adressant à demoiselle Pou, lui dit :

— Le nombre des bêtes qui doivent m'être fournies est-il au complet ?

— Il est au complet, dit la princesse !

— C'est bien, avez-vous mangé ?

— Non, je n'ai pas mangé.

— Puisque vous n'avez pas mangé, allez manger.

La princesse alla manger et le Dragon, descendant dans la cour du palais, se mit à manger les cinq cents buffles, les cinq cents bœufs, les cinq cents chèvres, les cinq cents cages de poulets, etc. Quand il eut mangé la dernière chèvre, il rentra au palais et dit à la princesse :

— Avez-vous mangé ?

— J'ai mangé.

— Mais vous n'avez pas chiqué, vous n'avez pas fumé ! Allez chiquer le bétel, allez fumer le tabac.

La princesse se retira pour aller chiquer le bétel et pour aller fumer le tabac, et le dragon monta sur la terrasse du palais pour manger le dessert, les cocos et les fruits délicieux qu'on avait déposés là pour lui.

Quand il eut achevé de manger, il redescendit et, s'avançant vers la porte de la pièce où se tenait la princesse, il lui dit :

— Eh bien ! maintenant avez-vous fini de chiquer le bétel, avez-vous fini de fumer le tabac ?

— Oui, dit la princesse.

Alors il fit un pas en avant et, déjà, sa tête avait passé la porte, quand Iyâng qui se tenait caché derrière l'huis, la lui trancha d'un si violent coup de sabre que deux lames du plancher furent coupées.

— Maintenant, dit le jeune homme, que j'ai tué le Dragon, je vais rentrer chez moi. Quand le roi viendra pour ramasser vos restes et qu'il vous trouvera vivante avec le cadavre du Dragon, il vous demandera le nom de celui qui a tué le Dragon, vous ne lui direz pas.

Puis il lui remit le fourreau de son sabre et l'extrémité frangée de son écharpe qui pendait sur son côté.

Il rentra chez lui et, pour faire disparaître sous la poussière la

belle couleur d'or de son corps, il se coucha dans les cendres du fourneau. Ceci fait il attendit.

VI

Cependant, le roi, au bout de sept jours, ne voyant pas repasser le dragon se disait :

— Pourquoi le dragon ne revient-il pas ? D'ordinaire il ne passe au palais qu'une seule journée. Il mange tout ce qu'on y a mis pour lui, puis il revient. Comment se fait-il qu'il y soit encore aujourd'hui qui est le septième jour.

Il rassembla ses mandarins et les consulta sur ce fait anormal. Il désira les envoyer voir au palais ce qui s'y passait, mais aucun d'eux ne voulut s'y rendre.

Alors on décida d'y envoyer un aveugle et un sourd-muet. On attacha les deux infirmes par le poignet afin qu'ils ne pussent se séparer et on leur dit d'aller au palais.

Ceux-ci y étant arrivés trouvèrent la princesse Pou et le cadavre du Dragon. Le sourd-muet voyant que le Dragon était mort conduisit l'aveugle près du corps ; celui-ci le tâta et dit :

— Qu'est-ce qui a tué le Dragon ?

Je ne sais pas, dit la princesse.

Alors ils reprirent la route qui menait au palais du roi et l'aveugle, conduit par le sourd-muet, lui dit que le Dragon avait été tué.

— Quel est l'être tout-puissant qui a pu tuer le méchant Dragon ? demanda le roi.

Puis il ordonna de rassembler les éléphants et partit pour aller chercher la princesse. Arrivé au palais du Dragon, il vit son cadavre étendu au travers de la porte de l'appartement où se tenait la princesse Pou et la tête qui était tout près d'elle.

— Qu'est-ce qui a tué le Dragon ? lui demanda le roi.

— Je ne sais pas, dit la princesse. Quand le Dragon est venu pour me manger, il y avait à côté de moi un être que j'avais pris pour un de ses serviteurs. Cet être, d'un seul coup de son sabre, lui a coupé la tête. Puis il s'est enfui. J'ai voulu l'arrêter, je l'ai saisi par son écharpe, mais il ne m'est resté que ce morceau dans la main. Quant à ce fourreau je l'ai trouvé à terre ; c'est celui de l'arme qui a servi à tuer le Dragon.

Le roi ramène alors la princesse dans son palais, puis il donne l'ordre de rassembler tous les Pnong, tous les Chréay, tous les Sâmrè, tous les Stieng, parce qu'ils portent des écharpes semblables à celle de laquelle provient le morceau qui est resté entre les mains de la

princesse. Alors les mandarins se répandent dans tout le pays, rassemblent tous les sauvages et les amènent au palais du Dragon avec leurs armes, leurs écharpes, même celles qu'ils ont trouvées sur le métier, avec les armes, même celles qui ne sont pas encore terminées.

Alors on essaie toutes les armes au fourreau et aucune d'elles ne s'y ajuste ; on ordonne à tous les sauvages de découper le Dragon avec leurs armes, mais aucun de leurs sabres ne peut même rayer une écaille du dragon ; on examine toutes les écharpes et le morceau, resté aux mains de la princesse, ne peut s'adapter à aucune.

Alors le roi ordonna de convoquer tous les Cambodgiens, tous les Hindous, tous les Laotiens, tous les Siamois, et tous les essais, comme il a été dit ci-dessus, sont refaits, mais en vain.

Alors le roi envoie partout des agents. Il finit par apprendre qu'il y a un pnong chez le vieux et la vieille, mais que ce pnong est laid, sale et très puant.

Il l'envoie chercher, mais cet homme refuse de venir ; il envoie dix hommes, mais il refuse encore ; il envoie cinquante hommes, mais il refuse encore ; il envoie deux cents hommes, il refuse toujours, mais il leur dit :

— Si le roi veut voir mon sabre et mon écharpe, prenez-les et portez-les lui.

Les deux cents hommes prennent l'écharpe, mais ils ne peuvent même soulever le sabre. Alors ils retournent vers le roi et lui disent qu'ils ont trouvé un sabre chez cet homme, mais que ce sabre est si lourd qu'ils n'ont pu le soulever. Le roi forme un grand cortège et envoie un grand mandarin chercher ce sabre. Ce mandarin réussit à le faire apporter au palais du dragon. Là on l'essaie au fourreau et on trouve qu'il s'y adapte parfaitement. On rapproche le morceau de l'écharpe et on trouve qu'il en provient. Le roi envoie alors chercher le jeune homme, mais celui-ci refuse de venir, il dit qu'il a mal aux jambes et qu'il ne peut aller si loin. Le roi lui envoie des éléphants et alors il vient au palais. Il regarde le corps du dragon que personne ne peut emporter de là, il prend son sabre que personne ne peut soulever et, d'un seul coup, il fait deux morceaux du corps, puis, d'un seul coup de pied il envoie les deux morceaux dans la mer.

La princesse le reconnaît et dit au roi de le faire laver ; on le lave et alors il paraît aux yeux de tous, beau, bien fait et plein de santé sous sa couleur dorée.

Le roi lui donne la princesse en mariage et veut le faire sacrer roi, mais il refuse en disant :

— Le temps de cela n'est pas encore venu.

VII

Epoux de la princesse, Iyâng habite le palais et reste toujours avec elle, mais toutes ses nuits sont agitées, il rêve toujours le même rêve : Un homme vint lui dire : « Vous êtes heureux, vous habitez un palais, vous êtes le mari d'une princesse, mais vous n'avez pas encore votre éléphant blanc qui est dans la forêt ». Il hésite longtemps, mais son désir d'avoir un éléphant blanc est si grand qu'il prend la résolution de l'aller chercher. Alors il va trouver sa femme et lui dit qu'il part pour aller dans la forêt chercher son éléphant blanc qui l'attend.

Il part, arrive dans la forêt, regarde avec soin tout autour de lui et finit par trouver la piste qu'il cherche. Une crotte d'éléphant grosse comme un gong lui apprend qu'il est sur le bon chemin. Enfin il arrive sous un arbre Pou et trouve beaucoup d'autres crottes, Il comprend que c'est là que l'éléphant blanc vient dormir. Alors il écrase toutes ces crottes, égalise le terrain, puis il imprime son pied à la base de l'arbre et s'installe sur une de ses branches.

La nuit venue, l'éléphant vient ; il est escorté de tous les animaux de la forêt : tigres, panthères, buffles sauvages, etc., paons, grues, coqs sauvages, etc., qui le saluent jusqu'à terre. Quant à lui, il examine le sol, il voit l'empreinte du pied et se demande si cette empreinte est celle d'un chasseur ou celle du maître qu'il attend Alors il s'en va et place un éléphant en sentinelle avec la consigne de bien surveiller les abords de l'arbre. L'éléphant est remplacé par un tigre, le tigre par une panthère, etc., etc., sans qu'aucun d'eux aie vu ou le chasseur ou le maître attendu. Le coq vient à son tour, il aperçoit Iyâng, saute sur lui, se fixe à sa hanche dans les plis de son écharpe et pousse des cris pour appeler les autres animaux et prévenir l'éléphant blanc : tôkatâk ! tôkatâk ! Les autres animaux arrivent, saluent le jeune homme et le reconnaissent pour leur maître. Alors il reprend la route de son palais et, arrivé dans une grande plaine qui le précède, il y laisse tout le troupeau de bêtes, sous prétexte d'aller tordre les cordes dont il a besoin pour les attacher. Seul, le tigre a refusé de le suivre disant que son caractère était trop mauvais pour qu'il put habiter à côté des hommes qui pourraient le frôler, lui marcher sur la queue par inadvertance et le mettre en fureur.

Avant de laisser Iyâng retourner au palais, l'éléphant blanc lui dit :

— Surtout, dites bien aux habitants que nous sommes tous à vous afin qu'ils ne viennent pas nous chasser.

Rentré chez lui le jeune homme fait avertir tous les habitants et aucun d'eux ne va chasser dans la plaine où sont les animaux amenés de la forêt. Le jeune homme fait des cordes et les lie tous comme on fait pour les animaux domestiques.

VIII

Le temps passe et Iyâng est heureux. Cependant, une nuit qu'il fait un grand orage, un grand vent et qu'il tonne, il ne peut dormir Alors il pense à Anchong, l'ami de son frère qui l'a recueilli ; il lui sait gré de n'avoir pas voulu le livrer à son frère qui voulait le tuer ; « Si je suis riche aujourd'hui, pense-t-il, c'est à lui que je le dois, car il a décidé mon frère à m'abandonner au courant du fleuve, et le courant du fleuve m'a conduit à la mer, puis ici où je suis devenu riche et puissant ». Alors il pense à aller voir l'ami de son frère.

Le lendemain, il avertit sa femme et celle-ci lui déclare qu'elle le suivra au pays des Pnong. Alors ils vont trouver le roi et lui demandent l'autorisation d'entreprendre ce grand voyage. Le roi la leur accorde et leur fait mille recommandations aussi sages que morales

Alors Iyâng, prenant le fourreau de son sabre, s'écrie : « Que ce fourreau que je vais jeter à travers les forêts, à travers les montagnes, ouvre la route que nous devons suivre pour aller au pays des Pnong voir l'ami de mon frère, qui est mon protecteur ». Il jette son sabre et, de suite, une route bien droite, bien unie, est ouverte à travers les plaines, les forêts et les montagnes.

Il part avec sa femme, une escorte, des présents, divers objets et tous ses animaux. Après de longs jours de marche, il arrive à la maison d'Anchong, l'ami de son frère, mais celui-ci ne reconnaît pas le jeune homme. Il prend toute la troupe pour une bande de commerçants cambodgiens.

Cependant tous les objets sont déposés dans sa maison et, parmi eux, ceux qu'on a mis dans le gong avec le jeune Iyâng quand on l'a abandonné au courant. Le maître de la maison fait servir à manger à tout le monde puis, comme il vaque à ses affaires, il aperçoit les objets qui ressemblent à ceux qu'on a mis dans le gong de Iyâng. Alors des larmes lui viennent aux yeux.

— Vous pleurez ? demanda le jeune homme.

— Non, dit le maître de la maison, c'est la fumée qui m'est entrée dans les yeux.

Mais il s'approche des objets, les regarde, les reconnaît, et alors il pleure, il sanglote.

— Pourquoi pleurez-vous? demande encore Iyâng.

Je pleure, dit le maître de la maison, parce que ces objets ressemblent tout-à-fait à ceux que nous avons placés dans un gong avec un jeune homme nommé Iyâng, que son frère nommé Prâng voulait tuer et que nous avons abandonné au courant.

— Ces objets sont à moi, dit le jeune homme et je suis Iyâng.

Alors il raconte ce qui lui est arrivé depuis leur séparation et le grand désir qu'il a eu de revoir son bienfaiteur.

— Maintenant, dit-il, que je vous ai dit mon histoire, dites moi donc ce qu'est devenu mon frère Prâng, et si vous l'avez revu depuis qu'il m'a abandonné au courant.

— Votre frère Prâng habite toujours le même endroit, mais je ne l'ai pas revu depuis qu'il vous a abandonné au courant.

— C'est bien dit Iyâng, je vais le faire venir ici.

Alors il donna l'ordre de faire de la musique et envoya les génies en porter les sons jusqu'à la maison de son frère.

On joua toute la journée, puis toute la nuit, et cette même nuit, le frère fut réveillé par ce bruit ; il ne put se rendormir, et sentit en lui un si grand désir de savoir d'où venait cette musique qu'il résolut de chercher les musiciens dès le lendemain.

Le matin étant venu, il dit à sa femme qu'il avait résolu de quitter le pays et qu'il allait partir pour se mettre à la recherche d'un autre terrain.

Puis il partit, se dirigeant à l'aide des sons de la musique qu'il entendait toujours. Ils le conduisirent au village et à la maison de son ami, ce qui le surprit beaucoup. Il entra dans la maison, salua son ami et, voyant tous les gens qui étaient là, demanda :

— Quels sont ces Cambodgiens ?

— Ce sont, dit Anchong, des commerçants qui sont venus apporter des marchandises et qui veulent les échanger contre de l'ivoire et des défenses de rhinocéros.

Un instant après il aperçut les objets qui avaient amené la reconnaissance de son frère et de son ami.

Des larmes vinrent à ses yeux

— Pourquoi pleurez-vous ? demanda Iyâng.

— Je ne pleure pas, dit Prâng, mais j'ai de l'eau dans les yeux parce que de la fumée de tabac y est entrée.

On fit éloigner les fumeurs, mais Prâng se mit à sangloter.

— Pourquoi pleurez-vous ? demanda encore le jeune homme.

— Hélas ! dit Prâng, parce que voilà ici des objets qui ont appartenu à un jeune frère que j'avais et que j'ai abandonné au courant de la rivière.

— Ne pleurez plus, dit le jeune homme, parce que ce frère, c'est moi. Je suis Iyâng, votre frère cadet.

Les deux frères s'embrassèrent et Iyâng raconta de nouveau comment il était devenu riche et le gendre du roi de Chine.

Alors, Prâng lui demanda de venir en sa maison, car il pensait que le ressentiment de sa femme avait dû passer.

Ils se mirent en route, mais arrivés à une petite distance de la maison, très inquiet de la manière dont sa femme recevrait son frère, il dit à son ami et à toute la troupe :

— Continuez votre route et arrivez avant moi, mais surtout ne vous faites pas connaître.

Puis il partit par une autre route, plus longue afin d'arriver après la troupe.

Etant arrivés à la maison de la belle-sœur, les voyageurs mirent pied à terre et celle-ci les prit pour des commerçants qui venaient faire des échanges. Elle ne reconnut pas Iyâng, le frère de son mari, mais elle reconnut bien son ami.

Arrêtez-vous ici, dit-elle, mon mari est parti depuis plusieurs jours pour chercher un autre emplacement, parce que celui-ci ne nous convient plus, mais il ne peut tarder à rentrer. Je l'attends aujourd'hui.

— Non, dit l'ami, puisque votre mari n'est pas là, nous allons partir.

La femme insista si bien qu'ils consentirent à rester.

Comme ils prenaient cette décision, le mari arriva et sa femme, ne sachant pas ce qui s'était passé, fut lui dire que de riches commerçants venaient d'arriver pour faire des échanges ; puis elle ajouta :

— Je suis bien embarrassée, car je ne sais pas quoi leur donner à manger ; nous n'avons plus de riz.

Pendant qu'on cherchait du riz au village voisin, Iyâng prit un instrument de musique et se mit à jouer. Les gens du village qui apportaient du riz s'arrêtèrent surpris devant lui et se mirent à l'écouter.

— Tiens, disaient-ils, cet air est celui que Iyâng jouait toujours.

D'autres disaient :

— C'est extraordinaire, regardez ce Cambodgien, ne trouvez-vous pas qu'il ressemble à Iyâng.

— Je suis Iyâng, dit le jeune homme, ne me reconnaissez-vous pas, ma sœur ?

Mais celle-ci, dont le ressentiment injuste n'avait pas disparu de son cœur, entra dans une grande fureur et fut se coucher.

— Puisqu'il en est ainsi, dit-elle à son mari, puisque ton frère est

revenu à la maison, puisqu'il est venu manger ici, je ne me léverai plus, je resterai couchée jusqu'à ma mort.

— Çà m'est égal, dit le mari, mon frère est devenu riche, il est le roi d'un grand pays, je vais le suivre et t'abandonner ici.

La femme eut peur d'être abandonnée et elle se leva. Elle fut trouver son beau-frère et lui fit des excuses, lui demanda pardon. Celui-ci lui pardonna.

Alors, on fit un grand festin de réconciliation et la paix fut scellée avec de l'alcool de riz.

IX

Iyâng demeura sept jours chez son frère, puis il lui fit cadeau de sept éléphants, de nombreux objets et partit. Il resta sept jours aussi chez Anchong, lui fit cadeau de dix éléphants, puis se remit en route pour retourner au pays de sa femme. Ils marchèrent deux mois, puis ils arrivèrent à la maison du vieux et de la vieille et ceux-ci, qui étaient très inquiets à cause de leur départ, furent très heureux de les revoir.

Alors, ils rentrèrent au palais. Le roi célébra une grande fête pour les recevoir. Iyâng, plus tard, lui succéda sur le trône.

X

Plus tard, des guerres ayant éclaté, Iyâng fut vaincu et obligé de fuir. Alors son arme fut égarée ; il laissa le fourreau au Cambodge, le manche au Siam et la lame fut emportée par lui au pays des Chréay. C'est cette lame qu'on y garde aujourd'hui précieusement et qui est entre les mains du *sdach phlœung et du sdach tik*, les rois du feu et de l'eau [1].

Adhémard Leclère.

1. On dit qu'on y garde aussi précieusement un *préas phdau*, rotin sacré, mais je n'ai pu recueillir aucun conte à ce sujet.



ESSAI DE BLASON POPULAIRE DE L'AUBE

BAGNEUX-LA-FOSSE (arrond. de Bar-sur-Seine, canton des Riceys).



E cimetière de cette commune, bien qu'exhaussé, est souvent couvert d'eau, d'où est venu ce proverbe qui a cours dans la contrée :

> A Bagneux, saint Ayoult
> S'il n'est mort, noyons-lou.

La partie méridionale du finage forme une plaine dont la fertilité est exprimée par ce proverbe :

> Entre Clesle et Bagneux
> N'a pas terre qui veut.

(COURTALON, *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*).

Variantes trouvées dans les *Recherches sur le canton de Méry-sur-Seine*, par M. HARIOT (*Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1863, p. 501) :

> Entre Etrelles et Bagneux
> N'a pas les terres qui veut.

> Entre Etrelles et Bagneux
> N'a pas les filles qui veut.

BAR-SUR-AUBE.

Escrévéices (écrevisses) de Bar-sur-Aube (*Dit de l'Apostoille*, XIIIe s.).

Je ne voudrais pas estre roy, si je n'estoys prevost de Bar-sur-Aube ; *ou :* Ne voudroit estre roy qui seroit prevost de Bar-sur-Aube (*Adages français*, XIIIe siècle).

(M. L. CHEVALIER, *Histoire de Bar-sur-Aube*).

« L'œil toujours ouvert de Bar-sur-Aube » (*Dit de l'Apostoille*), signifie que cette ville, alors frontière, était toujours sur ses gardes.

(L. CHEVALIER, *op. cit.*).

BAR-SUR-SEINE.

Loches de Bar-sur-Seine (*Dit de l'Apostoille*, XIIIe s.). La loche est un petit poisson.

> Arce, Ourse, Laigne, Seine,
> Vont au pont de Bar-sur-Seine.

L'Arce, l'Ource et la Laigne sont trois petites rivières qui se jettent dans la Seine à Bar (Divers auteurs).

Rappelons encore ces trois vers, allusion aux guerres du XIVe siècle :

La grande ville de Bar-sur-Seigne
Ceinte de pallis et de Seigne
A fait trembler Troyes en Champaigne.

BAYEL (arrond. et canton de Bar-sur-Seine).

« Les ouvriers verriers, dit la tradition locale, *avaient le droit de porter l'épée et de chasser dans le bois d'alentour.* Aujourd'hui, quand les ouvriers de la verrerie sont en goguette, on dit encore : « *C'est la noblesse de Bayel qui s'amuse.* »

(J.-P. FINOT, *L'Aube et ses bords*, p. 40).

BOUILLY (canton de l'arrond. de Troyes).

On dit, en manière de plaisanterie : « l'Académie de Bouilly », ce qui équivaut à « l'Académie des ânes ».

Le surnom d'ânes est appliqué aux habitants de plusieurs communes de l'Yonne : Saint-Florentin, Appoigny, Courgis, Malonne, Courson. Il y a également « l'Académie de Courson ».

(C. MOISET, *Annuaire de l'Yonne*, 1876).

BOURANTON (arrond. de Troyes, canton de Lusigny).

Les gens de Bouranton,
Qui s'mettent à table jusqu'au menton.

Le même dicton s'applique à Rolampont (Hte-Marne) et à Raon (Vosges).

VILLENAUXE (canton de l'arrond. de Nogent).

Les Jean-Foutres de Villenauxe (Leroux de Lincy).

CHAPPES et VILLEMOYENNE (arrond. et canton de Bar-sur-Seine).

— On dit que les curés de Villemoyeune sont bien embêtés, ils ne peuvent s'habiller !

— Et pourquoi ?

— Parce qu'on ne peut porter Chappes (chape) à Villemoyenne.

CULOISON (arrond. et canton de Troyes).

Ce pays jouit d'une renommée de ridicule qu'il doit sans doute à la forme de son nom et à l'élevage de volailles qui s'y fait.

(CULOISON et SAINT-MAURE communes voisines de Troyes).

D'une personne qui est près de mourir, on dit :

« Elle est à Culoison ; elle sera bientôt à Saint-Maure ».

DROUPT-SAINTE-MARIE (arrond. d'Arcis, canton de Méry)

Ses habitants se nomment les Drouillons. Les femmes, disait-on, n'y brillaient pas par leur propreté.

ECHEMINES (arrond. de Nogent, canton de Marcilly).

Les Echeminards.

ERVY (canton de l'arrond. de Troyes).

Les Veaux d'Ervy.

(A. ASSIER, *Archives curieuses de la Champagne et de la Brie*, p. 42).

ESSOYES (canton de l'arrond. de Bar-sur-Seine).

Saint Remy et Saint Hilâre
Gadiez nos filles ai bin fâre,
Nos gaichons ai bin boire,
Nos chenevâres ai bin venin,
Po fâre des frondouilles ai nos gâchenots
Po aillè aibatt' lès cacas de lai cote Crechot.

Traduction : Saint Remy et Saint Hilaire (patrons d'Essoyes), gardez nos filles à bien faire, nos garçons à bien boire, nos chenevières à bien venir, pour faire (avec le chanvre) des frondes à nos enfants pour aller abattre des noix sur la côte *Crechot*.

Couplet par lequel les habitants de Fontette imitent, en l'exagérant, le parler de ceux d'Essoyes, où les *è* et les *ai* sont démesurément ouverts.

(A. BAUDOUIN, *Glossaire du patois de la forêt de Clairvaux*).

FONTETTE et SAINT-USAGE (arr. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoyes).

Il y a promesse de mariaige
Entre Fontette et Saint-Usaige ;
Que si vous v'lez y mettre empêchement,
Entrez au moulin à vent.

Il y avait un moulin à vent entre ces deux communes.

(A. BAUDOUIN, *op. cit.*).

LES GRANDES-CHAPELLES (arrond. d'Arcis, canton de Méry).

Les habitants des Grandes-Chapelles se nomment Chapelas ou Chapelards. Leur renommée « n'est pas heureuse ».

(HARIOT, *Recherches sur le canton de Méry-sur-Seine, loc. cit.*).

On rappelle, à propos des habitants des Grandes-Chapelles, l'expression : *la corde de laine*, allusion à la légende qui leur attribue, ainsi qu'à ceux de bien d'autres localités), le projet d'avoir essayé, à l'aide d'une corde de laine, d'éloigner l'église d'une ordure déposée à sa besace.

MONTANGON (arrond. de Troyes, canton de Piney).

Se trouve « dans une vallée marécageuse, ce qui fait dire que ce village est le *pot de chambre du pays* ».

(COURTALON, *Top. hist.*, III, p. 417).

MONTGUEUX (arrond. et canton de Troyes).

Les gens de Montgueux,
Qui ont plus de gueule que de queue.

MONTAULIN (arrond. de Troyes, canton de Lusigny).

Les Oies de Montaulin.
Il se fait un grand élevage de ces volatiles à Montaulin.

NOGENT-SUR-SEINE.

Les Vivants de Nogent-sur-Seine (Le Roux de Lincy).

Les crâleux de Nogent,
Grand pot-au-feu et rien dedans.

LES NOES (près Troyes).

Les No-iats [1].

ORIGNY-LE-SEC (arrond. de Nogent, canton de Romilly).

Les Jouquins, parce qu'ils disent *j'oucla* pour jusque-là.

ORMES (arrond. et canton d'Arcis-sur-Aube).

On dit le jour de la fête qu'on y va manger des *Pi-iats*, parce qu'une année, les habitants du pays — les Ormiaux — avaient fait cuire et manger à leurs invités des pies pour des pigeons.

ORVILLIERS (arrond. d'Arcis, canton de Méry).

Ses habitants sont nommés les Bitards, à cause d'une outarde (appelée dans le pays *bitarde*) qu'ils avaient offerte à l'un des officiers de la maîtrise de Sens lors du procès qu'ils avaient avec la commune de Vallant-S[t]-Georges.
(*Vallant-Saint-Georges*, par M. E. CHOULLIER, p. 50).

LES RICEYS (canton de l'arrond. de Bar-sur-Seine).

« Molême et les quatre Riceys. »
On nomme les habitants de Riceys les Cnas (canards), en souvenir des travaux que beaucoup de leurs ancêtres firent à Versailles et à Saint-Germain, où ils travaillèrent souvent ayant de l'eau jusqu'au menton. Une rue de Ricey-Bas porte le nom de rue des Canards.
(LUCIEN COUTANT, *Recueil de pièces historiques sur les Riceys*, p. 37).

RIGNY-LA NONNEUSE (arrond. de Nogent, canton de Marcilly).

S'appelait autrefois vulgairement *Rigny-aux-Biques*, à cause d'une

1. La terminaison *iats* est commune aux habitants de plusieurs villages voisins de Troyes : les Montgueuyats (de Montgueux), les Riviérats (de la Rivière-de-Corps), les Driats (de Saint-André), etc.

communauté de religieuses bénédictines que le peuple appelait *les Biques*.

(COURTALON, *Top. hist.*, III, p. 217).

RILLY-SAINTE-SYRE (arrond. d'Arcis, canton de Méry).

Ses habitants étaient appelé Quenetons (hannetons).

SAINT-MESMIN (arrond. d'Arcis, canton de Méry).

Ses habitants se nomment les Blatiers, à cause des importants moulins qui existaient jadis dans le pays.

TROYES.

Femme de Troyes,
Femme de proye (d'économie).
(Adage français, XVI[e] s.).

Le commentaire ajoute : *de œconomia intelligitur.*

Li cointerel de Troies : Les aimables, les élégants de la ville de Troyes.

Ribauz de Troies. (*Dit de l'Apostoille*, XIII[e] s.).

Les hures de Troyes. (A. Assier, *op. cit.*, p. 41).

Les andouilles, les andouillettes de Troyes, produits très estimé de la charcuterie troyenne. — Andouille est le synonyme d'incapable, peureux, imbécile.

On dit que Troyes est « le pot de chambre de la Champagne ».

Les habitants du quartier de Saint-Martin étaient nommés les Martinats ; ceux des Faux-Fossés-Saint-Martin, les Cocassiers[1] ; ceux de la Vacherie, les Vacheriots.

VALLANT-SAINT-GEORGES (arrond. d'Arcis, canton de Méry).

Les habitants se nomment les Avocats, parce qu'ils voulurent se défendre eux-mêmes dans un procès qu'ils soutinrent contre les habitants d'Ovilliers et qu'ils perdirent.

Voici un « dit » rimé qui réunit plusieurs communes :

A BAGNEUX (Marne, ancien évêché de Troyes)
On casse les œufs,
A CHESLEY (Chesley, Aube, ou plutôt Clesles, Marne ?)
On les met dans la poêle,
A SAINT-OULPH (arrond. d'Arcis, canton de Méry)
On mange tout,
A MÉRY (canton de l'arrond. d'Arcis)
On en rit,

1. *Coquassier*, coquier, cossonnier, cosson, marchand de menues denrées recueillies dans les villages (œufs, beurre, etc.).

A Vallant (arrond. d'Arcis, canton de Méry)
On chante,
A Saint-Mesmin (arrond. d'Arcis, canton de Méry)
On n'en dit rien.

COURS D'EAU

Entre Marcilly et Saron
Le fleuve d'Aube perd son nom.

(Coulon, *Rivières de France*, I, p. 66).

L'Ardusson,
Mauvaises eaux et bon poisson.

(Courtalon, *Top. hist.*).
A rapprocher :

L'Armançon,
Mauvaise rivière et bon poisson.

(Expilly, *Dict. géog. des Gaules et de France*).
Barbiaus de Seine (Barbillons). (*Dit de l'Apostoille*).
« La Barbuise est lardée de truites, pavée d'anguilles et bordée d'écrevisses ». (Dicton reproduit par J.-P. Finot dans *l'Aube et ses bords*, p. 97).

Louis Morin.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES

CLVIII

LA COLLINE DE CRAIGENSCORE

Sur la chaîne de collines que l'on voit entre Glenbucket et Cabrach, deux paroisses du comté d'Aberdeen, est un pic appelé Craigenscore ; c'est un gros rocher qui a en son milieu une ouverture. Un jour que le diable se disputait avec sa mère, il tournait autour du rocher pour échapper à sa furie : au lieu de le suivre, sa majesté satanique fit un trou dans le rocher pour s'emparer de son fils.

Walter Gregor.



COUTUMES DES INDIENS DE L'ÉTAT DE COLOMBIE



ONSIEUR l'abbé Collins, missionnaire à Las-Lajas dans l'état de Colombie, a bien voulu nous raconter quelques coutumes des natifs de ce pays, si petit sur nos cartes et cependant trois fois plus grand que la France. Aux environs de Las-Lajas, situé à 3000 mètres sur la crète des Andes et séparé de Pastos, siège de l'évêque de Colombie, de deux jours et demi d'un voyage à cheval, les habitants sont assez civilisés et sont chrétiens tout en n'ayant que des notions assez vagues du christianisme. Ces Indiens à la peau bronzée n'ont pour ainsi dire aucune industrie, aucune autre occupation que la chasse et la pêche, mais ils excellent dans ces deux industries. Leur adresse pour tuer le gibier, même à 150 mètres de distance, est extraordinaire; jamais ils ne manquent leur but, et ils préfèrent attendre, immobiles deux à trois heures plutôt que de risquer inutilement une de leurs flèches. Celles-ci légèrement recourbées au bout leur servent aussi pour la pêche, et venant de très loin, elles traversent même la carapace d'une tortue.

Comme bêtes domestiques l'abbé Collins cite le ramier, la poule, le cochon, le cochon d'Inde, le dindon, etc. Comme gibier : le lapin, le lièvre, le chevreuil qui sont très abondants ainsi que la *danse*, un petit éléphant américain, qui, lorsqu'il est capturé jeune et apprivoisé peut rendre de grands services. La culture du riz et du maïs est très répandue ; les Indiens préparent de ce dernier leur boisson favorite, la chicha qu'ils tirent aussi des racines bouillies du Yuka ou de l'écorce des platanes. Leur manière de préparer cette boisson fermentée n'est pas des plus appétissantes ; car ce sont les femmes et les jeunes filles qui sont tenues de mâcher les matières premières. Assises en rond autour d'une grande cuve, elles mâchent et crachent ainsi durant de longues heures jusqu'à ce que la provision de maïs ou de racines soit épuisée, puis on laisse fermenter pendant quinze jours, après quoi on peut boire ce liquide jaune clair qui a assez bon goût.

L'abbé raconte qu'ayant lu dans les vieux livres des missionnaires du pays comment les habitants s'y prenaient pour la préparation du chicha, il n'avait pas voulu le croire, jusqu'à ce qu'un jour,

traversant avec un père capucin un village paraissant absolument désert, ils entendirent une rumeur étrange dans une des dernières huttes. Ils entrèrent voir ce que cela pouvait être et aperçurent le spectacle le plus amusant possible : une vingtaine de jeunes filles, accroupies en rond, les joues démesurément enflées, branlant la tête, mâchant de toutes leurs forces et leurs faisant en riant signe qu'elles ne pouvaient parler. Quelques moments après quand les bouches furent débarrassées de leur contenu, on engagea ces messieurs à rester et une des jeunes filles alla chercher une grande calebasse remplie de chicha ; de ses doigts elle en enleva les épluchures, les poils et autres impuretés qui flottaient sur le liquide et l'offrit à l'abbé. Impossible de refuser, les yeux fermés il y trempa ses lèvres, et, ma foi, il ne trouva pas cela trop mauvais !

Tous ces natifs de Colombie, compris sous le nom général d'Indiens, se divisent en plusieurs tribus dont les plus importantes sont les Huitotos, les Guahibos et les Maguiditarés. Aux pieds des Andes demeurent les Ingas, Indiens, sauvages mais non anthropophages ; ils ont déjà quelques notions vagues du christianisme, tandis que les Huitotos et les Wichadas par exemple sont absolument antropophages. Les superstitions de ces indiens sont assez nombreuses, bien qu'ils n'aient aucune idole représentant des divinités particulières ni aucun sacrifice célébrant leur culte Ils adorent le soleil, la lune et ont une crainte extraordinaire du tonnerre qui leur annonce la colère des dieux offensés.

La race indienne, dans son ensemble, est assez belle ; c'est tantôt la beauté des femmes, tantôt celle des hommes qui domine dans les différentes tribus. Dans la vie ordinaire, les femmes portent le même costume que l'homme, un surplis assez court retenu sur les épaules, de sorte qu'il arriva un jour à l'abbé une histoire assez drôle chez les Ingas : Il avait parmi ses voisins un couple indien qui lui avait demandé de bénir son mariage et bien que n'étant qu'à moitié rassuré sur leur intelligence réelle de cet acte chrétien, il n'avait pu se refuser à cette demande. Le soir apercevant un jeune homme qui partait pour la pêche; il demanda : » Quel est donc ce gros garçon là ? » Et les autres de lui répondre : « Mais, monsieur l'abbé, c'est la femme que vous avez mariée ce matin ! » La mariée, une heure après son mariage, s'était débarassée de la petite jupe retombant jusqu'au genou, qu'elle avait dû mettre pour la cérémonie religieuse.

En général, le mariage s'accomplit de la façon la plus sommaire chez tous ces Indiens, la jeune fille se marie entre 12 et 15 ans ; le jeune homme qui la choisit fait au père une légère offrande de pou-

les, de cochons ou de maïs, on se réunit pour une griserie en règle et tout est dit. Les Huitotos cependant paraissent attacher une plus grande importance aux devoirs que cet acte de mariage impose à la femme, car ils mettent trois mois à l'y préparer assez durement. Dès que les accordailles sont faites entre les parents, on enferme la jeune fille dans la case paternelle sans lui permettre d'en sortir. Elle est tenue à y faire son apprentissage de tous les travaux domestiques qui lui incomberont. Puis, le jour du mariage venu, de grand matin, on déshabille la jeune fiancée, et on lui martyrise le corps à coup de verges ; lorsqu'elle tombe épuisée sous les coups, venant de trois ou six mains féminines à la fois, la grand-mère qui préside à la cérémonie, la relève, la secoue et lui dit : « Allons, il faut avoir courage », puis on continue de plus belle. Cette flagellation publique a lieu afin d'habituer la jeune épousée à la soumission ; autrefois générale en Amérique, elle s'est conservée chez les Huitotos seulement, où elle est en vérité le seul acte de mariage. On pare ensuite la fiancée de quelques oripeaux, on lui met une belle couronne de plumes rouges et jaunes, on la donne à son mari et tout le monde se met à boire et à manger, prolongeant la fête jusqu'à ce que toute la compagnie, y compris les femmes, soit ivre-morte.

Si le christianisme est peu répandu parmi ces Indiens de la Colombie, il y a cependant aux environs de Las-Lajas un sanctuaire célèbre dont l'origine, selon la tradition, remonterait au seizième siècle, immédiatement après la découverte de l'Amérique. Ce sanctuaire, en forme d'une petite chapelle, collée sur la roche à pic, protège l'image de Notre-Dame de Las-Lajas, peinte à même sur le roc et représentant la vierge, tenant l'enfant Jésus dans ses bras ; elle offre une rose à saint Dominique, l'enfant en offre une autre à saint François, tous deux agenouillés aux pieds de la Sainte Vierge. Bien que l'accès de cette chapelle soit des plus difficiles, les pélerins affluent de toutes les parties de l'Amérique pour y faire leurs dévotions. Afin d'en faciliter l'accès à ces nombreux fervents, l'abbé Collins a conçu le projet de jeter sur le ravin un large pont sur lequel il éléverait une nouvelle église. Il a commencé les travaux nécessaires en creusant de ses propres mains, aidé parfois par les Indiens curieux qui venaient le voir travailler, un tunnel de 32 mètres par lequel il a amené le torrent qui doit lui fournir la force hydraulique nécessaire. Comme ce premier effort a réussi et comme l'abbé Collins est un homme jeune, persévérant et pratique, nous ne doutons pas qu'il ne mènera son projet à bonne fin.

Hedwige Heinecke.

CONTES ET LÉGENDES ARABES [1]

CIV

CHARITÉ TARDIVE



UN mendiant descendit dans une mosquée et demanda aux gens un morceau de pain. Personne ne lui donna à manger. Alors Dieu dit à l'ange de la mort : « Prends son âme, car il est affamé ». L'ange enleva son âme. Quand le moueddin arriva, il le vit mort et en informa les gens. Ils s'empressèrent à l'envie de fournir à sa sépulture. En entrant à la mosquée, le moueddin trouva dans le mih'rab le linceul sur lequel étaient écrits ces mots : « Ce linceul vous est rendu : quelles mauvaises gens vous êtes ! un pauvre vous a demandé à manger, vous ne l'avez pas nourri de sorte qu'il est mort de faim. » [2].

CV

LE MARTYR FRUSTRÉ

Un personnage pieux raconte ce qui suit : « J'étais occupé à faire les tournées autour de la Ka'abah quand je rencontrai un homme qui se prosternait en disant : « Qu'as-tu fait, Seigneur, en décevant ton serviteur ». Chaque fois que je passais, je l'entendais répéter ces mots. Quand j'eus fini les tournées et qu'il eût cessé de se prosterner, je l'interrogeai là-dessus. Sache, me dit-il, que nous étions dans le pays des Grecs à faire des incursions contre leurs forteresses. Le chef de notre armée rassembla une troupe nombreuse, fit une sortie au pays ennemi, choisit parmi nous dix cavaliers, desquels j'étais, et nous envoya en reconnaissance. Nous arrivâmes à un refuge et nous vîmes environ soixante infidèles ; dans un autre, il y en avait six cents. Nous revînmes en informer notre chef : il envoya contre eux une troupe de musulmans qui les firent tous prisonniers. Vous êtes bénis de Dieu, nous dit-il ; sortez de nuit en reconnaissance, comme de coutume. Nous partîmes et nous tombâmes au milieu de

1. Suite, voir t. XIII, p. 217.
2. El Ibchihi. *Mostat'ref*, Boulaq, 1292. hég., 2 v. in-4, t. 2, p. 79, reproduit par Ben Sedira. *Cours de littérature arabe*. Alger, 1879, in-12, § 21.

mille cavaliers qui nous prirent tous et nous amenèrent au roi grec. Il ordonna de nous mettre en prison. Ensuite il apprit que les musulmans avaient massacré leurs prisonniers ; parmi eux était son neveu. Cette nouvelle lui causa un vif chagrin et il donna l'ordre de nous tuer. On nous banda les yeux ; mais quelqu'un qui se tenait près du roi dit : C'est un adoucissement pour eux que d'avoir les yeux bandés ; découvrez-leur les yeux pour que chacun d'eux voie la punition de l'autre : ce sera plus pénible pour eux. On nous découvrit les yeux et je regardai l'homme qui se tenait en face de moi : il était vêtu de brocart, couronné d'or ; c'était un musulman qui avait abjuré et s'était réfugié dans le pays des infidèles. Je ne pus lui parler, puis nous regardâmes du côté du ciel et nous vîmes dix jeunes filles ayant chacune une serviette et un plateau ; au-dessus d'elles, il y avait dix portes ouvertes dans le ciel. Le bourreau commença à nous faire périr l'un après l'autre. Toutes les fois qu'il tenait l'un de nous, la jeune fille qui lui était destinée, descendait, prenait son âme, l'enveloppait dans la serviette, la plaçait sur le plateau et l'emportait par une de ces portes. J'étais le dernier de tous. Quand mon tour arriva, la jeune fille qui m'était destinée s'avança vers moi pour recueillir mon âme comme ses compagnes avaient fait. Mais lorsque le bourreau voulut me tuer, l'homme qui se trouvait près du roi lui dit : Prince, si tu les fais tous périr, qui annoncera aux Musulmans leur exécution ? Laisse celui-ci pour qu'il leur en donne la nouvelle. Il m'épargna et la jeune fille s'en retourna loin de moi en disant : Déçu ! déçu ! C'est pourquoi je m'humilie ici et je dis : Seigneur qu'as-tu fait en décevant ton serviteur ! — Ne désespère pas, lui dis-je, car la faveur de Dieu est grande [1] ».

CVI

LE SERPENT RECONNAISSANT

On raconte qu'un homme voyageait avec les pèlerins sur la route de la Mekke. Un jour qu'il faisait très chaud, il vit dans un trou un grand serpent enroulé sur les cailloux tant il avait soif. L'homme descendit de sa monture, lui donna à boire d'une outre qu'il avait avec lui jusqu'à ce que l'animal fut désaltéré. Puis il partit et le laissa. Il arriva qu'un jour le voyageur se laissa vaincre par le sommeil jusqu'à ce que la caravane fut partie. Quand il s'éveilla il ne trouva ni les gens ni sa monture ; il se mit à pleurer, cherchant tout éperdu ce qu'il ferait, quand il aperçut une chamelle paissant. Il se

1. El Qalyoubi. *Naouâdir*, Le Qaire, 1302, hég., in-8, p. 12-13.

dirigea vers elle ; elle s'approcha de lui ; il la fit agenouiller pour la monter ; elle le transporta en moins d'un clin d'œil près de la caravane et récita ces vers :

C'est moi le serpent qui était altéré au milieu de la chaleur du jour, sur les cailloux, dans le vallon.

Dans ta générosité, tu m'as prodigué l'eau tout d'abord, sans parcimonie et j'ai guéri l'excès de ma soif.

Voilà ta récompense ; nous ne la donnons pas comme une grâce pour une grâce, car le mérite est à celui qui a commencé. [1].

CVII

LE PRÉTENDU DISTRAIT

Un homme acheta un poisson et dit à sa famille de l'apprêter, puis il s'endormit. Elle mangea le poisson et enduisit de sauce la main du dormeur. Quand celui-ci s'éveilla, il demanda : Apportez-moi le poisson. — Tu l'as mangé. — Non reprit-il. Sens ta main, lui dit-on. — Il le fit, puis ajouta : C'est vrai, mais je ne suis pas rassasié. [2].

CVIII

LE BUCHERON

Il y avait dans la ville de Tafilalet, au Maroc, un pauvre homme, bûcheron de son état, qui pouvait à peine gagner de quoi faire vivre sa femme et ses enfants. Poussé un jour par le désespoir, il résolut d'en finir avec l'existence et de se pendre après un arbre. Il partit de bonne heure pour aller à la forêt ; mais, en sortant de la ville, il aperçut à côté de la porte, un homme louche et une femme borgne, assis sur une natte, et devant eux une écuelle garnie de couscous. La femme le salua et lui dit : Mon brave homme veux-tu déjeuner avec nous? Voici un couscous excellent.

Oubliant un instant son chagrin, le bûcheron s'accroupit devant l'écuelle et mangea de bon appétit. Quand il eut achevé son repas, il adressa une louange au Seigneur, passa la main dans sa barbe et se leva. — Es-tu donc si pressé de nous quitter? lui dit la femme ; reste un instant et compte cette bourse ; elle contient 100 pièces d'or. Tu pourras, avec ce peu d'argent, soulager ta famille et ramener quelque aisance dans la maison.

Le bûcheron, stupéfait, tira la main de sa robe de laine, allongea

1. Ahmed ech Chirouâni. *Hadiqat el afrâh*. Le Qaire, 1298, hég., p. 37.
2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. 1, p. 215, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 22. Raux. *Recueil de morceaux choisis arabes*. Constantine, 1897, p. 164.

le bras et reçut la bourse. Il n'avait jamais eu tant d'argent en son pouvoir. Son cœur fut tellement ému par cet acte de générosité qu'il ne put pas même balbutier un remercîment. Voyant son émotion, la femme dit : Va en paix et oublie tes maux.

Le bûcheron serra la bourse dans la poche de sa gandoura et revint à son logis. Chemin faisant, il acheta cinq pains, une livre d'olives, une livre de sucre jaune et une demi-livre de café. Quand il entra, il aperçut sa femme et ses enfants assis sur le seuil de la chambre et qui pleuraient. Réjouissez-vous, leur dit-il, je vous apporte des provisions. Grâce à Dieu, nous ferons un bon déjeuner ce matin ! En même temps, il déposa sur la natte les objets qu'il avait achetés ; mais il se garda bien de parler à sa femme de la bourse qu'on lui avait donnée.

Après le déjeûner, le bûcheron alla cacher son argent sous les ordures amassées dans un coin du vestibule. Le lendemain, il sortit de bonne heure, se rendit à la mosquée, fit sa prière avec ferveur et vint s'asseoir dans un café, pour s'y distraire quelques heures. Pendant ce temps-là, sa femme s'occupait du ménage, relevait les matelas et les couvertures et les portait sur le chevalet, suivant la coutume des Arabes. Mais en pliant les matelas, elle fit tomber deux deniers. Elle les prit et dit : « Voilà de quoi faire enlever les ordures qui s'entassent depuis longtemps dans notre maison. Je n'aurai pas la peine de les porter moi-même hors de la ville ». Elle faisait ses réflextions lorsqu'elle entendit le balayeur public qui criait : « Avez-vous du fumier dans vos maisons ! C'est moi qui enlève le fumier ». La femme du bûcheron ouvrit sa porte et appela l'homme. Celui-ci se mit à ramasser les ordures avec un petit balai de *diss* et commençait à les jeter dans un couffin ; la femme lui dit : « Mon brave homme, je vous donnerai deux deniers pour votre peine ».

Ce n'est pas assez, répondit le balayeur public : Est-ce que je travaille pour deux deniers, moi? Cherchez un autre homme pour nettoyer votre maison. Ce disant, il renversa brusquement le couffin ; mais il lui sembla que quelque chose était tombé dans les ordures. Alors il se baissa pour le prendre, et sentit sous ses doigts des pièces de monnaie enveloppées dans un morceau de guenille. Adieu, dit-il à la femme ; s'il plaît à Dieu, vous trouverez à vous débarrasser de votre fumier. Et il partit en riant.

N'ayant pas fait attention à tout ce manège, la femme du bûcheron resta tranquille et attendit son mari. Celui-ci ne tarda pas à rentrer et courut vite à son trésor. Il vit le fumier dérangé ; il chercha partout et ne trouva rien. Ni bourse, ni argent ! Le malheureux poussa des cris de désespoir, s'arracha la barbe, se noya dans les larmes et

appela sa femme. Qu'as-tu fait de mon argent, fille de chien? lui dit-il. J'avais quatre-vingt-dix-neuf pièces d'or ; que sont-elles devenues? Qui est-ce qui s'est permis de déranger ce tas d'ordures? C'est ici que j'avais caché mon trésor!

A ces cris lamentables, la femme répondit qu'ayant trouvé dans le matelas deux deniers, elle avait eu l'idée de les offrir au balayeur public pour qu'il enlevât le fumier ; que celui-ci avait commencé la besogne : puis que, mécontent du salaire qui lui était offert, il avait vidé son coufin derrière la porte et s'en était allé en riant.

Le bûcheron demeura plongé dans l'affliction tout le reste du jour. Le lendemain, il se leva de bonne heure et sortit de la ville par une autre porte, pour se rendre à la forêt. Il avait pris la ferme résolution de se détruire. Mais à peine était-il arrivé au rempart de la ville qu'une voix l'arrêta et lui dit : « Brave homme, d'où te vient cet air effaré? quelle est la cause de ton désespoir? Le bûcheron tourna la tête et reconnut l'homme et la femme de la veille. Craignant de leur apprendre sa mésaventure, il voulut poursuivre son chemin. La femme borgne lui tendit aussitôt une bourse en disant : « Prends ces deux cents pièces d'or et reviens à la joie! » Après avoir baisé la main de cette femme, le bûcheron se dirigea vers son logis. Son malheur l'avait rendu prudent : il ne voulut plus se séparer de son argent. Il commença par acheter cinq mesures de blé, dix livres de sucre blanc, un sac double de charbon, quarante livres d'huile, une outre de beurre fondu et trois charges de bois ; puis il prit chez un marchand juif six robes pour ses enfants. Quand ces provisions furent faites, il songea à mettre en sûreté le reste de sa bourse et prit le parti de se procurer une ceinture de cuir à poches, dont il s'entoura le corps. N'ayant plus rien à craindre de la maladresse de sa chère épouse, il passa le reste de son existence dans la paix et dans l'aisance [1].

CIX

LA FEMME HABILE

Un homme vit sa femme montée sur une échelle et lui dit : « Je te répudie si tu montes ; je te répudie si tu descends et je te répudie si tu restes en place ».

1. Cherbonneau. *Leçons de lecture arabe*. Paris, 1864, in-12, p 26-29 du texte 54-61 de la transcription et de la traduction. Ce conte rappelle quelques détails d'un conte touareg de Ghat dont Si Djoha est le héros. (Krause, *Proben der Sprache von Ghat*, Lepzig, 1884, in-8. *Histoire de Djaha et de sa femme*, p. 3151). Tous deux paraissent être des formes populaires d'un conte des *Mille et Une Nuits* qui manque jusqu'à ce jour dans les versions arabes, celui de Cogia Hassan el Habbal (*Mille et Une Nuits*, éd. du *Panthéon littéraire*. Paris, 1840, gr. in-8, p. 442-567).

Alors elle se laissa tomber à terre. « Que mon père et ma mère soient ta rançon, dit le mari ; si l'imâm Mâlek mourait, les gens de Médine auraient besoin de toi pour leurs jugements [1] ».

CX

LES TROIS FILOUS

Trois parasites arrivèrent un jour dans la ville de Mossoul, et sur leur chemin, ils passèrent devant la boutique d'un cuisinier. Ils y entrèrent et le premier dit au gargotier : « Donne-moi à manger pour un dirhem ». Le second et le troisième dirent de même. Il les servit, et quand ils eurent fini de manger, le premier voulut partir. Le cuisinier luidit : « Donne-moi le dirhem. Cesse, lui dit le parasite : tu veux me faire payer deux fois ! L'autre se mit à crier : Malheur à toi, tu veux me voler. Le second reprit : Louange à Dieu ! il t'a donné le dirhem après que je t'ai donné le mien. Toi aussi, tu es comme lui ! Puis le gargotier se tourna vers le troisième et le trouva en larmes : Pourquoi pleures-tu ? lui demanda-t-il. Comment ne pleurerais-je pas? Tu traites injustement ces gens de bien qui t'ont payé avant moi ». Le gargotier se frappa la tête, mais les gens du marché le blâmèrent et les parasites sortirent en riant à sa barbe tandis qu'il pleurait sans avoir rien reçu d'eux [2].

CXI

LES DEUX SOTS ET LE VIEILLARD

On raconte que deux sots faisaient route ensemble. L'un d'eux dit à l'autre : Formons des vœux ; la conversation abrège la route. — Moi, dit le premier, je souhaite des troupeaux de moutons dont le lait, la chair et la laine me procureront des bénéfices. — Moi, dit l'autre, je souhaite des troupeaux de loups que je lancerai contre tes moutons de sorte qu'il ne t'en restera rien. — Le premier reprit : Malheur à toi ! Est-ce là le droit de l'amitié et le respect de la parenté ? — Ils se mirent à crier et à disputer l'un contre l'autre ; la querelle s'accrut au point qu'ils se prirent au collet. Puis ils convinrent de s'en remettre au jugement du premier qui passerait près d'eux. Un vieillard arriva avec un âne chargé de deux outres de miel. Ils lui racontèrent leur affaire ; il enleva ses deux outres, et les ouvrit si bien que

1. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 248, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 23 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 148.
2. Ah'med ech Chirouâni, *Hadiqat et Afrâh*, p. 109.

le miel coula à terre et leur dit : Que Dieu répande mon sang comme ce miel si vous n'êtes pas deux sots [1].

CXII

LE VŒU NAIF

El Asma'i raconte, d'après Echchâbi qu'il y avait chez les Israélites un dévot ignorant qui avait embrassé la vie religieuse dans un ermitage ; il possédait un âne qui paissait dans les environs. Un jour il le vit au pâturage du haut de son ermitage ; il leva les mains au ciel et dit : Seigneur, si tu possèdes un âne, je le ferai paître avec le mien. Ce qu'il avait souhaité fut appris d'un prophète qui existait parmi les Israélites et l'irrita, mais Dieu lui envoya cette révélation : Laisse-le, car je récompense chacun suivant son intelligence [2].

CXIII

LE BURNOUS ACCUSATEUR

Le t'âleb Mohammed ben 'Abdallah m'a raconté ce qui suit. Il y avait un homme de la ville de Djidjelli nommé Bou Guera'oun qui était allé à Constantine pour acheter des bœufs. Quand il arriva au H'amma, qui est un village près de Constantine, il était tard et il passa la nuit dans un douar. On lui prépara une dhifa et on lui témoigna des égards. Les gens qui lui apportèrent à souper virent qu'il avait une bourse remplie d'argent et voulurent la lui voler. Quand il fut endormi, ils vinrent à lui, lui lièrent les mains, lui mirent un bâton dans la bouche pour qu'il ne criât pas ; puis ils lui prirent l'argent, lui délièrent les mains, mais ils lui laissèrent le bâton dans la bouche jusqu'à ce que le jour se leva. Cet homme était rusé : quand il eut les mains libres, il coupa un morceau de son burnous, creusa, avec un couteau qu'il avait, un trou en terre, y entra le morceau d'étoffe et s'enfuit du douar. Arrivé à Constantine, il alla se plaindre au makhzen. Le moment de l'audience étant arrivé, il exposa sa plainte au chef qui lui dit : As-tu des témoins ? Seigneur, je n'en ai pas, mais fais chercher ces gens. Le chef les manda ; des cavaliers les amenèrent; quand ils furent devant lui, il leur de-

1. El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, t. I, p. 20, reproduit par Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, § 38; Cf. Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, p. 147.

2. Ibn'Abd Rabbih, *El 'Iqd el ferid*, Boulaq, 1293, hég., 3 vol. in-4, t. III, p. 315. Le même récit est donné avec quelques variantes par El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, p. 20, d'après Djâbir ben 'Abdallah, et reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 37.

manda : Connaissez-vous cet homme ? — Nous ne connaissons ni son extérieur ni sa figure ; nous ne l'avons jamais vu ; il n'a pas passé la nuit chez nous. Alors Bou Guera'oun dit au chef : Envoie avec nous deux cavaliers pour voir la marque que j'ai faite dans leur douar. Quand ils furent arrivés à l'endroit en question, il leur montra le trou ; il y trouvèrent le morceau d'étoffe qu'ils rapprochèrent du burnous auquel il s'adaptait. Ils reconnurent qu'il avait raison, ramenèrent les coupables au juge qui les condamna à rendre l'argent de Bou Guera'oun, les fit jeter en prison et leur imposa une amende [1].

CXIV

LE ROI ET LE BORGNE

Les anciens Arabes tiraient des présages de beaucoup de choses, comme d'un corbeau, d'un borgne, etc. On raconte qu'un roi partit un jour pour la chasse, et la première personne qu'il rencontra fut un borgne. Il le frappa et le fit emprisonner. Puis il alla chasser et prit beaucoup de gibier. Quand il revint, il demanda le borgne ; on le lui amena et il ordonna de lui donner de l'argent. « Je n'en ai pas besoin, dit l'autre, mais permets-moi deux mots ». Parle. « Prince, tu m'as rencontré, tu m'as battu, tu m'as fait mettre en prison ; je t'ai rencontré, tu as pris du gibier et tu es revenu en bonne santé. Lequel de nous deux a été de mauvais présage pour l'autre ? » Le roi se mit à rire et lui fit un présent [2].

CXV

LA CONVERSION RÉCOMPENSÉE

Du temps de Mâlek ben Dinâr, il y avait deux mages qui adoraient le feu. Le plus jeune dit à son frère aîné : Mon frère, tu as adoré ce feu pendant soixante-treize ans et moi pendant trente-cinq ; voyons s'il nous brûlera comme il brûlerait quelqu'un qui ne l'aurait pas adoré. S'il ne nous brûle pas, nous continuerons à l'adorer, sinon, non. Ils allumèrent le feu, puis le plus jeune dit à son frère : Mettras-tu ta main ou bien mettrai-je la mienne avant toi. L'autre lui dit : Mets-la. Il le fit et se brûla les doigts et retira sa main. Ah !

1. Cherbonneau, *Exercices pour la lecture des manuscrits arabes*, Paris, 1857, in-8, p. 57 ; Pihan, *Eléments de la langue algérienne*, Paris, 1851, in-12, p. 167-168.
2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 105 ; reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 43. Cf. une version syriaque de ce conte dans Sachau, *Skizze der Fellichi-Dialekte von Mosul*, Berlin, 1895, in-4.

dit-il, je t'ai adoré pendant tant d'années et tu me fais souffrir ! Viens, mon frère, adorons celui qui offensé et abandonné par nous pendant cinq cents ans, passerait outre pour l'obéissance d'une heure et le repentir d'une seule fois. L'autre y consentit et lui dit : Allons trouver quelqu'un qui nous guidera vers la voie droite. Ils se décidèrent à aller trouver Mâlek ben Dinâr, se rendirent chez lui et le trouvèrent dans le Saouâd de Basra, assis et prêchant la foule. Quand ils le virent, l'aîné dit à son frère : Il me paraît bon de ne pas me faire musulman ; j'ai passé la plus grande partie de ma vie à adorer le feu; si je me fais musulman, ma famille me couvrira de honte, et le feu m'est plus cher que le déshonneur. — N'agis pas ainsi, dit le plus jeune, la honte ne dure qu'un temps, mais l'enfer est éternel. Mais il ne se fit pas entendre : A ton aise, malheureux, lui dit-il. L'aîné s'en alla. Le plus jeune alla trouver Mâlek ben Dinâr avec sa femme et ses enfants, et s'établit à côté de lui jusqu'à la fin de sa séance. Alors il se leva, lui raconta son aventure et lui demanda de lui exposer l'islâm, ainsi qu'à ses enfants et à sa femme. Il le fit. Ensuite le converti voulut emmener sa famille ; Mâlek lui dit : Attends que j'aie rassemblé chez mes compagnons quelque chose pour toi. Je ne veux rien, dit l'autre et il s'en alla. Il entra dans une masure où il trouva une chambre habitable et s'y établit. Le lendemain, sa femme lui dit : Va au marché, demande du travail, et, avec ton salaire, achète nous de quoi manger. Il alla au marché, mais personne ne voulut le louer. Il se dit : Je travaillerai pour Dieu. Il entra dans une autre masure et y pria jusqu'au coucher du soleil. Puis il revint chez lui les mains vides. Sa femme lui dit : N'apportes-tu rien ? J'ai travaillé aujourd'hui pour le roi et il ne m'a rien donné, mais il m'a dit : Je te paierai demain. Ils passèrent la nuit avec la faim. Le lendemain, il alla au marché et ne trouva pas d'ouvrage. Il fit comme la veille et revint trouver sa femme les mains vides. Le roi, dit-il, m'a promis de me payer pour vendredi. Le matin de ce jour, il alla au marché et ne trouva pas de travail. Il fit comme la veille, mais le soir, il fit deux génuflexions, leva les mains au ciel et dit : Seigneur, tu m'as honoré de l'islâm, tu m'as couronné de la bonne direction ; par respect pour cette religion et pour ce jour béni, décharge mon cœur du souci de la dépense pour ma femme ; je suis couvert de confusion à cause d'elle et je crains qu'elle ne change à cause de sa récente conversion à l'islâm. Le lendemain, quand arriva le milieu de la matinée, il alla à la mosquée. Ses enfants étaient en proie à la faim quand une personne se présenta à sa maison et frappa à la porte. La femme sortit ; c'était un jeune homme d'une belle figure tenant à la main un plateau d'or, couvert d'une serviette d'or. Il dit à la femme : Prends

ceci et dis à ton mari : c'est la récompense de ton travail pendant ces deux jours ; si tu continues, nous continuerons. Elle reçut le plateau ; il renfermait mille dinârs. Elle prit un dinâr et s'en alla chez le changeur. C'était un chrétien. Il pesa le dinâr dont le poids dépassait un mithqâl ou deux. Il examina le dessin de la pièce et reconnut que c'était un des cadeaux de l'autre vie. — D'où as-tu cela? demanda-t-il, ou en quel endroit l'as-tu trouvé? — Elle lui raconta l'aventure. Il ajouta : Expose-moi la religion musulmane. Puis il se convertit à l'islâm, et lui remit mille dirhems en lui disant : Dépense-les, et quand tu auras fini, fais-le moi savoir. Elle reçut l'argent et prépara de la nourriture. Quand son mari eut fait la prière du soir et voulut s'en retourner chez lui les mains vides, il étendit une serviette, fit deux génuflexions, et la remplit de terre en se disant : Quand ma femme m'interrogera, je lui dirai : Voilà de la farine pour prix de mon travail. Ensuite il revint chez lui; mais en entrant dans sa maison, il la vit tapissée et parée et y trouva une odeur de mets. Il plaça la serviette près de la porte pour que sa femme n'en sût rien, puis il l'interrogea sur ce qui s'était passé et sur ce qu'il voyait chez lui. Elle lui raconta l'aventure ; il se prosterna, remercia Dieu, ensuite elle lui demanda ce qu'il y avait dans la serviette. — Ne me questionne pas là-dessus, lui dit-il. Puis il alla prendre la serviette et voulut jeter la terre qu'elle contenait, mais en l'ouvrant, il vit que, par la permission de Dieu, elle était devenue de la fine farine. Alors il se prosterna une seconde fois, remercia Dieu des bienfaits dont il l'avait comblé et le servit jusqu'à sa mort [1].

CXVI

LE SERVITEUR PRÉVOYANT

Un homme avait pour serviteur le plus paresseux des gens. Il l'envoya un jour lui acheter du raisin et des figues. L'autre tarda si bien que la patience échappa au maître. Le serviteur revint avec une des deux commissions; le maître le frappa et lui dit : Quand je te commande une chose, il faut en faire deux. Cet homme tomba malade et ordonna à son serviteur de lui amener un médecin. Il resta longtemps; à la fin il ramena un médecin avec une autre personne. Son maître le questionna. Il lui répondit : Ne m'as-tu pas frappé et ne m'as-tu pas ordonné de faire deux commissions en une seule? Je t'ai amené un médecin; si Dieu te guérit, c'est bien, sinon, cet autre creusera ta fosse ; voici le médecin et voici le fossoyeur [2].

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 17.
2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 94 ; reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature*, § 44.

CXVII

LES DEUX FUMEURS DE HACHICH

Deux fumeurs de hachich étaient amis, ils étaient toujours ensemble à se promener, à manger, à boire, à jouer de la flûte. Un jour l'un d'eux tomba malade : quand il rencontrait une mare ou une rivière, il s'y jetait ; son ami ne l'en tirait que de force. Un jour, ils sortirent le matin et trouvèrent une mare couverte de glace. Dès qu'il la vit, le malade s'y jeta. Son compagnon l'en retira au moment où il allait rendre l'âme et le porta chez lui. Quand ils furent arrivés, il le fit entrer dans une chambre sur la terrasse et lui dit : assieds-toi ici, tu te sécheras au soleil. Puis il sortit. L'autre se pendit. Les voisins arrivèrent et dirent à son compagnon ; Pendant toute une année tu as veillé sur lui et aujourd'hui tu le laisses se suicider ! — Il leur répondit : Je l'ai laissé pour qu'il se séchât au soleil [1].

CXVIII

LA FEMME DONT LA LAMPE ÉTAIT ÉTEINTE

On raconte qu'un homme, le plus beau des gens, et d'une figure la plus splendide à voir, était assis dans la cour de sa maison, lorsqu'une femme vint à passer. Elle s'arrêta pour le regarder. Il lui dit : Pourquoi t'arrêtes-tu ? que Dieu te fasse miséricorde ? — Elle répondit : Notre lampe s'était éteinte et je venais la rallumer à ton visage [2].

CXIX

LE SERVITEUR DE SA PASSION

Un roi manda un jour à un de ses esclaves : Pourquoi ne me suis-tu pas, toi qui es mon esclave ? L'autre répondit : Si tu avais de l'expérience, tu saurais que tu es l'esclave de mon esclave, car tu suis ta passion et tu es son serviteur ; moi je domine la mienne qui est mon esclave [3].

CXX

JÉSUS ET LA GAZELLE

On raconte que Jésus passa dans la campagne près d'un chasseur

1. Cherbonneau, *Exercices pour la lecture des manuscrits arabes*, p. 61.
2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 16, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 24.
3. El Mosta's'imi ap. Cheïkho, *Medjani'l'Adab*, t. II, Beyrout, 1884, in-12, p. 142.

qui avait tendu un filet. Une gazelle s'y était prise ; quand elle le vit, Dieu lui donna la parole : Souffle de Dieu, dit-elle, j'ai des petits tout jeunes; je suis prise dans ce filet depuis trois jours; demande au chasseur de me laisser aller pour que j'allaite mes faons, puis je reviendrai. Jésus en informa le chasseur qui lui dit : Elle ne reviendra pas. Il le rapporta à la gazelle ; elle répondit : Si je ne reviens pas, je serai pire que ceux qui ayant trouvé de l'eau le vendredi, ne font pas leurs ablutions. Jésus reçut son serment, elle partit et revint pour ne pas manquer à sa promesse. Il s'en alla et trouva une brique d'or rouge ; sur une révélation de Dieu, il la prit pour la donner au chasseur comme rançon de la gazelle, mais il trouva que celle-ci avait déjà été égorgée. Alors il fit des vœux contre cet homme et lui dit : « Que Dieu t'enlève la bénédiction à cause de ce que tu as fait » ; et il en fut ainsi [1].

CXXI

PRÉCAUTION D'UN MAITRE D'ÉCOLE

Je vis, raconte El Djâhizh, un maitre qui était seul dans son école. Où sont les enfants, lui demandai-je ? — A l'intérieur de la cour, à se battre. — Je veux les voir. — Je ne te le conseille pas. — Je repris : Il le faut absolument. Alors, quand tu seras entré dans la cour, découvre ta tête de peur qu'ils ne te prennent pour le maître et ne te donnent des soufflets à t'aveugler. [2].

CXXII

LA CHAUSSURE D'ABOU'L QASEM ET TANBOURI

On raconte qu'il y avait à Baghdâd un homme appelé Abou'l Qâsem et Tanbouri, possesseur de sandales qu'il portait depuis sept ans. Toutes les fois qu'une partie s'en déchirait, il mettait une pièce à la place, jusqu'à ce qu'elles devinrent excessivement lourdes ; les gens les citaient en proverbe. Il arriva qu'un jour, il entra dans le marché aux verres ; un courtier lui dit : Abou'l Qâsem, il nous est arrivé aujourd'hui un marchand de Haleb, il a avec lui une charge de verres dorés qui lui est restée à compte ; achète-la lui ; je la revendrai pour toi dans quelque temps et tu y gagneras le double du

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouddir*, p. 12. La même légende a aussi Mohammed pour héros : Moh'i ed den ibn el Arabi, *Kitâb el Moxâmarât*, Le Qaire, 1305, hég. 2 v. in-8, t. II, p. 135.
2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 302, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 28 ; cf. aussi Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, p. 181.

prix. Il alla l'acheter pour soixante dinârs. Puis il entra au marché des parfumeurs et rencontra un autre courtier qui lui dit : Abou'l Qâsem, il nous est arrivé aujourd'hui de Nisibe un marchand avec de l'eau de rose très parfumée; son intention est de se remettre en route; dans sa hâte de partir, il est possible que tu la lui achètes bon marché ; je la revendrai pour toi sous peu et tu y gagneras le double du prix. Abou'l Qâsem alla l'acheter également pour soixante dinârs, et la mit dans les verres dorés. Il les fit charger, les emporta et les déposa sur une planche dans sa maison; puis il entra au bain pour se laver. Un de ses amis lui dit : Abou'l Qâsem, je voudrais que tu changes tes sandales que voici ; elles sont tout ce qu'il y a de plus laid, et tu es riche, grâce à Dieu. — Tu as raison, dit Abou'l Qâsem ; c'est entendu et fait. Ensuite il sortit du bain, revêtit ses habits et vit auprès de ses sandales des chaussures neuves. Il crut que c'était son ami qui par générosité les avait achetées pour lui ; il les chaussa et s'en alla chez lui. Mais ces chaussures neuves appartenaient au qâdhi qui était venu au bain ce jour-là et les avait déposés là en entrant se baigner. Quand il sortit, il chercha après ses chaussures et ne les trouva pas. Mes frères, dit-il, celui qui avait mes sandales n'a-t-il rien laissé à la place ? On chercha et on ne trouva que celles d'Abou'l Qâsem et Tanbouri ; on les reconnut, car elles étaient passées en proverbe. Le qâdhi envoya ses serviteurs qui cernèrent la maison et y trouvèrent les chaussures du qâdhi. Celui-ci fit comparaître Abou'l Qâsem, lui reprit ses sandales, le fit frapper pour le corriger, le mit en prison pendant quelque temps, lui infligea une certaine amende et le relâcha. Abou'l Qâsem sortit de prison, et plein de colère, prit ses chaussures et s'en alla les jeter dans le Tigre ; elles s'enfoncèrent dans l'eau. Mais un pêcheur vint jeter son filet et ramena les sandales. En les voyant, il les reconnut et dit : Ce sont celles d'Abou'l Qâsem et Tanbouri ; il paraît qu'il les a laissées tomber dans le Tigre. Il les emporta à la maison d'Abou'l Qâsem ; il ne le trouva pas ; mais en regardant, il vit une fenêtre ouverte qui donnait dans l'intérieur de la maison ; il les lança par là, mais elles tombèrent sur la planche où étaient les verres et l'eau de rose ; ils furent précipités à terre et brisés et l'eau de rose fut répandue. A son retour, Abou'l Qâsem vit tout cela, comprit ce qui s'était passé, se frappa le visage, poussa des cris et pleura en disant : Quel malheur ! ces chaussures maudites m'ont ruiné. Alors il alla de nuit creuser un trou pour les enterrer et en être débarrassé. Mais les voisins entendirent le bruit qu'il faisait et crurent que quelqu'un creusait la muraille pour les voler. Ils portèrent la chose devant le gouverneur qui saisit Abou'l Qâsem, donna l'ordre de le garrotter et

lui dit : Comment te permets-tu de creuser des trous dans la muraille pour voler tes voisins. Puis il l'emprisonna et ne le relâcha qu'après lui avoir infligé une certaine amende. Sorti de prison et furieux contre ses chaussures, Abou'l Qâsem s'en alla les porter aux lieux d'aisance du caravansérail et les y jeta, mais elles bouchèrent le conduit, les ordures débordèrent et les gens furent incommodés par l'odeur infecte. On en chercha la cause, on trouva les sandales, on les examina ; c'étaient celles d'Abou'l Qâsem. On les porta au gouverneur et on lui raconta ce qui était arrivé. Il fit venir Abou'l Qâsem, le réprimanda sévèrement, le mit en prison et lui dit : Tu auras à payer la réparation des lieux d'aisance, l'obligea à rembourser la totalité des frais, lui infligea une amende égale à cette somme pour le punir et le relâcha. Abou'l Qâsem sortit de prison avec ses chaussures ; il les lava et les mit sur la terrasse de sa maison pour les faire sécher. Un chien qui les vit les prit pour une charogne, les emporta, mais en passant sur une autre terrasse, elles lui échappèrent et tombèrent sur une femme enceinte. Dans sa douleur et son épouvante, elle avorta et mit au monde un enfant mâle. On examina les chaussures et on les reconnut pour celles d'Abou'l Qâsem. On porta l'affaire devant le juge qui le condamna à payer le prix de l'enfant et à défrayer la femme de toutes ses dépenses pendant la durée de sa maladie. Il y consuma tout ce qu'il possédait et il ne lui resta rien. Alors Abou'l Qâsem prit les pantoufles, les porta devant le qâdhi et lui dit : Je désire que monseigneur le qâdhi écrive, entre mes pantoufles et moi, un acte légal constatant qu'elles ne me sont plus rien et que je ne leur suis plus rien, que chacun de nous n'a pas à répondre de l'autre et que je ne pourrai être châtié pour tout ce que ces chaussures pourront faire. Il lui raconta tout ce qui lui était arrivé à cause d'elles. Le qâdhi se mit à rire, lui fit un cadeau et il s'en alla.[1].

CXXIII

MOYEN DE NOURRIR LES MORTS

On raconte qu'un homme tomba malade à Samarqand et il fit vœu, s'il guérissait, de consacrer à la charité son travail de chaque vendredi, pour en attribuer le mérite à ses parents. Il vécut ainsi pendant longtemps. Une fois il tourna toute la journée sans rien trouver

1. *Let'âif el 'Arab* cité, avec des altérations, par Cheïkho, *Medjâni'l'adab*, t. III, Beyrout, 1884, in-8, p. 232-234. Humbert, *Arabica analecta inedita*, Paris, 1838, in-8, p. 41 ; cf. aussi Pihan, *Choix de fables et historiettes*, Paris et Alger, 1866, in-12, p. 56.

dont il pût faire l'aumône. Il alla consulter un savant qui lui dit : Sors, va chercher une écorce de pastèque, lave-la dans l'eau, emporte-la sur le chemin des gens des villages, jette-la devant leurs ânes et attribues-en le mérite à tes parents ; tu seras relevé de ton vœu. Il le fit et la nuit du samedi, vit en songe ses parents qui l'embrassaient et lui disaient : Mon fils, tu nous as fait tout le bien possible au point de nous faire manger des pastèques dont nous avions envie : que Dieu soit satisfait de toi ! [1].

CXXIV

LA RUSE DU MAITRE D'ÉCOLE

On raconte d'après el Djâhizh le trait suivant : Je passais, dit-il, près d'une ruine quand j'aperçus un maitre d'école qui aboyait comme un chien. Je m'arrêtai pour le regarder, et voici qu'un jeune garçon sortit de cette maison. Le maître le saisit et se mit à le souffleter et à l'injurier. Je lui demandai : Fais m'en connaître la raison. — C'est, dit-il, un mauvais sujet qui déteste l'étude, s'enfuit, entre dans cette maison et n'en sort pas. Il a un chien avec lequel il joue ; quand il entend ma voix, il croit que c'est celle du chien ; il sort et je le saisis. [2].

CXXV

LE FAUX IBRAHIM

Un homme se prétendit prophète au temps d'El-Mamoun et se donna pour Ibrahim (Abraham) l'ami de Dieu. Le Khalife lui dit : Ibrahim avait des miracles et des preuves. — Quelles preuves ? — On alluma un feu pour lui et il y fut précipité ; mais la flamme devint pour lui une fraicheur et une bénédiction [3] ; nous allons faire allumer pour toi un bûcher, nous t'y précipiterons ; s'il devient pour toi comme il a été pour lui, nous croirons en toi. — Je voudrais quelque chose de plus facile. — Les preuves de Mousa ? (Moïse) — Quelles sont ces preuves ? — Il jeta son bâton qui fut transformé en serpent animé [4] ; il en frappa la mer et elle se sépara [5] ; il introduisit sa main dans son sein et la retira blanche [6] — C'est plus difficile pour moi que la première épreuve. — Les preuves d'Isa ? (Jésus) — Quel-

1. Ahmed el Qalyoubi, *Nawâdir*, p. 17.
2. El Ibchihi, *Mostatref*, t. II, p. 302, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 29 ; cf. Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 181.
3. Cf. *Qorân*, Sour. XXI, v. 68-69.
4. Cf. *Qorân*, Sour. XX, v. 68-72.
5. Cf. *Qorân*, Sour. XX, v. 79.
6. Cf. *Qorân*, Sour. XX, v. 23.

les sont-elles ? — Ressuciter les morts [1]. — Tu tombes juste ; je vais couper la tête du qâdhi Yahya ben Aktham et je vous le ressusciterai à l'instant. Le qâdhi qui était là, s'écria : Je suis le premier à croire en toi [2] !

CXXVI

LE SAHARIEN ET L'HOMME DE TLEMÇEN

Un Saharien, monté sur un chameau passa près de la boutique d'un savetier. Celui-ci le vit et voulut se moquer de lui parce qu'il était si haut : Un tel, quelle nouvelle des anges du ciel ? que disent-ils ? — Ils disent que Dieu maudit les savetiers tous tant qu'ils sont sur la terre [3].

CXXVII

L'ÉPREUVE DU FEU

On raconte qu'une femme allait à la mosquée du Prophète de Dieu pour entendre ses paroles. Elle rencontra un jeune homme qui lui parla : Où vas-tu demanda-il ? — Trouver le Prophète de Dieu. — Tu l'aimes ? — Oui. — Il reprit : Je t'en conjure par lui, lève ton voile. Elle le leva par respect pour Mohammed. Il lui prit le menton et lui dit : Tu as raison. La femme se repentit et raconta à son mari ce qui s'était passé. Celui-ci alla en informer le prophète qui lui dit : Allume du feu dans un four, et fais-y entrer ta femme au nom du Prophète. Il le fit et lui ordonna d'y entrer. Elle s'y refusa ; il lui dit : Au nom de l'apôtre de Dieu. — Très volontiers, répondit-elle, et elle y entra. Il couvrit le four et revint vers Mohammed à qui il

1. Cf. *Qorân*, Sour. III, v. 42.
2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, Boulaq, 2 v. in-4, 1292 h. t. II, p. 303, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, p. 4-5 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8, p. 183-184. La plus ancienne version est donnée par Ibn 'Abd Rabbihi, *Kitâb el 'Iqd el ferid*, Boulaq, 1293, in-4, t. III, p. 305 ; c'est Thomâmah ben Achras qui raconte l'anecdote en témoin oculaire et c'est lui qui embarrassa par ses propositions le faux prophète. Il en est de même de la version citée par Mas'oudi (*Prairies d'or*, t. VII, éd. et trad. Barbier de Meynard, Paris, 1873, in-8, p. 59). Dans ces deux auteurs, la fin de l'anecdote est contée différemment. Après s'être vu invité, comme Isa à ressusciter les morts, le prétendu prophète s'écrie « J'apporte la grande catastrophe (*Qorân*, tome LXXIX, 34). Je répliquai (c'est Thomâmah qui parle) : Il faut absolument des preuves. — Je n'en ai pas avec moi ; j'avais dit à Djebrail (Gabriel) : Vous m'envoyez vers des Satans, donnez-moi une preuve que j'apporte avec moi et dont j'ai besoin contre eux. Il s'est fâché et m'a dit : Tu emportes quelque chose de pire. Va, et vois ce que les gens te diront. — Ce sont de ces prophètes, dit El Mamoun, comme il n'en faut que dans les parties de débauche. — Je lui répondis : Commandeur des croyants, la bile est excitée en lui ; il en a les signes. — Tu as raison, dit-il, laisse-le.
3. Allaoua ben Yahya, *Recueil de thèmes et de versions en arabe parlé*, Mostaganem, 1890, in-8, p. 1.

raconta la chose. Le Prophète lui dit : Retourne et vois comment elle est. Il revient et la trouve assise au milieu du four en transpiration, Il la fit sortir saine et sauve. Les flammes ne l'avaient pas atteinte par la permission de Dieu [1].

CXXVIII

MALHEURS CAUSÉS PAR L'IMPIÉTÉ

Un grand personnage se décida à faire un voyage et prit la route de la mer. Quand il voulut s'embarquer, son regard se porta sur l'eau et il vit les animaux marins qui se mangeaient les uns les autres. Il lui vint à l'esprit qu'une famine s'était abattue sur la mer ; puis il tourna son visage vers le marinier et lui demanda : Que signifie ce secret ? — Voilà dix ans, dit-il, que nous voyons les animaux agir ainsi dans la mer. Le cheikh pria Dieu avec ferveur et une voix mystérieuse lui révéla ceci : Un jour, passa sur le bord de la mer un homme qui avait abandonné la prière. Il était altéré. La soif l'emporta, il crut que l'eau était douce, il en puisa un peu et voulut la boire. Mais quand elle arriva à sa bouche, il la trouva amère, et quand il eut reconnu son amertume, il la rejeta dans la mer. Mais l'eau qui sortait d'une bouche qui avait abandonné la prière était si mauvaise que la famine s'abattit sur cette mer au point que les poissons commencèrent à se manger les uns les autres [2].

CXXIX

HAROUN-ER-RACHID ET LE FAUX PROPHÈTE

Un individu prétendit être prophète, au temps de Haroun er-Rachid. Quand il comparut devant le Khalife, celui-ci lui demanda : Que dit-on de toi ? — Que je suis un prophète généreux. — Qu'est-ce qui prouve la vérité de tes prétentions ? — Demande-moi ce que tu voudras. — Je veux que sur le champ tu rendes barbus ces esclaves imberbes qui sont debout. L'homme baissa la tête, puis la releva et dit : Comment serait-il permis de rendre barbus ces jeunes gens imberbes et d'altérer ainsi leur beauté ? Mais en un clin d'œil, je rendrai imberbes ces mentons. Er-Rachid rit de sa réponse, lui pardonna et lui fit un beau cadeau [3].

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, Le Qaire, 1302, hég. p. 10.
2. Es Soyouti, *Anis el Djalis*, Constantinople, 1311 hég., in-8, p. 3.
3. El Ibchihi, *Mostatref*, t. II, p. 303, reproduit par Cherbonneau, *Anecdotes musulmanes*, Paris, 1847, in-8, p. 16 ; Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 8 ; Raux, *Recueil de morceaux*, p. 182, Cheikho, *Medjâni'l'adab*, t. I, Beyrout, 1885, in-12, p. 91-92, d'après Ibn Tiqtaqa.

CXXX

LA GUÉRISON MERVEILLEUSE

Un malade, dans la ville de Basra, était devenu hydropique, et les membres de sa famille désespéraient de le sauver. Ils avaient fait usage, pour le traiter, d'un grand nombre de moyens médicaux, mais ils ne nourrissaient plus aucune espérance à son égard, et ils dirent : Ils n'y a pas possibilité de le guérir. Le malade entendit cela de la bouche de ses proches, et il leur dit : Laissez-moi donc maintenant me procurer la jouissance des biens de ce monde et manger tout ce que je voudrai ; or, ne me tuez pas par la diète. Ils lui répondirent : Mange ce que tu voudras. Le malade s'asseyait, en effet, à la porte de sa maison, il achetait et mangeait de tout ce qui passait devant lui. Il vit un jour un individu qui mangeait des sauterelles cuites et il en acheta une grande quantité. Quand il les eut mangées, il fut atteint d'une diarrhée sérieuse qui dura trois jours et qui faillit le perdre, tant elle était considérable. Mais lorsque le flux du ventre s'arrêta, tout le mal dont il souffrait dans son intérieur disparut, sa force se rétablit, il guérit et put sortir pour s'occuper de ses affaires. Un médecin le vit et fut surpris de cet évènement. Il le questionna à ce sujet et l'individu guéri lui fit part des détails concernant son rétablissement. Le médecin dit alors : Les sauterelles n'ont pas, de leur nature, la propriété de produire l'effet dont tu parles ; or, indique-moi le marchand qui te les a vendues. Quand il le lui eut fait connaître, le médecin demanda à ce marchand où il chassait ses sauterelles, et se dirigea avec lui sur le lieu qu'il lui désigna. Il vit qu'elles se trouvaient sur un sol dont la plante principale était la *mezereum*. Celle-ci est justement un remède employé contre l'hydropisie [1].

CXXXI

DÉGOUT DU MÉTIER

El Amri raconte qu'un individu qui se faisait passer pour prophète à Basrah, sous le règne d'El Mamoun, fut enchaîné et traduit devant ce prince. Quand il fut en sa présence, El Mamoun lui dit : Tu es donc prophète et chargé d'une mission ? — Pour le moment, chargé de chaînes, lui répondit cet homme. — Malheureux ! reprit le khalife, qui t'a séduit ? — Est-ce ainsi que l'on parle aux prophètes ?

1. Ibn Abi Osaïbi'ah, *Histoire des médecins*, trad., Sanguinetti, *Journal asiatique*, mars-avril, 1854, p. 278, 279.

répliqua l'autre ; en vérité, si je n'étais garrotté, j'ordonnerais à Gabriel de vous anéantir. — Mais la prière d'un captif n'est pas exaucée, les prophètes surtout ; lorsqu'ils sont dans les fers, leurs vœux ne montent plus jusqu'au ciel. — El Mamoun se mit à rire et ajouta : Qui t'a enchaîné ? — Celui-ci qui est devant toi. — Le khalife reprit : Nous te ferons délier, mais tu ordonneras à Gabriel d'exécuter sa menace ; s'il t'obéit, nous croirons en toi et à la vérité de ta mission. — Le prisonnier s'écria : Dieu a eu raison de dire : Et qu'ils se refusent à croire jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux[1]. Et maintenant, si tu le veux, fais ce que tu dis. — Le prince lui fit enlever ses fers. Heureux de se sentir libre, cet homme s'écria : O Gabriel ! et en haussant la voix (comme s'il s'adressait au ciel) : Envoyez qui vous voudrez, et qu'il n'y ait plus rien de commun entre vous et moi ; un autre possède les biens de ce monde, et moi je n'ai rien ! Il faut être un proxénète pour se charger de vos affaires. — On lui rendit la liberté, et il reçut en outre des secours[2].

CXXXII

INTERCESSION DIVINE

On raconte qu'une troupe de satellites de Haroun er Rachid, l'informa qu'ils avaient saisi des coupeurs de routes : Vois, dirent-ils, ce que tu veux nous ordonner à leur égard. — Envoyez-les moi, leur manda-t-il. Ils les prirent et les emmenèrent au khalife. En route, un des prisonniers s'enfuit. Les gardiens furent très contrariés et se dirent : Si nous n'en amenons que neuf au khalife, il nous dira : Vous avez reçu de l'argent de l'un d'eux et vous l'avez laissé partir, puis il nous châtiera ; mais nous allons prendre en chemin quelqu'un à sa place. Sur ces entrefaites, passa un pèlerin. Ils le saisirent et le mirent avec les neuf. En arrivant chez Haroun, celui-ci ordonna de les jeter en prison. On les emprisonna pendant un certain temps. Ensuite le geôlier leur dit : Quelqu'un d'entre vous a-t-il des parents ou des connaissances qui intercèdent pour lui près du khalife ?. — Oui, dirent-ils. Et ils envoyèrent trouver leurs amis qui payèrent à Haroun dix mille dirhems pour chacun d'eux. Ils furent tous mis en liberté, excepté le pèlerin. Le geôlier lui demanda : As-tu un intercesseur ? — Non, mais si j'écris une lettre, la feras-tu parvenir au khalife ? — Oui. — Apporte-moi un encrier et du papier. Il les lui apporta et le prisonnier écrivit : Au nom du Dieu le

1. *Qorân*, Sour. X, v. 18.
2. Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad., Barbier de Meynard, t. VII, Paris, 1873, in-8, p. 52-53.

clément et le miséricordieux, de la part de l'humble serviteur au maître glorieux. Les créatures ont des intercesseurs pour leurs fautes et leurs péchés ; ils sont intervenus en leur faveur auprès du khalife et il les a relâchés. Je suis resté seul en prison. Toi, ô seigneur, tu es mon témoin et mon intercesseur ; je suis un serviteur sans faute. — Le geôlier lui dit : Je ne puis pas faire arriver cette lettre au khalife ; vois en quel endroit je la placerai. — Mets-la sur la terrasse de la prison. — Quand il l'y eut posée, elle s'envola vers le ciel plus rapidement qu'une flèche lancée par un arc solide. Cette nuit, Haroun vit en songe que les anges descendaient du ciel, le prenaient et l'enlevaient en l'air en lui disant : Haroun, les créatures ont intercédé près de toi pour neuf hommes et tu les a relâchés ; le créateur, maître de ta puissance, intercède près de toi pour un seul, renvoie-le ; sinon tu périras. Le khalife s'éveilla effrayé ; il fit venir le geôlier et lui dit : Qu'as-tu en prison ? — L'autre lui raconta l'histoire. — Amène-le moi, dit Haroun. Quand il fut en sa présence, le khalife lui présenta quelques douceurs et les lui fit avaler jusqu'à ce qu'il fut rassasié ; puis il ordonna de le transporter au bain, lui fit remettre un vêtement magnifique, lui accorda soixante-dix montures, soixante-dix pages et servantes et donna l'ordre à un héraut de proclamer : Celui qui demande l'intercession des créatures paye dix mille dirhems et échappe ; celui qui demande l'intercession de Dieu, reçoit cette récompense de Haroun er Rachid [1].

CXXXIII

LE MENTEUR

On raconte qu'un homme mentait habituellement, chaque fois qu'il ouvrait la bouche. Une nuit, il entra dans une réunion qui se tenait dans une mosquée. Avant qu'il n'eut ouvert la bouche, quelqu'un dit : C'est un mensonge ! — Hé, l'homme, reprit-t-il, je n'ai encore rien dit. — L'autre répliqua : Je savais que tu allais parler, et sans doute, tu aurais menti dès que tu aurais ouvert la bouche [2].

CXXXIV

LE VOLEUR DE BOURSE ET L'IMAM

Un Arabe vola une bourse, puis il entra dans la Mosquée pour prier. Son nom était Mousa (Moïse). L'imâm en lisant le Qorân ré-

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 10-11.
2. Allaoua, *Recueil*, p. 2.

cita ces mots : Qu'est-ce qui est dans ta main droite, Moïse ? [1]. Par Dieu ! dit l'Arabe, il est sorcier. Puis il jeta la bourse et s'enfuit [2].

CXXXV

LA SOCIÉTÉ DES MORTS

J'entrai dans un cimetière raconte Es Saqti et je vis Bahloul le fou qui laissait pendre ses pieds dans une fosse creusée et jouait avec la terre. — Que fais-tu là ? lui dis-je. — Je suis chez des gens qui ne tourmente pas leurs voisins et qui ne médise pas de moi quand je m'absente. Je lui demandai : As-tu faim ? — Non, par Dieu. — Le pain est cher. Je n'en ai pas souci : nous devons l'adorer (Dieu) comme il nous l'a ordonné, c'est à lui de nous donner notre nourriture comme il nous l'a promis [3].

CXXXVI

RÉPLIQUE EMBARRASSANTE

« On m'amena, dit El Mamoun, un homme qui se faisait passer pour prophète. Qui es-tu, lui demandai-je ? — Mousa (Moïse) fils de 'Amrân. — Prends garde, continuai-je ; Moïse avait des signes et des preuves de sa mission ; par exemple, le bâton qu'il jeta et qui dévora les sortilèges des magiciens [4] ; sa main qu'il retira toute blanche de son sein [5], et je me mis à lui énumérer les preuves qui furent accordées à Moïse pour confirmer son caractère de prophète. Eh bien, lui dis-je, si tu me montres un seul des signes, un seul des miracles qu'il a accomplis, je serai le premier à croire en ta mission, sinon tu mourras. — Tu as raison, me répondit cet homme ; seulement je n'ai produit les signes de ma mission que lorsque Pharaon eut dit : Je suis votre seigneur suprême (votre Dieu) [6] ; si tu veux en dire autant, je suis prêt à te montrer les miracles que j'ai accomplis devant lui [7] ».

1. *Qorân*, Sour. XX, v. 18.
2. El Ibchihi, *Mostatref*, t. II, p. 296, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*. § 14 ; Raux, *Recueil de morceaux*, p. 179 ; Cheïkho, *Medjani'l'adab*, Beyrout, t. I, 1885, in-12, p. 90, d'après El Qalyoubi.
3. Ahmed ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, Le Qaire, 1305 hég., petit in-8, p. 7.
4. *Qorân*, Sour. XX, v. 72.
5. *Qorân*, Sour. XXVIII, v. 32.
6. *Qoran*, Sour. LXXIX ; 24.
7. Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. VII, p. 36.

CXXXVII

L'HOSPITALITÉ VIOLÉE

On raconte qu'un Arabe trouva dans le désert un homme pressé au dernier degré par la faim et la soif, la fatigue et la peur ; il s'était égaré loin d'une caravane et il y avait plusieurs jours qu'il n'avait mangé ni bu. Il lui donna à manger et à boire, l'emmena avec lui et lui promit de lui faire rejoindre la caravane après qu'il lui aurait donné trois jours de repos à cause de sa fatigue et de son épuisement. Après que l'étranger, arrivé dans la tente de l'Arabe, se fut rassasié, désaltéré et délivré de toute crainte, se trouvant seul avec la femme de son hôte, il chercha à la séduire. Elle le repoussa, et quand son mari revint, elle lui raconta ce qui s'était passé. Il ne fit pas de reproches à l'étranger, puis il le chargea sur un chameau et l'amena à la caravane. L'autre lui dit : Je voudrais que tu me fisses l'honneur de me demander quelque chose. — Je n'exige rien de toi, sinon que, lorsque tu seras réuni aux tiens, tu leur racontes comment nous nous sommes conduits envers toi, et comment tu t'es conduit envers nous [1].

CXXXVIII

RÉPLIQUE D'UN MEUNIER

Un jour, un meunier voyageait avec son âne. Il passa près de quelques personnes réunies sous un arbre. L'une d'elles lui dit : Meunier, où vont les deux ? — Nous apportons de l'orge pour les trois, répliqua-t-il. — L'autre comprit l'allusion et se tut [2].

CXXXIX

PUISSANCE DE LA FOI

On raconte qu'une bande de voleurs partit la nuit pour dépouiller une caravane. Quand l'obscurité fut complète, ils arrivèrent à une hôtellerie dans le désert, frappèrent à la porte et dirent aux habitants : Nous sommes une troupe de combattants pour la foi ; nous voulons passer cette nuit dans votre hôtellerie. On leur ouvrit la porte, ils entrèrent ; le maitre se mit à les servir, cherchant à s'attirer par là la faveur divine et la bénédiction de Dieu. Il avait un fils paralytique qui ne pouvait se tenir debout ; il prit le reste de la nourri-

1. Bresnier, *Anthologie arabe*, Alger, 1876, in-16, p. 72-73.
2. Allaoua, *Recueil*, p. 2.

ture et de la boisson de ces gens et dit à sa femme : Frotte les membres de notre fils avec cela ; peut-être guérira-t-il par la protection de ces combattants pour la foi. Elle le fit. Le lendemain matin, les voleurs partirent s'emparèrent des richesses et revinrent le soir à l'hôtellerie. Ils virent l'enfant qui marchait droit. Il demandèrent au maître : C'est cet enfant que nous avons vu paralytique hier ? — Oui, j'ai pris le reste de votre nourriture et de votre boisson, je l'en ai frotté, et Dieu très haut l'a guéri par votre bénédiction. Ils se mirent à pleurer et dirent : Sache que nous ne sommes pas des combattants pour la foi, mais des voleurs ; nous sommes sortis pour couper les routes, mais Dieu très haut a guéri ton fils à cause de ta bonne intention ; nous nous repentons devant lui. Ils se repentirent tous et devinrent des combattants pour la foi dans la voie de Dieu jusqu'à ce qu'ils moururent [26].

CXL

LE VOLEUR DE HOUSSE ET L'IMAM

Un Arabe vola une couverture de sur une selle et entra dans la mosquée pour prier. L'imâm se mit à lire : N'as-tu pas entendu parler de ce qui couvre [27]. — Hé, le clerc, dit le voleur, pas d'indiscrétion, — mais quand l'imâm continua : Alors des visages seront humiliés [28], l'Arabe s'écria : Prenez votre couverture, et que mon visage ne soit pas humilié ; que Dieu ne vous en fasse pas profiter ! Puis il la jeta et s'enfuit [29].

CXLI

LE NATUREL NE CHANGE PAS

On attribue à El Asmaï le récit suivant : J'entrai dans le désert et je trouvai une vieille femme ayant devant elle une brebis tuée, et à côté d'elle un jeune loup. — Sais-tu ce que c'est, me dit-elle ? — Non. — Nous avions recueilli ce louveteau tout petit, nous l'avions introduit dans notre tente, nous l'avions élevé, et quand il a grandi, il a traité la brebis comme tu le vois. Puis elle récita ces vers :

Tu as tué ma petite brebis, tu as attristé les miens, et tu étais le nourrisson de notre brebis.

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 11.
2. *Qorân*, Sour. LXXXVIII, v. 1. Le mot arabe *ghâchyah* qui signifie housse, couverture, désigne dans ce passage du Qoran le jour qui doit couvrir tous les hommes, c'est-à-dire celui de la résurrection.
3. *Qorân*, Sourate LXXXVIII, v. 2.
4. El Ibchihi, *Mostatref*, t. II, p. 296, reproduit dans Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 15.

Tu as sucé son lait et tu t'es montré perfide avec elle ; qui donc t'a appris que ton père était un loup.

Quand le naturel est foncièrement mauvais, ni éducation ni maître ne servent à rien [1].

CXLII

LE PÉLERINAGE PAR PROCURATION

On raconte qu'un homme avait résolu de faire le pèlerinage à la maison sacrée de Dieu (la Ka'abah de la Mekke) et de visiter le tombeau du prophète (à Médine). Il alla visiter les gens de sa famille, prit congé d'eux, prit une somme de cinq cents dinârs et alla au marché pour acheter les choses nécessaires à son voyage. En route, il rencontra une femme âgée qui lui dit : Que Dieu te fasse miséricorde ! Je suis de la famille du Prophète, j'ai dix filles, et, par Dieu, il y a quatre jours qu'elles n'ont pas mangé. — L'homme ajoute : Ce discours m'entra dans le cœur et émut ma pitié ; je jetai les cinq cents dinârs dans le bord de son voile et je lui dis : Profite de cela, toi et tes enfants. Puis je louai Dieu et je partis et Dieu m'enleva pour cette année le désir de faire le pèlerinage. Les pèlerins partirent, ensuite ils revinrent, et je me dis en moi-même. Je vais aller trouver mes amis et je les saluerai. Je sortis, et chaque fois que j'en rencontrai un je le saluai en lui disant : Que Dieu agrée ton pèlerinage et qu'il te récompense de ton zèle. Il me répondit : Et toi de même, que Dieu agrée ton pèlerinage et te récompense de ton zèle. Cela se prolongea avec tous ceux que je rencontrais ; je restai stupéfait sans rien dire et pensant en moi-même : Ils me prennent pour un autre. Cette nuit, je vis en songe le Prophète qui me dit : Un tel, ne t'étonne pas des souhaits que les gens te font à propos du pèlerinage ; tu es venu en aide à une malheureuse et tu as secouru une infortunée de ma famille. J'ai imploré Dieu qui a créé un ange à ton image : il fera pour toi chaque année le pèlerinage ; tu peux t'en acquitter ou non à ton choix [2].

RENÉ BASSET.

1. Ahmed ech Chirouani, *Nefhat el Yemen*, p. 9-10. El Ouatouat, *Ghorar el Khasais*, Boulacq, 1284 hég. in-8, p. 55.
2. Bresnier, *Anthologie arabe*, p. 74-76.



CONTES DE LA HAUTE-BRETAGNE

Le Monde fantastique

I

LES LUTINS DU PÈRE DURAND

Il y avait une fois à Ruca (Côtes-du-Nord), un riche fermier appelé Durand, qui avait en tout une chance exceptionnelle ; ses récoltes étaient toujours plus belles que celles de ses voisins, ses bestiaux en meilleur état ; et pourtant il menait seul sa ferme, bien qu'elle fût importante. Les voisins résolurent de le guetter pour surprendre son secret ; ils se cachèrent près de la ferme, et le virent apporter à la porte de son étable de grands seaux vides ; de là il s'en allait à l'écurie, à la porcherie, et après avoir déposé des fourches, il rentrait. Quand il revenait, on avait trait ses vaches, et il remportait ses seaux pleins d'un bon lait écumant ; quand il reprenait sa fourche, les rateliers étaient pleins et les litières faites.

Un jour que le fermier était absent, les voisins se mirent à regarder par les fentes des portes, et ils virent un grand nombre de petits lutins qui faisaient toute la besogne. Parmi les voisins se trouvait une vieille fille qui fut scandalisée de voir ces petits hommes tout nus. Elle se mit à faire des vêtements à leur taille, et quand ils furent cousus, elle les déposa près de la porte dans l'intérieur de l'étable. Quand les lutins virent le paquet, ils eurent d'abord peur, puis s'enhardissant, ils se mirent à le défaire et à essayer les vêtements. Ils les trouvèrent si fort à leur goût qu'ils voulurent courir le monde pour se montrer, et depuis ce jour, jamais le fermier ne les a revus.

II

LE CERCUEIL DÉPLACÉ

Un soir, un des descendants de ce fermier conduisait très-tard sa charrette dans un chemin creux, quand il vit un cercueil qui lui barrait la route ; ses chevaux se cabrèrent et refusèrent d'avancer. Durand, qui n'étaient pas peureux, fit un signe de croix, rangea le cer-

cueil et passa. Derrière lui, il entendit une voix qui lui disait : « Tu as bien agi ! » Il raconta son aventure à ses voisins ; mais presque aussitôt il se mit au lit, et trois jours après il était mort [1].

LUCIE DE V. H.

III

LA BÉDOUINE, LAVANDIÈRE DE NUIT

A la Coëfferie en Coesmes (Ille-et-Vilaine), on entend, à partir de minuit, des coups de battoir. C'est une femme inconnue qui vient laver son linge au lavoir public. Les habitants du village n'osent pas sortir de chez eux la nuit ; ceux qui ont essayé d'apercevoir de loin la lavandière nocturne l'ont appelée la *Bédouine*, sur l'apparence de son costume et de son teint basané.

Un jour, la bonne de M. Ducreu, propriétaire, voulut voir de près la bédouine ; cette fille n'était cependant pas brave et relevait même de maladie, mais la curiosité la dominait. « Elle *s'affuble* (sic) — nous dit le conteur qui est né dans le pays -- va droit au lavoir et interpelle la lavandière, lui demande quel crime elle a commis pour être assujettie à un si rude labeur et lui offre de faire dire des messes, de brûler des cierges afin de la délivrer ».

Pour toute réponse, la pauvrette reçut en plein visage un paquet de linge mouillé qui l'a renversée à terre ; elle s'évanouit. Les personnes qui assistaient de loin à cette scène, ayant vu la bédouine disparaître, coururent relever la domestique et lui prodiguèrent des soins. Mais quaud la malheureuse eut repris ses sens, on constata qu'elle était folle.

A. CERTEUX.

1. Ces deux récits ont été racontés par une cuisinière, originaire de Ruca, qui y croyait fermement, même qu'elle avait été à l'enterrement de Durand.



LA MER ET LES EAUX

XL

LE BONHOMME ANTARCTIQUE

En 1841, lorsque l'équipage français de l'*Atrolabe*, commandé par Dumont d'Urville, fut arrivé pour la première fois dans les mers du Sud, les matelots eurent l'idée de renouveler à bord les fêtes bruyantes du baptême de la Ligne ; ils substituèrent seulement à l'antique divinité un dieu tout moderne qui s'appella le bonhomme Antarctique. La fête fut des plus joyeuses ; on eut soin toutefois que les ablutions d'eau froide ne vinssent pas remplacer les ablutions d'eau tiédie par le soleil qu'on se distribue si volontiers entre les tropiques. Un punch formidable lui fut substitué. (*Magasin pittoresque*, 1854, p. 179).

P. S.

XLI

LES THONS ET LES ESPADONS

A Antibes, les pêcheurs croient que les espadons ont de vifs sentiments d'amitié pour les thons et qu'ils cherchent à les délivrer des thonnaires et des filets traînants ; ils détestent surtout les espadons parce qu'ils détériorent leurs engins de pêche. D'autres personnes disent, au contraire, que les espadons sont les ennemis des thons et qu'ils tâchent de leur couper le chemin quand ils viennent au printemps sur les côtes d'Italie, et à l'automne lorsqu'ils font route vers l'Espagne pour regagner l'Océan.

A. CERTEUX.



LES DOUZE PAROLES DE VÉRITÉ

V

VERSION DE LA CAMPINE ANVERSOISE

Eén is er, éène Jesum-Christum
In het openbaar;
Met Jesus zullen wij vroolijk zijn
Met dezen zaligen Nieuwejaar.

Twee zijn er, twee tafelen Moyses
En éène Jesum-Christum, *etc.*

Drij zijn er, drij Patriarken
Twee tafelen Moyses
En éène Jesum-Christum, *etc.*

Vier zijn er, vier Evangelisten, *etc.*

Vijf zijn er, vijf wonden Christi, *etc.*

Zes zijn er, zes kruiken water en wijn,
Die door den Heer geschonken zijn, *etc.*

Zeven zijn er, zeven Sacramenten, *etc.*

Acht zijn er, acht Zaligheden, *etc.*

Negen zijn er, negen koren der engelen, *etc.*

Tien zijn er, tien geboden Gods, *etc.*

Elf zijn er, elf duizend maagden, *etc.*

Twaalf zijn er, twaalf Apostelen,
Elf duizend maagden,
Tien geboden Gods,
Negen koren der engelen,
Acht zaligheden,
Zeven Sacramenten,
Zes kruiken water en wijn
Die van den Heer geschonken zijn,
Vijf wonden Christi,
Vier Evangelisten,
Drij Patriarken,
Twee tafelen Moyses
En éène Jesum-Christum
In het openbaar.
Met Jesus zullen wij vroolijk zijn
Met dezen zaligen Nieuwejaar.

Il y a un, un Jésus-Christ
En public ;
Avec Jésus nous nous réjouirons
A l'occasion de ce bienheureux nouvel an.

Il y a deux, deux tables de Moïse
Et un Jésus-Christ, *etc.*

Il y a trois, trois Patriarches,
Deux tables de Moïse
Et un Jésus-Christ, *etc.*

Il y a quatre, quatre Evangélistes, *etc.*

Il y a cinq, cinq plaies du Christ, *etc.*

Il y a six, six cruches d'eau et de vin
Qui ont été données par le Seigneur, *etc.*

Il y a sept, sept sacrements, *etc.*

Il y a huit, huit béatitudes, *etc.*

Il y a neuf, neuf chœurs des anges, *etc.*

Il y a dix, dix commandements de Dieu, *etc.*

Il y a onze, onze mille vierges, *etc.*

Il y a douze, douze Apôtres,
Onze mille vierges,
Dix commandements de Dieu,
Neuf chœurs des anges,
Huit béatitudes,
Sept sacrements.
Six cruches d'eau et de vin
Qui ont été données par le Seigneur,
Cinq plaies du Christ
Quatre Evangélistes,
Trois Patriarches,
Deux tables de Moïse
Et un Jésus-Christ
En public.
Avec Jésus nous nous réjouirons
A l'occasion de ce bienheureux nouvel an.

Cette randonnée est chantée par les enfants la veille du jour de l'an lorsqu'ils vont à la quête.

JOZEF CORNELISSEN.

LES ORDALIES [1]

XVII

PAR IMMERSION

c) *Dans le Mecklembourg*

Non loin de Torfmoore, il existe un petit étang appelé Funkenkul : c'est là qu'on faisait subir aux sorcières le jugement de Dieu. Quand une femme était accusée de sorcellerie, on la plaçait sur une planche en biais et on la faisait glisser dans l'étang. Si elle arrivait saine et sauve au bord opposé, elle était tenue pour innocente, mais si elle coulait, elle était regardée comme sorcière et punie de mort. La dernière ainsi condamnée se nommait Funksch, de là, dit-on, le nom de l'étang [1].

XXIV

PAR LE PLAT

a) *A Assinie*

Chez les Assiniens de la Côte d'Ivoire « quand un homme est accusé d'un crime, les féticheurs, ceux qui vivent en communication avec les esprits, et les principales notabilités du village, se réunissent et préparent un *foutou* [3]. Si l'accusé nie son crime, il doit manger le mets préparé à son intention, et la croyance populaire, s'il est coupable, veut qu'il meure le jour où il mangera de nouveau un mets de cette nature. Et cette croyance est si bien ancrée dans l'esprit des gens, que le coupable avoue toujours son crime avant la cérémonie du *foutou* [4]. »

RENÉ BASSET

1. Suite, voir t. XIII, p. 281.
2. Bartsch, *Sagen, Mærchen und Gebräuche aus Mecklenburg*, Vienne, 1879, 2 vol. in-8, t. I, p. 116. § 134.
3. Le *foutou* est une sorte de soupe de viande ou de poisson, agrémentée d'huile de palme et de piments rouges et accompagnée du pain de bananes ou d'ignames.
4. G. Wessphal, *La Côte d'Ivoire*, *Bulletin de la Société languedocienne de Géographie*, 1er trimestre 1898, p. 20-21.



LES LANCES QUI REVERDISSENT[1]

II

EN BELGIQUE



N cite, en Belgique, plusieurs exemples de bâtons, plantés en terre, qui se chargent subitement de fraîches et luxuriantes frondaisons.

Un fermier de Tihange (Liège), nommé Jean l'Agneau, vivait vers l'an 618. Faisant certain jour le tour de ses propriétés, il fut accosté par un pèlerin qui lui dit : « Le siège épiscopal de Liège est vacant, Dieu veut que tu en sois le glorieux titulaire ». « Oh ! la bonne plaisanterie, reprit le fermier, je suis illettré et tu me dis que Dieu voudrait m'élever à pareille dignité ! Allons, je ne crois pas que Dieu t'ait envoyé vers moi, pas plus que je ne crois *que mon bâton pourrait reverdir et porter des fruits* ».

En prononçant ces paroles, il ficha en terre son bâton, qui, à son grand étonnement, prit aussitôt *racine et porta des feuilles et des fruits*. Ce bâton qui était une branche de pommier, donne des fruits connus depuis sous le nom de *pommes de Saint-Jean*.

(A. Harou, *Contrib. au Folk-lore de la Belgique*, p. 12, d'après les Acta Sanctorum).

Un jour que sainte Alène (VIIe siècle) venait à Forêt (Brabant) pour y assister aux matines et qu'elle dut attendre à la porte de la chapelle, parce que le prêtre qui la desservait était malade, *elle planta en terre son bâton*, et lorsqu'elle revint le jour *suivant*, *le bâton miraculeux s'était transformé en un avelinier*, dont tout le tronc se *couvrit de feuilles*, de la racine jusqu'au sommet. Il était très vénéré et personne n'en aurait impunément enlevé les noix.

(A. Wauters. *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 564, d'après les Acta Sanctorum).

A Lierre (prov. d'Anvers) on attribue un fait semblable à Saint-Gommaire.

Alfred Harou.

1. Cf. t. IX, p. 504.



BIBLIOGRAPHIE

V. Chauvin. *Bibliographie des ouvrages arabes, III. Louqmâne et les fabulistes, Barlaam, Antar et les romans de chevalerie*, Liège, B. Vaillant-Carmanne, Leipzig, Harrassowitz, 147 p. in-8. 4 fr. 50

M. Chauvin continue méthodiquement et régulièrement la tâche gigantesque qu'il a entreprise de donner une bibliographie complète des ouvrages arabes ou relatifs à la langue et la littérature arabes depuis 1810. Le nouveau volume ne le cède en rien aux précédents pour l'étendue et la sûreté des informations et je suis heureux de le signaler, non seulement aux orientalistes, mais aux folkloristes qui en tireront un très grand profit, si j'en juge par moi-même. Il est consacré à Loqmân, aux fables arabes, à Barlaam, au roman de 'Antar et aux romans de chevalerie. Les fables et les contes des trois premiers recueils, sans parler de la bibliographie proprement dite, y sont analysés : les rapprochements indiqués et ce travail devra servir de base à toute étude comparée dont ces fables et ces contes pourront être l'objet. J'aurai peu d'additions à signaler et si on veut bien les comparer à la masse de renseignements que contient ce volume, elle paraîtront peu de chose ; je ne les donne ici que par acquit de conscience.

Loqmân (1). A la bibliographie relative aux fables syriaques et arabes, il faut ajouter Hochfeld, *Beitræge zur syrischen Fabelliteratur* (2) où on trouve une collection d'une soixantaine de fables d'après deux manuscrits syriaques de Berlin ; p. 18-20 il étudie les rapports de ces deux collections avec celle de Loqmân ; son mémoire se termine par un tableau comparé des deux recueils syriaques avec ceux de Landsberg, le *Syntipas* de Matthœi, Esope et Loqmân. — P. 7 pour les dits attribués à ce dernier personnage, il existe un certain nombre de collections aussi peu authentiques du reste que celle du *Djaouâher et Tefsir* cité par d'Herbelot ; ainsi dans l'*Adâb et Arab* d'Ibn Miskaoueih (mss. de la Bibl. Nat. de Paris, fonds arabe, n° 3957, f. 55). La même Bibliothèque possède des recueils de maximes et le Testament de Loqmân n° 28, f. 148-153 ; n° 49, f. 80-83 ; n° 309, f. 45-50 ; n° 310, f. 38-52 ; n° 312, f. 73-74 ; n° 1913, f. 207, sans parler des maximes éparses dans les divers recueils d'*Adab*. Pour le personnage de Loqmân et ses différentes assimilations (Balaam, Esope), il y avait lieu de citer l'importante introduction mise par M. Jacob en tête de sa réimpression des fables ésopiques traduites par Caxton (3). On pouvait aussi mentionner, mais seulement pour être complet, une note sans grande valeur que Burton lui a consacrée dans son très médiocre *Terminal Essay* (4). P. 20, n° 32, Bollig n'a

1. P. 3, note, lire Prevot d'*Exiles* au lieu de Prevot d'Exures. C'est le célèbre auteur de *Manon Lescaut*.
2. Halle, 1893, in-8.
3. *The fables of Aesop*, Londres, 1889, 2 v. in-8, t. I, cf. p. 41, 48, 50, 154, 155, 216.
4. *The book of the thousand Nights and a Night*, Londres, 1894, 12 v. in-8, t. VIII, p. 108, note 1.

pas donné un texte partiel, mais le texte complet des 41 fables attribuées à Loqmân (1). Cinq (nos 29, 9, 12, 21, 20), ont été publiées par les PP. Durand et Cheikho, dans leur chrestomathie arabe (2). Quelques-unes de ces fables se retrouvent (d'après La Fontaine) en arabe vulgaire dans le recueil de Mejdoub dit Kalafat (3). P. 37. *Le chien lâchant sa proie pour l'ombre :* cf. l'application de cette fable par le roi de Pologne Sigismond dans une lettre à Hosius (4). Une version de cette fable est donnée par Es Soyouti, *Anis el Djalis*, p. 11 (5).

Esope. Aux versions arabes manuscrites des fables ésopiques citées p. 42, il faut ajouter que dans l'appendice du tome I de sa réédition de Caxton (6), M. Jacobs a donné, d'après Gottheil, les titres de 144 fables ésopiques traduites en arabe et contenues dans le manuscrit arabe no 3464 de la Bib. Nationale de Paris.

Après les fables attribuées à Roustem, l'auteur consacre un chapitre à un *Corpus* des fables arabes qui ne rentrent pas dans les catégories précédentes et qui sont éparses dans divers auteurs (7). Depuis plusieurs années, j'ai moi-même commencé à les recueillir dans l'intention d'en publier une traduction destinée à compléter les collections des fables grecques et latines et je suis heureux de me rencontrer avec M. Chauvin. L'ouvrage de Gawzi dont il parle (p. 45) est bien connu : c'est le *Kitâb el Azkid* d'Ibn el Djaouzi, que j'ai eu l'occasion de citer souvent dans les *Contes et Légendes arabes* traduites dans la *Revue des Traditions populaires* (8). Il a été édité au Qaire en 1300 hég. et il est divisé en 33 chapitres dont les deux derniers seuls ont trait spécialement aux animaux ; ses sources principales sont Moh'ammed en Nâser, Abou 'Othmân el Madaini, Moh'ammed ben el Hosaïn ben Cheddâd, Ibn Khalaf, Abou Bekr ibn El Khâdhibah (9), Moh'ammed ben 'Adjlân, El Qâsem ben Abou Taleb, Ibn el A'rabi, Ech Chaibi, 'Othmân ben Ata (10). Mais il existe d'autres recueils non moins importants que celui d'Ibn el Djaouzi et, sans parler du *Ghorar el Khas'ais'* par Ibn Ouatouat, du *Kechkoul* d'El Amili, du *Commentaire des Maqâmât* de Hariri par Ech Cherichi, des *Naouâdir* d'El Qalyoubi, etc., il importe de citer le *Djem' el Djaouâhir* d'Ibrahim el H'as'ri, antérieur de près de deux siècles à Ibn el Djaouzi (11) ; le *Tedzkirah* d'Ibn Hamdoun (12), etc. — Voici quelques additions aux fables et aux rapprochements signalés par M. Chauvin.

P. 50. *L'âne qui demande des cornes.* Dans la plupart des rédactions, c'est

1. *Brevis Chrestomathia arabica*, Rome, 1882, in-8, p. 35-45.
2. *Elementa grammaticæ arabicæ*, Beyrout, 1897, in-8, p. 316-317.
3. *Choix de fables*, Constantine, 1890, in-8, ici sont les nos 12, 28.
4. Pierling, *Rome et Moscou*, Paris, 1883, in-18, p. 76. Il faut lire dans le texte 1571 au lieu de 1871 ; id., *Papes et tsars*. Paris, 1890, in-8, p. 101.
5. Constantinople, 1311, hég. in-8.
6. *The fables of Aesop*, p. 221-224.
7. La chrestomathie des P.P. Durand et Cheïkho contient (p. 324-325) sept fables anonymes et en vers.
8. Cf. sur lui Blau, *Streifzüge durch Constantinopolitanische Handschriften*, III, *Die Biographie des Ibn al Gauzi*, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. VIII, 1854, p. 554-557. — L'indication de la p. 144 sur la nature du livre doit être rectifiée et l'édition de 1300 h. ajoutée à celle de 1304.
9. Le texte arabe d'Ibn el Djaouzi porte par erreur (p. 184) *El Khâdhinah* pour *El Khâdhibah*.
10. Une partie des fables de son livre a été publiée par les P.P. Durand et Cheïkho, *Elementa grammaticæ arabicæ*, p. 319-320 (8 fables).
11. Son ouvrage existe en manuscrit à l'Université de Beyrout : les P.P. Durand et Cheïkho en ont extrait cinq fables publiées dans leurs *Elementa linguæ arabicæ*, p. 317-318.
12. Un manuscrit existe à Londres ; c'est de là que les P.P. Durand et Cheïkho ont extrait les trois fables publiées dans les *Elementa linguæ arabicæ*, p. 319.

l'autruche, cf. cette fable rappelée dans Ibn el Athir, ap. *Historiens orientaux des croisades*, I, p. 570 ; II, 2[e] part. p. 260 ; Derenbourg, *Ousama ibn Mounkidh* ; 2[e] partie, p. 348 (1).

P. 51. *L'âne chargé de livres*. Il est curieux de voir l'application de cette moralité faite à Renan enfant par un de ses oncles. « Un âne chargé de latin » (2).

P. 51. *l'ânon et le porc*, cf. une version chinoise intercalée dans le conte de la *Matrone du pays de Soung* (la *matrone d'Ephèse*) (3).

P. 52. *L'araignée patiente*. Le texte des *Mille et Une Nuits* est donné par Belkassem ben Sedira (4) et traduit en zouaoua (5).

P. 53. A ajouter : *La belette et l'homme*, cf. Ibn el Djaouzi, *Kitâb el Azkid*, p. 184 ; Ech Chirouâni, *Nefhat el Yemen* (6), p. 6 ; El Qalyoubi, *Naouâdir* (7), p. 82.

— A ajouter : *Le bouc et l'outre*, Ibn el Djaouzi *Kitâb el Azkid*, p. 191.

P. 55. A ajouter : *Les deux chattes et le singe*, Ech Cherichi, ap. Cheikho, *Medjânî'l Adab*, t. I (8), p. 33.

P. 64. L'*homme, le lion et l'ours*, cf. Ibn el Djaouzi, *Kitâb el Azkid*, p. 190, reproduit par El Qalyoubi, *Naouddir*, p. 39 et Cheïkho. *Medjânî'l Adab*, I, p. 38.

— *L'homme et les perdrix*, cf. Ech Cherichi, ap. Cheïkho, *Medjânî'l Adab*, t. I, p. 33.

P. 65. *La hyène et le renard en procès*, cf. Ibn el Djaouzi, *Kitâb el Azkid*, p. 190, d'après Abou Hilâl el 'Askari.

— Ajouter : *La hyène, la gazelle et l'âne*, Ibn el Djouzi, *Kitâb el Azkid*, p. 191.

P. 65. *La hyène et le renard*, cf. Ibn el Djaouzi, *kitâb el Azkid*, p. 191.

P. 68. *Le loup élevé avec la brebis*, cf. Ibn Ouatouat, *Ghorar el khasaïs* (9) p. 55 et Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, p. 9, d'après El As'ma'î.

P. 69. Ajouter : *Le loup et le chien*. Ibn el Djaouzi, *Kitâb el Azkid*, p. 190.

P. 70. *Le moineau et le filet*, cf. Ibn el Djaouzi, *Kitâb el Azkid*, p. 189.

P. 72. Ajouter : *L'oiseau de proie et le poisson*. Ibn el Djaouzi, *Kitâb el Azkid*, p. 190.

P. 73. *Le porc et le cheval*, cf. Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, p. 189.

— *Les deux pigeons*. Une traduction en zouaoua existe dans le *Cours de langue kabyle* de Belkassem ben Sedira, p. 71. La version arabe du *Kalilah* a été reproduite par le même, *Cours de littérature arabe*, n° 164 ; celle des *Mille et Une Nuits*, id. n° 132.

P. 73. *Les poissons et l'écrevisse*. Le texte arabe se trouve dans Ben Sedira *Cours de langue arabe*, n° 133 et une traduction en zouaoua dans le *Cours de langue kabyle* du même, p. 206.

P. 77. *Le renard et le lion*. Dans un conte souahili, le renard est remplacé par un lapin : cf. I. Becker, *La vie en Afrique* (10), t. II, p. 260-262 ; Marie de France, *Œuvres* (11), t. II, f. 60, *Dou Gourpil et de l'Ourse*.

1. Paris, 1893, in-8.
2. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, 1883, in-8, p. 155.
3. A. Rémusat, *Contes chinois*, Paris, 1827, 3 v. in-18, t. III, p. 156.
4. *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, n° 133.
5. Bel Kassem ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, Alger, 1887, in-8, p. 77.
6. Le Qaire, 1305 hég. pet. in-8.
7. Le Qaire, 1302 hég. in-8.
8. Beyrout, 1885, in-12.
9. Boulaq, 1284 hég., in-8.
10. Paris, 1887, 2 v. in-8.
11. Paris, 1820, 2 v. in-8.

P. 79. Ajouter : *Le renard et l'onagre* ; *Mille et Une Nuits*, éd. Habicht, t. VIII, p. 30-32 ; le texte de Boulaq est reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 174 ; une version en zouaoua se trouve dans le *Cours de langue kabyle* du même, p. 158.

P. 79. Ajouter : *Le renard, les oiseaux et l'alouette*. Ibn el Djaouzi, *Kitâb el Azkia*, p. 191.

P. 80. *Le serpent et l'homme*. Cf. Nâbighah Dzobyâni, *Diwân*, XV, v. 7 et suivants (1), reproduit par le P. Cheikho, *Poètes arabes chrétiens* (2), t. I, p. 685 (avec le commentaire de 'Asim en note) et par les P.P. Durand et Cheïkho, dans les *Elementa grammaticæ arabicæ*, p. 326-327 ; 'Asim ben Ayoub el Batta-lyousi (de Badajoz), *Commentaire de Nabighah* (3), p. 48 ; El Mofadhdhel, *Amthâl el 'Arab* (4), p. 84-85 ; Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. V, p. 90 (5), d'après le *Kitâb el Maouqi'ât* de Zeid ben Bakkâr qui place une version un peu différente de ce conte dans la bouche du khalife 'Abd el Melik, Le texte de Mas'oudi est reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 180, et une traduction en zouaoua existe dans son *Cours de langue kabyle*, n° 144. Cf. aussi Stainhöwel, *Aesop*, f. 30 (6) ; Guillaume le Noble, *Contes et fables* (7), t. II, p. 72, *Du Païsan et d'Esculape*. Il y est fait allusion dans le *Poème de la croisade albigeoise*, dans le discours de Ferri de Lorraine s'adressant à Simon de Montfort (8), et une version de l'Ukraine est mise dans la bouche de l'ataman des Cosaques, Bogdan Khmielnicki, s'adressant au prince Lubomirski (9).

— Ajouter : *Le singe et le voleur* Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. IV, p. 27 ; une version en zouaoua se trouve dans Ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, p. 124 (d'après Lafontaine) ; cf. Morlini, n°s XLVII *De mercatore Januensi qui vinum dilutum vendens pecuniam perdit* (10) ; Straparole, Nuit VIII, f. 4. *Bernard, marchand génevois vend du vin brouillé et demy d'eau, lequel, par la volonté divine perd la moitié de l'argent qu'il en avoit reçu* (11) ; Tristan l'Ermite, *Le page disgracié*, 11e partie, *Histoire d'un singe qu'on appeloit Maître Robert* (12).

— Ajouter : *La souris et les deux belettes*, Qazouini, *'Adjâïb el Makhlouqât* (13), p. 190, reproduit par El Qalyoubi, *Naouadir*, p. 39 et Cheïkho, *Medjâni'l Adab*, t. I, p. 38.

P. 81. Ajouter : *La souris et le chat*, Ibn el Djaouzi, *Kitâb el Azkiâ*, p. 191.

— *La tortue et les deux canards*. Le texte du *Kalilah* est reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 62, et traduit en zouaoua, id., *Cours de langue kabyle*, p. 90. Une version d'Es Soyouti est citée par Cheikho, *Medjâni'l Adab*, t. II, p. 84.

Au *Corpus* des fables arabes, succède l'article consacré à Barlaam où je ne trouve à ajouter que la mention suivante :

P. 103. *L'oiselet*. Ibn el Djaouzi, d'après Ech Cha'bi, *Kitâb el Azkiâ*, p. 188 ; Ech Cherichi, *Commentaire des séances de Hariri*, t. I, p. 19.

1. Ed. Ahlward dans les *Six Diwans*, Londres, 1870, in-8.
2. T. I, Beyrout, 1890, in-8.
3. Dans l'édition des *Cinq Diwans* (*Khaouisa Daouam*), Le Qaire, 1293 hég. in-8.
4. Constantinople, 1300 hég., in-8.
5. Ed. et trad. Barbier de Meynard, Paris, 1869, in-8.
6. Ed. Oesterley, Tübingen, 1873, in-8.
7. Paris, 1700, 2 v. in-12.
8. Cf. P. Meyer, dans la *Romania*, t. IV, 1875, p. 279.
9. Mérimée, *Les Cosaques d'autrefois*, Paris, 1865, in-12 jés. p. 277-278.
10. *Opera*, Paris, 1855, in-16, p. 91.
11. *Les facétieuses Nuits*, trad. Louveau et Larivey, Paris, 1857, 2 v. in-16, t. II, p. 148.
12. Paris, 1667, in-12.
13. Ed. Wüstenfeld, Gottingen, 1849, in-8.

M. Chauvin a utilisé toutes les recherches faites sur ce livre si curieux, et en particulier celles de Zotenberg, Kuhn et Jacobs. On peut considérer la bibliographie de ce recueil comme définitive, de même pour ce qui concerne le roman d'*Antar* qui ouvre la série des romans de chevalerie. Ici j'aurai une objection à présenter : p. 127, note, l'auteur nous dit que les romans historiques seront traités dans la partie du travail consacré à l'histoire. Mais ne considère-t-il pas comme tels le roman d'Abou Moslim (1) et celui des Benou Hilâl? — Si ces derniers sont regardés comme purement chevaleresques, il fallait en dire autant du *Fotouh' Ifriqyah* (2) et surtout de celui de *Râs el Ghoul* qui ne repose sur rien d'historique (3). A propos du roman des Benou Hilâl, M. Chauvin veut bien citer la note que j'ai donné dans le *Bulletin de Correspondance Africaine* sur l'édition du Qaire : j'ai pu me procurer depuis deux autres volumes de cette recension : *Qis's'at el Barzakhah*, Le Qaire, 1294, 72 p. et *Kitâb ez ziâdat el bahyah*, Le Qaire, s. d., 240 p. Pour cette dernière partie, l'auteur a utilisé l'admirable travail de M. Ahlward qui a analysé dans le plus grand détail les romans arabes que possède la Bibliothèque de Berlin.

Pour terminer, et après avoir encore remercié M. Chauvin pour les orientalistes et les folk-loristes, je ne puis que renouveler le vœu déjà formulé précédemment : puisse le prochain volume paraître bientôt !

RENÉ BASSET.

Les PP. **Hacquard** et **Dupuis,** *Manuel de la langue songay*, Paris, 1897. Lib. Maisonneuve, IV-253 p. in-12.

Sans être la langue la plus importante du Soudan septentrional, comme le disent les auteurs (le haoussa aurait plus de droit à ce titre), le Songhaï est parlé sur une étendue de territoire considérable et au point de vue politique et commercial, sa connaissance est d'une très grande utilité pour qui a affaire dans l'ancien empire des Askiâ (4). Le manuel des PP. Hacquart et Dupuy qui rendra de grands services au point de vue de la pratique de la langue, contient seize textes, dont six en dialete de Djerma : ce sont les premiers qui aient été publiés en Songhaï. Ce serait donc une belle acquisition précisément pour le folk-lore, mais bien qu'il soit dit (p. 60) qu'ils ont été recueillis de la bouche même des indigènes, il en est qui n'appartiennent pas à la tradition orale du pays. Ainsi dans la première série les nos 1 (*L'idiot*) ; 2 (*L'enfant et l'aveugle*) ; 3 *L'incendie dans le corps*) ; 4 (*La tête de mouton*) ; 5 (*Les gens avares*) ; 6 (*Le sultan et le docteur*) ; 7 (*L'âne vêtu de la peau du lion*) ; 8 (*La marmite qui accouche*), sont traduits purement et simplement sans que rien ne nous en prévienne, des textes publiés par Machuel (5), p. 191, 193, 205, 208, 210, 216, 217 et 220. Sur les six textes de

1. On pourrait rechercher quelle relation existe entre ce roman et celui qui est écrit en djaghataï et mentionné par Vambéry, (*Çagataïsche Sprachstudien*, Introd. p. 37, Leipzig, 1867, in-8) qui le regarde comme un livre d'histoire (?)
2. Cf. mon article sur *Le Livre des Conquêtes de l'Afrique et du Maghreb* (*Mélanges Charles de Harlez*, Leyde, 1896, in-4, p. 26-34).
3. Cf. mon mémoire sur *l'Expédition du château d'or*, Rome, 1893, in-8.
4. Je crois devoir rappeler qu'aux deux seuls ouvrages cités (p. IV) sur l'histoire de Tonbouktou, les auteurs auraient pu ajouter l'étude de Ralfs *Beitræge zur Geschichte und Geographie des Sudans*, *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Geselleschaft*, t. IX, p. 529 et suiv., et la première partie de mon *Essai sur l'histoire et la langue de Tonbouktou et des royaumes Songhaï et Melli*, Louvain, 1888, in-8.
5. *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, Alger, 1880, in-12.

la seconde partie (dialecte de Djerma), les n°s 3 (*Les deux pigeons*) ; 4 (*Le pot de beurre*) ; 5 (*La goutte de miel*) sont traduits de même du recueil de M. Ben Sedira (1), n° 132, 139, 119. — Les autres textes dans ce dialecte sont le commencement du *Credo* (n° 1). le *Pater noster* (n° 2) et l'*Enfant prodigue* (n° 3). En somme, sur seize textes, il n'en reste que deux qui paraissent appartenir à la tradition orale indigène : ce sont les n°s 9 (*Abarnakab*) et 10 (*Le pécheur et son fils*) de la première série. Ils se rattachent aux cycles des histoires plaisantes dont Djeh'a chez les Arabes et les Kabyles, Nasr eddin Hodja chez les Turks sont d'ordinaire les héros (2). On peut souhaiter que le songhaï fournisse, comme le bornou et le haoussa, des recueils pareils à ceux qu'on doit à Koelle et à Schœn, également utiles aux philologues et aux folk-loristes ; c'est une tâche que les missionnaires français de Tombouktou sont à même de remplir.

René Basset.

L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin, culte, pratiques, légendes.* In-8 de pp. 28, (Extrait du Bulletin archéologique, 1897).

Cette brochure est l'une des plus intéressantes contributions à l'étude du culte des fontaines : elle est faite avec un grand souci, non-seulement des sources orales, mais des anciens actes où se trouvent cités les pèlerinages, les observances, les noms des sources. La moitié environ du travail est consacré aux pratiques dont les sources sont l'objet ; un catalogue fort bien fait donne la nomenclature de 179 fontaines, divisées en : a) fontaines sous le vocable de saints originaires du pays ; b) sous le vocable de saints qui se rattachent au pays par quelques traits de leur vie ; c) sous le vocable de saints français ; d) sous le vocable de saints étrangers ; e) sans vocable. Pour chacune d'elles M. de Nussac a soin de noter les légendes, surtout celles qui ont trait à leur origine ; plusieurs sont dues au jet du *marteau* de saint Eloi et de saint Martial ; sans être absolument particulière au Limousin, cette origine s'y retrouve plus fréquemment qu'ailleurs. Il serait intéressant de relever en dehors de cette province les similaires de cette légende, et l'on doit souhaiter que l'exemple donné par M. L. de N. soit suivi en d'autres pays. Son étude mérite de prendre place à côté de l'excellente étude de Rosenzweig sur les fontaines du Morbihan.

P. S.

1, *Cours de littérature arabe*. Alger, 1879, in-12.
2. Cf. l'introduction que j'ai mise en tête de l'ouvrage de M. Mouliéras, *Les fourberies de Si Djeh'a*. trad. française. Paris, 1892, in-12, et Clouston, *The book of Noodles*, Londres, 1888, in-12.



NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Le Pays Poitevin.* — Nous recevons le 1er numéro d'une revue nouvelle illustrée, intitulée le *Pays Poitevin*, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente, Charente-Inférieure, qui se publie à Poitiers, 12, rue du Moulin à Vent, sous la direction de MM. Gustave Boucher et Constant Roy (abonnements : départements 5 fr., Paris 6 fr., étranger 8 fr.). Elle a pour but de provoquer la création de musées d'ethnographie et d'art populaire, et de recueillir tout ce qui concerne l'art, l'histoire et les traditions locales. C'est assez dire qu'une partie de son programme se rattache étroitement à nos études. Parmi les articles, nous pouvons citer la Tradition en Poitou par André Theuriet, le Folk-lore par Constant Roy, les Coiffes poitevines (avec gravures) par H. Gelin, les Poupons (avec gravures, par le docteur Faivre, les farfadets par G. Puichaud, les châteaux de Mélusine et l'enquête mélusienne par Constant Roy, la légende dorée, le Noël des Métiers, etc. Nous souhaitons la bienvenue à cette revue, qui nous paraît être appelée à rendre de grands services au folk-lore local.

⁂ Dans son livre « *La Cathédrale* », M. J.-K. Huysmans relate les légendes suivantes au sujet de la cathédrale de Chartres.

Les Choucas. — « Depuis l'incendie de 1836, chaque soir, à l'heure exacte où le feu prit, ces bêtes fuyaient la cathédrale et n'y revenaient que le lendemain, dès l'aube, après avoir pernocté dans une forêt, à trois lieues de Chartres ».

Vendredi Saint. — Les bonnes femmes de la ville prétendent « qu'il sort du sang, lorsqu'on crache le Vendredi Saint, sur un carré de pierre, scellé avec du ciment noir, dans une dalle située à l'arrière du chœur ».

(Comm. de M. A. Certeux).

RÉPONSES

⁂ *L'épouvantail des oiseaux.* (Voyez *Rev. des trad. pop.*, t. VIII, p. 304). — « A « proximité de la Dungu, non loin du Nil, au village de Kaduruna (Afrique « Centrale), de distance en distance on remarque dans les immenses champs de « sorgho, *des espèces d'observatoires sur lesquels sont juchés des enfants qui « crient, chantent, hurlent pour effrayer les granivores* ».

(*Journal de Bruxelles*, n° du 18 septembre 1897).

(Comm. de M. Alfred Harou).

⁂ *Le marché aux domestiques à Louvain* (Brabant). *Rev. des trad. pop.*, t. VIII, p. 219. — Tous les ans, le 17 mars, à Louvain, fête de sainte Gertrude, les domestiques et servantes qui ont quitté leur service viennent stationner dans une rue pour trouver d'autres maîtres. C'est ce qu'on nomme « *Veerskens markt* », marché aux génisses.

(Edward van Even. *Louvain monumental*, p. 102, Louvain, 1860).

(Comm. de M. Alfred Harou).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

REVUE

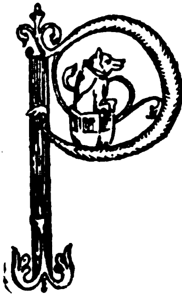
DES

TRADITIONS POPULAIRES

13e Année. — Tome XIII. — N° 10. — Octobre 1898.

L'IMAGERIE POPULAIRE[1]

PLACARDS RELIGIEUX DE L'ESPAGNE, DE LA CATALOGNE ET DU ROUSSILLON



ENDANT son séjour dans le Midi, M. A. Certeux a eu la bonne fortune de pouvoir rassembler une collection d'images populaires provenant des fabriques d'Espagne, de Catalogne, et même du Roussillon. Parmi ces pièces, au nombre d'une centaine, il en est plusieurs qui sont fort intéressantes ; j'ai fait graver celles qui m'ont semblé les plus curieuses, et ce sont elles que je vais essayer de décrire.

I

LA VIERGE

Cette image qui, ainsi qu'on le voit, porte la date de 1680, est placée sur la gauche d'un placard, large de 43 centimètres et haut de 30, dont elle occupe à peu près exactement la moitié ; ce placard pouvait être plié ; bien que le papier soit ancien, comme la gravure est assez usée, le tirage est postérieur à la date. En tête de la partie de droite, qui est encadrée, on voit une Vierge habillée dans le goût des figures des pages 516, 518 et 519 ; elle est adossée à un arbre, et tient l'Enfant-Jésus ; à sa droite est un bœuf, à gauche, un berger agenouillé, tête nue. Voici le titre du placard : *Copblas en alabansa de Nostra Senyora dels Homs venerada en sa capella, cituada en loiriorat de Sant Jaume de Frontanya.*

1. Cf. t. III, p. 121, 306, 309, 407, 488b ; — t. IV, p. 56, 71, 135, 213, 235, 258, 275, 337, 417, 638 ; — t. V, p. 629, 281 ; — t. VI, p. 99, 729 ; — t. VIII, p. 65, 615 ; — t. IX, p. 361.

Il est suivi d'un cantique en catalan, imprimé sur trois colonnes,



et porte en bas la mention : *Manresa*): per Ignasi Adabal, Estamper del Gobern per l'Rey N. Sr. (Q. D. G.).

La Vierge avec l'Enfant-Jésus qui figure à droite de ce placard a été gravée à nouveau à une époque moderne. Ce bois, qui n'a aucun caractère, est accompagné du même cantique, modernisé quant à l'orthographe. Il porte la mention suivante : Vich, Imp. de R. Anglada. 1877.



Cette image est en haut d'un placard, h. 42, l. 30, qui est entouré d'un ornement assez gracieux ; au-dessus on lit : *Goigs de Nostra Senyora de Caldes.*

En bas est écrit : Barbastro : Imp. de Isidro España, 1847. Le cantique, en catalan, est aussi disposé sur trois colonnes.

COBLAS EN ALABANSA

DE NOSTRA SENYORA DEL CORAL,

Las quals se cantan en sa Capella de las Montanyas de Pratz-de-Mollo

Hauteur, 32 c. ; largeur, 22 c.



Le cantique, en catalan, est imprimé sur deux colonnes seulement, séparées par l'image reproduite ici à sa grandeur. Au dessous est un calice, accompagné de croix et de divers ornements.

En bas : Imprimatur : Perpiniani die 57 Augusti 1810. Carrière, vic. gén. Perpinya, en la Estampa de Joan Alzine, Any 1810.

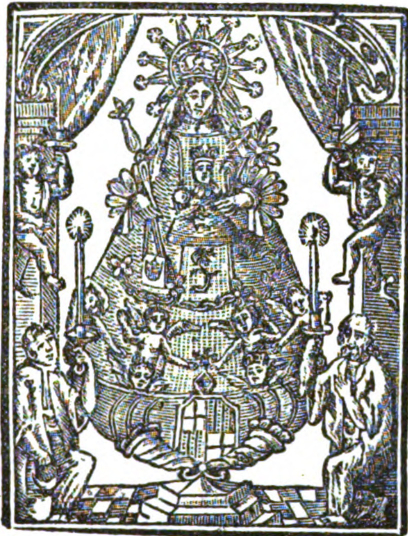
Ainsi qu'on le voit, ce placard a été imprimé en France, à Perpignan, pour l'usage des pèlerins, tant français que catalans, qui vont implorer la Vierge del Coral dans son sanctuaire auprès de Pratz-de-Mollo, à peu près au centre de la partie du département des Pyrénées-Orientales, où le peuple parle un dialecte catalan. (V. pour l'aire de cette langue en France, G. de Mortillet, *Formation de la nationalité française*, carte de la p. 162).

GOIGS DE | MARIA

SANTISSIMA DE LA | MERCÉ, FUNDADORA

de sa real y militar | Religió de Redemptors, y patrona de la | ciutat de Barcelona.

Hauteur, 25 c. ; largeur, 16 c.



Cette image, qui n'est pas ancienne, est reproduite à sa grandeur naturelle ; des deux côtés sont des écussons entourés de chaînes, d'où sortent une épée et une croix à double branche.

Le cantique, en catalan, est imprimé sur trois colonnes ; il est probablement ancien, puisque plusieurs couplets parlent de la rédemption des captifs ; l'ordre religieux et militaire de la Merci, fondé pour la délivrance des prisonniers faits par les Infidèles, avait son siège à Barcelone.

Barcelona : En la estampa dels Hereus de la viuda Pla, al carrer dels Cotoners.

SUPLICAS QUE FAN A NOSTRA SEYNORA DEL HORT,

los devots de la Vila de S. Llorens de Morunys, y son veinat — en temps esteril de sequedat, qual Imatga se venera en la-iglesia Parroquial de dita Vila.

A droite est un saint Laurent appuyé sur son gril, à gauche un moine, nimbé et entouré de rayons.



Le cantique en catalan, imprimé sur trois colonnes, se compose de huit couplets seulement.

Manresa : Imprenta de Andreu Abadal, plaza del Olm, 1858.

Il en existe une réimpression plus moderne.

GOIGS EN ALA | BANÇA DE MARIA SAN |

tissima del Castell de Sanahuja, que se venera-en la sua Santa-Capella-del Castell. Hauteur, 29 c.; largeur, 18 c. 5.

A gauche et à droite de l'image que nous avons un peu réduite, sont deux vases de fleurs d'un dessin assez élégant; le cantique, en catalan, composé de quatorze couplets, est disposé sur trois colonnes.



Au bas est écrit :

Barcelona : En la Estampa dels Hereus de Barthomeus y Maria Angela Giralt, al carrer de S. Cayetano.

II

SAINTS ET MIRACLES

GOZOS EN ALABANZA

DE SANTA ISABEL, REINA DE PORTUGAL

Que se celebra el dia 8 de Julio

Hauteur, 28 c. 1/2 ; largeur, 17 c. 1/2



Le cantique, en espagnol, célèbre les vertus de sainte Isabelle de Portugal et sa charité ; il est disposé sur deux colonnes et séparé par une bande d'ornements assez gracieux ; l'image a, à droite et à gauche, deux bouquets.

Cette image ne porte pas de nom d'imprimeur : elle est d'un tirage moderne et a dû être imprimée dans le nord de l'Espagne.

GOIGS | EN LABA | BANSA DEL | GLORIOS

Sant | *Jordi*

Que se venera en | la Hermita del Terme de | Camarasa.

Hauteur, 27 c. ; largeur, 17 c. 1/2

Cantique sur trois colonnes ; l'image est encadrée par l'inscription reproduite en haut de la gravure qui n'a pas été réduite.

Lleyda : En la Estampa de Bonaventura Corominas Estemper y Slibrater.



Il y a encore d'autres images de saints : *Gozos en honor de las llagas de nuestro serafico Padre, san Francisco*, où le moine assis sur un nuage est surmonté d'un crucifix planant, d'où partent des lignes qui impriment les cinq plaies sur le corps de saint François.

(Barcelona, Ag. Roca); saint Roch montrant ses plaies (Figueras, Gregori Matas de Bodalles); saint Antoine de Padoue portant le Christ. (Cervera : En la imprenta de la Universitat, per Benardo Pujol, 1833).

GOZOS DEL | GLORIOSO

Obispo, y Martyr | san Severo, que se cantan en la | iglesia de su In signe colegio | de Barcelona.



Cette image, qui représente le martyr de saint Sevère, (hauteur, 27 c. 1/2; largeur, 18 c.), est ornée de vases de fleurs à droite et à gauche. Le cantique est disposé sur trois colonnes.

L'année de l'impression est en bas : BARCELONA : per Joseph ALTÈS, impressor, y Librero, Año 1747.

MIRACLE, QUE DEU NOSTRE SENYOR OBRA PER LA INTERCESSIO

DEL GLORIOS PROTOMARTIR SANT ESTEVE

Extret del arxiu de la confreria de dit Sant, erigida en la Iglesia catedral de la present ciutat de Barcelona.

Hauteur, 43 c. ; largeur, 32 c.



Texte explicatif sur deux colonnes ; image réduite d'un tiers.

Barcelona : Estampa dels Hereus de la V. Pla, carrer dels Cotoners.

Cet extrait des archives de la Confrérie, raconte que deux nobles catalans ayant été faits prisonniers par les Maures, l'un d'eux, don Galceran invoqua le bienheureux saint Etienne, premier martyr. Le saint lui apparut environné de lumière et le délivra de ses chaînes ; son compagnon invoqua saint Genis, en lui promettant de grands dons. Ce patron lui apparut en la figure d'un ange, et le délivra de prison en même temps que don Galceran.

Je n'ai pas reproduit un bois ancien, assez joli, placé en tête d'un placard intitulé : Cansons pastourils pera cantarse la nit santa de Nadal : Manresa : Imprenta de Pau Roca any 1859 ; il contient trois Noëls en catalan

III

IMAGES CONTRE LA PESTE







Images grandeur naturelle

EXPLICATION DES CARACTÈRES DE LA CROIX

+ Croix du Christ, sauve-moi.

Z. Que le zèle de votre maison me délivre.

+ La croix vainc, la Croix commande : par le signe de la Croix, délivre-moi, Seigneur de la peste.

D. Dieu, mon Dieu, éloigne de ce lieu et de moi la peste et délivre-moi.

I. En vos mains, Seigneur, je remets mon esprit, mon cœur et mon corps.

A. Avant qu'existassent le ciel et la terre, existait Dieu, et Dieu est puissant pour me délivrer de la peste.

+ La croix du Christ est puissante pour chasser la peste de ce lieu et de mon corps.

B. Il est bon d'espérer le secours de Dieu en silence parce qu'il écartera de moi la peste.

I. Incitez mon cœur à garder vos commandements, et je ne serai pas confondu parce que je vous aurai invoqué.

Z. Je m'arme de zèle contre les pécheurs et j'espère en vous.

+ La Croix du Christ chasse les démons, l'air corrompu et la peste.

S. Je suis ton salut, dit le Seigneur, crie vers moi, je l'entendrai et te délivrerai de cette peste.

A. Une abîme crie à l'autre abîme : envoies-y les démons et délivre-moi de cette peste.

B. Bienheureux est celui qui espère dans le Seigneur, et qui n'écoute pas les vaines et fausses doctrines.

+ La croix du Christ qui autrefois était un signe d'opprobre et d'injure, est aujourd'hui un signe de noblesse et de gloire, qu'elle serve à mon salut, et qu'elle éloigne de ce lieu le démon, le mauvais air, et qu'elle éloigne la peste de mon corps.

Z. Le zèle de l'honneur de Dieu me protégera avant que je meure.

+ O Signe de la Croix ! délivrez de la peste le peuple de Dieu et tous ceux qui se fient à lui.

H. Est-ce ainsi que tu t'adresses au Seigneur, ô mon peuple ? adresse-lui tes vœux, fais-lui un sacrifice de louanges, confie-toi à lui, parcequ'il peut délivrer de la peste ce lieu et moi, car ceux qui ont confiance en lui ne sont pas confondus.

G. Colle, ma langue, à ma gorge, si je ne te bénis pas ; délivrez ceux qui ont confiance en vous ; délivrez-moi, Seigneur, de cette peste, moi et ce lieu où l'on invoque votre saint nom.

F. La terre se couvrit de ténèbres au moment de votre mort, Seigneur mon Dieu, accablez celui qui se confie au pouvoir du démon, puisque vous, ô Fils du Dieu vivant, êtes venu pour détruire les œuvres du démon ; éloignez de ce lieu et de moi, votre serviteur, cette peste, et envoyez la corruption dans les ténèbres extérieurs.

+ Croix du Christ, défends-nous et éloigne cette peste. Seigneur éloignez de votre serviteur cette peste, parce que vous êtes bon et miséricordieux.

Bienheureux est celui qui ne donne pas son attention aux vaines et fausses doctrines. Le Seigneur le délivre du mal ; j'espère en vous : délivrez moi de la peste.

F. Dieu s'est fait mon refuge ; j'espère en vous, délivrez-moi de la peste.

R. Regardez-moi Seigneur, Adonaï, du trône de votre sainte Majesté, prenez compassion de moi; et délivrez-moi de la peste.

S. Vous êtes ma sauvegarde ; guérissez-moi et je serai sain ; sauvez-moi et je serai sauvé.

Après ces oraisons jaculatoires, il faut dire la litanie de Notre-Dame, *un* Pater *et un* Ave, *en l'honneur des saints avocats de la peste, pour qu'ils soient nos intercesseurs auprès du Seigneur.*

AVERTISSEMENT

Les Pères du Concile de Trente, qui portèrent avec eux cette croix composée par saint Zacharias évêque, et qui fut trouvée en Espagne dans un couvent de religieuses, ne furent pas atteints par la peste qui régnait à Trente en l'année 1546. Cette croix a eu le même succès en Portugal. On pourrait prouver par des faits certains et authentiques, pour la confusion des incrédules, que à Malaga et à Cadix, les personnes qui ont porté cette croix et l'ont mise à la porte de leur maison ont été préservées de la contagion. C'est pour cela que les évêques de Malaga et de Cadix ordonnèrent d'imprimer ces croix et de les distribuer dans leurs diocèses, en accordant à chacune 40 jours d'indulgence.

Au bas : RÉIMPRESO EN MANREZA : POR TRILLAS[1] 1834.

Une autre image qui ne diffère de celle-ci que par les encadrements et par la substitution dans l'image de gauche de saint Christophe à saint Roch, porte au bas cette mention :

Impreso en Valencia, y reimpresso en Manresa per *Roca* año 1830 ; la typographie est la même.

Une troisième, non datée, mais qui est aussi moderne porte cette mention : CON LICENCIA : Zaragozo en la imprenta de Magallon, donde se hallara. Le titre au dessus de la croix de peste (accompagné des mêmes explications) est : TRADUCCION de las Jaculatorias para pedir à Dios nos libre de la peste, escritas en latin, par SAN ZACARIAS, Obispo de Jerusalen.

Un placard de 39 c. de largeur sur 27 de hauteur, portant la mention au bas : IGUALTA : IMPRENTA DE JOAQUIN ABADAL, n'a plus que la croix sans explications ; il est orné en haut à gauche d'un Christ en croix et à droite d'une Vierge.

Il n'a pas moins d'une demi-douzaine d'oraisons ou de cantiques ; l'oraison à Jésus-Christ en croix datée de 1821, montre que l'image est postérieure à cette date. Le milieu est occupé par une longue ex-

1. Troubles, alarmes.

plication des « Motifs qui justifient la pratique dévote de placer le signe de la croix sur les portes des maisons pour les préserver de la peste et des autres maladies ».

J'ai signalé dans mon article sur la Prophylaxie superstitieuse de la peste et du choléra (L'*Homme*, Revue des sciences anthropologiques, 1885, p. 710), un placard in-4, sorti de l'imprimerie de Marius Vidal à Brignolles (vers 1880 ?) qui porte aussi une croix constellée de lettres qui correspondent à des oraisons jaculatoires et intitulé ; *Préservatif spirituel contre le choléra et la peste* ; à la suite se trouve un avertissement qui reproduit en français celui que nous avons traduit, en y ajoutant cette mention : Dernièrement Monseigneur l'évêque de Minorque, D. F. Jean Antoni Diaz de Merino, à l'occasion du choléra qui, en 1835, envahit son diocèse, fit imprimer cette pratique de piété, en lui donnant cette forme pour la commodité des fidèles, et en accordant 40 jours d'indulgences chaque fois que l'on dira les oraisons jaculatoires qui sont au pied de la croix et autres 40 jours en les disant toutes.

IV

L'HORLOGE DE PIÉTÉ



Cette horloge ascétique, dont l'idée est assez ingénieuse, sort d'une imprimerie de Manresa, en Catalogne, qui paraît avoir été un centre assez important d'images populaires. Elle a dû être imprimée vers 1830, puisque nous avons un placard daté 1826 et sorti des mêmes presses de Pau Roca ; mais, ainsi que cela arrive souvent, le bois est plus ancien. Le placard a 36 c. 1/2 sur 26.

RELOTGE DE HORAS MENTALS, EN LAS

Cuals pot lo Cristia meditar en cada hora un pas de la mort y passio de CRISTO Senyor nostre.





Les couplets de cinq vers, au nombre de 27, sont disposés sur trois colonnes, et chacun d'eux retrace un épisode de la Passion. En haut est un cadran, et l'image a 26 compartiments dont 24, un pour chaque heure, représentent une scène de la Passion. Des deux images de la Vierge percée de sept glaives, la plus grande occupe au-dessus du titre que nous avons transcrit, le milieu de l'en-tête ; celle qui est au pied de la croix a comme pendant une oraison entourée des instruments de la Passion.

En bas du cantique est la marque de l'imprimeur : MANRESA : per PAU ROCA impresor, carrer de Sant-Miquel.

PAUL SÉBILLOT.



TRADITIONS POPULAIRES DES ROUMAINS

III

L'ORIGINE DE L'HOMME



'HOMME est créé par Dieu, de l'argile ; c'est pour cela qu'il est si misérable. Les premiers hommes ont été les *jidovi*, c'est-à-dire des géants. Adam, le premier homme créé par Dieu, était aussi le plus grand de tous. Son crâne n'était pas encore pourri lorsque le Seigneur vint au monde. Un certain empereur, afin d'éviter la crainte que ce crâne pouvait produire sur son armée, le fit couvrir avec des pierres qu'un millier de soldats jetèrent pendant trois journées. Nous autres, les hommes d'à présent, nous sommes créés après la naissance de Jésus-Christ, qui était aussi un grand *jidov*. Comparés aux premiers hommes, nous sommes comme des mouches. Un jour des individus de notre espèce labouraient la terre, et une fillette de *jidov*, âgée de dix ans, les mit dans sa tabliette avec leur charrue à six bœufs, et les porta à sa mère, à laquelle elle dit : « Voici, maman, ce que j'ai trouvé : des mouches qui remuaient la terre ». Sa mère répondit : « Laisse-les, ce sont les hommes qui hériteront de la terre ».

Comme ces *jidovi* étaient devenus méchants, Dieu les punit en envoyant des petites mouches qui les rendirent aveugles.

IV

LES ESPÈCES D'HOMMES

Les premiers hommes créés par Dieu ont été les *jidovi* ; puis ce furent les *géants*, qui étaient un peu plus petits, et dont les uns avaient un seul œil au milieu du front. Les *catcaouni*, qui étaient anthropophages, avaient deux têtes ; ils tendaient des pièges aux hommes de petite taille, comme nous autres, les nourrissaient avec des noix et du pain, les engraissaient comme des cochons et les dévoraient cuits dans des fours immenses.

Il y avait aussi les *demi-hommes* avec un pied, un œil, une oreille, une moitié de bouche, une moitié de nez (une seule narine), etc. C'étaient les plus idiots et les plus faibles hommes de la terre.

Il y avait aussi des hommes avec sept pieds et sept mains. Ils ne

pouvaient rien faire, parcequ'ils s'embrouillaient avec cette multitude de membres.

De notre temps ces espèces d'hommes n'existent plus ; il n'y a que les nôtres et les sauvages, qui sont noirs et poilus.

V

L'ORIGINE DE LA FEMME

Pour créer l'homme et la femme, Dieu fabriqua deux poupées d'argile et leur donna la vie. Pour savoir lequel d'eux serait homme et lequel serait femme, Dieu avait mis de côté un bâton et une quenouille. Sitôt animés, l'homme prit le bâton et la femme s'empara de la quenouille. Ils ne travaillaient pas et jouaient toute la journée; ils ne sentaient pas le froid parce qu'ils étaient vêtus en *ongles*, et se nourissaient avec les fruits des arbres.

Un jour, pendantque l'homme dormait, le diable montra à la femme une belle pomme dans un arbre dont l'approche leur était défendue, et, la femme, ne pouvant pas résister à la tentation, enlevà la pomme et en mangea un morceau. Le diable lui conseilla de faire couler du jus dans la bouche de son homme. Elle obéit, et l'homme, en sentant couler quelque chose sur son gosier, mit brusquement la main sur son cou. C'est l'origine du nœud du cou, chez les hommes. A cause de la femme, Dieu punit les premiers hommes, et dès lors ils doivent travailler rudement, pour avoir de quoi se nourrir.

Un jour, saint Spiridon se promenant avec saint Pierre, rencontra sous un buisson la femme et le diable qui faisaient l'amour. Pris par la colère, saint Spiridon leur coupa la tête, saint Pierre lui fit des remontrances, et saint Spiridon pour ne pas trop fâcher Dieu, retourna sur ses pas, remit les têtes à leurs corps et leur donna la vie. Mais... à la hâte il mit la tête du diable au corps de la femme, et la tête de la femme au corps du diable. Dès lors toutes les femmes descendantes de celle-là, ont la tête du diable.

VI

L'ORIGINE DES TZIGANES (*bohémiens*)

Parmi les enfants d'Adam il y avait une fille de plus que les garçons. Les filles et les garçons se marièrent entre eux, moins l'impaire qui s'en plaignit à son père. Adam lui dit : « Ma fille, tâche de profiter des hommes de tes sœurs ». Ainsi commença l'infidélité conjugale au monde.

Quelque temps après, ses sœurs la chassèrent, et la fille impaire se réfugia au bord de la mer où elle se lia avec le diable, et donna naissance à des enfants noirs et laids comme leur père.

Ce sont les ancêtres des tziganes d'aujourd'hui.

VII

L'ORIGINE DES TURCS

Il était une fois, à Constantinople, un empereur qui avait une seule fille. Dès l'enfance elle aimait beaucoup les chiens, et un jonr, un de ses grands chiens devint son amant. L'empereur apprenant que sa fille était enceinte, l'enferma dans un grand vaisseau qu'il lança sur les vagues de la mer. Après quelques jours de navigation à la merci des vents, le vaisseau s'arrêta de lui-même près d'une île sur laquelle débarqua la jeune fille et il naquit sept monstres : c'étaient des êtres à tête d'homme et à pieds de chiens, et comme elle ne pouvait pas les nourrir, elle les fit allaiter par une truie.

Devenus grands garçons, les monstres apprirent de leur mère, qu'ils étaient les neveux de l'empereur de Constantinople, et partirent vers leur oncle. Arrivés à la porte de la grande ville, l'empereur leur demanda qui ils étaient : « Nous sommes les enfants de ta fille », répondirent-ils. Justement l'empereur se lavait les mains, et comme la gauche était déjà essuyée, il prit sa massue avec la main gauche et la jeta sur ses neveux ; mais la massue s'arrêta à la porte. Alors l'empereur dit : « Maudit soit celui qui se lavant les mains essuyera premièrement la gauche ». Et dès lors il n'est pas de bon augure de s'essuyer premièrement la main gauche. L'empereur dit à ses neveux qu'il ne croyait pas qu'ils fussent les enfants de sa fille, et il leur demanda d'amener, au palais, leur mère dans son vaisseau. Alors ils creusèrent un canal large et profond, de la porte du palais jusqu'à la mer, répandirent à profusion du millet sur le fond du canal, et en poussant le vaisseau, ils le portèrent jusqu'au palais. La fille de l'empereur, par honte, se couvrit la figure à la vue de son père, et l'empereur la maudit en souhaitant qu'on ne pût jamais lui voir la face. C'est pour cela que les femmes turques ont toujours la figure couverte.

En reconnaissant sa fille, l'empereur demanda à ses neveux ce qu'il désiraient de lui. Ils demandèrent de la terre. L'empereur leur promit de la terre tant qu'ils pourraient en entourer avec une peau de buffle [1]. Alors les monstres coupèrent la peau en de très minces

1. Cf. la Légende de Didon.

lanières,et entourèrent toute la ville. — L'empereur, affligé de cette aventure, mourut peu de temps après.

Les Turcs d'à présent sont les descendants de ces monstres-là.

VIII

LA LÉGENDE DES DÉMONS

Dieu en créant l'homme, créa aussi les anges et les démons ; mais comme ceux-ci essayaient toujours d'élever leur siège dix fois plus haut que le siège du Créateur, Dieu ordonna à l'Archange de les chasser du ciel.

Le saint Archange ordonna aux anges de pousser les démons. Les plus forts des anges les poussèrent jusqu'au fond de la mer, les moins forts jusqu'à la surface de la terre, et les plus faibles se contentèrent de les pousser hors du ciel, de sorte qu'il y a des diables suspendus en l'air.

Les démons qui habitent le fond de la terre ont fondé là-bas l'Enfer, où ils empoisonnent pour toujours les âmes des pécheurs et les torturent ; ceux qui habitent la surface de la terre ont la mission d'exciter les hommes à commettre des péchés, et ceux qui sont suspendus en l'air conduisent les orages et les averses.

IX

SAINT ELIE ET LE DIABLE

Saint Elie, faisant le service militaire, avait laissé à la maison ses parents avec sa femme. Un jour le Diable se présenta chez lui et dit : « Va vite chez toi, tu y trouveras ta femme couchée avec son amant sur le lit, et ta mère avec ton père sur l'âtre ». Le Saint alla vite chez lui, entra précipitament dans la chambre et voyant deux êtres couchés sur le lit, leur coupa la tête avec son glaive. Sa femme, qui dormait sur l'âtre avec son enfant, accourut près de lui en criant. Il avait tué sa mère et son père.

L'archange comprit que c'était la faute du Diable, et il monta au ciel, en sa voiture de feu, pour raconter à Dieu les faits du Diable. Dieu lui donna un fouet et lui permit de chasser les démons qui, jusqu'alors. habitaient le ciel.

Saint Elie frappa à droite et à gauche et chassa tous les démons. Les uns tombèrent au fond de la terre ; ce sont les fondateurs de l'Enfer ; d'autres, en tombant sur la terre, s'enfoncèrent jusqu'aux genoux ; d'autres tombèrent dans des fontaines, sur des montagnes,

au fond des vallées, dans des rivières, sur des arbres, etc. Les uns sont suspendus en l'air, et les autres restent encore aujourd'hui renversés avec la tête en bas et la bouche ouverte.

Les démons qui sont suspendus en l'air ont installé des *douanes*, et les âmes des morts, pour aller au ciel, sont forcées à leur payer des taxes en argent ou en espèces. — Les démons qui ont la tête renversée en bas laissent couler de leur bouche de la salive, depuis le coucher du soleil jusqu'à l'aube. Cette salive tombe dans des fontaines, des rivières et sur l'herbe ; elle a la propriété de tuer les hommes qui boivent l'eau de ces fontaines ou de ces rivières, ou qui couchent sur l'herbe arrosée de la salive des démons.

Les étoiles sont les sentinelles du ciel, chargées par Dieu d'empêcher que la salive des démons ne tombe sur la terre. Les étoiles, en voyant qu'un des démons laisse échapper la salive, se précipitent et l'attrapent. C'est pour cela que nous voyons les étoiles parcourir l'immensité. Mais parfois cette salive échappe aux étoiles, on ne la voit pas s'écouler de la bouche des démons, et alors elle tombe sur la terre. C'est pour cela que dès le coucher du soleil jusqu'à l'aube, il ne faut pas boire de l'eau des puits et des rivières.

Depuis lors saint Elie tourmente toujours les démons en les poursuivant avec son char de feu. Les démons se cachent partout. C'est pour cela qu'il ne faut pas laisser les portes ni les fenêtres ouvertes pendant les orages.

(*A suivre*).

ARTHUR GOROVEI.

BLASON POPULAIRE DE L'ANJOU

Dans les environs de Baupréau (Maine-et-Loire), il y a une commune, celle d'Andrezé, qui sert de plastron à tous les gens du pays. A tort sans doute, ses habitants sont réputés pour être très naïfs. Voici une anecdote. Il y a de cela bien des années déjà, une décision fut prise pour que la sous-préfecture fût transférée de Beaupréau à Cholet, à une époque qui fut indiquée par voie d'affiches. Or, on rapporte que tous les habitants d'Andrezé s'étaient mis ce jour-là sur le pas de leurs portes *pour voir passer la sous-préfecture!* Leur déception fut très grande puisque, pas plus que sœur Anne, ils ne virent rien venir.

LIONEL BONNEMÈRE.

LÉGENDES AFRICAINES SUR L'ORIGINE DE L'HOMME[1]

X

CHEZ LES YOROUBAS

Les Yoroubas de Katounga racontaient qu'à quatre heures de cette ville se trouve un pays nommé Iffia, où leurs premiers parents avaient été créés et d'où était sortie toute la population de l'Afrique. C'est de là aussi qu'on tirait une pierre dont Lander donne la description suivante : « Elle est composée d'un assemblage de petites pierres transparentes, blanches, vertes, et de toutes les nuances du bleu, enchassées dans une sorte d'argile, donnant l'idée d'une grossière mosaïque[2] ».

René Basset

PETITES LÉGENDES LOCALES

CCXXII

LA FÉE ET L'ÉGLISE DE SAUVIGNY (Allier).

Les habitants de Sauvigny attribuent aux fées la construction de leur église, une bergère qui s'était endormie près de son troupeau s'éveilla vers l'aube, et la vit surgir au milieu du brouillard du matin, avec ses clochetons aigus, ses galeries festonnées et son portail à jour, à la place où la veille encore s'élevaient de beaux arbres et coulait une fontaine. Frappée de stupeur, la pauvre femme resta immobile, et à sa place on retrouva une statue de pierre qui est encore debout à l'angle d'une des tours.

(A. Dumas. *Impressions de voyage*, Midi de la France, t. I, p. 72).

CCXXIII

LE JUIF-ERRANT ET LES MONTAGNES

Ecoutez un paysan de la Furca, il vous racontera que cette montagne est le passage habituel du Juif-errant lorsqu'il se rend d'Italie

1. Suite, voir t. VII, p. 359.
2. Richard et John Lander, *Journal d'une expédition au Niger*. Paris, 1832, 3 vol. in-8, t. I, p. 248-249.

en France, seulement la première fois qu'il la franchit, il la trouva couverte de moissons, la seconde fois de sapins et la troisième de neiges.

CCXXIV

REVENANTS DE LA MONTAGNE

Trois guides sont restés ensevelis avec deux cents pieds de neige sur le corps ; aussi dans les belles nuits vous voyez voltiger trois flammes au-dessus de la crevasse où ils sont enterrés : ce sont leurs âmes qui reviennent, car ce n'est pas une sépulture chrétienne qu'un cerceuil de glace et un linceul de neige.

(A. Dumas. *Impressions de voyage*, Suisse, t. I, p. 114-137).

CCXXV

LE LOUP BLANC

Une fois près de la pierre croisée qui marque le mitan du chemin de Varennes à la Chalade, (Ardennes) j'ai aperçu un loup assis sur son derrière au pied d'un fayard. Il avait le poil quasi aussi blanc que celui d'une chèvre, et ses yeux luisaient comme des lumerotes. J'ai empoigné un caillou et fait semblant de le lui jeter. Mais il s'est levé et a monté en avant de moi dans le sentier. Quand je m'arrêtais il s'arrêtait pour me *répier*. Et il m'a reconduit ainsi jusqu'à la lisière du bois où il s'est ensauvé dans une taille. Pour lors j'ai reconnu que j'avais rencontré le *loup blanc*. Heureusement je m'étais bien donné de garde de lui rien dire, car il saute au cou de ceux qui lui parlent et les emporte au fin fond de l'enfer.

(André Theuriet. *La Chanoinesse,* roman, p. 95)

CCXXVI

HÉROÏNES DE SIÈGES

Cinq-Cygne devint le nom de la branche cadette des Chargebœuf, après la défense d'un castel faite, en l'absence de leur père, par cinq filles remarquablement blanches et de qui personne n'eût attendu pareille conduite. (H. de Balzac. *Une ténébreuse affaire*).

Quelle est la légende, peut-être champenoise, dont Balzac, qui se documentait de la façon la plus sérieuse, a rapportée sous ces noms supposés?

CCXXVII

LA CHUTE DU PONT DE VIENNE

Ce pont antique tomba dans le Rhône le 11 février 1407. Ce fut de

dix à onze heures du matin qu'arriva cet accident, qui, assure Chorier, fut précédé et accompagné de prodiges. On entendit courir sur ce pont des chevaux hennissant, la nuit qui précéda le jour où il fut renversé. Toute la ville ouït à minuit des murmures, des gémissements étranges. L'on vit un taureau d'une grosseur merveilleuse qui fit quelques tours de la place de Sainte-Colombe et qui s'évanouit au premier coup d'une cloche qui tinta toute seule. Enfin, l'arche qui tomba la première étant celle sur laquelle était bâtie une chapelle ; la croix de pierre qui surmontait cette chapelle suivit sa chute, mais demeura sur l'eau qui refusa de l'engloutir et l'emporta surnageante vers la mer, comme si elle eût été de bois. (A. Dumas. *Impressions de voyages,* Midi de la France, t. I, p. 115).

CCXXVIII

LA BANSHIE DE SULLACARO

Les deux frères se jurèrent que rien ne pourrait les séparer, pas même la mort, et, à la suite de je ne sais quelle puissante conjuration, il écrivirent avec leur sang sur un morceau de parchemin, qu'ils échangèrent, que le premier mort apparaîtrait à l'autre, d'abord au moment de sa propre mort, puis ensuite dans tous les moments suprêmes de la vie. Trois mois après l'un des deux frères fut tué dans une embuscade, au moment même où l'autre cachetait une lettre qui lui était destinée ; mais comme il venait d'appuyer sa bague sur la cire encore brûlante, il entendit un soupir derrière lui, et se retournant il vit son frère debout et la main appuyée sur son épaule, quoi qu'il ne sentît pas cette main. Alors par un mouvement machinal, il lui tendit la lettre qui lui était destinée ; l'autre prit la lettre et disparut. La veille de sa mort il le revit. Sans doute les deux frères ne s'étaient pas seulement engagés pour eux ; mais encore pour leurs descendants ; car depuis cette époque les apparitions ce sont renouvelées non-seulement au moment de la mort de ceux qui trépassent, mais encore à la veille de tous les grands évènements, et ce privilège est accordé aux mâles de la famille seulement.

(A. Dumas. *Les Frères corses*, roman).

CCXXIX

LA MALE BÊTE DE TOULOUSE

Ce monstre passait autrefois dans l'opinion du peuple de Toulouse pour courir les rues la nuit. La superstition avait fait croire que tous ceux qui rencontraient ou envisageaient la male bête, mouraient le lendemain.

CCXXX

HANTISES DE FORÊT

On donnait autrefois le nom de monsieur de Laforêt au fantôme plus connu sous le nom du grand Veneur de la forêt de Fontainebleau. Sa résidence ordinaire était dans cette forêt, mais il s'en écartait aussi, car Delancre rapporte qu'un enfant qui vivait en Allemagne fut trouvé vêtu d'une peau de loup, et courant comme un petit loup-garou, et il dit que c'était monsieur de Laforêt qui lui avait donné sa peau, que son père s'en servait aussi. Il avoua encore dans son interrogatoire que monsieur de Laforêt lui apparaissait et qu'il le condannait à fuir à force de signes de croix.

CCXXXI

LE GRAND VENEUR

L'historien Mathieu raconte que le roi Henri IV chassant dans la forêt de Fontainebleau, entendit à une demi-lieue de lui, des jappements de chiens, des cris et des cors de chasse, et qu'en un instant tout ce bruit qui semblait fort éloigné, s'approcha à vingt pas de ses oreilles, tellement que le roi étonné commanda au comte de Soissons de voir ce que c'était. Le comte s'avance ; un grand homme noir se présente dans l'épaisseur des broussailles, et disparaît en criant d'une voix terrible : « M'entendez-vous ! » Les paysans et les bergers des environs dirent que c'était un démon qu'ils appelaient le grand veneur, et qui chassait souvent dans cette forêt. D'autres prétendaient que ce fût la chasse de saint Hubert qu'on entendait aussi en d'autres lieux.

CCXXXII

LE PIQUEUR DE MARSANNE

A Marsanne, village du Dauphiné, à deux lieues de Montélimart, on entend toutes les nuits, vers les onze heures, un bruit singulier, que les gens du pays appellent le piqueur. Il semble en effet, qu'on donne plusieurs coups sous terre.

(Collin de Plancy. *Dictionnaire infernal*, **1825**; t. IV, p. **45**, **145**, **529**, **225**).

CCXXXIII

LE DIABLE DES VAUX DE CERNAY

Pendant le procès des Templiers, le diable se montra sous diverses

figures à l'abbé Adam qui se rendait, suivit d'un serf de son couvent, à une de ses métairies de l'abbaye des Vaux-de-Cernay. L'esprit malin s'opposa d'abord au passage de l'abbé, sous la forme d'un arbre blanc de frimas qui accourait à lui avec une vitesse incroyable. Mais l'abbé fit le signe de la croix et l'arbre disparut, laissant à l'air une odeur de soufre. L'abbé conclut que c'était le diable et il invoqua la Vierge. Néammoins le diable reparut bientôt sous la figure d'un chevalier noir et furieux : « Eloigne-toi, lui dit l'abbé ; pourquoi m'attaques-tu, loin de mes frères ? » Le diable le quitta, mais il se présenta bientôt sous la forme d'un grand homme avec un cou long et maigre; Adam, pour s'en débarrasser lui lança un coup de poing. Aussitôt le diable se raccourcit et prit la stature d'un petit moine encapuchonné, avec une rondache sous son froc. On voyait briller ses petits yeux. Il cherchait, mais en vain, à donner des coups d'épée à l'abbé qui le repoussait vivement par des signes de croix. L'abbé impatienté fit un cercle sur la terre et figura une croix au milieu. Le diable fut contraint de s'y rendre ; il changea ses oreilles en cornes,ce qui n'empêcha pas l'abbé de lui dire des injures. Sensible à cet affront le diable se changea en tonneau, roula dans la campagne et revint sous la forme d'un cou de charrette, et avant de donner au frère le temps de se mettre en défense, lui passa lestement sur le ventre sans pourtant lui faire de mal. (GARINET. *La magie de France*, *Règne de Philippe le Bel*, p. 82, d'après GAGUIN.)

CCXXXIV

LES CHÊNES DE LA FORÊT DE BONDY

On remarquait au dix-septième siècle dans la forêt de Bondy deux grands chênes que l'on disait enchantés. Dans le creux de l'un d'eux on voyait toujours une petite chienne d'une éblouissante blancheur. Elle paraissait endormie et ne se réveillait que lorsqu'un passant s'approchait pour la caresser ; mais elle était si agile qu'on ne pouvait la surprendre. Si on voulait la saisir, elle s'éloignait de quelques pas en remuant la queue, et revenait à sa place avec opiniâtreté. Les pierres et les balles la frappaient sans la blesser ; enfin on croyait généralement dans le pays que c'était un petit démon. Les uns disaient aussi que c'était un des chiens du Grand veneur, d'autres assuraient que c'était la chienne favorite de saint Hubert. On disait aussi que les sorciers faisaient le sabbat sous les deux chênes.

CCXXXV

LE CHATELAIN QUI REVIENT

M. de la Courtinière, gentilhomme breton, fut égorgé à l'instigation

de sa femme par deux domestiques qui enterrèrent son cadavre dans un cellier du château, et pour éviter que l'on ne pût tirer indice de la terre fraîchement remuée, ils placèrent sur la fosse un tonneau plein de chair de porc salé. Le lendemain la dame annonça que son mari était allé faire un voyage, et peu après elle dit qu'il avait été tué dans un bois ; elle porta son deuil, montra un grand chagrin et fit faire des services dans les paroisses voisines.

Peu après le frère du défunt qui était venu pour consoler sa belle-sœur et veiller aux intérêts de ses neveux mineurs, se promenant un jour dans le jardin du château et contemplant un parterre de fleurs en songeant à son frère, il lui prit un saignement de nez qui l'étonna fort, n'ayant jamais éprouvé cet accident. Au même moment, il lui sembla voir l'ombre de M. de la Courtinière qui lui faisait signe de le suivre. Il suivit le spectre jusqu'au cellier où il le vit disparaître. Ce prodige lui ayant donné quelques soupçons sur le crime, il en parla à la veuve qui fut d'abord épouvantée. Les soupçons du frère se fortifiant de ce trouble, il demanda qu'on fît creuser dans le lieu où il avait vu disparaître le fantôme. On découvrit le cadavre qui fut levé et reconnu par les juges de Quimper. Les coupables furent condamnés à la peine capitale. Cet événement eut lieu à la fin du seizième siècle.

CCXXXVI

LE SAINT PROTÉGEANT LES ASSIÉGÉS

Dans la nuit du 16 janvier 1556, l'amiral de Coligny, gouverneur de Picardie pensa surprendre la ville de Douai ; il croyait que les fêtes qui avaient eu lieu à l'occasion des Rois, auraient endormi les habitants ; mais saint Mauronte, patron de la ville, alla, dit-on, réveiller le marguillier qui avait soin de sonner les matines à l'église de Saint-Amé, l'une des collégiales de la ville. Pressé par le saint, il se leva, mais au lieu de sonner les matines, il sonna le tocsin; toute la bourgeoisie se mit alors sous les armes, et vola aux remparts, ayant à sa tête saint Mauronte en habit monacal tout parsemé de fleurs de lys d'or.

(Collin de Plancy. *Dict. infernal*, t. II, p. 164, 274, t. III, p. 387).

CCXXXVII

LE LAC DES DÉMONS

Saint Sulpice le dévotieux, évêque de Bourges, faisant une tournée dans son diocèse, les paysans le prièrent de chasser le diable d'un lac où il s'était retiré. Le saint leur donna une fiole de saint

chrême pour la jeter dans le lac. Non seulement les démons furent chassés, mais encore le lac se trouva garni de poissons en abondance pour la nourriture des habitants d'alentour.

(GARINET. *Hist. de la magie en France*, p. 5).

CCXXXVIII

LA FÉE ESTERELLE

On lit dans la légende de saint Armentin, écrite en l'an 1300, quelques détails sur la fée Esterelle qui vivait auprès d'une fontaine où les Provençaux lui apportaient des offrandes. Elle donnait des breuvages enchantés aux femmes stériles. Le monastère de N.-D. de l'Esterelle était bâti sur le lieu qu'avait habité cette fée.

CCXXXIX

LES GROTTES DES FÉES DU CHABLAIS

Ces grottes s'appellent grottes des fées. On n'y aborde qu'avec beaucoup de peine. Chacune des trois a dans le fond, un bassin dont l'eau passe pour avoir des vertus miraculeuses. L'eau qui distille dans la grotte supérieure, à travers le rocher, a formé dans la voûte la figure d'une poule qui couve ses poussins. A côté du bassin, on voit un rouet ou tour à filer avec la quenouille. Les femmes des environs, dit Voltaire, prétendent avoir vu autrefois dans l'enfoncement une femme pétrifiée au-dessus du rouet. Aussi on n'osait guère approcher de ces grottes ; mais depuis que la figure de la femme a disparu, on est devenu moins timide.

(COLLIN DE PLANCY. *Préface des contes de Perrault*).

CCXL

LE CHAPEAU DE SAINT THIVRIO

Vu sur la route (près de Locmariaquer) le chapeau de saint Thivrio. C'est une borne dont le sommet a la forme d'un chapeau de ligueur. La légende rapporte que saint Thivrio perdit là son chapeau en chevauchant dans une déroute. Il mourut près de la fontaine voisine.

CCXLI

UNE CANONISATION POPULAIRE

Près de la cathédrale (de S[t]-Brieuc) nous nous arrêtons pour dessiner une figure grotesque enfoncée dans un pan coupé. Un homme

qui a mis culotte bas. Ce petit personnage, appelé saint Chioux dans le pays, amuse tous les visiteurs.

Ce singulier saint a-t-il sa légende.

(Paul Eudel. *A travers la Bretagne*, 1898, p. 31 195).

CCXLII

LE BAUDET DE VAUDRICOURT

Une nuit de Noël, il y a bien longtemps, de jeunes garçons, au lieu d'aller à la messe de minuit, s'amusaient à jouer, quand parut sur la place de Vaudricourt (Artois) un magnifique âne gris ardoise. A la vue de ce bel animal le jeu cessa, et comme il ne paraissait pas méchant, on s'approcha de lui : il allongea son encolure pour être caressé. Un garçon plus hardi que les autres monta sur son dos, et la monture partit à un galop très doux, fit le tour de la place, et s'arrêta ; les compagnons du jeu montèrent sur son dos qui s'allongea progressivement, et vingt garçons finirent par monter sur son dos. Quand la messe de minuit fut terminée, le baudet caracola d'une façon vertigineuse, peu après il bondit jusque dans l'abreuvoir, et les vingt garçons furent noyés. Pendant certaines nuits de Noël, le baudet infernal sort de l'abreuvoir de Vaudricourt, portant sur son dos ses vingt victimes qui semblent torturées par la souffrance. Lorsqu'il a fait, en galopant sans bruit, le tour du village, il se trouve à minuit à son point de départ, et rentre avec sa charge dans l'abreuvoir d'où il était sorti.

CCXLIII

LE CARROSSE ENGLOUTI

Il y a un peu plus de deux cents ans, une nuit de Noël, un financier se rendait avec sa famille à un château près d'Auxi, aux bords de l'Authie, où devaient avoir lieu des réjouissances. Pour arriver à temps, il avait fait mettre quatre chevaux à son équipage, et chaque couple était conduit par un postillon. Ils venaient de s'engager dans un chemin de traverse qui, à travers un vaste marais, conduisait au château où ils étaient attendus, quand un vent très fort éteignit tous les falots, et le carrosse se trouva dans une obscurité complète. Tout à coup l'on aperçut une lumière à une petite distance. Le maître du carrosse pensa que c'était quelque paysan qui s'en revenait de la messe. Il ordonna à ses postillons de se diriger de ce côté, mais Dieu avait résolu de punir cette famille impie qui ne tenait aucun compte de la nuit de Noël ; la lumière aperçue était un feu follet ; il sortait d'une

fontaine marécageuse dont aucun sondage n'a jamais pu déterminer l'énorme profondeur. Tout à coup les chevaux du devant enfoncent dans la boue, le postillon leur donne de vigoureux coups de fouet ; ils avancent et tout le reste de l'attelage les suit ; mais bientôt la voiture disparut dans la fondrière et tous ceux qu'elle contenait furent noyés. Il n'y eut à s'échapper que le courrier qui précédait le carrosse, et qui avait résolu d'assister le matin à la messe. Il apporta la nouvelle au château, et on tenta de sauver les victimes ; mais les plus longues perches ne pouvaient atteindre le fond de l'endroit où le carrosse avait disparu. Les voisins du marécage disent que la nuit de Noël le carrosse conservant son éclat, avec ses chevaux, son monde vêtu pour la fête, sort de la fontaine et fait un tour du marais. On entend claquer les fouets, les chevaux qui galopent, puis tout rentre dans la fondrière où jadis le carrosse a été englouti.

(Comte de Beaulincourt. *Revue de linguistique*, t. XIII, p. 161-278).

CCXLIV

NOTRE-DAME DE LIESSE

Il y avait, je ne sais dans quel siècle, trois frères très dévoués à la vierge Marie. Ils eurent l'idée de s'en aller en Terre-Sainte, et se firent bénir, avant de se mettre en route, par l'évêque de Laon. Ils se nommaient les chevaliers d'Epp.

Arrivés au but de leur voyage, ils guerroyèrent contre les Sarrasins ; après des prodiges de valeur, ils furent faits prisonniers par le soudan d'Egypte. Ce souverain les fit venir à son tribunal et voulut exiger d'eux qu'ils abjurassent la religion chrétienne. Ils refusèrent, bien entendu, et ils furent enfermés dans un noir cachot.

La nuit, pendant leur sommeil, leur cachot fut illuminé tout-à-coup d'une vive lumière. La Vierge, qu'ils avaient ardemment priée, leur apparut. Elle leur donna une statue qui la représentait avec son divin fils, et leur dit que, puisqu'ils avaient eu confiance toute leur vie en elle, son image les sauverait. Le lendemain ils furent tout surpris de voir arriver près d'eux une belle princesse. C'était la fille du soudan. Témoin de la valeur des chevaliers, il tenait par dessus tout, à les amener à l'islamisme et avait compté sur la jeunesse et la beauté de sa fille pour les séduire. Ce fut le contraire qui arriva. Elle sortit, convertie à leur foi, en emportant la statue miraculeuse.

Rentrée chez elle, Ismérie se mit en prières. La Vierge lui apparut également, et lui annonça qu'elle lui enverrait un guide pour sortir d'Egypte et pouvoir se rendre avec les chevaliers dans les pays chrétiens. La nuit, elle lui inspira de se lever, de retourner au cachot,

éclairée par une lumière visible pour elle seule. Les portes s'ouvrirent devant eux, ils arrivèrent au bord du Nil ; une barque les attendait et un ange leur servit de pilote.

Ils s'endormirent ensuite au pied d'un arbre. Pendant ce sommeil, ils furent transportés en France. En se réveillant, les trois frères se trouvèrent aux portes de leur château. Ils voulaient y entrer avec la princesse, la sainte image s'y refusa. Elle marcha devant eux encore jusqu'à un endroit où elle s'arrêta, marquant ainsi qu'elle voulait y demeurer. Les chevaliers firent bâtir l'église. Ismérie y reçut le baptême et le nom de Marie. Tous entrèrent dans des cloîtres et se consacrèrent au Seigneur.

(Comtesse Dash. *Mémoires des autres. Souvenirs anecdotiques sur Charles X*, p. 96-8).

CCXLV

LES OUBLIETTES DU BORDAGE

Quelque temps après le départ des seigneurs, on entendait dans les chambres au-dessus de l'ancienne prison, des cris et des gémissements pareils à ceux que poussent des personnes qui souffrent, et l'on disait que ceux qui étaient morts dans les oubliettes revenaient ainsi se plaindre la nuit ; aussi personne ne pouvait habiter dans les pièces voisines. Lorsque les seigneurs voulaient enfermer quelqu'un dans les oubliettes, ils se gardaient bien de le lui dire ; ils l'invitaient à venir les voir, puis, ils les emmenaient avec eux, comme pour leur montrer le château ; à un certain endroit, une planche que le seigneur connaissait basculait, et l'homme était précipité dans les oubliettes.

CCXLVI

CIMETIÈRE HANTÉ

A deux cents mètres environ du château du Bordage, est un champ à l'extrémité duquel est un coin, encore appelé le cimetière des Huguenots ; jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, on y a enterré les protestants d'Ercé. Jadis, la nuit, on voyait errer sur son emplacement un grand nombre de chevaux, tous de couleur blanche.

CCXLVII

LA FUITE DE LA REINE ANNE

Lorsqu'on voulait faire la reine Anne prisonnière, elle se sauva par les souterrains du Bordage sur un cheval ferré à rebours ; mais quand elle en fut sortie, elle s'aperçut qu'elle était poursuivie, parce que ses

valets l'avaient vendue aux ennemis et leur avaient découvert le secret ; elle ne trouva d'autre ressource que de se cacher dans le corps d'un cheval mort ; mais elle fut encore vendue par ses valets et ses ennemis la firent prisonnière [1].

CCXLVIII

LE PAYSAN ET LE SEIGNEUR

Le seigneur du Bordage en voulait beaucoup à un nommé Rocher dont les descendants habitent encore le pays ; il l'invita à venir dîner dans son château, en pensant que là, il pourrait se venger de lui. L'homme arriva, mais il avait eu soin de prendre son fusil. Le marquis lui dit : « Pourquoi apportes-tu ton fusil ? — C'est que je ne sors jamais sans lui ». Après cela on se mit à table, et quand le repas fut fini, le seigneur dit : « Rocher, maintenant je vais te tuer. — Au premier prêt, dit Rocher en prenant son fusil et sans s'émouvoir. — Tu es un brave homme, dit le marquis, je te ne ferai pas de mal, et tu peux t'en aller sans rien craindre ».

CCXLIX

LA FORÊT DE HAUTE-SÈVE ET LE JUIF-ERRANT

Le Juif-Errant a passé à l'endroit où est la forêt de Haute-Sève (Ille-et-Vilaine), mais il y a bien longtemps de cela, car cette forêt, où l'on voit des chênes séculaires, était labourée, et l'on y voyait des champs de blé et d'avoine. L'endroit où il passa est à peu près celui où sont les conduites d'eau qui amènent à Rennes les eaux de la Minette et de l'Oyzance.

(*Ces cinq petites légendes m'ont été racontées au château du Bordage, en Ercé, près Liffré (Ille-et-Vilaine), par Arsène Richer, charron*).

CCL

LE COMBAT DE CORMARIE

On donne le nom de Cormarie à une montée longue et assez rapide de la route nationale, qui allant de Rennes à Fougères, se trouve à peu près au milieu de la forêt de Rennes. Au temps de la chouannerie, un convoi fut attaqué à cette place, et pillé par les insurgés. On

1. V. Paul Sébillot, *Trad. et sup.* t. I, p. 149. Il s'agit d'une autre légende recueillie dans le même pays, mais localisée au château de St Aubin ; l'épisode du cheval éventré n'y figure pas, mais on le retrouve à Blain (Loire-Inférieure) à cette différence que la duchesse est trahie par les pies.

raconte qu'un seul homme exécuta cette entreprise ; il disposa tout le long de la côte, des mannequins habillés comme des chouans et quand la voiture arriva avec son escorte à l'endroit où ils étaient postés, il se montra avec un fusil, et dit aux gendarmes que s'ils faisaient résistance ils seraient tous fusillés. Croyant avoir affaire à une troupe nombreuse, l'escorte se sauva, et l'homme put piller à son aise la caisse du gouvernement.

CCLI

LES OUBLIETTES DE LA MORLAYE

Aucune légende, à ma connaissance du moins, ne se rattache au manoir de La Morlaye, qui fut une des résidences de Noël du Fail ; mais on m'a dit qu'on y voyait des oubliettes avec des espèces de lames qui en hérissaient jadis les parois et le fond.

PAUL SÉBILLOT.

CCLII

LE CIERGE D'AVERTISSEMENT

On voit dans la cour d'honneur du château du Prémorvan, en Pluduno, un puits curieux ; quelquefois, on aperçoit auprès un cierge qui brûle, la lumière tournée sur le sol. Lorsqu'il s'éteint, on peut être certain que dans les douze heures il y aura un mort dans le village.

CCLIII

LE REVENANT DE L'AVENUE

Vers dix heures du soir, lorsque le ciel n'a ni lune ni étoiles, on voit distinctement sortir de l'avenue de la Ville Even en Saint-Pôtan, un prêtre qui semble dire son bréviaire. Il ne fait de mal à personne, mais son approche est très redoutée, car on entend distinctement le cliquetis de ses os. Il prend la route du Guildo et ne s'arrête qu'à la Croix aux Merles. Lorsqu'il y arrive, il se retourne vers les imprudents qui l'ont suivi, et à la place des yeux on voit une lumière dans sa tête de mort, et il disparaît tout à coup. Personne n'a eu le courage de l'interroger ; si on lui parlait il faudrait avoir soin, pour ne pas éprouver quelque mal, de le tutoyer.

CCLIV

LA DAME BLANCHE DE L'EBIHEN

La Revue a publié t. XII, p. 240 une légende de M. E. Herpin,

d'après laquelle une dame revient sous forme de mouette, à la tour de l'Ebihen, dans l'île de ce nom, près de Saint-Jacut, (Côtes-du-Nord). Des pêcheurs de Saint-Jacut, m'ont raconté une version un peu différente. Une dame revient quelquefois pleurer dans la tour, et il s'y trouve une pierre qui est souvent humide de ses larmes. Cette pierre n'est autre chose qu'une gargouille. Lorsque la dame revient, elle se couche sur un lit de fleurettes roses, et au matin sa trace y est marquée ; l'herbe qu'elle a foulée porte bonheur.

CCLV

LE ROCHER HANTÉ

Il y a environ quatre-vingts ans, un douanier conduisit dans son bateau trois femmes de Saint-Jacut qui voulaient pêcher des ormées sur un rocher, au large de l'Ebihen, qui ne se découvre, et pour peu d'instants, que dans les très grandes marées. Il survint un coup de vent si violent, que le douanier qui avait regagné l'Ebihen avec sa barque, n'osa pas aller chercher les malheureuses femmes et elles se noyèrent. Depuis, lorsqu'il fait du gros temps, le bateau de la douane est souvent secoué d'une façon extraordinaire ; ce sont les trois femmes qui viennent reprocher aux douaniers la lâcheté dont l'un des leurs s'est rendu coupable jadis. Lorsque maintenant on aborde à ce rocher par les grandes marées, on entend des cris plaintifs; ce sont les gémissements d'agonie des trois femmes noyées.

CCLVI

LE SOUTERRAIN DE L'EBIHEN

On montre près de la tour un grand trou noir ; c'est le souterrain, il conduit à une salle immense qui traverse l'île : on peut y pénétrer par deux endroits ; mais au milieu on est forcé de s'arrêter, car on ne peut plus respirer. D'ailleurs on y trouverait une armée de lutins qui sont chargés par les abbés de l'ancienne abbaye de Saint-Jacut, de garder les trésors qui sont cachés au centre de cette salle. Suivant d'autres, cette salle ne contient pas les trésors des moines ; mais elle servait de rendez-vous aux fées qui y venaient de Dinard; on dit même qu'il y en a encore une qui y est endormie. Si l'on pouvait aller jusqu'à elle, on l'épouserait et l'on serait heureux tant que le monde sera monde. Mais pour la trouver, il faut traverser l'eau, la terre et le feu.

CCLVII

LA CHAMBRE DU PRÊTRE

A Hénansal est une ferme, où, pendant la Révolution un prêtre a été tué. Tous les soirs à la même heure, on entend dans le grenier un bruit pareil à celui que ferait un sac de pommes que l'on décharge. Un jour, on lava le grenier, à l'endroit même d'où le bruit semblait partir chaque nuit, on vit une large tache de sang ; c'est en vain qu'on a essayé de l'effacer ; elle persiste toujours, et elle est aussi fraîche que si le sang avait été répandu la veille.

CCLVIII

LA CROIX HANTÉE

Avant la révolution, un corsaire nommé la *Clarisse* se montra au large de Saint-Jacut. Les Jaguens vinrent trouver le capitaine et lui offrirent un pilote pour le guider parmi les passages dangereux. Le capitaine se moqua d'eux et les renvoya. Les Jaguens en s'en allant disaient : « La pitié est dans l'île ; mais, Dieu me gagne, à la prochaine marée, v'arez la goule (figure) dans le sable ». Le lendemain tous les marins de la *Clarisse* étaient noyés, et la mer apporta leurs corps sur le sable du rivage. On ramassa leurs cadavres à charretées, et on les enterra au pied de la croix qui se trouve à l'entrée du bourg. Depuis ce moment, par les nuits calmes d'hiver, on voit les marins se dresser au pied de la croix et demander pardon aux Jaguens d'avoir méconnu leur avis.

LUCIE DE V. H.

CCLIX

RÉCITS DE SABBATS DE LA FORÊT DE CLAIRVAUX

Il existe dans les villages de la forêt de Clairvaux (Aube) quelques récits de sabbats, tous à peu près sur le modèle du suivant :

Le père du grand Coliche, le ménétrier, revenait un soir, vers minuit, de Verpillières, où il était allé jouer une noce. Arrivé dans le *fonds des Riëbes*, il se vit tout à coup devant un grand feu d'épines, un brasier à rôtir un troupeau de moutons, de grandes flammes vertes, bleues, jaunes, rouges, et entouré de gens qui dansaient, chantaient, buvaient en chemise, en surplis, etc. (Ici les conteurs font une longue description des diables, des sorcières et autres personnages présents). On voulut lui faire jouer une valse, mais comme

il tremblait de tous ses membres, au lieu d'une valse il commença un *Inviolata*. Aussitôt il reçut comme un grand soufflet qui l'étendit par terre tout étourdi... Quand il se releva, diables et sorciers avaient disparu ; et il ne restait plus sur place qu'un tas de cendre noire, mouillée.

(*Alphonse Baudouin,* lettre particulière).

LOUIS MORIN

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

LXIV

LA PIERRE DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN

Il y a une trentaine d'années un jeune paysan me dit « Va t'en à la fontaine Saint-Martin [1], demande après le caillou, plante là une toute petite croix, invoque saint Martin, et tâche de faire d'une seule main un nœud d'un seul rameau d'arbre ; s'il ne casse pas, tu seras marié dans l'année ». Ce caillou est un très gros bloc de jaspe enterré sans doute à moitié près d'un ancien atelier de polissage préhistorique. La tradition raconte que saint Martin voyageant à cheval passa par là, que le fer de son cheval glissa sur ce rocher si dur et si raboteux et laissa la trace de cette glissade, l'autre pied s'enfonça aussi, et pour ne pas tomber, saint Martin s'appuya sur la hampe de sa lance. Une de ces traces très luisante et polie, celle de la glissade servait sans doute à polir les haches ; on en a trouvé trois auprès.

Autour il y avait, quand j'y suis retourné, cinquante petites croix plantées, cinq ou six étaient clouées au tronc du chêne voisin.

(Extrait d'une lettre de M. de S. lue à la commission des Monuments mégalithiques).

P. S.

1. Cette pierre est située près de Longuyon, mais dans la Meuse, à la limite de ce département et de celui de la Meurthe.



CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

CXLIII

L'ARABE ET L'IMAM

Un Arabe priait derrière l'imâm. Celui-ci récita le verset : *N'avons-nous pas fait périr les premiers ?* [2]. L'Arabe était au premier rang, il passa au second. L'imâm reprit : *Nous ferons suivre par les autres* [3]. — L'Arabe se recula. L'imâm reprit : « *C'est ainsi que nous traiterons les criminels* [4] » Le nom de l'Arabe était *Modjrim*. Il abandonna la prière et s'enfuit en disant : Par Dieu, on n'en veut qu'à moi. — Un autre Arabe le rencontra et lui dit : Qu'as-tu, Modjrim ? — L'imâm lui, dit-il, veut faire périr les premiers et les derniers et il veut m'exterminer dans le tas, et par Dieu, je ne l'ai plus revu depuis [5].

CXLIV

LEÇON DONNÉE PAR UN CHIEN

Un dévôt était installé dans une montagne et chaque jour, d'une manière qu'il ne soupçonnait pas, il recevait un pain qui calmait sa faim et fortifiait son corps. Un jour, ce pain n'arriva pas. Le dévôt prit patience pour cette nuit. Le lendemain matin, la faim augmenta. Or il y avait au pied de la montagne une ville habitée par des chrétiens. Le dévôt y descendit pour y chercher de la nourriture. Il s'arrêta devant la porte d'une maison, et demanda aux habitants de quoi manger pour calmer sa faim. Le maître de cette habitation lui donna trois pains. Il les prit et s'en retourna vers la montagne. Mais cet homme avait un chien qui suivit le dévôt en aboyant après lui. Il lui jeta un pain et s'en alla. L'animal mangea le pain et suivit encore le solitaire en aboyant et le mordant presque. Il lui jeta un autre pain pour le distraire et partit jusqu'au milieu de la montagne. Le chien mangea ce pain, suivit les traces du dévôt qui lui jeta le troisième pain ; il le mangea et poursuivit l'ascète en recommençant à aboyer. Alors le dévôt se tourna vers lui et lui dit : Impudent, j'ai reçu de ton maître trois pains, tu les as dévorés et tu m'en

1. Suite, voir tome XIII, p. 476.
2. *Qorân*, Sourate, LXXVII, vers et 16.
3. *Qorân*, Sour. LXXVII, v. 17.
4. *Qorân*, Sour. LXXVII, v. 18, (*el modjrimîn* en arabe, les criminels).
5. El Ibchihi, *Mostatref*, t. II, p. 297, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 16.

veux ! Dieu donna la parole au chien qui répondit : Impudent ! ne sais tu pas mieux que personne que je me tiens depuis des années à la porte de ce chrétien ; souvent je reste deux jours et trois sans rien recevoir, mais ma sensualité ne me porte pas à quitter sa porte pour celle d'un autre ; et toi, parce que ta nourriture a été interrompue un seul jour tu n'as pas eu de patience et tu es venu à la porte d'un chrétien pour lui demander à manger ! Dis-moi lequel de nous deux est le plus impudent ? Le dévôt eut honte, se repentit de ce qu'il avait fait et ne recommença plus [1].

CXLV

LE VOLEUR ET LA VIEILLE

Un voleur entra une nuit chez une vieille qui dormait seule dans une maison. Il en fit le tour sans rien trouver à prendre. A la fin il tomba sur une jarre pleine de blé. Le voleur avait un vêtement de laine ; il s'en dépouilla et l'étendit à terre. La vieille s'éveilla et ne bougea pas, le regardant en dessous. Quand il eut rempli son vêtement et voulut partir, elle s'assit et se mit à pousser des cris à renverser la maison. Le voleur s'enfuit laissant son vêtement. La vieille le suivit en criant : A l'aide ! à l'aide ! il y a un voleur avec moi. L'autre se jeta sur elle et lui dit : Qui est le voleur, toi ou moi ? qui a dépouillé l'autre ? Il se remit à courir jusqu'à ce qu'il rentra nu chez lui [2].

CXLVI

LES MÉRITES DU BISMILLAH [3]

On raconte qu'un Juif, devint amoureux d'une femme juive au point d'être comme fou et de ne plus profiter de la nourriture ni de la boisson. Il alla trouver 'At'a el Akbar et l'interrogea sur son état, 'At'a lui écrivit le *bismillah* sur du papier et lui dit : Avale cela, peut-être Dieu te distraira de cette femme ou te l'accordera. Quand le Juif l'eut avalé, il dit : J'ai trouvé la douceur de la foi et la lumière a brillé dans mon cœur ; j'ai oublié cette femme, expose moi la religion musulmane. Il la lui exposa, et l'autre embrassa l'islam par la bénédiction de la formule. La femme entendit parler de sa conversion, elle alla trouver 'At'a et lui dit : Imâm des musulmans, je suis celle que t'a mentionnée celui qui s'est converti hier.

1. Ahmed ech Chirouani, *Nefhat el Yemen*. p. 11-12.
2. Allaoua, *Recueil*, p. 14.
3. Formule qui signifie : *Au nom de Dieu*.

J'ai vu en songe quelqu'un venant me dire : Si tu veux voir quelle est ta place en paradis, va trouver 'At'a, il te la montrera. Je suis venue à toi, dis-moi où est le paradis. — Si tu veux le paradis, il faut d'abord que tu ouvres la porte, puis tu y entreras. — Comment ouvrirais-je la porte ? — Dis : Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux. — Elle répéta ces mots, puis ajouta : 'At'a, je trouve de la lumière dans mon cœur et j'ai vu le royaume de Dieu ; expose moi l'islam. Il le lui exposa et elle se convertit par la bénédiction du *bismillah*. Puis elle revint chez elle, s'endormit cette nuit-là et se vit en songe entrant dans le paradis ; elle y aperçut les palais, les coupoles ; sur une d'elles était écrit : Au nom de Dieu clément et miséricordieux ; il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est le prophète de Dieu. Elle lut ces mots et entendit cette proclamation : O toi qui as récité cela, Dieu t'a donné tout ce que tu as lu. Elle s'éveilla et dit : Mon Dieu, j'étais entrée dans le paradis et tu m'en as fait sortir ; mon Dieu, tire-moi par ta puissance des soucis de ce monde. Quand elle eut fini sa prière, la maison s'écroula sur elle et elle mourut martyre. Dieu lui fit miséricorde par la bénédiction de la formule : Au nom de Dieu clément et miséricordieux ; louange à Dieu le maître des mondes [1].

CXLVII

MAISARAH ET SON ANE

On raconte, sur les gros mangeurs, qu'un homme nommé Maïsarah passa un jour dans une tribu, monté sur un âne. On lui offrit le repas d'hospitalité ; on égorgea son âne, on le fit cuire, on le lui servit et il le mangea tout entier. Le lendemain, il le chercha pour le monter : Il est dans ton ventre, lui dit-on [2].

CXLVIII

LE MENUISIER PEU PRESSÉ

Un homme eut un fils et tout joyeux, il voulut lui acheter un berceau. Il alla chez un menuisier et lui remit un réal en gage en lui disant : Fais-moi un berceau. Bon, dit l'autre, viens le prendre vendredi, c'est-à-dire en huit jours, car on était au jeudi. Le vendredi,

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouadir*, p. 12.
2. El Ibchihi, *Mostatref*, t. I, p. 214, reproduit par Ben Sedira, *Cours de langue arabe*, § 17 ; Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, Alger, 1880, in-12, p. 183 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 164. J'en ai recueilli à Melilla une version dans le dialecte berbère des Guélâia du Rif.

l'homme arriva et dit : Donne moi le berceau. Il n'est pas encore fini. Le menuisier tarda tellement que l'enfant marcha, grandit, se maria et eut un fils. Il dit à son père : Je voudrais un berceau pour mon enfant. — Va trouver tel menuisier, je lui en ai commandé un il y a vingt ans, prends-le. Il alla chez lui et lui dit : Donne moi le berceau que mon père t'a commandé et pour lequel il t'a donné un réal. Prends le réal, dit le menuisier, je n'aime pas la besogne pressée [1] ».

CXLIX

LE CONSEIL ACCEPTÉ

El Asma' i rapporte : Tandis que je faisais les tournées autour de la Ka'abah, je vis un homme qui s'acquittait de ce devoir avec un panier sur le dos. Je lui dit : Tu fais les tournées avec un panier ! — C'est ma mère qui m'a porté neuf mois dans son sein, je veux lui rendre ce que je lui dois. — Veux-tu que je te donne un conseil pour t'acquitter envers elle ? — Quel est-il ? — Marie-la. — Ennemi de Dieu, dit-il, de quel front me donnes-tu un pareil conseil pour ma mère ! — La vieille leva la main et donna une tape sur la nuque de son fils en lui disant : Pourquoi te fâches-tu quand on te dit la vérité [2] ?

CL

L'EXCUSE PIRE QUE LA FAUTE

Le Khalife demanda un jour à Abou Noouâs de lui fournir une excuse qui serait pire que la faute. Il attendit l'occasion. Un jour que le prince était debout dans son palais, Abou Noouâs vint par derrière et le saisit par sa bottine. Il se retourna furieux, vit Abou Noouâs, or il avait oublié ce qu'il lui avait demandé — et lui dit : Qu'est-ce que cela ? — Pardonne moi, seigneur je te prenais pour la reine — Misérable, si c'eût été la reine, aurais-tu agi ainsi ? C'est une mauvaise excuse — C'est ce que tu m'avais demandé précisément dit Abou Noouâs. Le Khalife comprit, se mit à rire aux éclats, lui fit un présent et Abou Noouâs s'en alla joyeux [3].

CLI

LE MENDIANT ET LES ARABES

Un mendiant s'arrêta à la porte d'une famille et lui dit : Que Dieu

1. Green, *Modern Arabic stories*, Londres, 1893, in-12, p. 1.
2. Ahmed ech Chirouâni, *Nefhat el Yemen*, p. 12.
3. *Nozhat el Djallâs fi naouadir Abou-Naouâs*, Beyrout, s. d., in-12, p. 8.

t'assiste ! — Donnez-moi un morceau de pain ! Nous ne pouvons pas. — Alors un peu de blé, ou de fèves, ou d'orge. — Nous ne pouvons pas. — Un peu de graines ou d'huile ou de lait. — Nous n'en avons pas. — Alors une gorgée d'eau. — Il n'y a pas d'eau chez nous. — Pourquoi restez vous ici ? Demandez la charité, vous aussi ; vous y avez plus de droits que moi [1].

CLII

HABBACH [2] ET SA MÈRE

Habbâch dit à sa mère : Ma mère, que faisait mon père ? Quel était son métier ? Mon fils, il allait et venait [3]. Habbâch alla acheter une échelle et se mit à monter et à descendre toute la journée. Quand le jour fut passé et le soleil couché, sa mère sortit pour chercher après lui. Elle le vit montant à l'échelle et en descendant. Elle en resta étonnée pendant un bon moment, puis elle lui dit : Habbâch, qu'est-ce que cette échelle ? — Je l'ai achetée aujourd'hui — Et pourquoi ? — Sotte que tu es, c'est pour apprendre le métier de mon père — Mon fils, puisses-tu échouer, dit-elle et elle rentra dans sa maison en songeant à l'intelligence de Habbâch [4].

CLIII

DANGER D'UN EXCÈS DE PIÉTÉ

Un jour Abou Noouâs était assis chez un de ses amis quand le plafond se mit à craquer. Qu'est ce que cela, mon cher, demanda-t-il ? — Ne crains pas, c'est le plafond qui loue Dieu. — En entendant ces paroles, Abou Noouâs sortit sur le champ. — Où vas-tu, lui demanda son ami ? Je crains que sa dévotion n'augmente et qu'il ne se prosterne quand je suis à l'intérieur. L'autre se mit à rire et le laissa [5].

CXIV

LA RÉVOLTE PUNIE

On raconte qu'un homme possédait des vignes et des vergers. On lui annonça que le froid avait tout détruit. — Satan lui insinua ceci : Tu adores Dieu, tu lui obéis, et il a détruit tes vignes et tes

1. El Ibchihi, *Mostatref*, t. II, p. 304, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 19 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 185.
2 Dans les environs de Djidelli, Habbâch joue le même rôle que Si Djeha.
3. Mot à mot : il montait et descendait, c'est-à-dire : il faisait le commerce.
4. Allaoüa, *Recueil*, p. 15.
5. *Nozhat el Djallâs*, p. 22.

vergers ! — Il entra dans une violente colère, sortit et jeta sa clef du côté du ciel en disant : Tu as détruit mes fruits, prends la clef. Celle-ci s'envola un instant dans l'air, puis elle revint et s'enroula autour de son cou sous la forme d'un serpent noir. Elle y resta suspendue pendant quarante jours jusqu'à ce qu'il mourut. Quand on voulut le laver, le serpent se détacha de son cou et quand on l'enterra, il y revint [1].

CLV

L'HOMME AFFAMÉ ET LE SERVITEUR

Un individu vaincu par la faim se dit : J'irai chez un tel pour déjeuner chez lui. — J'y allai, raconte-il, et arrivé à la porte de sa maison, je trouvai son serviteur à qui je demandai : où est ton maître ? — Par Dieu, je ne te le dirai pas si tu ne me donnes un morceau de de pain. — Je revins en toute hâte, le ventre vide [2].

CLVI

ALEXANDRE ET LE FILS D'UN ROI

Alexandre (El Iskender) s'étant emparé d'une ville, les habitants se rassemblèrent autour de lui et il les interrogea sur les fils des rois qui s'y trouvaient. Il en reste un qui habite les cimetières, répondit-on. Il le fit venir et lui dit : Qui t'a poussé à fréquenter les tombeaux ? — Je voulais connaître la différence entre les os des rois et ceux de leurs esclaves et je n'en ai pas trouvé. — Alexandre reprit : Veux-tu me suivre ; je ressusciterai la gloire et celle de tes pères si tu en as souci. — J'ai un souci très grand ? — Lequel ? — Une vie à l'abri de la mort, une jeunesse exempte de décrépitude, une richesse sans pauvreté, une joie exempte de désagréments. — Cela n'est pas en mon pouvoir, dit le prince. — Alors laisse-moi prier Celui qui peut tout cela [3].

CLVII

FAUTE ET EXPIATION

On raconte qu'un individu, après avoir adoré Dieu pendant soixante-dix ans, était un soir dans son ermitage lorsqu'une belle femme s'arrêta sur le seuil et lui demanda de lui ouvrir la porte. La

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 13.
2. El Ibchihi, *Mostatref*, t. I, p. 219, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 20 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis* p. 165.
3. Ibn Miskaweih, *Adab el 'Arab* (*Djâouîd'ân Khired*) mss. de la Bibliothèque Nationale de Paris, fonds arabe, n° 3957, f° 108-109.

nuit était froide, mais l'ermite ne se détourna pas et continua ses prières. La femme fit mine de s'en aller; il la regarda, l'admira, son cœur fut pris et son esprit captivé. Il laissa ses dévotions, suivit l'étrangère et lui dit: Où vas-tu? — Où il me plaît. — Hélas, dit-il, celui qui recevait des ordres en donne, et l'homme libre est devenu esclave. — Puis il l'entraîna et la fit asseoir chez lui. Elle resta sept jours dans sa demeure. Cependant il se remit à penser à son adoration, vit que pour une infidélité d'une semaine, il avait perdu le prix de soixante-dix ans de prières et pleura au point qu'il s'évanouit. Quand il fut revenu à lui, la femme lui dit: Tu n'as jamais offensé Dieu qu'avec moi, et c'est avec toi seul que j'ai péché contre lui; je vois sur ton visage les marques de la sainteté, et je t'en conjure, si ton maître te pardonne, souviens-toi de moi. Il sortit errant au hasard comme un fou, et la nuit, il se trouva près d'une ruine où habitaient dix aveugles. Non loin de là vivait un moine qui leur envoyait chaque soir dix pains. Le serviteur du moine, suivant sa coutume, apporta cette nourriture; le pécheur étendit la main et en prit un. Un des aveugles resta sans rien recevoir et dit : Où est mon pain? — J'ai réparti les dix entre vous, dit le serviteur. — Alors, je passerai la nuit avec la faim! — Le coupable versa des larmes, tendit le pain à son compagnon et se dit en lui-même : Je mérite plus que lui de souffrir de la faim, puisque je suis un pécheur et que cet aveugle obéit à Dieu. Il s'endormit, mais la faim le pressait tellement que le trépas était proche. Dieu ordonna à l'ange de la mort de saisir son âme que se disputèrent les anges du pardon et ceux du châtiment. — Cet homme, dirent les premiers, est lavé de sa faute, et il est venu ici comme un fidèle. — Non pas, dirent les autres : c'est un pécheur. Dieu leur envoya cette révélation : Pesez soixante-dix ans d'adoration en comparaison de sept nuits de désobéissance. Ils le firent, et les sept nuits furent plus lourdes que les soixante-dix ans. Dieu dit alors : Pesez la désobéissance en comparaison du pain qu'il a préféré à sa propre vie. Ils le firent et le pain se trouva plus lourd. Alors les anges de la miséricorde le recueillirent et Dieu agréa son repentir [1].

CLVIII

LA PRIÈRE POUR LES MORTS

On raconte d'Abou Qalâbah qu'il vit en songe un cimetière dont

1. El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, Boulaq, 2 v. in-4, 1292 hég. t. I, p. 12, reproduit par Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, n° 85 et par Guorguos, *Cours d'arabe vulgaire*, Paris, 1851, 2 v. in-12, t. II, n° 63.

les tombeaux étaient ouverts, les morts en sortaient et s'asseyaient sur le bord de leurs tombes. Chacun d'eux avait devant lui une couche de lumière. Il vit parmi eux un de ses voisins qui n'avait pas de lumière devant lui. — Pourquoi ne t'en vois-je pas ? lui demanda-t-il. — C'est que ceux-là ont des frères et des amis qui prient pour eux et font des aumônes en leur nom. Cette lumière provient de ce qu'ils leur envoient. Mais moi, j'ai un fils injuste qui ne prie pas pour moi et ne fait pas d'aumônes en mon nom. Aussi n'ai-je pas de lumière et je suis honteux devant mes voisins. Quand Abou Qalâbah s'éveilla, il manda le fils de cet homme et l'informa de ce qu'il avait vu. L'autre lui dit : Je me repens et je ne recommencerai plus. Puis il se remit à obéir, à prier pour son père et à faire des aumônes en son nom. Quelque temps après, Abou Qalâbah vit ce cimetière tel qu'il était, et l'homme ayant devant lui une grande lumière plus éclatante que le soleil et plus parfaite qu'aucune autre. Abou Qalâbah, lui dit-il, que Dieu te récompense ; grâce à ta parole, mon fils a échappé à l'enfer et moi à la honte parmi mes voisins [1].

CLIX

LA FEMME AUX DEUX MARIS

On raconte qu'un homme était un jour assis à manger avec sa femme ; devant eux était une poule rôtie. Un mendiant s'arrêta à la porte ; l'homme sortit et le chassa. Il arriva que cet homme tomba dans la misère ; sa prospérité cessa, il répudia sa femme qui se maria avec un autre homme. Un jour, celui-ci était assis avec elle ; devant eux était une poule rôtie ; un mendiant frappa à la porte. L'homme dit à sa femme : Porte-lui cette poule. Elle la lui porta : c'était son premier mari. Elle la lui remit et revint en pleurant. Interrogée sur la cause de ses larmes, elle raconta que ce mendiant était son premier mari, et fit le récit de l'aventure du mendiant qu'il avait chassé. Et moi, dit le second, je suis ce mendiant [2].

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, Le Qaire, 1302 hég. in-8, p. 18.
2. El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, t. I, p. 12, reproduit par Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 52 ; Gorguos, *Cours d'arabe vulgaire*, t. II, n° 55 ; Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, Alger, 1880, in-12, p. 232 ; cf. aussi Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8, p. 145. On le trouve aussi dans Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 39, reproduit par Wright, *An arabic reading book*, Londres, 1870, in-8, p. 8, puis par H. Derenbourg et Spiro, *Chrestomathie arabe*, Paris, 1885, in-12, p. 8, *Les deux mendiants*. Cf. aussi Ahmed ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, Boulaq, 1305 hég. pet. in-8, p. 59. La plus ancienne version existe en syriaque dans un ouvrage de Bar Hebræus (XIIIe siècle) ; cf. Morales, *Aus dem Buche der ergötzenden Erzählungen des Bar Hebræus*, ch. XIX, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XL, 1886, p. 420, 436 ; Budge, *The laughable stories of Bar*

CLX

LE ROI ET SES FILS

Il y avait, dit-on, un roi qui possédait toute l'étendue de la terre, avec des soldats, des éléphants et des héros. Quand il fut devenu vieux et quand son dos se courba, il convoqua les grands de son royaume et leur dit : Mes fils ont grandi et ont besoin de se marier, indiquez-moi un père de trois filles que je demanderai pour eux. Un vieillard d'entre les vizirs se leva et lui dit : Prince, il y a dans la terre de Perse un roi qui a trois filles, les plus belles femmes du monde. Alors le prince mit un de ses fils pour le remplacer et partit pour demander les jeunes filles en mariage ; il avait avec lui ses troupes et les grands de son royaume. Il traversa la terre en long et en large jusqu'à ce qu'il fut en vue d'une colline élevée au milieu de laquelle se trouvait une caverne. Il laissa ses soldats et partit en avant. Surpris par la nuit, il se dirigea vers cette grotte, allongea ses bras et s'endormit. Il n'était pas réveillé qu'un lion s'accroupit sur lui, le déchira et le dévora. Sa suite l'attendit sans avoir de ses nouvelles, revint vers ses enfants et les en informa.

Ses fils l'attendirent pendant le délai qu'il leur avait fixé pour son retour, mais il ne revint pas. L'aîné dit à ses frères : Nous n'avons pas de nouvelles de notre père, je crois qu'il est mort. Mon avis est que vous choisissiez quelqu'un pour gouverner le pays à votre place, pendant que nous irons à sa recherche dans le pays de Perse. Quelle excellente idée tu as là! lui dirent-ils. Ils mirent à la tête du royaume quelqu'un pour le garder et partirent tous les trois à cheval. Ils traversèrent la terre dans toute son étendue ; la nuit arrivée, ils dirent : Qui de nous va monter la garde ? — Ils tirèrent au sort, il tomba sur l'aîné.

Quand ils furent endormis, il mit la main sur la poignée de son sabre, resta à veiller sur ses frères et à faire des rondes autour d'eux Le lion s'avança pareil à une effroyable masse. Quand il vit le prince, il se dirigea vers lui, dans l'intention de le déchirer, mais le jeune homme fit un écart, lui porta un coup qui le tailla comme on taille

Hebrœus, Londres, 1897, in-8, p. 171 de la traduction, 143-144 du texte. Il a passé au turk et nous le retrouvons dans le recueil des *Quarante vizirs* (XVe siècle), XXXIIe récit de la reine, *La femme du marchand et le mendiant*. Cf. Behrnauer, *Die vierzig Vezire oder die weisen Meister*, Leipzig, 1851, in-8, p. 291 ; Gibbs, *The history of the forty Vezirs*, Londres, 1886, in-8, p. 406-407 ; cf. aussi Decourdemanche, *Sottisier de Nasr eddin H'odja*, Bruxelles, 1878, pet. in-8, p. 165. Il existe aussi en berbère ; j'en ai recueilli une version dans le dialecte zénaga du Sénégal et j'en ai publiée une autre en dialecte mzabite dans mon *Etude sur la Zénatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued Rir'*, Paris, 1893, in-8, p. 107-108.

une plume, puis il lui prit la tête et la cacha dans un endroit pour la dérober à ses frères. Il passa le reste de la nuit à veiller sur eux jusqu'au lendemain matin, sans informer aucun d'eux de ce qui était arrivé. Ils montèrent à cheval et partirent, traversant la terre en long et en large jusqu'à la tombée de la nuit. Ils s'arrêtèrent, deux d'entre eux s'endormirent et le cadet resta à les garder et à faire des rondes. Il aperçut dans le lointain un feu vers lequel il se dirigea ; il y avait là une grande caverne et, au milieu, un cierge qui brûlait, devant lui était une jeune fille resplendissante comme la pleine lune ; elle était assise, tenant sur sa cuisse la tête d'un nègre pareil à un haut palmier ; elle pleurait. Le jeune homme se glissa comme une ombre et s'ingénia jusqu'à ce qu'il fut entré, puis il frappa le nègre d'un coup qui le tailla comme on taille une plume. A cette vue, la jeune fille lui dit : Qui es-tu, ô toi par qui Dieu m'a favorisée ? par qui il m'a délivrée de cet esclave infect ? es-tu un génie ou un homme ?

Je suis un être humain, répondit-il. Et toi, qui es-tu ? — Mon nom, dit-elle est T'ib el Qos'our (*Parfum des palais*), fille du roi qui est maître de la terre d'El Anouâr (*la terre des fleurs*). — Où demeure-t-il ? — Derrière cette colline qui est devant toi. J'étais sortie avec mes suivantes pour me divertir ; cet esclave m'a enlevée et m'a emmenée dans cette grotte. Le jeune homme la prit par la main et la conduisit à son palais ; c'était celui de son père ; il frappa à la porte ; les portières et les chambellans sortirent et lui dirent : Qui est-tu ? toi qui frappe à la porte du roi dans ces ténèbres ? — Il leur répondit : J'ai un bon conseil à donner au roi. Ils lui permirent d'entrer, l'annoncèrent et le prince leur dit : Amenez-le moi.

Quand il fut entré, le prince le salua et lui demanda : Qu'y a-t-il ? — Le jeune homme lui raconta l'aventure de sa fille, le père le remercia et lui dit : Je te marierai avec elle, reçois-la de moi. — Oui dit-il, mais quand j'aurai terminé mon affaire je reviendrai vers vous, s'il plaît à Dieu très-haut. Le roi lui remit son anneau, et le jeune homme partit retrouver ses frères et veilla sur eux le reste de la nuit. Le lendemain matin, ils montèrent à cheval, se remirent en route sans savoir ce qui lui était arrivé. Ils marchèrent toute la journée jusqu'à ce que la nuit arriva. Le plus jeune se mit à les garder et à faire des rondes jusqu'à ce que la nuit fut obscure ; il vit une lumière briller dans le lointain.

Il se dirigea de ce côté : il y avait une grotte où il alla ; un feu y était allumé et autour étaient trente-neuf hommes. Le jeune homme s'introduisit parmi eux ; c'étaient des voleurs ; on leur présenta de la nourriture ; ils firent des parts suivant leur nombre, chacun d'eux en prit une ; le chef en fut privé. Amis, dit-il, il y a parmi vous quel-

qu'un de trop. Ils comptèrent les parts, elles étaient trente-neuf. — Enlevez-les, dit-il. Chacun prit la sienne et le chef resta encore sans part. — Ne vous ai-je pas dit qu'il y a quelqu'un de trop? — Alors ils mirent la main sur leurs épées et se mirent à chercher qui était en plus.

Le fils du roi leur cria : Je suis venu vous trouver et l'étranger a droit à des égards ; je suis des plus grands voleurs. Ils se réjouirent, le firent asseoir et il mangea avec eux. Quand ils eurent fini de manger, ils lui dirent : Nous voulons voler le palais de tel roi. — C'était celui chez qui les princes se dirigeaient pour devenir ses gendres. — Le jeune homme leur dit : Je sais mieux que personne entrer dans ce palais. Quand ils y furent arrivés, il perça un trou et leur dit : Entrez un à un. Lui-même y pénétra le premier et à mesure qu'un d'eux entrait il lui tranchait la tête jusqu'à ce qu'il n'en resta plus un seul.

Il sortit par le trou et revint vers ses frères qu'il trouva endormis. Il ne cessa de veiller sur eux jusqu'au matin. Le lendemain, ils montèrent à cheval, arrivèrent à la capitale du roi, trouvèrent les portes fermées et les gens attroupés par groupes. Ils s'informèrent de ce qu'il y avait, on leur apprit qu'il était arrivé quelque chose de grave au palais. Puis le roi ordonna à un héraut de proclamer : Qui racontera au roi ce qui est dans son esprit? — Les jeunes gens demandèrent audience ; elle leur fut accordée. Quand on les eut fait entrer, ils le saluèrent d'une façon éloquente.

Qui êtes-vous? leur demanda-t-il. — Nous sommes les fils de tel roi. — L'aîné s'avança et leur dit : Il m'est arrivé telle et telle chose, puis il tira la tête du lion et la jeta devant lui. — Le second s'avança et dit : O roi, il m'est arrivé telle et telle chose ; j'ai remis la jeune fille à son père et j'ai reçu son anneau. — Enfin le troisième s'avança et dit : O roi, il m'est arrivé telle et telle chose : c'est moi l'auteur de ce que tu as vu. — Tu as raison, lui dit le prince, c'est la vérité. Puis il les fit descendre chez lui, les traita comme ses hôtes, les interrogea sur leur père, mais ils ne savaient rien de lui.

Alors il maria sa fille au plus jeune, fit une grande fête, leur donna des richesses considérables. Le cadet alla retrouver celle dont il a été question plus haut ; ils se marièrent ensemble. L'aîné resta auprès du roi ; leurs états se touchèrent et ils demeurèrent ainsi longtemps ; ensuite le prince mourut et eut son gendre pour successeur [1].

1. Extrait du livre des *Cent Nuits*, ap. Houdas, *Chrestomathie maghrébine*, Paris, 1891, in-12, p. 4-9.

CLXI

EL MAHDI ET L'ARABE

« Un jour, ce prince étant à la chasse, son cheval l'emporta au loin, et il arriva mourant de faim près de la tente d'un nomade. Arabe, lui dit-il, peux-tu m'héberger ? Je suis ton hôte. — L'Arabe répondit : Tu me parais être un homme de bonne mine, puissant et de grande famille ; cependant, si tu te contentes de ce qui est chez moi, je te l'offre. — Apporte ce que tu as, répondit El Mahdi. — Le nomade lui présenta d'abord du pain cuit sous la cendre ; le prince le mangea avec plaisir et lui demanda la suite du repas. Son hôte apporta une vessie remplie de lait caillé, qu'il lui servit. — Délicieux, s'écria El Mahdi. As-tu quelque autre chose à m'offrir ? — L'hôte alla chercher un reste de *nebid* (boisson fermentée) enfermée dans une outre de cuir, et, après en avoir bu une gorgée, il la présenta à El Mahdi. — Celui-ci but à son tour et lui dit : Sais-tu qui je suis ? — Vraiment non, dit l'Arabe. — El Mahdi reprit : Je suis un des eunuques de la cour. — Que Dieu bénisse ton emploi, dit l'Arabe, et qu'il prolonge tes jours ; qui que tu sois ! — Ensuite il but une seconde écuelle et la présenta à son hôte, qui, après avoir bu, lui demanda encore : Sais-tu qui je suis ? — Oui, répliqua le nomade, tu m'as dit que tu étais un des eunuques de la cour. — Eh bien, cela n'est pas, reprit El Mahdi. — Alors qui es-tu ? demanda l'Arabe. — Un des généraux d'El Mahdi. L'Arabe le félicita en ces termes : Que ta demeure soit vaste, que ta tombe soit en odeur de sainteté ! — Il se versa une nouvelle rasade et versa à boire à son hôte ; celui-ci, ayant bu, renouvela sa question pour la troisième fois. Je le sais, répondit l'Arabe, tu prétends être un des généraux d'El Mahdi. — Non, répliqua celui-ci, je suis le Prince des Croyants en personne. — A ces mots l'Arabe prit son outre dont il ferma l'orifice en le nouant. Verse-moi encore à boire, dit El Mahdi. — Par Dieu ! s'écria le nomade, tu n'en boiras plus une gorgée ni davantage. — Et pourquoi ? demanda El Mahdi. L'hôte reprit : A la première rasade, tu t'es annoncé comme un eunuque de la cour ; j'ai passé là-dessus. Ensuite, tu t'es donné comme un des généraux du khalife, passe encore ; mais voilà qu'à la troisième rasade tu deviens le Prince des Croyants. Par Dieu, si je te verse une quatrième fois, j'ai peur que tu deviennes le Prophète. — El Mahdi riait encore de cette boutade, lorsque ses cavaliers entourèrent la tente. A la vue de ces fils de roi, de ces grands personnages qui mettaient pied à terre devant son hôte, l'Arabe perdit la tête et ne songea qu'à déguerpir. Déjà il avait pris sa course lorsqu'on le ramena devant le khalife ; celui-ci le rassura et lui fit

donner une grosse somme d'argent, des vêtements, des armes et toute sorte d'effets. L'Arabe lui dit alors : Je jure maintenant que tu es un homme véridique : si à la quatrième et à la cinquième rasade tu avais eu une nouvelle prétention, tu t'en serais aussi bien tiré. Le khalife rit de cette saillie au point qu'il faillit tomber de cheval lorsque le nomade lui parla de quatrième et cinquième rasade. Ensuite il attacha cet Arabe à son service particulier avec un traitement conforme à son emploi [1] ».

CLXII

L'ARGENT BÉNI

Ouaïs el Yemeni raconte ce qui suit : Un homme avait quatre fils : il tomba malade et l'un d'eux dit à ses frères : Ou bien vous le soignerez, et vous n'aurez rien de son héritage ; ou bien je le soignerai et je n'aurai rien de son héritage. Ils refusèrent. Il le nourrit jusqu'à sa mort et ne reçut pas sa part d'héritage. En songe on lui dit : Va à tel endroit et prends y cent dinârs, mais auxquels n'est attachée aucune bénédiction. Le lendemain, il raconta cela à sa femme. Prends-les, lui dit-elle. Il refusa. La nuit suivante, on lui dit : Va à tel endroit et prends y dix dinârs auxquels n'est attachée aucune bénédiction. Il consulta sa femme ; elle l'encouragea à le faire, mais il refusa. La troisième nuit on lui dit : Va à tel endroit, prends y un dinâr auquel est attaché la bénédiction. Il y alla et le prit. Quand il sortit, il vit un individu qui vendait deux poissons. Combien les vends-tu, dit-il ? — Un dinâr. Il les acheta et les emporta chez lui. En leur fendant le ventre, il trouva dans chacun d'eux une grosse perle : il en porta une au roi qui lui en donna un prix élevé et lui dit : Celle-ci doit être avec sa pareille ; apporte-la moi et je t'en donnerai autant. Il alla la chercher, le roi lui donna l'argent qu'il avait promis ; c'est ainsi qu'il reçut la bénédiction de son père [2].

RENÉ BASSET.

1. Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard, t. VI, Paris, 1871, in-8, p. 229-231, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 189. Ce conte existe aussi dans le *Raoudh el akhiâr* ap. Arnold, *Chrestomathia arabica*, Halle, 1853, 2 v. in-8, t. I, p. 39 ; dans El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 295, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 47 et trad. par Pihan, *Choix de fables et historiettes*, Paris, 1866, in-12, p. 156, et Raux, *Recueil de morceaux choisis*. p. 179 : dans El Itlidi, *I'lâm en Nâs*, Le Qaire, 1297 hég. in-8, p. 57, reproduit par Guirgas et Rosen, *Arabskaïa Khrestomatia*, St-Pétersbourg, 1876, in-8, p. 17 et par Cheikho, *Medjâni'l Adab*, t. I, Beyrout, 1885, in-12, p. 105 ; trad. par de Hammer. *Rosenœl*, t. II, Stütgard, 1813, in-12, n° LXIV, p. 111 et par Clerk, *'Ilâm en Nâs*, Londres, 1873, in-8, p. 287. Il a passé en turk et on le trouve dans Ahmed ibn Hemdem, *'Adjaïb el Me'aser*, Constantinople, 1256, in-4, p. 49, trad. par Cardonne, *Mélanges de littérature orientale*, Paris, 1770, 2 v. in-12, t. I, p. 195.

2. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 19.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

XXX

CHATEAUBRIAND (*suite*)

Les Dévotions populaires

Nous quittons les harmonies physiques des monuments religieux et des scènes de la nature pour entrer dans les harmonies morales du christianisme. Il faut placer au premier rang *ces dévotions populaires*, qui consistent en de certaines croyances et de certains rites pratiqués par la foule, sans être ni avoués, ni absolument proscrits par l'Eglise. Ce ne sont, en effet, que des harmonies de la religion et de la nature. Quand le peuple croit entendre la voix des morts dans les vents, quand il parle des fantômes de la nuit, quand il va en pèlerinage pour le soulagement de ses maux, il est évident que ces opinions ne sont que des relations touchantes entre quelques scènes naturelles, quelques dogmes sacrés, et la misère de nos cœurs. Il suit de là que plus il a de ces *dévotions populaires*, plus il est poétique...

Chaque fontaine, chaque croix dans un chemin, chaque soupir du vent de la nuit, porte avec lui un prodige. Pour l'homme de foi la nature est une constante merveille. Souffre-t-il ? Il prie sa petite image et il est soulagé. A-t-il besoin de revoir un parent, son ami ? Il fait un vœu, prend le bâton et le bourdon du pèlerin....

Qui ne connoît *Notre-Dame des Bois*, cette habitante du tronc de la vieille épine, ou du creux moussu de la fontaine ? Elle est célèbre dans le hameau par ses miracles. Maintes matrones vous diront que leurs douleurs dans l'enfantement ont été moins grandes depuis qu'elles ont invoqué la *bonne Marie des Bois*. Les filles qui ont perdu leurs fiancés, ont souvent, au clair de la lune, aperçu les âmes de ces jeunes hommes dans ce lieu solitaire ; elles ont reconnu leurs voix dans les soupirs de la fontaine. Les colombes qui boivent de ses eaux ont toujours des œufs dans leur nid, et les fleurs qui croissent sur ces bords, toujours des boutons sur leurs tiges. Il étoit convenable que la sainte des forêts fît des miracles doux comme les mousses qu'elle habite, charmans comme les eaux qui la voilent...

Nous avons été une fois spectateur d'un naufrage. En arrivant sur la grève, les matelots dépouillèrent leurs vêtements et ne conservè-

rent que leurs pantalons et leurs chemises mouillées. Ils avoient fait un vœu à la Vierge pendant la tempête. Ils se rendirent en procession à une petite chapelle dédiée à saint Thomas. Le capitaine marchoit à leur tête, et le peuple suivoit, en chantant avec eux l'*Ave maris stella*. Le prêtre célébra la messe des naufragés, et les matelots suspendirent leurs habits trempés d'eau de mer, en *ex-voto*, aux murs de la chapelle.

La mort devoit avoir mille manières de s'annoncer pour le peuple. Tantôt un trépas se faisoit prévoir par les tintements d'une cloche qui sonnoit d'elle-même, tantôt l'homme qui devait mourir entendoit frapper trois coups sur le plancher de sa chambre. Une religieuse de saint Benoit, près de quitter la terre, trouvoit une couronne d'épine blanche sur le seuil de sa cellule. Une mère perdait-elle son fils dans les pays lointains, elle en étoit instruite à l'instant par ses songes. Souvent le mort chéri, sortant du tombeau, se présentoit à son ami, lui recommandoit de dire des prières pour le racheter des flammes et le conduire à la félicité des élus.

Des opinions d'une espèce différente, mais toujours d'un caractère religieux, inspiroient l'humanité : elles sont si naïves, qu'elles embarrassent l'écrivain. Toucher au nid d'une hirondelle, tuer un rouge-gorge, un roitelet, un grillon, hôte du foyer champêtre, un chien devenu caduc au service de la famille, c'était une sorte d'impiété qui ne manquoit point, disait-on, d'attirer après soi quelque malheur. Par un admirable respect pour la vieillesse, on croyoit que les personnes âgées étaient d'un heureux augure dans une maison, et qu'un ancien domestique portoit bonheur à son maître.

Enfin les vents, les pluies, les soleils, les saisons, les cultures, les arts, la naissance, l'hymen, la vieillesse, la mort, tout avoit ses saints et ses images, et jamais peuple ne fut plus environné de divinités amies que ne l'étoit le peuple chrétien.

(*Génie du Christianisme*, 3e partie, livre I, ch. VI).

Les Noëls. Enfin nos cantiques gaulois, les noëls même de nos aïeux avoient aussi leur mérite, et comme la fraîcheur de la foi. Les noëls qui peignoient les scènes rustiques avoient un tour plein de grâce dans la bouche de la paysanne. Lorsque le bruit du fuseau accompagnoit ses chants, que ses enfans appuyés sur ses genoux, écoutoient avec une grande attention l'histoire de l'enfant Jésus et de sa crèche, on auroit en vain cherché des airs plus doux et une religion plus convenable à une mère.

(*Quatrième partie*, l. II, ch. III).

XXXI — *Atala*

Je crus, dit Chactas en parlant de l'apparition d'Atala, que c'étoit la *Vierge des dernières amours*, cette vierge qu'on envoie au prisonnier de guerre pour enchanter sa tombe.

Nous aperçumes à travers les arbres un jeune homme qui, tenant à la main un flambeau, ressembloit au Génie du printemps parcourant les forêts pour ranimer la nature. C'étoit un amant qui alloit s'instruire de son sort à la cabane de sa maîtresse. Si la vierge éteint le flambeau, elle accepte les vœux offerts ; si elle se voile sans l'éteindre, elle rejette un époux.

Nous passâmes auprès du tombeau d'un enfant, qui servoit de limite à deux nations. On l'avoit placé au bord du chemin, selon l'usage, afin que les jeunes femmes, en allant à la fontaine, pussent attirer dans leur sein l'âme de l'innocente créature, et le rendre à la patrie. On y voyoit en ce moment des épouses nouvelles qui, désirant les douceurs de la maternité, cherchoient, en entr'ouvrant leurs lèvres, à recueillir l'âme du petit enfant, qu'elles croyoient voir errer sur les fleurs. La véritable mère vint ensuite déposer une gerbe de maïs et des fleurs de lis blanc sur le tombeau. Elle arrosa la terre de son lait, et parla à son enfant d'une voix attendrie.

J'allai cueillir une fleur de magnolia, et je la déposai humectée des larmes du matin, sur la tête d'Atala endormie. J'espérois, suivant la religion de mon pays, que l'âme de quelque enfant mort à la mamelle, seroit descendue sur cette fleur dans une goutte de rosée, et qu'un heureux songe la porteroit au sein de ma future épouse.

XXXII — *René*

Un jour que je m'étois amusé à effeuiller une branche de saule sur un ruisseau, et à attacher une idée à chaque feuille que le courant entraînoit. Un roi qui craint de perdre sa couronne par une révolution subite, ne ressent pas des angoisses si vives que les miennes, à chaque accident qui menaçoit les débris de mon rameau. O faiblesse des mortels ! O enfance du cœur humain qui ne vieillit jamais ! Voilà donc à quel degré de puérilité notre superbe raison peut descendre !..

XXXIII. — MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE (*suite*)

Le Revenant à jambe de bois

Ainsi que nous l'avons dit, p. 374, Jules Janin avait raconté dans la *Revue de Paris*, d'après le récit de ceux qui y avaient assisté, une lecture de la partie des *Mémoires d'outre-tombe* où il est question des

hantises de Combourg ; dans le numéro suivant, 26 avril 1834, Edgar Quinet, qui avait entendu la lecture, écrivit un long article sur » Une lecture à l'Abbaye-aux-Bois » où Chateaubriand est apprécié, soit dit en passant, avec des vues très hautes, et un grand bonheur d'expression. Dans ce magistral récit, il est une partie qui nous intéresse et que nous reproduisons en entier : « Avant de se coucher, on envoyait François regarder sous les lits et dans les alcôves, car le château était plein de revenants. On faisait là-dessus mille histoires à en mourir d'effroi. Il y avait une certaine jambe de M. de Coatquin qui tous les ans, la veille de Noël, à minuit, sortait seule ; elle montait, elle descendait, elle s'arrêtait devant les portes ; elle frappait, elle ouvrait, elle fermait, elle piétinait et s'engouffrait avant le jour dans les caveaux ».

Ce passage écrit par un témoin oculaire, et qui a tous les caractères de la sincérité, montre que Chateaubriand fit subir à ses mémoires plusieurs retouches. La légende de la jambe qui se promène a été rapportée de trois manières différentes : a) un certain comte de Combourg à jambe de bois, mort depuis trois siècles, apparaissait à certaines époques et on l'avait rencontré sur le grand escalier de la tourelle. b) La jambe de bois, etc., se promenait toute seule avec un grand chat noir, dans le grand escalier, etc. c) Récit ci-dessus. De ces versions, la plus vraisemblable est celle rapportée par Quinet avec plus de précision que la courte mention des *Mémoires*, et avec des circonstances plus légendaires (l'apparition à Noël) et plus détaillées[1]. On peut même penser que dans la rédaction primitive, cette légende, au lieu de tenir en une dizaine de lignes, occupait une page entière. Pourquoi a-t-elle été abrégée et même dérangée, c'est ce qu'il est assez difficile de s'expliquer. Il semblerait qu'à ce moment Chateaubriand obéit à on ne sait quels conseils, qui lui firent écourter la légende de la jambe de bois, et supprimer celle du sire de Tinténiac et du moine revenant, qui avaient si fortement émus Sainte-Beuve et Quinet qui les entendirent, et Jules Janin,

1. En substituant à M. de Coatquin un comte anonyme de Combourg, Chateaubriand obéit peut-être à l'idée de faire de ce revenant un de ses ancêtres. Mais en général, ces histoires tragiques, quoique connues aux environs, sont rarement contées aux parents de ceux qui en ont été les héros et peut-être si ce revenant, évidemment chargé de crimes, avait été un ascendant des Chateaubriand, au lieu d'appartenir à une famille d'un autre nom, lui aurait-on caché son histoire. Plusieurs de mes correspondants m'on dit qu'ils avaient eu beaucoup de peine à faire raconter les récits plus ou moins diaboliques où figuraient les leurs ; et je puis citer ici mon expérience personnelle. Ce n'est qu'à grand' peine que j'ai pu recueillir quelques légendes de la Saudraie et du Bordage ; parce que ces deux châteaux étant possédés depuis longtemps par des membres de ma famille, les paysans craignaient de me raconter les méfaits des anciens seigneurs, dont ils pensaient — à tort — que je pouvais être parent.

auquel les auditeurs les racontèrent. Dans son article, Quinet parle ainsi de cette dernière : « Il y avait une histoire bien plus formidable que racontait Madame de Chateaubriand ». Il résulte d'une note de la rédaction que cette légende que Jules Janin avait analysée (cf. t. XIII, p. 374) avait été promise à la *Revue de Paris*, mais « que M. de Chateaubriand a cru devoir la remplacer par un autre extrait ». Peut-être saura-t-on un jour à quelle influence obéit le grand écrivain, peut-être retrouvera-t-on le récit si malencontreusement supprimé !

Paul Sébillot.

CROYANCES DES INDIGÈNES DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE (Algérie)[1]

VI

EGORGEMENT D'UN MOUTON

Lorsqu'un arabe égorge un mouton, il doit dire les paroles suivantes avant de faire pénétrer la lame du couteau dans la chair de l'animal : Bism illah ou allah akbar (au nom de Dieu, et Dieu est grand).

Lorsque l'abatage du mouton est effectué pour célébrer la fête d'El Aïd-el-Kebir, (la grande fête) l'invocation suivante doit être prononcée :

Bism illah allah akbar Helal taïeb ala sonat sidina Brahini el Khalil. Fi denia el hadhüa, on ou fi El akher methïa. (Au nom de Dieu, Dieu est grand. Licite et bon, selon la tradition de notre seigneur Ibrahim, l'ami de Dieu, dans la vie actuelle une offrande, dans la vie future une monture).

Les arabes ont conservé le souvenir du fameux sacrifice d'Abraham de la Bible comme du reste de beaucoup de faits relatés dans ce livre.

ANIMAUX BLANCS

Les arabes du département de Constantine redoutent beaucoup la rencontre d'animaux blancs : cheval, bœuf, chèvre.

Ils prétendent que cette rencontre sera la cause d'un malheur, d'un accident devant leur arriver dans la journée.

Achille Robert.

1. Voir les nos 7 et 8, 11, du tome XI pages 475, 589, et les nos 1, 6, 10 du tome XII pages 59, 336, 531.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

CXXIII

LES MARCHANDS DE PIÈGES A SOURIS

C Lize-Seraing (Liège) apercevoir des marchands de *pièges à souris* (on dit trappes dans la localité), est un indice de pluie.

Ces pièges construits avec des petites planchettes de bois se fendillent par le soleil, il est donc assez naturel de voir ces industriels profiter des temps brumeux ou couverts pour parcourir les campagnes.

CXXIV

LES BUCHERONS

Un bucheron d'Ouffet (Liège) prétend savoir s'il éprouvera de la joie dans la journée, à la manière dont son feu se comporte lorsqu'il l'allume le matin dans la forêt.

S'il n'y a pas beaucoup de vent et que la « *fumée me cherche* » dit-il, j'aurai sujet d'être content pendant la journée.

CXXV

LES MARCHANDS DE CHIENS

A Bruxelles on remarque fréquemment des marchands de chiens sur la voie publique.

Peu d'industries donnent lieu à autant de fraudes que celle-là.

Les chiens, petits et mignons, et qu'on annonce âgés de 2 ou 3 ans, ne sont souvent âgés que de quelques mois et prennent au bout de peu de temps la taille et les allures de véritables molosses. On prétend cependant dans le peuple que les marchands de chiens parviennent à empêcher les jeunes chiens de grandir *en leur faisant ingurgiter du genièvre.*

Beaucoup de chiens offerts en vente sont des animaux volés à Anvers, Liège, Gand, etc., et dirigés, pour plus de sécurité, vers la capitale. Ces marchands de chiens, peu scrupuleux, ont un nom à Bruxelles, où ils sont nommés *hondendiefs* (voleurs de chiens).

CXXVI

BALAYEURS PUBLICS

A Neufchâteau (Luxembourg belge) on emploie pour enlever les neiges des routes un traîneau triangulaire, nommé « *Sorcière* ».

CXXVII

LES TISSERANDS

Le métier des tisserands était appelé à Bruxelles « *l'antique grand métier* ».

Les tisserands, dits Bogards, prirent, en 1359, l'habit et la règle du tiers-ordre de St-François, en restant toutefois sous la juridiction de la ville, de la *gilde* (corporation), et du métier des tisserands.

(Heune et Wauters, *histoire de Bruxelles*, I, 178, II, 299).

Les tisserands étaient généralement repoussés par les corporations marchandes. Placés en quelque sorte sur la limite entre la bourgeoisie véritable et la population ouvrière, puisqu'ils étaient ordinairement les entrepreneurs de la fabrication, ils ressentaient plus vivement que le simple travailleur l'infériorité encore attachée à leur condition sociale.

Les tisserands, à Bruxelles, étaient privés de toute distinction militaire ; d'après une ordonnance de 1339, il était défendu au doyen et au chef de la « *gilde* » du drap, de se placer dans les expéditions à venir auprès des *tisserands et des foulons*, de leur prêter les valets de cette corporation, ses voitures, ses chevaux ou ses tentes. La confrérie privilégiée ne voulait pas subir le contact des bandes populaires qui cherchaient en vain à se confondre avec elle sous la dénomination commune de *Drepiers*.

(Moke, ouv. cit., t. II, p. 109).

A Tongres le métier reconnaissait *Sainte-Catherine* pour patronne.

Il paraît qu'anciennement les tisserands de Tongres étaient fort sujets à l'ivrognerie car leur charte était la seule qui contenait une clause pénale contre ceux qui boiraient outre mesure dans les réunions de la corporation : l'amende encourue s'élevait à 6 florins.

(*Acad. d'archéol. de Belgique*, IV, 411).

CXXVIII

LES CONFISEURS

A Liège, jadis les confiseurs disaient pour vanter leurs produits : « Coula è doux comme si les angé vis pichît è l' boke ». (Cela est aussi doux que si les anges pissaient dans sa bouche).

Les confiseurs donnent au sucre, au moyen de moules, différentes formes d'animaux, de végétaux, etc., d'après lesquels les enfants désignent la friandise : Ine soris, (une souris), on coq, on sabot, on chapai d'macralle (chapeau de sorcière), etc.

(*Bull. Soc. liég. de litt. Wall.*, t. 34, p. 251, 292).

CXXIX

LES BOUEURS

Au XVIe siècle à l'enlèvement des boues des rues était préposé un employé dit « maire des boues » (Moermeyer).

Un ancien usage qui ne fut aboli que dans ces derniers temps, autorisait les jardiniers et autres habitants de la ville et de la banlieue à enlever eux-mêmes le fumier des rues.

(HENNE ET WAUTERS. *Histoire de Bruxelles,* 2, 613-614).

ALFRED HAROU.

CXXX

SOBRIQUETS D'OUVRIERS

En Anjou ; on nomme BIJOUTIERS, les ouvriers qui extraient du macadam pour mettre sur les grandes routes et, en général, tous les casseurs de pierres.

A Cholet, les femmes employées dans les manufactures de toile sont qualifiées de MODISTES.

LIONEL BONNEMÈRE.

LA LÉGENDE DE DIDON

XIII

DÉLIMITATION PAR L'ALOUETTE

DANS la province de Liège, une bande de terrain inculte, nommée la Porallée, est l'objet d'une singulière légende.

L'an 1230, un sire de Montjardin s'étant fait éveiller avant le jour par son « *braconnier* », un certain Emprardus, lui reprocha d'être venu trop tard, et, celui-ci protestant, s'engagea à lui *donner tout le terrain qu'il pourrait parcourir* avant que *l'alouette eût chanté.*

Emprardus le prit au mot ; lorsque l'alouette chanta, il avait parcouru ses six mille bouniers. A la vérité, la légende ajoute qu'il fut assisté par saint Pierre et emporté dans une course rapide. D'où le nom du terrain : la Porallée *miraculeuse.*

(JEAN D'ARDENNE. *L'Ardenne,* t. II, p. 242 (1895).

ALFRED HAROU.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT[1]

LXIII

ZÈLE MALADROIT

Il y avait dans l'état de Soung un homme qui était dans la désolation de ce que ses blés ne croissaient pas : il alla les arracher à moitié pour les faire croître plus vite. Il s'en revint l'air tout hébété, et dit aux personnes de sa famille : Aujourd'hui je suis bien fatigué, j'ai aidé nos blés à croître. Ses fils accoururent avec empressement pour voir ces blés ; mais toutes les tiges avaient séché[2].

LXIV

L'OBÉISSANCE ABSOLUE

Ghazan Qaân, un des successeurs de Djenguiz Khân, voulant se défaire d'un de ses officiers nommé Togatchar à qui il avait de grandes obligations racontait, pour se justifier, l'histoire suivante : « Anciennement, deux princes se disputaient le trône de la Chine. L'un, vaincu et abandonné de ses troupes, fuyait devant son ennemi. Un officier le trouve errant, sans asyle : il a compassion de son malheur et le fait cacher au fonds d'un puits sec. Lorsque les soldats qui le cherchaient arrivèrent en ce lieu, incertains de la direction qu'ils devaient prendre, parce qu'un vent impétueux, en agitant les sables de ce désert avait recouvert ses traces, cet officier leur dit qu'il n'y avait plus d'espoir de le découvrir, et s'éloigna avec eux. Le prince sortit de sa retraite, reparut dans ses Etats, assembla peu à peu une armée et marcha contre son rival qui perdit la bataille et la vie. Le vainqueur, maître de l'Empire, combla de faveurs l'officier à qui il devait son salut, et l'éleva à la plus haute dignité. Un des courtisans de ce prince lui exprima un jour sa surprise de ce qu'il avait récompensé, au lieu de le punir, un sujet qui avait trahi son maître et causé sa perte. L'empereur, après avoir réfléchi un moment, ordonna la mort de son favori. — C'est moi qui vous ai sauvé la vie,

1. Suite, voir t. XIII, p. 172.
2. Confucius et Mencius. *Les quatre livres de philosophie morale et politique de la Chine*, trad. Pauthier. Paris, 1874, in-18 jés. ; *Mengtseu*, ch. III, § 2, p. 266-267.

lui criait cet infortuné. — Je sens que tu as raison de te plaindre, lui répondit l'empereur, en versant des larmes ; j'en suis désolé, mais la justice, l'intérêt de la royauté exigent ta mort. Et son ordre fut exécuté [1] ».

LXV

LES HABITANTS DU LAC

D'après l'auteur du *Toh'fat el Gharâib*, il existe dans l'Inde un lac d'une étendue de dix coudées en long et en large dont l'eau jaillit du fond, sans recevoir de rivière ; là habitent des êtres ayant la forme humaine ; la nuit venue, beaucoup d'entre eux sortent pour s'ébattre sur le rivage ; ils dansent et frappent des mains : il y a parmi eux de belles jeunes filles. Il sort aussi des êtres humains d'une forme extraordinaire ; dans les nuits de lune, les gens s'asseoient de loin pour les regarder : quand les curieux se multiplient, le nombre de ces êtres s'augmentent. Souvent, ils apportent beaucoup de fruits qu'ils mangent et dont ils laissent le reste sur la rive. Quand l'un d'eux vient à mourir, ils le tirent du lac, cachent ses parties naturelles avec de l'argile et les gens l'enterrent. Tout le temps qu'il est sur la rive, aucun de ces êtres ne sort de l'eau [2].

LXVI

SINGULIÈRE COMPASSION

« Le roi était assis dans la salle d'audience : des hommes qui conduisaient un bœuf lié par des cordes vinrent à passer au bas de la salle. Le roi, les ayant vus, leur dit : Où menez-vous ce bœuf ? — Ils lui répondirent respectueusement : Nous allons nous servir de son sang pour arroser une cloche. Le roi dit : Lâchez-le ; je ne puis supporter de voir sa frayeur et son agitation, comme celle d'un innocent qu'on mène au lieu du supplice. Ils répondirent avec respect : Si nous agissons ainsi, nous renoncerons donc à arroser la cloche de son sang. Le roi reprit : Comment pourriez-vous y renoncer ? remplacez-le par un mouton [3] ».

René Basset.

1. Mouradgeah d'Ohsson, *Histoire des Mongols*. La Haye, 1834-35, 4 v. in-8 t. IV, p. 167-168.
2. Qazouini, *Kosmographie*, éd. Wüstenfeld. Göttingen, 1848-49, 2 v. in-8, t. II, p. 86.
3. Confucius et Mencius. *Les quatre livres de philosophie morale et politique*, p. 230.



LES TRÉSORS CACHÉS[1]

V

LE TRÉSOR GARDÉ PAR LE DIABLE

Dans une commune du département du Morbihan existait une croix auprès de laquelle, disait-on, un trésor avait été enfoui. Evidement on ignorait l'importance qu'il pouvait avoir ; de même, l'époque où il avait été enfoui, car les plus vieux habitants de la commune qui racontaient cela aux jeunes l'avaient entendu eux-mêmes raconter à leurs ancêtres. Cependant on parlait d'une barrique rempli d'or et on disait qu'elle se trouvait juste à l'endroit où la croix donnait l'ombre de onze heures à minuit ; Mais elle était gardée par le Diable et quiconque essayerait de l'enlever il lui arriverait malheur.

Trois hommes de la commune, forts et courageux qui avaient entendu comme beaucoup d'autres parler du Trésor ; passaient un soir en chantant auprès de la dite Croix en revenant du bourg où ils avaient goûté le cidre dans toutes les auberges ; et comme ils étaient légèrement pris de boisson, ils n'étaient que plus gais et plus hardis.

— C'est-ici, paraît-il dit l'un qu'il y a une barrique d'argent.

— Oui dit l'autre j'ai entendu raconter cela à mon grand-père mais ça doit être de la blague.

— On pourrait toujours essayer de la découvrir dit le troisième et si c'est de la blague nous le verrons bien.

— En effet dit le premier on pourrait essayer mais c'est assez dangereux d'après ce que j'ai entendu raconter, car ce trésor est dit-on gardé par le Diable.

— Tant que je ne m'assure si vraiment il y a quelque chose ici je ne serai pas content, dit le troisième et si vous voulez m'accompagner tous les deux nous viendrons demain avec chacun notre pioche et nous verrons ; mais puisque nous sommes ici ce soir il faut regarder où la croix donne l'ombre entre onze heures et minuit ; c'est à cet endroit, dit-on, que se trouve la barrique.

A ce moment l'horloge du bourg sonna onze heures.

Les trois compagnons attendirent et quand ils entendirent son-

1. Cf. t. II, p. 154, IX, 250, X, 585, XII.

ner minuit ils marquèrent l'endroit parcouru par l'ombre de la croix de onze heures à minuit, puis ils s'en allèrent.

Tout en marchant l'un d'eux dit :

— Pour mener à bonne fin notre entreprise il faudrait que le recteur soit avec nous ; c'est un homme fort instruit et un malin qui pourrait déjouer mieux qu'aucun de nous les méchants tours que le Diable pourrait bien nous faire.

Cette idée parut bonne et elle fut acceptée par les deux autres et le lendemain, sans plus attendre, les trois compères se rendirent chez le recteur à qui ils expliquèrent le sujet de leur visite.

Celui-ci après les avoir écouté, leur dit :

— Il existe en effet un trésor auprès de cette croix, juste à l'endroit où vous dites. Vous avez eu raison de venir me trouver, car si vous étiez allés le déterrer sans moi vous n'auriez pas réussi et il vous serait arrivé malheur. Donc voici ce qu'il faut faire : « Deux d'entre vous se muniront chacun d'une pioche, l'autre prendra une pelle. Nous nous rendrons tous les quatre à l'endroit indiqué de manière que nous soyons prêts à commencer le travail à dix heures. Pendant que vous travaillerez dur et ferme, moi je lirai dans mon livre et j'en ferai encore plus que vous trois ensemble ; mais quoi que vous voyez, quoi qu'on vous dise, ne répondez rien, ne faites attention qu'à votre travail et tout ira bien ».

Le soir venu, les trois hommes furent chercher le recteur et tous les quatre ils se rendirent auprès de la croix, où ils arrivèrent au moment où l'horloge du bourg sonnait le premier coup de dix heures.

— Ils est temps, dit le recteur ; commencez.

Les trois hommes ne se le firent pas dire deux fois et ils se mirent à l'ouvrage résolument.

Le recteur, lui, se tenait debout auprès d'eux et lisait dans son livre tant qu'il pouvait et le plus vite qu'il pouvait.

Il y avait une demi-heure qu'ils étaient tous au travail quand ils virent venir à eux un beau Monsieur tout de noir habillé. Ce Monsieur marchait bon pas, mais en passant auprès d'eux il le ralentit un peu et leur dit : « Bonsoir, les amis ». Ceux-ci ne répondirent pas. Le Monsieur reprit. — Hé ! mais on travaille dur à ce qu'il paraît ». Pas de réponse. « Ah ! mais, s'écria le Monsieur, voilà des gens qui ne sont guère polis », et il continua sa route. Les hommes continuèrent à travailler toujours sans rien dire et le recteur lisait toujours. Vers onze heures, ils virent venir à eux trois beaux cavaliers montés sur de superbes chevaux qui allaient bon train, aussi vite que le vent et ils disparurent rapidement.

Vers onze heures et demie, il arriva un petit petit bonhomme difforme et bossu qui était monté sur un grand bouc qui avait de grandes cornes et qui ne marchait que sur trois pattes. En arrivant, il dit aux travailleurs : « Bonsoir les amis ; n'avez-vous pas vu trois cavaliers passer par ici ? » En voyant et en entendant ce singulier cavalier leur parler ainsi, les trois hommes ne purent s'empêcher de rire et l'un d'eux répondit :

— Si, nous les avons vus ; mais si vous courez après avec votre bouc, vous, mon petit bonhomme, vous ne les tenez pas ». Le petit nain éclata de rire : « Vous ne tenez pas ce que vous cherchez, vous non plus, dit-il, et vous ne le tiendrez jamais ». A ce moment, la pioche de l'homme qui avait parlé arrivait juste sur la barrique en faisant entendre un bruit métallique, mais tout à coup celle-ci s'enfonça plus avant dans la terre et les quatre hommes l'entendirent résonner comme si elle eut tombé dans un puits profond et en entendant le bruit de l'or et de l'argent les trois hommes murmurèrent que l'argent était perdu pour eux.

Le petit bonbomme avait déjà disparu, lui et son bouc, car tout cela s'était passé en moins de temps qu'il ne faut pour le raconter, et le recteur s'écria :

— Sauvons-nous, il n'est que temps, et du côté de la croix.

Les trois hommes ne prirent même pas le temps de ramasser leurs outils et se sauvèrent à toutes jambes du côté que le recteur disait et quand ils furent de l'autre côté de la croix, le recteur les fit s'arrêter et regarder derrière eux. Ils regardèrent et virent des gerbes de feu s'élever de l'endroit où ils étaient à travailler quelques secondes auparavant. Alors le prêtre leur dit :

— Si vous aviez suivi mes conseils, ce trésor était à vous, mais vous n'avez pas su échapper à la tentation, désormais personne ne pourra plus s'en emparer,

L'argent tente le monde
Mais le Diable le tente encore plus.

Puis les quatre amis se séparèrent et s'en allèrent chacun chez eux.

(*Conté par Alexis Guillermo*).

F. Marquer.

VI

LE TRÉSOR DE LA CROIX

Les Anglais passent pour de grands chercheurs de trésors ; il y en a qui ont des papiers qui leur indiquent où ils sont cachés, et à quels signes on peut les reconnaître. Un jour, un homme de Mézières

(Ille-et-Vilaine) se trouvait dans une auberge de Rennes, lorsqu'il entendit un voyageur qui parlait à un autre d'une certaine croix de Mézières, disant qu'il devait y être le lendemain pour y trouver un trésor qui était caché à l'endroit où le jour Saint-Jean à midi se trouvait l'ombre de la tête de la croix. Il y en avait qui croyaient le voyageur un peu fou ; mais l'homme se hâta de s'en retourner, et pendant la nuit, il piocha, aidé de son fils, auprès de la croix en observant la direction où se trouverait l'ombre le lendemain, et avant le matin, il avait trouvé le trésor.

P. S.

LES RITES DE LA CONSTRUCTION

XXV

LES EGLISES DE GLENBUCKET ET DE STRATHADOU

D'après la tradition, ces deux églises du comté d'Aberdeen furent bâties en des endroits différents de leur emplacement actuel ; mais, pendant la nuit, les parties des murs construites pendant le jour étaient renversées, et des mains invisibles transportaient les matériaux à l'endroit où elles sont actuellement bâties.

XXVI

L'ABBAYE DE KINLOSS

Kinloss est une paroisse du comté de Moray ; il y avait autrefois une abbaye en cet endroit ; lorsqu'elle fut fondée, ceux qui y travaillaient entendirent au-dessus de leurs têtes une voix qui criait dans les airs : « L'abbaye est fondée, mais elle ne sera jamais achevée ». D'après la tradition, ces bâtiments, qui sont en ruines depuis bien des années, ne furent jamais terminés. WALTER GREGOR.



BIBLIOGRAPHIE

Paul Eudel. *A travers la Bretagne*, Paris, Ollendorff, in-16 oblong de pp. 226.

Ce petit livre de voyage, illustré par Robida, est d'une lecture amusante : c'est la Bretagne vue rapidement, mais avec un œil très exercé et très éveillé. Paul Eudel, qui est un fin collectionneur, a plus d'une fois été très heureux dans ses appréciations de l'art breton. Chemin faisant, il a noté quelques traits de folklore ; nous lui faisons deux emprunts dans la série des Petites Légendes locales.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Ce qu'on dit lorsqu'on casse un objet.* — On dit aux enfants de cracher sur les morceaux, de les exposer à l'air et de prier le bon Dieu qu'il gèle. (Hainaut).

(Comm. de M. Alfred Harou).

⁂ *Vue de la nouvelle lune.* — Voir la nouvelle lune à travers un carreau de vitre porte malheur. (Gand, Belgique).

M. Harrison, d'Ascot (Angleterre) me dit que la même superstition existe dans sa localité.

⁂ *Lune.* — En Angleterre, aux environs de Londres, beaucoup de personnes — principalement les femmes — saluent sept fois la nouvelle lune.

(Comm. de M. Harrison).

⁂ *Le crapaud.* — A Spa, on dit que le crapaud est l'*ami* de l'homme et l'*ennemi* de la femme. On prétend que dès qu'il aperçoit cette dernière il se gonfle et offre tous les signes d'une grande colère.

⁂ *Briser la coquille de l'œuf.* — Les superstitions du moyen âge croyaient que, pour conjurer les sorts que les sorciers traçaient sur la coque des œufs, il suffisait de briser violemment cette coquille. De là la coutume, de sévère étiquette à certaines époques et passée dans des usages modernes, de briser la coque de l'œuf que l'on a mangé.

(*Académie d'archéologie de Belgique*, 2e série, I, 546, note).

(Comm. de M. Alfred Harou).

⁂ *Les yeux.* — En France, on dit que les gendarmes ne dorment que d'un œil ; en Algérie, les Arabes croient que le lion dort les yeux ouverts.

(Comm. de M. A. Certeux).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

13e Année. — Tome XIII. — N° 11. — Novembre 1898.

LES CIMETIÈRES



u cours de mes recherches pour relever les traditions populaires en relation avec les cimetières, je me suis aperçu, non sans quelque surprise, que les matériaux étaient beaucoup moins abondants que je ne l'aurais supposé, que plusieurs, pourtant intéressantes à constater, parfois curieuses et originales, n'avaient été rapportées que par un ou deux observateurs ; je constatai de plus, que la très grande majorité des légendes des cimetières provenaient de la Bretagne (36) ou de la Normandie (10) et qu'en dehors de ces deux grands groupes provinciaux, on ne s'en était guère occupé. Au sud de la Loire, on n'en retrouve qu'une seule série de quatre en Gascogne ; le Berry, le Poitou, le Nivernais, le Forez et la région des Pyrénées n'y sont représentés que par un ou deux faits. Cependant le Poitou, le Berry et le Nivernais figurent en un rang honorable parmi les pays qui ont été explorés. Faut-il en conclure que les provinces de l'Ouest, et spécialement celles qui se rattachent plus ou moins aux races celtiques, sont les seules où existent en grand nombre les légendes des cimetières? Je ne le crois pas, et tout en pensant que la Bretagne, où le culte des morts est partout si enraciné, doit tenir le premier rang dans ce folk-lore spécial, je suis persuadé qu'une enquête faite dans les autres régions de France amènerait à constater, soit des légendes parallèles à celles qui ont déjà été recueillies, soit des légendes nouvelles.

En France on peut dire que presque partout les cimetières sont l'objet d'un grand respect : il tient à la piété envers les morts et aussi à la crainte d'éprouver leur ressentiment. Les défunts

se montrent en effet très jaloux des prérogatives du lieu où ils reposent, et nombreuses sont les légendes qui indiquent combien il est imprudent de leur manquer en quoi que ce soit.

Le champ du repos est presque aussi sacré que l'église. Ceux qui y pénètrent doivent être respectueux, le traverser en suivant les sentiers frayés qui avoisinent le temple, et bien se garder de marcher sur les fosses ; dans le pays de Léon, on dit à ceux qui foulent les tombeaux : *Quit a ha lesse divar va anaoun*, retirez-vous de dessus mon trépassé [1]. Le cimetière de Lanrivoaré (Finistère) est revéré d'une façon toute particulière : d'après une légende fort répandue dans le pays, c'est là que furent enterrés 7,727 saints égorgés par les païens. On ne peut entrer dans ce cimetière, tout pavé de dalles, qu'après s'être déchaussé. Celui qui oublierait la défense verrait aussitôt ses entrailles se répandre à terre [2].

Les cimetières, quels qu'ils soient, peuvent du reste contenir des reliques de saints ; une croyance que l'on a constatée en plusieurs pays, et qui n'est que l'écho du moyen âge, considère que les cadavres restés entiers dans la terre après un certain nombre d'années sont ceux de personnages qui, en raison de leur sainteté, ont été préservés de la corruption. Dans la première moitié du XVII[e] siècle, on trouva à Marseille dans l'abbaye de Saint-Victor un corps tout entier ; le peuple voulait que ce fût une sainte, quand un vieux religieux alla consulter le registre et vit que c'était la maîtresse de M. de Guise, qui y avait été enterrée une trentaine d'années auparavant [3] ; à la fin du siècle dernier, un général espagnol trouvé intact dans l'église d'Antreul, près de Lille, faillit devenir l'objet d'un culte [4] ; une momie découverte en 1824 à Laval, dans une chapelle sous l'invocation de saint Julien passa pour sainte. A Landéda, on rencontra en creusant une tombe le corps d'une vieille femme parfaitement séché et momifié ; on mit un tablier à la sainte, et on la plaça debout dans un reliquaire où elle était encore vénérée vers 1840 [5]. Lorsque, vers 1841, on détruisit l'ancien cimetière d'Ercé-près-Liffré, on rencontra un cadavre entier qui a été canonisé par le peuple sous le nom de la « sainte de Chasné [6] » ; dans le reliquaire d'Elven on a vu longtemps le cercueil de la Petite Sainte, vieille mendiante dont le corps fut trouvé en parfait état de dessication cinquante ans après avoir été inhumé [7].

1. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, éd. Fréminville, p. 41.
2. L.-F. Sauvé. *Annuaire des Traditions populaires*, 1887, p. 20-22.
3. Tallemant des Réaux. *Historiettes*, t. II, p. 24.
4. *Société des Antiquaires de France*, t. VI, p. CXXXVI.
5. L. Kerardven. *Guionvac'h*, p. 366.
6. Paul Sébillot. *Trad. et sup. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 330.
7. Habasque. *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. II, p. 295.

Qu'ils soient saints ou non, les morts dont les chairs n'ont pas été consumées se vengent de ceux qui les ont troublés avant que les vers n'aient achevé leur œuvre. Un recteur de Penvenan avait donné l'ordre à son fossoyeur de creuser une fosse dans une partie du cimetière où les cadavres se conservaient longtemps. Le fossoyeur obéit à regret, et en creusant, malgré lui il éventra un cercueil et même il blessa un peu le cadavre ; il évida alors la fosse en faisant une sorte de retrait où il plaça le cercueil du premier occupant. La nuit il vit entrer dans sa cabane le mort qu'il avait dérangé, et qui lui montra sa poitrine trouée par le coup de pioche. Le fossoyeur le supplia de lui pardonner, en lui disant qu'il n'avait agi que par ordre. Le mort répondit qu'il n'avait pas de rancune contre lui, mais qu'il lui manquait une messe qui devait être payée par le fossoyeur et dite par le recteur de Penvenan en personne. Lorsque la messe fut achevée, on vit le mort entrer à la sacristie derrière le recteur, et quand celui-ci traversa le cimetière pour gagner son presbytère par le chemin le plus court, il tomba mort tout près de la fosse fraîchement comblée du défunt[1].

A Florenville, dans la Belgique wallone, on croit que si un saint est enterré dans un cimetière, il renaît tous les cent ans ; son retour parmi les vivants est annoncé par les cloches qui sonnent d'elles-mêmes et les portes de l'église et du cimetière s'ouvrent à deux battants[2]

Il est des cadavres qui ne restent pas tranquilles dans la terre où on les a inhumés ; c'est en vain qu'on les replace dans leur tombe ; ils persistent à en sortir jusqu'à ce qu'on ait donné satisfaction au désir qui a motivé ce prodige, et il n'est pas toujours commode de le deviner ; car l'âme de ces morts semble être séparée de leur corps, et l'on ne peut les interroger, comme les revenants ; mais en certains pays l'on sait par tradition ce qu'ils demandent, et la pénitence ou la réparation accomplie, leur apparition cesse de terrifier les vivants. Suivant quelques chroniqueurs français du XIV[e] siècle, un chanoine de Notre-Dame, qu'on avait inhumé dans le chœur de la cathédrale fut, pendant plusieurs nuits consécutives, rejeté hors de sa sépulture, jusqu'à ce qu'il eût trouvé un confesseur qui le débarrassa d'un péché mortel, avec lequel il ne pouvait reposer en terre bénite[3]. Je n'ai pas retrouvé la légende analogue dans les traditions populaires modernes ; mais elles nous fournissent quelques exemples de cadavres dont une partie sort de terre. En Basse-Normandie, on croit

1. A. Le Braz. *La légende de la mort en Basse-Bretagne*, p. 159-163. C'est le seul exemple que je connaisse de cette croyance qui n'est vraisemblablement pas particulière à la Basse-Bretagne.
2. Alfred Harou. *Mélanges de traditionnisme en Belgique*, p. 75.
3. P. L. Jacob. *Curiosités et croyances populaires du moyen-âge*, p. 78.

que les petits enfants morts tirent le bras hors de leur tombe lorsque, pendant leur vie, ils ont levé la main sur leurs parents. Une correction maternelle doit expier leur faute, et les mères, par un soin miséricordieux vont fouetter ces petits cadavres tourmentés [1]. On raconte dans le pays de Tréguier qu'un capitaine étranger avait été enterré, avec sa bague d'or, sur le rivage où son corps et celui de ses hommes avaient été jetés ; on appelait ce lieu le cimetière des noyés. Un matin les pêcheurs virent qu'une main sortait de terre à l'endroit où le capitaine avait été inhumé, et que ses doigts étaient crispés, sauf l'annulaire qui se dressait, rigide et menaçant. Une femme qui était là dit : « C'est le doigt de la bague, on la lui a volée et il la réclame ». On recouvrit la main avec du sable ; le lendemain on la voyait de nouveau, et on l'enfouit en mettant dessus d'énormes galets ; deux heures après la main reparaissait ; le recteur de Penvenan vint même asperger le mort avec de l'eau bénite ; mais la main continua à sortir du sable. On vit alors arriver une couturière, qui avait commis le vol en coupant le doigt avec ses dents, et quand l'anneau d'or fut replacé au doigt, la main rentra et elle ne se montra plus au-dessus des sables [2].

D'après une croyance, qui, à ma connaissance, n'a été relevée qu'en Normandie, et au commencement de ce siècle, certains damnés ne restent pas paisibles dans leur tombe. Un homme damné mange après sa mort le suaire qui lui couvre le visage. Ce malheureux pousse au fond du tombeau des cris sourds et effrayants ; on voit même un échantillon des flammes infernales s'élever au-dessus de la fosse qui renferme le cadavre. Les paysans assurent que leurs curés ont grand soin pendant les nuits de visiter les cimetières, pour s'assurer de la bonne conduite des défunts. Quand ces curés entendent des cris, quand ils voient des flammes, quand ils s'aperçoivent que la fosse reste toujours aussi élevée qu'elle l'était à l'époque de l'inhumation, ils en induisent qu'il y a là un malheureux damné, qui deviendrait bientôt un loup-garou si l'on n'y mettait ordre. Alors, aidé du sacriste, le curé s'arme d'une bêche neuve, ouvre la fosse, et coupe la tête du cadavre. Il l'emporte, malgré les chiens qui sont des diables déguisés, et qui semblent réclamer leur proie ; il jette cette tête dans une rivière. Cette tête redoutable creuse un précipice dans le lieu où elle a été jetée [3].

Ainsi qu'on le verra plus loin, il est des époques de l'année où tous les morts ont la permission de sortir de leur tombe ; pour des

1. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 263.
2. A. Le Braz. Loc. cit., p. 201-203.
3. L. du Bois. *Annuaire de l'Orne pour* 1809, p. 107.

causes diverses, d'autres morts peuvent la quitter individuellement pendant quelque temps ; ceux-là appartiennent à l'innombrable tribu des revenants, dont plusieurs volumes ne suffiraient pas à raconter les gestes. Il en est qui vont au loin faire pénitence, accomplir une promesse, demander qu'on opère une restitution ou qu'on fasse un pèlerinage. Des prêtres peuvent, suivant une légende bretonne, quitter leur cercueil pour venir donner l'extrême-onction à un mourant [1]. Ici, je ne m'occupe que de ceux dont les actes sont en relation avec le cimetière lui-même.

Les âmes qui n'ont pas fait le pèlerinage de Saint-Ronan le jour de la Troménie, ou celui de Saint-Servais, doivent le faire une fois après leur mort. Une cavité profonde s'ouvre dans le mur de l'église de Saint-Servais. C'est par là que, leurs dévotions terminées, les défunts rentrent sous terre. Il suffit de passer la tête par l'orifice du trou pour entendre le frôlement des cercueils le long des parois et le bruit qu'ils font en dégringolant au fond du puits [2].

Suivant une légende dont on retrouve de nombreux similaires en dehors de France, et qui a été popularisée dans le monde lettré par la *Ballade de Lénore*, des fiancés morts au loin sortent de leur tombe pour venir chercher leurs promises. Un garçon du pays de Tréguier qui avait dit à sa fiancée qu'il l'épouserait en dépit de tout et de tous, est tué en tombant de cheval. Le soir, la fille qui ne dormait pas, entendit frapper à sa porte, et vit son amoureux, qui lui déclara qu'il venait la prendre pour la conduire chez lui, et l'épouser. La jeune fille qui pensait que son amoureux, avait enfin obtenu le consentement de ses parents à leur union, alla consulter sa mère qui lui conseilla de le suivre. Elle monta en croupe derrière lui, et le cheval partit ventre à terre. Au bout d'une assez longue course, elle vit se dresser devant elle l'église du bourg ; la grille du cimetière était large ouverte ; le cheval enfila l'allée principale, fit un bond par dessus quatre ou cinq rangées de tombes et s'abattit au bord d'une fosse toute fraîche. Avant que la jeune fille eût eu le temps de se reconnaître, elle était couchée au fond du trou. « C'est ici notre lit de noce », dit le fiancé, et il s'allongea sur elle. Le lendemain on trouva, gisant et défiguré au fond de la fosse, le cadavre de la jeune fille [3]. En Haute-Bretagne on a recueilli aux environs de Saint-Malo, deux versions de cette légende. Un marin et une jeune fille s'étaient jurés de s'être fidèles même après leur mort ; le marin mourut sans que sa bonne amie en fût informée et un soir il sortit de sa tombe,

1. A. Le Braz, l. c., p. 55.
2. Ibid. p. 213-214.
3. Le Braz, l. c. p. 360.

prit dans l'écurie des parents de sa fiancée une jument blanche et alla la chercher dans une ferme où elle était. Elle monta en croupe derrière lui, et pendant que la jument galopait, il lui répéta à plusieurs reprises : « La lune t'éclaire, la mort t'accompagne, n'as-tu pas peur ? — Non, répond-elle, je n'ai pas peur avec toi ». Comme il se plaint d'avoir mal à la tête ; elle lui donne son mouchoir pour l'attacher à son front. Ils arrivent à la maison de la jeune fille, et pendant que celle-ci frappe à la porte, le marin disparaît. Elle apprend à ses parents que son fiancé est venu la chercher ; mais ils lui disent qu'ils ne l'ont pas vu, et on a beau regarder partout, on ne le retrouve pas. La jeune fille comprit que son amant était mort, et elle mourut aussi. Quand on déterra le corps du fiancé pour les enterrer ensemble, on vit qu'il avait sur la tête le mouchoir que lui avait donné sa promise [1]. Une jeune fille de Saint-Briac avait promis d'épouser un marin ; celui-ci fit naufrage, et quand on rapporta son corps, les parents de la fiancée l'envoyèrent au loin à une noce, pour qu'elle ne le sût pas. Pendant qu'elle dansait, une méchante bossue vint lui dire : « Que dirais-tu, si on t'apprenait que ton fiancé est défunt ? » — Défunt, lui, c'est donc qu'il n'y aurait plus de bon Dieu dans le ciel ». Dix minutes après on vint l'avertir qu'un homme à cheval venait la chercher pour la conduire chez ses parents. C'était son fiancé ; elle monta en croupe derrière lui, et comme il se plaignait d'avoir froid à la tête, elle lui donna d'abord sa capuce, puis son mouchoir blanc. Elle arrive à la maison, et le jeune homme la quitte pour mettre le cheval à l'écurie, en lui disant à demain. La jeune fille va à l'église, où elle apprend que c'est l'enterrement de son fiancé que l'on célèbre. Elle tombe morte et quand on ouvre la bière, pour les enterrer ensemble, on trouve sur les épaules du cadavre le capuce, et le mouchoir noué sur son front [2].

Les enfants qui, pour diverses causes, n'ont pas vu le jour, se montrent dans le cimetière, ou bien leur mère défunte ne trouve pas le repos dans sa tombe. On raconte à Saint-Lunaire qu'une femme qui par trois fois avait mis au monde des enfants morts-nés, parce qu'elle ne se ménageait pas assez pendant ses grossesses, fut prise de remords et alla se confesser au curé ; celui-ci lui donna pour pénitence de faire neuf fois, à minuit, le tour de l'église qu'entourait le cimetière. Au premier tour elle voit un beau militaire, au second un avocat, au troisième une religieuse. Chacun des fantômes l'appelle sa mère, et lui dit que si elle n'avait pas fait de lui une ombre,

1. Paul Sébillot, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 197-199.
2. E. Bergerat, *Rev. des Trad. populaires*, t. VI, p. 752-754.

telle aurait été sa destinée sur la terre [1]. La vierge Berhette, qui n'avait pas voulu se marier, ne peut reposer dans la terre, et elle apparaît à ses parents, couverte de son suaire et suivie de sept petits cochons qui la poursuivent en geignant comme des enfants qui demandent le sein de leur mère. La seconde nuit la morte revient avec son cortège ; d'après le conseil du recteur, sa cousine la suit, la voit se plonger dans un étang, puis, reprenant sa course à travers champs, arriver au cimetière où elle disparaît avec les sept petits cochons dans la terre de sa tombe. La nuit suivante, Berhette répond au recteur, qui la conjure, que ces sept petits cochons sont les sept enfants qu'elle aurait eus si elle avait été mariée, et qu'ils la poursuivront jusqu'à ce que chacun d'eux ait reçu le baptême du sang en mangeant un morceau de sa chair. Le recteur étend son étole, et Berhette, sortant de l'étang, se laisse dévorer les jambes par les sept cochons qui deviennent sept petits garçons [2].

Il y a des époques de l'année où tous les défunts quittent un moment leur tombe : ils peuvent rester au cimetière, entrer dans l'église, ou même s'en aller au loin. En Haute-Bretagne, le soir de la Toussaint, ils sortent la nuit du cimetière et vont se promener sur les routes où ils frappent les passants attardés ; cette nuit les églises sont pleines de défunts qui y sont venus pour y prier [3]. Dans les Ardennes ils peuvent se promener à cette époque dans le cimetière ou même au loin [4]. Le jour des Ames (2 novembre) on recommande aux enfants wallons de ne pas jeter des pierres dans les haies et de ne pas couper des baguettes, en leur disant que les âmes y sont perchées. On doit fermer les portes avec précaution pour ne pas leur faire de mal [5]. Il y a une cinquantaine d'années, d'après une légende populaire à Verviers, on voyait, à la Toussaint, à partir de minuit, une longue procession de revenants en longs manteaux noirs et à grands chapeaux tous pareils, sortir du vieux cimetière aujourd'hui désaffecté et qui est derrière l'Hôtel-de-Ville. Ce cortège se nommait *lu doû* « le deuil ». Il descendait Crapaurue, lentement et en silence, passait par la porte Cuper, le *Pont d' djònès pires* « Pont aux lions », se dirigeait vers le Spintay, revenait par la rue de l'Harmonie et la rue du Brou, remontait Crapaurue et rentrait *è l' vile aite* « au vieux cimetière ». Les bonnes gens du peuple craignaient fort de sortir du logis vers cette heure-là ; mais si quelque charrette, tas de pavés, etc., encombrait la rue devant leur demeure, ils avaient soin de poser

1. Judith Gautier, *Le Rappel*, 5 août 1889.
2. Caliste de Langle, *Le Grillon du Foyer*, p. 139-172.
3. Paul Sébillot. *Trad. et sup.* t. I, p. 224.
4. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 172.
5. E. Monseur. *Le Folk-lore wallon*, p. 131, 132.

sur la tablette de la fenêtre une longue chandelle allumée pour aviser *lu doû* et l'empêcher de venir trébucher [1].

Dans le pays de Tréguier, il y a à la Toussaint dans les cimetières, des processions nocturnes d'âmes en peine que sont obligés de suivre tous ceux qui viennent à passer [2].

La nuit du 2 novembre, au moment où minuit sonne, tous les spectres de ceux des habitants de la ville d'Aurillac qui doivent trépasser dans l'année, traversent un à un le porche abbatial de Saint-Géraud. Ils marchent lentement et se dirigent vers le cimetière. Là le squelette de la Mort les prend par la main, et, chacun à son tour, les conduit en dansant jusqu'au cercueil où ils seront ensevelis. On raconte qu'un jeune homme ayant voulu vérifier le fait, reconnut sa propre image dans une de ces ombres, et s'évanouit de frayeur. Lorsqu'on le releva, le lendemain, il était fou [3].

On croyait autrefois dans le bourg de Saint-Menges que pendant la nuit du premier au 2 novembre, les morts quittaient la tombe, se promenaient processionnellement dans le cimetière, et ensuite dans les rues du village. Ils se suivaient l'un l'autre, à la file indienne, et le dernier qui fermait la marche portait une bannière. Avant de sortir du. cimetière, ils dansaient une ronde autour des fosses, tout en chantant des litanies. Rarement on a pu être témoin de ce spectacle, quelques anciens du pays affirmaient pourtant l'avoir aperçu lorsque sonnait minuit. Quand arrivaient les premières lueurs du jour, tous ces morts rentraient dans leurs tombes, pour n'en ressortir que l'année suivante à pareille époque [4].

En Basse-Normandie, les damnés peuvent, grâce aux prières, obtenir pendant cette nuit, douze heures de répit à leurs souffrances [5].

Ce n'étaient pas les seules merveilles qui se passaient alors au cimetière. Suivant une croyance bretonne, le soir de la Toussaint, à minuit, les âmes des morts, viennent près du reliquaire et crient le nom de ceux qui doivent mourir dans l'année [6]. On disait autrefois dans le pays de Tréguier que durant cette nuit, les bouches sans lèvres des trépassés recouvrent la parole, et qu'on entendait deviser entre elles les têtes de mort des ossuaires. La conversation s'engageait et peu à peu devenait générale. Un vivant à qui il eût été donné d'y assister aurait été renseigné en une seule nuit sur tout ce qui se passe de l'autre côté de la mort. En outre il aurait entendu

1. *Wallonia*, t. II, p. 191.
2. *Revue des Traditions populaires*, t. III, p. 51.
3. Durif. *Le Cantal*, p. 667.
4. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 23.
5. Lecœur. *Esquisses du Bocage*, t. II, p. 285.
6. *Le Conteur breton*. t. I, p. 175.

nommer tous ceux qui devaient mourir dans l'année. Un soir de la Toussaint, un mendiant eut la curiosité d'assister à cette conversation dans le cimetière de Saint-Pol-de-Léon, et, il entendit l'un des morts dire que le premier de l'année qui trépasserait ce serait le vivant qui les écoutait. Le lendemain on le trouva mort[1].

Le mois des Avents est à Sixheim (Meurthe) celui où l'on est exposé à rencontrer le plus de revenants ; la même croyance existe dans le Bocage normand[2].

En Basse-Bretagne, outre la Toussaint, il y a deux autres fêtes solennelles où tous les morts de chaque région se donnent rendez-vous : la veille de Noël et la Nuit de la Saint-Jean. Au moment où le prêtre élève l'hostie, à la messe de minuit, les âmes du Purgatoire ont un répit, et viennent recommencer pour quelques instants ce qui les occupait au moment de leur mort ; les prêtres qui ont reçu sans droit l'argent d'une messe, attendent à l'autel que quelqu'un vienne la leur répondre ; les damnés soulèvent la pierre de leur tombe pour avoir des prières ; ils serrent dans leurs bras qui brûlent, la grande croix des cimetières[3]. On voit aussi les morts défiler sur les routes en chantant le cantique de la Nativité ; à leur tête marche le fantôme d'un vieux prêtre qui porte le ciboire dans ses mains décharnées. Derrière lui est un petit enfant de chœur qui fait tinter une minuscule clochette. La foule suit sur deux rangs. Chaque mort tient un cierge allumé dont la flamme ne vacille même pas au vent. On s'achemine de la sorte vers quelque vieille chapelle en ruines, où ne se célèbrent plus d'autres messes que celles des âmes défuntes[4].

Le jour de la Saint-Jean, dès que les vivants ont disparu, les morts, qui ont toujours froid, viennent se chauffer autour du *tantad* ; ils s'asseyent sur les pierres qui ont été mises là à leur intention, et jusqu'au matin, ils se chauffent[5]. D'après Souvestre, les sièges vides disposés autour de la flamme étaient destinés aux ombres qui venaient s'y placer pour écouter les chants et contempler les danses[6].

En Corse la Squadra d'Arroza, confrérie des morts, se compose

1. A. Le Braz, l. c. p. 156-158.
Les morts de l'ossuaire semblent être informés de ce qui se passe dans ce monde. Orain, *Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. II, p. 278, raconte qu'à Servon, un soir, avant la mort d'une dame, un homme qui sortait de l'église entendit les os de l'ossuaire s'entrechoquer et même sauter dans le cimetière. Le bedeau fut obligé de baricader *le charnier* et d'attacher la porte avec des cordes.
2. Richard. *Trad. de la Lorraine*, p. 251. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 291.
3. Emile Souvestre. *Le Foyer breton*, 1re éd. p. 236-37. Cette partie, intitulée Merveilles de la nuit de Noël, n'est pas reproduite dans l'édition in-18.
4. A. Le Braz, l. c., p. 274-75.
5. Ibid., p. 280.
6. *Derniers bretons*, t. I, p. 12.

des membres de la confrérie qui sont décédés depuis plus ou moins de temps ; on la voit sortir du cimetière à une heure fort avancée de la nuit, et chacun des défunts a revêtu l'habit de pénitent, le rochet et le capuchon noir, et tient à la main un cierge allumé. Elle sort pour accomplir, la veille de la mort de personnes importantes, toutes les cérémonies que les vivants feront pendant le jour. Lorsque la Squadra rencontre des passants, elle s'efforce de les entourer. Une nuit de novembre deux amis l'ayant aperçue se serrèrent contre un mur et lui présentèrent la lame de leur stylet. Les spectres prirent alors le milieu de la route, quelques-uns vinrent aux deux hommes présenter des objets couverts de linceuls (c'étaient des cadavres d'enfants) d'autres leur offrirent des cierges allumés, qui n'étaient que des ossements [1].

Les Ames du Purgatoire qui avaient besoin d'accomplir une pénitence pouvaient obtenir de Dieu la permission de courir le monde. En Basse-Bretagne, on les voyait la nuit, serrées dans leur linceul, se tenir à genoux sur leurs pierres tombales, ou autour de la croix d'un vieux cimetière ; c'est dans cette posture que Guionvac'h vit des femmes dont les cheveux descendaient comme des manteaux. Elles étaient immobiles, profondément inclinées, les mains jointes et tenant encore le chapelet avec une très petite croix de bois, comme sur leurs tréteaux. Elles se taisaient longtemps, puis chantaient en chœur ; mais c'était un long et faible murmure de souffrance qui semblait venir de très loin [2].

Trois légendes, dont les deux premières ont été recueillies dans la Bretagne de langue française, parlent de pénitences des morts, et racontent la punition de ceux qui ont osé les troubler. Des jeunes garçons qui traversaient à minuit le cimetière de Saint-Suliac, virent trois femmes agenouillées devant le reliquaire, l'un d'eux alla enlever la coiffe de l'une d'elles en lui disant qu'il ne la lui rendrait que si elle venait l'embrasser. Le lendemain, à la place de la coiffe, il trouva une tête de mort ; d'après le conseil du recteur il la reporte le soir en tenant entre ses bras un enfant nouveau-né ; la tête de mort redevient coiffe, et, grâce à l'enfant, l'homme n'a aucun mal. On raconte à Saint-Cast deux légendes analogues, mais qui ne sont pas localisées dans un cimetière. Pendant les Avents, des jeunes filles qui revenaient du veillois, passent par le cimetière, plus propre que les rues et voient une jeune fille agenouillée et priant devant une tombe. Le lendemain elles la revoient encore, et elles

1. F. Ortoli. *Contes de l'île de Corse*, p. 317-319.
2. L. Kerardven. *Guionvac'h*, p. 187, 119.

interrogent la fille qui ne répond rien ; le troisième jour, l'une des filles, malgré le conseil de ses amies qui avaient vu, au lieu de figure, une tête de mort, lui enlève sa coiffe. Elle entend pendant trois nuits la défunte lui crier : « Rends-moi ma coiffe ! » le recteur lui ordonne d'aller reporter sous l'if la coiffe à la personne à qui elle l'a prise ; elle y va et n'éprouve aucun mal sur le moment, mais elle meurt le lendemain [1].

On raconte dans le pays de Tréguier que des garçons passant une nuit près du cimetière de Pommerit y virent des formes noires qui semblaient se balancer comme des bretonnes en danse. L'un d'eux enjamba l'échalier et en revint tenant à la main une coiffe blanche, et il ajouta que les danseuses s'étaient envolées, puis on l'entendit le long de la route se dire à lui-même : « Petite coiffe de toile fine, qu'il était donc gracieux le visage que tu encadrais ! la jolie fille, en vérité ; je ne souhaite qu'une chose, c'est qu'elle vienne te réclamer à la maison ». Rentré chez lui, il mit la coiffe dans son armoire, mais le lendemain, quand il l'ouvrit, à la place de la coiffe il y avait une tête de mort qui lui dit : « J'ai fait selon ton désir ; je suis venue réclamer ma coiffe ». On alla chercher le recteur qui prit la tête de mort, et ordonna au garçon d'aller la reporter à minuit au charnier de Pommerit en ayant soin de prendre avec lui un enfant non encore baptisé. Lorsque le garçon eut posé le crâne dans l'ossuaire, il entendit tous les ossements crier en chœur : « Ah ! tu as eu une fière idée de te faire accompagner de cet enfant ; sinon que nous n'avons pas le droit de le priver du baptême, tes os et les siens seraient déjà dispersés parmi les nôtres ! » Le garçon avait vu la mort de trop près ; il ne passa pas l'année [2].

A Saint-Martin-des-Champs, on voyait jadis se promener dans le cimetière à travers les tombes un prêtre qui s'arrêtait pensif au bord du puits, et l'on disait que c'était un des ermites, condamné pour quelque faute à errer ainsi après sa mort [3].

Plusieurs légendes racontent les terribles punitions infligées, souvent par les morts eux-mêmes, à ceux qui ont osé violer leur sépulture pour emporter une partie de leur corps ou s'emparer des richesses ou des objets enterrés avec eux. Celle qui suit, recueillie en Gascogne, n'est pas localisée. Une dame qui s'était cassé la jambe, s'en fit faire une en or. Quand elle mourut on l'enterra

1. Mme de Cerny. *Saint-Suliac*, p. 31-32 et 39-41 ; Paul Sébillot. *Trad. et sup.*, t. I, p. 257-258.
2. A. Le Braz, l. c., p. 182-187.
3. Lecœur. *Esquisses du Bocage*, t. I, p. 322.

avec ; mais un valet s'en alla au cimetière, déterra la jambe d'or et alla la cacher dans son armoire. Dès qu'elle eut été enlevée, on entendit au cimetière une voix crier : « D'or ! d'or ! rends-moi ma jambe d'or ! » Le fossoyeur prévint le mari qui vint lui-même au cimetière et entendit la voix ; puis une servante, qui l'entendit aussi. Enfin le seigneur envoya son valet qui dit : « Que voulez-vous, madame ? » — « C'est toi que je veux ». La dame sortit de sa fosse, emporta le valet et le mangea [1]. On avait enterré Alice de Quinipily avec tous ses bijoux ; un valet et une servante qui s'étaient promis le mariage, allèrent le soir même violer sa tombe, et prirent à la morte tout ce qui avait été enterré avec elle, même son suaire de soie. A partir de ce moment, toutes les nuits, un fantôme menaçant venait les toucher au front et leur criait : « Rendez-moi mon suaire ! » Ils finirent par tout avouer à leur confesseur, qui leur ordonna d'aller au cimetière rendre à la morte tout ce qu'ils lui avaient volé. La nuit, ils s'y rendirent avec un bouquet de buis bénit, mais personne ne sut ce qui s'était passé. Au jour, les fidèles qui entrèrent à l'église virent près de la tombe fouillée d'Alice, le chapelet de la servante, le chapeau du valet, et les deux bouquets de buis bénit, et jamais on n'a revu les deux coupables dans la contrée de Baud [2].

Dans une légende assez altérée, et qui vient de la limite des Côtes-du-Nord et du Morbihan, un homme prend le suaire d'une jeune fille morte ; rentré chez lui, il entend une voix lui crier : « Rends-moi mon suaire ! » Le lendemain, il prend une croix sur la tombe, et la même voix lui crie la nuit : « Rends-moi ma croix ! » Une troisième fois, il prend les bijoux de la morte, dont la voix vient lui crier à travers la porte : « Rends-moi mes bijoux ! » L'homme qui, probablement, n'avait pas reculé devant une violation de sépulture, finit par être épouvanté de ces voix ; il alla trouver le recteur qui lui dit qu'il fallait aller restituer en mettant les objets sur la tombe de la jeune fille. Lorsqu'il y fut, comme le suaire avait été déchiré, une voix cria : « Recouds mon suaire ! » Il l'essaya la nuit suivante, mais le diable faisait tous ses efforts pour l'en empêcher et ne lui laissait quelque repos que lorsque le recteur aspergeait l'homme d'eau bénite ; le recteur ayant fini par s'endormir, le diable emporta le sacrilège [3].

Un récit gascon parle d'une fille si goulue qu'elle ne pensait jamais qu'à manger de la viande crue ; ses parents lui avaient promis de

1. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 325-7.
2. Fouquet. *Légendes du Morbihan*, p. 95-97.
3. Paul Sébillot. *Légendes chrétiennes*, p. 32 (Ext. de la *Revue de Bretagne et de la Vendée*).

lui en apporter d'Agen ; mais ils ne purent en trouver chez les bouchers. Comme ils passaient devant un cimetière, la nuit, la femme conseilla à son mari de prendre un morceau à un mort qu'on avait enterré le matin. Ils lui coupèrent la jambe gauche et la Goulue la mangea. Pendant toute la nuit, on entendit une voix qui criait : « Rends-moi ma jambe ! » La Goulue, qui était allée aux champs avec ses parents, fut renvoyée par eux à la maison. Elle trouva, pendu à la crémaillère, un mort à qui manquait la jambe gauche. Le mort emporta la Goulue dans le cimetière et la mangea [1].

Cette légende ainsi qu'une autre du même pays, citée précédemment, montrent des morts qui se livrent à l'anthropophagie ; deux autres, dont la première a été recueillie en Nivernais, parlent de véritables actes de vampirisme ; ce sont les seules qui aient été, à ma connaissance, constatées en France. Un homme avait épousé une fée qui ne mangeait par jour qu'une cuillerée de soupe ; elle passait dehors la plus grande partie de la nuit, et sortait à minuit pour ne rentrer que vers six heures. Son mari l'ayant suivie, la vit entrer dans le cimetière, creuser la terre et en tirer un cadavre qu'elle se mit à dévorer. Lorsqu'elle sut que son mari connaissait sa répugnante nourriture, elle le changea en chien [2]. Le récit qui suit est emprunté à un livre assez suspect au point de vue légendaire ; mais, malgré sa forme romanesque, il est possible que le fond appartienne à la tradition populaire. Dans la région des Pyrénées, un château aujourd'hui en ruines porte le nom de Château du vampire. Il était habité par un jeune seigneur qui épousa une belle bergère. Celle-ci, la nuit de ses noces, au moment où elle commençait à s'endormir, vers minuit, entendit dans la cour un hennissement sourd et un hurlement sinistre ; elle feignit de dormir, et vit son mari, troublé et agité, s'approcher de la fenêtre en disant : « Je viens ! je viens ! » Il sortit et il revint au bout de deux heures, glacé comme un cadavre. La même scène se produisit la seconde nuit ; et aussi la troisième ; la jeune femme le suivit, et le vit entrer dans le cimetière, où il se glissa en compagnie d'un chien noir jusqu'à une tombe fraîchement remuée : elle vit son mari et le chien au bord de la fosse maintenant découverte, qui mangeaient un cadavre [3].

Les légendes qui suivent ont trait, non pas à des violations de sépulture proprement dites, mais au manque de respect envers les

1. J.-F. Bladé. *Contes de la Gascogne*, t. II, p. 329-331.
2. Achille Millien. *Congrès des Traditions populaires*, p. 58-61.
Ce récit reproduit en somme plusieurs incidents du conte des Mille et Une Nuits : Amine et la Goule (Histoire de Sidi Nouman).
3. Karl des Monts. *Légendes des Pyrénées*, p. 61-84.

morts, et surtout envers leur tête, la partie la plus noble, et celle qui gardant le plus longtemps sa forme, est l'objet, après l'exhumation, d'une sorte de culte en certains pays. Dans le gwerz breton intitulé le *Carnaval de Rosporden*, un garçon s'en va au cimetière et place sur sa tête le crâne d'un mort ; il met deux lumières dans les trous des yeux, et va s'ébattre dans les rues de la ville. Avant de se coucher, il reporte la tête au cimetière et lui dit : « Viens, tête de mort, viens-t'en demain souper avec moi ». Le lendemain soir, on entend frapper à la porte, c'était le mort qui arrivait : à sa vue deux personnes sont mortes de peur. Le défunt s'avance lentement au milieu de la maison et dit : « Me voici venu souper avec toi. Allons, cher ami, ce n'est pas loin d'ici, allons nous asseoir ensemble à ma table, elle est dressée sur ma tombe ». Il n'avait pas fini de parler que le jeune homme jetait un cri épouvantable, et la tête du malheureux frappa violemment la terre et s'y brisa[1]. En Picardie, un jeune homme, pour faire peur aux filles, avait aussi pris une tête de mort dans un tas d'ossements du cimetière ; au moment de la replacer, il l'invite à venir souper avec lui dans quinze jours. La tête répond qu'elle accepte. Au jour dit, un squelette vient se mettre à table avec lui et tous deux font honneur au repas. Le jeune homme échauffé par la boisson, lui propose de danser ; le mort accepte, et la danse finie, il se couche auprès de son hôte. Quand le coq chanta, le mort disparut, après avoir invité le jeune homme à venir dans quinze jours souper avec lui dans le cimetière. Le paysan, passant au jour dit près du cimetière, voit son mort qui le prend par la main et l'introduit dans le champ du repos, où il voit une multitude de fantômes. Il le conduit dans une chapelle, soulève une pierre et le fait entrer dans un caveau où il s'assied avec tous les morts à une grande table. Puis tous les morts sortent et dansent avec lui jusqu'au chant du coq dans le cimetière ; alors tous disparaissent et le paysan reste étourdi jusqu'au lever du soleil. Il rentra à son village et se fit prêtre[2]. En Haute-Bretagne, un garçon, qui avait, pour faire peur aux gens, pris une tête de mort dans le reliquaire, la reporte et l'invite à souper ; le lendemain il voit entrer dans la maison un squelette qui se met à table avec lui sans rien dire, puis se couche à ses côtés : le garçon meurt de peur à la pointe du jour[3]. Un sonneur du pays de Sarzeau, qui passe par un cimetière après avoir fait danser une noce, saisit une tête de mort qui gisait sur le sol et la coiffant de son chapeau, lui dit : « Saute, Jaouen, le beau

1. H. de la Villemarqué. *Barzaz-Breiz*, p. 262-295.
2. H. Carnoy. *Littérature orale de la Picardie*, p. 120-125.
3. Paul Sébillot. *Trad. et sup.* t. I, p. 263.

sonneur veut ouvrir le bal avec toi. — J'accepte, répond la tête, fais danser l'ombre de Perronick le soûleur ». Au son du biniou, tous les morts sortent de la tombe et se mêlent à la danse qui dure jusqu'au jour. Alors le sonneur invite Perronick à souper avec lui le soir même ; la tête tourne trois fois sur elle-même en signe d'acceptation. Le soir arrivé, un squelette entre dans la maison et rappelle à Jaouen son invitation du matin. Le mort voyant que le souper n'est pas prêt, parce que dans la maison tout le monde est frappé de frayeur, dit au sonneur : « Viens, tu m'as invité et tu mangeras ce soir la bouillie et les crêpes chez Satan ». Il le touche de sa faux et il meurt. Depuis ce temps, il conduit chaque jour la danse des morts[1]. Un jeune homme des environs de Saint-Malo qui allait faire des invitations pour les noces, traverse le cimetière à son retour, et trouvant une tête de mort au milieu du sentier, lui donne un coup de pied en lui disant : « Toi aussi, je t'invite à mes noces ». Le jour venu, un squelette entra et se mit à table à côté de lui ; puis il l'invita à venir à son tour souper le lendemain à l'endroit où il l'avait trouvé. Le lendemain, le garçon vit dans le sentier une petite table dressée près de laquelle étaient assis des squelettes ; mais rien n'était servi. Le squelette le conduisit ensuite dans une plaine où l'on voyait une multitude de flambeaux, c'étaient ceux des vivants, le sien était presque consumé, et il mourut deux jours après[2].

Deux garçons s'étaient promis de s'inviter, morts ou vifs, à leurs noces. L'un d'eux mourut, et quand le survivant dut se marier, pour accomplir sa promesse, il alla au cimetière, s'agenouilla sur la tombe de son ami, l'appela à grands cris et lui fit son invitation Le mort apparut aussitôt, semblable à ce qu'il était de son vivant, et il promit de se rendre au mariage, et même de conduire la mariée à l'église[3].

Un homme qui était toujours ivre passa par le cimetière et trébucha contre une tête de mort : « Tu n'es pas ici pour tes mérites ! » lui dit-il en colère. — « Demain, répondit la tête, à cette même heure, tu y seras pour les tiens ». A son retour il raconta à sa femme ce qui s'était passé ; elle alla consulter le curé qui lui dit : « Allez sur la tombe de votre filleul, frappez et il en sortira un petit papillon blanc, qui combattra pour vous ». Le lendemain l'homme fit ce qui lui avait été prescrit : le petit papillon blanc fut vainqueur de la tête de mort, et dit à l'homme : « Je vous devais une place en Paradis

1. D'Amezeuil. *Légendes bretonnes*, p. 270, sq.
2. Paul Sébillot, l. c. p. 260-263.
3. Paul Sébillot. *Petites légendes chrétiennes*, p. 37.

et je vous la gardais; à présent, je suis quitte avec vous [1] ». Un noble qui traversait un cimetière trébucha contre une tête de mort, et tout en colère lui donna un grand coup de pied. Cela fait, il l'invita en riant à venir souper avec lui à huit heures. A ce moment se présenta à la porte du château un squelette enveloppé d'un grand linceul et il se mit à table à côté du seigneur, qui lui servit à manger. Il avait fort à faire, car le mort jetait sous la table tout ce qu'il avait l'air de porter à sa bouche. Le squelette l'invita à son tour et le seigneur accepta. Mais il alla consulter son curé qui lui dit de faire semblant de boire et de manger ; mais de n'avaler rien de ce que le mort mettrait dans son assiette. Le curé l'accompagna au cimetière ; l'église était illuminée, et l'on sentait une bonne odeur de cuisine. Le seigneurentra dans l'église, où la table était servie devant le maître-autel, et le seigneur s'assit en compagnie de beaucoup de défunts ; en face de celui qui l'avait invité ; mais il suivit les prescriptions du curé, et le souper fini le mort lui dit que s'il avait touché une miette de pain, ou bu une goutte de vin, il serait mort sur le champ [2].

A Pleiber-Christ, un paysan opulent et glorieux, monta un dimanche sur la pierre qui est dans le cimetière et qui sert à faire les annonces, et invita tous les assistants à venir manger leur part d'un cochon gras qu'il venait de tuer. Les assistants pour l'écouter, foulaient sans plus s'en soucier, les tombes des morts : une petite voix grêle s'éleva et demanda : « Irai-je moi aussi? — Oui », répondit le paysan glorieux. Au jour dit, on vit arriver, bien après les autres, un homme vêtu d'une souquenille de vieille toile, et qui sentait le pourri. Il se mit à table avec les convives, et ne mangea rien. Lorsque tout le monde fut parti, le maître vit l'homme à table, et lui dit de ne pas se presser. L'homme releva la tête et le maître vit que c'était une tête de mort. « Qui es-tu et que demandes-tu ? » lui dit-il. « C'est moi qui t'ai parlé au cimetière quand tu as dit qu'il n'y avait personne de trop. C'est moi qu'on nomme l'Ankou et dans huit jours, j'ai mission de t'emmener, que tu sois prêt ou non [3] ».

On raconte en Haute-Bretagne qu'une petite fille ayant emporté pour s'amuser un petit os qu'elle avait trouvé dans le cimetière entendit, rentrée chez elle une voix qui lui criait : « Rends-moi mon os ! [4] ». On croit d'ailleurs, en beaucoup de pays que l'on s'expose à quelque malheur en emportant chez soi un objet pris dans le cimetière [5].

1. E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. II, p. 175.
2. J. F. Bladé. *Contes de la Gascogne*, t. II, p. 92-95.
3. A. Le Braz, l. c., p. 71-75.
4. Paul Sébillot. *Trad. et sup.*, t. I, p. 259.
5. C. de Mensignac. *Trad. de la Gironde*, p. 134.

Les morts de l'ossuaire sont pleins d'indulgence pour ceux qui les dérangent, lorsque leurs intentions sont pieuses ; ils en sont d'ailleurs informés par des moyens surnaturels. Une jeune fille de Lancieux avait parié d'aller la nuit chercher une tête de mort dans l'ossuaire : l'enjeu était une pièce de cinq francs qui devait être employée à faire dire des messes pour le défunt auquel la tête avait appartenu. Quand elle fut arrivée au charnier, tous les morts connaissaient le pari qui avait été fait, et chacun voulait en profiter ; aussi les têtes sautaient autour d'elle, chacune s'efforçait de se placer sous sa main pour être emportée. La fille en prit une au hasard, la mit dans son tablier et se sauva au plus vite ; mais quand elle fut arrivée à la maison, elle vit deux têtes au lieu d'une ; la seconde était sans doute parvenue à s'y faufiler. Elle fit dire les prières requises, reporta les deux têtes dans l'ossuaire et il ne lui arriva rien de mal [1]. Dans une ferme du pays de Tréguier, un soir que l'on causait des morts, et que quelques-uns assuraient qu'ils n'en avaient pas peur, le maître de la maison gaga un écu de six livres qu'aucun de ceux qui étaient présents n'oserait aller passer la nuit dans le charnier. Les hommes donnèrent des prétextes pour ne pas soutenir la gageur ; seule une gardeuse de vaches qu'on avait recueillie par charité, déclara qu'elle passerait bien la nuit dans l'ossuaire. Quand elle y fut entrée, les ossements se rangèrent contre les murs, pour lui faire une place où elle put s'étendre comme dans un lit. L'enfant s'agenouilla, invoqua la protection des âmes défuntes, puis s'allongea sans crainte sur le sol humide, et dormit sa pleine nuitée. Quand elle eut touché l'argent, elle alla se confesser au recteur, et le lui remit en le priant de dire une messe à l'intention de l'âme du purgatoire qui en avait le plus besoin. Les âmes défuntes savaient, ajouta-t-elle, que c'était mon intention, aussi m'ont-elles protégée cette nuit [2] ».

Les morts tiennent beaucoup à avoir un linceul convenable ; si on n'a pas soin de déférer à ce désir, ils sortent du cimetière pour venir reprocher aux vivants de leur avoir manqué d'égards. Une bonne femme des environs de Rennes était tellement avare qu'elle ensevelit son mari dans un drap percé. Le soir, elle vit sortir son bonhomme, enveloppé dans son linceul troué ; il le lui jeta aux pieds et lui dit : « Méchante avaricieuse, tes journées ne suffiront pas à le racommoder et tes nuits à le laver dans la mare de Cucé [3] ». En Auvergne, où les défunts de la paroisse font aussi leur procession

1. Paul Sébillot. *Notes sur les traditions de la Haute Bretagne*, ext. de l'Archivio (t. VII, nº 2), p. 6.
2. A. Le Braz l. c. p. 166-169.
3. A. Orain. *Promenade aux environs de Rennes*, 1884, p. 10.

aux Rogations, une femme vit son mari qui marchait derrière les autres avec un linceul tout en loques. Elle lui demanda pourquoi il agissait ainsi, et il lui répondit qu'elle l'avait enseveli dans un drap tellement usé que la moindre ronce en arrachait les lambeaux [1].

Plusieurs légendes, qui jusqu'ici n'ont été trouvées qu'en Bretagne, racontent la punition terrible qui atteint ceux qui, voyant un linceul dans le cimetière, osent le prendre et se l'approprier. Aucune d'elles n'explique pourquoi les linceuls sortent ainsi de la tombe pour venir tenter les passants. Une couturière de Pluzunet, passant par le cimetière voit sur la tombe de sa mère, morte depuis plus d'un an, un drap blanc, souillé de quelques taches de sang, et l'emporte chez elle. La nuit, le fantôme de sa mère, toute nue, décharnée, horrible à voir, lui crie par trois fois d'une voix lamentable : « Rends-moi mon linceul ». Pendant trois nuits, elle voit la même apparition et entend les mêmes cris. Elle va enfin trouver le recteur qui lui dit qu'elle a commis un grand péché, que ce drap est le linceul même dans lequel on a enseveli sa mère, et qu'il faut le reporter où elle l'a pris. Elle y va, et voit toutes les tombes recouvertes de linceuls blancs ; celle de sa mère seule n'en a pas. Elle voit ensuite sa mère menaçante, toute nue, debout sur sa pierre tombale. De son bras de squelette la morte la saisit et l'entraîne avec elle au fond de sa tombe, et la pierre qui s'était soulevée, retombe avec grand bruit sur la mère et la fille [2]. Souvestre avait donné dans la première édition de ses *Derniers bretons*, une version qui ne différait de celle-ci que par la forme, et qu'on ne retrouve plus dans les éditions suivantes. En Haute-Bretagne, une couturière ramasse aussi un drap blanc sur une tombe ; il en sort aussitôt une voix qui lui crie tout le long de la route : « Rends-moi mon suaire ! ». Le lendemain le recteur, qui l'accompagne jusqu'à la porte du cimetière, lui dit que si quelque chose se pose sur le suaire, il faut qu'elle le couse. Une tête de mort vient s'y placer ; et elle la coud ; mais en faisant le dernier point, elle pique la tête de mort qui lui crie : « Ah ! que vous me faites mal ! » La couturière a si grand peur qu'elle meurt aussitôt [3]. Une autre légende du même pays raconte qu'une jeune fille oublia de fournir, ainsi qu'elle l'avait promis, un drap pour ensevelir son amie morte ; elle voit un linceul dans le cimetière, et l'emporte chez elle ; une voix lui crie : « Rends-moi mon drap ! » Elle le

1. Paul Sébillot. *Littérature orale de l'Auvergne*. p. 98-100.
2. F.-M. Luzel. *Légendes chrétiennes*, t. II, p. 155-160.
3. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 303.

reporte au cimetière, par le conseil du recteur, et le pose à terre ; son amie vient se poser dedans, et elle disparaît ainsi que le linceul [1]. Une jeune fille des environs de Morlaix prétendait qu'elle marcherait dans un cimetière, même la nuit, avec autant d'assurance que sur un grand chemin, et elle paria qu'elle ferait trois fois le tour de l'église, en chantant, et sans presser le pas. Les parieurs assistèrent aux deux premiers tours, puis rentrèrent dans l'auberge. Comme dans son troisième tour, la jeune fille passait devant le porche, elle vit par la porte largement ouverte, le catafalque au milieu de l'église, avec des cierges autour, comme un jour d'enterrement. Pensant que c'étaient les jeunes gens qui étaient entrés dans l'église, et avaient tout disposé ainsi pour lui faire peur, elle enleva le linceul et l'apporta à l'auberge. Mais quand elle fut couchée, elle ne put dormir ; des mains invisibles tiraient sans cesse sur ses draps et la découvraient. Le matin elle alla raconter son équipée au recteur qui lui ordonna, sous peine de damnation, de retourner à l'église, de déposer le linceul sur le catafalque, et de coudre dedans, le plus vite possible, le mort qui viendrait s'allonger sur la toile. Quand il ne lui resterait plus que quatre ou cinq points à coudre, elle devait dire « J'ai fini ». A minuit, la jeune fille accomplit ce qui lui avait été ordonné, et quand elle dit « J'ai fini ! » le recteur sortit du confessionnal où il s'était enfermé, et dit, arrivé sur le seuil de l'église : « Maintenant, c'est au mort et à vous de vous expliquer seule à seul ». Le lendemain on trouva dans l'église les lambeaux du cadavre de la jeune fille, et les dalles et jusqu'aux chapiteaux des piliers, étaient maculés de sang [2].

Dans une auberge du Gouray, un homme qui prétendait que les morts ne revenaient pas, paria qu'il irait au cimetière et que s'il rencontrait un revenant, il l'inviterait à boire une chopine. Arrivé au cimetière, il voit un homme debout au pied d'une croix et l'invite. Le mort le suit à l'auberge, mais sans vouloir rien prendre ; lorsque l'homme veut s'en retourner le revenant l'accompagne partout. Le recteur consulté dit à son paroissien que pour se débarrasser du revenant, il faut qu'il le reconduise au cimetière et qu'arrivé à l'échalier, il lui dise : « Passez devant et je vais vous suivre », en reculant d'un pas en arrière dès que le mort aurait franchi l'échalier. Grâce à cette précaution l'homme n'éprouva aucun mal [3].

Il prit envie à des jeunes gens du Bosquel, au retour d'une fête,

1. Paul Sébillot. *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 195.
2. A. Le Braz, l. c., p. 176-182.
3. Paul Sébillot. *Légendes chrétiennes*, p. 32-34.

d'aller danser dans le cimetière. Ils dansèrent sur les tertres des morts jusqu'à minuit. Lorsque l'heure sonna à l'église du village, les jeunes gens s'arrêtèrent, les tombes s'entrouvrirent toutes et les engloutirent. On raconte que chaque année, le jour de la fête patronale les tombes s'ouvrent et que les danseurs reprennent leur ronde en poussant des gémissements terribles. A minuit les tombes se referment sur les fantômes et tout rentre dans le silence [1].

Pour conjurer un malheur, un curé envoya une jeune fille passer trois nuits dans l'église. La première nuit, elle ne vit rien ; la seconde, sur le premier coup de minuit, tous ceux qui étaient enterrés là sortirent de leur tombe et se rangèrent en procession. En passant devant elle, un mort la couvrit d'un linceul, elle demeura ainsi jusqu'à la pointe de l'aube ; au matin, elle le cacha derrière l'autel. La troisième nuit, au coup de minuit, elle s'enveloppa du linceul et attendit. Quand la procession passa devant elle, un mort secoua l'autre linceul qu'elle avait caché la veille. Aussitôt en sortirent par milliers des araignées, des crapauds et des chauves-souris. Ils emportèrent la malheureuse dans une fosse et la mangèrent toute vive [2].

* * *

Les morts n'étaient pas les seuls hôtes du cimetière. Bien que le lieu fût béni, et qu'il fût autrefois à peu près toujours dans le voisinage d'une église, on croyait que des apparitions pouvaient s'y montrer qui se rattachaient au monde infernal, ou à celui des fées et des lutins [3].

Le cimetière de l'ancienne léproserie de Pont-Audemer était hanté par diverses apparitions, et le diable s'y montrait. Un villageois, un jour de grande fête patronale, s'était permis nombre de plaisanteries sur le diable de Saint-Germain ; l'esprit maudit l'attendit au passage, se saisit de lui, l'enleva dans les airs, et le laissa ensuite retomber à plat d'une assez grande hauteur [4]. Dans les cimetières isolés de Basse-Bretagne, on voit un petit démon, nommé Jean-Gant-Y-Tan, qui porte cinq chandelles sur les doigts de sa main gauche et les fait tourner avec rapidité ; de sa main droite, il saisit les âmes des damnés, les met dans un sac de cuir roux pendu à son côté et les porte à l'enfer. Les Arzais aperçoivent la

1. H. Carnoy. *Litt. orale de la Picardie*, p. 126.
2. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 242-3.
3. A. Bosquet, p. 491.
4. Vérusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 343.

nuit dans les cimetières l'Ankhou tourmentant les morts, des gnomes, des farfadets qui jouent ou dansent sur les tombes [1].

Dans le cimetière de Saint-Martin-des-Champs, on voyait une dame blanche entourée d'une vive clarté et assise sur l'échalier. On s'était accoutumé à sa présence, et certaines gens ne craignaient pas d'y passer la nuit. « Range-toi », disaient-ils à la dame blanche, et elle se rangeait. Un soir un paysan ayant traversé le cimetière se trouva à l'autre bout, en face de l'apparition. Il ôta poliment son chapeau et la pria de lui faire place. Flattée sans doute de cette marque de déférence, la mystérieuse demoiselle lui répondit : « Passe, passe, ma lumière va t'accompagner jusqu'au bas des rocs ». Et de fait la fantastique clarté se mit aussitôt à le précéder et le guida jusqu'au pied de l'escarpement rocheux [2].

D'autres hantises se manifestaient sous une forme animale, sans que l'on sache au juste quelle est leur nature, si c'étaient des âmes en peine, des démons ou des lutins. Dans le pays de Bayeux, les lubins sont des fantômes en forme de loups qui rôdent la nuit, cherchent à entrer dans les cimetières et du reste sont assez peureux. Leur chef est tout noir et plus grand que les autres. Lorsqu'on s'en approche, il se dresse sur ses pattes, se met à hurler et toute la troupe disparaît en criant : « Robert est mort ! Robert est mort ! [3] » Des pêcheurs du pays d'Argentan affirmaient aussi en avoir vu plusieurs fois, et ils pensaient que ces lubins étaient les âmes des chrétiens qui n'avaient pu être enterrés en terre sainte [4]. Les lubins du Berry sont des esprits chagrins, rêveurs et stupides qui sous des formes bizarres et repoussantes, passent leur vie à causer dans une langue inconnue, le long des murs des cimetières. En certains endroits, on les accuse de s'introduire dans le champ du repos et d'y ronger les ossements. Dans ce dernier cas, ils appartiennent à la race des lycanthropes et des garous et doivent être appelés lupins [5]. En Picardie, l'Herminette est un esprit follet qui habite les anciens cimetières, et que l'on redoute de rencontrer, sous la forme d'un gros chat blanc. C'est particulièrement la veille de Noël, vers neuf heures du soir que l'on craint son approche, car on devrait être aux matines et l'herminette rôde pour punir ceux qui n'y sont pas [6]. Le cimetière qui entoure l'église de Saint-Martin des Champs près

1. Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 71-72.
2. Lecœur. *Esquisses du Bocage*, t. II, p. 419.
3. Pluquet, *Contes populaires de Bayeux*, p. 14.
4. Chretien, *Veillerys Argentenois*, mss.
5. George Sand, *légendes rustiques*, p. 149.
6. Corblet, *Glossaire du patois picard.*

de Condé sur Noireau était fréquenté par toutes sortes d'animaux suspects, des chevaux superbement harnachés se présentaient aux voyageurs, qu'ils allaient jeter dans un abîme infernal d'où ils ne revenaient jamais [1]. En Franche-Comté, on connaissait aussi les chevaux malfaisants des cimetières. Une femme de Chamblay ayant vu une certaine nuit un beau cheval qui paissait sur le gazon des morts et qui n'appartenait à personne de sa connaissance, s'approcha de lui, le flatta de la main, et le trouvant docile et gentil, pensa pouvoir l'enjamber et l'amener dans son écurie ; mais quand il la sentit sur son dos, il se mit à faire des évolutions sans nombre, et tout-à-coup le cheval, qui était le cheval Gauvin, s'élança dans la Loue et quand il fut arrivé au beau milieu de la rivière, il disparut sous la femme et la laissa tomber dans l'endroit le plus profond [2].

L'apparition des bières qu'il faut retourner suivant un certain rite, est connue en Bretagne, en Berry et dans plusieurs autres pays ; mais on ne les rencontre pas, comme en Basse-Normandie au milieu des cimetières où ils barrent le chemin aux voyageurs [3].

La seule hantise des cimetières qui ait un caractère gracieux, est celle qui est rapportée par le Dr F. Noëlas, et qu'il a probablement un peu poëtisée. Dans le Forez les petits enfants innocents morts avant le baptême vont sous l'orme du cimetière. Le bon Dieu leur donne ailes et plumes, voix pour gazouiller, pour amuser les morts. Aussitôt que le soleil pointe sur les montagnes, ils s'envolent de tombeau en tombeau, sous le regard des bons saints qui rient de les voir faire. La nuit, on dit qu'ils brillent comme des flambeaux ou des étoiles qui filent et que ces flammes tournent sans cesse autour de l'ormeau [4]. On retrouve en Basse-Bretagne la croyance d'après laquelle les enfants morts sans baptême errent dans l'air sous la forme d'oiseaux. Ils ont un petit cri plaintif comme un vagissement. On les prend souvent pour des oiseaux véritables ; mais les vieilles gens ne s'y trompent point. Ils attendent ainsi, disséminés dans l'espace, que vienne la fin du monde. Saint-Jean le Baptiseur leur administrera alors le baptême, après quoi ils voleront tout droit au ciel [5]. En Poitou, les âmes des petits enfants morts poursuivis par le diable viennent se poser sous forme de petits oiseaux sur le mouchoir d'un soldat, et lui demandent d'être leur parrain [6].

PAUL SÉBILLOT.

1. A. BOSQUET, *la Normandie romanesque*, p. 269.
2. D. MONNIER et A. VINGTRINIER, *Croyances et traditions de la Franche-Comté*, p. 696.
3. A. BOSQUET, l. c. p. 275.
4. *Légendes et traditions foréziennes*, p. 283.
5. LE BRAZ, l. c. p. 271.
6. L. PINEAU, *Le folk-lore du Poitou*, p. 118.

CONTES DE LA GRÈCE ANCIENNE[1]

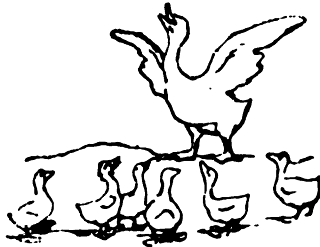
V

LE CHOIX D'UNE FEMME

Un étranger d'Atarné alla trouver un jour Pittakos de Mytilène, fils de Hyrradios : Vénérable vieillard, lui dit-il, on me propose deux mariages : l'un avec une jeune femme qui m'est assortie pour la fortune et la naissance ; l'autre est au-dessus de moi. Qui choisir ? Conseille-moi, laquelle épouserai-je ? — Celui-ci, levant son bâton, arme du vieillard, lui dit : Ceux-là te diront tout ce qu'il y a à dire. — C'étaient des enfants occupés dans un vaste carrefour à faire tourner à coups de fouet leurs rapides toupies. — Marche sur leurs pas. — Quand il fut près d'eux, il les entendit dire : Pousse celui qui te regarde. — L'étranger réfléchissant au présage donné par ces enfants, s'abstint d'un mariage trop au-dessus de lui ; il épousa la femme de moindre état comme lui. — Toi aussi, pousse celle qui te regarde[2].

René Basset

1. Suite, voir t. XIII, p. 273.
2. Callimaque, Epigramme I, ap. Meineke, *Callimachi Cyrenensis hymni et epigrammata*, Berlin, 1841, in-8, p. 89-90 : Diogène Laerce, *Vita philosophorum*, I, 79 : *Anthologie palatine*, VII-89 (anonyme). Sur la source de la réponse des enfants, cf. une note de Rossignol à son poème latin, *Vita scholastica*, Paris, 1880, in-8, p. 289-290. Cette histoire passa chez les Arabes, sans doute par l'intermédiaire des Juifs : Pittakos est remplacé par David et c'est Salomon qui, chevauchant sur un roseau avec des enfants, donne le conseil en question. Cf. El Ibchihi, *Mostat'ref*, Boulaq, 1292, hég. 2 vol. in-4, t. II, p. 278, reproduit par Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, § 26, p. 179 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8 ; il existe aussi en serbe : Karadjitch sripske prep. nº 41, cité par Wesselofski, *La sœur de Salomon*, *Mélusine*, t. IV, col. 270.



JEUX ET FORMULETTES DU PAYS NANTAIS [1]

FORMULETTES ENFANTINES

Pour compter ou étiller (éliminer) dans les jeux

1

Un i, un l,
Ma tant' Michel ;
Des rav', des choux,
Des raisins doux.
Ne passez pas par mon jardin ;
Ne cueillez pas mon romarin,
Ni ma violette.
Mistoufflette à vêpres,
Qui chant' comm' les prêtres ;
Pimpon d'or,
Chapeau d'épinette ;
Pimpon d'or,
La plus belle en est dehors.

2

Bell' pomm' d'or à la révérence,
N'y a qu'un Dieu qui nous mène en France,
Adieu, mes amis !
La guerre est fini' ;
Bell' pomm' d'or,
Tirez-vous dehors.

3

Un i, un o,
Que de pies, que de poux
Que de cent sabbats,
Que de carabas !
Le chien, le loup,
Sont à l'entour
Du four.
Goddem !

4

Petits ciseaux
D'or et d'argent,
Ta mère t'appelle
Au bout du champ ;
Pour y manger
Du lait caillé,
Que les souris
Ont barbotté,
Pendant une heur' de temps...
Petits ciseaux, va t'en !

1. Suite, v. t. XII, p. 618, t. XIII, p. 1.

5

Rognons, rognons
Un' pomme,
Deux pommes, etc.

jusqu'au nombre total d'enfants.

6

Un p'tit chien pendu
Au haut d'un clocher ;
Levez-lui la queue,
Vous lui verrez les yeux,
Trente-et-une,
C'est la lune.
Trente-deux,
C'est l' bon Dieu.
Trente-trois,
C'est des oies.
Trente-quatre,
C'est des pattes.
Trent-cinq,
C'est des singes.
Trente-six,
C'est des c'rises.
Trente-sept,
C'est un pet.
Trente-huit,
C'est des huîtres.
Trente-neuf,
C'est un bœuf.

7

Un, demi deux, demi trois,
Demi clousse.
Cygne, touti, la mèr' Giglousse ;
Herr midi égal citron,
Plomb.

8

Amme
Stramme
Gramme,
Pique, pique et collet gramme ;
Bourre, bourre et ratatamme,
Mistramme.

9

Je mang' rais bien
La queu' d'un' poire,
Qui fleurit
La poire entière.

Prends ton seau,
Joli' bergère ;
Prends ton seau,
Va tirer d' l'eau.

10

Treize en terre,
Pour la terre ;

Quatorze, quinze, etc., jusqu'au nombre des joueurs.

11

Un petit prêtre,
Sortant du paradis,
Sa bouteille est pleine
Jusqu'à demain midi
Pimponnette,
Piponette,
Tes souliers font des lunettes.
Un', deux, trois,
Caroline ; (*bis*).
Un', deux, trois,
Carolin', sauv' toi.

12

Une poule sur un mur,
Qui pigochait du pain dur ;
Pigochi, pigocha...
Lèv' ta queue et puis t'en vas.

Variante :

Mang' du sucre et puis t'en vas.

FORMULETTES RÉCITÉES

1

Préchi, précha,
Ma chemise entre mes bras ;
Mon chapeau sur mes cheveux,
Messieurs !
J'entre dans un cabinet,
J'y vois la Mort qui rôtissait ;
J'en demande un petit lardon,
On me donn' cent coups de baton.
Ai-je bien fait, mon maître ?
— Oui, ma grosse bête.

2

Marguerite,
Fleur bien p' tite,
Verte au pied, rouge autour,
Dites-nous tout bas quels sont vos amours.

3

Bonhomme ! bonhomme !
— Monsieur, ce sont des pommes.
— Bonhomme, tu es fou.
— Monsieur, j' les vends cinq sous.
— Bouhomm', j' vas t' battre !
— Monsieur, je n'peux rien en rabattre.

4

Vous pétez, bonn' femm' Gendron.
— Ah ! monsieur, j'ai perdu trois moutons.
— J' vous dis qu' vous pétez.
— Dit' vous qu' vous les voyez ?
— Ah ! la diabl' de bonn' femme', qui va toujours pétant !
— Oui, monsieur ; deux noirs et un blanc.
— Le diable emporte la bonn' femme avec son q !
— Ah ! monsieur, ils sont tertous perdus.

5

Il était une fois un roi et une reine,
Qui faisaient caca dans un' gaîne.
Léon qu' était d' sous,
Qui gobait tout.
Henri qu' était à côté,
Qui n' laissait rien passer.
Et moi, qu' étais dans l' corridor,
Qui ramassais tous les louis d'or.

(On dit les noms des enfants qui sont présents).

6

Sainte Colette,
Tire-moi mes jambettes,
Rends-moi sage et parfaite.

Pensionnat des Ursulines, 1880.

7

Que mang' tu là, frère Pierrot ?
— Des feuves grâlées (des fèves gillées).
— A n' font point tique toc ?
— C'est qu'a sont trempées.
— T'as pourtant les lèvres graissouses...
— C'est qu' j'ons mangé dau beurre.

de Cillon Françoise.

COMPLIMENTS

Je suis venu ce soir
M'acquitter de mon devoir
Et la fleur à la main,
Parc' que c'est votre fêt' demain.

La petite fleur des champs,
Qui fleurit tous les ans,
Avec un doux baiser,
Je vous pri' de l'accepter.

Au nom du père (au front).
Et d' la mère (à l'épaule gauche).
Et d' l'enfant (à l'épaule droite).
Tout c' que j' prends,
Je l' fourr' là d'dans (dans la bouche).

(Se dit en prenant un fruit, ou un bonbòn, qu'on avale).

Il est arrivé à Nantes trois animaux : un cheval, un bœuf et un chien.

Le cheval dit :

On m' ferre,
On m' déferre,
La Franc' sera toujours en guerre.

Le bœuf dit :

On m' lie,
On m' délie,
La Franc' sera toujours trahie.

Ceux qui écoutent, voyant qu'on s'arrêtent, demandent alors :

Et le chien ?

Il lève sa queue,
Pour attraper les curieux.

Joséphine Richard, Nantes, 1857.

Signification du lien qui attache un bouquet.

De la laine,
Je vous aime ;
Du coton,
Mon mignon ;
Du fil,
J' vous haïs.

Rosalie Praud, de St-Etienne-de-Corcoué.

Pour attraper un camarade plus naïf, les enfants proposent de raconter un conte, et ils lui disent :

Chaque fois que je m'arrêterai, tu diras : « Comme moi ».

On commence alors :

— Je suis allé me promener un jour à la campagne...

— Comme moi.

— J'ai vu une belle petite main...

— Comme moi, etc.

On décrit la maison avec beaucoup de détails, et enfin on termine la description d'une chambre, en disant :

— Au milieu, il y avait une grosse bête...

— Comme moi, répond le naïf; et tout l'auditoire d'éclater de rire.

Habit s' coud-il ?
Grain s' moud-il ?
— Oui ; habit s' coud,
Grain s' moud.

Le père assis lit ;
La mère assis coud,
L'enfant assis joue.

Jean porc tua ;
Sel n'y mit,
Ver s'y mit.

M. Mazille, Nantes, 1864.

Chat vit rôt,
Chat mit patte à rôt ;
Rôt brûla chat,
Chat quitta rôt.

Eugène Buja, 1866.

Tas de riz,
Tas de rats ;
Tas de riz
Tenta
Tas de rats ;
Tas de rats
Tâta
Tas de riz.

Trois plats d' crêpes
Sur la f' nêtre } se dit 3 fois très vite.
D'un prêtre.

Si tu étais petite pomme d'api, comment te dépetite pomme d'apirais-tu ?

— Je me dépetite pomme d'apirais, quand les autres petites pommes d'api se dépetites pommes d'apiraient.

Si tu étais petit pot de beurre, comment te dépetit pot de beurrerais-tu ?

— Je me dépetit pot de beurrerais, quand les autres petits pots de beurre se dépetits pots de beurreraient.

(Ces 7 formulettes se disent très vite).

Mouton bê,
Où vas-tu ?
— A la bouch' rie.
— Quand r' viendras-tu ?
Jamais !
Bê ê ê !

FORMULETTE DES JOURS DE LA SEMAINE

Le lun	Lundi.
Le ma	Mardi.
Le mê	Mercredi.
Le jeu	Jeudi.
Le ven	Vendredi.
Le san	Samedi.
Le jour du grand dindant	Dimanche.

Jeanne Lecomte, de Soudan.

Ce livre est à moi,
Comme Paris est au roi ;
Le roi aime Paris,
Et moi, j'aime mon livre.

(*Livre d'écolier*).

Ce livre est à son maître,
Qui n'est ni moine, ni prêtre.
Si vous voulez savoir son nom.
Regardez dans ce petit rond.

(*Livre d'écolier*).

Croix de Dieu Albâne (?)
Tu n' s'ras jamais qu'un âne.
Croix de Dieu A B C D,
Tu n' s'ras jamais qu'un baudet.

(Se dit aux enfants qui n'apprennent pas bien à lire).

Jeanne Lecomte, de Soudan.

Ane de nature,
Qui n' sait pas lir' son écriture.

(Se dit aux enfants qui ne peuvent pas lire ce qu'ils ont écrit).

Les enfants de campagne disent, en effeuillant les pâquerettes ou les marguerites :

Je t'aime.
Un peu,
Beaucoup,
Passablement,
Pas du tout.

Quand plusieurs enfants sont réunis pour jouer, ils regardent la couleur de leurs yeux et disent :

Les yeux bleus,
Pour aller chez l' bon Dieu.
Les yeux gris,
Pour aller dans l' paradis.
Les yeux noirs,
Pour aller dans l' purgatoire.
Les yeux verts,
Pour aller dans l'enfer.
Les yeux roux,
Pour aller chez l' garou.

Deux par deux,
Comm' des bœufs ;
Trois par trois,
Comm' des oies ;
Quat' par quat',
Comm' des pattes ;
Cinq par cinq,
Comm' des singes.

Six sous ci, six sous ça,
Six sous ces six saucissons-là.

(Se dit très vite).

Quand un enfant des rues est louche, les autres lui disent :

Vise en l'air,
Vois-tu clair ?
Non, Monsieur,
Je vois bleu.
Fourr' ton nez dans mon q,
Ça t'éclaircira la vue.

Madame Vaugeois.



PETITES LÉGENDES LOCALES

CCLX

LA DAME DE BREYVA

Légende du territoire de Belfort

Dans la forêt de Breyvâ, non loin de Meroux, on voit, parfois, un blanc fantôme errer lentement au clair de lune, apparaître et disparaître derrière les arbres. Malheur à celui qui s'approcherait trop près des endroits hantés par cette âme damnée, et qui, la nuit, traverserait cette forêt maudite sans avoir dans sa poche *une pincée de sel*. L'imprudent serait infailliblement perdu ; entraîné hors de son chemin par une puissance surnaturelle, il verrait de près la dame de Breyvâ, tenant dans sa bouche *une clef de feu*, et il aurait à coup sûr le même sort que ce jeune homme de Meroux, qui malgré les sages conseils de ses amis, voulut à toute force, traverser, de nuit, la forêt de Breyvâ.

Trois paysans du village revenaient, un soir fort tard, de la fête de Bourogne. Le plus âgé était un homme prudent, se méfiant du diable et de ses maléfices, et craignant Dieu. Le second, sans être tout à fait irréligieux, n'adoptait pas toujours les croyances du bonhomme et se moquait même quelquefois de ses racontages. Quant au plus jeune, c'était un esprit fort, ne craignant ni Dieu ni diable, et ne songeant qu'à s'amuser le plus possible Tout en jasant de la fête, des amis avec lesquels on avait bu, largement et gaîment, des jolies filles qu'on avait fait sauter, ils étaient parvenus, sans s'en apercevoir, à la lisière de la forêt de Breyvâ. Le plus âgé l'ayant remarqué le premier, dit à ses compagnons qu'il valait mieux prendre par la grande route, que ce serait un peu plus long, mais plus sûr et moins fatiguant. Le plus jeune se moqua de lui, le traitant de peureux, de vieille femme, et parvint sans peine, à décider ses deux compagnons à passer par la forêt. Ils arrivèrent bientôt dans une clairière. Là, s'élevait, avant la venue des *Suèdes* (Suédois), le manoir de la dame de Breyvâ.

Les deux plus âgés traversèrent cette partie du bois sans accident. Il n'en fut pas de même du plus jeune. Dès qu'il y eut posé le pied, il se sentit rempli d'une lassitude étrange. Sans pouvoir se l'expliquer, il se trouva en arrière de ses amis. Il voulut courir après eux,

ses pieds se soulevaient à peine du sol. Il voulut les appeler, crier, sa voix était vide de son. Alors il eut peur, trembla, vint tomber, épuisé, sur la margelle d'un puits, seul vestige du vieux castel. Il lui sembla que deux mains de fer s'étaient appesanties sur ses épaules et l'avaient cloué à cette place.

Tout à coup une éblouissante clarté envahit la clairière. Devant lui venait de s'allumer un immense foyer. Il s'en approcha aussitôt pour ranimer ses membres engourdis. Inutile effort! ce foyer *éclairait*, mais *ne chauffait pas*. Sa lumière, d'abord brillante, rougit, pâlit et ne projeta plus bientôt qu'une lueur blanchâtre comme celle d'un clair de lune.

Debout, derrière le foyer, et serrant entre les dents une clef qui luisait dans la nuit comme un charbon ardent, se tenait un blanc fantôme.

C'était la dame de Breyvà, dont l'âme ne devait avoir ni trêve ni repos jusqu'au jugement dernier, en châtiment de ses exactions et de son avarice. Dieu voulait qu'elle eût les lèvres et les dents sans relâche brûlées par cette clef qui lui avait servi à cacher ses trésors injustement acquis. Cette âme damnée revenait dans la clairière, arrêtait l'imprudent qui osait s'y aventurer et tâchait de lui faire arracher la clef qui la torturait.

A la vue de l'apparition, le malheureux se mourait de peur. Une voix intérieure lui dit qu'il devait essayer d'arracher la clef. Il y porte la main, mais une brûlure atroce l'oblige à reculer. Plus résolu, il essaie de nouveau... La clef se descelle des dents du fantôme, elle vient!... Mais la douleur, devenue plus insupportable, le force encore à lâcher prise.

« Plus qu'une fois, dit la dame, une seule fois! songe à ton salut et au mien ».

Fou de douleur et de désespoir, il reprend la clef avec rage; elle s'ébranle sous un effort violent, les lèvres seulement la retiennent... encore un coup et elle est à lui... Mais à l'instant décisif le supplice infernal qu'il éprouve l'emporte sur la peur de la damnation, il lâche..... et la clef est rivée plus fort que jamais.

Cependant les deux paysans cherchaient leur camarade. Après avoir en vain fouillé la forêt, ils s'arrêtent enfin l'oreille tendue; des accents plaintifs, apportés par la bise, arrivent jusqu'à eux. Ils se dirigent vers l'endroit d'où ces plaintes devaient venir et se trouvent bientôt dans la clairière maudite. Leur jeune compagnon était là, étendu sur le sol, la tête appuyée sur la margelle du puits. Le croyant endormi, ils se mirent à le secouer avec vigueur, mais ils remarquèrent bien vite sa pâleur et la contraction de ses traits.

« La dame !... la clef !... elle brûle... » râla-t-il dans un suprême effort. Ses camarades voulurent le soulever : le corps retomba inerte.....

HENRI BARDY.

CCLXI

LES HANTISES DU CHATEAU DE SAINT-POMPIN

Les grand'mères ne manquent jamais, pour faire coucher leurs petits enfants, de les menacer des prisons du château de Saint-Pompin (même commune, canton de Coulonges-sur-l'Autise (Deux Sèvres), et des fantômes blancs que leurs aïeux ont assuré avoir entendus traînant avec fracas de longues chaînes dans les grandes salles du seigneur. Elles s'entretiennent souvent à la veillée, avec un ton de voix et un langage spécial, d'une mystérieuse caverne dont l'ouverture paraît dans un endroit inaccessible des rochers du château et que tout le monde connaît sous le nom de *trou de Farfadet;* c'est la demeure, assure-t-on, de nombreuses légions d'esprits malfaisants. C'est au fond de cet antre que se réfugie pendant le jour la chasse-gallerie : c'est de là que partent pendant la nuit les loups-garous, les béliches des avents et les chevaux-malets du carnaval.

On nous a dit, et ce n'est plus un conte, qu'en 1793, les habitants de Coulonges - les - Royaux (aujourd'hui Coulonges - sur - l'Autise), menacés d'une visite des chouans, étaient venus y cacher leur bonnet de la liberté.

(Le château de Saint-Pompin. Journal la *Revue de l'Ouest*, Niort, Robin et L. Favre, jeudi 8 avril 1858, p. 3 ; en sous-titre : Histoire et traditions poitevines). Article anonyme dont l'auteur était feu l'abbé Proust, alors curé de Saint-Pompin, natif de Saint-Denis, près Champdeniers (Deux-Sèvres).

CCLXII

LA DAME QUI MANGE LES ENFANTS

L'abbaye des Fontenelles, près la Roche-sur-Yon (Vendée), est aujourd'hui ruinée. On dit que Guillaume de Mauléon et Béatrix de Machecoul, sa femme, ses fondateurs, et Jehanne, épouse d'Aimeri, vicomte de Thouars, leur fille, sont enterrés dans la chapelle; cependant on n'y voit que le tombeau de Jehanne, attribué, on ne sait trop pourquoi par les gens du pays, à *Madame Béatrix*. Il y a même sur la fondatrice une légende curieuse.

« Madame Béatrix était une femme cruelle qui aimait à manger la chair des petits enfants ; le mets le plus délicat pour elle en était le cœur et le foie. Son cuisinier ayant été parrain, elle alla jusqu'à lui

demander son filleul. Cet homme, touché de pitié, prit un petit chien, dont il apprêta le cœur et le foie et les servit à Béatrix ; celle-ci trouva le plat si amer que, se doutant qu'on l'avait trompée, elle se livra aux transports de la plus affreuse colère. Elle fit venir son cuisinier qui lui avoua que, pressé par le remords, il n'avait pu exécuter ses ordres ; il s'exprima avec tant de persuasion que Béatrix elle-même, touchée de repentir, leva les yeux au ciel et fit vœu de faire pénitence. C'est à cette occasion qu'elle fit, dit-on, construire l'abbaye des Fontenelles au lieu où elle existe encore. Elle fit aussi creuser un souterrain qui se divisa en sept branches, à prendre de l'église de l'abbaye pour aller à une petite chapelle, située à Ambois, hameau à deux kilomètres et demi des Fontenelles. Elle s'y rendait chaque jour en prenant le premier souterrain qui était couvert d'épines, marchant dessus pieds nus ; elle restait toute la journée à prier, ne se nourrissant que de racines. Au bout de sept ans d'une pénitence aussi exemplaire, Béatrix mourut comme une sainte. On ajoute même qu'elle fut canonisée. Son prétendu tombeau est très vénéré dans le pays, et chaque année, le lundi de la Pentecôte, on y porte les petits enfants qu'elle ne mange plus, et dont elle est devenue la protectrice. »

(De Monbail, *Monuments religieux, militaires et civils du Poitou*. Notes et croquis de la Vendée, in-4, Niort, Robin, 1843, p. 127).

D'après Imbert, *Histoire de Thouars*, 113, ce serait, au contraire, Béatrix de Machecoul, veuve en premières noces de Guillaume de Mauléon, seigneur de Talmond, qui aurait épousé avant 1214 Aimery VIII, vicomte de Thouars, et Jehanne de Thouars serait leur fille.

CCLXIII

LE DIABLE ET LA VIERGE

Dans la commune de La Chapelle-Saint-Laurent, canton de Moncoutant, arrondissement de Parthenay (Deux-Sèvres), se trouve le village de Notre-Dame de Pitié, objet d'un antique pèlerinage .

A Pitié, près l'ancienne route stratégique d'Angers à Niort, on montre le pas de la Vierge, où toutes chaussures possibles s'accommodent aisément — ou qui va à tous les pieds, si vous aimez mieux — ce qui n'a rien de bien extraordinaire, vu que cette soi-disant empreinte n'a *qu'un rebord*. Les pèlerins ne manquent pas de la visiter et d'y essayer leur chaussure. Le pas se trouve vers le haut d'un rocher peu élevé ; à un niveau un peu inférieur, on voit de fort petites dépressions ; ce sont les griffes du diable.

Il poursuivait la Vierge qui, dans son vol, était venue se poser sur

le rocher ; le diable croyait la prendre, mais le granit s'amollit sous ses ongles, et il y resta empêtré tandis que la Vierge, dans son dernier élan, atteignait un autre rocher, là où se trouve aujourd'hui la chapelle. Remplacez la Vierge par saint Michel, et vous aurez la légende du Mont-Dol avec les mêmes empreintes à l'appui.

CCLXIV

LA LÉGENDE DE L'ÉTANG D'OLIVETTE

Dans la commune de Saint-Laurent se trouvent deux étangs séparés par une simple chaussée. L'un a pris le nom d'un ancien château aujourd'hui en ruine, c'est l'étang des Mothes, l'autre est appelé l'étang d'*Olivette*.

« On voyait jadis sur cette chaussée, un moulin fort achalandé. Jamais le travail n'y cessait, même pendant les plus grandes chaleurs de l'été et lorsque l'eau manquait dans les rivières et dans les ruisseaux, il y en avait encore dans l'étang d'Olivette ; cependant vint une année où la sécheresse fut telle qu'il n'y eut plus assez d'eau pour faire tourner le moulin. Le meunier, homme vieux et avare, qui n'allait jamais à la messe et refusait durement au pauvre le morceau de pain qu'il lui demandait, séchait d'ennui, jurait et blasphémait horriblement ; une nuit, tandis qu'il se tordait de désespoir sur sa couche où l'avarice l'empêchait de dormir, il forma l'épouvantable dessein de se vendre au démon par un pacte solennel ; s'étant levé, il évoqua par des paroles magiques les puissances infernales ; aussitôt un vent violent se déchaîna avec fureur sur le lac desséché et passa en gémissant dans les feuillages des arbres en faisant un bruit sinistre et plein d'horreur. Le diable apparut alors au meunier, environné d'un nuage rougeâtre de vapeurs sulfureuses :

— Que me veux-tu, vieux farinier, dit-il, d'une voix qui fit trembler la maison jusque dans ses fondements et se répercuta horriblement dans la profondeur des bois.

— Te vendre mon âme.

— Ah ! ah ! fit le diable, grimaçant et ricanant avec une joie féroce, quel prix en veux-tu, vieux farinier ?

— Fais seulement marcher mon moulin toutes les fois qu'il n'y aura pas d'eau dans l'écluse, et je suis à toi pour la vie, pour la mort.

— Par l'Enfer, il sera fait comme tu le désires ! » et le farinier tendit sa main au démon, et sur-le-champ, dans la nuit noire, on entendit les roues tourner si vite, si vite, les meules s'agiter si rapidement, que c'était merveille et, quoiqu'il n'y eût pas d'eau dans l'étang, le moulin marchait à tout rompre.

Le meunier frémissant d'une joie satanique, entra dans le moulin ·
— Vite, vite, des sacs, des poches, allons, apportez....

Et les garçons accourent, mais ils reculent épouvantés en voyant que deux démons grands comme des géants faisaient eux-mêmes tourner les roues et les meules ; glacés de frayeur, ils restent immobiles... le farinier leur enlève les sacs des mains, il veut les remplir, il sourit déjà d'aise, en pensant à l'argent qu'il va gagner, mais ô prodige, il ne trouve que du charbon..... la fleur de la farine est allée blanchir l'eau d'Olivette. Et voilà pourquoi depuis, à certaines époques, on voit pâlir les ondes de l'étang. »

(ABBÉ ALBAREL, *Histoire du pèlerinage de Notre-Dame-de-Pitié*, in-32, Poitiers, H. Oudin, 1866, 36-38).

CCLXV

LES ROCHES QUI NE POUSSENT PLUS

Pitié est dans le pays du granit dont les rochers émergent du sol sous les formes les plus capricieuses. Baugier et Arnauld (*Monuments religieux, militaires et civils du Poitou* (*Deux-Sèvres*) ont noté à ce sujet une assez singulière croyance.

Autrefois tous les rochers poussaient, un jour vint, où leur croissance s'arrêta subitement, ainsi s'explique leur état actuel, les uns ont atteint tout leur développement, d'autres sortent à peine de terre, etc.

CCLXVI

LES PIERRES D'AMURÉ

« Les pierres d'Amuré (Deux-Sèvres) (dolmen renversé) ont été longtemps l'objet d'un culte presque sacré; autrefois même les âmes pieuses ne se contentaient pas de leur offrir de ferventes prières, elles leur offraient encore de petites pièces de monnaie.

A la veillée la grand'mère vous dira :

Les pierres qui sont là-bas au-delà du ruisseau sont les premiers fondements de notre église, mais les maçons avaient beau travailler, chaque matin leur ouvrage avait disparu ; alors dans son découragement l'un d'eux jeta son marteau bien loin en lui disant : « Va-t-en où nous pourrons travailler. » le marteau s'arrêta sur l'emplacement de notre pauvre église, qu'il fut alors facile de bâtir et d'achever. Une fois, on attacha tous les bœufs du village à ces blocs, mais leurs efforts furent impuissants et les pierres sont restées là où on les voit encore ».

(*Monuments rel., mil. et civ. du Poitou* (Deux-Sèvres). Niort, Robin, 1843, p 10-11.

CCLXVII

LE CARROSSE ENGLOUTI

La *Croix-Portière*, commune de Xaintray, canton de Champdeniers (Deux-Sèvres), est un carrefour où l'on voit une mare entretenue l'hiver par une source qui émerge d'un canal naturel de *20 centimètres de diamètre* à peu près, et sans eau les 3/4 de l'année. Près de là, existait jadis une croix. Un jour, un carrosse vint à passer, le cocher salua respectueusement la croix, le maître ne voyant personne lui demande ce qu'il saluait ainsi et sur la réponse du cocher, lui dit qu'il était un imbécile. Aussitôt, maître, cheval et carrosse sont engloutis dans le gouffre de la Croix Portière — c'est le canal de 0^m 20 dont il vient d'être parlé — ; le cocher seul est sauvé.

(Raconté par mon père, il y a bien 45 ans).

LÉO DESAIVRE.

FOLK-LORE DE L'AUVERGNE

VII

SORCELLERIE

UNE femme de Courpières allaitait un jeune enfant. Vint à passer un homme, un inconnu, qui demanda à la femme un verre de son lait. Je viens, dit-elle, de donner le sein à mon enfant, et en ce moment je ne puis vous satisfaire. Repassez demain.

L'homme vint le lendemain, et trouva sur la table le verre de lait promis. Il dit à la femme de le suivre jusqu'à l'étang voisin. Arrivé près de l'eau, il mit une certaine poudre dans le lait, et le fit jeter par la femme dans l'étang. Il lui demanda si elle ne voyait rien dans l'eau. Elle répondit : je vois des cochons et des vaches. Vous m'avez trompé, dit-il, c'est du lait de vache que vous m'avez donné et non du lait de femme. A partir de ce jour, une très grave maladie s'abattit sur ces animaux, mais les humains furent épargnés, grâce à la ruse de la femme qui avait donné, au lieu du sien, du lait de vache.

(*Conté par Marie Bardin-Loubardy, de Courpière, Puy-de-Dôme*).

Dr POMMEROL.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

XXIX

EN POITOU

St-Fessel. Auprès de St-Benoît, près Poitiers, on conduit les enfants dont le postérieur ne se développe pas suffisamment auprès d'une grosse pierre au milieu de laquelle il y a un trou ; on jette quelques pièces de monnaie en nombre impair dans ce trou, condition indispensable au succès, on fait une prière et on ramène l'enfant. Cela s'appelle aller à Saint-Fesset.

Nous avons recueilli la légende suivante : Un jeune enfant, par malice, avait souillé saint Fesset. Un mal mystérieux se répandit sur la partie coupable et nul médecin n'en eut raison. Pressé de questions, l'enfant avoua son méfait. Ses parents le ramenèrent à saint Fesset à qui tous firent amende honorable sans oublier l'aumône ; l'enfant guérit aussitôt.

(Recueilli à Ligugé par M. Dumont. *Le Pays Poitevin*, revue mensuelle, n° I, 1er Juillet 1898). Cette pierre est *au milieu d'un champ*, près St-Benoît, où se trouve une dépression sur laquelle *on assied* les enfants faibles. (Notes personnelles).

St-Braillard. M. le curé de Smarves (Vienne), conserve dans son presbytère, une statue en bois de l'enfant Jésus, qui était autrefois dans l'église. Cette statue assez grossière, a une joue assez volumineuse, ce qui lui donne un aspect larmoyant. Les habitants de Smarves appellent cette statue Saint-Braillard et allaient autrefois lui faire leurs dévotions pour obtenir que leurs enfants cessassent de brailler. (Recueilli par M. Dumont. *Le Pays Poitevin*, l. c.).

St-Braillard. On va à l'église de Croutelle faire brûler des cierges à saint Braillard. Les cierges sont placés devant la statue de saint Barthélemy, patron de la paroisse, qu'il faut sans doute identifier avec saint Braillard.

(Mme Lestrade jeune, Janvier 1893).

St-Pissoux. On va à l'église de Cuhon, canton de Mirebeau, dédiée à saint Hilaire, pour l'incontinence d'urine ; ce pèlerinage était encore très fréquenté il y a une trentaine d'années ; les pèlerins se faisaient évangéliser On croit que la dévotion s'adresse aux saints Cosme et Damien, honorés dans l'église.

(Mme Lestrade jeune). Léo Desaivre.

XXX

ENVIRONS DE LOUDÉAC

A Trévé, canton de Loudéac, il y a, non loin de l'Église sous le patronage de saint Just, une fontaine également dédiée à ce saint. Quand les enfants sont malades, les parents jettent de petites chemises dans cette fontaine et suivant que la chemise s'enfonce par le haut ou le bas, l'enfant doit guérir ou non.

A Saint-Caradec, commune voisine, il y a devant la statue de ce saint une tige de fer en forme de T. On prie également ce saint pour les enfants et on y porte une chemise que l'on doit jeter sur le haut de cette barre de fer. Si la chemise reste dessus, l'enfant guérira : il en est autrement si le linge tombe à terre.

XXXI

SAINT MIRLI

Sur la route de Lamballe à Matignon, il y a, non loin du bourg d'Hénanbihen, une croix de pierre au pied de laquelle se trouve une statuette, également de pierre, que les habitants ont baptisée du nom de saint Mirli. La tête de saint Mirli étant cassée, on la fait tenir au moyen d'une petite ardoise en guise de cale. Veut-on savoir si l'on se mariera dans l'année, on tire l'ardoise et suivant que la tête tombe à droite ou à gauche, on peut se préparer ou l'on doit prendre patience.

J.-M. Carlo.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN

XXVIII

L'empereur avait dans un gilet des poches en cuir pour pouvoir prendre le tabac à poignées ; il montait à cheval au grand galop l'escalier de l'orangerie de Versailles.

A cinq heures du matin, on dansait la boulangère qui fut plus tard détronée par le cotillon et le galop anglais.

Si en rentrant de Saint-Roch chez moi, je ne trouve pas de soldat ma demande réussira. Ce sera la réponse de Dieu.

(Balzac. *César Birotteau*). P. S.

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

CLXIII

PHILOSOPHIE D'UN AVARE

Un Arabe du désert s'arrêta un jour près d'Abou'l Asouad l'avare qui était en train de déjeûner et le salua. L'autre lui rendit son salut. L'Arabe s'avança pour manger, mais l'avare ne l'invitant pas, il lui dit : Je suis passé près de ta famille. — C'est que c'était ton chemin. — Ta femme était enceinte. — Je le savais. — Elle a accouché. — Cela devait forcément lui arriver. — Elle a mis au monde deux garçons. — C'est ainsi qu'a fait sa mère. — L'un d'eux est mort. — Ma femme n'était pas assez forte pour nourrir les deux. — Ensuite l'autre est mort. — C'est qu'il n'a pas pu survivre à son frère. — Leur mère est morte. — C'est de chagrin pour ses enfants. — Comme ce que tu manges est bon ! — C'est pour cela que je le mange seul, et à Dieu ne plaise que tu y goûtes, Arabe ![2].

CLXIV

ORIGINE DU NOM DE LA FÊTE DE 'ID[3]

On demanda à Djonéid d'où ce jour tirait son nom. Lorsque Adam sortit du paradis, il descendit sur la terre, dit-il. Puis il se repentit devant Dieu très haut qui le ramena dans le paradis. C'était ce jour-là qui fut nommé jour du *retour* ('id) parce qu'il était retourné dans l'éden[4].

CLXV

LA VILLE PÉTRIFIÉE

« Une caravane s'étant détournée du chemin ordinaire pour éviter les courses des Arabes vint en un lieu désert, dont les vents avaient enlevé tous les sables. On y trouva les ruines d'une ville qui avait été détruite, et dans laquelle les hommes, les femmes, les enfants, les bêtes de service, les oiseaux et les chiens, avaient été pétrifiés.

1. Cf. t. XIII, p. 549.
2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, p. 209, reproduit par Ben Sedira. *Cours de littérature arabe*, n° 51 ; Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 162.
3. On appelle ainsi et, plus communément *'aid*, la fête qui termine chez les musulmans le mois du jeûne, le ramadhân.
4. Ech Cherichi, *Commentaire des Séances de Hariri*, Boulaq, 1300 hég. 2 v. in 4, t. I, p. 107.

On y vit entre autres, une femme qui tirait du pain d'un four, et la femme, ainsi que le pain et le four, avaient été changés en pierre »[1]

CLXVI

LES CARACTÈRES OPPOSÉS

J'étais en voyage, raconte un Arabe, et je m'écartai de mon chemin. J'aperçus dans le désert une tente vers laquelle je me dirigeai, il s'y trouvait une femme arabe. Dès qu'elle me vit, elle me dit : Qui es-tu ? — Un hôte. — Salut et bienvenue à l'hôte ; descends à ton aise. Je descendis, elle m'apporta de la nourriture ; je mangeai ; elle me donna de l'eau et je bus. Sur ces entrefaites, le maitre de la tente s'avança et dit : Qu'est-ce que cet homme là ! — Un hôte, répondit sa femme. Point de salut ni de bienvenue : Qu'avons-nous à faire d'hôtes ? Quand j'entendis ces paroles, je remontai sur le champ à cheval et je partis. Le lendemain, je vis une tente dans le désert ; je me dirigeai vers elle et j'y trouvai une femme arabe. En me voyant, elle me dit : Qui es-tu ? — Un hôte. Point de salut ni de bienvenue à l'hôte ! Qu'avons-nous à faire d'hôtes ? — Elle était en train de me parler quand le maître de la tente arriva. En me voyant, il demanda : Qu'est-ce ? — Un hôte. — Salut et bienvenue à l'hôte. Puis il m'apporta d'excellente nourriture et je mangeai ; il me donna de l'eau fraîche et je bus. En me rappelant ce qui s'était passé la veille, je me mis à sourire. Pourquoi souris-tu, me demanda-t-il ? — Je lui racontai ce qui m'était arrivé avec cette femme arabe et son mari, ce qu'il m'avait dit ainsi que sa femme. Ne t'en étonne pas, dit-il : celle que tu as vue est ma sœur, et son mari est le frère de ma femme [2].

LLXVII

LE NAUFRAGÉ MIRACULEUSEMENT SAUVÉ

On raconte qu'un roi de Sicile ne pouvait dormir une nuit et était privé de sommeil. Il manda un commandant du port et lui dit : Pars

1. Chihâb ed din Ahmed el Moqri el Fâsi, *Kitâb el Djomân*, tr. par de Sacy. *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, t. II. Paris, 1789, in-4, p. 150-151.
2. El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, Boulaq, 1292 hég ; 2 vol. in-4, t. I, p. 209, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*. Alger, 1879, in-12, n° 53 ; Ranc, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8, p. 163 ; Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, Le Qaire, 1302 hég. in-8, p. 40 (le récit est un peu plus développé) ; second supplément au *Thamarât el Aourâq*. Le Qaire, 1300 hég. (le récit est identique à celui du *Mostat'ref*). Une version plus ancienne est donnée au syriaque par Bar Hebræus, cf. Morales, *Ergötzender Erzählungen des Bar Hebræus*, ch. XIX, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XL, 1886, p. 421, 437, Budge *The laughable stories*, p. 147 du texte syriaque, 177 de la traduction anglaise.

maintenant pour l'Ifriqyah, et tu m'en rapporteras des nouvelles. — Le commandant prépara le bateau et le fit partir sur le champ. — Le lendemain, il était à sa place comme s'il n'avait pas bougé. Le roi dit au commandant du port : As-tu fait ce que je t'ai ordonné ! — Oui, j'ai obéi à ton ordre, j'ai fait partir un vaisseau, mais il est revenu au bout d'une heure et le capitaine te racontera ce qui est arrivé. Il le fit venir, l'autre se présenta, accompagné d'un homme. Le roi lui demanda : Qu'est-ce qui t'a empêché de partir quand je te l'ai ordonné ? — Je me suis mis en route avec le vaisseau, mais au milieu de la nuit, pendant que les gens ramaient, on entendit une voix qui disait : O Dieu ! ô Dieu ! ô toi qui secours ceux qui implorent ton appui ! — Ceci fut répété plusieurs fois. Quand nous eûmes bien entendu cet appel, nous criâmes : Voici ! voici ! pendant que la voix répétait : O Dieu ! ô Dieu ! ô toi qui secours ceux qui implorent ton appui. — Nous dirigeâmes le vaisseau de ce côté, et nous trouvâmes ce naufragé sur le point de rendre l'âme. Nous le fîmes monter à bord et nous l'interrogeâmes. Il nous répondit : Nous étions partis de l'Ifriqyah, notre bateau a fait naufrage depuis plusieurs jours ; j'ai failli mourir et je n'ai cessé de crier jusqu'à ce que le secours est venu grâce à vous. — Louange à celui qui a tenu un prince éveillé et a fait veiller un souverain dans son palais à cause d'un noyé dans la mer [1].

CLXVIII

LA LONGUE PÉNITENCE

On raconte que David lisait un jour les Psaumes et que son cœur fut touché de cette lecture. Il n'y a au monde, se dit-il, personne plus dévôt que moi. Dieu très-haut lui envoya cette révélation : Monte vers telle montagne, tu verras un laboureur qui m'adore depuis sept cents ans et qui s'excuse d'une faute qu'il a commise, bien qu'il n'ait pas péché envers moi. Un jour il passait sur une terrasse ; sa mère était au-dessous ; un peu de terre soulevée par sa marche l'atteignit ; il est plus dévôt que toi ; va le trouver et annonce lui, de ma part, son pardon. David alla à cette montagne, y vit un homme décharné dont les os apparaissaient à cause de ses macérations ; il était absorbé dans sa prière. Quand il eut fini, David le salua ; l'autre lui rendit son salut et lui demanda : Qui es-tu ? — Je suis David. — Si j'avais su que tu fusses David, je ne t'aurais pas rendu le salut, à cause de l'erreur dont tu es cause ; tu ne t'es occupé que de gravir

1. Ahmed et Tortouchi, *Sirâdj el Molouk*, 1289, in-8, p. 283 ; El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 89, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 49.

cette montagne sans demander pardon à Dieu ; moi je passais sur une terrasse ; ma mère était en dessous ; en marchant je fis tomber sur elle un peu de terre ; je partis et voilà sept cents ans que je ne sais si elle est irritée contre moi ou satisfaite ; malgré cela je demande pardon à Dieu parce que je crois qu'elle est irritée, afin que mon Seigneur et ma mère soient satisfaits de moi ; voilà sept cents ans que je vis ainsi sans m'occuper de boire ou de manger, de crainte du châtiment de Dieu très haut ; va-t-en loin de moi ; tu m'as empêché de l'adorer. David lui répondit : Dieu m'a envoyé vers toi pour t'informer qu'il t'a pardonné ; il est satisfait de toi ; ta mère est sortie de ce monde satisfaite de toi ; elle n'était pas sous la terrasse sur laquelle tu marchais et n'a pas été atteinte par la terre. Quand l'homme entendit ses paroles, il s'écria : Par Dieu, je ne désire pas vivre désormais. Il se prosterna et dit : Seigneur, prends-moi. — Il mourut sur-le-champ[1].

CLXIX

L'ORFÈVRE ET L'OUVRIER

On raconte qu'un homme était habile dans le métier de bijoutier : c'était le premier de son temps, mais il éprouva des malheurs, devint pauvre après avoir été riche et éprouva de la répugnance à rester dans son pays. Il se rendit dans une autre ville, demanda après le marché des orfèvres ; il trouva une boutique appartenant au bijoutier royal qui avait sous ses ordres une grande quantité d'ouvriers qui travaillaient pour le prince. Lui-même avait une prospérité évidente tant en esclaves blancs qu'en eunuques, en étoffe et autres choses. L'étranger fit si bien qu'il devint un des ouvriers de la boutique de ce patron : il travailla chez lui pendant un certain temps ; à la fin de chaque journée son maître lui donnait deux dirhems d'argent pour salaire d'un travail qui en valait dix, gagnant ainsi sur lui huit dirhems par jour. Il arriva que le roi demanda l'orfèvre et lui remit un bracelet d'or incrusté de chatons d'une extrême beauté, qui avait été fait en pays étranger ; il appartenait à une de ses favorites et s'était cassé. Soude-le, lui dit-il. Le patron le prit et se donna beaucoup de peine à y travailler. Quand il le montra aux ouvriers qui étaient chez lui et chez d'autres, personne ne put lui dire la manière de le réparer. Son souci augmenta, le temps passa et le bracelet était toujours chez lui sans qu'il sût qu'y faire. Le roi insista pour le ravoir en disant : le joailler a reçu de nous cette fortune magnifique et il ne peut pas souder un bracelet ! Quand l'étranger vit le grand

1. Ahmed el Qalyoubi. *Naouddir*, p. 19.

embarras où se trouvait son maître, il se dit : Voilà l'occasion de montrer de la générosité ; je ne le punirai pas de son avarice envers moi et de son injustice ; peut-être après cela me fera-t-il du bien. Il mit la main dans le coffre de son maître, prit le bracelet, enleva les pierreries, refondit l'or, puis il sertit les bijoux comme ils l'étaient précédemment. Cette vue réjouit fort le maître, car le bracelet était devenu plus beau qu'avant. Il le porta au roi. Quand celui-ci le vit, il l'admira ; l'orfèvre prétendit que c'était son ouvrage et reçut une belle récompense ainsi qu'une pelisse magnifique. Le patron vint s'asseoir à sa place, tandis que l'ouvrier espérait être récompensé de ce qu'il avait fait, mais l'autre ne le regarda pas et n'augmenta en rien son salaire quotidien de deux dirhems. Au bout de peu de jours, le roi voulut faire faire un couple de bracelets sur ce modèle ; il manda l'orfèvre, lui fit remettre ce dont il avait besoin et insista près de lui sur la beauté de la forme et la rapidité du travail. Le patron alla trouver son ouvrier et lui apprit ce que le roi lui avait dit. L'étranger obéit à ce qui lui était prescrit et ne cessa de travailler jusqu'à ce qu'il eût fait les deux colliers, sans que son maître ajoutât quelque chose aux deux dirhems de salaire quotidien, ou le remerciât, ou lui promît quelques biens, ou se montrât bienveillant pour lui. L'étranger ne vit rien de mieux que de graver sur deux bracelets des vers où il expliquerait son cas afin d'en instruire le roi. Il grava légèrement ces vers à l'intérieur de l'un d'eux.

Coups de la fortune, cessez, et si vous ne cessez pas, abstenez-vous.

Je suis parti cherchant à gagner ma vie, et j'ai trouvé que mes ressources avaient disparu.

Je ne parviens pas à gagner ma vie, même par le travail de mes mains.

Combien d'ignorants sont au faîte ! combien de savants ignorés ! [1].

L'ouvrier avait dessein, si ces vers étaient aperçus par son maître, de lui expliquer leur contenu ; mais s'ils lui échappaient et s'il ne les voyait pas, ils lui fourniraient le moyen d'arriver auprès du roi. Il enroula les bracelets dans une étoffe de coton et les remit à son patron. Celui-ci, dans son ignorance du métier, et des évènements n'en vit que l'extérieur et non l'intérieur ; il les prit et, tout joyeux, les porta au roi et les lui présenta. Le prince ne douta pas qu'il ne fussent son ouvrage ; il le revêtit d'un vêtement magnifique et le remercia. Le maître s'en alla, s'assit à sa place sans s'occuper de l'ouvrier et, à la fin de la journée, il n'ajouta rien aux deux dirhems

1. Ces vers se trouvent cités aussi dans les *Mille et une nuits*, *Conte du pêcheur et du génie*, éd. de Beyrout, t. I, p. 19 ; éd. du Qaire, t. I, p. 10.

Le lendemain, le roi s'ennuyant seul, fit venir la favorite pour qui il avait commandé les deux bracelets d'or. Elle se présenta avec les bijoux aux mains ; il les prit pour les examiner et voir de près la finesse du travail ; il lut les vers, en fut étonné et dit : C'est l'explication de la situation de leur auteur, le maître m'a menti. Il s'irrita contre lui et le manda. Quand l'orfèvre arriva, le roi lui dit : Qui a fait ces bracelets ? — C'est moi. — Pourquoi as-tu gravé ces vers ? — Il n'y a pas de vers — Tu mens, dit le prince, et il lui montra l'inscription, en ajoutant : Si tu ne dis pas la vérité, je te ferai trancher la tête. L'orfèvre avoua tout et le roi fit amener l'ouvrier. Quand il fut présent, il l'interrogea sur sa situation. L'étranger lui raconta son histoire et ses aventures avec son patron. Le prince destitua ce dernier, lui retira ses bienfaits pour les donner à l'ouvrier, qu'il mit à la place de son ancien maître. Il le revêtit d'une pelisse d'honneur et l'étranger devint un heureux maître. Quand il eut atteint ce rang et qu'il eut obtenu du crédit près du roi, il intervint en faveur de son patron, de sorte que le roi lui fit grâce : tous deux s'associèrent, et ils restèrent ainsi jusqu'à la fin de leur vie, et Dieu fasse miséricorde à celui qui a dit :

Si le bonheur de l'homme se présente dans le temps, les biens lui afflueront vers lui de tous côtés [1].

CLXXX

LE MANQUE DE RESPECT PUNI

On raconte, d'après 'At'a ben Yasâr que des gens voyagèrent et s'arrêtèrent dans un désert. La nuit ils entendirent les braiements réitérés d'un âne, et ils ne purent dormir. Ils allèrent voir ce que c'était et trouvèrent une tente où était une vieille femme. — Ils lui dirent : Nous avons entendu braire un âne, ce qui nous a tenus éveillés et pourtant nous ne voyons pas d'âne chez toi. — C'est mon fils, leur répondit-elle ; il me disait : Anesse, viens ici, ânesse, va-t-en, et toujours ainsi. J'ai prié Dieu de le transformer en âne et c'est pourquoi il ne cesse de braire chaque nuit jusqu'au matin. — Mène-nous vers lui, que nous le voyions. — On alla le trouver, il était dans le tombeau et son cou était tout-à-fait celui d'un âne [2].

CLXXI

LES VERRES CASSÉS

Au temps du sultan Mahmoud, un marchand de verres avait

1. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 320, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature*, n° 74.
2. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 26.

ouvert sa boutique près du palais. Un jour, un homme vint lui acheter des verres pour un dinâr. Le sultan voyait tout cela de sa demeure. Son esclave Ayâr était sur la terrasse, occupé à tirer de l'arbalète. Une flèche alla atteindre les verres et les brisa sous les yeux du prince. Cet homme vint pousser des cris de douleur à la porte du palais et raconta son histoire au sultan. — Quelle était la valeur de ces vases, lui demanda celui-ci ? — Mille dinârs. — N'as-tu pas honte, menteur, reprit Mahmoud ; tu les a achetés pour un dinâr, je l'ai vu de mon palais, et à présent, tu parles de mille dinârs ! — Que Dieu éternise la durée du sultan, dit l'homme ; quand les verres étaient intacts, ils ne valaient pas plus d'un dinâr ; mais quand ils ont été brisés par la flèche de quelqu'un qui est aimé du sultan — c'est-à-dire Ayâr — je ne les estime pas moins de mille dinârs. — Le prince lui fit donner cette somme [1].

CLXXII

LA RETRAITE DES GÉNIES FIDÈLES

On attribue à Ibrahim el Khawâs le récit suivant : Une année, je faisais le pèlerinage et je cheminais avec mes compagnons quand je fus poussé par une inspiration à chercher la solitude et à m'écarter de la grande route. Je pris un autre chemin que celui par lequel passaient les gens et je marchai pendant trois jours et trois nuits sans songer à la nourriture, à la boisson, ni à quelque autre nécessité. J'arrivai à une solitude verdoyante, remplie de fruits et de fleurs odorantes, au milieu de laquelle j'aperçus un étang. Je pensai : On dirait le paradis. Pendant que je réfléchissais, je vis s'avancer quelques personnes ; elles avaient l'apparence d'êtres humains ; elles étaient revêtues de beaux frocs et d'élégants mouchoirs. Elles me reçurent avec joie et me saluèrent ; je leur répondis : Sur vous soit le salut ainsi que la miséricorde de Dieu très haut et ses bénédictions ; où suis-je ? qui êtes vous ? Puis il me vint à l'esprit, après les avoir interrogés, que c'étaient des génies et que la vallée était une vallée merveilleuse. L'un d'eux me dit : Il y a entre nous un point sur lequel nous ne sommes pas d'accord ; nous sommes des génies, et nous avons reçu la parole de Dieu d'après notre Seigneur Mohammed, la nuit du serment de 'Aqabah. Le son de sa parole nous a fait perdre toutes les choses de ce monde, et Dieu nous a assigné cet étang au milieu de cette solitude. — Je lui demandai : Combien y a-t-il d'ici à l'endroit où j'ai laissé mes compagnons ? —

1. Es Soyouti, *Anîs el Djalîs*, Constantinople, 1301, hég. p. II.

L'autre sourit et me dit : Abou Ish'âq : Dieu très haut a des secrets et des merveilles ; avant toi, aucun être humain n'est arrivé à l'endroit où tu es, sinon un jeune homme de vos compagnons qui est mort ici ; voilà son tombeau. Il me montra sur le bord de l'étang une tombe entourée d'un parterre de fleurs, comme je n'en avais jamais vu. Puis il ajouta : Entre toi et ceux que tu as quittés, il y a une distance de tant et tant de mois — ou de tant et tant d'années : Dieu seul sait ce qu'a dit Ibrahim. — Donnez-moi des détails sur ce jeune homme. — L'un d'eux reprit : Tandis que nous étions assis sur le bord de l'étang, à nous remémorer le mystère et à nous entretenir là-dessus, voici qu'une personne s'avança vers nous et nous salua ; nous lui rendîmes son salut et nous lui demandâmes d'où il venait. — De la ville de Nisâbour. — Et depuis quand en es-tu sorti ? — Depuis sept jours. — Et qu'est-ce qui t'a forcé de quitter ton pays ? — J'ai entendu cette parole de Dieu : « Retournez à Dieu et livrez-vous entièrement à lui avant que le châtiment ne vous arrive là où vous ne trouverez aucun secours[1] ». Nous lui demandâmes : Que signifient *retourner* et *se livrer* et *châtiment* ? — Le *retour*, dit-il, c'est qu'il te ramène de toi à lui. Quant à *se livrer*, il n'est pas pris dans le sens étymologique : mais se remettre à lui ; tu sais que Dieu est préférable pour toi à toi-même. — Il ajouta : Quant au *châtiment* ... puis il poussa un grand cri et mourut. Nous l'ensevelîmes et voilà son tombeau. — Je fus surpris, ajoute Ibrahim, de ce qu'ils me racontaient ; je m'approchai de la tombe : près de la tête, il y avait une rangée de narcisses en forme de grande meule ; le tombeau portait cette inscription : Ceci est le tombeau d'un ami de Dieu, tué par son ardeur. Sur les feuilles des fleurs était écrite la description du *retour*. Je lus ce qui était sur les narcisses ; les génies me prièrent de le leur commenter, ce que je fis et ils en ressentirent un grand trouble. Puis ils revinrent à eux, se calmèrent et me dirent : Tu as donné une réponse suffisante à notre question. — Je fus saisi par le sommeil et quand je m'éveillai, j'étais près de la mosquée de 'Aïchah ; dans mes vêtements était un bouquet de basilic que je gardais toute une année sans altération. Je le perdis plus tard[2].

CLXXIII

L'OPULENCE NUISIBLE

On raconte qu'un roi était debout sur la terrasse de son palais,

1. *Qôran*, Sour. XXXV, v. 59.
2. 'Abdallah b. As'ad el Yâfé'i, *Raoudh er ridh'în*, Le Qaire, 1302, hég. in-8, p. 66.

regardant le peuple. Une foule de gens, tant riches que pauvres, se tenait au bas du palais et contemplait le prince. Celui-ci eut l'idée de leur faire des largesses, il demanda un sac d'or et le répandit du haut du palais. Les pièces atteignaient ceux qui étaient vêtus de soie et de satin, mais elles ne pouvaient être retenues et ne s'y arrêtaient pas ; mais elles se fixaient sur les manteaux et les robes grossièrement tissus et étaient retenues par la rudesse du vêtement[1].

CLXXIV

LE MESSAGE TRANSMIS

Un vertueux personnage raconte ce qui suit : J'étais parti une fois en pèlerinage et je m'endormis par une nuit éclairée par la lune. J'entendis la voix d'un être faible qui me disais : Abou Ish'aq, je t'attends depuis le matin. Je m'approchai et je vis un jeune homme au corps amaigri, sur le point de mourir ; autour de lui, il y avait une grande quantité de fleurs odoriférantes connues et inconnues. — D'où es-tu, lui demandai-je ? — Il me nomma son pays et continua ainsi : Je vivais dans la puissance et l'opulence quand mon âme désira mener une vie retirée. Je partis comme un fou dans le désert et la solitude ; maintenant je vais mourir, j'ai demandé à Dieu de mettre un de ses amis à ma disposition et j'espère que c'est toi. — As-tu des parents ? lui dis-je. — Oui, et des frères et des sœurs. — Désires-tu aller les trouver ou les mentionner ? — Non, mais aujourd'hui, je voudrais respirer leur odeur, car je suis dégoûté des animaux féroces et des bêtes qui pleuraient avec moi et m'apportaient ces parfums. Ibrahim reprit : Alors s'avança un grand serpent, tenant dans sa bouche beaucoup de narcisses et en disant : Laisse ton mal, car Dieu veille sur ses amis et ceux qui lui obéissent. Je m'évanouis et quand je revins à moi, il avait rendu l'âme. Puis le sommeil me reprit et en me réveillant, je me trouvai sur la grande route. Quand j'eus terminé mon pèlerinage, j'entrai dans la ville qu'il m'avait mentionnée : une femme se présenta à moi, tenant à la main une cruche d'eau. Elle ressemblait d'une façon extraordinaire à ce jeune homme. En m'apercevant, elle me dit : Comment est le jeune homme ? Je l'attends depuis trois jours. Je lui racontai toute l'aventure jusqu'à ces paroles : Je veux sentir leur odeur : A ce moment elle poussa un grand cri et dit : Ah ! fais parvenir l'odeur, et elle rendit l'âme. Alors des femmes du même âge, portant des frocs et des mouchoirs sortirent et s'occupèrent d'elle[2].

1. El Soyouti, *Anîs el Djalîs*, p. 13.
2. El Yafé'i, *Raoudh er riâh'în*, p. 62.

CLXXV

LES DEUX SERVITEURS

On amena une fois deux serviteurs à un roi pour qu'il les achetât. L'un d'eux portait des vêtements de soie et de satin qui le paraient ; l'autre avait des habits grossiers. On les présenta au roi qui choisit ce dernier et renvoya l'autre. Prince, lui dit le vizir, pourquoi as-tu renvoyé ce serviteur qui était le plus beau à voir, et as-tu accepté celui qui n'a ni grâce, ni beauté ? — Le roi lui répondit : Vizir, enlève les vêtements de ces deux serviteurs et mets-les nus afin que je t'apprenne pourquoi j'ai pris celui-ci et renvoyé celui-là. Le vizir obéit. L'odeur de celui qui était vêtu de soie était infecte ; son corps était lépreux ; mais pour l'autre qui était couvert d'habits grossiers, son corps était pur et son odeur agréable. — Vizir, dit le roi, j'ai pris celui-ci à cause de sa grâce et de sa pureté et j'ai repoussé celui-là à cause de sa mauvaise odeur et de la lèpre de son corps [1].

CLXXVI

DIEU EST LE PLUS SUR AUXILIAIRE

'Ali ben El Mouaffiq fait le récit suivant : J'ai entendu H'âtim El As'amm me raconter ceci : Nous rencontrâmes les Turks et il y eut une escarmouche entre nous. L'un d'eux m'atteignit et me renversa de mon cheval. Il descendit de sa monture, s'assit sur ma poitrine, me prit par la barbe qui était épaisse et tira un coutelas de sa botte pour m'égorger. Par mon Maître, je ne songeais ni à lui ni à son coutelas ; mon cœur n'était préoccupé que de mon Maître et je dis : Seigneur, tu as decrété que celui-ci m'égorgerait : certes, je suis à toi, je suis ta propriété. Tandis que je m'adressais à Dieu, le Turk était sur ma poitrine, prêt à m'égorger, lorsqu'un Musulman l'atteignit d'une flèche qui ne manqua pas sa gorge. Il tomba de dessus moi ; je me relevai, je pris son coutelas et je l'égorgeai. Voyez comme Celui de qui mon cœur était préoccupé sauve du danger par sa faveur et sa générosité [2].

CLXXVII

LES GENS VERTUEUX RACHÈTENT LES AUTRES

Une année, dit Abou 'Abd Allah el Djaouhari, j'étais à 'Arafât [3] ;

1. El Soyouti, *Anîs el Djalîs*, p. 13.
2. *Montakhabât el 'Arabyah*, Lahore, 1888, in-12, p. 51.
3. Montagne située près de La Mekke ; une des stations du pèlerinage.

je m'endormis à la fin de la nuit et je vis en songe deux anges qui descendaient du ciel. L'un demanda à son compagnon : Combien de pèlerins, cette année ? — Six cent mille, mais Dieu n'a agréé que six personnes. — Alors je voulus me frappper le visage et gémir sur moi-même, quand l'autre ange reprit : Que Dieu a-t-il fait de cette masse ? — Il les a regardés d'un œil généreux ; il a donné à chacun des hommes vertueux cent mille pèlerins, et a pardonné aux six cent mille à cause de ces six âmes ; c'est une grâce qu'il accorde à qui lui plait [1].

CLXXVIII

LA HONTE FAIT UN MIRACLE

On raconte que 'Omar ben El Khat't'âb, passant par les rues de Médine, rencontra un jeune homme qui portait quelque chose sous ses vêtements. Que portes-tu là ? lui demanda-t-il. — C'était du vin. Le jeune homme eut honte de faire cette réponse et dit en lui-même : Seigneur, si tu ne me fais pas rougir devant 'Omar, si tu ne me protéges, je ne boirai plus jamais de vin. — Commandeur des croyants, ajouta-t-il, c'est du vinaigre. — Montre-le moi, dit 'Omar. Il découvrit ce qu'il tenait entre les mains et le khalife vit que c'était réellement du vinaigre [2].

RENÉ BASSET.

L'HABILLEMENT DES STATUES

VII

EN HAINAUT



'APRÈS un ancien usage remontant au XIV[e] siècle, les Comtes de Flandres présentaient chaque année, la veille du jour de l'exaltation de la Croix, une robe ou manteau fourré de Menu-vair et bordé d'hermine à Notre Dame de Tournai.

(*Société historique et littér. de Tournai*, XII, 334).

ALFRED HAROU.

1. El Yafé'i, *Rauodh er ridh'în*, p. 63.
1. El Soyouti, *Anîs el Djalis*, p. 16.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME ORIENT [1]

LXXXV

L'ILE DES FEMMES

N raconte qu'un homme fut jeté par Dieu dans l'île des femmes. Elles voulurent le tuer, mais l'une d'elle eut pitié de lui, l'emporta sur une poutre et le laissa aller dans la mer. Les vagues se jouèrent de lui et le jetèrent dans une des contrées de la Chine. Il informa le roi de ce pays de ce qu'il avait vu, et de l'abondance de l'or dans l'île des femmes. Le prince envoya avec lui un vaisseau avec des hommes ; ils restèrent longtemps à errer en mer à la recherche de cette île sans en trouver trace [2].

LXXXVI

LE SERPENT ET LA JEUNE FEMME

Autrefois vivait à Hannabada (Nouvelle Guinée) une jeune fille d'une très grande beauté. Beaucoup de jeunes gens étaient désireux de l'épouser parce que son père était riche et possédait beaucoup de porcs et beaucoup de biens. Loin, dans l'intérieur des terres, vivait dans la brousse une tribu qui ne connaissait pas les indigènes du rivage; mais un jeune chef, au cours d'une longue partie de chasse, était venu près du village de la côte et avait vu cette belle jeune fille travailler dans une plantation. Il en devint amoureux et résolut de l'épouser, mais comme il craignait, s'il allait à Hannabada, d'être tué par les gens, il ne savait comment faire sa demande.

Dans cette perplexité, il alla trouver un sorcier de sa tribu et lui acheta un charme au moyen duquel il pouvait se changer en serpent à volonté. Mais le charme avait cette particularité d'être inefficace sur le territoire de sa propre tribu et de ne pouvoir avoir d'effet jusqu'à ce que son propriétaire eût passé le jardin où il avait vu pour la première fois travailler la jeune fille. Dans le pays appartenant à la tribu de la côte, l'homme devait rester serpent, mais dès qu'il avait repassé la limite, il reprenait de nouveau la forme humaine. Comme serpent, il était privé de la parole, mais il était capable de comprendre le dialecte de la côte. Si on lui parlait, le sorcier lui

1. Suite, voir t. XIII, p. 172.
2. Ahmed ech Chirouâni, *Nefh'al el Yemen*, Le Qaire, 1305 hég., pet. in-8, p. 16.

apprit à remuer la queue, comme réponse affirmative, et à rester entièrement immobile s'il repoussait les questions qu'on lui adressait. Le jeune chef accepta de bon cœur ces conditions et paya au sorcier un prix élevé en coquillages pour se servir d'un charme si puissant. Il fut impatient d'en essayer les effets, et aussitôt que le sorcier l'eut préparé, il se risqua dans cette aventure. Il n'eut qu'à désirer devenir serpent, et à peine avait-il traversé la limite formée par le jardin que son souhait fut immédiatement accompli et qu'il se trouva transformé en un serpent aux brillantes nuances noire et jaune. Il ne perdit pas de temps pour descendre au village de la côte et là, en écoutant la conversation des gens, il n'eût pas de peine à savoir dans quelle maison vivait la jeune fille qu'il aimait. Il attendit tranquillement que chacun fût endormi et alors il rampa doucement dans la maison. Son nom, j'ai oublié de le dire, était *Gai-gai*, qui est aujourd'hui un mot indigène signifiant *serpent*. Il vit la jeune fille endormie, s'entortilla sur sa natte et se replia si doucement à côté d'elle qu'elle ne s'éveilla pas. Mais au milieu de la nuit, elle se remua dans son sommeil, et étendit la main qui s'arrêta sur l'objet enroulé. La sensation fraîche de la peau l'éveilla complètement; elle se leva précipitamment en poussant un cri et appela à haute voix à son secours son père et sa mère. Venez vite, cria-t-elle à son père; il y a un serpent dans ma natte, venez le tuer. Mais quand le père arriva sur la scène, il s'arrêta, examinant gravement Gai-gai, mais sans faire d'effort pour le tuer. — Pourquoi ne le tuez-vous pas, cria la fille? — Il répondit: Ce n'est pas un serpent, c'est un homme. — Parlez-lui, dit la fille. Pour satisfaire son désir, le père demanda: Gai-gai, pourquoi êtes vous venu ici et êtes vous entré dans la natte de ma fille? — Le serpent ne fit pas de réponse. — Voulez-vous des porcs, ou des coquillages, ou êtes vous venu pour des verroteries ou des défenses de sanglier? — Gai-gai ne répondit rien. — Alors, dit le père, c'est ma fille que vous recherchez: vous êtes venu pour me la prendre. — Dès que Gai-gai entendit ces derniers mots, il remua violemment sa queue. — Le père appela sa fille et lui dit: Mon enfant, j'ai demandé à Gaigai ce qu'il désirait; je lui ai offert des porcs, des défenses de sanglier, des coquillages et tout ce que je possédais; mais il ne veut rien de tout cela: c'est vous qu'il désire. Maintenant continua-t-il, vous allez partir avec lui; sinon, il nous mangera tous. Mais sa fille poussa des cris de douleur et dit: Je ne veux pas aller avec Gai-gai; ce n'est pas un homme, c'est un serpent. — Il faut que vous y alliez, répliqua le père, ou nous serons tous mangés; je vais vous donner tout ce que je possède, mais il faut que vous y alliez. Elle continua de crier, mais voyant qu'il était inutile de résister au

désir de son père, elle lui dit : Soit, j'irai, mais donnez-moi d'abord tout ce que vous possédez. Il rassembla toutes ses richesses, les plaça dans un sac, et quand il l'eut donné à sa fille, il appela celle-ci à part et lui dit : Ma fille, c'est vrai, vous devez aller avec Gaigai ; je vous donne tout ce que je possède, mais j'ai encore un avis à vous donner. Gaigai n'est pas un serpent ; c'est un homme. Il doit être un grand chef pour pouvoir employer des charmes qui changent sa nature. Voici ce que vous devez faire : cueillez une feuille de bananier et portez-la d'une main ; de l'autre prenez un bâton à allumer le feu. Quand Gaigai vous montrera le chemin de sa ville, vous le prendrez par la queue et vous serrerez la feuille chaude avec votre main sur son corps. Il sautera et ira tranquillement et peut-être redeviendra-t-il doucement un homme. — Sa fille promit d'obéir à ses ordres, et bien qu'elle continuât à crier, elle trouva quelque satisfaction à penser que Gai-Gai était réellement un homme et non un serpent. Quand ils eurent fini leur conversation, le serpent montra des signes d'impatience, quitta avec lenteur la terrasse de la maison et s'avança dans la direction de la brousse. La fille le suivit, tenant d'une main le bâton à feu, et de l'autre une feuille de bananier. En marchant, elle la rendit très chaude et tout à coup elle saisit fortement la queue de Gai-gai, le côté chaud de la feuille étant tourné vers la peau. Comme son père le lui avait annoncé, il bondit et commença à s'agiter très vivement, mais elle continua de serrer sa queue et par hasard la toucha avec le bâton à feu. A ce moment, elle courait rapidement pour aller aussi vite que lui. Elle vit devant elle le jardin où elle avait l'habitude d'aller travailler. Quand elle s'aperçut qu'elle allait bientôt franchir la limite de sa tribu, elle ne put s'empêcher de chanter une chanson de reproches à ses parents : « Vous êtes mes parents, dit-elle, et quand le serpent est venu à la maison, vous ne l'avez pas tué. Au lieu de cela, vous m'avez donnée à lui, et maintenant, il doit être mon mari ». Quand elle eut chanté les dernières paroles, ils passèrent la limite, Gaigai fit un grand bond et s'échappa de ses mains. Elle continua de chanter à ses parents : Maintenant me voici toute seule dans la brousse, mon village est bien loin : Gai-gai, m'a abandonnée ; je n'ose m'en retourner seule, de peur qu'il ne revienne et ne vous dévore. Gai-gai, cependant, n'était pas allé loin. Il avait repris la forme humaine et lavait ses pieds et ses jambes que la jeune fille avait brûlés. Il avait apporté tous ses ornements à cette place et était occupé à mettre ses plumes de casoar sur sa tête. Sa poitrine était couverte de défenses de sanglier et d'autres ornements de ce genre. Ses bras étaient chargés de bracelets et il cueillait des herbes et des fleurs

odorantes pour s'en orner afin que, lorsqu'il se découvrirait à sa future femme, elle put contempler son air et devenir folle de lui. Dès qu'il fut satisfait de son extérieur, il alla se présenter à elle subitement. Pendant tout ce temps, il l'avait surveillée bien qu'elle ne pût pas le voir. Il entendit son chant à ses parents et rit en lui même quand elle dit que même le serpent l'avait abandonnée et qu'elle était restée seule. Mais quand il l'eut observée assez longtemps, il s'impatienta et décida que le moment était venu de se révéler à elle.

Il écarta les branches et se tint devant elle, comme un jeune homme de belle apparence, fraîchement peint de rouge et de blanc, les cheveux noués sur la tète, et tout le corps couvert d'ornements et de plantes parfumées. Elle sembla étonnée de cette apparition, mais elle lui dit seulement : Où est mon serpent? — Quel serpent ? répondit-il, qu'ai-je à faire de serpents ? — Mon serpent m'a amenée ici et il vient de me quitter, je suis seule, loin de mon village, je n'ose m'en retourner parce que Gai-gai viendrait et nous mangerait tous. — Gai-gai, reprit-il : c'est moi Gai-gai. Elle en fut très étonnée et dit : Vous ètes un beau jeune homme, mais vous n'ètes pas Gai-gai. — Si, répliqua-t-il, je suis Gai-gai : regardez mes mains, mes pieds et mes jambes que vous avez brûlés avec votre bâton à feu. Elle regarda et se mit à rire. Oui, dit-elle, la peau est enlevée, vous êtes Gai-gai. —Celui-ci ne riait pas et lui dit: Nous avons fait ensemble un long chemin et tout le temps vous me brûliez la queue avec votre bâton à feu. Elle recommença à rire et ajouta : Oui, mon père m'avait dit : Si vous brûlez Gai-gai il bondira et ira tout doucement ; il ne voudra pas voir le bâton à feu et redeviendra un homme. — Gai-gai ne rit pas davantage : Je ne pouvais pas devenir un homme, dit-il, avant d'avoir dépassé le jardin où je vous ai vue pour la première fois. Regardez-moi à présent, vous voyez que je ne suis pas un serpent, mais un homme. — Pourquoi êtes-vous devenu serpent, lui demanda-t-elle ? — Parce que je craignais vos gens ; ils m'auraient tué. — Oui, dit-elle, ils vous auraient tué, mais maintenant, il faut que vous m'épousiez. Mon père a dit que vous étiez un homme et non un serpent ; il m'a donnée à vous de peur que vous ne nous mangiez tous. Mais maintenant vous devez m'épouser et nous irons à votre ville. — Ces paroles plurent à Gai-gai, mais il répliqua : Je ne puis pas marcher : vous avez brûlé mes jambes et toute la peau est partie Elle ne fit que rire et dit : Nous allons partir pour votre ville. Mais avant qu'ils n'y fussent arrivés, tous les parents de Gai-gai étaient venus à sa rencontre ; ils embrassèrent la fille et lui dirent qu'ils savaient qu'il la ramènerait : Quelles femmes belles et jolies ils ont au bord de la mer,

disaient-ils. Tous nos jeunes gens iront chercher leurs femmes dans l'eau salée. Cette nuit, Gai-gai et sa femme furent mariés ; il donna une fête et tout le monde dit que c'était la plus belle fille qui fût jamais venue dans leur ville. A présent, dit Gai-gai à la foule, il faut que chacun sache qu'il doit apporter des porcs, des coquillages à perles et des défenses de sanglier parce que demain, je dois aller à Hannabada pour payer le prix de ma femme. Le matin une grande quantité de victuailles et de cadeaux avait été réunie et tous les gens allèrent à Hannabada payer le prix de la femme. Elle marchait en tête ; son mari suivait immédiatement derrière elle et tous les gens formaient l'arrière-garde en portant les cadeaux. Quand le peuple de la côte les vit arriver, il fut effrayé et dit : Qui sont ces gens ? De quelle ville viennent-ils ? Il fut si étonné qu'il ne savait que faire, mais la femme de Gai-gai passa à travers tout ce monde sans parler et quand elle arriva à la maison de son père, elle y entra et s'assit son mari à côté d'elle. Son père eut peur, mais il lui dit : Est-ce vous, ma fille ? — Oui, répondit-elle. — Où est le serpent ? Qu'en avez-vous fait ? — Il est ici, assis à côté de moi. — Son père témoigna une grande satisfaction et s'assit à côté d'eux. C'est un très beau jeune homme, dit-il : qu'est-ce que ces brûlures qu'il a aux pieds et aux jambes ? — C'est quand je l'ai brûlé à la queue avec mon bâton à feu, répondit-elle. Vous m'aviez dit de le faire sauter et aller tranquillement. Chaque fois que je lui brûlais la queue, il bondissait et marchait tranquillement à sa place dans la brousse. Quand il est redevenu un homme et quand il m'a montré ses jambes brûlées, j'ai reconnu que c'était Gai-gai, il m'a emmenée dans sa ville et m'a épousée. Voilà tous ses parents qui ont apporté des porcs, des ornements et des aliments pour me payer. — En entendant ces paroles, les parents de la jeune fille furent très contents et firent un banquet pour les étrangers. Quand le temps fut arrivé de retourner dans la ville de la brousse, le père s'adressa à Gai-gai et lui dit : Prenez bien soin d'elle, car c'est une bonne fille, vous êtes venu dans notre ville et vous l'avez enlevée à tous nos jeunes gens. Gai-gai promit de le faire, et tous s'en allèrent très contents dans leur ville [1].

René Basset.

1. Romilly, *From my Verandah in New Guinea*, Londres, 1889, in-8, p. 98-107.



CONTES DE LA BEAUCE ET DU PERCHE

XV

VOU !... VOU !... VIRLOUVET

Une jeune servante était au service d'une maitresse fort avare, qui lui imposait de rudes travaux. Un jour elle lui donna un énorme paquet de filasse et à son retour il fallait que ce fût filé. La pauvre enfant se met à l'œuvre en pleurant ; mais sa tâche est trop grande, elle n'y saurait parvenir.

Tout-à-coup elle voit se dresser devant elle un inconnu qui s'offre à lui filer son fil.

— Volontiers, dit la fille.

L'inconnu prend la brassée de filasse et l'emporte.

— Si vous ne devinez pas mon nom, dit-il, je vous emmène en enfer lorsque je reviendrai.

La pauvre fille regrettait bien de s'être engagée ; elle ne dit rien cependant, se met à suivre du regard l'étranger et se glisse à pas de chat sur ses talons. Elle le voit entrer dans une *trogne* creuse où il se met à filer la filasse.

« Vou !. . Vou !... Virlouvet ! » disait le rouet en tournant. Et tout en filant l'homme murmurait : Je m'appelle Virlouvet ». Ah ! mais elle rirait si elle le savait ! » Vou !... Vou !... Virlouvet, ronflait plus fort le rouet. La fille en savait assez, elle s'enfuit à la maison. Le bruit du rouet lui ronflait toujours aux oreilles, Vou !... Vou !... Virlouvet !

L'homme revint bientôt avec tout le fil filé.

— Voilà, dit-il ; mais savez-vous mon nom ? Si vous ne le dites pas, je vous emporte en enfer », et il se réjouissait déjà par avance de l'embarras de la pauvre fille.

Celle-ci fit mine de chercher dans sa tête, disant le premier mot qui lui passe à l'esprit.

— Ne vous appelez-vous pas Barnabé ?

— Jamais de la vie.

— En ce cas c'est Mathurin ?

— Pas davantage.

— Eh bien voyons, ce ne serait-ce pas Virlouvet ?

L'étranger perdit aussitôt contenance, son visage se contracta horriblement :

— Il faut que quelqu'un vous l'ai dit, et il proféra un horrible blasphème.

— Non pas, répond sans s'émouvoir la fille en éclatant de rire, mais j'ai l'oreille fine.

L'inconnu qui n'était autre que le diable vit bien qu'il s'était pris dans ses propres filets et s'enfuit comme un voleur.

On ne le vit plus et la maîtresse n'osa plus imposer de telles tâches à sa bonne, car celle-ci lui avait raconté son entrevue avec messire Satan et elle avait une peur bleue de le voir revenir pour l'emporter à son tour en enfer.

XVI

MÈRE BARINGOT

La mère Baringot avait perdu son homme et s'était remariée. Un jour tandis que son nouveau mari était absent, il vint chez elle un étranger qui demandait à manger.

La mère Baringot avait bon cœur, elle s'empressa de le servir, et pendant qu'il buvait et mangeait, elle s'informa d'où il venait.

— De Paris, dit-il.

La mère Baringot entendait dur.

— Du paradis, dit-elle.

L'autre se garda bien de la tirer de son erreur, il était d'ailleurs tout à son repas.

— Si vous venez du Paradis, continue la vieille, vous y avez certainement vu mon père Baringot.

— Je crois bien, fit-il, et il achève un dernier morceau et boit un dernier verre.

— On est bien par là ?

— Pas trop mal.

— Mais fume-t-on dans le Paradis ?

— Non, il n'y a que ça qui manque, on ne donne point de tabac ; mais ceux qui ont de l'argent peuvent en acheter.

— Mon père Baringot, il n'en a point : lui, qu'aimait tant fumer, il doit être bien privé.

— Comme vous le dites.

— Si j'vous en donnais de l'argent, vous lui porteriez bien.

— J'peux vous rendre ce service là, mais il y a loin d'ici le Paradis ; si vous aviez un cheval à me prêter, je vous le laisserai à tel endroit, où vous voudrez le reprendre.

La bonne femme était enchantée : « Vous allez prendre, dit-elle, le petit cheval gris, il trotte bien, vous serez bientôt rendu », et elle lui donna également tout l'argent qu'elle avait dans son armoire. Pauvre père Baringot, pensait-elle, comme il va être content, lui qu'aimait tant fumer.

L'étranger sella et brida le petit cheval et partit à fond de train.

Au retour de son nouvel époux, mère Baringot lui raconte l'aventure. Celui-ci entre alors dans une grosse colère.

— Malheureuse, s'écria-t-il, qu'as-tu fait ? C'était un voleur, nous sommes ruinés.

— Pas possible, dit mère Baringot, courons vite après lui, nous le ratrapperons bien va, il n'a pas tant d'avance », et ils se mettent aussitôt à la poursuite du voleur.

Celui-ci, dès qu'il les aperçoit, saute à bas du cheval, lui coupe la queue et la plante dans un marais fangueux ; il reprend ensuite sa course à fond de train et ne tarde pas à disparaître.

Les deux époux arrivent bientôt auprès du marais. A la vue de la queue du cheval plantée toute droite, la bonne femme s'écrie toute joyeuse : « Le voilà notre voleur qui s'enfonce avec le cheval pour entrer dans le Paradis, il n'était que temps d'arriver ». Et elle s'élance après cette queue plantée dans la vase, mais elle s'enfonce et disparait en entier dans la bourbe. Le bonhomme veut la retenir et il s'enfonce à son tour dans la bourbe qui se referme sur eux.

Sûrement ils arrivèrent tout droit au Paradis ; mais ils n'y trouvèrent, ni le cheval, ni le voleur et le pauvre père Baringot sans argent ni tabac, dut se passer de fumer pendant toute l'Eternité.

XVII

MAITRE JALLAIS

Maître Jallais aimait un peu trop les cartes, il passait des journées entières au café à jouer. Sa femme à son retour ne lui ménageait pas les invectives ; maître Jallais y était si bien habitué qu'il n'y pensait plus et il ne manquait pas d'entamer une nouvelle partie aussitôt que l'occasion s'en présentait.

Un jour maître Jallas l'avait invité à une partie de piquet. L'acharnement était tel de part et d'autre, que toute la journée se passa, et il faisait nuit noire, lorsqu'ils pensèrent à se quitter.

Maître Jallais dit alors à maître Jallas : « Venez-vous-en par chez nous, vous mangerez la soupe à *cauté* moi ».

Maitre Jallas accepte la proposition et l'on se met en route.

A l'arrivée de maître Jallais à sa ferme, il trouve porte close. « Ma femme ouvre moi, » crie-t-il.

Pas de réponse.

— Ma femme, c'est moi et donc l'maître Jallas qui vient manger la soupe à *cauté* moi.

Même silence.

Maître Jallas comprit bien ce qui se passait : la femme ne voulait pas ouvrir, et il prit congé de maître Jallais ; mais il ne s'éloigna point et il se tint caché pour assister à la scène qui allait se passer.

— Ma femme, continue maître Jallais, c'est pas bien ce que tu as fait là... Tu me fais grand deuil, tu sais. Tu ne dors pas, je le sais, ouvre moi... Tu ne veux pas m'ouvrir ? C'est bon, j'vas aller me jeter dans le puits ; c'est une grande sottise que tu m'as faite là, tu sais... Tu ne veux pas m'ouvrir ?... C'est bon.

Et le voilà qui se dirige aussitôt vers le puits, dont il décroche la chaîne et le seau qu'il jette au fond. Ce qui fait un grand bruit comme si quelqu'un venait réellement de s'y jeter.

La bonne femme qui entendait tout, bien qu'elle ne voulût rien dire, sort aussitôt en chemise, avec une lanterne, explore toute la cour, regarde au fonds du puits et croit réellement qu'il s'est noyé Anxieuse elle l'appelle au fonds du puits. « Est-tu là » ? demande-t-elle.

— Oui j'y suis ! », répond une voix qui part de la maison : c'est notre maître Jallais qui vient d'y rentrer et referme la porte sur lui. « Si tu y es bien, toi, restes y, ajoute il d'un ton narquois, mais moi j'vas m'coucher », et il verrouille la porte et se met au lit, sans plus s'occuper de la bonne femme qui dut elle aller se coucher dans l'étable sur une botte de paille.

FILLEUL PÉTIGNY.

LES REDEVANCES FÉODALES[1]

VIII

Le château de Verneil situé près du bourg de Dissay-sous-Courcillon avait des droits féodaux curieux. Ainsi tous les mariés de l'année devaient sauter le ruisseau du Gravot le lundi de la Pentecôte ; le meunier de Couare était tenu de fournir un bateau pour retirer ceux qui tombaient dans l'eau ; le seigneur de Verneil, lui, donnait un quart de vin (115 litres environ) et un berceau de jonc avec 25 fagots à ceux dont les femmes accouchaient dans l'année.

Les vassaux du château de Courcillon étaient tenus de présenter au seigneur un tout petit oiseau nommé roitelet, dans une cage traînée par quatre bœufs.

Mme DESTRICHÉ.

1. cf. t. II, p. X, p. 656, t. XII, p. 263 et la série des Métiers et professions.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

XXII

SINGULIER REMÈDE CONTRE LA GOUTTE



On lit dans la *Correspondance* de Rome, conservée aux Archives du ministère des Affaires étrangères, ce curieux passage d'une dépêche de l'ambassadeur de France, le duc de Saint-Aignan, au ministre Amelot, en date du 16 avril 1740 :

« ...J'ay esté voir le cardinal Sinzendorf [1] qui vouloit me rendre ma visite, mais je l'ai prié de n'y point penser, par rapport à ses incommodités, ayant une jambe et un pied tout estropiés de la goute. On luy a conseillé de les mettre dans le corps d'un cochon nouvellement éventré, et comme il en a reçu du soulagement, il avoit fait demander la permission de continuer à user de ce remède lorsqu'il seroit au conclave [2], badinant sur ce sujet en disant que ce seroit un quatrième conclaviste qu'il y conduiroit ; mais j'ay appris qu'on n'a pas voulu le luy accorder, ce qui l'empêchoit d'y entrer encore... » (Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 778, fº 42 vº. Original signé).

« Je ne sçais rien de si ridicule, écrivait le 3 mai le ministre au cardinal de Tencin, ambassadeur extraordinaire, que la proposition du cardinal Sinzendorff. Elle aura pu du moins, pendant quelques heures, servir à secouer l'ennui de votre prison..... » *Id.*, *ibid.*, t. 780. (Minute.)

A. TAUSSERAT-RADEL.

1. Fils du ministre d'Etat autrichien, comte de Sinzendorff, qui vivait encore à cette époque.
2. Le conclave ouvert à la mort du pape Clément XII.



LES VILLES ENGLOUTIES[1]

CCXXXIII

LE LAC DE WIELKA KOLUDA

(*Posnanie*)

Près de Wielka Koluda, dans le cercle d'Inowrazlaw, il aurait existé autrefois une chapelle, et l'on croyait que celui qui y faisait un faux serment tombait mort. Un seigneur étant à son lit de mort, appela son ami et lui dit qu'il voulait lui confier tout son bien jusqu'à ce que son fils fût devenu majeur. — L'ami accepta et le seigneur mourut. Quand le fils eut atteint sa majorité, il demanda à l'ami de son père de lui rendre son bien, mais l'autre nia avoir jamais rien reçu. Alors le volé le somma de venir dans cette chapelle et d'y jurer devant témoin qu'il n'avait jamais rien reçu du défunt. A peine le parjure avait-il prononcé son serment qu'il tomba mort sur le sol : la chapelle s'abîma aussitôt après et à sa place, il se forma un grand lac[2].

CCXXXIV

LA VILLE DES PITHÉCUSES

(*Italie*)

Pline l'Ancien mentionne, sans la nommer, ni indiquer de légende s'y rattachant, l'engloutissement d'une ville des îles Pithécuses dans la mer : il cite à ce propos le Cybotus, montagne très élevée qui s'abîma avec la ville de Curis ; Sipylus, dans la Magnésie, et auparavant, dans le même endroit, la ville de Tantalus ; Galanis et Gamale, villes de Phénicie, le Phégius, montagne d'Ethiopie, eurent le même sort, ainsi que Pyrrha et Antissa dans le Palus Mæotides, Elice et Burrha dans le golfe de Corinthe, la moitié de la ville de Tyndaris en Sicile[3].

CCXXXV

ZEVENBERGEN

(*Hollande*)

Avant d'arriver à Dort, on passe près d'une étendue d'eau

1. Suite, voir t. XIII, p. 383.
2. Knoop, *Sagen und Erzahlungen aus der Provinz Posen*. Posen, 1893, in-8, p. 45.
3. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, éd. et trad. Littré. Paris, 1865, 2 v. gr. in-8, t. I, p. 140, l. II, § 89, 93, 94.

considérable, au milieu de laquelle s'élève un clocher. Là existait autrefois la ville riche et bien peuplée de Zevenbergen dont les habitants employaient l'or et l'argent comme si c'eût été du cuivre : les marteaux des portes et les targettes des fenêtres étaient d'or pur ; les clous des maisons et la batterie de cuisine étaient d'argent pur ; l'on ne saurait décrire cette richesse pas plus que l'orgueil des habitants. Il arriva à une époque que chaque nuit, une sirène vola sur la tour de l'église qu'on appelait Saint-Lobbetjen et s'y posa en chantant :

Zevenbergen doit passer
Et la tour de Lobbetjen demeurer.

Tout le monde entendit ce chant, mais personne n'y fit attention ni ne se départit de son orgueil. A la fin Dieu fut fatigué, et une nuit, il s'éleva une tempête terrible avec du vent et de la pluie, un roulement de tonnerre comme on n'en avait jamais entendu passa sur Zevenbergen et en un clin d'œil, la ville disparut à l'exception de l'église qui demeura et existe encore aujourd'hui, comme la sirène l'avait chanté. La ville fut remplacée par une grande étendue d'eau. Les pêcheurs qui rapportent ce récit, prétendent avoir vu fréquemment les toits reluisants d'or de Zevenbergen mais aucun n'a osé pénétrer dans l'abîme mystérieux [1].

René Basset.

MÉDECINE POPULAIRE ARABE[2]

VI

EMBARRAS GASTRIQUE

Les tolbas arabes soignent l'embarras gastrique en saignant le malade sous la langue.

MAL DE GORGE

Le corps du caméléon desséché et placé sur la gorge guérirait toutes les affections de cette partie du corps.

Achille Robert.

1. W. Wolf, *Niederländische Sagen*. Leipzig, 1843, in-8, § 507, p. 607-608.
2. Voir tome XI, 1896, page 644, tome XII, 1897, pages 48, 262, 615, tome XIII, 1898, page 275.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Pilori singulier.* — A Hondschoote (Flandre française), une femme fut condamnée pour bigamie à être mise au pilori avec *deux culottes* à son cou, à être fouettée, etc. (*Arch. hist. et litt. du Nord de la France*, 3, 192).

Cette coutume de placer des culottes au cou des femmes entachées de bigamie, a-t-elle été signalée ailleurs.

⁂ *Les dents de herse.* — Lorsque, sans la chercher, on rencontre une dent de herse, il faut aussitôt la jeter par dessus le toit d'une maison. On est alors assuré de n'avoir plus jamais mal aux dents.

(*Recueilli à Nandrin, province de Liège*).

⁂ « *C'est misère en Prusse* », dit-on fréquemment, lorsqu'on est dépourvu de moyens d'existence, ou lorsqu'on se trouve dans la gêne.

On entend souvent dans le peuple ce dialogue .

— Paie-moi un verre.

— Il n'y a pas moyen aujourd'hui, c'est « *misère en Prusse !* »

(*Entendu de la bouche d'ouvriers menuisiers wallons employés à l'Exposition de Bruxelles*).

(Comm. de M. Alfred Harou).

RÉPONSES

⁂ *Pour rompre avec un amoureux* (*Rev. des Trad. pop.*, t. IX, 599). — A Bruxelles, la jeune fille qui a rompu avec son amant, parce que celui-ci avait commis une infidélité, lui renvoie son portrait dont *elle a eu soin de crever les yeux avec une épingle.*

⁂ *Un singulier serment.* (*Revue des Trad. pop.*, t. XII, 288). — A Diest (Brabant), une enseigne de cabaret porte « *A l'œil du Christ* ».

Une ancienne chambre de rhétorique (sorte de société littéraire du moyen-âge), de la même ville, s'appelait l' *Œil du Christ* ».

⁂ *Folk-lore électoral.* (*Rev. des Trad. pop.*, VIII, p. 511). — A Liège, aux dernières élections, on distribua, lorsque l'échec des libéraux modérés fut connu, des *lettres de faire-part du décès du parti doctrinaire.* Ces lettres étaient encadrées de noir et ne différaient pas des lettres de faire-part d'un décès ordinaire.

(Comm. de M. Alfred Harou).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — *Imprimerie Daloux.*

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

13e Année. — Tome XIII. — N° 12. — Décembre 1898.

LES FORÊTS[1]

Légendes des forêts de France



N s'est peu occupé, semble-t-il, du folk-lore des forêts, tout au moins en France. Il est vrai de dire que l'enquête n'est pas très facile, si j'en juge par mon expérience personnelle ; j'ai passé plusieurs étés à la lisière de deux forêts de l'Ille-et-Vilaine, et bien que j'aie beaucoup interrogé, je n'ai obtenu que d'assez maigres résultats. Je donne ici la plupart des légendes localisées que j'ai pu réunir sur les forêts de France et celles des pays de langue française. Leur nombre n'est pas très considérable, et l'on peut remarquer que, sauf de rares exceptions, elles ont été recueillies dans le Nord-Est, dans l'Est et dans l'Ouest de la France ; très peu proviennent des pays au sud de la Loire et du midi.

I. — Origine

Il semble que les paysans considèrent les forêts comme ayant pour la plupart, existé de tout temps, et que leur création, comme celle des montagnes, des rivières ou de la mer, se perd dans la nuit des âges. Aussi les légendes qui parlent de leur origine sont en petit nombre ; en France tout au moins je n'en connais que trois.

1. Cf. t. XI. p. 248, art. de M. W. Bugiel traitant principalement des forêts dans les pays slaves. Il en a été aussi question épisodiquement, t. VI p. 530 (feux follets). t. VII, p. 565, t. X, p. 358 (forêts englouties), t. VII, p. 758, t. X, p. 510. (forêts consumées), t. X. p. 33 et 424 (Esprits des forêts), t. X. p. 507, Gardiens de forêts) t. X. p. 193 (Animaux fantastiques), t. X, p. 8 (Gardes de forêts), t. X, p. 526. (fêtes des boisiers).
Cf. aussi la série des *Petites Légendes locales*, t. XII et t. XIII.

Lorsque les fées eurent construit le château de Montauban (Ille-et-Vilaine), en s'en allant, pour lui donner de l'ombre, elles semèrent la forêt qui l'avoisine[1]. Quand saint Léger arriva sur les hauteurs voisines de Cranou, c'était un pays nu et pauvre. Le seigneur du lieu lui fit un accueil compatissant, et n'ayant pas de bois, lui fournit des mottes pour édifier son ermitage. L'ermitage n'était pas achevé qu'une forêt magnifique avait poussé tout à l'entour. Et le saint, la bénissant, dit : Dans la forêt de Cranou jamais bois ne manquera.

E coat ar C'hranou
Birviken coat na vankou[2].

Dans le Limousin, au contraire, c'est à la suite de la destruction d'une ville inhospitalière, qu'une forêt pousse sur ses ruines. Autrefois, à la place de la forêt de Blanchefort, s'élevaient les palais d'une « grande ville » appelée Tulle, qui occupait plus de la moitié de 150 hectares, actuellement plantés d'arbres ; l'antique Tulle se trouvait un soir en plein orage, quand un voyageur vint demander l'hospitalité aux habitants, tous riches et livrés aux plaisirs. Nul ne fut cependant assez humain pour lui offrir un refuge. Il était arrivé à l'extrémité de la cité lorsque une vieille femme qui demeurait dans une misérable cabane, le reçut en s'excusant de ne lui présenter qu'un méchant abri, parce qu'elle n'avait pour tout bien que sa chaumière et une chèvre. Mais à peine le visiteur avait-il franchi le seuil, que, dans la chaumière, le *ratelier* vide se garnissait de *miches* et des bouteilles de vin se dressaient sur la table. L'étranger, qui était Jésus lui-même, lui ordonna de le suivre au plus vite, lui disant qu'il voulait lui éviter le sort de ses concitoyens maudits, et il lui recommanda de ne pas se retourner, quoi qu'il arrivât, tant qu'ils pourraient voir la ville. Ils sortirent, elle tirant par la corde sa chèvre fidèle ; ils allaient gagner l'autre versant de la colline quand un fracas épouvantable retentit derrière eux. L'animal effrayé tourna la tête et fut aussitôt changé en un bloc de pierre qui existe encore au lieu appelé le *Puy de la Chèvre* et une forêt poussa pour cacher les ruines de la cité perverse[3].

II. — DESTRUCTION ET MALÉDICTION

Sans être bien nombreuses, les traditions qui racontent la destruction de forêts sont plus fréquentes : on les rencontre surtout sur le littoral de la Bretagne, principalement dans la baie de Saint-

1. *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 366.
2. A. Le Braz. *Les saints bretons d'après la tradition populaire*, p. 17.
3. L. de Nussac in *Lemouzi*, Marin, 1895, p. 18.

Malo, où l'engloutissement de la forêt de Scissey est attribuée à des ruptures volontaires de digues.

On raconte à Lancieux (Côtes-du-Nord) et à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine) qu'à l'endroit où sont aujourd'hui la mer et les dunes étaient de vastes étendues de bois, dont le sol était plus bas que le niveau de la mer ; mais comme elles étaient remplies d'animaux et de brigands, on coupa la digue qui les protégeait contre les eaux ; les bêtes malfaisantes furent noyées : mais la forêt disparut sous les flots [1]. Une autre digue qui longeait la forêt de Scissey, et formait une sorte de route, fut détruite par les habitants de Corseul (Côtes-du-Nord) qui révoltés contre le roi d'Is, voulaient se mettre à l'abri de sa vengeance [2]. D'autres engloutissements sont provoqués par la malédiction de prêtres impatientés. Cette légende se retrouve à Saint-Briac, sur la rive gauche de la Rance et à Saint-Suliac sur la rive droite ; assourdi par le cri des oiseaux qui le troublaient pendant qu'il célébrait la messe, l'officiant, au moment de l'élévation, maudit les oiseaux et les arbres qui abritaient leurs nids, et la mer s'élance aussitôt et submerge la forêt [3].

Sur la côte sud du Finistère, on disait naguère qu'à une certaine fête une procession se rendait de Loct Ludy aux Glenans, aujourd'hui à cinq lieues en mer, en passant par une allée de grands arbres.

A l'endroit où est le marais du Mont-Saint Michel près de Brasparz, était une forêt qui fut engloutie à cause de l'impiété d'un seigneur qui habitait un château situé au milieu des bois [4]. Une jeune fille, poursuivie par des gens qui en voulaient à son honneur, invoqua la sainte Vierge, et l'Erdre envahit la forêt à travers laquelle elle se sauvait [5]. Une forêt qui occupait l'emplacement actuel de la baie de la Fresnaye (Côtes-du-Nord) fut arrachée par Gargantua qui voulait se construire un vaisseau. Une autre fois, il déplanta à coups de canne celle qui couvrait la lande de Fréhel, et il rendit ce pays aussi dépourvu d'arbres que le fut la Beauce, lorsque sa jument eut détruit la forêt d'Orléans [6].

Quelques légendes expliquent pourquoi il y a des espaces où les arbres poussent mal : dans le bois du Val de l'Arguenon, ils n'ont jamais repoussé à l'endroit où Gargantua a passé en les arrachant pour se frayer un chemin [7].

1. PAUL SÉBILLOT. *Légendes de la mer*, t. I, p. 305.
2. *Revue des trad. pop.* t. VII, p. 213.
3. PAUL SÉBILLOT. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 362. ELVIRE DE CERNY, *Saint-Suliac et ses traditions*, p. 63.
4. DULAURENS DE LA BARRE. *Nouveaux fantômes bretons*, p. 28-35.
5. E. RICHER. *Description de l'Erdre*.
6. PAUL SÉBILLOT. *Gargantua*, p. 49-45.
7. Ibid. p. 25.

Saint Leyer s'était établi dans le bois de Coat-an-Harz, près de Hanvec, et il avait commencé à y bâtir sa maison de pénitence. Mais le seigneur du lieu se fâcha de ce que le saint s'était permis de couper, sans son autorisation, les plus beaux pieds de chêne. « Misérable, lui dit-il, tu m'as perdu des arbres dont je comptais faire de superbes timons pour mes charrettes ! », et il obligea l'homme de bien à chercher un autre asile. « Puisque c'est ainsi, s'écria le saint, dans le Bois de la Haie, jamais on ne trouvera de quoi façonner un timon ! »

E Coat-ar-Harz
Biken goal-kar n'vo kad ebars.

La malédiction s'est accomplie. Il ne pousse plus à Coat-an-Harz que des arbres nains [1].

Dans les Vosges, c'est au courroux d'une fée que l'on attribue la petitesse des arbres d'un certain quartier de la forêt de Rapaille. Au temps jadis, le premier vendredi de la première lune qui suivait le dimanche de la Trinité, cette forêt recevait chaque année la visite d'une fée : on la désignait sous le nom de dame Agaisse, à cause du cri perçant, assez semblable à celui d'une pie, par lequel elle annonçait son arrivée. A ce signal, il n'était ni homme ni bête, insecte ni oiseau ayant gîte dans la forêt, qui n'accourût pour rendre hommage à la fée comme à une souveraine. Les arbres eux-mêmes, toutes les plantes, s'inclinaient respectueusement devant elle. Il advint pourtant une fois que les chênes du Hennefette refusèrent de remplir leur devoir. Dame Agaisse entra dans une violente colère et condamna ces chênes orgueilleux à devenir nains sur l'heure. Bien que des centaines d'années se soient écoulées depuis la malédiction de la fée, elle pèse encore sur cette partie de la forêt. Ses chênes restent petits, souffreteux, éternellement les mêmes [2].

III. — Merveilles et Enchantements

D'après la tradition populaire, il y avait des animaux, importuns ou nuisibles, qui ne pouvaient, généralement par suite de circonstances surnaturelles, habiter soit une forêt tout entière, soit un de ses cantons. C'est ainsi qu'il n'y a plus de pies dans la forêt de Gâvre (Loire-Inférieure), depuis que Dieu les en a chassées pour les punir de leur bavardage. Lorsque la duchesse Anne, poursuivie par les Anglais, allait être prise, son page tua un cheval, et la cacha dans le corps de l'animal. Les ennemis allaient s'éloigner lorsque des pies

1. A. Le Braz. *Les Saints bretons d'après la tradition populaire*, p. 17.
2. L.-F. Sauvé. *Le folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 242.

vinrent déchiqueter le cheval, et firent découvrir la retraite de la duchesse[1].

Dans la forêt de Paimpont, on a oublié de nos jours le privilège que d'après un texte cité par Baron Dutaya, une ancienne charte (1467) attribuait expressément à l'un de ses cantons : « Item entre autre brieux de ladite forêt, il y a un Breil nommé le Breil au Seigneur, où qu'il jamais n'abitte et ne peut habitter aucune bête venimeuse ne portant venin, ne nulles mouches, et quand on y apporteroit au dit Breil aucune bête venimeuse tantost est morte et ne peut avoir vie, et quand les bestes pasturantes en ladite forest sont couvertes de mouches, et en se mouchant s'elles peuvent recouvrer ledit Breil, soudainement lesdites mouches se départent et vont hors icelui Breil[2] ».

La forêt de Haute-Sève (Ille-et-Vilaine) passait aussi pour n'avoir pas de vipères, alors qu'elles sont nombreuses dans le bois de Saint-Fiacre, qui n'en est séparé que par la route.

La forêt de Longboël, avant les grands défrichements qui l'ont bouleversée, possédait un trou de Saint-Patrice qui donnait entrée dans l'enfer ; mais personne n'a jamais pu encore le montrer[3].

L'Herbe d'égarement. — D'après une croyance à peu près générale en France et qui est surtout répandue dans les pays boisés ou dans ceux qui présentent de vastes espaces dénudés où les points de repère ne sont pas faciles à découvrir, il existe une herbe mystérieuse qui fait perdre le sens de la direction à celui qui a le malheur de la fouler aux pieds. On l'appelle herbe d'oubli ou herbe d'égarement. C'est surtout sous le couvert des forêts que l'on est exposé à la rencontrer.

Dans les bois de la Madeleine, il vient des petites fleurs de baume qui guérissent de tout mal ; mais on y trouve aussi la tourmentine. Malheur à celui qui met le pied sur elle ! Pendant douze heures, il marche cent fois dans le même chemin, sans pouvoir se reconnaître, tant qu'il n'a pas trouvé la parisette, cette autre herbe dont les graines marquent le chemin à suivre par la direction où elles tombent[4]. L'herbe qui égare est populaire dans l'arrondissement de Saint-Claude. Dans le pays de Besançon, si un homme se perd dans un bois dont il connaît bien tous les sentiers, c'est qu'il a marché sur l'herbe à la recule, et il lui est impossible de retrouver sa route[5].

1. Léo Desaivre. *Etudes de Mythologie locale*, p. 12.
2. Baron Dutaya. *Brocéliande et quelques légendes*, p. 173.
3. F. Baudry. In *Mélusine*, t. I, col. 13.
4. Noelas. *Traditions foréziennes*, p. 298.
5. Dr Perron. *Proverbes de la Franche-Comté*, p. 22.

Des jeunes gens se perdent souvent dans un quartier de la forêt qui dépend de Chûtrin[1], attirés par des herbes aux charmes desquelles ils ne peuvent échapper qu'en lisant certaines prières, ou après un sommeil qui rafraîchit les sens; ils présument que des être surnaturels, des fées sans doute, les éloignent du lieu de leur assemblée[2]. La forêt de Chanteloube, dans la commune de Mers, était tellement redoutée, qu'on n'osait y pénétrer que pendant le jour. Dès la tombée de la nuit, ses profondeurs mystérieuses se remplissaient de bruits sinistres ; de lugubres apparitions glissaient le long des arbres, secoués par des forces invisibles. Si un malheureux, égaré dans ces lieux redoutables, était conduit pas son mauvais génie vers la Fosse du Diable, il était forcé d'y rester jusqu'au jour sans pouvoir s'en éloigner, car il revenait sans cesse sur ses pas[3].

L'oubli du temps. — On racontait au moyen âge que des personnages, portés à la vie contemplative, étaient si profondément séduits par le charme de la forêt, qu'ils y restaient pendant des années, parfois pendant des siècles, sans se souvenir qu'il existait un monde extérieur et que le temps s'écoulait. Nous avons publié, t. XII, p. 82, une version de cette légende, localisée en Auvergne au Bois des Pères : un moine étant allé méditer dans la forêt, s'y arrête, et oublie si bien le temps qu'il ne revient à son monastère que plusieurs centaines d'années après. On a recueilli d'autres variantes de cette gracieuse tradition, dans lesquelles intervient une sorte d'oiseau magique.

Dans le Bocage normand, plusieurs versions ne sont pas, comme la précédente, attribuées à un lieu que l'on nomme expressément. Dans l'une un voyageur se reposant à l'orée d'un bois entend chanter un oiseau dont le chant le captive tellement qu'il reste cent ans à l'écouter. D'après l'autre, un moine sortit un jour de son monastère pour aller à la forêt abattre un arbre. Arrivé devant le chêne qu'il devait faire tomber, il se mit en devoir de travailler ; mais en prenant sa cognée, il entendit un petit oiseau qui se mit à chanter dans le buisson voisin, et il s'arrêta pour l'écouter. L'oiseau chantait merveilleusement, et quand il s'envola, le moine fut tout triste de ce qu'il eût si vite fini. Il reprit sa cognée, voulut la soulever, la trouva étrangement lourde, et vit que le manche en était vermoulu. L'arbre à abattre était trois fois plus gros qu'il ne lui avait paru, et comme il se sentait accablé d'une détresse extrême, il prit le parti de rentrer

1. Ch. Thuriet. *Trad. pop. du Jura*, p. 14.
2. De Ladoucette. *Mélanges, usages, etc., de la Brie*, p. 448.
3. L. Martinet, *Traditions du Berry*, p. 9.

au monastère. Il eut grand'peine à y arriver, et quand un frère portier qu'il ne connaissait pas, lui demanda ce qu'il avait, il répondit qu'il se sentait mourir et qu'il désirait parler au père abbé. Celui-ci ne le reconnut pas non plus, mais il se rappela qu'on lui avait raconté qu'un des moines, parti il y avait longtemps pour la forêt, n'avait jamais reparu, et il prononça un nom. « Ce nom est le mien » dit le vieux moine, et il apprit alors que cent ans s'étaient écoulés pendant qu'il écoutait chanter l'oiseau merveilleux[1]. Un Templier de Beaucourt, nommé frère Jean, qui au rebours de ses compagnons dissolus, se faisait remarquer par sa piété, s'étant un jour retiré dans le bois voisin, entendit au pied de l'arbre près duquel il était à genoux le voix d'un pinson qui lui parut si mélodieuse qu'il souhaita de rester là deux cents ans à l'écouter. Dieu exauça sa prière et fit pousser autour de lui une épaisse frondaison. Les deux cents ans révolus, l'oiseau cessa de chanter, et le Templier reprit le chemin du couvent, sans se douter du temps qu'il avait passé. Il trouva le monastère bien changé et vint frapper à la porte. Comme le frère tourier, qui portait un habit monastique inconnu au Templier, lui demandait son nom, il répondit qu'il était le frère Jean, et qu'il était sorti une heure auparavant pour aller prier Dieu dans les bois. On le fit entrer, et l'on vit en compulsant les archives que bien des années auparavant, avant le supplice des Templiers, un certain frère Jean avait disparu subitement. Le moine communia et mourut presque aussitôt[2].

Les dons des esprits. — On retrouve assez rarement en France la légende, populaire en d'autres pays, d'esprits qui viennent au secours de personnages affligés et leur font présent de charbons merveilleux qui se changent en or. A ma connaissance, elle n'a été recueillie qu'en Haute-Bretagne et en Gascogne. Dans la Crezée ou clairière de Trecélien, dans la forêt de Paimpont, on voit un vieux petit arbre rabougri que l'on nomme l'arbre du charbonnier, et dont on raconte ainsi l'origine. Un jeune charbonnier, auquel ses deux aînés avaient confié la garde de leur fouée, s'endormit et la laissa s'éteindre. Comme il se désolait, il aperçut au-dessus des arbres des flammes qui s'élevaient à une hauteur prodigieuse ; il pensa que d'autres charbonniers avaient allumé un grand feu pour se préserver de la rosée, et il résolut d'aller leur demander quelques tisons. En approchant, il vit que les flammes étaient de diverses couleurs, bleues, blanches, jaunes, rouges, etc. Minuit sonna à l'église de Paimpont et il s'aperçut qu'il était tout près de la

1. Lecœur. *Esquises du Bocage normand*, t. I, p. 254-258.
2. H. Carnoy. *Littérature orale de la Picardie*, p. 149-152.

Crezée de Trécelien, où les divinités des bois se réunissaient chaque nuit pour s'ébattre et pour danser. Plusieurs nymphes le saisirent et l'entraînèrent dans la Crezée, en face d'un immense brasier devant lequel se chauffait le dieu des chênes. Le charbonnier lui raconta sa mésaventure, et le dieu des chênes lui dit : « Pique dans le feu, prends une bûche, n'y reviens pas et fais-en bon usage ». Le petit charbonnier retira du foyer une bûche enflammée, et arrivé à son fourneau, l'y plaça au milieu des charbons. Le feu reprit comme par enchantement. Le lendemain il trouva sous les cendres un énorme lingot d'or, qu'il alla vendre à Paris ; avec le produit il acheta un château aux environs de Plélan, où il mena joyeuse vie. Mais un incendie dévora son château et le ruina. Alors il eut l'idée de revenir à la Crezée ; il raconta la même histoire au dieu des chênes, mais celui-ci se mit à rire, et lui dit : « Nous verrons tout à l'heure si tu dis vrai ; enfonce ta pique et tâche d'en retirer une bûche ». Le charbonnier obéit, mais il essaya vainement de la retirer : ses mains y semblaient rivées, les flammes montèrent le long de la pique, puis dévorèrent le malheureux ; le matin ce n'était plus qu'un monceau de cendres sur lequel poussa le chêne que l'on voit encore [1].

Un pauvre charbonnier qui demeurait dans le bois du Ramier, près Lectoure, mourut en laissant ses enfants sans ressources. Le soir de l'enterrement les deux aînés partirent pour aller demander du secours ; comme ils tardaient à rentrer, le plus jeune, qui était resté à la maison, sortit pour voir s'il ne les apercevrait pas. A cent pas de la cabane, il vit une troupe d'hommes, vêtus en seigneurs, qui se chauffaient auprès d'un grand feu, sans rien dire. L'enfant s'approcha de celui qui semblait être le maître, et lui demanda quelques charbons pour allumer son feu. L'homme baissa la tête comme pour dire oui, et l'enfant s'en alla avec ses charbons. Mais il ne fut pas plutôt de retour dans la cabane que les charbons s'amortirent. Il revint en chercher d'autres, qui s'amortirent comme les premiers. Quand il se présenta pour la troisième fois, le maître de la troupe le regarda de travers, et lui donna lui-même un gros tison, en lui faisant signe qu'il ne se hasardât pas à revenir. Ce tison s'amortit aussi. Aussitôt s'évanouirent le grand feu et les hommes qui se chauffaient. Lorsque le jour venu, l'enfant regarda au foyer les charbons de la veille, il se trouva que les charbons étaient de l'or [2].

Les bruits de la forêt. — Le bruit du vent dans les arbres, qui produit parfois des harmonies si étranges, a donné naissance à un certain

1. A. Orain. *Excursion dans la forêt de Paimpont*, 1885.
2. J.-F. Bladé. *Contes pop. de la Gascogne*, t. II p. 291-293.

nombre de légendes qui leur attribuent une origine surnaturelle, et qui font intervenir des personnages mystérieux ou fantastiques.

Vers 1840, les habitants d'un village du Bugey furent très effrayés de voir les arbres d'un petit bois se tordre avec accompagnement de bruits affreux, tandis que d'autres, dans la même vallée, restaient immobiles : le propriétaire essaya vainement de l'expliquer par un tourbillon ; les gens sont restés convaincus qu'une légion d'esprits aériens était tombée comme une trombe sur le bois, et qu'ils avaient attristé le vallon des cris de leurs douleurs. Une femme des Abrets (Isère), témoin d'un phénomène semblable, racontait à D. Monnier, en 1843, que deux ans auparavant, étant allée voler du bois dans une forêt, tous les arbres autour d'elle s'étaient mis à se plier et à se tordre sans qu'il fît du vent. Elle attribuait ce fait à des esprits en voyage [1].

Dans les bois qui avoisinent Citers, on a autrefois entendu après le crépuscule les sons d'une lyre. Il faut se hâter de fuir, en se bouchant les oreilles, du côté opposé à celui où retentissent les magiques accords ; autrement on se sent entraîné à sa suite par une force irrésistible. Ceux qui n'ont pas su se soustraire à ce charme puissant ont eu les visions les plus étranges : la mousse de la forêt se couvrait de fleurs étincelantes comme des diamants, du sein des arbres, aux branches d'or et d'argent sortaient des femmes nues d'une grande beauté, et partout dans les airs on entendait l'invisible lyre. Mais toutes ces merveilles étaient insaisissables. Le prestige ne s'évanouissait qu'aux premiers rayons du jour. Alors des rires moqueurs succédaient aux mélodieux chants de la nuit, et celui qui s'était laissé prendre était tout étonné de se trouver au milieu d'une mare ou dans des ronces épineuses [2]. Un revenant qui, au siècle dernier, habitait un terrier dans les bois communaux de la Motte, commune de la Hardoye, jouait de la flûte et sonnait du cor. On disait aussi qu'au sabbat il dirigeait l'orchestre infernal. C'est surtout dans la nuit du vendredi au samedi que se faisait entendre dans le bois ce concert mystérieux. Dès les premiers accords, vers minuit, chacun sortait de chez soi pour l'écouter, car il était toujours fort mélodieux ; mais on se gardait bien d'approcher du terrier [3]. Une belle dame blanche fait retentir des sons de son olifant les échos de la longue forêt de Serre aux environs de Dôle ; il en est toutefois qui

1. D. Monnier et Vingtrinier. *Traditions*, p. 28.
2. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 88-90, d'ap. Suchaux. *Dict. des Com.*, t. I, p. 117.
3. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 203.

en font une naine vieille, ridée, malicieuse, marchant comme une sorcière courbée sur son bâton de coudrier[1].

Au siècle dernier, un moine du couvent de Laval-Dieu, passionné pour la chasse, étant parti avant l'office pour battre le bois, se laissa entraîner par sa passion et n'entendit pas la cloche du couvent. Apercevant des traces, il eut l'imprudence de s'écrier : « Le Diable m'emporte si ce n'est pas un loup ! » Peu après il aperçut la bête au milieu d'un fourré, la visa et la tua. C'était un renardeau. Au même moment le diable lui apparut, et lui proposa de signer un parchemin en échange d'une grosse somme d'argent. Le moine refusa. Mais le diable lui dit : « Soit ! j'emporte ton âme et ton corps. Si tu signes, ton âme seule m'appartiendra et ton corps te restera ; mais pour reconnaître ma grande bonté, tu feras toutes les nuits treize fois le tour des Grands-Bois en criant : Taiaut ! taiaut ! et en excitant les chiens comme si tu étais à la chasse ». Le moine signa, et depuis ce temps, il quittait chaque nuit sa cellule, et faisait treize fois le tour des Grands-Bois, animant ses chiens imaginaires, et criant de distance en distance, aussi fort qu'il le pouvait : Ouh ! ouh ! ta ! ta ! taiaut ! taiaut ! taiaut ! On lui donna dans le pays le nom d'Ouyeu, c'est-à-dire de Crieur. Personne ne le vit jamais, mais tout le monde l'avait entendu et peut-être même aujourd'hui quelques bonnes femmes l'entendent-elles encore. A Prix un autre ouyeu était une sorte de farfadet, tout de rouge habillé, qui dansait la nuit dans les bois qui séparent Prix de Warnecourt, en criant aussi fort qu'il le pouvait : Ah ! ah ! ah ! et modulant ces cris sur les notes la fa ré. On l'avait surnommé le « bauieux du bois de Prix ». A Etrepigny, une ouyeuse, surnommée la Demoiselle de la Garenne, était un fantôme qui revenait la nuit dans un bois chercher sa pantoufle perdue, et qui poussait des cris affreux[2].

L'hutzeran était un mauvais génie dont le nom patois vient de *hutsi*, hucher, appeler à grands cris ; c'est un grand gaillard tout habillé de vert, qui se cache dans les bois dont il est l'esprit sauvage, susceptible et jaloux. D'une voix tantôt sonore, tantôt voilée, il ébranle les échos, il éveille les fées endormies dans les profondeurs des bois. Il couche sur la mousse, ou vit perché sur les plus hauts sapins. Lorsqu'une branche sèche tombe, c'est lui qui l'a touchée ; lorsque les feuilles brunes tourbillonnent en rondes fantastiques, c'est lui. Lorsque la neige s'écroule de branche en branche et tombe en farine, c'est encore lui. Si vous passez dans les grands bois

1. Ch. Thuriet. *Trad. pop. du Jura*, p. 357.
2. A. Meyrac. *Traditions des Ardennes*, p. 360-1.

silencieux soyez prudents ; chantez, sifflez, huchez, mais ne le faites pas plus de deux fois, sinon à votre troisième cri d'appel, il accourait sur vous et vous ferait un mauvais parti. Les montagnes d'Aigle et d'Oron ont très bien gardé sa mémoire ; à Panex, on raconte encore que ce génie susceptible et rageur allait parfois jusqu'à vous appréhender au corps, vous arracher sans façon une jambe ou un bras, qu'on avait cependant la consolation de retrouver le lendemain à la porte de sa demeure [1].

Dans la colline couverte de bois de Beauregard, près du château de Bourbilly, on n'osait passer la nuit, par un ancien chemin appelé la Comme-du-Vau, à cause des apparitions extraordinaires qu'on y voyait ; on entendait sous les taillis des voix terribles crier aux passants : « Comme-du-Vau, y seu ! » D'autres répétaient : « Si tu n'avais ni pain ni sau, dans lai Comme-du-Vau tu resteraus ». Le pain et le sel étaient regardés comme des préservatifs contre les mauvais esprits [2].

Dans les montagnes de Pontarlier, on attribue au « Pleurant des bois » des accents plaintifs qui viennent à l'oreille du voyageur et que l'on prend tantôt pour les tristes plaintes d'une créature humaine qui se meurt dans un précipice, tantôt pour celles d'un esprit infortuné qui promène sa mélancolie dans les plus profondes solitudes [3].

Les chasses fantastiques. — Certaines forêts sont hantées par des chasseurs qui ne sont pas de ce monde ; tantôt comme le Grand Veneur de Fontainebleau qui se montra à Henri IV, ils apparaissent isolément, tantôt c'est une chasse nombreuse, avec des chiens et des instruments bruyants.

Tout près de la Cure est la roche dite du Grand Veneur, personnage dont la légende se rapproche fort de celle de son collègue de la forêt de Fontainebleau. L'une et l'autre apparaissent quand quelque grand événement national, mort de prince, abdication, révolution se prépare [4]. A Grivegnée, on croyait, il y a environ quarante ans, qu'un chasseur fantastique se montrait dans les bois de M. de la Rousselière. Il passait, emporté par un furieux galop, accompagné de deux chiens qu'il appelait d'une voix bien distinctive Tah et Pouha [5]. Dans la forêt d'Escombres chassait, avec des chiens minuscules, un immense géant. Malheur à qui touchait un de ces chiens ! Il était épouvantable-

1. Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 158.
2. H. Marlot. *Le Merveilleux dans l'Auxois*, p. 7.
3. D. Monnier et Vingtrinier, p. 50.
4. Ch. Moiset. *Trad. de l'Yonne*, p. 86.
5. E. Monseur. *Le Folk-Lore wallon*, p. 2.

ment puni par le géant qui lui disait : « Le jour est pour vous, hommes ! mais la nuit est pour moi ! ». Entre Cornet et Châtel, dans la vallée du Moulin de la Briquette, on entendait, surtout quand l'orage grondait et entre les coups de tonnerre, des chiens aboyer, des cors sonner, une fanfare retentissante et des chasseurs crier, Taiaut ! Voulait-on fuir, une force invincible vous clouait sur place : et alors sortant du bois, passaient devant vous comme une trombe effroyable, d'abord un millier de petits chiens blancs ayant des grelots au cou et que suivaient une centaine d'énormes molosses ; apparaissaient ensuite, ceint d'une large ceinture rouge, un hallequin entouré de ses veneurs, les uns à pied, les autres à cheval, et tous, chasseurs et chiens, à la poursuite d'un gibier imaginaire, menaient un tapage infernal. Le ruisseau le Boulassa était franchi d'un bond, puis la chasse traversait la rivière, les chiens à la nage, les chasseurs comme s'ils eussent marché sur la glace. Et quand la rivière avait été passée, la vision disparaissait et le bruit cessait [1].

Une dame aérienne qui conduit la chasse à travers les nuages, au dessus des bois agités par ses expéditions, a une robe blanche. On entend avec une certaine émotion ses chevaux, ses lévriers, ses piqueurs, ses compagnons et les sons harmonieux de sa trompe [2].

Dans la forêt de Gâvre, vers 1835, on croyait à l'apparition du mau-piqueur, on le voyait faire le bois, tenant à la chaîne son chien noir et ayant l'air de chercher des pistes. On l'appelait aussi « l'avertisseur de tristesse » et on voyait ses yeux qui laissaient couler des flammes quand il prononçait les mauvaises paroles :

Fauves par les passées,
Gibiers par les foulées,
Place aux âmes damnées !

Selon la croyance du couvert, l'apparition du mau-piqueur annonçait la grande chasse des réprouvés. Sa venue était un méchant signe ; mais quiconque rencontrait la chasse, n'avait qu'à faire préparer sa bière, car ses jours étaient comptés [3].

Plusieurs de ces chasses étaient conduites par des seigneurs des temps passés, condamnés à revenir éternellement hanter les forêts, en punition de leur amour immodéré de la chasse, ou des cruautés qu'ils avaient exercées sur leurs vassaux.

Au temps jadis, les barons d'Aigremont étaient très méchants à l'égard des pauvres gens. Un jour, on amena devant l'un d'eux un paysan qui avait pris un lièvre et l'avait fait cuire pour donner à

1. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 200.
2. Ch. Thuriet. *Trad. du Jura*, p. 358.
3. E. Souvestre. *Les Derniers Paysans*, p. 279.

manger à sa femme malade. « Ah! tu aimes la chasse, mon brave, dit le seigneur, on va t'en donner! Qu'on amène les chiens! » Les piqueurs se réunirent dans la grande cour du château, tenant en laisse les chiens hurlant; ils sonnèrent la curée du sanglier et découplèrent tous à la fois leurs terribles animaux, en criant *souillo* sur le pauvre serf qui se tenait au milieu de la cour. Il disparut en quelques secondes, et l'on ne vit plus que des lambeaux affreux et sanglants, traînés par les chiens. Le lendemain de ce forfait, les limiers du baron détournèrent un grand loup inconnu dans les bois de la contrée. La chasse commença le jour même. Le loup prit de suite son grand défilé; les chiens le menaient rondement; mais il allait si vite, si vite, qu'à chaque instant quelques-uns restaient en arrière. Le sire d'Aigremont suivait seul cette chasse enragée; il avait dépassé ses piqueurs moins bien montés que lui. Il sonnait encore le bien-aller quand son dernier chien se coucha, il en avait assez; son cheval se coucha aussi, il en avait assez. La nuit était venue. Soudain, le loup revint sur sa passée, il se dirigea en donnant de la voix, droit sur le baron qui, à la vue de cette gueule formidable, s'enfuit; le chasseur fut chassé à son tour, et jamais depuis il n'a pu s'arrêter ni être secouru. C'est la chasse du baron d'Aigremont. Pendant mille ans, lui et ses ancêtres ont rançonné le pays, égorgé ses habitants; pendant mille ans il sera chassé par le loup, sans trêve ni merci. Et c'est la voix du loup qu'on entend encore parfois dans les bois, dans le silence de la nuit[1].

A Bohan (Semois) on parlait, il y a vingt ans, d'un seigneur du siècle dernier, qui fut en procès avec les habitants pour des bois communaux, et l'on racontait, qu'en expiation de ses rapines, il revint chasser dans la forêt de la Fargue, jusqu'au jour où celle-ci fut abattue. On citait même des gens qui l'avaient vu. Un jour un habitant de Sugny s'attarda au cabaret à Bohan, disant qu'il n'avait pas peur du revenant, et que, s'il le rencontrait, il le ramènerait chez lui boire le petit verre. Lorsque vers onze heures, il entra dans la forêt de la Fargue, il entendit le son d'un cor, puis des aboiements de chiens qui se rapprochaient. Il prit peur et se jeta la face contre terre. Il vit alors des centaines de chiens arriver sur lui, suivis de chasseurs montés sur des chevaux dont les naseaux lançaient des flammes, et au milieu était le seigneur de Bohan, la figure comme celle d'un cadavre, et du feu sortant de ses orbites. Pendant une heure, cette partie de la forêt fut parcourue dans tous les sens, et le malheureux, que la terreur clouait par terre, dut attendre que la

1. Gustave Sarcaud. *Contes et légendes de Bassigny Champenois*, p. 26-31.

chasse se fût éloignée. Il arriva chez lui, meurtri et malade de frayeur, et y resta plusieurs semaines entre la vie et la mort [1].

Le chasseur de Lomont était un homme qui, entraîné par sa passion pour la chasse, avait profané le saint jour du dimanche, et lancé sa meute dans le champ de la veuve. Dieu l'a condamné à chasser jusqu'à la fin des siècles, à courir nuit et jour par les taillis, par les rochers, après un cerf qu'il n'atteindra jamais [2].

Plusieurs de ces chasses, qu'elles soient localisées dans les forêts, ou qu'elles se passent, ce qui a lieu aussi fréquemment, dans les régions de l'air, ne poursuivaient pas un gibier imaginaire, ni même les animaux sauvages ; si on avait l'imprudence de demander une part de chasse, on voyait tomber des membres humains ou des corps entiers arrachés à la tombe. Jadis, on entendait quelquefois la nuit, dans les bois de la Grande-Terme, à Braux, des sons de cor, des taiaut de piqueur et des aboiements de chiens sur la piste d'un gibier. Une fois, un bûcheron que ce tapage empêchait de dormir, se leva, ouvrit la porte de sa hutte et cria : « Au moins, chasseur, apporte-moi demain la moitié de ta chasse ». Il alla se recoucher ; le matin, il se leva sans penser à ce qu'il avait dit la nuit, et s'habilla pour se rendre à son travail. Mais au moment où il prenait sa cognée, il vit sa porte s'ouvrir, et une main invisible lança dans sa hutte un enfant mort-né. Et depuis ce jour, il y eut, au village de Braux un enfant mort-né chaque fois que le chasseur mystérieux fit une battue dans les bois de la Grande-Terme [3]. Il y avait une fois en Poitou un Monsieur qui avait vendu du bois, et comme on lui en avait volé, il envoyait toutes les nuits un garde dans son bois. Une nuit le garde entendit la chasse galopine, et il tira en l'air, mais ne tua rien. On lui dit qu'il fallait qu'il fasse bénir une balle. Alors il tira et il tomba une grosse bête ; mais après il entendit une voix qui lui disait : « Rends-moi ma chasse ! [4] »

En gravissant la montagne presque inaccessible qui se termine par les ruines imposantes du château d'Oliferne, le garde forestier vous racontera ce qu'il vit un beau matin en parcourant les bois de son triage qui hérissent cette côte. Attiré par le bruit des cors de chasse, il arrive dans une clairière ; là il trouve, réunis sous un grand chêne, nombre de seigneurs, de dames et de serviteurs ; les uns mangent sur la pelouse, les autres gardent les chevaux ou donnent la curée à une meute des plus nombreuses. La joie brille à ce festin

1. E. Monseur. *Le Folk-lore wallon*, p. 2.
2. Ch. Thuriet. *Trad. du Doubs*, 245.
3. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 206.
4. L. Pineau. *Le Folk-lore du Poitou*, p. 181.

champêtre. Etonné, il recule et prend un sentier qui l'éloigne obliquement du groupe, mais, enchanté d'un spectacle si nouveau pour lui, il détourne la tête pour en jouir encore... Tout avait disparu [1].

IV. — LES BÊTES FANTASTIQUES

Une poule et ses poussins picoraient du matin au soir à l'abri d'un chêne dans la forêt de Boulzicourt, tout proche d'un précipice que dissimulaient des branchages feuillus. Si un passant mal avisé, étranger au pays, voulait s'emparer de cette poule et de ses poussins, il les voyait s'enfuir sans qu'il lui fût possible de les saisir. Il les poursuivait ainsi jusqu'au précipice, dans lequel il tombait sans en pouvoir jamais ressortir, car il devenait la proie des fées malfaisantes qui s'y cachaient. Un bûcheron de la forêt de Chaumersenne aperçut un soir un coq superbe qu'il essaya vainement de prendre, puis de décapiter à l'aide de sa hache ; mais le coq semblait le narguer, et se fit poursuivre par lui jusqu'à la pointe du jour [1].

Autrefois une vouivre hantait surtout les forêts du Mont-Bleuchin ; dans la crainte de la rencontrer, on n'osait traverser de nuit la forêt, et ceux qui y passaient de jour ne le faisaient pas sans appréhension. Un sire de Moustier parvint enfin à engager avec elle une lutte terrible, et lui perça le cœur en la foulant aux pieds de son cheval [2]. En Auvergne, des gens assuraient, au milieu de ce siècle, qu'ils avaient entendu le vieux serpent de la forêt se plaindre et se lamenter avant d'entreprendre le long voyage de Rome pour y composer le chrême [3].

Amédée VII, le comte Rouge, était venu chasser dans la forêt de Launes. Il poursuivait un monstrueux sanglier, d'autant plus redouté que, d'après la tradition, c'était le diable lui-même qui avait pris cette forme pour ravager la contrée et répandre la terreur parmi les villageois. Le comte Rouge attaqua le sanglier et la lutte fut terrible ; mais que faire contre le diable ? Le coursier épouvanté, sourd à la voix de son maître, se cabre, s'élance dans le plus épais de la forêt et vient s'abattre au pied d'un châtaignier où le comte tombe de cheval et se fait à la jambe une grave blessure dont il mourut peu de jours après. On raconte aussi en Savoie que Satan se métamorphosa en un sanglier énorme qui dévastait le pays et mettait les voyageurs en pièces. Le seigneur Amédée de Langin le rencontra un

1. M. Monnier. *Vestiges d'antiquités dans la Séquanie*, *Mém. de l'Académie Celtique*, t. IV (1823), p. 403.
2. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 202. D. Monnier et Vingtrinier, p. 671.
3. Ch. Thuriet. *Trad. du Doubs*, p. 343.
4. Grivel. *Chroniques du Livradois*, p. 49.

jour qu'il chassait. Déjà le monstre avait dévoré le varlet du seigneur, son piqueur, son sonneur de cor et le cor avec, et Amédée lui-même avait reçu un coup de boutoir. Le blessé fit vœu, s'il échappait à la mort, d'élever une chapelle à la Vierge sur l'emplacement même où le sanglier l'avait frappé. Il fut guéri et accomplit son vœu. Une nuit qu'on avait laissé la chapelle ouverte, le sanglier y ayant pénétré imprudemment se laissa prendre, tuer et dépecer au pied de l'autel[1].

Le cheval sans tête semble avoir été préposé à la garde de l'entrée du bois de Commenailles ; tantôt il venait sans bruit poser ses deux pieds sur les épaules des gens, tantôt il fondait sur eux ventre à terre, les jetait sur son dos et les emportait par la campagne et par les bois. Le cheval Trois Pieds qui se montrait aux environs de Besançon n'obéissait que quand on avait pu l'assujettir à un frein ; s'il s'en débarrassait, il filait comme un trait et retrouvait son allure naturelle au fonds des bois[2]. Le cheval Gauvin suivait chaque soir le ruisseau du Vernois pour se montrer sur la place et disparaître ensuite dans la forêt de Chaux[3].

D'après les traditions locales, une chèvre qui vivait dans les bois d'Auchamps avait sur le front deux cornes en or, ce qui faisait qu'on l'appelait la Chèvre d'or. Les loups, même affamés, la respectaient. Elle fut pourtant prise, une nuit, par un bricoleur. Dès ce jour tous les moutons, toutes les chèvres du pays devinrent la proie des loups[4].

La forêt de Gravelle passe encore aujourd'hui pour être hantée par une bélître qui suit les voyageurs attardés, mais sans leur faire de mal[5].

V. — LES FÉES ET LES DAMES DE LA FORÊT

Il est rare de rencontrer dans nos traditions des personnages surnaturels qui puissent être assimilés aux dryades de l'antiquité. Voici pourtant quelques récits qui montrent certaines fées en relation directe avec les arbres.

A Rouge-Vie douze jeunes filles, fées des Vosges, qui venaient parfois assister aux veillées, se retiraient à minuit, et ne souffraient pas que les jeunes gens les reconduisent à leurs mystérieuses demeures. L'un d'eux eut la curiosité de les suivre, et arrivé sur le plateau de la montagne, il les vit se souhaiter la bonne nuit les unes

1. Antony Dessaix. *Légendes de la Haute-Savoie*, p. 72, 64.
2. D. Monnier et A. Vingtrinier, p. 688, 694.
3. Ch. Thuriet. *Trad. du Jura*, p. 373.
4. A. Meyrac, p. 352, d'ap. Lepine. *Le marquisat de Moncornet.*
5. Bulliot et Thiollier. *La mission de Saint Martin*, p. 380.

aux autres et entrer chacune dans un arbre ; mais il porta la peine de sa curiosité ; car trois jours après, ayant monté sur un sapin de la forêt pour recueillir de la poix, il fit une chute et se rompit le cou [1]. Des fées avaient leur salon dans la forêt de Grandmont où les branches enlacées leurs servaient de hamac et les plus gros arbres de sièges [2]. Celles des Roches de Thenay aimaient à se promener la nuit ; on les rencontrait dans la forêt de Marey au lieu dit la coupe de Grand-Perche, à une demi-lieue de leurs grottes. Là elles avaient choisi les plus gros arbres, et, en enlaçant les branches, elles s'y reposaient. Ces arbres ont disparu ; mais tout bûcheron qui avait été assez hardi pour mettre la cognée au chêne ou au hêtre servant de fauteuil à la fée, a été puni de mort dans le courant de la même année [3].

Au dessous de Clarens est un Four aux fées ou aux Fantômes ; ce sont de petites grottes moussues. Les passants attardés dans le sentier solitaire de la forêt assuraient autrefois que l'on y voyait souvent des formes blanches et féminines, c'étaient des fées qui couraient après les passants. Deux habitants de Brent, étant un jour montés pour couper du bois dans ces parages, avaient pris avec eux leur nourriture, et l'avaient placée dans un bissac. Lorsqu'ils voulurent manger, tout avait disparu, et le sac se trouva bourré de feuilles de fayard. Après s'être consultés, ils jugèrent à propos de reprendre le chemin de la maison. Mais quand ils furent arrivés chez eux, ils constatèrent que les feuilles restées au fond du sac s'étaient changées en beaux écus neufs [4]. La tradition rapporte que chaque nuit des fées nommées sœurettes exécutaient des danses analogues à celles des Bacchantes dans un bois appelé Bacchan-Sœurettes. C'est de là qu'est venu le nom du bois. Lorsque leur danse était finie, elles s'envolaient en laissant une coupe d'or destinée au propriétaire du bois ; mais jusqu'ici on l'a vainement cherchée [5].

A Moulé de Fressines, des dames, c'est-à-dire des fées sans attributions bien déterminées, se promènent dans le bois, et leur apparition est très redoutée [6]. Sur le bord de l'un des chemins de la forêt de Rouvray, se trouve un vieux chêne, au pied duquel se montraient grand nombre d'apparitions fantastiques. On s'entretenait particulièrement d'une dame qui s'y tenait souvent, et qui semblait

1. D. Monnier et A. Vingtrinier, p. 407.
2. Clément-Janin. *Trad. de la Côte-d'Or*, p. 51.
3. A.-C. Bulliot et Thiollier. *La Mission de Saint-Martin*, p. 104.
4. Cerresole, p. 73-74.
5. Corblet, *Glossaire du patois Picard.*
6. Léo Desaivre. *Le Monde fantastique*, p. 10.

présenter une chaise aux voyageurs. Plusieurs, pour s'être imprudemment arrêtés en ce lieu avaient été mis à mort par les fantômes qui prenaient leurs ébats sous le chêne [1].

On peut rattacher aux fées, les dames vertes et les dames blanches qui peuplent certaines forêts, surtout dans le nord ; plusieurs ne sont pas d'une nature bienveillante.

Les dames vertes. — Dans les Vosges on voyait parfois des dames vertes dans les profondeurs des bois [2]. En Franche-Comté, la Dame Verte de Relans, territoire de Gave, a ses compagnes, vêtues comme elle de superbes tuniques vertes ; on les rencontre de temps en temps dans un sentier de la forêt, nommé le Sentier de la Sauterelle qui conduit à l'étang du Virelot. Ces dames viennent au devant des hommes qui traversent les bois. On raconte qu'elles en ont parfois entraînés par d'invincibles agaceries en des endroits écartés et secrets. Le charme, assure-t-on, ne durait pas ; ces beautés si aimables, si gracieuses, se transformaient bientôt en mégères impitoyables et pourchassaient leurs dupes avec furie. Le réduit de ces nymphes s'illuminait parfois de la lueur des feux qu'elles allumaient dans la solitude, surtout au Chêne des Bras. Alors on les entend crier, rire et chanter [3].

Dans le bois d'Andelot une grotte s'appelle la chambre de la dame verte ; elle la quitte assez souvent pour venir à la promenade sur le grand chemin. Un bonhomme, qui l'avait vue remettre sa jarretière, lui ayant fait la cour, elle le prit par le bras et se dirigea avec lui à travers les bois, les épines, les marais, sans avoir l'air de s'en apercevoir. Le malheureux demandait grâce, et alors la dame changeait de direction et le faisait trotter dans les terres labourées ou sur les rochers. Pour comble de malheur, il avait acheté des étoupes qu'il rapportait à la maison. « Filons ici tes étoupes, mon ami, filons tes étoupes » lui disait-elle. Et partout les étoupes restaient cardées sur les ronces ou suspendues aux branches des arbres. Ils filèrent si bien et si longtemps que sur le dos du porteur il ne resta pas une seule mèche d'étoupes pour la montre [4].

Dames blanches. — A Montbarrey, on voyait des dames blanches danser jusqu'à deux heures du matin, un flambeau à la main, au bois Boudier [5]. Les dames blanches étaient d'une nature plus bienveillante que celles vêtues de vert, et on leur attribue plusieurs actes

1. Amélie Bosquet, *La Normandie romanesque*, p. 108.
2. L.-E. Sauvé. *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 243.
3. D. Monnier et A. Vingtrinier, p. 257.
4. D. Monnier et A. Vingtrinier, p. 760.
5. Ch. Thuriet. *Traditions du Jura*, p. 373.

charitables. Un enfant avait été envoyé par ses parents au bois de Poligny. Il s'y égara. On le chercha et on l'appela en vain pendant deux jours dans la forêt. On le retrouva enfin le troisième jour, tranquillement assis sur une pelouse, dans une clairière, frais, riant, se portant à merveille. L'enfant dit que, pendant ce temps, une belle dame était venue lui apporter à manger ; on crut que cette belle dame était la fée si connue dans le pays sous le nom de la dame blanche. Une bergère s'étant égarée dans le bois des Ecorchats, on ne la retrouva qu'au bout de trois jours ; comme on lui demandait si elle avait bien faim, elle répondit qu'une belle dame blanche lui avait apporté de la nourriture [1]. En Bourgogne des dames blanches qui habitent un ravin profond dont les parois sont couvertes de forêts, guident les voyageurs, en les prenant par la main, dans le dédale affreux des chemins qui y serpentent [2].

Dans la paroisse de Saint-Georges de Rouellay, on voit dans un petit bois une ombre blanche qui, à l'approche des gens, s'évanouit au milieu des branches ; tantôt elle semble vive, pleine de joie et fait entendre un doux chant, tantôt triste et abattue, elle pleure amèrement. Chaque année encore, lorsque la neige couvre la terre, on distingue les traces matinales et les piétinements d'une meute invisible qui revient visiter silencieusement les ruines désolées du château [3]. Dans les bois de la Fau près de Dôle, des dames blanches, auxquelles on attribue des passions amoureuses, s'en vont à la rencontre des voyageurs. Quelquefois, à l'endroit où se croisent les sentiers des bois, on voit danser trois demoiselles qui, victimes de la déloyauté, d'un seigneur, ont oublié après la mort les malheurs de leur vie [4].

La fée bûcheronne. — La dame de Blouissia porte un gentil chapeau derrière le dos et une petite pannetière à son bras ; elle passe si lestement qu'on n'entend pas les plis de sa robe ; d'autres en font une fée bûcheronne. On l'a vue quelquefois au pied d'un grand poirier qui a crû à La Condamine : on ne sait pourquoi elle frappe de vigoureux coups de cognée cet arbre fruitier. Au reste, lorsqu'après avoir entendu le bruit de la hache on va voir si ce grand arbre est enfin renversé, on le trouve debout, intact, sans le moindre indice des coups qu'il a reçus. On ne sait si cette fée bûcheronne est une âme en peine condamnée à revenir en ce monde en expiation de ses fautes ou si elle s'amuse à tenir éveillée la vigilance des propriétaires [5].

1. D. Monnier et A. Vingtrinier, p. 337.
2. Clément-Janin. *Trad. de la Côte-d'Or*, p. 53.
3. Sauvage. *Lég. normandes*, p. 103.
4. D. Monnier et A. Vingtrinier, p. 361, 489.
5. D. Monnier et A. Vingtrinier, p. 434.

Les Femmes de mousse. — On désigne par le nom de femmes de mousse, dans le departement du Nord, des espèces de fées qui apparaissent quelquefois aux gens qui travaillent dans les forêts [1].

VI. — Les Lutins

En Basse-Bretagne où les nains étaient désignés d'après leurs attributions et leurs endroits favoris, ceux qui habitaient les bois s'appelaient Kornikaned, parce qu'ils chantaient dans des petites cornes qu'ils portaient suspendues à leurs ceintures [2]. Ils semblent avoir laissé peu de traces dans les traditions populaires de ce pays.

Autrefois à Cosnay, il n'y avait pas de fontaines et les lessiveuses pour laver le linge, allaient au ruisseau des Goulets, dans le fond d'un bois. Etaient-elles en grand nombre, elles ne voyaient ni n'entendaient rien d'extraordinaire ; mais n'étaient-elles que trois ou quatre, elles entendaient, à peine arrivées, des cris étranges, et, plus particulièrement ces mots : « O Couzietti ! O Moule de Couttern ! » puis les cris se rapprochaient, devenaient plus distincts. Dans le bois, les arbres tremblaient, les branches s'agitaient et se cassaient, et enfin les laveuses apercevaient dans les éclaircies de tout petits nains, grimaçants, s'approchant par bonds des bords du ruisseau. Affolées elles s'en allaient au village, abandonnant le linge et, lorsqu'elles revenaient en nombre, les gnomes ainsi que le linge avaient disparu [3].

Il y a deux cents ans environ, une cuisinière qui venait d'officier à la noce d'un riche paysan, traversait à la nuit close le bois de Noyers. Tout d'un coup, au tournant de la route, où il y a une clairière, elle vit un grand feu, et autour du feu plus de soixante felteus. Les petits felteus étaient rangés en trois cercles concentriques. Le plus large était composé des palfreniers brossant, étrillant, nattant la crinière des plus beaux chevaux du pays ; ceux-ci se laissaient faire, car ils plongeaient jusqu'aux yeux leurs machoires gloutonnes dans des musettes remplies d'avoine savoureuse. Le second cercle était composé des violoneux jouant les airs les plus suaves en battant une mesure désordonnée. Le cercle le plus rapproché du feu était formé par les marmitons, occupés à plumer des volailles, à peler des légumes que la cuisinière reconnut pour lui avoir été chipés pendant la noce. Au moment où elle constatait ce larcin, le père Felteu, un vieux à grande barbe blanche, haut de deux pieds, vêtu

1. A. de Nore, *Mythes et Légendes de France*, p. 339.
2. E. Souvestre, *Foyer breton*, t. II, p. 112.
3. A. Meyrac, *Trad. des Ardennes*, p. 199.

comme les autres d'une veste, d'une culotte et d'une toque rouge, l'aperçut. Il fit signe aux autres qui se levèrent en gambadant, sautant et riant comme des fous. Ils l'entourèrent dans une ronde endiablée, en chantant à tue-tête sur l'air de Malbrough :

Voilà la cuisinière
Par la grâce de Dieu,
Qui va faire bonne chère
Au bon p'tit felteu.

La cuisinière avait eu peur, mais ces petits hommes n'avaient après tout que la renommée d'être farceurs, et elle se rassura tout à fait, en les entendant chanter par la grâce de Dieu ; elle se dit qu'ils ne lui feraient point de mal. Ils lui apprirent que le felteu cuisinier ne se trouvait pas, et qu'on l'attendait depuis une heure. « N'est-ce que cela, mes braves gens, dit-elle, mais je vais vous en faire moi de la cuisine, et de la crâne encore ». Et retroussant ses manches elle s'approcha du feu. Les nains se mirent à gambader, à sauter, apportant tout ce qu'il fallait pour apprêter le repas. Le dîner fini, la cuisinière prit, selon son usage, sa grande cuillère à pot et fit le tour dela société ; c'est alors qu'elle vit ce qu'elle n'avait jamais vu. Chaque felteu mettait au moins une pièce d'or dans la cuillère, quant au vieux il y déposa cinq doubles louis à la lunette. En ce moment parut la première lueur de l'aurore, et avec elle disparurent les nains et toute trace de leur repas [1].

L'esprit du Fiestre se plaisait à arrêter court sur la lisière du bois les conducteurs et les chevaux, ou bien il imitait à merveille les cris des animaux, afin que les bergers courent à la recherche de leur bétail qu'ils croyaient égaré [2].

(*A suivre*). PAUL SÉBILLOT.

1. GUSTAVE SARCAUD, *Légendes du Bassigny champenois*, p. 8-15.
2. D. MONNIER et A. VINGTRINIER, p. 620, d'ap. Marquiset, *Statistique de Dôle*.



CHANSONS RECUEILLIES DANS LES GORGES DU TARN

I

LE DÉPART DU SOLDAT

Chanson de Conscrits

A — dieu, A — lex - andrine, a — dieu, En
te quit-tant les larmes aux yeux, En al-lant dans les
lan — des, Dans ce mauvais pa — ys; Car
la loi nous ob - bli - ge, Il nous faut o - bé — ir.

Adieu, Alexandrine, adieu,
En te quittant les larm' aux yeux,
En allant dans les Landes,
Dans ce mauvais pays,
Car la loi nous oblige,
Il nous faut obéir.

— Mais dans les Landes où je serai
Une lettre je t'écrirai.
Je t'écris une lettre
De ma fidélité,
Et si je suis enceinte,
Oui, je te l'enverrai.

Adieu, adieu, amour trompeur,
Tu m'as déshonnoré mon cœur.
Tu m'as grossi la taille
Et pâli ma couleur.
La pauvre Alexandrine
A perdu son honneur.

— Si ton honneur tu as perdu,
Alexandrin' l'a bien voulu.
Ne fallait pas me suivre
La nuit de pas à pas;
Dans ton libertinage
Tu te repentiras.

— Voilà comment font les garçons
Quand ils ont fait les polissons.
Ils s'en vont à la guerre
Au service du roi,
Et laissent leurs maîtresses
Dans l'embarras.

— Alexandrin', si tu m' croyais,
Chez ton père tu resterais.
Tu trouveras sans doute
Quelque garçon nigaud;
Tu seras bien en aise
D'avoir des fruits nouveaux.

II

PER LOU CAMINE DE PERPIGNAN

Chanson de Danse

Per lou ca - mi - ne de Per - pi - gnan, Per
- lou ca - mi - ne de Per - pi - gnan, — Un autre
— y — perd et l'autre y ga-gne, Zin zon et zan,
Un autre y perd et l'autre y ga - gne.

Ces deux chansons ont été entendues et notées aux Gorges du Tarn, entre Sainte-Enimie et la Malène (Lozère) ; elles étaient chantées par deux bateliers.

CH. BORDES.

CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE [1]

VI

LE SECOURS DE LA CIGALE



On dit qu'un joueur de cithare, auquel le Dieu de la musique était favorable, ayant été arrêté par la rupture d'une corde pendant l'exécution d'une mélodie, la bienveillance du Dieu y suppléa et fit valoir son talent ; par un secours providentiel, une cigale remplaça la corde rompue et exécuta les notes qui manquaient. Le musicien, consolé de l'accident qui l'avait affligé, remporta la victoire [2].

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t. XIII, p. 599.
2. Hermès Trismégiste, *Les définitions*, § II, *Des entraves qu'apportent à l'âme les passions du corps*, trad. Ménard. Paris, 1867, in-12, p. 294-295.

L'HOMME QUI CHERCHAIT UN PARRAIN JUSTE[1]

Il y avait une fois un pauvre homme qui venait d'avoir un enfant, et qui voulait pour lui un parrain juste. Il prit son bâton et se mit en chemin.

Il rencontra un homme qui lui demanda où il allait, et il répondit qu'il cherchait un homme juste pour être parrain de son fils.

— Je suis juste, dit l'homme, et je serai parrain de votre enfant, car je suis saint Pierre.

— Vous n'êtes pas juste, répliqua le père, car vous ouvrez la porte du ciel aux uns et vous la fermez aux autres ; vous ne serez pas le parrain de mon fils », et il s'en alla.

Plus loin il rencontra encore un homme qui lui demanda où il allait, et il répondit : « Je cherche un homme juste pour être le parrain de mon fils.

— Vous ne pouvez pas mieux tomber, répliqua le voyageur, car je suis le bon Dieu, et je suis juste.

— Oh non ! dit le pauvre homme, vous n'êtes pas juste, car vous en faites des riches et des pauvres, des malades et des bien portants, des beaux et des laids ! Je ne veux pas de vous pour parrain de mon enfant », et il continua son chemin.

Un peu plus loin il rencontre un homme avec une faux sur l'épaule, qui lui demande où il allait. « Je cherche, dit-il, un parrain pour mon enfant, mais je veux un homme juste ».

— Je suis juste, répondit le voyageur, car je suis la Mort[2].

— Oh oui ! dit le pauvre homme, vous êtes juste, car vous faites mourir tout le monde, le riche comme le pauvre. Je vous accepte pour parrain de mon enfant.

Ils s'en allèrent ensemble pour baptiser l'enfant et ils firent un petit festin. La Mort lui dit : « Tu n'es pas riche, je vais te donner le

1. Cf. F.-M. Luzel. *Légendes chrétiennes*, t. II, p. 311-357, la Mort en voyage (trois versions ; la seconde intitulée « l'Homme Juste » contient, avec beaucoup plus de développements, tous les épisodes de celle-ci). Cf. aussi Paul Sébillot. *La Mort en voyage, in Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, t. IV, p. 422-432, le début de la légende ci-dessus se retrouve dans les deux premières légendes de cette série ; l'épisode de lumières se rencontre, pour ne pas sortir de la Bretagne, dans la fin d'un conte de Sébillot dont le commencement est différent. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 262.

2. A remarquer que la Mort est un personnage masculin, comme l'Ankou en breton et le Compère la Mort du conte haut-breton, le Compère de la Mort. *Archivio*, p. 426).

moyen de faire fortune : Fais-toi médecin: quand tu me verras à la tête du lit d'un malade, tu diras : Il est perdu sans remède. Si au contraire tu me vois aux pieds, donne lui ce que tu voudras, ne serait-ce que de l'eau fraîche, et il sera sauvé ».

Le pauvre homme devint un grand médecin et fit fortune. Un jour la Mort étant venue voir son filleul dit au père : Tu n'es jamais venu me voir. — « C'est vrai, dit l'homme, j'irai. » Ils s'en allèrent ensemble. Chez la Mort il y avait une grande salle remplie de cierges allumés, des grands, des petits, de ceux qui étaient à moitié consumés et d'autres près de s'éteindre. L'homme demanda ce que signifiaient ces cierges. La Mort lui répondit : C'est la vie de chacun, ceux qui commencent à brûler sont ceux des enfants qui viennent de naître, ceux qui vont s'éteindre sont ceux des gens qui doivent bientôt mourir.

— Montre moi le mien, dit l'homme.

— Le voici, répondit la Mort, il est presque tout brûlé ; tu vois que tu as juste le temps d'arranger tes affaires avant de mourir.

— Oh ! je ne veux pas mourir, dit l'homme. Change mon cierge de place et mets en un bien long pour moi.

— Non, répondit la Mort : je ne serais pas juste si je faisais ce que tu veux : il faut que tu meures.

L'homme s'en alla chez lui, arrangea ses affaires et mourut.

Raconté à Châteaubriant, par une femme inconnue, à Mlle Marie Chevalier, de La Pointe, Maine et-Loire.

HENRY GRÉVILLE.



L'AME SÉPARÉE DU CORPS

I

Chez les populations qui croient à la séparation de l'âme et du corps, on trouve un certain nombre de légendes, naturellement d'origine récente, qui ont pour sujet les aventures de l'âme séparée, pendant un certain temps, du corps qu'elle anime. La substitution d'une âme à une autre forme même le fond d'un conte qui part de l'Inde pour aboutir au *Roi Cerf* du Vénitien Gozzi. Parfois un obstacle l'empêche de rentrer dans le corps qu'elle a quitté sous la forme d'un animal quelconque, et qui court ainsi le risque de passer pour mort. Dans un procès de sorcière à Mühlbacher en Transilvanie, on voit qu'une femme prit deux tâcherons et travailla avec eux toute la matinée dans sa vigne. Après le déjeûner, tous trois se couchèrent, selon l'usage, pour se reposer un peu. A deux heures, les ouvriers se levèrent et voulurent réveiller la femme qui restait sans mouvement, étendue sur le dos, la bouche ouverte. Il la remuèrent, la secouèrent, lui crièrent dans l'oreille : tout fut inutile : elle était comme morte, sans pouvoir être réveillée. Ils la laissèrent et s'en allèrent à leur besogne. Au moment du souper, ils revinrent chercher la femme pour se mettre en route ; ils la trouvèrent encore à la même place, telle qu'il l'avaient laissée, couchée sans mouvement, la bouche ouverte, pareille à une morte. Tandis qu'ils la considéraient avec étonnement, une grosse mouche arriva en bourdonnant. Un des ouvriers avait un sac de cuir dans lequel il l'introduisit. On fit alors divers essais pour retrouver dans la femme quelques signes de vie, mais toujours en vain. Au bout d'une heure environ, la mouche parvint à s'échapper de sa prison et vola aussitôt dans la bouche de la femme qui s'éveilla sur-le-champ. Les deux travailleurs ne doutèrent pas plus longtemps qu'elle fût une une sorcière [1].

Pareille aventure est encore racontée à Gorsleben, d'un jeune homme dont l'âme, sous la forme d'une souris blanche, allait la nuit, visiter sa fiancée dans un village assez éloigné Un soir, la souris tomba dans un coffre dont le couvercle se referma sur elle et y fut oubliée. Pendant trois jours, le corps du jeune homme resta comme mort sur son lit. On se préparait à l'enterrer, quand la jeune fille voulant prendre ses vêtements du dimanche pour assister aux obsèques, ouvrit le coffre. La souris s'élança, courut à travers

1. Müller, *Siebenbürgische Sagen*, Vienne, 1885, in-8, § 214, p. 150-151.

champs, et les parents qui se tenaient près du cercueil, la virent se précipiter dans la bouche du mort qui ouvrit les yeux et se trouva sain et sauf. Il raconta ensuite qu'il avait rêvé qu'il tombait dans une profonde caverne où il était resté trois jours enfermé [1].

Il parait probable que des récits de ce genre ont eu pour point de départ un cas de catalepsie accompagné de circonstances fortuites qui, pour des témoins superstitieux et ignorants, se rattachent au fond même de l'aventure. La version saxonne de Transilvanie et celle de Saxe nous donnent, surtout la première, la forme la plus simple de la légende. Celle-ci s'est accrue de nouveaux détails en Islande et dans le Luxembourg : la première de ces deux dernières versions est la plus complète : il s'en dégage nettement la croyance à la matérialité de l'âme et une tentative d'expliquer les rêves par des faits réels, mais grossis démesurément.

Une société de voyageurs avait planté sa tente dans un champ ouvert et les gens s'y étaient couchés pour se reposer. Celui qui était le plus proche de l'extérieur ne pouvait dormir, lorsqu'il vit une vapeur bleuâtre s'élever au dessus de celui qui était couché à l'intérieur, se mouvoir lentement vers l'ouverture de la tente et s'enfoncer dans l'air extérieur. Curieux de savoir ce qui en était, il se leva et la suivit. Il vit alors la fumée se glisser lentement à la surface du sol, finalement arriver à un crâne de cheval qui était sur la route et autour duquel voltigeait une quantité de mouches à viande. La fumée s'introduit dans le crâne, y demeure assez longtemps, puis en sort. Elle s'avance plus loin dans la campagne, arrive à un tout petit ruisseau qui coulait en travers du chemin ; elle s'arrête comme si elle voulait le passer et ne le pouvait. L'homme place au dessus de l'eau le fouet qu'il avait avec lui et qui atteignait l'autre bord ; la fumée passe sur le manche et arrive de l'autre côté. Elle va plus loin et à la fin elle rencontre une petite élévation du sol ; elle y pénètre. L'homme attend qu'elle sorte, ce qui ne tarde pas. Elle reprend le chemin qu'elle avait suivi ; il place de nouveau son fouet sur le ruisseau, elle passe l'eau sur le manche, revient dans la tente et disparait au dessus de celui qui est resté couché. Lorsque le lendemain matin les chevaux furent sellés pour continuer le voyage, l'homme qui était demeuré dans la tente dit : Je voudrais bien avoir ce dont j'ai rêvé cette nuit. — L'autre, celui qui avait vu la fumée, l'interrogea sur ce songe ; il reprit : Je me figurais parcourir cette plaine ; j'arrivai à une grande et belle maison où était réunie une foule de gens chantant et jouant le plus agréablement du monde. J'y

1. E. Sommer, *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Sachsen und Thüringen*, Halle, 1846, in-12, p. 46.

restai longtemps ; lorsque je sortis, je m'avançai plus loin dans la plaine. Je parvins alors au bord d'un grand torrent : je cherchai longtemps comment je pourrais le passer, cela m'était impossible. A ce moment je vis venir un terrible géant qui portait à main un arbre énorme ; il le mit en travers du torrent. Je le passai sur cet arbre et je continuai ma route. J'arrivai ensuite à une grande colline tumulaire qui était ouverte ; j'y entrai, je n'y trouvai rien qu'une grosse tonne pleine d'argent. J'y restai longtemps à contempler ce trésor, car jamais je n'avais vu un pareil amas. Puis je sortis et je repris ma route ; de nouveau, le géant vint mettre son arbre en travers du torrent ; je le passai dessus et je rentrai ainsi dans la tente. — L'homme qui avait suivi la fumée devint joyeux et dit à l'autre : Viens avec moi, camarade, nous irons chercher l'argent aussi vite que possible. D'abord son ami se mit à rire, croyant que l'autre avait perdu la tête ; à la fin il alla avec lui, et quand tous deux furent arrivés au monticule et l'eurent creusé, ils trouvèrent un petit pot plein d'argent, ils le prirent, se le partagèrent et revinrent trouver leurs compagnons à qui ils racontèrent l'histoire du « petit pot de la vallée » (*Dalakútr*)[1].

La version luxembourgeoise est moins complète : elle sert de transition entre la version saxonne d'Allemagne et la version islandaise. Comme dans la première l'âme vagabonde prend la forme d'un animal qui s'échappe de la bouche : on sait que dans les traditions allemandes, c'est à ce signe qu'on reconnaît les sorcières[2] ; comme dans la seconde, elle pénètre dans une tête de cheval.

Deux jeunes paysans s'étaient arrêtés avec leurs chevaux pour les faire paître pendant la nuit ; ils s'enveloppèrent dans leurs couvertures et l'un d'eux tomba dans un profond sommeil. L'autre vit s'élancer de la bouche du dormeur un petit animal noir qui s'introduisit en rampant dans la bouche d'une tête de cheval. Puis il revint se glissa de nouveau dans celle du dormeur qui s'éveilla là-dessus. Oh! dit-il à son camarade, quel beau rêve j'ai fait ! Je suis allé dans une maison, la plus belle que j'aie jamais vue. Dans aucun cloître, il n'y a de plus belles chambres, de caves, ni de corridors plus profonds. — En effet, dit l'autre, tu as été dans un beau palais ! Ton esprit était dans une tête de cheval ; je l'ai vu entrer et sortir sous la forme d'un animal noir[3].

1. Maurer, *Isländische Volkssagen*, Leipzig, 1860, in-8, p. 81-82.
2. Cf. Gœthe, *Faust*, *Walpurgisnacht* (p. 106 de l'édition de Stuttgardt, 1880).
Faust : Ach ! mitten im Gesange sprang.
Ein rother Mauschen ihr aus dem Munde.
Mephistopheles : Das ist was Rechts ! Das nimmt man nicht genau.
Genug die Maus war doch nicht grau.
3. Gredt, *Sagenschatz des Luxemburger Landes*, Luxembourg, 1885, in-8, § 908, p. 466

On remarquera que ces diverses versions (Islande, Saxons de Transilvanie, Saxons d'Allemagne, Luxembourg), les seules que jusqu'ici j'ai pu recueillir, appartiennent à des populations germaniques. Ce fait nous permet de conclure, au moins provisoirement, à l'origine germanique de la légende. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet en traitant de la *Maison inachevée*.

RENÉ BASSET.

LES MÉTÉORES

XIV

LE CHEMIN ROUGE DE SAINT JACQUES

Il y a bien longtemps, du temps de la grand'mère de nos grands'mères, il y avait à Saint-Aaron, auprès de Lamballe, une dame veuve qui était fort riche. Elle devint malade, et, avant de mourir, elle fit promettre à ses trois fils d'aller faire pour elle, sitôt après son enterrement, un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Elle avait fait un testament, par lequel elle avantageait fortement le dernier de ses enfants. Lorsque ses aînés en eurent connaissance, ils furent très mécontents et ils résolurent de profiter de ce long voyage pour faire mourir leur cadet. En passant sur un pont, ils le frappèrent d'un coup de couteau par derrière, puis ils lui lièrent les bras et les jambes, attachèrent une pierre à son cou, et le jetèrent à l'eau. Cela fait, ils continuèrent leur route très tranquillement. En entrant dans l'église qui était le but de leur pèlerinage, ils virent, agenouillé devant l'autel, le frère qu'ils avaient tué si traîtreusement. Ils voulurent fuir, mais une main invisible les retint, les poussa vers l'autel, et ils virent le sang qui coulait de la plaie qu'ils avaient faite à leur frère. Saisis de repentir, ils se prosternèrent et demandèrent pardon à Dieu et à leur victime du crime dont ils s'étaient rendus coupables. Leurs supplications parurent d'abord vaines, puis au bout de quelque temps, leur jeune frère se tourna lentement vers eux et leur dit : « En me tuant, vous avez commis un grand crime ; mais comme vous m'avez fait jouir du bonheur éternel plus tôt que mon heure n'était marquée, j'ai obtenu votre pardon de la miséricorde de Dieu. Rentrez chez vous; dans deux ans, vous viendrez me rejoindre ». Après avoir dit ces mots,

le frère disparut ; les deux aînés, restés seuls devant l'autel, implorèrent leur pardon avec encore plus de ferveur, puis, après avoir trempé leurs mains dans le sang qui était resté près de l'autel après la disparition de leur frère, ils sortirent de l'église. A la porte, l'un d'eux secoua fortement la main qu'il avait couverte de sang, et ce sang au lieu de tomber par terre s'éleva dans le ciel, et y forma de larges taches rouges, devant lesquelles tous deux se prosternèrent.

Lorsqu'ils furent de retour en Bretagne, ils se conduisirent comme des saints, ne vivant que de pain et d'eau, et ils distribuèrent leurs richesses aux pauvres, mais, chaque soir, à l'heure où ils avaient quitté l'église, les taches rouges provenant du sang de leur frère reparaissaient au ciel, ce qui augmentait encore leur repentir. Depuis leur mort, qui arriva à l'heure que leur frère avait prédite, ces mêmes taches reparaissent de temps en temps au ciel. Les « ignorants » disent que cela annonce du vent, mais ceux qui savent disent bien qu'il les voit parce qu'un nouveau crime vient d'être commis dans le monde, et c'est en souvenir du meurtre et du miracle qu'on leur donne le nom de « Chemin de Saint-Jacques ».

(*Conté par une cuisinière, originaire de Hénansall, commune voisine de Saint-Aaron*).

LUCIE DE V. H.

IV

LE FEU SAINT-ELME [1]

§ 10


E n'ai vu ni Achille ni Hector, mais j'ai vu au haut d'un navire les Dioscures, astres brillants qui le dirigeaient pendant la tempête [2].

§ 11

J'ai vu la nuit, dit Pline l'Ancien, pendant les factions des sentinelles devant les retranchements, briller à la pointe des javelots des lueurs à la forme étoilée. Les étoiles se posent sur les antennes et sur d'autres parties des vaisseaux avec un espèce de son vocal, comme des oiseaux allant de place en place. Cette espèce d'étoile est dangereuse lorsqu'il n'en vient qu'une seule, elle cause la submersion du bâtiment, et si elle tombe dans la partie inférieure de la cabine, elle y met le feu. Mais s'il en vient deux, l'augure en

1. Suite, voir t. XII, p. 628.
2. Maxime de Tyr, *Dissertations*, XVI, § 7, à la suite de Théophraste éd. Dubner. Paris, 1877, gr. in-8, p. 59.

est favorable ; elles annoncent une heureuse navigation : l'on prétend même que survenant, elles mettent en fuite Hélène, c'est le nom de cette étoile funeste et menaçante. Aussi attribue-t-on cette apparition divine à Castor et à Pollux et on les invoque comme les dieux de la mer. La tête de l'homme est quelquefois, pendant le soir, entourée de ces lueurs, et c'est un présage de grandes choses. La raison de tout cela est un mystère caché derrière la majesté de la nature [1]. RENÉ BASSET.

X

LES ÉTOILES FILANTES [2]

§ 14

D'après les mages, si on extirpe un cor au moment où tombe une étoile, on le guérit sur-le-champ [3].

Pour combattre la croyance d'après laquelle les étoiles filantes indiquaient en tombant la mort de quelqu'un, Pline l'ancien prétend que lorsque nous croyons voir tomber ces astres, c'est que, trop alimentés par les liquides qu'ils aspirent, ils les rendent en abondance par l'effet du feu [4].

§ 15

L'influence néfaste des étoiles filantes était contestée au moyen-âge par Jean de Meung ;

Dragons volans et estenceles
Font-il par l'air sembler esteles (*étoiles*)
Qui des cieux en chéant (*tombant*) descendent,
Si cum (*ainsi que*) les foles gens entendent.
Mès raison ne puet pas véoir
Que rien puisse des cieux chéoir,
Car en eux n'a riens corrumpable,
Tant est ferme, fors et estable.

Les Romains les considéraient, ainsi que tous les météores du même genre comme annonçant des malheurs ou des évènements graves. Une apparition de ce phénomène à Lanuvium en l'an de Rome 580, fut suivie de la coalition de Carthage avec la Grèce et la Macédoine contre les Romains [5]. Une autre, en l'an de Rome 583, présagea la défaite des Ligures [6].

RENÉ BASSET.

1. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre II, § XXXVII, éd. et trad. Littré. Paris, 1865, 2 v. gr. in-8, t. I, p. 117.
2. Suite, voir t. XIII, p. 178.
3. Pline l'Ancien. *Histoire naturelle*, éd. et trad. Littré, L. XXVIII, ch. 12.
4. Guillaume de Lorris et Jean de Meung. *Le roman de la Rose*, éd. F. Michel, Paris, 1864, 2 vol. in-12, t. II, p. 262, vers 19848-19853. Cf. § 13, la même opinion dans Gauthier de Metz.
5. Julius Obsequens. *De prodigiis*, éd. Verger, Paris, 1842, in-8, § 66.
6. Julius Obsequens, éd. Verger, § 71.

PETITES LÉGENDES LOCALES[1]

CCLXIX

LÉGENDE DE LA CHAPRONNIÈRE



Si vous parcourez la route de Jallais à Beaupréau, vous apercevez à votre gauche la rivière d'Evre, dont les délicieux rivages tracent mille sinuosités pittoresques et dont les collines couvertes de verdoyantes moissons, offrent à nos yeux tout ce que la Suisse si vantée contient de richesses et de merveilles ; plus loin, un vieux castel d'une construction gothique, semble sortir comme un nid d'oiseau d'une touffe de saules et de peupliers ; c'est la Chapronnière encore attristée par le souvenir d'un drame lugubre, où la Vendée dans sa dernière lutte, vit verser le sang si pur d'un de ses enfants.

Ce manoir féodal fut habité dans les siècles passés par la famille Chapron qui lui donna le nom qu'il porte encore aujourd'hui ; un blason chargé de coquilles, qu'on voit encore sur la porte d'entrée, prouve que les preux de cette race combattirent glorieusement aux grandes journées des croisades, et que les rois de France, justes appréciateurs du courage, leur ont donné cette marque de souvenir.

Vers l'an 1510, un des seigneurs de ce lieu, devint le héros de l'histoire suivante que nous rappelons avec plaisir.

Après s'être distingué dans les différentes guerres, Chapron devint amoureux d'une demoiselle de la maison de Rochefort, dont il eut le bonheur d'obtenir la main. Depuis longtemps les deux époux savouraient toutes les douceurs de la lune de miel qui semblait ne devoir jamais changer ; aimés de leurs vassaux sur lesquels ils répandaient le bonheur, estimés de la société du voisinage qui savait apprécier l'aménité de leurs mœurs, tout se réunissait pour mettre le comble à leur félicité ; mais un évènement imprévu vint renverser un ordre de choses aussi bien établi.

La guerre venait d'éclater entre les princes Chrétiens et les Maures de l'Andalousie. Ferdinand le Catholique, désirant porter un dernier coup à leur puissance, fit un appel aux chevaliers français pour se coaliser contre les ennemis de notre sainte foi ; tout-à-coup, un courrier apporte à Chapron, de la part de son suzerain, l'ordre de partir pour l'Espagne ; le chevalier d'une valeur éprouvée ne sait

1. Cf. t. XIII, p. 608.

qu'obéir à la voix de l'honneur, il se jette entre les bras de son épouse bien-aimée, lui fait part en sanglotant du désir de son seigneur et de l'impérieuse nécessité d'y répondre ; la noble dame est sur le point de succomber à sa douleur, elle s'exhale en profonds soupirs, tous deux se jurent une éternelle fidélité, puis un anneau coupé par la moitié, suivant l'usage du temps, devint le gage assuré de leur promesse.

De brillants faits d'armes firent bientôt remarquer Chapron parmi ses rivaux de gloire, apprécié de ses chefs et spécialement connu du prince, il parvint aux grades les plus éminents de l'armée ; sept ans ont passé sans que l'époux ait donné le moindre signe d'existence, et l'infortunée châtelaine cherche à calmer l'excès de son chagrin, en s'occupant de l'éducation d'une fille unique qui donnait les plus grandes espérances ; pressée par les supplications des hommes les plus riches et les plus accomplis de la contrée, mille fois elle avait refusé de se rendre à leurs vœux, mais croyant enfin son mari mort, elle pensa qu'il serait de son intérêt de contracter un second mariage, et consentit à s'unir à l'un d'eux.

De son côté, l'heureux baron de la Chapronière, après avoir été comblé des faveurs les plus insignes du monarque, avait obtenu la permission de retourner dans sa patrie ; il rapportait entre autres présents une relique de la vraie croix, enchassée dans un précieux reliquaire d'argent doré, une coupe de même métal qui servit aux rois d'Espagne et devenue depuis cette époque le calice de la paroisse de Jallais.

Après une course périlleuse, le chevalier arrive dans les vastes landes qui bornent la commune de Jallais ; son cheval nommé la Pie, pour sa couleur blanche et noire, ne peut contenir son ardeur, il hennit en bondissant, flairant de loin les gras pâturages de l'Evre, où sa jeunesse s'écoula près des sémillantes cavales, qui ne sont plus hélas! à leur printemps. Impatient du mors, il le ronge et le couvre d'écume en tournant dix fois sur lui-même ; ses pieds labourent la terre, et finissent par élever ce tertre de gazon qu'on voit encore aujourd'hui ; puis il continue sa marche, et le voilà près de la petite ville, objet de tant de désirs ; il arrive près de l'église où les cloches ébranlées d'elles-mêmes font entendre de mélodieux accords ; la Pie frappe audacieusement la porte où son fer reste imprimé, il entre et va s'arrêter auprès de l'autel ; le chevalier descend et va déposer dans le tabernacle qui s'ouvre subitement, le précieux dépôt dont il est chargé.

Mais le son des cloches, les acclamations du peuple à la vue de son seigneur qu'il croyait mort, ont frappé les échos lointains de la

Chapronière, où la fiancée, dont l'union devait se contracter le lendemain, reste pétrifiée d'épouvante ; Chapron instruit de ce qui se passe, se rend en diligence au Castel, il veut s'expliquer, une vive altercation s'engage, les seigneurs le repoussent, il résiste opiniâtrement et leur adresse ces paroles :

Tout beau, tout beau, gendarmes,
Ne vous emportez pas,
Cette jeune fiancée
Ne vous appartient pas ;

Le futur époux s'emporte avec plus de chaleur contre Chapron, et veut le chasser, celui-ci répond :

Qu'on m'apporte des cartes,
Des cartes pour jouer,
Ce joli jeu de cartes,
Ce joli jeu de dés,
A qui verra la mariée
Ce soir à ses côtés.

La châtelaine de la Chapronière, stupéfaite à ce bruit étrange, s'arrache à la réunion de famille et s'approche, le chevalier la reconnaît et lui demande :

Belle où sont donc vos bagues,
Vos bagues et vos diamants,
Que je vous donnais belle,
Il y a ce soir sept ans.
— Ils sont dedans mon coffre
Enfermés sous la clef.
— Donnez votre main blanche
Et allons les chercher.
— Bonsoir la compagnie,
Allons-nous reposer.
La belle s'est écriée :
— Dame Vierge Marie
Venez me secourir,
Hier je me croyais veuve,
Aujourd'hui j'ai deux maris.

Chapron et sa femme rendus à leur position primitive, jouirent d'une félicité sans nuages pendant toute leur existence, ils moururent vers l'an 1530.

CCLXX

LA GROTTE DE SAINT-MAURONCE

Il y a de cela bien longtemps, cher lecteur, et l'intérieur des Mauges n'était pas chrétien, seulement de cette chaire de pierre, qu'on

voyait naguère à Chalonnes, saint Maurille, évêque d'Angers, jetait les premières semences de la foi, que les peuples recevaient avidement, alors de bons religieux attirés du fond de l'Italie vinrent inspecter les bords de la Loire, ils eurent le bonheur de rencontrer un prince du pays nommé Florus, qui leur donna de vastes domaines à cultiver et toutes les facilités pour se livrer à la prédication de l'évangile. Une de ces colonies vint se fixer sur le Montglonne, aujourd'hui St-Florent-le-Vieil, une contrée couverte d'épaisses forêts, sillonnée par des ravins profonds, une population tombée dans les ténèbres de l'idolatrie la plus révoltante, voilà ce qui s'offrait au zèle des nouveaux apôtres, et de plus une congrégation de prêtresses instituées par les Druides au pied d'une... (montagne) voisine entretenait par ses prophéties et ses imprécations l'attachement que les barbares conservaient au culte du faux Dieu, cependant l'austérité de la vie des étrangers, la sublimité de leur morale, invitèrent un grand nombre de payens à se rendre près d'eux sans méfiance, ils cessèrent de les inquiéter et Dieu bénissant l'œuvre, ils se courbèrent enfin devant la croix, et ces arides déserts devinrent bientôt une terre de promission ; la vigne et l'amandier couvrirent les collines, les épis d'or se courbèrent en ondulations sur la vallée, les chanvres et les lins formèrent au printemps des plaines de verdure, ainsi toute la prospérité dont jouissent ces beaux rivages est l'ouvrage des moines.

Un saint homme appelé Maurontius ou Mauronce, dirigeait alors la communauté ; sa douceur, sa charité, sa patience, étaient admirables, mais ses généreux efforts ne purent opposer une digue au torrent des passions qui malheureusement portaient le désordre au milieu de ses enfants bien-aimés ; retiré dans la prière et le silence, au milieu d'une grotte du coteau, dont lui seul connaît les sentiers, il s'exhale en soupirs et demande instamment aux cieux des temps plus prospères. Un jour qu'il s'abandonnait à ses tristes réflexions, un profond sommeil s'empare de ses sens, le soir vient, l'heure du réfectoire, celle du coucher, et les longues galeries du couvent se trouvent veuves de leur abbé ; la nuit s'écoule en recherches inutiles, égarés, fondant en larmes, les frères remplissent les campagnes de leurs cris douloureux, l'écho devient sourd à toutes leurs plaintes, on explore attentivement les rives du fleuve, on espère que les flots auront rejeté ce corps vénéré ; c'est vainement. On fait des perquisitions dans toutes les contrées de la France, dans tous les états de l'Europe, on se consume en travaux, en fatigues sans un plus heureux résultat ; les mois, les années même se passent dans le deuil et les lamentations des frères ; enfin on procède à l'installation d'un

successeur ; les vices et l'insubordination faisaient des progrès désolants, et malgré sa vigilance et son exactitude, le supérieur s'épuise en soins superflus pour cette terre ingrate ; celui qui le remplace n'est pas plus heureux, ce fut au point que menacé des plus grands périls, il résolut de quitter le monastère.

Mais, ô prodige ineffable ! Mauronce sort tout à coup de sa longue léthargie, sa barbe épaisse et blanchie comme une branche de pin par une belle gelée d'hiver, tombait jusqu'à terre, ses cheveux de même couleur s'étendaient sur ses épaules ; cent fois il jette sur lui des regards étonnés, il se contemple avec surprise, avec effroi : « C'est pourtant moi, s'écriait-il, c'est Mauronce, abbé du Montglonne ! » il se soulève à l'aide de son bâton, il essaie de marcher, mais l'épaisseur des buissons l'arrête à chaque pas, un chêne propre à faire un mât de navire et qu'il n'avait pas vu lors de son arrivée, s'offre à sa rencontre et le renverse, il parvint en rampant, brisé, couvert de contusions, après avoir laissé de nombreux lambeaux de sa robe au sommet de la montagne et se rend au plus vite à l'abbaye ; le portier recule d'épouvante et pousse un cri de frayeur à la vue du fantôme ; les frères l'entourent en tumulte avec anxiété, déjà même on parlait d'exorcisme. — « Et qui donc êtes-vous, d'où venez-vous ? Votre père à tous mes chers enfants ; je suis Mauronce, j'étais allé méditer il y a quelques instants ; mais je ne conçois rien à cette métamorphose, je crois rêver ; ou donc est tel prieur, tel célerier ? [1] Je ne les vois point parmi vous ». Le chapitre est bientôt assemblé ; les registres compulsés constatent que cent ans ont passé depuis la disparition du religieux et qu'on peut en compter quatre-vingt dix depuis le décès des autres ; grande fut la joie de tout le monde à cette nouvelle imprévue ; des fêtes solennelles furent célébrées pendant un mois. Replacé sur son siège, le vieillard eut le bonheur de voir l'obéissance, l'union et la pureté des mœurs renaître parmi les siens, puis il s'endormit paisiblement dans le seigneur.

CCLXXI

LA CHAPELLE DE MOGUETTE OU LA CAVERNE DU SERPENT

Si vous suivez le coteau qui s'abaisse de St-Laurent-du-Mottay vers St-Florent-le-Vieil, un délicieux panorama se déploie devant vous : c'est la Loire avec ses eaux limpides et son sable doré, là des îles à la végétation luxuriante, avec leurs flexibles peupliers dont le faîte va toucher les nues ; tandis qu'au milieu de ce riant paysage

1. Cf. t. XII p. 82 et t. XIII, p. 646, des Légendes sur l'oubli du temps.

une ligne de voiles plus blanches que la neige, rase comme une bande de cygnes la surface azurée du fleuve ; sur la rive opposée, des bourgs, des hameaux, des maisons de plaisance, embellissent la scène ; des vergers, des moissons, des vignes qui s'étendent graduellement sur les sommets lointains, tout se réunit pour former un tableau magique et des plus enchanteurs de la terre.

A gauche vous voyez le Montglonne dont l'antique église placée sur une roche aride, semble menacer l'abîme ; le Montglonne où le nom des Florent, des Mauronce est inscrit en caractères ineffaçables, Charlemagne, Louis le Débonnaire, Nomenoë, Foulque Nerra, glorieux mortels qui reposent dans la poussière du tombeau, vous êtes venus tour à tour imprimer vos traces sur ce sol consacré par tant de faits mémorables.

Le moyen-âge et les discussions religieuses ajoutèrent de nouvelles pages à l'histoire de ces lieux ; puis l'insurrection Vendéenne dont ils furent le premier théâtre, les couvrit d'une auréole de gloire que les siècles ne terniront jamais.

Si vous livrant à ces diverses pensées qui nécessairement se croisent dans votre imagination, vous atteignez la rive, une charmante chapelle fixée sur le flanc du rocher s'offre à vos regards, les ravages du temps et la tourmente révolutionnaire l'ont jusqu'ici respectée ; une tige de lierre d'une énorme dimension forme un rideau d'une éternelle verdure, et la garantit de l'intempérie des saisons ; c'est à cet édifice que se rattache le souvenir d'un fait mémorable, que les vieillards aiment à perpétuer d'âge en âge, en prononçant avec vénération le nom de saint Mauronce, bienfaiteur de la contrée. Voici comme un patriarche du vallon voulut bien nous raconter l'histoire suivante qui mérite tout notre intérêt.

Quand le bienheureux saint Mauronce, qui jouit depuis longtemps de la gloire du ciel, eut soumis les bords de la Loire à la foi chrétienne, l'abondance et la paix régnèrent parmi nos pères, l'empire du démon disparut avec ses vaines idoles ; le monde ne connut d'autres lois que celles de l'amour, et s'adonna sans retour à la pratique de toutes les vertus ; toute cette population dirigée dans la voie du salut et changée par la grâce de Dieu, ne cessait de bénir les bons religieux. Les mères leur présentaient leurs enfants, les vieillards s'inclinaient respectueusement en leur présence, tous en un mot les regardaient comme des anges consolateurs.

Mais il ne suffisait pas d'avoir dompté les monstres des vices. Dieu permit, pour éprouver la vertu des fidèles et faire éclater la puissance de ses serviteurs, que d'affreux prodiges vinssent porter l'épouvante et la désolation sur ces rivages, tantôt c'était le fleuve

qui s'étendait sur les plaines entraînant l'espoir des laboureurs ; tantôt les bêtes féroces qui trouvaient un asile assuré dans les buissons de quelques collines encore désertes, venaient effrayer les campagnes et dévorer les troupeaux. Mais ce qui causait surtout une terreur impossible à définir, c'était un monstrueux serpent qui, d'un gouffre profond, sortait chaque jour pour ravager la vallée ; là c'était un jeune enfant qui succombait brisé sous sa dent cruelle ; tantôt c'était une bergère au printemps de la vie, pleine d'espérance et d'avenir qu'on voyait disparaître, des pères de famille, de jeunes fiancés au moment de contracter leur union périssaient dans ses étreintes ; vaincus par une fascination irrésistible, pétrifiés, vainement ils cherchaient à s'en préserver ; les yeux enflammés du reptile, son sifflement aigu, les sinuosités de sa course au milieu de l'herbe des prairies, tout rendait les villageois immobiles et les saisissait d'un tremblement si convulsif qu'ils ne songeaient plus à fuir ; alors l'impétueux dragon se dressait audacieusement sur lui-même, s'élançait d'un seul bond sur sa victime, la perçait mille fois de son dard acéré, la couvrait d'une écume livide, lui broyait les os et s'en repaissait avec délice au fond de son repaire abhorré ; une longue trace de sang marquait toujours son passage, une odeur pestilentielle, de lugubres mugissements écartaient au loin les hommes et les animaux, tout présentait l'aspect d'une effrayante solitude.

Consternés, le désespoir dans le cœur, une nombreuse troupe de bergers se rend vers le vénérable abbé Mauronce ; on embrasse ses genoux, on le conjure avec des larmes abondantes, d'implorer les faveurs du ciel afin qu'il écarte le fléau qui s'est appesanti sur eux d'une manière si terrible.

Prosterné vers la terre, passant les jours et les nuits dans les austérités du jeûne et de la pénitence, le bon anachorète se met à prier avec ferveur, tandis qu'environnant l'autel de Marie, le peuple fait retentir l'air de ses supplications et de ses soupirs.

Enfin une idée lumineuse, une inspiration divine, s'offre à l'esprit du vertueux cénobite ; seul, bravant tous les périls et tous les obstacles, appuyé sur une foi profonde, il s'arme d'une faux tranchante et se rend à l'épouvantable caverne ; oh ! bonheur, elle est abandonnée ; à l'instant il place son fer aigu, puis se retire à l'écart après l'avoir légèrement couvert de feuillage. « Mon Dieu, s'écriait-il, manifestez aujourd'hui votre miséricorde et votre bonté, que ce peuple affermi depuis si peu de temps dans les sentiers de votre loi, publie vos bienfaits dans la multitude des siècles ».

En effet, à l'entrée de la nuit un horrible frémissement se fait entendre, on eût dit que les monts d'alentour allaient se renverser

sur eux-mêmes ; c'était un composé du cri du lion, de celui du taureau; c'était comme un être surnaturel qui se débattrait dans les convulsions de la mort ; puis un râle épouvantable annonce le triomphe de l'homme de Dieu. Plus rapide que le vent, il franchit l'étroit sentier. Un ruisseau de sang, des entrailles déchirées, une gueule fermée lui prouvent que l'auteur de tant de maux n'est plus ; plein d'allégresse, il vole à l'instant vers ses enfants bien-aimés qui l'attendaient agités par la crainte et l'espérance ; son visage rayonnant de joie dissipe leurs alarmes, il leur annonce avec transport l'heureux succès de son entreprise ; des acclamations retentissent de toutes parts, une procession solennelle se dirige vers le bas de la montagne, des actions de grâce y sont rendues pendant plusieurs jours, puis ont procède à l'érection d'une chapelle, la foule des pèlerins s'y rend chaque année pour implorer les faveurs célestes. Telle est l'origine de la chapelle de Moguette, renversée dans le moyen-âge elle fut relevée depuis, aussi la forme ogivale du XVe siècle s'y fait voir dans les détails intérieurs, comme dans l'exécution de la fenêtre et de l'entrée ; l'abbé Mauronce dans l'attitude de la prière est placé près de l'autel où fume l'encens ; on remarque encore l'antre caverneux de la bête immonde et les jeunes gens sont tellement impressionnés par les récits qu'on leur en fait aux veillées du soir qu'ils n'osent plus en approcher[1].

Léo Desaivre.

CCLXXII

LE PUITS DE MONTCHEVRIN

Montchevrin est le nom d'une ferme de la commune de Pouzy, près de Lurcy (Allier). Là, peut-être, s'élevait autrefois quelque gentilhommière. Dans un jardin, près de la ferme,est un puits dans lequel les gens de l'endroit puisent toute l'eau potable dont ils ont besoin. On le croit très ancien et fort profond. Si l'on y descendait, disent ces gens, on verrait, — un peu au-dessus du niveau de l'eau qui, paraît-il, est toujours agitée — dans la muraille, une porte de fer qui ferme l'entrée d'un souterrain se rendant au château de Pouzy et de là à celui de la Coudraie (commune de Veurdre).

Dans ce puits se passent des choses étonnantes. La veille de toutes les grandes fêtes chrétiennes, à la tombée de la nuit, on entend des cloches qui carillonnent au fond. Et chaque fois qu'une

1. Ces trois légendes réunies en un cahier manuscrit in-4, appartenant à M. Paul Frappier, proviennent vraisemblablement du Marquis de la Bocière. Nous avons respecté la rédaction romantique de l'auteur, parce qu'elle est bien caractéristique de l'époque à laquelle il écrivait ; mais c'est un exemple à ne pas suivre.

guerre éclate quelque part dans notre vieille Europe, penché au-dessus de l'ouverture, on perçoit, lorsque les belligérants sont aux prises, des roulements de tambours, des sonneries de clairons, des bruits de fusillades, des grondements de canons, des plaintes de blessés, des râles de mourants...

CCLXXIII

L'ARAIGNÉE-MONSTRE

Le château de Montchevrin, me disait au mois d'août dernier le garde champêtre de Pouzy, resta inhabité plus de deux cents ans avant d'être si bien démoli que l'on ne sait plus maintenant la place exacte qu'il occupait. Des soldats étant venus à passer par ici y séjournèrent quatre ou cinq jours. Deux d'entre eux couchèrent au château sur de la paille dont ils avaient recouvert le plancher. Le lendemain, un camarade les trouva morts à l'endroit où ils s'étaient étendus pour dormir. Ils paraissaient avoir été étranglés. Deux autres désirèrent passer la nuit suivante à la même place. On le leur permit. Le jour venu on constata qu'ils étaient sans vie et portaient des traces de pression au cou. Un cinquième soldat voulut encore coucher au château. On le laissa faire. Ne s'étant point endormi, vers minuit il crut entendre près de lui un bruit de pas légers et rapides. Vivement il fit de de la lumière et aperçut sur le plancher, se dirigeant de son côté, une énorme araignée. Il saisit son sabre et la tua. Cette araignée pesait trois livres...

CCLXXIV

LA DAME AUX SEPT ENFANTS

On raconte que Madame de X... qui, il y a environ un siècle, habitait le château de Limanton, canton de Châtillon-en-Bazois, château lui appartenant, dit un jour en parlant des femmes de ses métayers : « Elles font autant de petits que des truies ». Or, étant devenue grosse peu après, elle accoucha de sept enfants qui furent présentés, pour être baptisés, sur un plat d'argent. Ces sept enfants, qui ne vécurent que quelques heures, ressemblaient, parait-il, à des porcelets. Ainsi, ajoute-t-on, Dieu punit cette grande dame de son vilain propos.

JEAN STRAMOY.

CCXXV

LES COQS CHANGÉS EN FONTAINES (*1re Version*)

a) Les légendaires rapportent que c'est au château de Bolsée (Liège) qu'Alpaïde, la concubine de Pépin de Herstal, décida les

membres de sa famille à assassiner St-Lambert. Ils jurèrent de se réunir le lendemain au premier chant du coq pour aller perpétrer leur forfait. L'un d'entre eux, toutefois, fut pris de remords et ordonna secrètement que tous les coqs des environs fussent enlevés. Une servante alla les enterrer près des sources de la *Légia* (ruisseau qui a donné son nom à la ville de Liège). Jean d'Outremeuse rapporte que les coqs en question furent changés en de belles fontaines.

(2e Version)

b) On raconte une légende analogue à propos d'un endroit appelé « Git du Coq », situé dans un autre endroit de la province, à Jupille. Les membres de la famille d'Alpaïde, concubine de Pépin de Herstal, ayant décidé de faire périr St-Lambert, résolurent de se réunir au premier chant du Coq pour aller perpétrer leur forfait. Ovron, l'un d'entre eux, fut pris de remords et imagina pour ne pas être réveillé par le chant du coq de faire enfouir tous les coqs des environs. De là serait venu le nom de *Git le Coq*.

CCLXXVI

LA PART DE DIEU

A Aywaille (Liège), on conte une belle légende sur la fondation de l'Eglise de Dieupart (succursale de la paroisse) : un jour, un des seigneurs du château de Montjardin fit arracher d'un couvent situé dans les environs, une jeune religieuse de haute famille et la fit transporter dans son domaine. Comme il voulait la violenter, la jeune fille effrayée lui présenta une petite statue de la Vierge. Le seigneur, tirant son épée, allait frapper la statue, lorsqu'un terrible coup de tonnerre ébranla le château. Les tours et les murailles s'écroulèrent, et le seigneur et la jeune fille restèrent ensevelis sous les décombres. Longtemps après, deux pâtres fouillant les ruines y retrouvèrent la petite statue. Comme ils s'en disputaient la possession, le curé de l'endroit intervint et, pour les mettre d'accord, leur dit que cette statue ne serait la part d'aucun, mais bien la *part de Dieu* ou *Dieupart*. A l'endroit même où cette sentence fut rendue, on éleva une chapelle construite avec les matériaux du vieux château et qui porta le nom de *Dieupart*.

CCLXXVII

LA DAME BLANCHE DE HARZÉ

Le château de Harzé (Liège) possédait une dame blanche. Elle était, dit-on, fille d'un hobereau du voisinage. Un jeune seigneur de Harzé l'avait aimée, puis abandonnée. Le chagrin l'avait rendue

somnambule et souvent la nuit, à travers les campagnes, elle venait errer sous les murs du château de Harzé, sur lesquels l'imagination populaire *affirma bientôt qu'on la voyait se promener en chantant.*

(Amédée de Ryckel. *Les communes de la province de Liège*, p. 32, 334, 67.

CLXXVIII

AMEIL A L'ŒIL

Au xii[e] siècle, Libert de Warfusée et Agnès d'Awirs, sa femme, achetèrent la seigneurerie de *Lexhy* (Horion-Hozémont, prov. de Liège). C'est d'eux que descendait Ameil de Lexhy, dit aussi Ameil à l'œil. Voici comment ce surnom lui avait été donné :

Un jour du mois d'août, il s'était rendu, vers midi, à la fontaine de Lexhy. Il y trouva une jeune femme fort belle qu'il n'avait jamais vue. Il l'aborda et lui demanda qui elle était. Elle répondit qu'elle était étrangère au pays et se rendait à un pèlerinage. Ameil se sentit aussitôt pris d'amour pour elle et l'invita à se réjouir dans son château. Le lendemain en prenant congé du seigneur, elle lui demanda s'il savait bien à qui il avait eu affaire. Le châtelain lui ayant répondu que non. « *Eh, je le toi diray*, fit-elle, *sache que tu as fiesté le Diable. — Le Diable*, répondit l'intrépide chevalier, *par la* « *digne mort de N.-Seigneur, tu pourras bien te vanter quand tu iras* « *en enfer, qu'il n'y eut jamais au monde diable plus crochu que toi* ».

A ces mots, elle disparut, mais en partant lui creva l'œil droit. De là lui vint le nom d'*Ameil à l'œil.*

(Hemricourt. *Le miroir des Nobles*).

CCLXXIX

LES CHEVAUX FERRÉS A L'ENVERS

Sur le territoire de Neerlanden (Liège) se trouve un endroit, appelé *Kloosterhof* (ancienne villa romaine).

La légende prétend qu'il a existé autrefois un couvent habité par des moines ténébreux et tyranniques qui ne *sortaient que la nuit*, sur des *chevaux ferrés à l'envers* pour donner le change sur le lieu de leurs réunions occultes.

(De Ryckel. *Les communes de la prov. de Liège*, p. 427).

CCLXXX

LA PIERRE DU DIABLE

On voit à Bouny (Romsée) sur la place du hameau, un tilleul et une ancienne chapelle. Devant celle-ci, dans le sol, se trouvent plu-

sieurs blocs de pierre étendus horizontalement, comme des tables, sur d'autres pierres ou pointes de roc sortant verticalement de terre, ce qui ressemble très fort à un dolmen. On raconte dans la localité qu'on a autrefois adoré le diable sur ces pierres, mais que, au moment où l'Evangile commença à être prêché dans le pays, la pierre se brisa d'elle-même et qu'un de ses morceaux roula jusqu'au bas de la côte où elle servit de pont au ruisseau.

ALFRED HAROU.

LES ONGLES[1]

XX

Les Annamites attachent une idée de distinction et de beauté à la longueur des ongles ; il ne faut pas moins de sept à huit ans pour donner à un ongle le degré de croissance tenu en estime ; c'est dire l'extrême sollicitude que demande l'entretien de ce fragile ornement[2].

XXI

Suivant le rite chaféïte, il est nécessaire, pour qu'une ablution soit valable que l'on nettoie la surface de l'ongle, et aussi que l'on enlève par dessous toute saleté formant obstacle à ce que l'eau pénètre entre l'ongle et le doigt.

L'acte de se couper les ongles, quand ils sont trop longs, est regardé comme une pratique accessoire de la prière publique du vendredi[3].

XXII

On voit par un passage de Pline l'Ancien[4] que les ongles humains entraient dans la composition des remèdes : « Un assez grand nombre de personnes chez les Grecs, ont indiqué la saveur de chaque viscère et de chaque membre, ayant tout essayé jusqu'aux rognures d'ongles ».

1. Suite, voir t. XII, p. 410.
2. Tran Nguyen-Hanh, *Coutumes et constitutions de la famille annamite*, *Bulletin de la Société indo-chinoise*, II[e] série, t. II, 1882-83. Paris, 1883-85, in-8, p. 149.
3. Ibn Qâsim el Ghazzâli, *Fath' el Qâri*, éd. et trad. Van den Berg, Leyde, 1895, in-8, p. 32, 182.
4. *Histoire naturelle*, éd. et trad. Littré, Paris 1865, 2 vol. gr. in-8, t. II. p. 250, L. XXVIII, § 2.

XXIII

La légende rapporte que lorsque les cinq cents femmes veuves vinrent visiter le Bouddha, il trancha par sa puissance surnaturelle sa chevelure et ses ongles et les leur donna. Aussitôt elles dressèrent un stoupâ (monument commémoratif) pour la chevelure et les ongles de Bhagavat[1].

XXIV

Se couper les ongles pendant les marchés de Rome sans dire mot et en commençant par l'index, est regardé de mauvais augure pour les affaires pécuniaires[2].

XXV

Pline l'Ancien cite deux remèdes, ou plutôt deux conjurations employées par les mages et où figuraient les ongles : « Prendre les rognures des ongles des pieds et des mains du malade, les amalgamer avec de la cire : dire qu'on cherche un remède pour la fièvre tierce, quotidienne ou quarte, et appliquer le tout, avant le lever du soleil, à la porte d'une autre maison. »

« Jeter les rognures des ongles de tous les doigts à l'entrée des fourmilières, prendre la première fourmi qui entraîne de ces rognures, et l'attacher au cou, ce qui guérit la maladie[3]. »

RENÉ BASSET.

LA MER ET LES EAUX

XLII

LA PROCESSION SUR LA MER

Peu de temps après la fondation de l'abbaye des Châteliers (près St-Maixent en Poitou, commune de Fontperron) les religieux avaient été mis en possession d'une terre dans la partie de Nieul-sur-l'Autise appelée le Plomb. Un ermite nommé Bernard y avait été établi et n'avait d'autre compagnon qu'un pêcheur nommé Evrard qui avait soin de pourvoir à sa subsistance. Une nuit le pêcheur se réveilla en sursaut à la pensée qu'il avait oublié le soir de tendre ses filets Aussitôt il se lève et après avoir réparé l'oubli de la veille, il allait rentrer à la maison,

1. Burnouf. *Introduction à l'histoire du buddhisme indien*. Paris, 1876, in-8, p. 236.
2. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*. L. XXVIII, § 5, t. II, p. 254.
3. *Histoire naturelle*, L. XXVIII, ch. 23.

contemplant l'admirable sérénité du ciel chargé d'étoiles et le calme de la nuit, au milieu duquel on n'entendait d'autre bruit que le murmure des vagues qui venaient expirer sur le rivage. Pendant qu'il était tout entier sous le charme de ce spectacle, il vit se dérouler une immense procession de vieillards et de jeunes gens vêtus de blanc et semblant se diriger, en marchant sur les flots, du côté de St-Michel en l'Herm. Cette troupe grossissait sans cesse et à chaque instant de nouveaux personnages venaient se joindre aux premiers. Un vieillard vénérable, couvert de cheveux blancs et semblant revêtu d'immortalité, apparut enfin et, se détachant de la procession, s'avança vers le rivage jusqu'aux pieds du pêcheur.

— Comment va Bernard, l'ermite qui habite ici ? lui dit il.

— Il va bien répondit le pêcheur.

— Est-il levé pour matines ? reprit le vieillard.

— Non, pas encore.

— Va donc lui dire de ma part : Comme il suffit d'un peu de levain pour gâter toute la pâte, si tu transgresses un seul point de la règle, tu la violes tout entière. Tu t'acquittes mal des services pour les défunts, dont tu es chargé, et si tu ne répares pas l'injustice que tu commets par ta négligence, tu expieras ta faute cruellement, car Atropos tient en ce moment le fil de tes jours.

— Et qui êtes-vous, seigneur ? s'écrie le pêcheur.

— Je suis Giraud de Tusson (saint Giraud, fondateur de l'abbaye des Châteliers).

A l'instant il s'éloigna et rejoignit la foule qui marchait sur les flots. Lorsque frère Bernard eut récité l'office, le pêcheur lui raconta sa vision et lui rapporta les paroles qu'il avait entendues. L'ermite fit aussitôt pénitence de ses fautes et mourut peu de temps après comme il avait été prédit.

(Louis Duval. *Cartulaire de l'abbaye des Châteliers*. Introduction, p. XL-XLII. — *Mém. de la Soc. de statistique des Deux-Sèvres*, 1867).

XLIII

LE SABBAT AU BORD DE LA MER

A l'anse du Coin de Maupas, les sorciers tiennent leur sabbat au bord de la mer, ils se mettent en communication avec les sorciers de l'île de Ré.

(Benjamin Fillon, *Poitou et Vendée*, p. 263).

Léo Desaivre.



CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT [1]

LXXXVII

LES DEUX RENCONTRES

Et si voz di qu'il (le Boudha) estoit si délire damoisiaus que il ne estoit unques osi dou palais, ne ne avoit unques veu home mort, ne nul autres que ne fust sain de sez membres : car le paire ne laisoit aler nul vians en nul desert homes devant lui. Or avint qe cestui damesiaus chevauchoit un ior par mi la vie, et adonc vit un home mort. Il en devint tout esbaïs con celui que jamès n'en avoit veu nulus. Il demande maintenant à celes qe avec lui estoient qe couse ce estoit, et celz le distrent que ce estoit un ome mort. Comant, feit le filz au roi, donc morent tuit les homes. Oïl, voire mant, font celz. Adonc ne dit ren le damoisaus, et quevauche avant moult pensif. Et après ce ne ot chevauché grament qu'il ot trové un mout vielz ome que (ne) poit aler, et ne avoit dens en boche, mès les avoit tuit perdu por grant veillesse. Et quant les filz au roi vit cellui viel, il demanda que chouse ecelui estoit, et por coi il ne puet aler ; et celz que o lui estoient li distrent qe por veillesse ne se poit aler, et por veillesse a perdu les dens. Et quand le filz au roi ot bien entendu dou mort et dou vielz, il se torne à son palais et dit à soi mesme que il ne demore plus en ceiste mauveis seicle, mès dit qu'il ira chercier celui qe ne muert jamais, et celui que le ot fait [2].

LXXXVIII

L'AIGLE ET LE SERPENT QUI VOULURENT ÉPOUSER LA MÊME FEMME

Il y a longtemps, vivait dans l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, à quelques milles de la côte, un grand aigle. Il ne descendait pas souvent vers la mer, mais quelquefois les gens le voyaient et en avaient peur à cause de son grand âge et de son énorme grosseur. Leurs pères et leurs grand-pères l'avaient connu et il n'y avait pas dans tout le pays un oiseau qui pût lui être comparé. Sa demeure était

1. Suite, t. XIII, p. 628.
2. Fragment d'une recension de la relation de Marco Polo, cité par Pauthier, *Le livre de Marco Polo*, Paris, 1865, 2 v. in-8, t. II, p. 591, note 9. Cette légende est empruntée au *Lalita-Vistara* et se retrouve dans le roman de Barlaam et Josaphat. Cf. sur les rapprochements Kuhn, *Barlaam und Joasaph*, Munich, 1893, in-4, p. 15 ; Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, IIIe partie, Liège, 1898, in-8, p. 97-98.

dans l'épaisse forêt de l'intérieur où l'on craignait de s'aventurer. Là vivaient les mêmes espèces d'oiseaux, de bêtes et de reptiles que celles qui fréquentaient la côte, mais elles pratiquaient la magie pouvaient parler toutes les langues humaines et étaient toutes d'une effroyable grosseur.

Quelquefois un chasseur errant s'aventurait assez loin dans ces courses pour arriver jusqu'à ces localités hantées, et revenait vers les siens avec des récits de ce qu'il avait vu, récits qui glaçaient d'effroi ses auditeurs. L'aigle était regardé comme le roi de ce pays, et l'on ne voyait dans toute la contrée d'arbre comme celui sur lequel il avait fait son nid. Mais il n'avait personne avec qui frayer; aucun aigle ne lui était comparable pour la force et la sagesse.

Lorsqu'il volait au-dessus des collines, il réfléchissait là-dessus, et un jour qu'il tournoyait autour de la ville, sur la côte, il aperçut une jeune femme, la plus belle qu'il eût jamais vue.

Elle était grande et avait un bon visage : ses cinq jupes d'herbes étaient chacune d'une couleur différente ; elle avait arrangé dans ses cheveux des fleurs parfumées et elle était couverte d'ornements. L'aigle ne l'eut pas plus tôt vue qu'il décida qu'elle seule, non une autre, serait sa femme. Mais il dut attendre une occasion favorable de la saisir, car elle était assise au milieu de ses parents sur la terrasse de la maison. A la fin, elle prit une cruche à eau, la mit sur son épaule et descendit sur le sol. L'aigle vit cette occasion, fondit tout à coup sur elle et l'enleva très facilement, mais sans lui faire le moindre mal. Son père et sa mère, voyant ce qui arrivait, accoururent et essayèrent de suivre le ravisseur, car il volait lentement.

Ils le suivirent pendant quelques milles, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent sur la limite de la forêt enchantée. Là ils s'arrêtèrent, car ils craignaient d'avancer, le soleil étant sur le point de se coucher, et, dans les ténèbres, ils virent leur fille pour la dernière fois, à ce qu'ils supposaient. Ils retournèrent tristement à la maison et racontèrent l'histoire à leurs amis. L'aigle vola lentement, tenant la jeune fille assez doucement pour ne pas la blesser ; quand il arriva à son nid, il l'y déposa et s'assit à côté d'elle. Elle lui reprocha ce qu'il avait fait, mais il répliqua : Vous ai-je fait mal ? Je suis le roi de tout ce pays et il n'y avait personne que je puisse épouser jusqu'à ce que je vous ai aperçue. J'ai vu combien vous étiez belle, et je me suis dit : Voilà ma femme. C'est pourquoi je vous ai enlevée et j'ai volé doucement afin que votre père et votre mère qui me poursuivaient pussent trouver mon arbre et savoir où je vous apportais. A présent, continua-t-il, vous devez m'épouser et nous règnerons sur tout ce pays. — La jeune fille comprit qu'elle ne pouvait pas refuser

et en même temps elle aima l'aigle à cause de sa force. Elle consentit donc de bon cœur à rester avec lui. Chaque jour, il lui apportait de la nourriture qu'elle faisait cuire, et dans la suite, il leur naquit un fils.

Ils continuèrent à vivre heureux pendant plusieurs années et l'enfant devint grand et fort. Mais un jour, il vit un peu de fumée qui montait dans la direction de la mer et il demanda à sa mère d'où cela venait et ce que cela signifiait. — C'est la fumée de mon village où vivent mon père et ma mère, répondit-elle. — Allons-y, dit-il, et voyons nos parents. — La mère répliqua : Non, ils me croient morte. L'enfant cria tellement pour avoir la permission d'y aller que son père dit : Ma femme et mon fils, allez voir une fois vos parents, mais d'abord, il faut que je parte et que je prenne du poisson ; quand il sera cuit, vous vous mettrez en route. Le lendemain, il s'envola et rapporta beaucoup de poisson ; sa femme le fit cuire et le jour suivant elle le mit dans un sac, et l'aigle vola jusqu'à terre, portant sa femme et son fils. — Avant de se séparer, il leur dit : J'ai quelques instructions à vous donner ; il vous faudra les suivre très scrupuleusement. Suivez le sentier sur lequel vous êtes à présent jusqu'à ce que le soleil soit au-dessus de votre tête et vous arriverez à un endroit où deux chemins se rencontrent. Il faut vous assurer de prendre celui qui est à gauche. Si vous preniez l'autre, vous iriez dans le pays du grand serpent qui tenterait l'épreuve et vous arracherait à moi. — Sa femme promit d'obéir à ses ordres et elle suivit le sentier avec son fils. — Dans cinq jours, j'espère vous voir de retour, dit l'aigle ; et sa femme le lui promit.

Ils marchèrent jusqu'à midi ; alors, comme il leur avait dit, ils virent deux chemins qui se séparaient, l'un à droite et l'autre à gauche. Voilà notre route, dit l'enfant, en montrant le chemin de gauche. — Non, dit la mère, c'est l'autre.

L'enfant insista, affirmant qu'elle se trompait, mais elle ne voulut pas l'écouter, prit le mauvais chemin, celui qui conduisait à droite. Ils marchèrent quelque temps sans rien voir, mais à un détour du sentier, tous deux s'arrêtèrent, car un serpent monstrueux gisait enroulé sur le sol. — C'était le plus grand qu'on eût jamais vu auparavant. La femme fut saisie d'effroi, mais le garçon se mit à rire et dit à sa mère de ne pas avoir peur. Elle voulut s'en retourner, mais il lui dit : Non, ne partons pas, je voudrais un serpent comme celui-ci pour jouer avec lui. — Non, reprit la mère, vous savez ce que votre père a dit à propos du serpent ; si vous le touchez, il nous emportera avec lui. Mais le serpent ne leur fit aucun mal et ils continuèrent de marcher avec assurance, voyant plusieurs petits ser-

pents sur le chemin. — Le garçon était impatient d'en apercevoir autant et disait : Mère, je voudrais avoir un serpent pour jouer avec lui. — Non, non répliqua-t-elle, venez vite. Ils n'avaient encore fait que très peu de chemin sur le sentier quand ils virent un serpent tel, que le premier paraissait petit à côté de lui. Il était enroulé sur le sentier, et la femme n'osa pas le franchir. Que ferons-nous ? cria-t-elle : je n'ose pas avancer et je ne puis retourner à cause des serpents qui sont derrière nous. Celui-ci doit être le roi ; il ne peut y avoir au monde un serpent aussi gros que lui. — Mais lé garçon ne fit que rire en disant : Venez, mère ; il faut que j'aie un serpent pour jouer avec lui et je vais prendre celui-ci. En même temps, il courut en avant et saisit solidement le roi des serpents. — Sa mère lui cria de ne pas le toucher, mais il ne l'écouta pas ; dès qu'il l'eut touché, le serpent se dressa sur sa queue en sifflant et dit : Maintenant que votre fils m'a touché, vous devez rester avec moi ; vous êtes ma femme et il est mon fils. En entendant ces mots, tous deux s'assirent et se mirent à crier. — Ne criez pas, dit le serpent ; il faut qu'il en soit comme je le veux ; vous ne pourrez pas m'échapper. — Mais ils restaient toujours assis à se lamenter. — Suivez-moi, dit le roi des serpents ; il faut me suivre où je vais. Alors il se déroula et il s'avança doucement le long du sentier dans la direction qu'ils avaient prise. — Elle le suivit ainsi que son fils ; mais en marchant, la femme prit un poisson de son sac et le jeta sur le sol. De temps en temps, elle recommença la même chose, et au bout de quelque temps, elle avait jeté douze poissons. — Quand elle eut fait un mille, elle dit : Serpent, mon mari. — Que voulez-vous ? dit le serpent. — J'ai laissé tomber mes poissons, dit-elle ; je suis fatiguée et ne puis retourner les ramasser. — Ce n'est rien, dit le serpent ; si vous êtes fatiguée, asseyez-vous ; j'irai ramasser votre poisson. Alors ils s'assirent ; le serpent retourna dans la direction d'où ils venaient. Mais dès qu'il fut hors de vue, la femme bondit en disant : Courons à présent. Ils coururent jusqu'à ce que le cœur leur manqua et ils durent s'arrêter. Ils marchèrent encore parce qu'ils ne pouvaient plus courir. Le serpent ramassa tous les poissons et revint à l'endroit où il avait laissé la femme et son fils assis ; quand il arrriva, il ne trouva personne. Il en fut étonné, mais il pouvait sentir leurs traces sur le sentier ; jetant le poisson qu'il avait ramassé, il poursuivit les fugitifs à grands pas. Après un certain temps, il les vit, mais comme ils ne pouvaient pas courir, il les eut bientôt saisis. Pourquoi me fuyez-vous, demanda-t-il ? — La femme répondit : Mon petit garçon courait et je le suivais ; je voulais arriver au village cette nuit, car je n'aime pas que mon fils dorme dans la brousse.

— Vous ne pouvez pas m'échapper, dit le serpent ; je puis aller plus vite que vous ; partout où vous irez, je suivrai vos traces, même s'il me fallait traverser tout le pays. Ne pensez pas pouvoir m'échapper. — Très bien, mon mari, dit la femme ; ce que vous désirez que je fasse, je le ferai. Le serpent parut content et il repartit en avant, les deux autres, comme d'habitude, le suivant.

La femme attendit qu'ils ne fussent pas éloignés du village ; alors elle commença à jeter plus de poissons hors de son panier. Quand elle fut débarrassée de tout ce qu'elle portait, elle appela le serpent et dit : « Serpent, mon mari, j'ai laissé tomber derrière moi plus de poissons, et je suis trop fatiguée pour aller les chercher. — Très bien, dit le serpent, vous allez vous asseoir ici et je retournerai ramasser vos poissons ». Pour la seconde fois, la mère et l'enfant s'assirent, et quand le serpent fut hors de vue, elle s'élança et saisissant son fils par la main, elle se mit à courir très vite jusqu'à ce qu'ils atteignirent le village. Ils traversèrent la foule en courant et arrivèrent à la maison paternelle. Les parents de la femme la reconnurent sur le champ ; ils furent très contents de la voir et vinrent au-devant d'elle. « Est-ce vous, ma fille ? crièrent-ils. Qu'est-ce qui vous a retenue si longtemps ? Où avez-vous été retenue tout ce temps-là ? — Ne vous inquiétez pas de moi ; je vous raconterai tout cela quelque jour. J'ai été absente un long temps et j'ai vu bien des choses, mais il faut maintenant que vous nous cachiez, mon enfant et moi, parce que le roi des serpents me poursuit et dit qu'il faut que je sois sa femme, bien que je sois déjà mariée au roi des aigles. Il me suivra partout où j'irai ». Le père et la mère les emmenèrent dans un canot jusqu'à la maison, par eau, et lorsqu'ils y furent arrivés, il les couvrirent avec des nattes de façon à les cacher. Quand le serpent eut ramassé la seconde part de poissons, il revint à la place où il avait laissé l'enfant et sa mère. Quand il vit qu'ils étaient partis, il fut mécontent, jeta de nouveau tout le poisson et courut dans la direction du village. Il y arriva rapidement et vit une grande quantité de gens. « Où sont ma femme et mon fils, leur demanda-t-il ? — Ils ne sont pas ici ; nous ne connaissons pas votre femme ni votre fils. — Si fait, ils sont ici ; j'ai flairé leurs traces à travers la brousse, et je puis encore les sentir ; où sont-ils ? » Les gens eurent peur et ne répondirent pas. Le roi des serpents suivit les traces jusqu'au bord de l'eau et nagea jusqu'à la maison où étaient couchés la femme qu'il désirait épouser et son fils. « Etes-vous ici ? cria-t-il, je vous sens ». La femme qu'il poursuivait reconnut qu'il n'y avait plus à essayer de se cacher et répondit : « Oui, nous sommes ici, qu'êtes-vous venu faire ? — Je suis venu pour rester ici ; vous voyez

qu'il est inutile de chercher à m'échapper ». Elle comprit qu'elle ne pouvait l'éviter, et pendant quelques jours, le serpent resta dans la maison. Au bout de trois jours, elle s'inquiéta de revenir près de son véritable mari, le roi des aigles. Une date avait été fixée pour son retour, et elle se mit à penser comment elle pourrait tromper le serpent et lui échapper. Elle ne l'aimait pas et désirait revenir à son véritable mari. Un instant après elle conçut un plan : elle appela ses deux sœurs et leur dit : « Demain, vous irez à la chasse ; vous prendrez mon mari le serpent pour chasser avec vous. Quand vous serez tous partis, je m'échapperai avec mon fils, et je retournerai vers mon véritable mari qui est le roi des aigles. Ses sœurs crièrent, mais dirent enfin : « Oui, nous ferons ce que vous désirez ». Le jour suivant, le serpent et les deux sœurs partirent à la chasse ; quand ils se furent éloignés, la femme prit son fils et ils s'en allèrent dans la forêt vers la place où habitait son véritable mari. Ils marchèrent toute la journée, et le soir, ils arrivèrent à l'arbre où vivait le roi des aigles. Celui-ci descendit, les prit et les réunit de nouveau dans son nid. La femme lui raconta toutes ses aventures depuis le moment où elle l'avait quitté, et bien qu'il lui dît qu'elle était une folle de ne pas avoir obéi à ses ordres en ce qui concernait la route, il ne fut pas fâché contre elle. Quand le roi des serpents revint de la chasse, il trouva que sa soi-disant femme s'était enfuie avec son fils. Il fut très mécontent, et les gens dirent : « Elle n'était pas votre femme ; elle était la femme du roi des aigles. — Non, elle est ma femme, répondit le serpent, et je la reprendrai encore ». Il prit les traces de la femme et de l'enfant, et les suivit jusqu'à ce qu'il arriva à l'arbre où vivait le roi des aigles. A peine fut-il arrivé qu'il leva les yeux et il les vit tous les trois, au sommet de l'arbre, dans le nid. « Aigle, dit-il, où sont ma femme et mon fils ? Que font-ils sur votre arbre ? » L'aigle répliqua : « Qu'est-ce que votre femme et votre fils ? Je ne les connais pas. — Si fait, vous les connaissez : ils sont avec vous sur l'arbre. Ils ont traversé mon pays et m'ont touché ; à présent, ils sont ma femme et mon fils. — Non, dit l'aigle ; ils ne voulaient pas traverser votre pays ; ils ont pris un mauvais chemin. — Elle est ma femme, cria le serpent, et c'est mon fils ; je veux les avoir ». L'aigle répliqua : « Non ; il y a longtemps que je l'ai enlevée de mon village et ce garçon est mon fils ; je ne la donnerai pas. — Si vous ne me la donnez pas, je vais m'enrouler autour de votre arbre et je le renverserai ; alors je vous tuerai et je la reprendrai. — Très bien, renversez mon arbre si vous pouvez, mais vous n'aurez pas ma femme ». Quand le serpent entendit ces paroles, il fut mécontent et s'enroula étroitement autour de l'arbre, et morceau par morceau, il commença

à le détruire. Quand il eut brisé les branches, l'arbre commença à s'ébranler et à craquer : le tronc était écrasé et il semblait que le serpent allait abattre l'arbre tout entier. « Roi des aigles, roi des aigles, cria la femme, que faites-vous ? Si le serpent renverse notre arbre, nous serons tous tués. — Ne faites pas attention, dit son mari ; il ne peut pas abattre mon arbre ». Alors il cracha contre le roi des serpents, et immédiatement l'arbre redevint tel qu'il était. De nouveau, le serpent essaya de l'abattre, mais chaque fois, l'aigle crachait sur lui et le dommage était réparé. Le serpent se fâcha beaucoup et dit : « Pourquoi ne voulez-vous pas descendre et vous battre avec moi ? » L'aigle répondit : « Très bien, je vais venir vous combattre ». Après avoir dit ces mots, il vola doucement en bas jusqu'à ce qu'il vit une occasion ; il saisit le roi des serpents dans ses serres, l'enleva du sol et s'envola à une grande hauteur avec lui. Quand il fut arrivé au niveau d'un arbre élevé, il lâcha le serpent et le laissa tomber sur le sol ; mais il se mit à rire en tombant et il riait encore quand l'aigle descendit près de lui. « Vous pensiez m'avoir tué, dit-il en riant, mais j'aurai encore votre femme ». L'aigle fut mécontent et dit : « Vous n'aurez pas ma femme ; je vous combattrai jusqu'à ce qu'un de nous deux périsse. — Nous avons joué ensemble, reprit le serpent ; venez me prendre encore ; je n'y fais pas attention ». L'aigle le prit au mot et volant en bas il le saisit et commença à s'élever dans les airs avec lui. Le serpent riait en disant : « Pensez-vous pouvoir me tuer ? — Oui, dit l'aigle ; cette fois, je vous tuerai ». Il vola de plus en plus haut et le serpent riait toujours. « Sommes-nous assez haut ? demanda-t-il. — Non, dit l'aigle ; je vais beaucoup plus haut ». Cette fois, le serpent commença à crier parce qu'il se trouvait gelé. Mais l'aigle volait de plus en plus haut et le serpent criait de plus en plus fort. « Vous ne pouvez pas me tuer, dit-il, quand il vit que l'aigle ne faisait pas attention à ses cris. — Alors je vais encore plus haut ; si haut que quand vous tomberez vous mourrez certainement. — N'allez pas plus haut, supplia le serpent ; je vous abandonne votre femme et votre fils ; ils vous appartiendront si vous voulez descendre doucement en bas avec moi. — Ils m'appartiennent déjà, dit le roi des aigles ; et je vais aller plus haut avec vous avant de vous laisser tomber ».

Alors le serpent commença à crier très fort, mais l'aigle s'éleva en volant, tellement qu'on ne pouvait plus le voir de la terre, en dépit de sa grandeur ; alors il laissa tomber le roi des serpents : quand celui-ci arriva en bas, il fut brisé en mille morceaux. Quand le roi des aigles vit qu'il avait remporté la victoire, il retourna vers sa femme et lui dit : « Maintenant vous pouvez aller partout où vous

voudrez ; car j'ai tué le roi des serpents et il n'y a plus d'ennemis de qui vous deviez avoir peur[1] ».

RENÉ BASSET.

LÉGENDES CONTEMPORAINES

IX

LE BLÉ JETÉ A LA MER

Dans les campagnes de l'Ille-et-Vilaine, au printemps dernier, alors que le grain était cher, certaines gens disaient que c'était la faute des Juifs, qui avaient acheté de grandes quantités de blé, l'avaient fait charger sur des navires et avaient ordonné aux capitaines de le jeter à la mer.

X

LA RÉSURRECTION DE L'ARCHIDUC RODOLPHE

De tout temps il a couru, en Allemagne, des légendes sur la résurrection future de généraux ou de souverains, appelés à soumettre les peuples de la rive gauche du Rhin. Les uns prétendent que Charlemagne ressuscitera un jour et vaincra les Allemands dans une bataille sanglante ; d'autres attribuent le même rôle à un conquérant *venant du Midi* qui remportera une victoire définitive *au carrefour du Bouleau*. (Ce carrefour, qui tient une place considérable dans les récits des veillées, est situé entre Holtum et Kirch-Hemmerle, bourgades qui se trouvent elles-mêmes entre Unna et Werl, en Westphalie).

Or voici qu'une légende analogue tend à s'accréditer en Autriche.

Depuis quelque temps, en effet, le bruit court parmi les populations slaves de cet empire que l'archiduc Rodolphe n'est pas mort.

« Comme il aimait beaucoup les Tchèques et que cela déplaisait aux Allemands, ceux-ci l'ont obligé à s'enfuir en Amérique et ont raconté qu'il était mort. Il restera aux Etats-Unis aussi longtemps que son père vivra ; mais le jour où l'empereur François-Joseph mourra, il rentrera en Europe et délivrera la Bohême et les autres provinces slaves ».

(*Le Temps*, octobre 1898).

P. S.

1. Romilly, *From my Verandah in New Guinea*, p. 107-120.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

XVI

LA LÉGENDE DE SAINTE AGATHE

A Saint-Désiré (Allier), se voit une chapelle consacrée à sainte Agathe. Elle a un grand renom et l'on vient de loin y faire ses dévotions. Sainte Agathe servait dans une ferme près du lieu où s'élève cette chapelle. Elle menait paître les brebis du fermier, mais très pieuse, ellesongeait à Dieu plus qu'aux bêtes à laine, qui restaient toujours à la même place, couchées sur des rochers qui existent encore et sur lesquels ne croissait aucune végétation. Le troupeau, malgré cela, rentrait chaque soir au bercail la panse pleine.

On avertit le fermier du peu de soin qu'Agathe prenait des moutons confiés à sa garde.

— Ils sont en bon état, répondit-il ; c'est tout ce qu'il me faut.

Cependant il voulut s'assurer du fait qu'on lui avait rapporté. Il épia sa servante et vit en effet que ce qu'on lui avait dit à son sujet était vrai. Et il songea : « — Pour que mon troupeau engraisse sans manger tandis que cette fille prie, il faut que Dieu s'en mêle... C'est une sainte que j'ai pour servante. »

Agathe avait l'habitude, quand son maître était disposé à se mettre au lit, de lui enlever ses chaussures. Comme ce soir-là elle s'apprêtait à le déchausser, il la fit se relever, disant qu'à l'avenir elle serait déchargée de ce soin, car il ne voulait plus la voir ainsi à ses pieds, elle, devant laquelle, à cause de sa sainteté, il devrait, lui, s'agenouiller.

Toute confuse, elle se retira dans sa chambre ; (c'était sans doute pour tout le monde l'heure d'aller se coucher) et, avant de s'endormir, elle pria Dieu de ne point la laisser tomber, après ce qu'elle venait de s'entendre dire, dans le péché d'orgueil. Pendant son sommeil, elle eut un songe dans lequel Dieu lui apprit qu'il l'exaucerait en la rappelant bientôt à lui, ce qui la combla de joie.

Quelque temps après, deux superbes taureaux, venant d'on ne sait où, font leur appparition dans le pays, foulant aux pieds les récoltes en terre, brisant les jeunes arbres de leurs cornes, semant l'épouvante sur leur passage.

Le fermier qui savait ce qu'avec l'aide de Dieu, pouvait sa servante, la pria de lui amener dans ses étable, mais tout domptés, les taureaux dévastateurs. Elle y consentit, disant qu'ils serviraient un jour à mener son corps à l'endroit où elle serait enterrée.

Puis elle descendit une étroite vallée où se trouvaient à ce moment les deux taureaux qui, à son approche, ne s'enfuirent ni ne cherchèrent à la blesser. Elle se plaça devant eux, leur tournant le dos, un aiguillon sur l'épaule ; et, suivie des magnifiques et terribles animaux, elle se dirigea vers la ferme.

En y arrivant elle tomba morte. Tout ce que l'on fit aussitôt pour la rappeler à la vie fut inutile.

Le surlendemain on chargea son cercueil sur un char attelé des deux taureaux en possession desquels elle avait mis son maître. On les laissa aller ensuite où ils voulurent. Ils s'arrêtèrent là où s'élève aujourd'hui la chapelle consacrée à la sainte.

Pendant qu'on l'y enterrait on s'aperçut tout à coup que les deux taureaux avaient disparu. Comment ? On ne le sut point et on ne les revit jamais.

JEAN STRAMOY

LES CHASSES FANTASTIQUES

X

EN DANEMARK

Le château, le lac et la forêt de Gurre appartenaient à WaldemarAtterdag, roi de Danemark. La chasse était sa passion favorite ; si bien que dans son impatience de courir le daim et le sanglier, un abbé ou un moine l'arrêtait-il un instant afin de blâmer le mauvais exemple, Waldemar Atterdag le congédiait à coups de fouet pour se dispenser du sermon.

Un matin qu'il s'était passé cette fantaisie féodale, il dit, en regardant ses piqueurs et ses meutes :

« Que je suis heureux. Pourvu que Dieu me laisse ce château de
« Gurre, par St-Olaf, mes compagnons, il peut garder son Paradis.
« J'y renonce volontiers ! »

A sa mort, l'ange terrible de la vengeance, le relégua du ciel sur la terre. Et encore s'il y pouvait dormir sous la dalle froide du sépulcre ! Mais non : un fouet invisible le réveille, et par la pluie, par

le brouillard, ce fouet dont il frappait les prêtres, le frappe à sont tour. Il galope d'un galop infernal, sans repos, ni trêve, à la poursuite d'une proie impossible, autour de son château en ruine, sur les rives du lac de Gurre et dans les bois de Grib.

C'est dans les nuits d'été, si transparentes, si admirablement belles sous les cieux du Nord, qu'on entend les meutes, les hennissements. Il y a encore de vieux paysans qui ne manquent pas, dans la nuit de la S[t]-Jean, de laisser ouverts leurs écuries et leurs hangars pour que le roi et sa suite puissent trouver un abri.

XI

LUXEMBOURG BELGE

Au bois du Dansau (Luxembourg belge), on rattache une tradition de chasse infernale analogue à la légende si populaire en Allemagne. Ici le « *féroce chasseur* » (un comte d'Herbeu-Mont) a le cou tordu par le Diable, et, ainsi arrangé, visage à l'envers, est emporté sur son cheval avec une meute de chiens furieux à ses trousses. Aux heures sombres, il n'est pas rare d'entendre les profondeurs mystérieuses du Dansau s'emplir de bruits étranges, provenant de cette chasse d'un nouveau genre, où c'est le chasseur qui est chassé [1].

(J. D'ARDENNE. *L'Ardenne*, I, p. 217 (1894.) ALFRED HAROU.

XII

LA CHASSE ARTHUR EN HAUTE-BRETAGNE

Arthur était un seigneur qui aimait tellement la chasse qu'il fit courir ses chiens le jour de Pâques ; en punition, il est condamné à chasser tant que le monde sera monde. D'autres disent qu'étant à la messe au moment où sonnait le *Sanctus*, il entendit des chiens qui menaient ; il sortit au moment où tout le monde s'agenouillait. Celui qui entend la Chasse Arthur n'a qu'à faire le signe de la croix à rebours pour la faire descendre à terre ; il peut la faire remonter dans les airs en faisant le signe de la croix ordinaire.

Lorsqu'elle passe, on dirait qu'au milieu d'un grand souffle de vent, on entend l'aboiement d'une multitude de petits chiens.

P. S.

1. Cf. la légende de la page 653.



JEUX ET FORMULETTES DU PAYS NANTAIS[1]

BRANLES

Les branles se dansent ainsi : les couples se rangent sur deux lignes placées vis-à-vis l'uue de l'autre.

Ils vont en avant et en arrière et, de temps en temps, ils traversent et changent de côté.

Tous ces mouvements se font en chantant, presque toujours le même air, et cela durant des heures entières.

Jacquot,
Iras-tu aux noces ?
Pierrot,
Iras-tu tantôt ?
Tantôt, Pierrot ;
Tantôt, Jacquot.
Jacquot,
Iras-tu aux noces ?
Pierrot,
Iras-tu tantôt ?

Ma hanne verte } *bis*
Et mon gilet rond. }
Ma joli', ma joli' hanne verte,
Mon joli, mon joli gilet rond.
La voilà donc, ma culotte verte,
La voilà donc mise à tous les jours.
Un garçon ben ménager
En aurait fait ses dimanches ;
Un garçon ben ménager
En aurait fait son été.

Nous, nous l'accourcirons,
Ton petit cotillon,
Nanette ;
Nous, nous l'accourcirons,
Ton petit cotillon,
Nanon.
S'il est trop court, faut l'allonger, } *bis*
Ton petit cotillon barré. }
Nous, nous l'accourcirons,
Ton petit cotillon,
Nanette ;
Nous, nous l'accourcirons,
Ton petit cotillon,
Nanon.

1. Suite, t. XIII, p. 600.

T'auras des guêtres,
Mon valet (*bis*)
T'auras des guêtres. } *bis*

Qui s'ront coudues,
Mon valet (*bis*)
Qui s'ront coudues. } *bis*

O' dau fil jaône,
Mon valet (*bis*)
O' dau fil jaône. } *bis*

C'est les ratt' et les souris,
Qu'ont mangé les caillebottes ;
C'est les ratt' et les souris,
Qu'ont mangé la queu' d' la pie.

Variante :

C'est les ratt' et les souris,
Qu'ont mangé la queu' des prêtres, etc.

Louis Serinet, Sables d'Olonne (Vendée), 1876.

Bonjour, Mamzell' Justine,
Comment vous portez-vous ?
Vous nous faites la mine,
Dites-nous, qu'avez-vous ?
— C'est mon amant qu'est parti ce matin,
En me disant qu'il reviendrait dimanche,
C'est mon amant qu'est parti ce matin,
En me disant qu'il reviendrait demain.

Qu'en f'ras-tu, la Mauricette,
Qu'en f'ras-tu,
De ton bossu ?
— Je l' mettrai dans ma pochette,
Et j' dirai qu'il est perdu.
— Qu'en f'ras-tu,
La Mauricette,
Qu'en f'ras-tu,
De ton bossu ?

La guenille
A Pierrot
Pendille
La guenille
A Pierrot } *bis*

Vert, vert, vert,
Mon beau ruban vert,
Mes bell's amourettes,
Mon beau ruban vert.

Des souliers blancs,
Des gants blancs,
Ma mignonne ;
Des souliers blancs,
Des gants blancs,
Pour danser.

P'tit postillon, postillon par caresse, } bis
Qui vas toujours,
Qui n' t'arrêtes jamais.
De Nant' à Paris, } bis
Coui, coui, coui !
N'y a pas d' mal à ça,
Tra la la.

Annette Millet, de Nozay

La saint Pierre et la saint Jean, } bis
Tout ça n'arriv' qu'un' fois l'an.
Il est avis à nos valets,
Que la saint Jean n' viendra jamais.

(Air de : *M. et Mme Denis*).

La saint Jean, dans toute la Loire-Inférieure, est l'époque des loyers et des engagements de domestiques.

J'ai toujours aimé les fillettes
Et toujours je les aimerai.
Jamais je n'oublierai
La fille au coupeur de paille ;
Jamais je n'oublierai
La fille au coupeur de blé.

Des sauciss' et du boudin,
Ma maison en est pleine.
Ce n'est pas moi qui mène mon train,
C'est mon train qui me mène.

J'ai tant mangé d' lait caillé
Que j'en ai mal au ventre ;
La bonn' femm' qui m' l'a vendu,
J' lui voudrais l' pot dans l' ventre.

(Ce couplet et le précédent m'ont été chantés par Claire Noblet, 1886).

Su' l' bout du bi,
Su' l' bout du banc,
Su' l' bout du banc, ma mère ;
Su' l' bout du bi,
L' bout du bout,
L' bout du banc ;
Su' l' bout du banc,
Colin m'attend.

T'as perdu tes gants, p'tit gas,
T'auras des mitaines ;
Le p'tit chien qui court là-bas
Te fil'ra d' la laine.

Tiens, Pierrot,
Voilà ton chapeau, } *bis*
Rends-moi ma casquette.

Tu n' m'embrass'ras pas, Pierrot,
T'as la goul' farinouse ;
Et la mienn' qu'est tout' mouillée,
Ça m' la rendrait pàtouse.

(Ces six couplets se chantent sur le même air).

Les rivièr' et les ruisseaux,
Les clair' fontaines, } *bis*
Les moulins à l'eau.
Au cabaret (*bis*)
Me dit ma belle, } *bis*
Moi je m'en vais.

PROVERBES ET DICTONS NANTAIS

A qui mal veut, mal li torne.

Il ne faut pas mêler les serviettes avec les torchons (Chacun doit rester dans son rang).

A Pàques,
Tout passe.
A la Pentecôte,
Tout saute.
Au Sacre, (Fête-Dieu)
Tout marche.

En Avri'
On fait mérienne un p'tit (méridienne).
En Mai,
Dans les greniers.
En Juin,
Dans les foins.
En Juillet,
Dans les voyettes.
En août,
Un peu partout.

Mélanie Février, de Vallet.

Prends qui moulin
Mon gas,
Prends qui moulin, } *bis*
Dans qui moulin,
N'y a dau pain.

— Ouail, ma mère,
Mais faudrait ben } *bis*
La meinière,
Pour mettre en train.

Ces deux branles sont de Barbâtre (Vendée).
Ils m'ont été chantés par Marie Comart, en août 1874.

Je suis venu' pour vous tromper,
N'allez pas vous en étonner,
Car je suis la trompeuse,
Moi,
Car je suis la trompeuse.

Pensionnat des dames de Chavagnes, 1886.
Mme VAUGEOIS.

NÉCROLOGIE

GABRIEL DE MORTILLET.

Gabriel de Mortillet, l'un des fondateurs de la Science préhistorique est mort à Saint-Germain-en-Laye, en octobre dernier, à l'âge de 77 ans. Il avait été l'un des premiers adhérents à la Société des Traditions populaires, et la Revue lui doit plusieurs contributions intéressantes : (Légendes sur une grotte du sud de l'Italie, t. III, p. 618 ; Le sou du mort, t. IV, p. 421, Illumination des tombes, ib. p. 566) ; indépendamment de quelques notes. Il avait publié en 1849, un petit livre sur *l'Hydroscopie ou la Baguette divinatoire*, Chambéry, in-8, qui se rattache à nos études. Fondateur en 1884 de *l'Homme*, revue des sciences anthropologiques, qui dura quatre années, il y avait fait une large place aux Traditions populaires et nos collègues Girard de Rialle, André Lefèvre, Paul Sébillot y publièrent plusieurs mémoires sur le folk-lore et la mythologie.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Artur Gorovei. *Cimiliturile Românilor*. Bucuresci. Institul de Arte Grafice, Carol Göbl, in-8 de pp. XIII-419 (3 lei).

Ce recueil de devinettes roumaines ne comprend pas moins de 1960 numéros, portant sur 486 sujets, sans compter de nombreuses variantes. C'est assez dire combien il est important ; il est précédé d'une préface qui contient une bibliographie des devinettes roumaines publiées jusqu'ici et que l'auteur a, en grande partie, reproduites. A la suite des devinettes roumaines, M. G. a donné le texte même d'un assez grand nombre de similaires, principalement de France, d'Italie et d'Espagne. Les lecteurs de la Revue connaissent M. G. qui a publié ici même la traduction d'un certain nombre de ces devinettes, et nous a donné de curieuses notes sur le folk-lore roumain, auquel il a rendu d'éminents services par la fondation de la Revue « Sezatorea ». Son livre mérite de prendre place, et en bon rang, parmi les recueils généraux de devinettes.

P. S.

Alice Bertha Gomme. *The Traditional Games of England Scotland and Ireland*, t. II. Londres, David Nutt, in-8 de pp. XIV-531 (12 sh. 6 d.).

Ce volume, qui fait partie d'un vaste dictionnaire du folk-lore britannique, comprend de nombreuses descriptions des jeux traditionnels de la Grande-Bretagne, de l'Ecosse et de l'Irlande, ainsi que les chansonnettes, et les formulettes de toute sorte qui accompagnent ces jeux ; c'est le second et dernier de cette série, et comme le premier il donne la musique de beaucoup de chansons, des diagrammes et des gravures qui permettent de reconstituer aisément les jeux décrits. C'est un véritable monument qui laisse loin derrière lui, par l'ampleur des descriptions et l'Iconographie, tout ce qui a été publié jusqu'ici. L'auteur l'a fait suivre d'un substantiel mémoire sur l'étude des jeux d'enfants, dans lequel il donne une classification rationnelle des jeux qui, dans le volume, sont rangés par ordre alphabétique.

P. S.

Georges Dottin. *Les parlers du Bas-Maine*. Paris, H. Welter, in-8 de pp. CXLVIII-682 (15 fr.)

Ce glossaire comprend les mots recueillis dans la partie du département de la Mayenne qui formait autrefois le Bas-Maine ; la récolte a été fructueuse, ainsi qu'on peut en juger par le nombre de pages : les mots sont orthographiés d'après le système de M. Gilliéron et de l'abbé Rousselet, c'est-à-dire d'après la méthode de la plus moderne, qui demande un petit travail à ceux auxquels elle n'est pas familière. Au point de vue qui nous intéresse, ce livre est d'autant plus important qu'il n'est peut-être pas un pays en France qui soit resté aussi vierge d'exploration que le Bas-Maine. G. Dottin a dressé la liste bibliographique des ouvrages imprimés ou manuscrits, qui concernent cette région au point de vue du patois

et aussi à celui des légendes et des chansons, et cette dernière n'est pas longue. Il a ajouté dans sa préface le texte de quatre chansons, et une légende : la bête de Milvain, en patois. Il aurait été à désirer pour ceux auxquels le système cité plus haut n'est pas très familier, qu'il en eût donné une transcription en orthographe traditionnelle, comme il l'a fait pour un dialogue comique. Dans le corps du glossaire on trouve une contribution importante au folk-lore du Bas-Maine, et les travailleurs sauront gré à l'auteur, dont le livre est très soigné dans toutes ses parties, d'avoir facilité leurs recherches par un index des matières qui renvoie aux mots où se trouvent ce qui les intéresse. Pour les chansons, noëls rondes et formulettes, ces mots sont au nombre de 136, de 132 pour les croyances, de 237 pour les dictons, proverbes et expressions proverbiales, de 60 pour l'histoire locale, y compris quelques courtes légendes, de 264 pour les injures, de 164 pour les jeux, de 15 pour les jurons, de 152 pour les maladies, etc. On voit qu'il y a beaucoup d'indications à y prendre, et l'on ne peut qu'encourager les auteurs de glossaires à suivre l'exemple de M. G. Dottin en donnant de nombreuses notes qui se rattachent au folk-lore et en adoptant l'heureuse innovation de l'index final.

P. S.

Léo Rouanet. *Drames religieux de Calderon*. (Les cheveux d'Absalon ; la Vierge du Sagrario, le purgatoire de saint Patrice) traduits pour la première fois en français avec des notices et des notes. Paris, A. Charles, in-8 de pp. VIII 404 (7 fr. 50)

Cette traduction est la suite de l'intéressante série de traductions espagnoles que notre collègue a entreprises, et que nous avons déjà signalées à nos lecteurs. Deux des drames de Calderon se rattachent aux traditions populaires ; le point de départ de la Vierge de Sagrario est une légende dans laquelle un roi poursuit une bête qui, à l'entrée d'une caverne, prend tout à coup la forme humaine pour le défier ; après une lutte dans laquelle il est vainqueur, le roi sort du souterrain effrayé par les prédictions du monstre, et ordonne de fermer la caverne par un cadenas que nul ne se permettra d'ouvrir et à laquelle chaque roi de Tolède devra ajouter un cadenas. La troisième pièce est la mise en œuvre dramatique de la célèbre tradition du purgatoire de saint Patrice. M. R. donne un résumé intéressant des diverses versions et surtout de celles de l'Espagne, et il traduit en appendice la « Vie du bienheureux saint Amaro et des périls qu'il courut avant d'arriver au Paradis terrestre, » d'après une version du XVIe siècle, qui n'est guère connue en France, et qui est fort curieuse.

P. S.

Alexandre Nicolaï. *Monsieur saint Jacques de Compostelle*. Bordeaux, Féret, in-8 de pp. II-167 (avec 5 planches hors texte).

Ce livre est intéressant au point de vue de l'imagerie des pardons de saint Jacques de Compostelle, dont l'auteur a reproduit l'un des bois les moins connus, qui fait partie de sa collection et provient des presses de Letourmy, imprimeur à Orléans, au XVIIIe siècle. Il donne le texte de plusieurs chansons des pèlerins de saint Jacques, leur itinéraire à travers la Gascogne, et de curieux détails sur la vie des pèlerins au cours de leurs voyages. En appendice, est une bibliographie de nombreuses publications relatives à ce pèlerinage, où l'on devait, suivant la croyance d'autrefois, aller mort ou vif ; elle contient plusieurs indica-

tions relatives à nos études. M. Fr. Daleau m'a communiqué dernièrement un placard en français, sortant d'une imprimerie espagnole, et qui se vendait aux pèlerins, au siècle dernier. Il serait intéressant de rechercher en Espagne même cette imagerie qui, vraisemblablement, a dû être considérable. La seconde partie de ce livre est consacrée à quelques autres images, assez rares, provenant des ateliers de dominoterie de Letourmy, d'Orléans, et des Abadie, de Toulouse, dont plusieurs, reproduites hors texte, ne sont pas sans mérite.

P. S.

Félix Régamey. *Types et Sites de France. En Bretagne.* I *Port-Blanc et ses environs.* Paris, Société française d'éditions d'art. H. May, in-fol. de pp. 30 (avec cinquante dessins).

Ce fascicule est le premier d'une série qu'il est à désirer de voir bientôt compléter. Le texte touche assez rarement à nos études ; il n'en est pas de même des dessins où les intérieurs bretons sont reconstitués avec une grande vérité. Rarement on a aussi mieux saisi les attitudes des gens de cette côte ; la coiffure bretonne y est reproduite souvent, et rendue vivante par le crayon de l'artiste. Il n'a pas rendu avec moins de bonheur et de sincérité les aspects de la mer, les rochers aux formes fantastiques, les chemins creux et les vieilles chapelles. Il en est une, qu'entoure un vieux cimetière, avec une croix au pied de laquelle sont des personnages sculptés, qui baignée par les rayons indécis de la lune, est un pur chef-d'œuvre, et l'on comprend en la voyant combien il a été facile aux Bretons de peupler leurs cimetières de revenants.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Félix Frank. *Dernier voyage de la reine de Navarre Marguerite d'Angoulême aux bains de Cauterets* (1549). Paris, Lechevalier, in-8 de pp. 112.

Tous ceux qui s'intéressent aux écrivains du XVIe siècle connaissent les curieuses et consciencieuses études que notre collègue leur a consacrées. Celle-ci mérite de prendre place à côté des autres ; elle met en lumière quelques points obscurs de la vie de la reine de Navarre, et l'auteur a eu la bonne fortune de découvrir des épitres, inconnues des éditeurs des œuvres de cette « Marguerite » des princesses. Un appendice donne des détails peu connus sur la vie des eaux thermales au XVIe siècle.

Louis Morin. *Essai sur les dominatiers de Troyes.* Paris, Techener, in-8 de pp. 16. *Les apprentis imprimeurs du temps passé.* Lyon, Sézanne, in-8 de pp. 28. *Essai sur la police des compagnons imprimeurs sous l'ancien régime.* Paris, Claudin, in 8 de pp. 40.

La première de ces trois brochures donne la liste des images populaires sorties de l'imprimerie d'un imagier peu connu ; on trouvera dans les deux autres de curieux détails de mœurs sur les imprimeurs du temps passé.

Louis Morin. *Le règne végétal dans les cérémonies troyennes.* Troyes, Paul Nouel, in-8 de pp. 21.

L'auteur a recherché le rôle que jouaient les fleurs et les arbustes dans les cérémonies de sa ville natale, aussi bien publiques que privées, et il montre par de nombreux exemples combien il était important et gracieux autrefois.

André Lefèvre. Lucrèce. *De la nature des choses*, traduction en vers français, avec une préface et des sommaires, nouvelle édition. Soc. d'éditions littéraires, in-8 de LXI-323 pp. (5 fr.)

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Une légende à retrouver.* — On voit, dans plusieurs œuvres de maîtres italiens des XIVe, XVe et XVIe siècles, notamment dans des crucifixions, une sorte de scorpion figuré sur des armes et sur des étendards. La répétition de ce signe semble indiquer que dans l'esprit du peintre et dans ceux des spectateurs, il devait correspondre à une tradition historique généralement connue. Comme il se retrouve chez des artistes très éloignés dans le temps et dans l'espace, on ne peut admettre qu'il s'agisse là d'une fantaisie ou d'une allusion à des armoiries de donateurs. En outre, cet emblême est figuré sur un écusson appendu dans la boutique du Juif qui achète l'hostie, dans la *Légende de l'Hostie profanée*, par Ucello, à Urbin. Il doit donc se rattacher à l'histoire légendaire des Juifs. J'ai vainement interrogé à cet égard des dictionnaires et des érudits. Nul n'a pu m'expliquer la signification de ce dessin. N'y aurait-il point parmi les lecteurs de la *Revue*, quelqu'un qui pourrait m'expliquer ce petit mystère?

(Comm. de M. Jules Destrée).

⁂ *Les Messes de naufrage.* — On prétend qu'il se disait autrefois des messes à gravage (débris de naufrage) pour obtenir de Dieu qu'il se produisît un ou plusieurs naufrages dont on pourrait recueillir les débris. (J. Fleury. *Patois de la Hague.*) A-t-on relevé ailleurs cette légende?

(Comm. de M. Raoul Bayon).

RÉPONSES

⁂ *Somnambules.* (V. *Rev. des Trad. pop.*, t. XI, 676). — Si la nuit, un somnambule se trouve en danger sur un toit ou sur tout autre point dangereux, il ne faut jamais *l'appeler par son nom*, sinon il lui arriverait malheur. (Anvers).

(Comm. de M. Alfred Harou).

⁂ *Passer sous une Echelle.* (Voyez *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 135, 296). — En Haute-Bretagne, passer sous une échelle porte malheur.

(Communication de Mme L. de V.).

Dans les communes de la banlieue d'Anvers, *passer sous une échelle un vendredi porte malheur* ; les autres jours il faut faire en y passant un souhait.

(Comm. de M. Alfred Harou).

.•. *Pour effrayer les enfants*. (Voy. *R. T. Pop.* t. XI, p. 64, 336.). — On dit aux enfants de ne pas sortir le soir parce que la « *troïe aux verts cossets* », (la truie aux petits cochonnets verts) les prendrait.

(*Cras Avernas, prov. de Liège*). (Comm. de M. Alfred Harou).

.•. Le Grand Moguand est la terreur des gens simples; les bonnes gens de la campagne qui veulent intimider leurs enfants les en menacent et les font plus noirs que le diable. (*Société des Antiquaires de France*, t. I, p. 35.) D'après ce recueil, ce personnage était populaire vers 1815, aux environs de Chartres ; en a-t-on donné une description plus ample?

(Comm. de M. Raoul Bayon).



TABLE ANALYTIQUE

MYTHOLOGIE ET LITTÉRATURE COMPARÉE

FOLK-LORE

MÉTIERS

COUTUMES

SUPERSTITIONS

LE MONDE PHYSIQUE

LA MER ET LES EAUX

PARIS

LES TRAVAUX PUBLICS

CONTES ET LÉGENDES

LES HÉROS POPULAIRES

CHANSONS

PROVERBES, DEVINETTES, FORMULETTES, BLASON

POÉSIES POPULAIRES

VARIÉTÉS

ILLUSTRATIONS

Images populaires

BIBLIOGRAPHIE



Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

